Le Monde

www.lemonde.fr

56e ANNÉE – N° 17465 – 7,50 F - 1,14 EURO FRANCE MÉTROPOLITAINE

MARDI 20 MARS 2001

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE ÉCONOMIE
LE MONDE EMPLOI

■ L'Allemagne réforme les retraites
■ Les offres d'emplois

Demandez notre supplément

Malgré Paris et Lyon, la gauche est sur la défensive

● Les victoires de la gauche à Paris et à Lyon sont une défaite personnelle pour Jacques Chirac ● La droite garde Toulouse et gagne quarante villes de plus de 15 000 habitants ● L'extrême droite ne perd que Toulon ● Le communisme municipal s'effondre ● Grande stabilité aux cantonales

■ CAHIER SPÉCIAL

Ville par ville, tous les résultats

Le Monde publie les résultats complets et détaillés de toutes les villes de plus de 10 000 habitants (plus de 15 000 en Ile-de-France et dans le Nord). Et, pour Paris, Lyon et Marseille, la composition des nouveaux conseils et une carte des arrondissements ou secteurs.

LE SECOND tour des élections municipales, dimanche 18 mars, a donné la victoire aux listes de la gauche plurielle menées par le Parti socialiste à Paris et à Lyon, mais a enlevé au PS et au PCF une trentaine de villes de plus de trente mille habitants, dont Strasbourg, Rouen, Orléans, Saint-Brieuc, Aix-en-Provence, Nîmes et Tarbes. Philippe Douste-Blazy (UDF) l'a emporté largement à Toulouse, où la succession du centriste Dominique Baudis lui était disputée par la gauche unie avec la liste Motivé-e-s. Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, a été battu à Blois. La gauche plurielle l'a emporté, en revanche, à Dijon, Auxerre, Maubeuge et Salon-de-Provence. A Ajaccio, la liste de gauche conduite par Simon Renucci, partisan du processus de Matignon pour l'avenir de la Corse, a enlevé la mairie à Marc Marcangeli, adversaire du processus.

Au total, sur les 583 villes de plus de quinze mille habitants, le gain net de l'opposition est de 40 municipalités. La gauche détenait 301 villes de cette taille, la droite 278, l'extrême droite 4 avant le scrutin ; ces chiffres passent, respectivement à 259, 318 et 3 (trois villes ont élu des listes inclassables). Sur les 244 villes de plus de trente mille habitants, la perte nette de la majorité est de 23. Aux élections cantonales, la gauche remporte cinq départements, la droite trois. Lionel Jospin, qui s'est rendu au QG de Bertrand Delanoë, futur maire de Paris, a salué un *« bon résultat local à Paris et à Lyon »* et reconnu *« des échecs auxquels il faudra réfléchir »*. Le premier ministre a félicité Gérard Collomb, futur maire de Lyon. Ces élections renforcent Jacques Chirac dans sa détermination à s'opposer à l'inversion du calendrier électoral de 2002.

Sur lemonde.fr, les résultats dans plus de mille villes sont consultables, avec le rappel des scrutins de 1995, 1989 et 1983. Nous publierons demain les résultats complets des cantonales.

► www.lemonde.fr/municipales

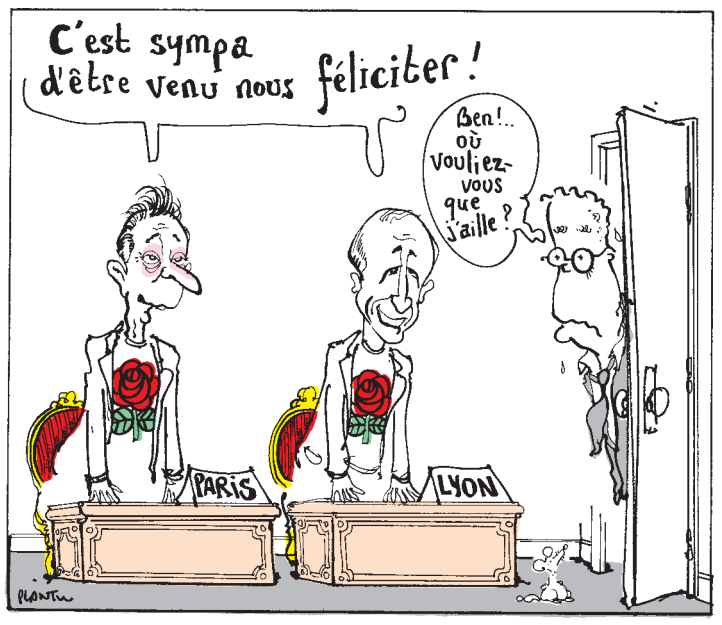

● Les leçons du scrutin p. 2
● Droite : le calendrier électoral p. 3
● Gauche : la justice sociale p. 4
● A Paris, la fin du « système » p. 5
● En Corse, surprise à Ajaccio p. 6
● Lyon passe à gauche p. 8
● Toulouse reste à droite p. 10
● L'extrême droite résiste p. 12
● Stabilité aux cantonales p. 13
● Portrait : Bertrand Delanoë p. 14

Echecs

EN LEVER de rideau d'un processus électoral qui va toucher les exécutifs des quatre pays européens membres du G7, d'abord l'Italie et la Grande Bretagne, puis la France et l'Allemagne en 2002, les scrutins municipaux et cantonaux semblent avoir été principalement l'occasion pour les Français de rétablir les élections à venir dans leur... incertitude. Comme s'ils s'étaient ingéniés à distribuer également les mauvais points, sanctionnant Jacques Chirac à Paris et à Lyon, mettant en garde Lionel Jospin dans nombre de villes où ses ministres étaient imprudemment candidats, les Français ont peut-être voulu signifier à l'un comme à l'autre qu'ils ne se laisseraient sous aucun prétexte priver du grand débat qu'ils attendent au moment de l'élection présidentielle.

ÉDITORIAL

J.-M. C.

Lire la suite page 15

Ariel Sharon à Washington

ARIEL SHARON est parti, dimanche 18 mars, aux Etats-Unis pour s'assurer du soutien de George W. Bush. Le premier ministre israélien doit être reçu par le président américain mardi. Pour la nouvelle administration américaine, le conflit Israël-Palestine doit être situé dans l'ensemble des conflits qui opposent Israël à ses voisins arabes. Pour sa part, Ariel Sharon a déclaré dimanche qu'il veut conclure la paix avec les Palestiniens avant de négocier avec la Syrie. Quant aux Palestiniens, ils souhaitent que George W. Bush fasse pression sur Ariel Sharon pour que ce dernier lève le blocus sur les territoires.

Lire page 16
et notre éditorial page 15

Dans la « maison des Parisiens », un grand bureau vide et une photo jaunie...

ON VIENT de lui passer les résultats du bureau n° 20, c'est un bon test : il avait donné le score du 5e arrondissement au premier tour. Sa liste est à nouveau en tête, d'une cinquantaine de voix, et Jean Tiberi a besoin du pourcentage pour se rassurer. *« Voyons, euh, ça fait combien ? »*, se demande le maire, et dix courtisans se penchent religieusement sur le papier pour briller une dernière fois. On sèche. Le maire additionne d'une main sûre les deux chiffres, et, après un moment de gêne, on convient que ça fait 55 %, enfin, en gros. Jean Tiberi sourit, et donne une grande leçon à tous les enfants des écoles : il n'y a pas de besoin de savoir faire une règle de trois pour être maire de Paris.

Mais il faut des nerfs. Il est 21 h 30, dans le grand bureau du maire, le 12e vient de tomber à gauche et l'espoir de changer de camp. Xavière jette un œil par la fenêtre sur le parvis de l'Hôtel de Ville, où arrivent les premiers supporteurs de Bertrand Delanoë, et tranche d'une voix ferme : *« Il n'y a personne. »* Bernard Bled, le bras droit du maire, est allé amuser les journalistes en leur racontant que rien n'était perdu, mais Jean Tiberi ne s'inquiète plus que du score de son 5e, et son épouse a la dent dure pour deux. Marie-Thérèse Hermange, l'adjointe à la petite enfance, arrive comme une fleur et se fait cueillir à froid. *« Tu féliciteras tes amis du RPR, surtout Alliot-Marie, hein ! »*, gronde sourdement Xavière en l'embrassant. *« Mais je l'ai fait »*, sourit ingénument la dame, avant de comprendre et de filer doux vers le buffet.

Jean Tiberi s'installe au bureau, note machinalement quelques idées qu'un conseiller lui glisse à l'oreille. Il vient de voir à la télé Bertrand Delanoë annoncer sa victoire et saluer tous les élus, y compris Philippe Séguin et lui. Ça va être son tour, et France 2 le fait mijoter depuis un quart d'heure dans un silence religieux en attendant le direct. Coup d'œil imperceptible à sa fille Hélène, sourire aux autres. La place de l'Hôtel-de-Ville se remplit. On attend. Un autre quart d'heure plus tard, l'ancien maire a compris qu'on n'avait même plus besoin de lui sur l'antenne. *« C'est dégueulasse,* murmure Thierry Herzog, l'avocat et copain du maire. *C'est vraiment* vae victis ! ». Le journaliste de France 2, mortellement gêné, balbutie vaguement qu'un problème technique...

C'est pas grave. Jean Tiberi fait comme d'habitude, il sourit et demande ; *« Où est Xavière ? »* Elle est là ; casaque rose, lunettes blanches, et on galope dans le 5e. C'est le dernier carré. La salle hurle *« On a gagné ! »*, mais la forteresse est assiégée, on braille *« Les bolcheviks, pas à Paris ! »*, *« On est en liberté surveillée ! »*. Le maire salue à son tour Bertrand Delanoë, cogne sur les états-majors et entonne *La Marseillaise*, raide comme un fusillé. Retour à l'Hôtel de Ville, le parvis est noir de monde. Bertrand Delanoë montre du doigt le bâtiment illuminé : *« Ceci est la maison des Parisiens ! »*

Les 180 m² du bureau du maire se vident. Xavière cause doucement des trois oliviers qu'elle a plantés dans le jardin d'hiver. Jean Tiberi répète en boucle, avec le sourire, *« je suis triste ce soir. Quel gâchis »*. Reste dans le grand bureau vide la photo jaunie d'un Jacques Chirac de 1976 encore jeune et le sourire coincé. L'encre est presque passée : *« Avec toute ma confiance et ma très fidèle amitié. »* Il est 2 heures, Paris va bientôt s'éveiller, Jean Tiberi va se coucher.

Franck Johannès

REUTERS

RUGBY

Le beau match perdu

Ce fut un très beau match, le meilleur livré par le Quinze de France depuis le début du Tournoi des six nations 2001. Et pourtant, les Français ont perdu (35-43) face au pays de Galles. Du jeu, du beau jeu. Trop de jeu, estiment Bernard Laporte, l'entraîneur, et Fabien Pelous, le capitaine. Les Français ont manqué une occasion, avant d'affronter les Anglais, le 7 avril. p. 24-25

Procès d'un tueur en série

GUY GEORGES

LE PROCÈS de Guy Georges devait s'ouvrir, lundi 19 mars, devant la cour d'assises de Paris. Le « tueur de l'Est parisien » doit répondre de sept assassinats et de viols commis entre 1991 et 1998. Faute d'une gestion centralisée des dossiers, la police avait tardé à le confondre.

Lire page 19

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 $ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 320 - 7,50 F

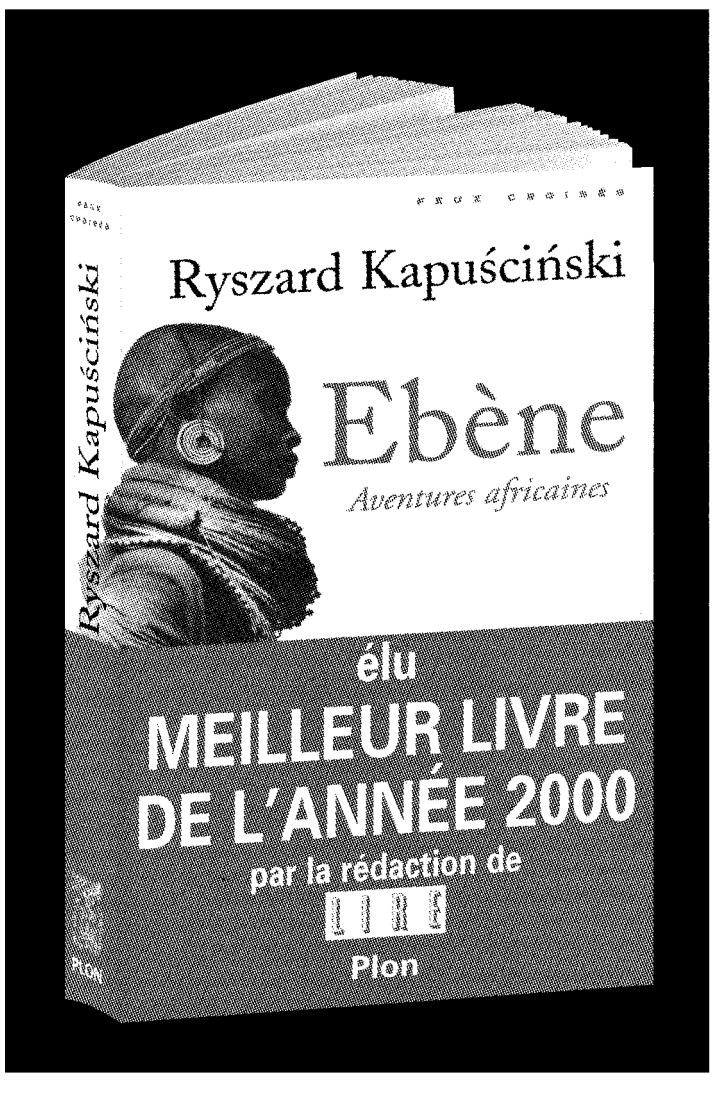

« Au second tour, on élimine »

***« AU PREMIER TOUR,** on choisit. Au second tour, on élimine. »* Charles Millon, qui rappelait à Lyon cet axiome de l'immortel Guy Mollet, ne croyait pas si bien dire. Les Lyonnais ont rejeté, dimanche 18 mars, une droite qui avait accepté là, avec les encouragements inattendus de Jacques Chirac, les conditions posées par le président de la Droite libérale chrétienne, un temps élu avec les voix du Front national à la présidence de la région en 1998.

La logique de l'élimination n'a pas joué seulement contre l'opposition à Lyon, ainsi qu'à Paris. Elle est perceptible dans d'autres villes, avec des motivations variées. Les divisions ont été sanctionnées, mais l'ont été aussi les raccommodements de fortune, à gauche comme à droite. C'est à cette sévérité des électeurs que la majorité doit à la fois d'avoir gagné la première et la troisième ville de France, et d'en avoir perdu beaucoup d'importantes : Strasbourg, Rouen ou Saint-Brieuc, par exemple.

Chaque cas est particulier. Catherine Trautmann, combattue par un ancien adjoint, a payé, à Strasbourg, un parcours erratique, de la mairie au gouvernement, puis à la présidence de la communauté urbaine et finalement à la mairie, qui a révélé aux Strasbourgeois ses fragilités et le désordre de son camp. A Rouen, Yvon Robert, critiqué radicalement par les Verts, a passé avec eux, pour le second tour, un accord peu convaincant. A Saint-Brieuc, le PS, affaibli au premier tour, a fabriqué pour le second une liste qui a aggravé plutôt que résorbé les divisions de la majorité municipale sortante.

Dans ce dernier cas, l'usure de la gauche a été un facteur d'échec. Des équipes en place depuis près d'un quart de siècle ont été rejetées de même à Chartres, à Roanne, à Vienne, à Bourg-en-Bresse, à Beauvais, après Mâcon au premier tour, toutes des villes moyennes qui avaient fait les beaux jours de la « vague rose » de 1977. Les contre-exemples sont toutefois nombreux : Tourcoing, Belfort, Angers, Le Mans, Villeurbanne, Poitiers, Rennes, Montpellier, plus les villes conservées par la gauche dès le 11 mars comme Créteil, Pau ou Chambéry.

Patrick Jarreau

Lire la suite page 15

COHEN AND FETZER

COLLECTIONS

Arts premiers au prix fort

L'engouement pour les arts premiers fait monter les prix. La valeur des « beaux objets » grimpe régulièrement, et celle des pièces « historiques », fixée depuis longtemps aux Etats-Unis, est d'autant plus élevée qu'elles sont rares. Le futur musée du quai Branly, à Paris, a donc dû acquérir des pièces au prix fort. p. 27

Municipales 2
Cantonales 13
Horizons 14
International 16
Société 19
Entreprises 21
Communication 22
Carnet 23
Aujourd'hui 24
Météorologie 26
Jeux 26
Culture 27
Guide culturel 29
Kiosque 30
Abonnements 30
Radio-Télévision 31

ÉLECTIONS **Le second tour des élections municipales a amplifié, dimanche 18 mars, les succès enregistrés par la droite au premier tour dans de nombreuses villes. L'opposition a toutefois perdu Paris et Lyon, première et troisième villes de France. ● AU TOTAL, le gain net pour la droite, dans les 583 villes de plus de 15 000 habitants est de 40 villes. Elle l'a emporté notamment à Strasbourg, Blois, Orléans, Saint-Brieuc, Rouen Quimper, Nîmes, Epinay-sur-Seine et Argenteuil. ● JACK LANG, battu à Blois, rejoint les ministres qui avaient échoué au premier tour. Claude Bartolone, en revanche, a été élu au Pré-Saint-Gervais. ● LE DÉCLIN municipal du PCF se confirme avec la perte de Nîmes et de plusieurs villes de la région parisienne. ● AUX CANTONALES, la gauche gagne cinq départements et en perd trois, dont l'Allier, qui était tenu par le PCF, et la Meurthe-et-Moselle par le PS.**

La gauche enlève Paris et Lyon à la droite mais lui cède quarante villes

Le second tour des élections municipales a confirmé les tendances du premier en sanctionnant l'opposition là où elle était divisée et en lui apportant de nombreuses victoires dans des municipalités où elle a su se rassembler. L'extrême droite conserve trois de ses villes sur quatre

UNE VAGUE BLEUE et quelques grosses gouttes roses. Au soir du second tour des élections municipales, dimanche 18 mars, Bertrand Delanoë (PS) a gagné les clés de la capitale tandis qu'à Lyon, autre bastion de la droite, Gérard Collomb (PS) a battu Jean-Michel Dubernard (RPR), qui avait conclu un accord entre les deux tours avec Charles Millon, chef de file de la droite libérale chrétienne, élu président de la région Rhône-Alpes, en 1998, avec les voix du Front national.

Au-delà, la droite est la gagnante du scrutin. A Toulouse, Philippe Douste-Blazy (UDF) a remporté une nette victoire avec 55,13 % des voix. La droite a conquis une quarantaine de villes, et non des moindres. A quelques exceptions près, les « ministres-candidats » sont tous battus. Gros perdants de ce scrutin, les communistes n'enregistrent que deux victoires marquantes, à Sevran (Seine-Saint-Denis) et à Arles. Même les cantonales, qui annonçaient une légère embellie pour la gauche, le 11 mars, se révèlent un jeu à somme quasiment nulle.

● **Paris et Lyon basculent à gauche.** Vers 23 heures, les résultats sont tombés. A Paris, les listes *« changer d'ère »* de Bertrand Delanoë ont recueilli 49,60 % des voix contre 36,24 % pour Philippe Séguin (RPR), et 13,70 % pour le maire sortant, Jean Tiberi. Légèrement minoritaire en voix, la gauche est majoritaire en nombre de sièges au Conseil de Paris : elle en obtient 92 contre 71 pour la droite. Les supporters de la gauche ont fait la fête jusque vers 2 heures du matin, sur le parvis de l'Hôtel de Ville : *« On veut les clés ! »*, *« Tiberi, c'est fini ! »* Pas tout à fait... M. Tiberi a été réélu dans le 5e arrondissement avec plus de 53 % des voix.

A Lyon, aussi, la gauche est minoritaire en voix – 48,56 % contre 50,29 % pour les listes Dubernard et Millon – mais majoritaire en nombre de sièges (42 sur 73). A droite, les mines sont défaites, on fuit les micros : *« Fichez-nous la paix ! Respectez notre tranquillité ! »*, a lancé M. Dubernard à la presse...

● **Ailleurs, c'est la vague « bleue ».** La droite a de nombreux lots de consolation : Strasbourg, Orléans, Rouen, Blois, Quimper, Nîmes, Châteauroux, Lisieux, Epinay-sur-Seine... Sur les 583 villes de plus de 15 000 habitants, le gain net pour la droite s'élève à quarante municipalités ! A Strasbourg, Fabienne Keller (UDF) a battu l'ancienne ministre de la culture, Catherine Trautmann (PS) ; à Orléans, Jean-Pierre Sueur (PS) est détrôné par Serge Grouard (RPR). Autre mauvaise surprise pour la gauche, le « monsieur sécurité » du PS, Bruno Leroux, député de Seine-Saint-Denis, a été battu à Epinay-sur-Seine par l'UDF Hervé Chevreau. La droite enlève au PCF plusieurs fiefs comme Colombes, Argenteuil et Drancy ; elle conserve Nancy, Montélimar, Lourdes, Angoulême, Perpignan, etc.

● **La défaite des ministres candidats.** Deux battus au premier tour – Jean-Claude Gayssot (PCF) à Béziers, Dominique Voynet (Verts) à Dole – et quatre au second. Sans surprise, à Avignon, Elisabeth Guigou a échoué face à la maire sortante, Marie-José Roig (RPR), comme Pierre Moscovici, à Montbéliard. Jack Lang a perdu sa mairie de Blois d'une trentaine de voix face à Nicolas Perruchot (UDF). Battu à la cantonale de Cergy-nord, dans le Val-d'Oise, Alain Richard voit la présidence du conseil général lui échapper. En revanche, Marylise Lebranchu a gagné à Morlaix, malgré le maintien des Verts, et Dominique Gillot a ravi à la droite – de justesse, à trois voix près – Eragny (Val-d'Oise). Sans oublier l'élection de Daniel Vaillant dans le 18e, à Paris.

● **La déroute des communistes.** Le PCF perd de gros bastions : Nîmes, Argenteuil, Dieppe, Evreux, La Ciotat, Sète, Tarbes, La Seyne-sur-Mer, Colombes, Pantin et le département de l'Allier... Ses seuls vrais succès se résument à la victoire de Stéphane Gatignon, trente et un ans, à Sevran (Seine-Saint-Denis) et à celle d'Hervé Schiavetti, à Arles – même si le PCF avait soutenu officiellement, au premier tour, le maire sortant Paolo Tœschi (PS). Outre Montigny-lès-Cormeilles, le PCF garde Calais, Le Blanc-Mesnil, Vénissieux, Fontenay-sous-Bois, Aubervilliers, Pierrefitte. A Marseille, le député Guy Hermier (PCF) conserve le 8e secteur.

● **Les Verts confirment leur poussée.** Encore de bonnes surprises au second tour. Noël Mamère est réélu à Bègles (Gironde) ; Jacques Boutault deviendra dans quelques jours maire du 2e arrondissement à Paris ; François Garay (Verts) a remporté les Mureaux (31 700 habitants), dans les Yvelines. Cette liste complète l'élection de quatorze maires Verts au premier tour, dont celle du député Jean-Michel Marchand à Saumur (Maine-et-Loire). Dès dimanche soir, le secrétaire national des Verts, Jean-Luc Bennahmias, a fait connaître les prétentions des Verts en vue des législatives de 2002.

● **L'extrême droite conserve trois villes.** Affaiblie au niveau national, l'extrême droite a réussi à garder trois de ses quatre villes : Orange au premier tour, Marignane au second ainsi que Vitrolles, où Catherine Mégret (MNR) l'emporte avec 200 voix d'avance.

● **Stabilité droite-gauche aux cantonales.** Le premier tour annonçait une légère progression pour la gauche dans les conseils généraux. Finalement, la bonne mobilisation des électeurs de droite, le 18 mars, aura permis à l'opposition nationale de limiter au maximum la perte de conseils généraux. Au total, la droite perd la majorité dans cinq assemblées départementales. La gauche remporte cinq départements – l'Eure, la Creuse, l'Isère, la Haute-Saône et le Vaucluse – mais en perd trois, dont l'Allier. Maigre moisson.

Clarisse Fabre

Solde des villes de plus de 15 000 habitants

	PC	PS	DIVERS GAUCHE	VERTS	TOTAL GAUCHE PLURIELLE
Municipalités sortantes	74	177	49	1	301
Nouvelles municipalités	51	170	36	2	259

	DL	RPR	UDF	DIVERS DROITE	TOTAL DROITE PARLEM.	EXTR. DROITE
Municipalités sortantes	18	122	76	62	278	4
Nouvelles municipalités	32	137	82	67	318	3

* 3 municipalités ont été enlevées par des candidats inclassables

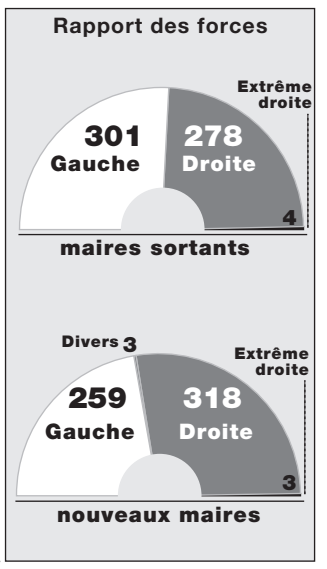

La couleur politique des villes en fonction de la population

NOMBRE DE MUNICIPALITÉS DÉTENUES AVANT ET APRÈS LES ÉLECTIONS PAR LA DROITE ET LA GAUCHE EN FONCTION DE LA POPULATION DES VILLES

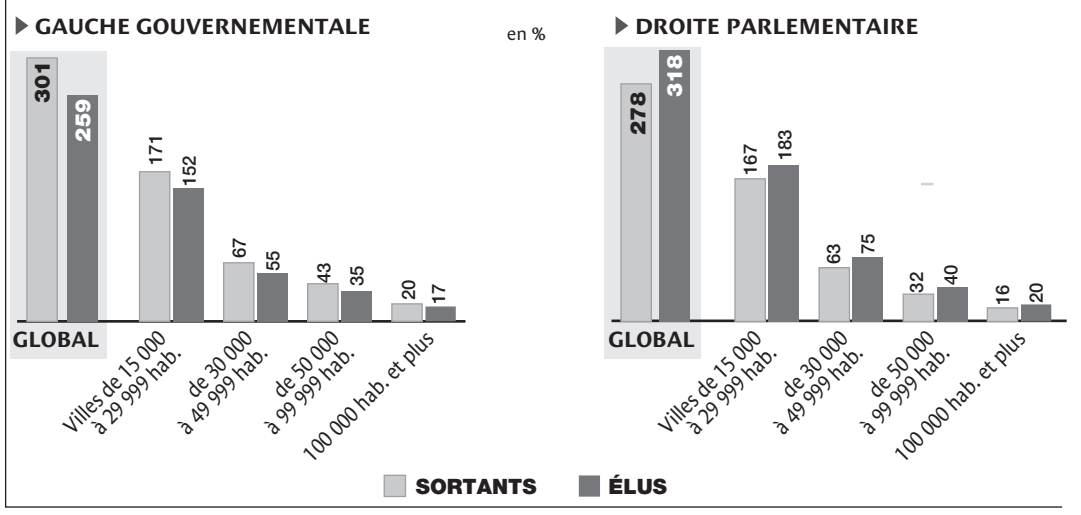

Les personnalités battues

● **Municipales.** Ont été battus aux élections municipales Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, à Montbéliard (Doubs) ; Elisabeth Guigou (PS), ministre de l'emploi et de la solidarité, à Avignon (Vaucluse) ; Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, à Blois (Loir-et-Cher) ; Philippe Séguin (RPR), dans le 18e arrondissement de Paris ; Catherine Trautmann (PS), ancien ministre, à Strasbourg (Bas-Rhin) ; Louis Mexandeau (PS), député, à Caen (Calvados) ; Jean-Pierre Sueur (PS), à Orléans (Loiret) ; Yvette Roudy (PS), députée, à Lisieux (Calvados) ; Jacques Mellick (PS), à Béthune (Pas-de-Calais) ; Marie-France Stirbois (FN) à Nice (Alpes-Maritimes).

● **Cantonales.** Ont été battus aux cantonales Alain Richard, ministre de la défense, à Cergy-Nord (Val-d'Oise); François Bernardini (div. g.) à Istres-Sud (Bouches-du-Rhône) ; Jean-Claude Mairal (PCF), président du conseil général, à Moulins-Sud (Allier) ; Henri Nallet (PS), ancien ministre, à Tonnerre (Yonne) ; Jean de Boishue (RPR), ancien ministre, à Evry-Nord (Essonne) ; Raymond-Max Aubert (RPR), à Tulle-Urbain-Nord (Corrèze).

Trente-sept voix ont scellé le désamour de Blois pour Jack Lang

BLOIS
de notre correspondant

Un instant, Nicolas Perruchot, cherche son souffle. Tout en même temps, il paraît beaucoup plus et beaucoup moins que ses trente-quatre ans. Le tombeur de Jack Lang, pâle et presque défait, veut une dernière confirmation : *« C'est vraiment sûr ? »*. L'écart vient de tomber de 40 à 37 voix. Mais, cette fois, c'est sûr. Juste avant d'être happé par les équipes qui ont transformé les salons dorés de la préfecture en studios de télévision, il le redit : *« C'est génial, incroyable. »*

REPORTAGE

« On ne peut pas être au four et au moulin… », reconnaît, amer, le ministre

Vite, remballer l'émotion, retarder le bonheur, être grave et tranquille. Vite, il y parvient. *« C'est la fin de la génération Mitterrand, le début de la génération terrain. »* Puis : *« Les Blésois ont choisi un maire proche d'eux, un maire à leur image. »*

Jack Lang a pris ses quartiers dans la salle à manger du préfet, à l'écart des photographes et des supporters bruyants de son vainqueur. Le visage est serein, libéré de l'anxiété des jours précédents. Le ministre enchaîne les entretiens, enfonce le clou de la collusion avec l'extrême droite : *« MM. Le Pen et Maigret appelaient à me faire battre. Ils ont été entendus. Leurs électeurs n'ont pas eu de mal à reporter leurs suffrages : ils se sont profondément retrouvés dans les thèmes de campagne de mes adversaires de droite... »* Puis, plus vibrant, d'un ton ferme : *« J'assume pleinement et seul. »* Le premier ministre, sa politique et son gouvernement ne sont *« pas visés, pas mis en cause »* dans cette *« élection locale »*.

Il le martèle : *« J'assume »*. En acceptant de s'investir à 100 % dans *« une mission difficile au service de la nation toute entière »*, Jack Lang a suscité ce désamour des Blésois qui ont pu se *« sentir abandonnés »*. Et il ajoute : *« Ce qui s'est joué à Blois donne raison à Lionel Jospin : on ne peut pas être au four et au moulin... La règle de l'interdiction de tout cumul doit désormais prévaloir. »*

A l'évidence, plus d'un tiers des électeurs FN du premier tour ont choisi de *« voter utile »*. La mobilisation des abstentionnistes (+ 7,29 % de participation) n'a pas seulement profité à M. Lang, comme il pouvait l'espérer. Il semble enfin qu'une part des électeurs d'extrême gauche, dont la tête de liste, LCR, n'avait donné aucune consigne, ont refusé leur secours au ministre de l'éducation nationale. Mais, au-delà de toute arithmétique, c'est aussi – d'abord – une relation affective interrompue. Comment finissent les histoires d'amour ? Moins de magie, moins de cadeaux... La routine s'installe. On sous-estime la pugnacité d'un jeune concurrent. Le coup de canif d'une infidélité commise naguère en partant à l'assaut de la capitale laisse plus de traces qu'on ne veut le savoir. Et les amis qui vous affirment que tout va bien, qui vous laissent croire que le sentiment d'insécurité qui étreint les Blésois n'est que fantasmes et campagnes orchestrées. Peut-être même le croient-ils.

« UN PS NOTABILISÉ »

Avant l'heure d'une défaite qu'il *« pressentait depuis quelques jours »*, Jack Lang tonnait à l'hôtel de ville contre quelques-uns de ses bons amis de Blois : *« un PS notabilisé »*, *« des équipes déconnectées du terrain »*. Et, plus secrètement, contre lui-même. La promesse manuscrite au bas de sa profession de foi du second tour – *« Je m'engage à redevenir pleinement votre maire. »* – n'a pas suffi à modifier l'issue.

Les télévisions plient bagage. Nicolas Perruchot se laisse aller à la joie des siens. Les deux amis de François Bayrou, Jacqueline Gourault, marraine de la droite locale, et Maurice Leroy, député UDF du Vendômois, entourent un poulain qui a dépassé leurs espérances. Ils savent que le nouveau maire de Blois, conseiller en stratégie d'entreprises, se demande déjà comment échapper au destin de star d'un jour. Quelques ruelles plus haut, Jack Lang réconforte ses intimes, remercie ses fidèles, maintient avec ardeur son affection à la ville, rassure ses proches. *« Sur le plan personnel, je ne me sens pas atteint. Je suis prêt à tirer toutes les leçons. »* Lionel Jospin l'a appelé au téléphone. *« J'ai une tâche exaltante à mener à l'éducation nationale. »*

Jacques Bugier

Jacques Chirac se prépare à combattre l'inversion du calendrier de 2002

Les municipales l'incitent à miser sur les législatives

DEUX CAUCHEMARS dans un océan de bonnes nouvelles. C'est peu dire que Jacques Chirac est aujourd'hui partagé entre une franche euphorie devant le remarquable maintien de la droite en France et une amère inquiétude après les chutes de Paris et de Lyon. La soirée de dimanche a d'ailleurs offert un saisissant raccourci de cet état d'esprit présidentiel. A 20 heures, dimanche soir, la petite équipe élyséenne décrivait un chef de l'Etat *« en lévitation »*, ravi des victoires de la droite à Strasbourg, Rouen ou Orléans. Quelques minutes plus tard, M. Chirac était redescendu sur terre.

Ces élections municipales sont à double tranchant pour lui. Pour le versant positif, elles confirment que la droite n'a rien perdu de son socle électoral en province. *« Il y a une sorte de République d'en bas, des territoires, qui va bien »*, explique ainsi le très chiraquien Jean-Pierre Raffarin. Le chef de l'Etat, qui depuis 1997 a entièrement reconstruit sa stratégie sur le soutien des élus locaux, négligeant les états-majors de partis qu'il juge à bout de souffle, peut donc juger que la réalité électorale lui donne raison. Dans bien des villes, la droite parvient à récupérer une partie de cet électorat qui, auparavant, se tournait vers l'extrême droite et lui avait fait perdre de nombreux maires et députés. L'Elysée en tire un premier enseignement : *« L'électorat qui nous avait quittés pour rejoindre le FN revient vers nous et peut nous permettre de l'emporter aux législatives. »*

« UN CHEF DE FILE DÉSASTREUX »

Fort de ce constat, il devient vital pour le président d'empêcher toute inversion du calendrier. Car si la gauche était défaite aux législatives, les chances de l'emporter à la présidentielle deux mois plus tard seraient considérablement plus faibles pour Lionel Jospin. Depuis plusieurs jours déjà, le président interroge donc ses amis pour trouver le moyen d'empêcher une partie de l'UDF de s'allier avec la gauche, comme elle l'a fait jusqu'ici à l'Assemblée nationale, faisant ainsi passer l'inversion du calendrier électoral voulue par M. Jospin. Ou retarder à tel point l'adoption de ce projet de loi qu'il devienne politiquement difficile pour le gouvernement d'imposer un changement à moins d'un an de l'échéance législative habituelle.

Mais pour le reste ? *« Ah, pour le reste !... »*, soupire-t-on à l'Elysée. Car la perte de Paris et de Lyon sont d'abord des désaveux de la stratégie chiraquienne. Le président et ses conseillers ont beau dire pis que pendre de Philippe Séguin – *« son score minable dans le 18e est bien la preuve qu'il a été un chef de file désastreux »*, explique un proche du chef de l'Etat —, M. Chirac sait bien qu'il n'échappera pas à une remise en cause de son rôle dans les élections à Paris. Toute la soirée de dimanche, les chiraquiens ont d'ailleurs guetté la déclaration de M. Séguin, craignant le règlement de comptes *(lire page 5)*. Mais c'est Alain Madelin qui a donné le ton de ce qui ne manquera pas de suivre en déclarant qu'*« un problème chiraco-chiraquien »*, la *« litanie d'affaires associée à ce système »*, étaient à l'origine de la défaite de la droite à Paris. C'est justement cette relecture des affaires que craint l'Elysée.

Pourtant, si le changement de majorité à Paris est une exécrable nouvelle pour le président, il était attendu. Même si M. Chirac a tenté de provoquer, dans certains arrondissements, une fusion entre les listes conduites par M. Séguin et celles de M. Tiberi, l'Elysée n'a pas caché qu'il tiendrait pour *« un miracle »* le maintien de la capitale à droite.

Le basculement de Lyon a, en revanche, été une détestable surprise pour la présidence. Car c'est bien M. Chirac qui a poussé à l'alliance entre Jean-Michel Dubernard et Charles Millon. Dès le lendemain du premier tour, le président avait en effet téléphoné à M. Millon pour lui demander de s'allier avec le candidat RPR. Selon M. Millon, le président était même aller jusqu'à promettre : *« Si tu acceptes, on te réintègre complètement et je te recevrai à l'Elysée. »* M. Chirac voyait là une occasion de souffler un fief à l'UDF, présidée par son futur rival à la présidentielle, François Bayrou, tout en ramenant vers lui la part la plus à droite de l'électorat. Cette stratégie a largement échoué.

Raphaëlle Bacqué

Lionel Jospin est contraint de tirer les leçons de la défaite de ses principaux ministres

Il devrait annoncer, dans les prochains jours, le retour à la règle du non-cumul

La victoire de la gauche à Paris et à Lyon n'a pas compensé, pour Lionel Jospin, l'échec de la plupart de ses ministres, renforcé encore, dimanche 18 mars, par la défaite de Jack Lang à Blois. Le premier ministre, qui s'est déjà entretenu avec ceux des membres du gouvernement qui ont été élus au premier tour, doit poursuivre ses consultations lundi. Face à une opposition ragaillardie, son équipe gouvernementale apparaît affaiblie.

ENFERMÉ dans son bureau de Matignon, en compagnie de son directeur de cabinet, Olivier Schrameck, Lionel Jospin a vécu, dimanche 18 mars, deux soirées en une. *« Il y a eu une première phase un peu difficile »*, reconnaissait-on dans son entourage. Le long chapelet des villes gardées ou gagnées par la droite avait en effet de quoi inquiéter le premier ministre, qui espérait voir corriger, au second tour, l'effet de loupe produit par l'échec de la plupart des ministres du gouvernement. La défaite inattendue de Jack Lang à Blois a douché son optimisme.

De son observatoire de la place Beauvau, Daniel Vaillant a heureusement pu lui annoncer assez tôt le basculement de Paris, puis celui de Lyon. *« Paris et Lyon, ce sont bien les deux villes où Chirac n'a cessé de téléphoner ? »*, se consolait un conseiller de M. Jospin. Comme prévu, le premier ministre a alors rejoint le QG de campagne de son « ami » Bertrand Delanoë, avec son épouse Sylviane. Les mots, pourtant, celaient mal sa déception. S'il s'est félicité du *« bon résultat local à Paris et à Lyon »*, il a aussitôt reconnu *« des échecs auxquels il faudra réfléchir »*.

Une page s'est en effet tournée, ce 18 mars. La *« dream team »* de 1997, déjà largement amputée par les remaniements successifs, s'est transformée en équipe de perdants. Aux défaites déjà connues ou attendues après le 11 mars de Jean-Claude Gayssot, Dominique Voynet, Elisabeth Guigou ou Pierre Moscovici, se sont ajoutées celles de Jack Lang et d'Alain Richard – ce dernier a été réélu à Saint-Ouen-l'Aumône, mais a perdu son pari cantonal à Cergy-Nord et voit lui échapper la présidence du conseil général, à laquelle il aspirait. *« A Paris et à Lyon, l'équipe Jospin n'a pas été rejetée »*, a d'ailleurs maladroitement affirmé le ministre de la défense, laissant du même coup entendre qu'a contrario elle l'avait été non seulement à Béziers, Dole, Blois, Avignon ou Montbéliard, voire Strasbourg, où l'ancienne ministre Catherine Trautmann a subi une sévère défaite, mais aussi dans toutes celles où la gauche a été battue... *« Il y a eu un problème de message politique du gouvernement, sur l'insécurité, sur le pouvoir d'achat. Comme on ne sentait pas de rejet sur le terrain de la politique gouvernementale, on s'est trompé, notamment sur l'électorat populaire. Cela doit nous faire réfléchir »*, observait un conseiller.

SÉVÈRE RAPPEL DES ÉLECTEURS

Pour M. Jospin, cette réflexion est triple : elle porte à la fois sur la question du cumul pour les ministres, sur les alliances au sein de la majorité plurielle, et pose celle d'un remaniement gouvernemental. La première est urgente. M. Jospin s'est déjà entretenu avec ceux de ses ministres qui ont été élus maires au premier tour (Louis Besson, Michel Sapin, Jean Glavany, Roger-Gérard Schwartzenberg). Il va poursuivre ses entretiens dès lundi avec ceux qui pourraient le devenir à la fin de la semaine. Il devrait annoncer lui-même dans les prochains jours le retour à la règle du non-cumul des fonctions de ministre et de maire, telle qu'elle avait été édictée en 1997 et telle que les électeurs l'ont sévèrement rappelée. La question des alliances et des contours de la gauche plurielle s'impose, elle aussi. Le tableau est en effet assez sombre : des sortants socialistes spectaculairement battus ; un score du PCF jugé *« catastrophique »* ; un report des voix des électeurs verts imparfait ; une gauche radicale qui le reste. *« Ce n'est pas avec l'extrême gauche qu'on gagne, mais avec le centre »*, remarquait un proche dimanche soir, en opposant le – mauvais – exemple de Toulouse à ceux – rassurants – de Lyon ou de Dijon.

Quant à la troisième question, celle de l'équipe gouvernementale, la victoire dimanche de Marylise Lebranchu à Morlaix et les propos de Jack Lang expliquant que sa *« défaite n'engageait que* [lui] *»* n'y changeront rien. Ce sont bien des ministres politiquement affaiblis qui vont désormais devoir faire face à une opposition ragaillardie à l'Assemblée nationale, ou, comme Mme Guigou, aux impatiences sociales de certaines catégories socioprofessionnelles. M. Jospin peut-il affronter les échéances électorales de 2002 à la tête d'une équipe qui incarne les défaites de 2001 ?

Pascale Robert-Diard

L'opposition se proclame « majoritaire en France »

ON NE LES AVAIT guère vus ou entendus pendant cette campagne municipale, mais dimanche, sur les écrans de télévision, ils avaient retrouvé leur assurance. Face aux mines défaites de leurs homologues de gauche, les dirigeants de l'opposition ont savouré la longue série d'annonces des succès municipaux de la droite. D'enjeu local, le scrutin est alors devenu leçon nationale. *« La France répond "non" à la gauche Jospin. Les ministres du gouvernement, les principaux représentants emblématiques de ce gouvernement rencontrent une défaite très importante »*, s'est réjoui François Bayrou, président de l'UDF. *« L'image du gouvernement est sérieusement écornée »*, a renchéri François d'Aubert (DL), tandis que Michèle Alliot-Marie, présidente du RPR, lisait dans ces résultats *« un rejet d'un système qui n'est pas moderne, d'une façon de gérer la France qui est trop réglementée et qui ne permet pas aux gens de s'exprimer et d'exister sur le plan local »*.

Pour l'opposition, le second tour des élections municipales a amplifié les bonnes nouvelles du 11 mars. *« La droite est majoritaire en France »*, assurait François Fillon, porte-parole du RPR. Les succès à Strasbourg, Blois, Quimper, Orléans, Aix-en-Provence, Nîmes ou Evreux sont venus opportunément atténuer la défaite à Paris – *« C'est rageant »*, a reconnu la députée RPR, Roselyne Bachelot – et à Lyon. *« Cela montre que dans la France, qui ne se résume ni à Lyon ni à Paris, les valeurs que nous défendons sont majoritaires. Il faut que l'union de la droite s'impose et que nous puissions la transformer en victoire aux législatives et à la présidentielle de 2002 »*, a observé Alain Juppé.

L'ancien premier ministre de Jacques Chirac n'est pas le seul à avoir ainsi voulu donner sa feuille de route à l'opposition. Réélu dans le 15e arrondissement de Paris, Edouard Balladur a appelé la droite à *« reconnaître ses erreurs »* et à *« en tirer les conséquences »*. Au sein de l'opposition, tous ne font pas pour autant la même lecture des résultats. Si la plupart des dirigeants proches de Jacques Chirac ont tout fait pour relativiser la portée de la perte de Paris et de Lyon, il en est un au moins qui a désigné un responsable. *« C'est un problème chiraco-chiraquien, RPR-RPR »*, qui est à l'origine de la défaite de la droite dans la capitale, a affirmé Alain Madelin, président de Démocratie libérale.

Car pour M. Madelin, comme pour M. Bayrou, le 18 mars livre un autre enseignement. Les deux futurs rivaux à l'élection présidentielle, Jacques Chirac et Lionel Jospin, sortent blessés de ces municipales. Contraint à la modestie dimanche soir en raison du résultat à Lyon, fief UDF, M. Bayrou ne va pas manquer de faire valoir les succès de son parti à Orléans, à Blois, à Strasbourg et à Rouen. Et, comme M. Madelin, il ne manquera pas de trouver, dans les résultats de dimanche, une raison supplémentaire au bien fondé de ses ambitions présidentielles.

Service France

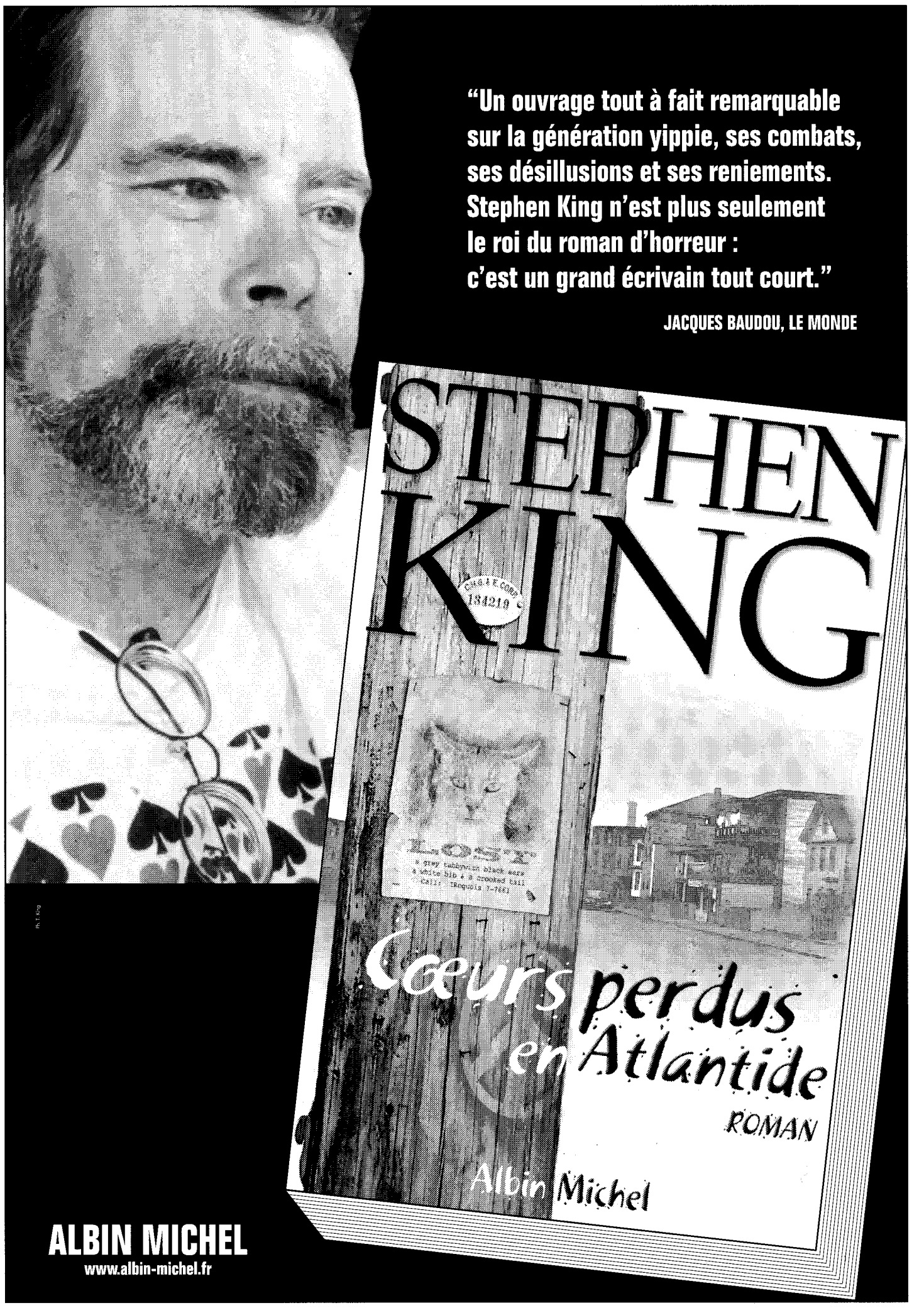

François Hollande rappelle à Lionel Jospin le souci de la « justice sociale »

Le Parti socialiste souligne la « sanction » infligée à « ceux qui ont organisé le système à Paris »

Si le solde des municipales est négatif pour le PS dans les villes de plus de 15 000 habitants, les victoires remportées à Paris et à Lyon permettent à son premier secrétaire, François Hollande, d'affirmer que *« tout est ouvert »* dans la perspective des élections (législatives et présidentielle) de 2002. Dans les élections cantonales, le bilan est en demi-teinte. Alain Richard, ministre de la défense, échoue à conquérir le Val-d'Oise.

HEUREUSEMENT qu'il y a Paris et Lyon ! Sans ces victoires qualifiées dimanche soir d'*« historiques »* par François Hollande, dans un siège du Parti socialiste où l'ambiance était morose, la principale force de la majorité gouvernementale aurait peu de raisons de se glorifier des élections municipales et cantonales. En 1995, dans les villes de plus de 20 000 habitants, le PS avait exactement équilibré gains et pertes. Il en va différemment de la cuvée 2001, plus déséquilibrée : sur 177 villes de plus de 15 000 habitants (moins Guadeloupe et Polynésie), le PS en gagne trente-quatre, vingt-deux sur la droite – dont Paris et Lyon – et douze sur ses alliés de gauche. Mais il en perd quarante et une (trente-six au profit de la droite et cinq des autres partis de gauche). Il en résulte un solde négatif de sept villes. Le bilan est en demi-teinte aussi pour les élections cantonales où le PS gagne cinq départements – Eure, Creuse, Isère, Vaucluse, Haute-Saône – mais en perd deux (Ardèche et Meurthe-et-Moselle) et ne parvient pas à conquérir la Corrèze, la Drôme ou le Val-d'Oise, où le ministre de la défense Alain Richard est battu.

Alors que certains, comme... Jack Lang, avaient prédit un *« séisme »* politique en cas de victoire à Paris, le doublé avec Lyon apparaît comme un très beau lot de consolation dans un paysage provincial très chahuté. Ce double succès a toutefois permis à M. Hollande, vainqueur à Tulle, autre fief de la « chiraquie », de mettre en cause directement Jacques Chirac, en soulignant qu'*« une des leçons du scrutin est que ceux qui ont organisé le système à Paris et rassemblé les droites à Lyon ont été durement sanctionnés »*. Il n'empêche : les défaites de Catherine Trautmann à Strasbourg, de Jack Lang à Blois, d'Yvon Robert à Rouen, de Jean-Pierre Sueur à Orléans, d'Yvette Roudy à Lisieux, de Jean Auroux à Roanne, de Roland Garrigues à Montauban ou de Jean-Claude Joseph à Quimper sont douloureusement ressenties. D'autres pertes sont également sévères : Saint-Brieuc, Aix-en-Provence, Châteauroux, Bourg-en-Bresse, Chartres, Vienne, Vanves, Beauvais, Castres.

Dans un bon nombre de défaites, le PS paie la facture de ses dissidences (Strasbourg, Lisieux, Roanne, Plaisir dans les Yvelines). A Béthune, Jacques Mellick est battu par le maire sortant, Bernard Seux. Mais le premier avait l'appui de l'appareil fédéral et le second n'était pas investi par le PS... A Istres, l'ancien patron de la fédération des Bouches-du-Rhône, François Bernardini, exclu du PS, est élu maire, mais battu aux cantonales. Les divisions internes expliquent aussi la cinquième défaite de Louis Mexandeau à Caen. D'autres défaites l'interrogent sur ses alliances (comme à Epinay-sur-Seine, où le maintien des Verts fait chuter Bruno Le Roux) ou sur son incapacité à capter les voix de l'extrême gauche (Orléans, Saint-Brieuc), ou des abstentionnistes (Rouen).

RELÈVE DE GÉNÉRATION

L'autre déception du PS concerne les résultats de jeunes « quadras » dont le succès municipal aurait pu préfigurer une relève générationnelle aux législatives de 2002. Adeline Hazan échoue d'assez peu à Reims quand Pierre Moscovici se casse les ailes à Montbéliard. Trois espoirs socialistes perdent leurs mairies : Christian Martin à Draguignan, Régis Passerieux à Agde (Hérault) et M. Le Roux à Epinay. Alors qu'ils devraient désigner leurs candidats aux législatives à la fin de l'année, les socialistes alignent toutefois parmi les nouveaux maires des élus qui peuvent incarner cette nouvelle génération : François Cuillandre à Brest, où il succède au PS Pierre Maille, François Rebsamen à Dijon, Alain Veyret à Agen, Guy Férez à Auxerre, Philippe Kaltenbach à Clamart ou encore Rémi Pauvros à Maubeuge.

Aux victoires sur la droite – Amboise, Salon-de-Provence ou encore Eragny dans le Val-d'Oise, où Dominique Gillot l'emporte d'une très courte tête – s'ajoutent les villes que le PS craignait de perdre et qu'il a conservées aisément, comme Tours et Dunkerque. M. Hollande a rajouté dans sa musette l'élection du divers gauche Simon Renucci à Ajaccio, ou encore le basculement de la communauté urbaine de Bordeaux. D'autres succès ont été enregistrés au détriment des alliés (comme à Aurillac et Pantin). Mais au Mans, la transition se fait sans encombres entre l'ex-communiste Robert Jarry et le député PS Jean-Claude Boulard.

De premiers enseignements seront tirés rapidement, sur les rapports de force au sein de la majorité, avec le nouveau déclin du PC et la bonne tenue des Verts, ou encore sur l'application du non-cumul des mandats. M. Hollande a déjà pressé Lionel Jospin de ne pas changer de règle. Le premier secrétaire du PS lui a aussi rappelé le souci de la *« justice sociale »*. Car, a-t-il souligné, pour 2002, *« tout est ouvert »*, ces résultats ne permettant d'*« anticiper ni le succès ni l'échec »*.

Michel Noblecourt

Les Verts nourrissent des espoirs nouveaux pour l'élection présidentielle

Ils font une entrée massive dans les municipalités

PAS DE CONFÉRENCE de presse comme prévu, peu de déclarations. Dominique Voynet s'est faite toute petite au soir du 18 mars, se contentant, au QG de Bertrand Delanoë, de présenter *« ses enfants »*, Yves Contassot et Denis Baupin, à Lionel Jospin. Le premier ministre a trouvé *« bien grands »* les futurs adjoints dans l'équipe de Bertrand Delanoë.

Les lieutenants de la ministre de l'environnement, en revanche, ne se sont pas privés de tirer les conclusions de ce second tour qui a confirmé les bonnes surprises du premier. Comme c'était prévisible, Noël Mamère est réélu maire de Bègles (Gironde) et Jacques Boutault deviendra dans quelques jours maire du 2e arrondissement à Paris. Avec François Garay, les Verts ont aussi gagné les Mureaux (Yvelines), une ville de 31 700 habitants, soit davantage que Saumur (29 000 habitants), remportée au premier tour par Jean-Michel Marchand et que Bègles (22 000 habitants). Moins importante démographiquement, la victoire de L'Ile-Saint-Denis (Seine-Saint-Denis, 6 800 habitants) obtenue par le Vert Michel Bourgain à la tête d'une liste « citoyenne » a également fait très plaisir aux Verts.

Ces maires s'ajoutent aux quatorze déjà élus au premier tour, sans compter une entrée massive dans les exécutifs, par rapport à 1995. Les élections cantonales confirment cette implantation. Des conseillers généraux Verts ont fait leur apparition notamment en Charente, dans les Hauts-de-Seine, à Montreuil et à Pantin en Seine-Saint-Denis, dans l'Hérault, en Haute-Loire et surtout en Isère (*lire page 13*).

« Les résultats de Paris et de Lyon, nous y sommes quand même pour quelque chose », a rappelé Jean-Luc Bennahmias, secrétaire national des Verts. Dans la capitale, les Verts avaient choisi l'autonomie qui leur permet aujourd'hui de s'imposer comme la deuxième force à côté du PS. A Lyon, Gérard Collomb ne peut ignorer le poids des Verts, bien implantés, comme Gilles Buna dans le 1er arrondissement. *« Quand il y a eu de bons accords, que l'on ne s'est pas moqué des Verts, les reports se sont bien faits et tout le monde a été gagnant »*, souligne M. Bennahmias. Selon lui, Paris a été exemplaire, de ce point de vue. C'est aussi le cas à Lille, même si Martine Aubry, élue avec le soutien des Verts, n'a pas fait le plein des voix de gauche. Autre exemple, Besançon, où le socialiste Jean-Louis Fousseret a offert aux Verts 13 places, dont 10 éligibles sur sa liste.

REPORTS MÉDIOCRES

A contrario, Rouen ou Epinay ont été perdues par les socialistes Alain Robert et Bruno Le Roux, en raison d'une mauvaise entente avec les Verts, soulignent ces derniers. De même à Belfort, si les conséquences sont loin d'être aussi lourdes pour Jean-Pierre Chevènement, qui conserve sa ville au second tour, il est indéniable que les reports de voix Vertes en sa faveur ont été médiocres. Les Verts ont également continué à tailler des croupières au PCF, comme à Pantin où ils ont aidé le PS à prendre la ville au PCF, ou à Montreuil.

« Les discussions sur le contrat de mandature et sur les circonscriptions que nous voulons pour les législatives, à l'évidence un groupe parlementaire, vont être plus difficiles », prévoit le secrétaire national des Verts. *« Le mieux ce serait tout de même de rediscuter d'une dose de proportionnelle, il est encore temps »*, ajoute M. Bennahmias. Quant à Noël Mamère qui voit *« se dessiner les contours d'une gauche nouvelle, verte et citoyenne »*, il prévoit la fin *« de l'écrabouillage des partis par la bipolarisation »*. Autrement dit, l'espoir pour les Verts de sortir, à la présidentielle, de leur score de 3,3 %. *« Je vois mal comment le PC et le PS pourraient nous dire que c'est une candidature de témoignage »*, conclut Yves Cochet.

Béatrice Gurrey

Le Parti communiste enregistre un revers inquiétant avant les législatives

AU SOIR du 18 mars, hormis l'Ile-de-France et le Nord - Pas-de-Calais, les Bouches-du-Rhône et l'Isère, et, dans une moindre mesure, la Seine-Maritime et le Rhône, le communisme municipal a vécu. Même dans leurs pronostics les plus alarmistes, les dirigeants de la Place du Colonel-Fabien n'osaient pas imaginer une telle déroute. Robert Hue l'a d'emblée reconnu, en déclarant, dimanche 18 mars, que ce second tour des élections municipales était *« une mauvaise soirée pour la gauche »*. Le PCF ne gère plus que 31 villes de plus de 30 000 habitants – dont 22 en banlieue parisienne –, contre 41 à l'issue du second tour de 1995.

Le PCF a perdu au second tour Nîmes, mais aussi Argenteuil, Colombes, Evreux, La Seyne-sur-Mer, Dieppe, La Ciotat, Sète et Tarbes, Pantin et Trappes – ces deux dernières villes au profit du PS –, qui s'ajoutent à Drancy et à Montluçon, conquises par la droite la semaine précédente. A cela s'ajoute la perte de la majorité départementale de gauche dans l'Allier, illustrée par la défaite de Jean-Claude Mairal, le président communiste du conseil général dans le canton de Moulins-Sud. A l'actif de son bilan, le parti de Robert Hue ne peut inscrire que les victoires d'Hervé Schiavetti, à Arles, une ville arrachée au PS, dans une primaire sauvage, par un communiste dissident et celle de Stéphane Gatignon, à Sevran, conquise sur la droite par un communiste proche des refondateurs.

Les revers électoraux du PCF mettent surtout en valeur une carte de son implantation de plus en plus réduite à une peau de chagrin. Et, à un an des élections législatives, c'est la question même d'un groupe communiste à l'Assemblée nationale qui peut d'ores et déjà se poser.

Au premier tour, Jean-Claude Sandrier, député communiste du Cher, avait échoué à reprendre Bourges à la droite, tout comme Patrick Malavieille, député du Gard, à Alès. Mais, cette fois, ce sont des députés, maires sortants, qui sont battus : Alain Clary à Nîmes, François Liberti à Sète, Christian Cuvilliez à Dieppe, Bernard Outin à Firminy. A ces défaites s'ajoute celle, plus attendue, du député de Seine-Maritime Daniel Paul au Havre, face au maire sortant Antoine Rufenacht.

ABSENCE DE RENOUVELLEMENT

Le Parti communiste a perdu les six villes reconquises en 1995, sans regagner aucune des douze municipalités de plus de 20 000 habitants qu'il avait laissées à la droite cette année-là. Il échoue notamment dans toutes les villes où il l'avait emporté dans le cadre de triangulaires ou de quadrangulaires liées au maintien de l'extrême droite. Cela se constate à Nîmes, La Ciotat, La Seyne-sur-Mer, Miramas, etc. Plusieurs de ses revers électoraux sont également dus à l'absence de renouvellement de l'équipe en place et à l'âge avancé du maire sortant qui se représentait. C'est vrai pour Colombes, Tarbes et Evreux, où Jean-Louis Debré (RPR) l'emporte sur le septuagénaire Roland Plaisance.

Plus inquiétantes pour le PCF sont les pertes de villes de plus de 15 000 habitants qui le font disparaître de certaines régions : c'est en particulier exact avec Lanester dans le Morbihan, Passy en Haute-Savoie, Saint-Claude dans le Jura, La Seyne-sur-Mer et La Garde dans le Var, qui suivent la défaite, dès le premier tour, à La Trinité dans les Alpes-Maritimes. Avec les échecs subis à Argenteuil et Goussainville, dans le Val-d'Oise, à Vigneux dans l'Essonne, et à Trappes et Saint-Cyr-l'Ecole, dans les Yvelines, le PCF ne dirige désormais plus que deux villes de plus de 20 000 habitants dans toute la grande couronne d'Ile-de-France : Bezons et Grigny.

Dans le Nord et le Pas-de-Calais, où le PCF résiste plutôt bien avec, notamment, la victoire de Jacky Hénin à Calais, (57,8 % des voix), il voit toutefois son influence battue en brèche, avec les pertes de Carvin, passée au PS, et d'Auchel, dès le premier tour. Dans le Nord, ce sont Fourmies et Sin-le-Noble, deuxième ville du Douaisis, où LO s'était maintenue, qui ont été conquises par la droite. Même dans ses bastions de la petite couronne parisienne, le PCF est ébranlé. Dans les Hauts-de-Seine, il conserve Nanterre, Bagneux, Malakoff et Gennevilliers, mais perd Colombes. Dans le Val-de-Marne, il continue de gérer onze villes, la perte de Villeneuve-le-Roi étant compensée par la victoire à La Queue-en-Brie. Enfin, sur les dix-sept villes qu'il contrôlait en Seine-Saint-Denis, le Parti communiste en concède une à la droite, Drancy, une au PS, Pantin, et une aux Verts, L'Île-Saint-Denis, mais en conserve quatorze plus une, Sevran.

Alain Beuve-Méry

Jean-Louis Schneiter : « M. Chirac m'a dit que Reims était un exemple »

REIMS
de notre envoyé spécial

C'est la victoire de l'homme qui avala des couleuvres. Le voici marchant, à 20 heures, dans un couloir de la mairie, fumant cigarillo sur cigarillo et buvant du champagne dans un verre sans pied. *« Maintenant, vous allez arrêter de fumer, monsieur le maire »*, lui lance une Rémoise. Une autre main l'attrape et lui tend un téléphone portable : *« C'est monsieur Chirac. »* Jean-Louis Schneiter (divers droite, ex-UDF) s'enferme dans son bureau. Il en ressort les traits apaisés. *« Il m'a félicité en des termes chaleureux. Il a l'air satisfait de la tournure des résultats dans de nombreuses villes de France. Il m'a dit que Reims était un exemple pour la France. La droite unie peut gagner et gouverner la France. Il est indispensable que tout le monde se réconcilie. »*

REPORTAGE

Pour la gauche, c'est à la fois une défaite et un bond en avant inouï

Des couleuvres, Jean-Louis Schneiter en a avalées. Il y a quelques années, alors qu'il était adjoint à l'urbanisme, il dut enterrer son projet de tramway : le lobby des commerçants du centre-ville avait fini par convaincre le maire (RPR), Jean Falala, de l'abandonner. Quand ce dernier démissionne pour des raisons de santé, M. Schneiter devient maire par intérim. Mais Jean Falala n'a pas dit son dernier mot : pour les municipales, il le désavoue et désigne son dauphin en la personne de Jean-Claude Thomas, député RPR. Au premier tour, les deux hommes engagent un combat fratricide. A gauche, on se met à rêver.

Arrivée en 1997, la « Parisienne », Adeline Hazan, ancienne présidente du Syndicat de la magistrature et secrétaire nationale du PS pour les questions de société, a réussi son implantation. Elle visite les cités, propose d'installer des conseils de quartier, fédère la gauche plurielle et martèle son credo : *« Discutons, écoutons, rénovons la démocratie locale. »* Au lendemain du premier tour, M. Thomas retire sa liste. Quelques jours plus tard, il demande du bout des lèvres de tout faire pour éviter l'élection d'*« une socialo-communiste »*.

Dimanche, au QG du PS, à deux pas de la mairie, les militants frémissent quelques secondes. Les premiers décomptes établissent une légère avance pour Adeline Hazan. Mais bientôt les *« bureaux bleus »* surpassent les *« bureaux roses »* : 51,5 % pour M. Schneiter, 48,5 % pour Mme Hazan. Pour la gauche, c'est une défaite et un bond en avant inouï : lors du dernier scrutin municipal, elle totalisait à peine 25 %. *« Près d'un Rémois sur deux a montré sa volonté de changement. C'est quelque chose qu'il faut capitaliser. Malheureusement, les gens qui vivent dans des conditions indécentes dans certains quartiers ont perdu l'habitude qu'on leur demande leur avis. Ils ne sont pas allés voter. Mais nous avons fait une campagne merveilleuse »*, lance Mme Hazan à ses partisans, qui l'escortent jusqu'à la salle des fêtes de la mairie en chantant : *« Ce n'est qu'un début, continuons le combat. »* *« Adeline, à Paris ! »*, répliquent les troupes de M. Schneiter. Une électrice de droite confie à une amie : *« Moi qui croyais à un raz de marée rose, c'est marrant, ça a foiré. »*

Dominique Le Guilledoux

► www.lemonde.fr/reims

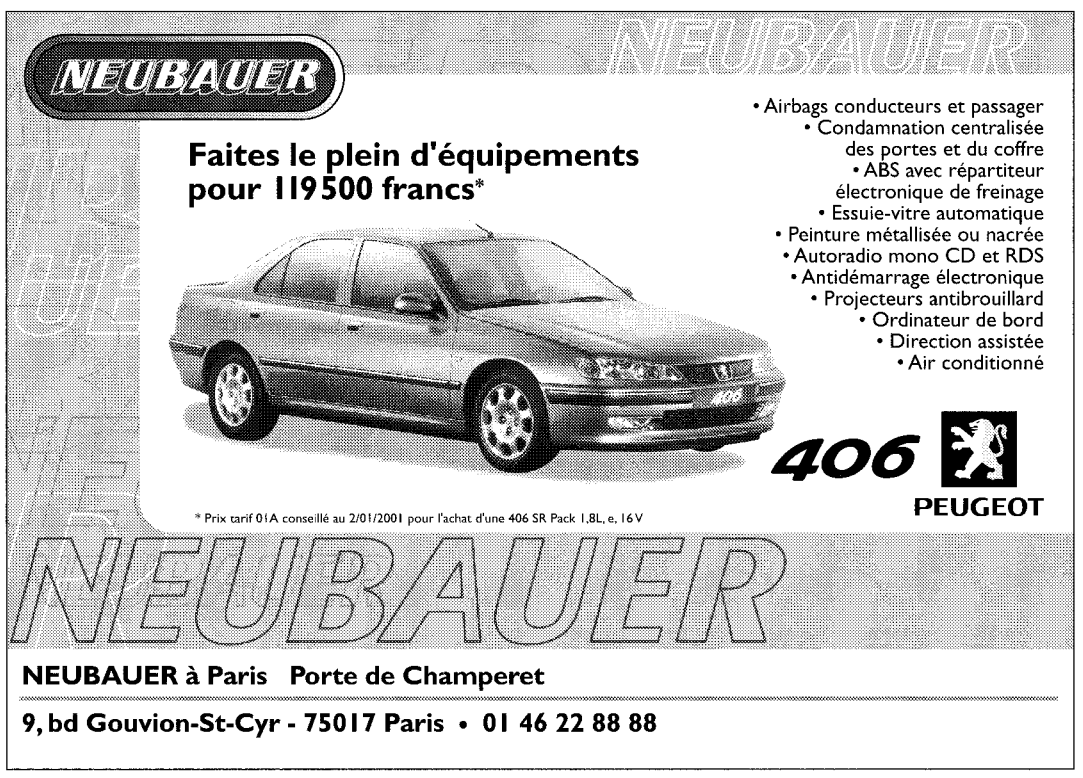

La gauche met fin à un siècle de domination de la droite à Paris

Les listes conduites par Bertrand Delanoë (PS) ont gardé les six arrondissements conquis en 1995 et en ont emporté huit autres. Philippe Séguin (RPR), dont le score reste en deçà de 25 % dans le 18e, souligne que la droite, minoritaire en sièges, reste majoritaire en voix dans l'ensemble de la capitale

En ajoutant huit arrondissements aux six qu'elle avait déjà conquis en 1995, la gauche remporte une victoire historique à Paris, où elle met fin à un siècle de domination de la droite au conseil municipal. La participation au scrutin a augmenté, atteignant 64,13 % contre 62,45 % le 11 mars. Cette mobilisation de l'électorat a particulièrement profité à la gauche dans les arrondissements qu'elle détenait déjà, mais aussi dans les arrondissements, notamment le 9e et le 12e, où les résultats du premier tour laissaient régner l'incertitude. Philippe Séguin, tête de liste RPR, dont le score personnel dans le 18e, face au ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, ne dépasse pas 25 %, souligne que, sur l'ensemble de la capitale, la droite devance légèrement la gauche en nombre de suffrages exprimés. Elle disposera de 71 sièges au conseil de Paris, dont 12 tibéristes et 4 divers droite. Les socialistes compteront 49 élus, et leurs alliés, 43. Avec 23 conseillers, les Verts pourront peser fortement sur les choix de la nouvelle majorité municipale.

LA GAUCHE a donc remporté une victoire historique à Paris et mis un terme, le 18 mars, à un siècle de domination de la droite dans la capitale. Ce succès était inscrit dans les résultats du premier tour puisque les listes du socialiste Bertrand Delanoë, avec lesquelles les Verts avaient fusionné dès le lendemain du premier tour, devançaient l'ensemble de la droite, séguiniste et tibériste, dans douze des vingt arrondissements parisiens, ce qui devait leur assurer la majorité au Conseil de Paris. Encore fallait-il confirmer ces résultats au second tour. La gauche y est parvenue en mobilisant davantage ses partisans dans les arrondissements les plus disputés, alors même que la participation a progressé, dans l'ensemble de la capitale de plus de 1 point, à 64,13 %, contre 62,45 % le 11 mars.

> Les socialistes compteront 49 élus, leurs alliés 43 : 23 Verts, 11 communistes, 7 chevènementistes et 2 radicaux de gauche

La gauche a, tout d'abord, conservé haut la main les six arrondissements conquis en 1995. Dans les 3e, 10e, 11e, 18e, 19e et 20e, elle l'emporte en effet largement, avec plus de 60 % des suffrages exprimés et un record (65,3 %) dans le 3e, où le maire socialiste, Pierre Aidenbaum, et son concurrent Verts, Yves Contassot, ont surmonté leurs controverses d'avant-premier tour. Dans ces six arrondissements, la gauche a progressé de 4 à 10 points entre les deux tours, rassemblant, voire dépassant, le total des voix des socialistes, des Verts et de l'extrême gauche du premier tour. Dans le 18e, la forte progression de la gauche, conduite par le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, ne permet pas à Philippe Séguin (RPR) de passer la barre des 25 % des voix.

Les listes se réclamant de Bertrand Delanoë ont, en outre, gagné les six arrondissements où elles devançaient les listes de droite au soir du 11 mars. Alors que le rapport des forces était extrêmement serré dans le 2e, c'est finalement la liste conduite par Pierre Shapira (PS) qui l'emporte, progressant d'un tour à l'autre de 382 voix alors que l'ensemble des listes de droite n'ont amélioré que de 223 voix leur score du premier tour ; la maire sortante, Benoîte Taffin (div. d.), devra céder sa mairie à un jeune Verts, Jacques Boutault, comme cela a été convenu entre les socialistes et les écologistes au lendemain du premier tour. Dans le 4e arrondissement, Dominique Bertinotti (PS) devance nettement le tibériste Laurent Dominati, qui n'a pu remonter son handicap, malgré une mobilisation un peu plus forte des abstentionnistes du 11 mars.

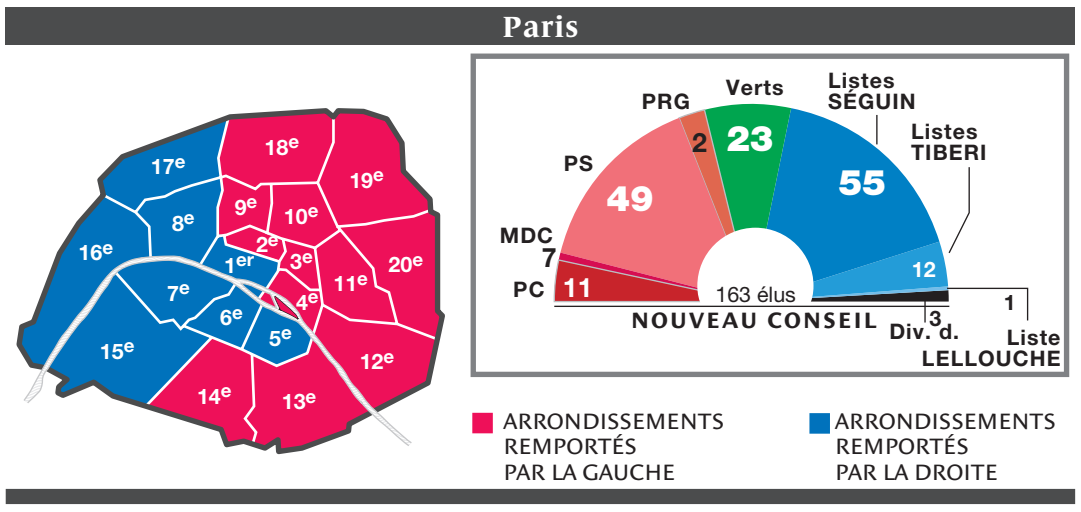

Dans le 9e, le seul arrondissement où séguinistes (Pierre Lellouche) et tibéristes (Vincent Reina) avaient fusionné leurs listes, le socialiste Jacques Bravo l'emporte en recueillant 1 124 suffrages de plus que la gauche le 11 mars, quand la droite ne progresse que de 788 voix. Dans l'autre arrondissement où le scrutin était très incertain – le 12e – la gauche l'emporte également, malgré une mobilisation un peu plus forte des partisans du maire sortant, Jean-François Pernin (UDF). Dans le 13e, Jacques Toubon (RPR) devra céder sa mairie à Serge Blisko (PS) : près de 7 000 électeurs de gauche supplémentaires se sont déplacés par rapport au premier tour, contre à peine 4 000 électeurs de droite supplémentaires. De même dans le 14e, l'augmentation de la participation a bénéficié au socialiste Pierre Castagnou, qui l'emporte nettement.

Les deux points de résistance dans le centre de la capitale sont deux arrondissements « tibéristes ». C'est évidemment le cas du 5e, fief du maire sortant, et où Jean Tiberi est réélu avec plus de 53 % des suffrages, en dépit d'une bonne mobilisation de la gauche. C'est aussi le cas dans le 1er arrondissement, où Jean-François Legaret s'impose. Quant aux arrondissements « bourgeois », ils sont d'autant plus largement conservés par la droite que la gauche n'est guère parvenue à améliorer sa mobilisation : c'est le cas du 7e, du 8e, du 16e, du 15e – où Edouard Balladur devance largement la socialiste Anne Hidalgo – et du 17e, où Françoise de Panafieu franchit le seuil de 50 %, tandis que Clémentine Autain et la gauche plafonnent par rapport au premier tour.

Faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Philippe Séguin n'a pas manqué de souligner que, sur l'ensemble de la capitale, la droite devance légèrement la gauche en nombre de suffrages exprimés : les listes se réclamant du chef de file de la droite, de Jean Tiberi ou de candidat divers droite ont, en effet, recueilli un total de 318 099 voix, contre 313 075 à la gauche. Il reste que le mode de scrutin – qui fixe le nombre de conseillers de Paris et leur répartition en fonction des résultats dans chaque arrondissement – assure à Bertrand Delanoë et à ses alliés une très nette majorité au conseil de Paris. Ils y détenaient 63 sièges sur 163 depuis 1995. Ils y sont désormais assurés de 92 sièges, contre 71 à la droite. Aux gains importants résultant des victoires dans les six arrondissements gagnés, s'ajoutent 6 sièges grappillés du fait des bons résultats, soit dans des arrondissements de droite (5e, 7e, 17e) soit dans des arrondissements déjà acquis à la gauche (11e, 19e et 20e).

Dans chaque camp, cependant, la situation n'est pas homogène. A gauche, Bertrand Delanoë se trouve à la tête d'une majorité très composite : les socialistes ne disposeront que de 49 élus au conseil de Paris, alors que leurs alliés en compteront 43, dont 23 Verts, 11 communistes, 7 chevènementistes et 2 radicaux de gauche. Les Verts, en particulier, sont en position de peser fortement sur les choix de la nouvelle municipalité. Quant à la droite, elle reste divisée : Jean Tiberi compte 12 élus fidèles, et rien n'indique qu'il ne trouvera pas du renfort parmi les 55 élus des listes se réclamant de M. Séguin ou les 4 divers droite. La victoire de la gauche ne sera pas forcément facile à gérer. La défaite de la droite pas évidente à digérer.

Gérard Courtois

Dans un concert de cliquetis, les vainqueurs scandent : « On a les clefs, on a les clefs ! »

REPORTAGE

> La gauche exulte. Sa victoire « capitale » ne saurait être ternie par quelques déroutes régionales

JEAN TIBERI, chez lui, a bel et bien gagné. Rien n'est encore officiel, bien sûr, mais ses partisans n'en doutent pas une seconde. *« Imbattable,* disent-ils. *Il était imbattable. »* Les premiers chiffres sortis du bureau de vote numéro 1 confirment leur optimisme : 365 voix pour la liste Tiberi, 250 pour celle de Lyne Cohen-Solal... Ils sourient, l'air blasé : *« Puisqu'on vous dit que ce sera un triomphe ! »*

Bien sûr, ils jouent le jeu, prennent des notes, échangent quelques pourcentages. Mais sans fièvre aucune. Comment pourrait-il en être autrement, lâchent-ils, un brin condescendants ? N'ont-ils pas *« le meilleur maire »* ? *« Le plus sobre et le plus solide »* ? Le plus fidèle, surtout, assurent-ils, fiers de raconter comment *« Jean »* n'omettait jamais d'inviter ses amis du 5e aux fêtes, cocktails, expositions de l'Hôtel de Ville. Comment on pouvait toujours le solliciter pour un emploi d'été pour le fils, un stage pour la fille, un logement pour un neveu... Pareille fidélité mérite récompense. Quand le chef blessé revient en son village, affirme solennellement une tibériste attendant son héros, on se doit de le fêter, le chérir, l'épauler et faire bloc. Faire bloc contre tout le monde en dehors du village : les ennemis déclarés et puis les officieux, les faux frères, les faux-culs... *« Et ne rien oublier des attaques, offenses ou trahisons. Le 5e, plus que jamais, sera un îlot isolé, dans Paris passé entre les mains de l'ennemi. Un îlot de résistance, un village de Gaulois ! Avec un chef admirable, qui retrouve son assise, honnis par la gauche, détesté par la droite, adoré de ses villageois. »*

Voilà. Et tout est dit, ou presque, de cet imbroglio de sentiments que manifestera ce soir le *« petit peuple »* de Tiberi. De la joie devant la victoire personnelle du maire sur son arrondissement ; de l'inquiétude, aussi, devant les conséquences d'une défaite globale de la droite sur Paris ; de la satisfaction un peu perverse devant l'échec personnel de Séguin ; de la rancœur et de la haine, au souvenir des derniers mois de la campagne ; et de la rancune à l'égard de l'état-major RPR, de Michèle Alliot-Marie et même de... Jacques Chirac. Oui, c'est peut-être le plus fascinant à côté de cet attachement exprimé pour leur cher Jean. La rancune, la colère, à l'égard du président. *« C'est quand même cet ingrat qui nous a mis dans la panade ! »*, clame un restaurateur de la rue Mouffetard. *« Un cynique qui n'a créé le RPR que pour parvenir à la présidence »*, embraye un commerçant partisan d'une dissolution du parti. *« Un nul, qui aura livré la France aux socialistes en trahissant ses amitiés et en perdant son honneur. »* Ambiance, ambiance...

Dans la mairie du 12e, la soirée a commencé tristounette. Certains griffonnent des chiffres, se mordent les lèvres, ou commentent le sale temps qui s'abat sur les villes de gauche. Vers 22 heures, l'embellie point. Sur 54 bureaux, la gauche plurielle tient la tête. Un quart d'heure plus tard, les premiers *« on a gagné ! »* fusent. Lorsque Michèle Blumenthal, tête de liste socialiste, apparaît dans les escaliers, les badauds sont devenus foule en transe et la candidate-élue, tiraillée, étouffée, frise la syncope. Alors qu'éclate *La Marseillaise* suivie de *L'Internationale,* elle balbutie des remerciements tandis que son mari résume l'épopée : *« Un rêve d'un quart de siècle ! Nous habitons le quartier depuis vingt-sept ans et Michèle enseigne l'histoire-géo depuis trente ans au lycée d'Orient. C'est la victoire d'une militante de terrain. »*

Dans le 9e aussi, le PS se met à respirer, même si Jacques Bravo, son chef de file, le nez dans les chiffres, calme encore les ardeurs de ses supporters. Pourtant, le voilà presque maire d'un arrondissement stratégique où le séguiniste Pierre Lellouche et le tibériste Vincent Reina ont fusionné sans états d'âme après des mois de guerre fratricide. Des bouchons de champagne sautent et la secrétaire d'Etat au budget, Florence Parly (14e sur la liste), ose un franc sourire. *« Lellouche, c'est pas net ! »*, scandent des militants. L'intéressé n'est pas à la fête. Terré dans sa permanence de la rue Rodier, M. Lellouche rumine sa défaite en avalant un whisky et en grillant des cigarettes. *« Trop de haine accumulée, trop de haine...*, ressasse-t-il, *la spirale de la désunion a porté ses fruits. »* Amers.

A son QG de campagne, Bertrand Delanoë décompresse. La victoire de Paris s'est dessinée, arrondissement après arrondissement. Paris bascule ! Le voilà étourdi, ému, porté en triomphe jusqu'à une estrade. Alors, la main sur le cœur, il salue *« le choix exigeant des Parisiens pour le renouvellement de la culture démocratique »*. Et puis il disparaît. Tant d'amis arrivent pour le féliciter. Lionel Jospin et son épouse. Et puis Dominique Voynet, Catherine Tasca, François Hollande et Ségolène Royal. Lyne Cohen-Solal avale sa défaite : *« Le 5e, c'était la cerise sur le gâteau. On n'a pas la cerise, mais on a le gâteau ! »*

UN PHILIPPE SÉGUIN JOVIAL

Philippe Séguin doit bien, lui aussi, se résoudre à parler. Il apparaît à ses amis sur le coup de minuit moins le quart. Grise mine ? Non point. Sourire. Et comme un air de soulagement. N'est-il pas au fond majoritaire en voix ? Il l'explique en deux mots, défend sa cohérence. Aucun regret, bien sûr. Il cherche à s'éclipser. Et puis non, il revient vers les militants, embrasse, jovial...

Au cœur de Paris, la gauche exulte. Sa victoire « capitale » ne saurait être ternie par quelques déroutes régionales. *« Mai, mai Paris »*, chanterait Nougaro en contemplant les douze arrondissements qui s'affichent en rouge sur les écrans de télévision. Les grandes artères sont désertes. A trois jours du printemps, ni déferlement, ni carmagnole. Vingt ans après, la *« génération Delanoë »* n'est pas disposée à succomber au délire d'un certain 10 mai. Pourtant, comme Paris vaut bien une fête, c'est sur la place de l'Hôtel-de-Ville que les vainqueurs ont rendez-vous. Ils sont près de dix mille, jeunes pour la plupart, bravant une bruine de neige fondue, devant un podium géant monté à la hâte.

Qui a eu l'idée ? On ne sait. Une main a brandi et secoué un trousseau de clés et des milliers l'ont imité. Dans un formidable concert de cliquetis, un slogan pied de nez s'est inventé : *« On a les clefs, on a les clefs ! »*. Election sans effraction... Mais décidément c'est à la bonne franquette qu'on veut se la jouer, cette victoire historique. Et c'est l'accordéon – celui de Marc Perrone – qui donne le ton, gavroche, d'une kermesse vaguement héroïque. En chœur, on entonnera *Le Temps des cerises,* histoire de se rappeler que la Commune a commencé le 18 mars... 1871.

Celui que l'on aime surtout, ce soir, c'est l'improbable héros, Delanoë, réclamé sur l'air des lampions. Le voilà, il arrive, entouré de toutes ses têtes de liste aux sourires épanouis. Une ovation énorme, pour quelques paroles, parfaitement démystificatrices : *« Chers amis, je voulais juste vous faire la bise. On vous embrasse tous très fort et on embrasse Paris. Cette maison, ce sera votre maison. Que votre fête soit celle de la liberté et de la fraternité. Dès demain, pour vous et avec vous, au boulot ! »* Le futur maire est déjà reparti faire dans Paris un petit tour, dont chacun se plaît à espérer qu'il ne sera pas celui du propriétaire.

Robert Belleret et Annick Cojean

Les Verts devraient se tailler une large part dans la future équipe municipale

LE FUTUR maire de Paris, Bertrand Delanoë, tient à garder secrètes les tractations sur la composition de son gouvernement municipal. Dimanche soir, au QG de campagne, la consigne était strictement respectée : *« Bertrand Delanoë réfléchit encore*, s'excusaient les élus socialistes, *on nous a interdit d'en parler »*, assuraient les Verts. *« Rien n'est arrêté, et je n'ai pas l'habitude de négocier par médias interposés »*, tranchait, pour sa part, leur chef de file, Yves Contassot.

Mais M. Delanoë est un homme prévoyant. Il a évidemment beaucoup consulté et pris, depuis bien longtemps, le pouls des compétences et des envies de ses partenaires et colistiers. Le poids des différentes composantes de la gauche plurielle dans le futur exécutif municipal, – surtout celui des Verts –, a été longuement évoqué, et il a pesé lorsque s'est négocié l'accord de fusion pour le second tour, dans la nuit du 11 au 12 mars. Avec 23 conseillers de Paris, les Verts représentent un quart des élus de gauche du nouveau conseil. D'où leur revendication, exprimée sitôt connus les résultats du premier tour, d'avoir 7 à 8 adjoints au maire sur la trentaine dont Bertrand Delanoë souhaite s'entourer.

M. Delanoë a, de longue date, fixé les règles . Aucun maire d'arrondissement ne sera adjoint au maire et la parité sera strictement respectée. Les Verts devront se couler dans ce moule. Six postes d'adjoint, au moins, leur paraissent assurés. Leur chef de file, Yves Contassot, fort du bon score (22,8 %) qu'il a réalisé au premier tour face au maire (PS) du 3e, Pierre Aïdenbaum, devrait hériter d'une délégation importante. Il rêvait, en bon banquier, de celle des finances, mais Bertrand Delanoë a choisi de confier ce poste à l'ancien ministre des finances, Christian Sautter, élu dans le 12e, et qui travaille déjà depuis plusieurs semaines à l'élaboration du budget 2001 de la Ville. Du coup, Yves Contassot pourrait hériter d'une délégation liée à l'emploi et au développement économique. Un chapitre du « programme commun » élaboré avec les Verts s'intitule d'ailleurs « Emploi, développement économique et solidaire », – ce dernier adjectif ayant été ajouté par les Verts. Il a largement trait à la politique sociale chère à M. Contassot. Il semble désormais acquis que le chef de file des Verts dans le 20e arrondissement, Denis Baupin, par ailleurs porte-parole national du parti, devienne adjoint aux transports. Pénélope Komitès, ancienne directrice de Greenpeace France, élue dans le 12e, aurait l'environnement. La culture reviendrait à Christophe Girard, élu dans le 4e arrondissement, cadre supérieur chez LVMH et proche de nombreux socialistes. Enfin, Anne Le Strat (18e) et Danièle Auffray (14e), obtiendraient également toutes deux un poste d'adjointe, sans doute, pour l'une d'elles, les relations internationales.

> M. Contassot pourrait obtenir une délégation liée à l'emploi et au développement économique

C'est un proche de M. Delanoë, Jean-Pierre Caffet, adjoint de M. Vaillant et chargé du programme pendant la campagne qui devrait se voir confier le poste d'adjoint à l'urbanisme. Quant au poste de premier adjoint, c'est Anne Hidalgo, proche du premier secrétaire du PS, François Hollande, élue dans le 15e où elle a mené la vie dure à Edouard Balladur qui devrait l'occuper. Roger Madec, maire réélu du 19e arrondissement, briguait également ce poste. Il pourrait se voir confier une grosse délégation portant sur l'administration et les personnels de la ville et devenir, ainsi, une sorte de premier adjoint bis. Il abandonnerait, dans ce cas, la mairie du 19e, qui serait confiée à son premier adjoint (PS), François Dagnaud. D'autres élus socialistes devraient entrer dans le nouveau gouvernement municipal, comme Christophe Caresche, directeur de campagne de M. Delanoë, à la sécurité. Lyne Cohen-Solal, battue par Jean Tiberi dans le 5e, est également disponible, le nom d'Olga Trostiansky réélue dans le 10e, est évoqué pour la petite enfance, celui de Mireille Flam, réélue dans le 11e, pour les marchés publics, enfin Jean-Yves Mano, réélu dans le 16e, devrait s'occuper du logement.

Le premier secrétaire fédéral du PS, Patrick Bloche, devrait, pour sa part, présider le groupe socialiste dans lequel s'inscriraient les deux nouveaux conseillers de Paris issus du PRG, portant ainsi le groupe à 51 membres. Il succéderait à ce poste à M. Delanoë.

Christine Garin et Béatrice Gurrey

► www.lemonde.fr/paris

Philippe Séguin estime que les Parisiens ont voulu « sanctionner le passé »

Se déclarant satisfait d'avoir « gagné en voix », le candidat officiel de la droite observe des résultats « remarquables et méritoires ». Il a adressé ses vœux de réussite à Bertrand Delanoë

DANS UN AN et un jour, à un mois de l'élection présidentielle, Philippe Séguin sera-t-il toujours aussi content ? Nul ne sait : l'homme, bien que prévoyant, est imprévisible. Dimanche 18 mars, peu avant minuit, lorsqu'il est sorti de son QG de campagne, rue Saint-Dominique, dans le 7e arrondissement de Paris, on l'attendait sombre, forcément sombre, au vu des résultats. Il n'en fut rien.

Au premier tour – pour mémoire –, dix ou douze jeunes gens étaient restés « scotchés », la mine triste, devant un pauvre buffet, à la Maison de la chimie. Sept jours plus tard, même heure, même endroit, le buffet était toujours aussi triste, les militants toujours aussi jeunes, mais le candidat, lui, était remonté en diable.

« La droite et le centre sont majoritaires, ce soir, à Paris. Il est clair que si on avait procédé à une élection du maire de Paris au suffrage universel direct, je serais, ce soir, le maire de Paris », ne craint pas d'affirmer le candidat de l'union, qui n'est pas celui de la fusion. Le député des Vosges observe aussi des *« résultats remarquables et méritoires, qui marquent un retournement de la situation électorale qui n'avait cessé de se dégrader à Paris depuis 1995 »*.

Négligemment, il ajoute : *« Sans doute, nombre de Parisiens ont-ils souhaité davantage sanctionner le passé que nous rejoindre pour préparer l'avenir. »* Décidément très « fair play », M. Séguin adresse ses vœux de réussite à son concurrent socialiste, Bertrand Delanoë, et, comme il aime à le dire, *« les mots ont un sens »*, il précise, à toutes fins utiles : *« Il est clair qu'une nouvelle époque devait s'ouvrir à Paris. Une transition eût pu être ménagée, elle ne l'a pas été. »*

Sa déclaration faite, M. Séguin se dirige, alors, comme une semaine auparavant, vers la sortie, mais, au moment d'entrer dans l'ascenseur, soudain il se ravise : *« Non, je reste ! »* M. Séguin reste. Il serre des mains, embrasse des joues, trinque avec les militants, nombreux, cette fois, qui se pressent autour de lui. *« Vous avez bien noté que ce qui était important dans ce que j'ai dit concernait le passé ? »*, s'inquiète-t-il. Certes, mais ce passé n'est pas vraiment daté, lui objecte-t-on. *« Ce sera le boulot des commentateurs »*, marmonne alors M. Séguin, en souriant.

TROIS MOTIFS DE SATISFACTION

Le désormais conseiller de Paris a, ce dimanche soir, trois motifs de satisfaction. Un : il est *« majoritaire en voix »*. Ce qui veut dire, en clair, que la droite, tibéristes compris, est majoritaire à Paris. Deux : la fusion des listes de Pierre Lellouche et de Vincent Reina, dans le 9e arrondissement, a lamentablement échoué, conformément à ses certitudes, maintes fois réaffirmées. Trois et mieux encore – si l'on peut dire –, la stratégie, honnie, de la fusion, vivement encouragée par le président de la République, s'est soldée par un échec de la droite à Lyon. Bref, avant de redescendre de son QG hyper-protégé, le chef de file de l'union RPR-UDF-DL à Paris s'est bardé d'un lot de réponses appropriées, à destination des « commentateurs » de l'Elysée.

Déjà, la présidente du RPR, Michèle Alliot-Marie, *« partagée entre joie et tristesse »*, évoque dans un communiqué les résultats de Paris en des termes qui, une fois encore, désavouent le candidat. *« Nos électeurs ont manifesté leur désapprobation de notre incapacité à réaliser une unité de candidature »*, persiste la députée des Pyrénées-Atlantiques, dont l'appel insistant à *« l'union »*, le 13 mars, à sa sortie de l'Elysée, était bien destiné à imposer la fusion.

M. Séguin n'en a cure. Il assure, après un temps de réflexion, qu'il sera désormais le chef de l'opposition à Paris ; mais surtout, beaucoup plus clairement, qu'il a *« gagné en voix »* dans une ville qu'il s'était promis de *« reconquérir »*.

Cette « victoire »-ci pourra-t-elle lui servir longtemps de viatique ? Après son score calamiteux du premier tour dans le 18e arrondissement, qui devait le priver, en toute vraisemblance, d'un brin d'autorité, le député des Vosges a tenu bon, une semaine durant. Mieux encore, il a su rebondir quand, dans un communiqué rédigé sur le coin d'une table du palais présidentiel, la dirigeante en titre du RPR a cru bon d'inviter les chefs de file de la droite parisienne à trouver, *« arrondissement par arrondissement »*, des *« accords d'union »*.

L'ancien président du RPR, appelé à la rescousse, en mai 1997, entre les deux tours d'élections législatives anticipées auxquelles il était résolument hostile, ira-t-il, pour autant, jusqu'à tirer les conséquences de ce lâchage ? C'est peu probable. Voilà onze ans, au moins, que M. Séguin défie Jacques Chirac, sans oser la rupture.

Jean-Louis Saux

A Ajaccio, Simon Renucci remporte une victoire historique pour la gauche

Ce succès met fin au règne de la droite depuis 1790

La liste d'union de la gauche conduite par Simon Renucci l'a emporté avec plus de 48 % des voix contre 42,66 % pour le maire sortant Marc Marcangeli. Une victoire rendue possible grâce aux ralliements de Charles Napoléon et de Paul-Antoine Luciani (PCF), qui se présentait au premier tour avec le PS et le Mouvement des citoyens.

« TWINGO », comme on appelle dans sa ville Marc Marcangeli à cause de ses yeux exorbités, a perdu Ajaccio. Et, avec lui, le puissant comité central bonapartiste, qui, allié avec la droite, tenait la cité impériale depuis 1790. Simon Renucci, qui se flatte d'être entré dans chaque maison d'Ajaccio, a été élu avec plus de 48 % des voix dans une ville qui a toujours voté à 60 % à droite. Une revanche sur l'Histoire que, dimanche 18 mars, la gauche a fêtée, de manière improvisée, comme s'il s'agissait du *« 10 mai 1981 d'Ajaccio »*.

Peu après 19 heures, dans la mairie, les nationalistes ont remplacé les supporters de M. Marcangeli et de Roland Francisci, le député (RPR) de Corse-du-Sud. Ils y ont recouvert la statue de Napoléon du drapeau à tête de Maure et chanté le *Dio vi salvi regina.* La gauche, unie au deuxième tour derrière M. Renucci et les radicaux de gauche, cherchait son hymne. Les communistes ont trouvé *Bella ciao.* Mais pour le véritable héros, celui dont le ralliement a permis la victoire (*Le Monde* du 17 mars), le prince Charles Napoléon, ex-socialiste à la tête d'une liste société civile, a entonné *l'Ajaccienne* : *« Napoléon, Napoléon, reviens dans ta maison ! »*

Immédiatement après 20 heures, Jean Glavany, longtemps opposant discret au processus de Matignon, s'est félicité sur France 2 de cette *« victoire »* pour le gouvernement. Oubliant que, lors de l'élection municipale de septembre, lorsque le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, premier défenseur du projet de loi gouvernemental sur la Corse, avait été sévèrement désavoué par les Ajacciens, la Rue de Varenne et la Rue de Solférino avaient souligné l'enjeu strictement local de l'élection. Omettant surtout de préciser que, au premier tour, le gouvernement, appuyé par François Hollande, Robert Hue et Jean-Pierre Chevènement, avait préféré soutenir de manière voyante le communiste Paul-Antoine Luciani, qui s'affichait sur son tract en compagnie de Lionel Jospin, plutôt que l'ancien président du comité de soutien du candidat socialiste en 1995.

« Notre victoire est celle de la révolution de velours , a commenté, beau joueur, le futur maire. *C'est aussi la fin d'un règne et d'un système. »*

> Jean Glavany, longtemps opposant discret au processus de Matignon, s'est félicité de cette « victoire » pour le gouvernement

C'est l'autre leçon de ces élections municipales : pas davantage que sur le continent, il n'y a de fief imprenable en Corse. La ville n'était pas pour José Rossi et sa campagne nationale, à l'automne, mais bien pour M. Renucci, qui a mené campagne contre le très mauvais bilan de M. Marcangeli. La leçon vaut ailleurs. Maire RPR de Corte depuis 1983, Jean-Noël Colonna, une des figures de l'île, a cédé l'hôtel de ville au second tour au proviseur du lycée, Antoine Sindali (div. droite). A Bastia, Emile Zuccarelli (42,51 %) n'a pas emporté la ville au premier tour, comme en 1989 et 1995 : une liste apolitique de « blouses blanches » a recueilli 26,75 % des voix. De même, Dominique Bucchini, figure ultra-populaire du communisme municipal en Corse, a perdu Sartène. Emile Mocchi, proche du conseiller pour la Corse de Jacques Chirac, Maurice Ulrich, et de l'ex-dirigeant d' A Cuncolta, François Santoni, a dû, après cinq mandats, céder sa mairie de Propriano au premier tour au radical de gauche Paul-Marie Bartoli.

Dans ces deux fiefs, ce sont les nationalistes, qui, affinant leur stratégie, ont fait basculer l'élection. Naguère simple force d'appoint, ils peuvent aujourd'hui faire et défaire les scrutins. Leurs scores sont partout honorables : à Bastia, le leader de Corsica Nazione et négociateur des « accords de Matignon », Jean-Guy Talamoni, réunit sur son nom 14,23 % des voix. A Ajaccio, Paul Quastana améliore son score de septembre (9,32 % au second tour). A Porto-Vecchio, Jean-Christophe Angelini réunit 14,9 % des voix au second tour. Surtout, une demi-douzaine de petits villages ont porté à leur tête des nationalistes, tels Lopigna ou Villanova (Corse-du-Sud), ou encore Loreto (Haute-Corse), où André Albertini, membre d' A Cuncolta, condamné dans l'affaire du golf de Spérone, a battu la maire de droite... au premier tour.

Ariane Chemin

A Dijon, le RPR perd un fief trentenaire

DIJON
de notre correspondante

Ils étaient trois cents, dimanche soir, les résultats à peine connus, à braver la pluie devant la fédération départementale du Parti socialiste de la Côte-d'Or. Trois cents militants radieux de féliciter François Rebsamen, candidat victorieux à la succession du RPR Robert Poujade. Le futur maire de Dijon goûtait son plaisir à pas comptés. Il ne pouvait d'ailleurs guère avancer plus vite, arrêté de toutes parts, tendant une joue, serrant une main, glissant un mot aimable à chacun sous un déluge de confettis et d'éclaboussures de champagne. Mais la tête de liste de la gauche plurielle appréciait aussi, bien au-delà de la chaleur humaine du moment, une victoire arithmétique sans appel.

Avec un score de 52,16 % face à son adversaire RPR Jean-François Bazin, il fait mieux que le ballottage favorable issu des urnes du premier tour. Au point de ne pas y croire tout à fait lui-même. *« Aujourd'hui, je doutais encore, mais je sentais un véritable climat de sympathie et de confiance »*, déclare l'ancien chef de file de l'opposition à Robert Poujade. Bien vite, toutefois, le fin politique qu'il est, numéro deux du Parti socialiste et ancien chef de cabinet du ministre de l'intérieur Pierre Joxe, reprenait ses esprits pour analyser. *« Les Dijonnais ont exprimé une envie de changement et je mesure ce qu'il reste à faire pour répondre à cette attente. »* Cette envie, François Rebsamen, âgé de quarante-neuf ans, a bien su la canaliser avec une campagne sans agressivité et une discrète référence à son militantisme. Ce que n'a sans doute pas bien su incarner son adversaire, adjoint au maire depuis trente ans, de dix ans son aîné.

La défaite de Jean-François Bazin, donne comme favori il y a encore deux mois, ne se résume pas à ce simple fait. Dimanche soir, ses militants déçus n'hésitaient pas à dénoncer *« l'engagement minimum »* du maire sortant durant la campagne, aux côtés de son dauphin. Ironie du sort : la première visite du futur maire devait être, dès lundi après-midi, pour l'ancien. Il devait lui exprimer toute son estime et son *« souci de rassemblement de toute la ville, dans chacun de ses quartiers, sans clivage partisan »*.

Avec cette victoire historique de la gauche, Dijon, la très sage capitale de la Bourgogne (150 000 habitants), vit quand même une petite révolution. Dimanche 25 mars, jour de la réunion d'installation du conseil municipal, les quarante-deux élus de la nouvelle majorité compteront dans leurs rangs des adjoints écologistes et communistes. *« Je laisserai toute sa place à la pluralité de ma liste, mais je choisirai mes adjoints en fonction de leurs compétences et de leurs disponibilités »*, affirmait François Rebsamen pendant la campagne.

VOLONTÉ D'OUVERTURE

Cette ouverture, il la pratiquera aussi envers son opposition. Il souhaite proposer un siège de vice-président au conseil de la communauté d'agglomération – dont il briguera la présidence – à un conseiller municipal de droite. Autre préoccupation immédiate : créer des commissions extramunicipales ouvertes aux citoyens et faire réaliser un audit des finances locales avant d'engager le moindre projet d'une certaine ampleur. Plus symboliquement, le futur maire de Dijon aimerait animer sa ville en publiant un arrêté autorisant les terrasses de cafés au-delà de 22 heures.

Mais, dès minuit dimanche 18 mars, Dijon avait déjà retrouvé son calme. En passant devant la permanence électorale de François Rebsamen, qui arbore le slogan « Dijon s'éveille », la ville avait choisi de s'endormir.

Christiane Perruchot

▶ www.lemonde.fr/dijon

Auxerre choisit la gauche plurielle

La carrière politique de Guy Férez (PS), quarante-sept ans, qui a remporté, le 18 mars, la ville d'Auxerre, a en partie suivi le cheminement sinueux de l'ancien maire (UDF) Jean-Pierre Soisson. Lorsque ce dernier, devenu l'un des symboles de l'ouverture voulue par François Mitterrand, est entré, en 1988, dans le gouvernement de Michel Rocard, M. Férez, conseiller municipal d'opposition, est devenu, un an plus tard, adjoint au maire, chargé de l'urbanisme. En 1995, quand M. Soisson a retrouvé sa famille de droite, M. Férez a retrouvé, lui, les bancs de l'opposition. M. Férez a en partie bénéficié de la division de la droite, après le départ de M. Soisson – qui a démissionné de ses fonctions de maire après son élection à la présidence de la région en 1998 – et la décision de son successeur, Jean Garnault (UDF), de ne pas solliciter un nouveau mandat. Les deux listes de droite – celle du RPR Jean-Louis Hussonois et celle de Bernard Revest (divers droite) – s'étaient maintenues au second tour, tandis que M. Férez fusionnait avec les Verts.

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

Elus ou réélus dans toutes les villes de plus de 5 000 hab.
LE GUIDE DES MAIRES 2001
Biographies, photos, coordonnées...
490 frs ttc
Ed. Jean-François Doumic - 01 42 46 58 10

La fusion avec Charles Millon a fait perdre Lyon à la droite

La gauche, conduite par Gérard Collomb, a remporté le second tour. Elle détient désormais 42 sièges au conseil municipal, contre 31 à l'opposition, et 6 arrondissements sur 9. Si la droite reste majoritaire en voix, avec 50,29 %, elle a accentué ses divisions

Gérard Collomb (PS) a remporté, à la tête de la gauche plurielle, le second tour des élections municipales à Lyon. Il succédera au fauteuil de maire à Raymond Barre (app. UDF), qui ne se représentait pas. Cette victoire met fin à près d'un siècle de domination de la droite dans la troisième ville de France. Majoritaire en voix avec 50,29 % des suffrages, l'opposition perd largement en sièges, 42 contre 31. La gauche a conservé sans difficulté les trois arrondissements qu'elle détenait depuis 1995 et gagne trois arrondissements supplémentaires, le 4e, le 5e et le 7e. Elle a bénéficié d'un bon report des voix de l'extrême gauche, mais surtout des divisions de la droite et du rejet de Charles Millon, réélu président du conseil régional, en 1998, grâce au Front national. Cependant, la mobilisation de ses partisans et l'accord conclu avec Jean-Michel Dubernard (RPR) ont permis à M. MIllon d'asseoir sa suprématie sur la droite lyonnaise. Les millonistes compteront 21 représentants au conseil municipal, contre 10 à M. Dubernard.

LYON
de notre envoyé spécial

Lyon s'est réveillée, lundi 19 mars, sans dessus dessous. Dans ce fief du centrisme et du radicalisme, les deux vainqueurs des élections municipales sont un socialiste, Gérard Collomb, et le représentant d'une droite ultra-conservatrice, Charles Millon. Mettant un terme à près d'un siècle de domination de la droite, M. Collomb, dont c'était la quatrième tentative, a remporté d'une courte tête la bataille du second tour et succède à Raymond Barre (app. UDF), qui ne se représentait pas.

Ses listes de gauche plurielle étaient arrivées en tête du premier tour dans sept des neuf arrondissements de la ville, avec un total de 32,96 % des suffrages exprimés. Au second tour, les listes Collomb ont obtenu 48,56 % des voix. Aux municipales de 1995, M. Barre l'avait emporté, au second tour, avec 47,49 % des voix, contre 36,44 % pour M. Collomb, le Front national étant présent. En retrait de près de 2 400 voix par rapport au total des listes de droite conduites par Jean-Michel Dubernard (RPR) et M. Millon (50,29 %), la gauche, victorieuse dans six arrondissements, a profité du mode de répartition des sièges, qui lui en accorde 42 sur 73.

M. Collomb a sans doute bénéficié d'un bon report des voix de l'extrême gauche, ainsi que des suffrages qui s'étaient porté sur la liste Civisme à Lyon (4,8 % au premier tour), dont le chef de file, Bernard Houot, s'était clairement démarqué de M. Millon pendant la campagne. L'effet repoussoir provoqué par l'emprise croissante de M. Millon sur la droite, dans l'entre-deux tours, a également contribué à mobiliser les abstentionnistes, tandis qu'une partie de l'électorat centriste a dû, pour les mêmes raisons, bouder les urnes. La participation a augmenté de 4 points.

La gauche a conservé sans difficulté les trois arrondissements qu'elle détenait depuis 1995 et qui ont bénéficié, pendant la dernière mandature, de toute l'attention de M. Barre, soucieux de parvenir à un rééquilibrage au profit de ces quartiers jadis à la traîne. Le meilleur score des trois maires sortants est obtenu par Gilles Buna (Verts), réélu dans le 1er arrondissement avec 63,14 % des suffrages exprimés. Dans le 9e, M. Collomb franchit également la barre des 60 %. Dans le 8e, où Jean-Louis Touraine (PS) est réélu avec 54,21 % des voix, le Front national, qui n'avait pas été en mesure de se maintenir ailleurs, obtient 8,43 % des suffrages. Le FN, qui disposait de deux sièges dans le conseil municipal sortant, n'y a plus de représentant.

La gauche remporte de justesse trois arrondissements supplémentaires. L'une des incertitudes du scrutin était le vote du 4e arrondissement, dont la sociologie a été profondément renouvelée. Le cœur des « bobos » de la Croix-Rousse a sans doute penché à gauche, celle-ci l'emportant avec 51,87 % des voix. Pierre-Alain Muet, conseiller de Lionel Jospin, devrait préférer à la mairie d'arrondissement la fonction d'adjoint à l'économie auprès de M. Collomb. La principale surprise est venue de la victoire de Jean-Pierre Flaconnèche (PS) dans le 7e arrondissement, qui a connu, lui aussi, de profonds bouleversements, mais où la maire sortante, Marie-Chantal Desbazeille (RPR), était particulièrement bien implantée. Dans le 5e arrondissement, enfin, Alexandrine Pesson (PS) a sans aucun doute bénéficié du traumatisme subi par l'électorat de droite après le retrait de Michel Mercier, qui y conduisait, au premier tour, une liste sur laquelle figurait la maire sortante, Marie-Thérèse Geffroy (RPR). *« Il suffit de lire les résultats du 5e arrondissement, où Bernadette Isaac-Sibille aurait dû gagner s'il y avait eu un report loyal de la part des listes Mercier »*, pour voir que *« l'UDF rejoint la gauche »*, a tempêté M. Millon.

S'il est probable que la personnalité et les prises de position de M. Mercier et de Mme Geffroy ont eu raison des espoirs de Mme Isaac-Sibille, force est de constater que, de façon générale, la « mayonnaise » n'a pas pris, à droite, entre les deux tours. Dans les six arrondissements où l'accord conclu entre M. Dubernard et M. Millon prévoyait le retrait de la liste la moins bien placée, la gauche progresse très sensiblement, tandis que la droite ne parvient, au mieux, qu'à progresser de quelques points par rapport à l'addition des scores enregistrés par les listes Mercier et Millon au premier tour. Dans les 2e et 6e arrondissements, réputés acquis à la droite, l'accord prévoyait le maintien des deux listes ; or il s'en est fallu de peu que la gauche l'emporte, grâce à la triangulaire, dans le 2e arrondissement.

M. Millon a beau jeu d'expliquer que le principe de la fusion, qu'il avait souhaité en vain étendre à tous les arrondissements, a fonctionné dans le 3e, où lui-même s'était placé en deuxième position de la liste conduite par M. Dubernard ; si la droite l'a effectivement emporté dans le 3e, on observe que la liste de gauche conduite par Martine Roure (PS) a progressé de plus de 15 points entre les deux tours, tandis que la droite ne fait que 3 points de mieux que le total Millon-Dubernard du premier tour.

M. Millon est pourtant le second grand vainqueur de ce scrutin. Les modalités de l'accord qu'il avait conclu avec M. Dubernard, ainsi que la plus forte mobilisation de ses partisans, lui ont permis d'asseoir très nettement sa suprématie sur la droite lyonnaise. Dans les deux arrondissements où ils étaient en concurrence avec les listes de M. Dubernard, les millonistes sont arrivés en tête. Dans le 2e, Denis Broliquier obtient 2,5 points de mieux que le maire sortant, Albéric de Lavernée (RPR). Dans le 6e, la maire sortante, Dominique Nachury (UDF), accuse un retard de près de 20 points sur Nicole Chevassus. A eux seuls, ces deux résultats permettent aux millonistes d'empocher onze sièges. Au total, M. Millon comptera 21 représentants au conseil municipal, contre 10 à M. Dubernard, qui se répartissent à égalité entre élus RPR et UDF.

> Dans les deux arrondissements dans lesquels ils étaient en concurrence avec les listes de M. Dubernard, les millonistes sont arrivés en tête

On comprend mieux, au vu de ces résultats, pourquoi l'ancien président du conseil régional avait du mal, entre les deux tours, à masquer son ambition de briguer la mairie de Lyon en cas de victoire de la droite.

Jean-Baptiste de Montvalon

► www.lemonde.fr/lyon

Lyon

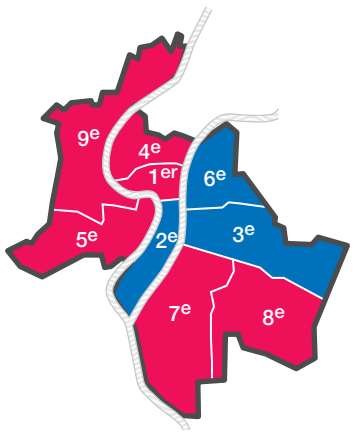

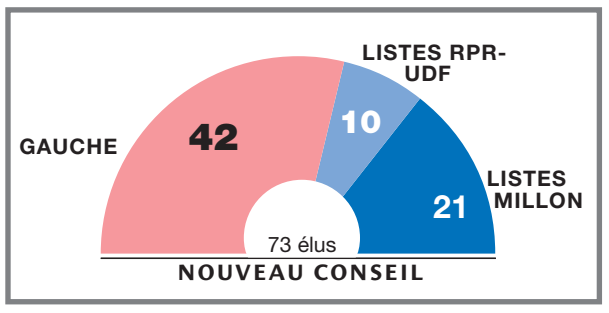

ARRONDISSEMENTS REMPORTÉS PAR LA GAUCHE — ARRONDISSEMENTS REMPORTÉS PAR LA DROITE

« L'ambiguïté » de Raymond Barre

Dans un communiqué diffusé dimanche 18 mars, Raymond Barre demande à la droite de s'*« interroger sur les causes de son échec dans une ville où elle disposait d'une situation favorable »*. En coulisse, les responsables du RPR et de l'UDF sont aussi sévères à son égard et soulignent qu'il a pris sa part dans la défaite de son propre camp en maniant pendant des mois l'ambiguïté à l'égard des prétendants à la mairie.

Le maire sortant s'est toujours refusé à désigner un dauphin. Après être resté longtemps silencieux, il a soutenu tardivement Michel Mercier, tout en regrettant en privé l'absence de Jean-Jack Queyranne qui présentait à ses yeux le profil idéal. Au cours de son mandat, il n'a cessé de louer les qualités de Gérard Collomb, répétant que l'alternance ne serait pas *« l'abomination de la désolation »*. La veille du second tour, il avait laissé les Lyonnais juges de leur choix.

Le « pouvoir de nuisance » de l'ancien président de la région Rhône-Alpes

LYON
de nos envoyés spéciaux

Valait-il mieux perdre avec ou sans Charles Millon ? Telle est la principale question que semble s'être posé la droite tout au long de la campagne. Dès l'annonce, le 23 février 2000, de la candidature à la mairie de Lyon de l'ancien président du conseil régional, bon nombre de responsables de la droite ont senti que le piège risquait de se refermer inexorablement. *« Avec lui, on est sûr de perdre. Sans lui, on aura du mal à gagner »*, entendait-on alors, au beau milieu de lamentations indignées sur le *« pouvoir de nuisance »* de l'ancien ministre.

Charles Millon a-t-il fait perdre la droite ? Assurément, si l'on considère qu'en maintenant sa candidature alors que les formations de droite étaient parvenues à investir un candidat commun, l'ancien ministre a joué contre son camp. Son entrée en lice, début 2000, alors que sa traversée du désert n'en finissait plus, n'était que le seul et unique moyen qu'avait trouvé M. Millon pour « exister ». Le député de l'Ain s'est porté candidat non pas d'abord pour gagner, encore moins pour faire gagner, mais pour être réhabilité. Tout au long de la campagne, ses diatribes contre les états-majors politiques n'ont pas vraiment contribué à colmater les brèches à droite, restées béantes depuis le « vendredi noir » de sa réélection à la présidence de la région, en mars 1998, obtenue grâce aux voix de l'extrême droite.

VOLTE-FACE DE MM. CHIRAC ET BAYROU

Là réside la principale responsabilité des partis de droite, dont on a pu observer à quel point ils étaient toujours englués, trois ans après les faits, dans leur incapacité à gérer le « cas » Millon. La campagne de M. Mercier a été en bonne partie absorbée par cette affaire. Assailli de questions à ce sujet dès l'annonce de sa propre candidature, le candidat officiel de la droite a cru se tirer d'affaire en promettant qu'il se retirerait s'il arrivait, au premier tour, derrière les listes de M. Millon. Cette décision a eu pour conséquence de mobiliser contre lui les camps socialistes et millonistes, qui ont trouvé là le moyen de le faire chuter.

La confusion est parvenue à son comble au lendemain du premier tour. La « victoire morale » qu'aurait pu obtenir la droite – à défaut de succès électoral – si elle avait suivi la ligne de M. Mercier a été balayée par la volte-face de Jacques Chirac et de François Bayrou qui, soucieux de conquérir ou conserver un fief, ont fait pression sur leurs poulains respectifs pour qu'ils s'entendent avec M. Millon.

De ce pas de deux est sortie une solution hybride et à géométrie variable, oscillant, selon les arrondissements, entre retrait, fusion et maintien des listes. En refusant de dénoncer clairement cet accord, M. Mercier a lui-même ajouté à la confusion. Une partie des électeurs, qui avaient voté pour lui ou pour M. Millon au premier tour, ont été passablement désorientés : les premiers n'avaient d'autre choix, s'ils voulaient suivre l'exemple initial de leur leader, que de s'abstenir ou de voter à gauche. Quant aux seconds, ils ont souvent eu du mal à comprendre que leur patron désigne son rival, le député RPR Jean-Michel Dubernard, comme le *« candidat naturel »* à la mairie.

M. Millon a fait perdre la droite, mais il a gagné sa place de premier opposant. Jamais le RPR et l'UDF n'ont été aussi peu représentés au conseil municipal, où l'ancien ministre disposera de deux fois plus de sièges. Signe du marasme de la droite lyonnaise, son fossoyeur a remporté la mise.

S. La. et J.-B. de M.

Lionel Jospin à Gérard Collomb : « Surtout, attends la confirmation ! »

LYON
de notre correspondante

Il est resté tout l'après-midi de dimanche injoignable, même pour son staff de campagne, seul avec sa femme, pour tenter de s'extraire d'une tension trop forte. Vers 19 heures, une première indication sur le niveau de participation, particulièrement élevé dans les bureaux de vote favorables à la gauche, l'a incité à rebrancher son téléphone. Vers 21 heures, quand la situation s'est enfin décantée, il a rejoint sa permanence électorale de la place Bellecour.

REPORTAGE

> Après un réquisitoire contre les partis, Charles Millon met en garde Jacques Chirac

Très vite, la nouvelle est tombée : les 4e, 5e et 7e arrondissements de Lyon sont acquis à la gauche. Le candidat socialiste, Gérard Collomb, sait alors qu'il est le nouveau maire de Lyon. Lionel Jospin n'hésite pas davantage pour féliciter le nouveau héros. *« Surtout, attends la confirmation pour réagir ! »*, lui conseille-t-il.

Le premier ministre l'appellera deux fois dans la soirée. M. Collomb prend la parole peu avant 22 heures, quand la victoire est enfin acquise. Sa permanence a été envahie par des centaines de sympathisants, et il lui faut se frayer un chemin pour atteindre les micros. *« Nous avons emporté une victoire historique. Il est évident que nous étions, au cours de cette semaine, devant un choix de société. Lyon n'a pas voulu basculer vers une droite extrême. C'est beaucoup plus qu'une victoire de la gauche plurielle ; c'est celle d'hommes et de femmes venus de tous horizons, qui ont dit "non" à une droite extrême. C'est la victoire de la démocratie. »*

Le sénateur socialiste rend hommage à Michel Mercier pour son *« honneur »* et à Anne-Marie Comparini et Marie-Thérèse Geffroy pour leur *« courage »*. Il réitère ses compliments, quelques minutes plus tard, sur un podium monté sur une place à quelques mètres de la permanence. Les noms des trois représentants de la droite qui ont préféré quitter la compétition au soir du premier tour, plutôt que de s'allier avec Charles Millon, sont ovationnés par près d'un millier de Lyonnais.

De l'autre côté du Rhône, à la permanence de M. Millon, dans le 6e arrondissement, ils sont conspués. Les partisans du président de la Droite libérale chrétienne sont amers. En début de soirée, avec les bons scores enregistrés dans le 2e et 6e, où les listes millonistes sont arrivées en tête, chacun croit en la victoire. Les quelque deux cents militants qui ont envahi les trottoirs de la rue Vendôme et pour lesquels des tentes ont été dressées sont prêts à sabrer le champagne.

M. Millon sait que cet enthousiasme est prématuré. Enfermé dans son bureau avec sa femme et son staff parisien, l'ancien président du conseil régional Rhône-Alpes attend des résultats fermes. Vers 22 heures, le silence est pesant. Les militants écoutent les premiers commentaires qui évoquent l'*« l'effet repoussoir Millon »*. *« Bravo la stratégie de la droite ! Tout cela parce qu'un mec indépendant les gênait »*, éructe un chef d'entreprise. Une dame dit son incrédulité *« C'est vrai ? C'est officiel ? C'est pas possible ! »*

LE CALICE JUSQU'À LA LIE

Ils n'ont pas encore bu leur calice jusqu'à la lie. M. Collomb apparaît sur les écrans. *« Pacs ! Pédés ! »*, se déchaînent les plus haineux. Vers 22 h 30, M. Millon sort enfin de son bureau et se dirige vers une minuscule tribune, où sont entassés ses colistiers. Le dissident est battu, mais il se présente comme le seul vainqueur de la droite. *« Le 11 mars au soir, à l'issue du premier tour, la droite était très largement majoritaire. Ce soir, une semaine après, la gauche vient de gagner Lyon. »* L'ancien ministre de la défense s'en prend aux *« ambiguïtés de Raymond Barre »*, aux *« tractations imposées par les états-majors politiques »*, au *« refus de la fusion des listes »*, aux *« interventions permanentes de responsables nationaux pour organiser le troisième tour alors que le deuxième n'était pas joué »*.

Il estime que seule la stratégie qu'il avait prônée, la fusion des listes Mercier-Millon, aurait pu inverser les résultats. *« En la refusant, les appareils politiques ont pris l'immense responsabilité de faire basculer Lyon à gauche. Là où les appareils ont voulu des triangulaires, ce sont les listes Millon qui ont gagné, car c'était un débat de conviction contre une bataille d'ambition. Là où il y a eu retrait, conformément à la demande de M. Raymond Barre, de M. Bayrou et de M. Mercier, il y a eu échec. »* Il donne son explication à cette stratégie d'*« impossible victoire »* choisie par ses adversaires : *« Mieux valait, pour les états-majors politiques, préparer la défaite de leurs électeurs plutôt que prendre le risque d'être contestés. Etre battus était pour eux la seule solution. »*

M. Millon, la voix éraillée, termine son réquisitoire contre les partis par une mise en garde à Jacques Chirac – *« Gardez-vous à droite ! »* –, par une pique contre M. Bayrou – qui a *« rejoint la nouvelle gauche »* – et prévient qu'il continuera à rassembler pour donner un *« nouveau visage à l'opposition »*.

M. Millon ne se rend pas, comme prévu, à sa permanence du 3e arrondissement, pour une conférence de presse commune avec son allié du RPR, Jean-Michel Dubernard. Le chirurgien s'est retranché avec Christian Philip (UDF) et quelques militants au Bistrot du palais. Il vient à la rencontre des caméras pour lire un court communiqué, dans lequel il constate qu'il n'a pas réussi à convaincre les Lyonnais du bien-fondé de sa démarche. Il remercie M. Mercier, qui a refusé de s'incliner, pour son *« courage et son honnêteté »*. Pas un mot sur M. Millon. Le député ferme la porte du restaurant au nez des journalistes. *« On veut être seuls ! »*

A la préfecture, M. Collomb ne parvient pas à monter l'escalier d'honneur tant la troupe des photographes est compacte. Avant de trinquer avec ses amis, le futur maire de Lyon passe d'une émission de télévision à une autre. Il regagne sa voiture sous les applaudissements, direction le Ninkasi, un salle de concert branchée, où l'attendent près de mille cinq cents personnes. Il est 2 heures du matin et il pleut sur Lyon. Dans le centre, les rues sont désertes.

Sophie Landrin

Catherine Trautmann a été devancée de plus de 10 points à Strasbourg

La mairie à l'UDF Fabienne Keller, la communauté urbaine au RPR Robert Grossmann

L'ancienne ministre de la culture, Catherine Trautmann, a été devancée de plus de 10 points dans la capitale alsacienne par la jeune conseillère générale UDF Fabienne Keller. Celle-ci faisait tandem avec le RPR Robert Grossmann, qui sera candidat à la présidence de la Communauté urbaine.

STRASBOURG
de notre correspondant

Strasbourg retourne à droite, après douze ans de pouvoir socialiste. Fabienne Keller (UDF) évince Catherine Trautmann (gauche plurielle), minée par la dissidence de Jean-Claude Petitdemange, mais aussi par la perte de confiance d'une partie de son électorat de 1995. On prévoyait un premier tour sévère : il a été cruel. Arrivée en seconde position, Catherine Trautmann encaissait et reconnaissait *« un sévère avertissement »*. On en déduisait un second tour serré : il a été impitoyable. L'UDF Fabienne Keller (UDF) a devancé l'ancienne ministre de la culture de plus de 10 points, faisant plus que doubler ses voix du premier tour pour atteindre la majorité absolue.

La dissidence de Jean-Claude Petitdemange, ancien adjoint au finances de la municipalité sortante, n'explique pas tout. Mme Trautmann paye un double éloignement : celui qu'elle a assumé en acceptant d'entrer dans le gouvernement de Lionel Jospin, mais aussi celui qu'elle n'a pas pu empêcher avec une large frange de l'électorat après douze ans de pouvoir.

L'opinion a mal supporté la querelle qui l'a opposée à Roland Ries, son premier adjoint, qui assurait son intérim à Strasbourg, quand celui-ci a suggéré un partage de tâches au retour de la ministre de la culture. Catherine Trautmann a décidé alors de reprendre la présidence de la communauté urbaine, puis, quand elle a quitté le gouvernement, la mairie de Strasbourg. Beaucoup y ont vu une injustice à l'égard de son bras droit, qui avait fait progresser plusieurs dossiers difficiles, dont ceux de la mosquée de la capitale alsacienne et de l'aménagement d'un vaste quartier au sud de la ville. C'est cette discorde, d'ailleurs, qui a provoqué la rupture de Jean-Claude Petitdemange, tandis que Roland Ries renonçait à la dissidence.

« Nous n'avons pas pu plaider notre bilan », a estimé, dimanche soir, Catherine Trautmann. La campagne électorale a en effet porté sur la division à gauche, mais surtout sur l'insécurité ou la circulation en ville. L'image des incendies de voitures de la Saint-Sylvestre, largement médiatisée, est devenue le symbole d'une profonde inquiétude, exprimée dans les urnes. En matière de circulation, si personne n'attaque le tramway, dont la deuxième ligne a été ouverte en septembre 2000, une frange importante de la population n'accepte plus les strictes contraintes imposées à l'automobile au centre.

« OPPOSITION INTELLIGENTE »

Comme Catherine Trautmann en 1989, la jeune conseillère générale Fabienne Keller – qui, en outre, ne siégeait pas au conseil municipal – a d'abord dû s'imposer face aux ténors de la droite strasbourgeoise. Après avoir évincé le député UDF François Loos, qui ambitionnait d'être tête de liste, comme le conseiller général Harry Lapp (UDF), elle a mené une campagne en tandem avec le RPR Robert Grossmann, ancien adjoint du maire Marcel Rudloff jusqu'en 1989. Comme Catherine Trautmann en 1989, incarnant le renouveau, elle a bénéficié d'un fort engouement de l'électorat entre les deux tours, qui a provoqué un très bon report de voix à droite et la mobilisation de nombreux abstentionnistes.

Les supporteurs de Fabienne Keller ont manifesté leur joie au centre administratif de Strasbourg, où s'affichaient les résultats, puis dans l'auditorium de France 3 Alsace, où elle a salué avec sympathie Catherine Trautmann. Robert Grossmann a rendu hommage au maire sortant, indiquant qu'il s'attendait de sa part à *« une opposition intelligente »* au conseil municipal. Celle-ci, très digne, a indiqué qu'elle y siégerait, en effet.

Fabienne Keller, quarante et un ans, découverte ces derniers jours par une partie de l'électorat strasbourgeois, n'est pas une novice. Fille d'un ancien premier adjoint de Sélestat, Eugène Griesmar (RPR), cette polytechnicienne était chargée de mission au Crédit commercial de France (CCF). Concernée par la législation sur le cumul des mandats, elle n'a pas encore choisi entre le conseil général du Bas-Rhin, où elle a été la première femme élue, en 1992, ou le conseil régional d'Alsace, où elle est entrée en 1998. Mais c'est son colistier Robert Grossmann (RPR) qui sera candidat à la présidence de la Communauté urbaine de Strasbourg, dans un partage des tâches annoncé entre les deux tours, et qui tranche avec la tradition strasbourgeoise créée par l'ancien maire, Pierre Pflimlin (1907-2000). Robert Grossmann peut compter au conseil de communauté sur une solide majorité, la gauche ayant perdu deux autres communes de l'agglomération, Ostwald et Eschau.

Jacques Fortier

► www.lemonde.fr/strasbourg

Pierre Albertini (UDF) rend Rouen au centre, « sa famille naturelle »

Candidat par défaut, il est parvenu à rassembler la droite tout au long d'une campagne rapide. Le sortant socialiste a souffert de la concurrence des Verts

ROUEN
de notre correspondant

« Je souhaite que Rouen retourne à sa famille naturelle », avait lancé Pierre Albertini (UDF) au début de sa campagne, en septembre 2000. Sept mois plus tard, celui qui avait été porté à la tête de la droite par défaut pour tenter de reprendre aux socialistes la commune que le centriste Jean Lecanuet avait dirigée pendant vingt-cinq ans, se défend d'avoir voulu par ces mots inscrire la capitale normande dans une logique conservatrice. *« Rouen n'est marquée ni à droite ni à gauche. Elle n'est pas révolutionnaire, mais prudente. »* Il y a an, celui que les Rouennais viennent de choisir avait bien d'autres préoccupations que celles d'un futur candidat.

Maire depuis 1980 de la commune limitrophe de Mont-Saint-Aignan, cité résidentielle et universitaire, ce professeur de droit à l'université de Rouen souhaitait prendre du recul et se consacrer à son mandat de député. L'organisation de sa succession donnait lieu à des disputes au sein de la majorité municipale. Seul élu de poids dans l'agglomération rouennaise largement dominée par la gauche socialiste et communiste, il en était réduit, à Rouen, à servir de guide à Jean-Louis Bourlanges, député européen centriste que la droite avait choisi comme chef de file. Malmené dès ses premiers pas dans la ville, pris au piège des querelles locales entre les partis d'opposition, M. Bourlanges avait fini par capituler. M. Albertini a donc sauté sur l'occasion, soutenu par François Bayrou, président de l'UDF.

LA VILLE SANS LA COMMUNAUTÉ

Très en retard par rapport au maire sortant, le socialiste Yvon Robert, M. Albertini a démarré sa campagne sur les chapeaux de roue, bouclé son programme et promis une réduction des impôts de 10 % dès 2001.

Pierre Albertini a réussi à imposer l'image d'un rassembleur de la droite face à un candidat socialiste empêtré dans un conflit avec les Verts. Yvon Robert, qui avait géré la ville de Rouen sans trop d'accrocs avec trois adjoints écologistes, n'a pas pu éviter l'autonomie des Verts au premier tour et une campagne dévastatrice. Accusée par ses vainqueurs des mêmes maux – la suffisance et la division – que ceux qui avaient provoqué la défaite de la droite il y a six ans, la gauche rouennaise se découvre à nouveau fragilisée au cœur d'une agglomération qui a confirmé la prédominance du PS et du PCF et l'émergence des Verts. La gauche devrait d'ailleurs rester majoritaire au sein de la communauté d'agglomération.

A Rouen, l'extrême gauche et les courants de la gauche alternative, historiquement forts, pèsent d'un poids croissant en raison de l'effondrement du PCF. Dans les trois cantons soumis à renouvellement, les communistes n'ont jamais franchi la barre des 5 %.

Cela ne rend pas la droite plus solide. Pierre Albertini apprécie sa victoire comme la manifestation d'une *« distorsion entre les attentes des gens et les discours convenus des états-majors »*.

Etienne Banzet

La gauche détenait Saint-Brieuc depuis trente-huit ans

SAINT-BRIEUC
de notre correspondant

Dimanche vers 21 heures, une vague humaine a déferlé dans les vieilles rues de Saint-Brieuc, entre la cathédrale et l'hôtel de ville. Par centaines, les Briochins veulent s'approcher de leur mairie. Ils ont appris l'incroyable : la ville a basculé. La victoire de Bruno Joncour, conseiller régional UDF, est une surprise. Même si, ces derniers jours, les conversations en ville assuraient que le match serait serré, bien peu pronostiquaient un tel résultat. Alors que les cris de joie et les rires fusent d'un côté, les visages fermés et les yeux rougis de larmes des autres témoignent d'un réel désarroi : des scènes banales d'élection dans certaines villes habituées au changement, mais inaccoutumées dans la ville-préfecture des Côtes-d'Armor.

La gauche y régnait sans partage depuis plus de trente-huit ans et, d'un seul coup, Bruno Joncour et son équipe provoquent le choc de l'alternance. C'est sur ce chapitre du changement que le leader de la droite unie, Bruno Joncour, quarante-huit ans, a mené sa campagne. Il en était à sa quatrième tentative, dont deux en qualité de tête de liste. *« La ville s'essouffle. L'équipe en place n'a plus d'idées. Les projets qu'elle présente sont de plus en plus mal ficelés »*, répétaient le candidat et son équipe, nouvelle et harmonieusement constituée à partir d'*« acteurs de la société civile »*.

FUSION DANS L'AMERTUME

Une expression qui irritait profondément Michel Brémont, à qui le PS avait confié la mission de prendre le relais du sénateur et maire Claude Saunier. Bruno Joncour souhaitait dépolitiser l'enjeu. Michel Brémont revendiquait les couleurs de la gauche et plaidait sur le bilan de l'équipe sortante. Et pendant que Bruno Joncour animait sa campagne autour d'une équipe que la droite n'avait jamais connue aussi soudée, Michel Brémont se débattait entre deux listes d'extrême gauche et une autre liste de gauche dissidente conduite par Maryse Paraire, une conseillère MDC à qui on n'avait pas voulu faire de place sur la liste de la gauche plurielle. Avec beaucoup de foi et de dynamisme, Maryse Paraire s'est lancée dans la campagne, réclamant *« un autre discours »* et dénonçant *« une pensée trop longtemps confisquée par l'équipe en place »*.

A la grande surprise des sortants, qui affichaient un certain dédain à l'égard de sa démarche, Maryse Paraire a obtenu 13 % des voix au premier tour, semant la panique dans son camp. Dans l'urgence, une fusion a été mise en place, notamment sous la pression des communistes, qui ne voulaient pas prendre le risque d'une triangulaire. Mais les négociations autour de cette union ont été si âpres qu'elles ne pouvaient être digérées sans amertume.

« En quelques jours, ils ont fait plus de conneries qu'en vingt ans », pestait, désabusé, un vieux militant socialiste, dimanche soir devant la mairie. Mais avant cette ultime erreur, bien d'autres avaient été commises. Par Claude Saunier le premier, qui, en ne désignant pas lui-même son dauphin, a rendu sa succession confuse. Michel Brémont, le perdant de la soirée, s'attendait à un simple passage de témoin. Il attribue sa défaite aux déboires de la gauche au niveau national.

Patrick Le Nen

A Toulouse, la mobilisation des abstentionnistes permet à Philippe Douste-Blazy de l'emporter

Avec de bons reports des « Motivé-e-s » et des Verts, la gauche fait le plein de ses voix

L'UDF Philippe Douste-Blazy remporte à Toulouse une victoire bien plus large que prévu, avec 55,13 % des suffrages exprimés contre 44,87 à son adversaire socialiste, François Simon. L'issue était pourtant incertaine au soir du premier tour, alors que les scores des Verts et de la liste Motivé-e-s avaient permis leur fusion avec la liste de M. Simon, redynamisant la campagne. M. Douste-Blazy a su mobiliser les abstentionnistes.

TOULOUSE
de notre correspondant

La victoire fut confortable mais la soirée agitée. A peine connues les premières estimations du résultat qui lui donnaient une victoire beaucoup plus large que prévu (55,13 % des suffrages contre 44,87 % à son adversaire de gauche, François Simon), Philippe Douste-Blazy entreprend le tour des télévisions qui se sont installées dans la cour du Capitole ou dans les grands cafés qui environnent la place.

Mais, plus les résultats se précisent, avec une redoutable netteté en faveur du candidat UDF, plus des grappes de jeunes s'agglutinent aux basques du nouvel élu en chantant le tube de Zebda, *Motivés*. Frondeuse au départ, cette foule de quelques centaines de personnes se fait de plus en plus menaçante. Elle applaudit le vaincu et hue le vainqueur. Elle oblige l'ancien maire, Dominique Baudis, venu féliciter son successeur, à une traversée périlleuse de la place. Pendant deux heures, elle isole Philippe Douste-Blazy au premier étage d'une brasserie en face du Capitole. Une ruse de son service d'ordre permettra au nouveau maire, qui n'a cependant jamais été mis en danger, de s'éclipser avant que la police dégage le Capitole des derniers manifestants.

« Ce sont les jeunes des quartiers », « les excités des Motivés », « de la racaille », entend-on parmi certains supporters du nouveau maire, ulcérés de voir cette brillante soirée gâchée par des trublions. En fait, les Motivé-e-s ne sont pas là. A ce moment, ils tiennent une de ces assemblées générales dont ils ont le secret, mi-réunion mi-fête, où il est surtout question de *« troisième tour »* et au cours de laquelle on s'affirme *« indémotivable »*. Sur la place du Capitole, ce sont principalement des jeunes étudiants qui expriment violemment leur dépit. Insultes, jets de bouteilles, cavalcades... Ils ont voté pour la première fois, Motivé-e-s au premier tour, François Simon au second tour. Ils font connaître leur déception bruyamment, malgré les tentatives de quelques animateurs de Motivé-e-s qui, arrivés en catastrophe, *« dénoncent la violence »*, précisant que *« ce n'est pas comme ça qu'ils envisagent la suite »*.

Nonobstant cet épisode tumultueux, le résultat du second tour constitue un triomphe pour Philippe Douste-Blazy. Il a réussi à retourner en sa faveur une situation qui, arithmétiquement, semblait compromise. Après le premier tour, refusant toute compromission avec l'extrême droite, le candidat UDF ne disposait quasiment pas de réserves de voix. La gauche, au contraire, semblait avoir le vent en poupe, réunissant, derrière François Simon, les Verts et la liste associative et alternative des Motivé-e-s, menant une campagne tambour battant, avec la chanson de Zebda *Ouste Douste* en oriflamme. La gauche a fait d'ailleurs le plein de ses voix et François Simon s'est félicité de *« sa discipline »*. Selon le sondage sortie des urnes de CSA, 67 % de ceux qui avaient votés Verts au premier tour et 88 % de ceux qui avaient voté Motivé-e-s se sont reportés sur François Simon, de même qu'une large proportion des votes de l'extrême gauche.

« LE VOTE DE LA PEUR »

Mais Philippe Douste-Blazy, lui, a mobilisé les abstentionnistes. L'écrasante majorité des 13 000 votants supplémentaires s'est retrouvée sur son nom. Dans l'ensemble des bureaux de vote, ceux des quartiers résidentiels comme ceux des quartiers réputés difficiles, le nouvel élu a retrouvé les scores de son prédécesseur. Au premier tour, malgré un bon résultat qui le situait à près de 42 % des voix, il avait subi une érosion dans l'électorat traditionnel de Dominique Baudis, beaucoup préférant exprimer par l'abstention un sentiment de défiance par rapport à la personnalité controversée de l'ancien ministre de la culture. Au deuxième tour, ces milliers de personnes ont semble-t-il préféré voter pour M. Douste-Blazy pour éviter l'arrivée au Capitole d'une majorité inédite et dérangeante.

« C'est le vote de la peur », explique François Simon. *« La droite a fait campagne sur mon nom et cultivé le sentiment anti-arabe »*, accuse Salah Amokrane, la tête de liste des Motivé-e-s. *« On nous a pris pour des pittbulls »*, estime Mouss, un des chanteurs de Zebda. Si la participation des Motivé-e-s – leur manière de faire de la politique et les questionnements qu'ils suscitent – a incontestablement dynamisé la campagne de François Simon, elle a en revanche produit un effet de remobilisation de l'électorat traditionnel de Dominique Baudis, plutôt conservateur. La ville s'est ainsi trouvée coupée en deux entre les partisans et les adversaires des Motivé-e-s. Pressé de questions pour savoir s'il ne regrettait pas cette alliance, François Simon a confirmé, malgré sa déception, que *« si c'était à refaire, il le referait »*.

Dans le camp du vainqueur, l'explication de la large victoire est sensiblement différente : *« Les Toulousains ont choisi ceux qui voulaient continuer l'œuvre de Dominique Baudis, ceux qui travaillaient pour l'avenir de tous »*, déclare-t-on. Philippe Douste-Blazy, lui, a déjà endossé les habits d'un maire fédérateur. Il insiste pour que *« Toulouse, au-delà des clivages politiques, reste une ville de tolérance »*. Il se veut apaisant. Il salue ses adversaires et les invite à *« construire maintenant quelque chose de nouveau »*.

Jean-Paul Besset

► www.lemonde.fr/toulouse

Bousculé par la gauche, Jacques Peyrat est réélu de justesse à Nice

Le premier canton de la ville a failli basculer

NICE
de notre correspondant

Nice a bougé. Jacques Peyrat (réélu avec 44,48 % des voix) a tremblé, la gauche (41,31 %) a progressé. Mais Nice n'a pas basculé. Arrivé en tête au premier tour, le maire RPR sortant, Jacques Peyrat, candidat à sa succession, en était néanmoins sorti affaibli, avec 4 000 voix de moins qu'en 1995. L'essoufflement du maire s'est confirmé, dimanche 18 mars, après une fronde sans précédent au sein de la droite niçoise, dont certains des leaders, notamment l'une des filles de l'ancien maire Jacques Médecin, ont appelé entre les deux tours à voter pour le candidat de la gauche plurielle, Patrick Mottard. *« Il est l'objet d'un rejet énorme »*, commentait anonymement un élu du RPR dimanche soir, avant d'ajouter : *« On ne tape pas pendant vingt ans sur la gueule du RPR sans le payer un jour. »*

Premier vice-président du conseil régional Provence-Alpes-Côte-d'Azur (PACA), Patrick Allemand estime que *« ce n'est pas la gauche qui fait 41 %, mais une façon de faire de la politique autrement »*. Pour lui, *« un tabou est tombé et les électeurs de tous bords n'ont pas hésité à sanctionner un homme »* en votant pour la liste de la gauche plurielle. Jacques Peyrat lui-même avouait avoir souhaité que *« l'écart soit plus grand »*, expliquant ce piètre résultat par un *« changement de sociologie de la ville »*.

« On est un peu déçu d'être passé aussi près et de repartir pour six ans de Peyrat. C'est le succès de tous ceux qui nous ont rejoints sur des idées de démocratie et de tolérance. Nous sommes prêts à l'assumer au-delà des composantes de la gauche partisane et de l'alchimie politique », a ajouté le candidat battu. A sa permanence, l'ambiance avait malgré tout un parfum de fête. Symbole du profond malaise ressenti par les Niçois, des employés municipaux sont venus en larmes au QG de Patrick Mottard pour lui déclarer : *« On vous voulait comme patron. »* Colistière du candidat divers droite Jean Icart au premier tour, Hélène Jourdan-Gassin est venue, elle aussi, féliciter Patrick Mottard : *« J'aurais préféré que ce soit clair, net et précis, et que Peyrat perde. »*

Un peu oubliée du scrutin, la candidate du Front national, Marie-France Stirbois, a réalisé un score honorable, gagnant près de 4 000 voix d'un tour à l'autre grâce en partie au report de suffrages du mégrétiste Xavier Caïtucoli. Du coup, la conseillère générale de l'Eure, devenue conseillère municipale de Nice, se sent pousser des ailes, envisageant de *« grandes perspectives pour son mouvement »*. S'il double le score obtenu par son candidat en 1995, quand Jacques Peyrat, après avoir rompu stratégiquement avec Jean-Marie Le Pen n'avait pas encore adhéré au RPR, le FN est loin de ses résultats des régionales de 1992 et des législatives de 1993.

UN CHANGEMENT PROFOND

Le patron départemental du RPR, le député Christian Estrosi, s'est réjoui, pour sa part, que l'électorat du FN n'ait *« pas voté pour Jacques Peyrat »*. Preuve, selon lui, que ce dernier *« a parfaitement réussi son intégration dans la droite républicaine »*, ce que beaucoup lui contestent en stigmatisant ses dérapages verbaux.

Réélu beaucoup moins confortablement qu'il pouvait l'espérer, Jacques Peyrat ne pourra donc pas négliger l'alerte rose. Déjà, aux cantonales de 1998, la gauche avait gagné cinq sièges à Nice. Dimanche, le premier canton a failli basculer à son tour. Arrivé ex aequo avec son rival de gauche, le candidat de droite ne doit, en effet, son élection qu'au bénéfice de l'âge. Une situation qui fait dire à Patrick Allemand qu'à Nice *« la donne politique a considérablement changé »*.

Bruno Aubry

► www.lemonde.fr/nice

Le nouveau maire voudra affirmer localement son projet politique

TOULOUSE
de notre correspondant régional

Que va faire Philippe Douste-Blazy de la large victoire qu'il vient de remporter à Toulouse ? Sa manière de mener sa campagne électorale le laisse deviner. L'ancien maire de Lourdes n'est pas arrivé bardé de grands projets, il n'a pas promis d'équipements majeurs ni lancé de grands projets d'infrastructures. D'ailleurs, après les dix-huit années de gestion Baudis – *« un bilan extraordinaire »*, dit-il –, cette ville n'en a plus guère besoin. Modestement, et dans une fidélité respectueuse vis-à-vis de son prédécesseur, Philippe Douste-Blazy s'en est donc tenu au terrain, au plus près de ce qu'il pense être les préoccupations de la population, conduisant une campagne résolument centrée sur les questions du cadre de vie, de la lutte contre la pollution ou de la place des enfants et des anciens dans la cité.

Cette politique de la proximité, apparemment banale et apolitique, est pour lui le moyen d'affirmer un projet politique qui dépasse largement les frontières d'une ville, fût-elle la quatrième de France. *« Toutes les grandes questions de l'avenir passent par l'appréhension du problème urbain*, estime-t-il. *C'est une question de civilisation. » « Il y a dans notre camp un manque de perception de la nouvelle problématique urbaine, de ces villes où on n'a pas de racines mais où on veut s'enraciner,* ajoute-t-il. *Il faut comprendre ce nouveau besoin de vivre ensemble, et y répondre. »* Pour Philippe Douste-Blazy, il y a donc une politique à inventer, *« celle de la démocratie locale et sociale, celle de l'environnement, celle qui doit redonner une place aux enfants et aux anciens »*.

BOUSCULER LES HABITUDES

La quatrième ville de France lui offre un excellent laboratoire pour essayer de mettre en œuvre une politique de la ville novatrice qui serve en même temps ses ambitions de leader politique national. De ce point de vue, l'émergence d'un mouvement comme les Motivé-e-s ne lui déplaît pas, même si ses formes d'expression ne constituent pas sa tasse de thé. *« Toulouse a été le lieu d'un très grand débat, celui de la démocratie participative. Ce sera le débat des années 2000 »*, a-t-il déclaré à peine élu.

Philippe Douste-Blazy veut reprendre ce débat au bond, ce qui l'amènera sans doute à devoir bousculer ceux de son camp qui auraient tendance à se recroqueviller sur un fonctionnement qui ne correspond plus aux aspirations modernes. Contrairement aux prévisions de ceux qui pensent déjà qu'il abandonnera Toulouse pour courir après des responsabilités nationales, Philippe Douste-Blazy va probablement s'attacher pendant six ans à mettre en œuvre au Capitole une expérimentation originale. Mais qu'on ne s'y trompe pas : il ne s'agit pas pour lui de renoncer à un possible destin national. *« Celui qui aura le mieux compris ces nouveaux besoins locaux sera le mieux placé pour donner une réponse à un problème qui concerne la France entière »*, affirme-t-il.

A Toulouse, Philippe Douste-Blazy veut s'attacher à faire une autre démonstration : celle de la nécessité de l'union de la droite. C'est ainsi qu'il a conquis électoralement la ville, conduisant sans anicroche une liste unitaire UDF, RPR et DL. C'est ainsi qu'il imagine les prochaines échéances électorales nationales. *« Chaque fois que l'opposition est unie, elle peut gagner »*, a-t-il lancé au soir du deuxième tour. Mais l'union, Philippe Douste-Blazy souhaite la réaliser autour du centre et de sa philosophie politique « humaniste ». Il ne s'agit pas, comme l'imagine par exemple François Bayrou, de construire un parti centriste autonome, outil de conquête du pouvoir, mais de faire du centre un élément fédérateur, de le constituer en moteur d'une majorité plus vaste. Comme à Toulouse...

J.-P. B.

Les Orléanais, las des grands travaux, ont chassé Jean-Pierre Sueur

ORLÉANS
de notre correspondant régional

Vers 20 heures, la défaite de Jean-Pierre Sueur est apparue certaine. Serge Grouard, son challenger RPR, a fait une entrée discrète dans la mairie. Quelques cris hostiles se sont élevés dans le hall. *« Il doit y avoir une grande déception, et même de la tristesse chez M. Sueur »*, répondait calmement le vainqueur.

Dans son bureau, à l'étage, le maire sortant a lu aux journalistes une déclaration : *« Une fois encore, les Orléanais sanctionnent un maire et une équipe qui ont une forte ambition pour notre ville et qui la mettent en œuvre, pour la remplacer par une équipe dont le seul programme est le dénigrement. Vous comprendrez que je ressente un sentiment de profonde injustice »*, a-t-il déclaré, insistant sur la *« fatalité »* qui semble frapper les maires de la cité de Jeanne d'Arc, en ne dépassant jamais deux mandats. M. Sueur n'a pas proclamé les résultats, laissant ce soin à son premier adjoint, Jean-Pierre Delport, qui venait de remporter une large victoire dans le canton de La Source.

L'aventure socialiste, commencée en 1989, se termine brutalement, alors que M. Sueur, qui préside l'Association des maires des grandes villes de France, ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, était donné largement favori, en raison d'un programme copieux de grands travaux. Ce spécialiste de la ville, à qui Martine Aubry avait commandé un rapport en 1997, pensait à l'époque retrouver un ministère dans l'équipe de Lionel Jospin, avant d'être battu aux législatives de 1997. Un premier avertissement.

C'est manifestement le rythme même de ces travaux, qui ont changé depuis plus d'une décennie la physionomie de leur ville, que les Orléanais ont refusé de suivre. La construction d'une médiathèque, de salles de spectacles, la rénovation du quartier de La Source avaient marqué le premier mandat. Le second a ajouté un tramway, des entrées de ville, un pont sur la Loire. Tout cela avec le concours des meilleurs architectes (Calatrava, Zubléna, Wilmotte...), et sans contre-coup apparent sur la feuille d'impôt. Les Orléanais réclament aujourd'hui une pause que la droite va sûrement leur accorder.

Dans les quartiers populaires de l'Argonne et de La Source, la politique de prestige de M. Sueur a sans doute été mal perçue. Le score obtenu (8,96 %) par la liste menée par le communiste Michel Ricoud le démontre. Au lendemain du premier tour, M. Sueur a refusé la fusion avec cette liste, qui réclamait dix sièges et deux postes d'adjoints.

M. Grouard, quarante et un ans, inconnu en politique, administrateur civil au ministère de la défense, un moment au cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, a été aidé par l'extrême droite, qui ne présentait pas de liste au premier tour. Charles-Eric Lemaignen (DL), 3e sur la liste, devrait postuler à la présidence de la communauté de communes. Ancien chef des services de la région Centre, M. Lemaignen avait soutenu l'élection de Bernard Harang (DL), éphémère président du conseil régional en 1997 grâce aux voix du FN. *« La transition va se faire tranquillement et dans la dignité »*, a répété M. Grouard tout au long de la soirée.

Régis Guyotat

► www.lemonde.fr/orleans

En Midi-Pyrénées, la gauche perd trois préfectures et deux sous-préfectures

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

La « vague bleue » du deuxième tour des élections municipales a emporté de nombreuses villes en Midi-Pyrénées. Dans cinq des huit départements de la région, la droite emporte trois préfectures et deux sous-préfectures : Montauban (Tarn-et-Garonne), Cahors (Lot), Tarbes (Hautes-Pyrénées), Castres (Tarn) et Saint-Gaudens (Haute-Garonne). Lors du premier tour, la droite avait déjà conquis la sous-préfecture de Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), l'ancien fief radical de Maurice Fabre au temps de l'union de la gauche.

Pour la gauche, qui avait repris la présidence du conseil régional en 1998 et contrôlait tous les départements à l'exception de l'Aveyron, la « Vendée » de ce Sud-Ouest traditionnellement radical-socialiste, le revers est cruel. Non seulement le PS et ses alliés ont manqué l'occasion de reprendre Toulouse après vingt-cinq ans de gestion centriste par la famille Baudis, mais ils perdent certains de leurs bastions les plus solides depuis l'après-guerre.

A Cahors, le RPR Michel Roumégoux réussit là où Pierre Mas (UDF) avait échoué à deux reprises, face à l'ancien ministre radical Maurice Faure (d'un souffle) puis face à Bernard Charles, député PRG. Cette fois, pourtant, le maire sortant conduisait une liste unie de la gauche plurielle, alors que M. Roumégoux avait dû affronter au premier tour la concurrence de deux autres listes divers droite.

A Montauban, Brigitte Barèges (RPR) crée la surprise en battant le socialiste Roland Garrigues, qui avait pris la succession d'Hubert Gouze (PS) en 1995. Le maire sortant n'a pas pu bénéficier de la triangulaire provoquée par le maintien du candidat du Front national Bruno Magnani, celui-ci s'effondrant littéralement entre les deux tours (de 11,37 % à 3,93 %). A Tarbes, seule ville moyenne gérée par le Parti communiste, c'est le président de la chambre de commerce, Gérard Trémège (DL), qui réussit enfin à déboulonner Raymond Erraçaret, maire depuis 1989. Opposant de longue date, M. Trémège avait réussi à fusionner avec les deux autres listes de droite présentes au premier tour.

A Castres, l'appui des Verts n'a pas suffi à Arnaud Mandement, tombeur en 1995 de l'ancien ministre gaulliste Jacques Limouzy, pour conserver la mairie. Le divers droite Pascal Bugis avait créé la surprise au premier tour en devançant le maire sortant de plus de 7 points. En Haute-Garonne, l'UDF Philippe Perrot emporte la sous-préfecture de Saint-Gaudens grâce à la mésentente entre l'ancien premier adjoint Jean-Raymond Lepinay (PS) et le maire sortant Pierre Ortet (PS), qui avait mené une liste dissidente au premier tour avec certains de ses anciens opposants UDF et RPR.

Dans l'agglomération toulousaine, la gauche reprend certes Cugnaux au RPR et Saint-Orens-de- Gameville à l'UDF. Ces gains, sous les couleurs de la gauche plurielle, profitent à des maires respectivement PRG et PCF. A Castagnède, contre toute attente, le PS Louis Bardou cède son fauteuil au jeune Arnaud Lafon (div. d.), malgré la fusion de sa liste avec celle des Verts, qui avaient réalisé là leur meilleur score dans l'agglomération (27,84 %). Sur les terres d'élection de Lionel Jospin, la récolte est amère pour le Parti socialiste.

Stéphane Thépot

A Marseille, Jean-Claude Gaudin élargit son audience

Le maire sortant (DL) gagne 8 points dans l'ensemble de la ville et six sièges de conseillers au détriment de l'extrême droite conduite par Bruno Mégret. La gauche maintient ses positions

Réélu dès le premier tour dans son secteur, le maire (DL) de Marseille, Jean-Claude Gaudin, assure sa maîtrise de la ville au second tour. Il gagne 8 points sur l'ensemble de la ville, avec 48,57 % des voix. Sa progression s'effectue au détriment de l'extrême droite, représentée par le MNR de Bruno Mégret. L'extrême droite perd près de 7 points par rapport à 1995, et 6 sièges de conseillers, tous conquis par Jean-Claude Gaudin. Le sénateur et maire dispose désormais d'une large majorité au conseil, 61 sièges sur 101. Il a progressé en voix dans tous les secteurs, y compris les quartiers les plus populaires. La gauche, battue par le maire sortant avec neuf points de retard, perd 1 point par rapport à 1995, mais garde le même nombre de conseillers, Jean-Claude Gaudin voit dans sa nette victoire la récompense d'une gestion *« dans le pragmatisme et l'honnêteté »*.

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Jean-Claude Gaudin (DL) a eu la victoire presque modeste. Le maire sortant l'a fêtée sans débordement, avec quelques centaines de sympathisants venus l'acclamer devant la mairie. Dans la salle de presse, sourire éclatant, il s'est d'abord félicité que *« les Marseillais* [lui] *donnent une majorité absolue plus importante qu'en 1995 »*, récompense d'*« une gestion dans le pragmatisme et l'honnêteté »*. Il a ensuite attendu la collecte définitive des résultats pour ressortir de son bureau. Flanqué de très près par son premier adjoint Renaud Muselier (RPR), il s'est offert un bain d'embrassades, d'accolades, de mains serrées, de félicitations criées et rendues. Sous le modeste chapiteau de toile blanche, la joie était palpable, entière, mais elle venait couronner une campagne finalement assez tranquille et qui n'a jamais fait douter vraiment le maire et son équipe.

D'ailleurs, deux jours avant le second tour, en campagne dans le secteur que Michel Bourgat (RPR) voulait arracher à la gauche, Jean-Claude Gaudin nous avait glissé à l'oreille des pronostics exactement conformes aux résultats définitifs. Car si la bataille semblait se jouer dans deux secteurs décisifs, les 6e (11e et 12e arrondissement) et le 7e (13e et 14e), elle reposait surtout sur ce que le maire appelle *« le courant »*, celui qui pousse le vainqueur et semble plomber la progression de son adversaire. Dimanche soir, il confirmait son intuition et expliquait que le fameux courant, quand il est là, permet de remporter des sièges partout, pour peu qu'on ait *« un chef d'équipe et une équipe soudée »*. *« A ce moment-là, ça souffle partout dans la ville et la victoire est là. »*

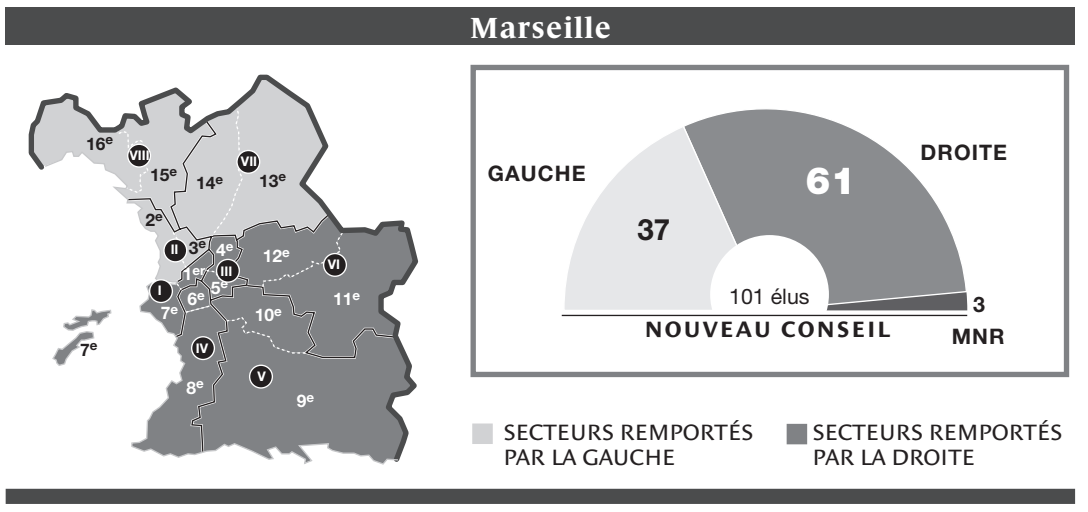

Le résultat, en tout cas, a de quoi satisfaire le maire sortant, qui a été réélu dès le premier tour dans son secteur traditionnel des quartiers sud. Sa progression en voix sur l'ensemble de la ville est de plus de 8 points par rapport à 1995, puisqu'il obtient 48,57 % des votes. Il devance ainsi la gauche de plus de 9 points, René Olmeta, chef de file de la gauche plurielle, obtenant 39,21 % des suffrages. Le sénateur et maire gagne 6 sièges au conseil municipal : sa majorité DL-RPR-UDF était de 55 sièges sur 101, elle atteint désormais 61. Lui qui n'a pas connu un seul accroc dans les votes de sa majorité en six ans entame donc son second mandat sous de bons auspices.

Sa progression en voix et en sièges s'effectue d'ailleurs un peu partout : il gagne des points dans ses bastions habituels, mais en grappille aussi dans les trois secteurs sur huit que la gauche détenait et qu'elle a réussi à conserver, en particulier dans celui du président du conseil général, Jean Noël Guérini (PS), et dans celui qui voit la reconduction facile du maire communiste Guy Hermier.

Quant aux six sièges de mieux, ils correspondent exactement à ceux que perd l'extrême droite. Le FN disposait de neuf conseillers municipaux au terme de l'élection de 1995. Le MNR, qui l'a supplanté, en a trois dans la nouvelle assemblée, dont celui de son président, Bruno Mégret. Et si celui-ci s'est déclaré satisfait de ce résultat, il faut noter que le FN avait recueilli 19 % des suffrages en 1995, alors que le MNR n'en a capté que 12,21 %, dimanche. Ses scores restent cependant très importants dans les quartiers les plus populaires de la ville. Il recueille 22,11 % dans le 8e secteur (15e et 16e arrondissement) et 20,26 % dans le 7e secteur (13e et 14e arrondissements).

Distancé, René Olmeta, qui réalise dans son secteur le score le plus faible de toutes ses têtes de liste, disait sa déception mais voulait relativiser son échec. *« Ce devait être la chronique d'une déferlante annoncée, c'est tout juste l'histoire d'une victoire à l'arraché »*, expliquait-il. Il remarquait ensuite que les équipes de la gauche plurielle *« conservent leur position* (...) *dans trois des huit secteurs de la ville, et conservent largement la majorité dans les quartiers populaires »*.

« UN COMBAT PARFOIS RUGUEUX »

Si la gauche perd un point par rapport à 1995, ce qui, compte tenu des résultats dans le reste du département, n'est pas une si mauvaise affaire, elle conserve ses 37 sièges au conseil municipal. Après avoir mis en avant *« un contexte difficile,* (...) *une campagne d'intoxication alimentée par la presse nationale mais parfois aussi par la presse locale »*, le leader socialiste ajoutait : *« A l'évidence, la droite a bénéficié du report des voix de l'extrême droite. »* Ce qui est probable dans le 6e secteur, mais évidemment moins sûr dans les trois secteurs où le MNR figurait dans une triangulaire.

Fair-play avec celui qui fut, à ses débuts, membre de la même majorité defferriste que lui et avec qui il a toujours conservé des relations cordiales, René Olmeta concluait : *« Je félicite mon adversaire, avec lequel j'ai engagé un combat loyal, parfois rugueux.* (...) *Je lui souhaite bonne chance et je souhaite surtout bonne chance à Marseille. »*

Michel Samson

► www.lemonde.fr/marseille

Le PS perd Aix-en-Provence

Aix-en-Provence, conquise en 1989 par le socialiste Jean-Francois Picheral, est retournée de peu, dimanche 18 mars, à l'opposition, menée par Maryse Joissains (divers droite), épouse d'un ancien maire de la ville, Alain Joissains (Parti radical). La liste Joissains, rejointe au second tour par celles de l'UDF Francois-Xavier de Peretti et du RPR Jean Chorro, a recueilli 50,61 % des voix, contre 49,39 % à la liste conduite par M. Picheral. L'écart n'est que de 553 voix, sur 48 244 suffrages exprimés, avec une participation de 65,28 %.

Dans l'entourage du maire, on estimait avoir mené une campagne sans vigueur, favorisant une démobilisation sans doute aussi liée à de trop bons sondages. M. Picheral l'avait emporté, en 1989 et en 1995, en grande partie à la faveur des divisions de la droite. Mme Joissains a fait campagne contre l'insécurité et la gestion *« calamiteuse de la gauche caviar »*.

► www.lemonde.fr/aix-en-provence

La droite réunifiée reprend Nîmes au communiste Alain Clary

NÎMES
de notre correspondant

C'est au pas de charge, poussé par une foule de partisans que le RPR Jean-Paul Fournier a gravi dimanche soir les marches de l'hôtel de ville de Nîmes. *« C'est une grande défaite du communisme »*, s'est écrié le futur maire en investissant les lieux. Ce dimanche, la droite a repris la ville perdue il y a six ans par Jean Bousquet. Le résultat est sans appel : 55,67 % pour la liste RPR-UDF-DL menée par le conseiller général et conseiller régional Jean-Paul Fournier contre 44,32 % pour celle de la gauche plurielle conduite par le maire communiste sortant Alain Clary.

Pour la droite, cette victoire signe la fin d'une anomalie. En 1995, la gauche avait été portée à la tête de la capitale gardoise avec seulement 35,5 % des voix, alors que les listes conduites séparément par l'UDF Jean Bousquet et son ancien adjoint Camille Lapierre en totalisaient 55 %. Depuis, Nîmes était devenue la plus grande ville française dirigée par un maire communiste. *« L'union a montré, ici comme dans d'autres villes, qu'elle nous menait à la victoire »*, commente Jean-Paul Fournier, reparti fêter la victoire dans les arènes.

« VENTS MAUVAIS »

En six ans, l'homme, que l'on moquait pour son manque de charisme, a su creuser son sillon et reconstruire une droite laissée en lambeaux par douze années de gestion Bousquet. Candidat à la mairie dès 1995, l'ancien adjoint à l'urbanisme, gérant d'une petite société artisanale de publicité peinte, a, même tardivement, réalisé l'union sur son nom, avant de mener une véritable campagne de terrain.

Dans le bureau du maire, au sein de l'équipe sortante, soutenue par l'ensemble des composantes de la gauche plurielle, on regrette de ne pas en avoir fait autant, aveuglé par les sondages qui donnaient la gauche loin devant. Alain Clary déclare pourtant ne pas être déçu car *« il ne s'agit pas d'une défaite personnelle, ni de l'équipe municipale, mais d'une défaite dans le cadre d'une tourmente politique et de vents mauvais »*. Cueilli à froid par les résultats du premier tour et les 83 voix qui séparaient sa liste de celle de Jean-Paul Fournier, Alain Clary comptait sur les abstentionnistes. Mais la forte progression du taux de participation, de dix points supérieur à ce qu'il était le 11 mars, n'a pas suffi à inverser la tendance. Pas plus que les appels lancés ces derniers jours à Nîmes par les ténors de la gauche, de François Hollande à Robert Hue.

Pour la gauche nîmoise, les résultats ne sont pas catastrophiques. Alain Clary améliore de 7 524 voix son résultat du premier tour et progresse de 8 points par rapport à 1995. Il n'empêche, la déception est là. *« Nous avons hérité d'une ville au bord du gouffre*, explique Alain Clary. *Nous avons commencé d'apurer la dette, de baisser la fiscalité et le prix des services publics. Et voilà... Mais nous veillerons à ce que les acquis qui ont été obtenus ne soient pas brutalement interrompus. »* Faisant allusion aux 15 % de voix recueillies au premier tour par les listes du FN et du MNR qui ni l'une ni l'autre n'ont pu se maintenir, Alain Clary termine en évoquant *« des alliances immorales et meurtrières entre la droite et l'extrême droite »*.

Richard Benguigui

L'extrême droite conserve ses bastions malgré ses divisions

CE SECOND TOUR d'élections municipales et cantonales confirme que ceux qui donnaient l'extrême droite pour morte depuis la scission de janvier 1999 ont été un peu vite. Affaiblie, elle l'est certainement. Les deux partis, le Front national de Jean-Marie Le Pen et le Mouvement national républicain de Bruno Mégret, ont rencontré d'importantes difficultés pour monter leurs listes. D'autant que, très souvent, ils se sont fait concurrence.

On a également constaté cet affaiblissement à travers les résultats extrêmement contrastés du premier tour des élections municipales. Chute à Paris, Lyon, et, dans une moindre mesure, à Marseille. Meilleure résistance dans des villes moyennes sans parvenir toujours à retrouver les scores de 1995. Du coup, FN comme MNR n'ont guère eu la possibilité de jouer un rôle décisif lors du second tour. Alors qu'en 1995, le FN était présent dans 103 des 185 villes de plus de 30 000 habitants, le 18 mars FN et MNR ne concourraient que dans 41 villes sur 205. Dans de très nombreux cas, lors de triangulaires ou quadrangulaires, la liste d'extrême droite ne parvient pas à retrouver son score du premier tour. Et cela parfois au profit de la liste de droite, qui, comme à Herblay, à Blois ou à Argenteuil, ravit la ville aux maires socialistes Jean-Pierre Lechalard et Jack Lang ou au maire communiste Roger Ouvrard.

En revanche, à l'exception de Toulon, l'extrême droite conserve les villes prises en 1995 : Orange (Vaucluse) et Marignane (Bouches-du-Rhône). Ainsi que Vitrolles, enlevée lors d'une partielle, en 1997. A Orange, le maire, Jacques Bompard (FN), a pu, avec un score de 59,87 %, retrouver son fauteuil dès le premier tour. Il a manqué de peu le siège de conseiller général avec 4 810 voix contre 4 813 pour Paul Durieu, le candidat du RPF en faveur duquel la gauche unie avait appelé à voter.

A Marignane, une liste FN avait empêché le maire, Daniel Simonpieri (MNR), de passer au premier tour. Il l'a emporté largement au second, avec 62,52 % des voix. Enfin, à Vitrolles, où des dissensions au sein de l'équipe sortante auraient dû permettre à l'opposition de lui enlever la ville, la maire sortante, Catherine Mégret (MNR) a été réélue avec 45,32 % des voix contre 44,07 % pour la gauche et 10,61 % pour le candidat de la droite, Christian Rossi. Mme Mégret à bénéficié des suffrages d'électeurs de M. Rossi, ce dernier ayant chuté de 7 points entre les deux tours.

« CONTRAIRE À LA LOI »

Contrairement à Toulon, où le maire, Jean-Marie Le Chevallier (ex-FN), très vite pris dans une série d'affaires judiciaires, avait géré au jour le jour sa ville, Orange, Vitrolles et Marignane ont été utilisées comme vitrines de l'extrême droite. Leurs maires, qui avaient promis la baisse des impôts, ont limité leurs dépenses en prenant soin toutefois de la vie quotidienne comme l'aménagement des ronds-points, ou la lutte contre les tags. Ils ont supprimé les subventions aux associations travaillant dans les quartiers défavorisés ou en faveur des immigrés. Mais ils ont créé leurs propres associations chargées de l'enfance, des loisirs, des personnes défavorisées. Ils ont, comme ils l'avaient promis, investi dans une police municipale musclée.

A Vitrolles, Mme Mégret a créé, avant que la justice ne la déclare illégale, parce que discriminatoire, une prime à la naissance pour les enfants de parents français ou européens. Elle a été condamnée à deux ans d'inéligibilité. L'affaire doit venir en appel. Pendant la campagne électorale, Mme Mégret a été condamnée par le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence à ajouter sur un de ses tracts la mention selon laquelle son programme relatif aux immigrés était *« contraire à la loi »*. Mais, ces décisions judiciaires n'ont pas découragés les électeurs.

Ce vote politique dans les villes gérées par l'extrême droite peut être rapproché de celui en faveur du FN et du MNR aux cantonales. Si tous deux ont perdu les quatre cantons qu'ils détenaient – Canisy (Manche), Dreux-Ouest, Toulon-6, Mulhouse-Nord –, ils ont en revanche à eux deux, en moyenne nationale, légèrement amélioré leur score de 1994. De même ont-ils enregistré, au second tour, des scores non négligeables comme à Orange Ouest, Salon-de-Provence (43,52), Saint-Gilles, dans le Gard, 36,43.

Christiane Chombeau

Catherine Mégret garde Vitrolles grâce au reflux du RPR entre les deux tours

VITROLLES
de notre envoyé spécial

Catherine Mégret, maire MNR de Vitrolles, a réussi à conserver sa mairie avec 7 292 voix (45,32 %), soit 201 de plus que son concurrent socialiste Dominique Tichadou, allié pour le second tour au communiste Alain Hayot. Christian Rossi, le candidat du RPR, qui s'était maintenu, a perdu 7 % d'un tour à l'autre, passant de 2 365 voix (17,47 %) à 1 707 voix (10,61 %). On s'accordait dans les deux camps à dire que cette spectaculaire déperdition avait profité à la maire sortante : c'est dans les bureaux les plus favorables à la droite que l'hémorragie a été la plus importante.

La défaite, longue à se dessiner, a proprement asphyxié les militants des gauches, qui ont longtemps voulu croire que les urnes leur seraient favorables. Réunis devant leur local de campagne au vieux village de Vitrolles, sous les micocouliers d'une placette bucolique, ils croyaient encore vers 19 heures que leur héros ferait la course en tête. Pourtant l'inquiétude gagnait dès les premières séries de cent comptées : Catherine Mégret doublait leur candidat, et les responsables commençaient à chuchoter qu'il fallait s'attendre au pire. Une employée municipale pleurait dans son coin et ses trois copines s'efforçaient de lui faire garder l'espoir. Peu à peu la gêne s'installait et les dialogues devenaient plus aigres. *« De toute façon, la Mégrète a raison*, disait l'un, *elle prend les Vitrollais pour des cons – et c'est des cons. »* Un autre annonçait qu'il faudrait attendre *« jusqu'au bout de la nuit pour avoir les vrais résultats, mais il faudra encore plus attendre le bout de la nuit si elle passe »*.

A 21 h 30, Dominique Tichadou et Alain Hayot venaient mettre fin au suspense. Juché sur le perron de la porte Notre-Dame, le candidat socialiste, *« très triste »*, déplorait que *« les Vitrollais n'aient pas choisi la paix, le progrès, la démocratie »*. Trois raisons expliquaient, selon lui, l'échec de sa liste : *« La prime au sortant et la campagne atroce menée par Mme Mégret ; l'effondrement de la droite vitrollaise, qui n'hésite pas à rallier l'extrême droite ; les mauvais résultats de la gauche en France et dans le département. »* Alain Hayot y ajoutait *« la difficulté de la gauche à mobiliser l'électorat populaire »*. Les deux hommes, applaudis dans la tristesse, annonçaient alors qu'ils allaient déposer des recours contre une élection qu'ils estiment perturbée par les tracts anonymes. Et pour mettre un peu de baume au cœur, Dominique Tichadou lançait : *« 1995-1997, ça vous rappelle quelque chose ?* [la victoire socialiste in extremis de 1995 inversée après annulation en 1997] *Vous connaîtrez peut-être 2001-2003. »* Mais rien semblait pouvoir atténuer la douleur des militants et sympathisants présents, qui n'arrivaient pas à croire qu'il leur faudrait affronter à nouveau les équipes municipales sortantes.

INVECTIVES, INSULTES

A la mairie, quelques instants plus tard, l'euphorie triomphante révélait que l'inquiétude avait longtemps plané. Au deuxième étage on s'embrassait, on se tapait sur l'épaule, on se congratulait comme après une grande peur. Une employée de mairie, larmes de bonheur aux yeux, glissait à une élue : *« Ils nous ont fait souffrir, mais on les a eus »*. Quelques-uns des gagnants se montraient sur le balcon de l'Hôtel de Ville face aux quelques dizaine de jeunes des cités massés en contrebas. Invectives, insultes et projectiles suivaient. La police chargeait sur le parvis pour disperser les opposants, qui brisaient quelques vitres.

Catherine Mégret entrait alors dans la salle du conseil municipal pour lire sa déclaration. Sa victoire lui paraît d'autant plus symbolique que *« jamais une municipalité n'a subi un tel harcèlement et une telle propagande »*. Il s'agit donc, a-t-elle ajouté, *« d'une victoire de la liberté sur le totalitarisme, du courage sur la haine, c'est l'échec du politiquement correct »*. Mais la victoire est aussi *« celle du MNR, qui démontre ainsi que* [ses] *idées mises en œuvre dans la durée sont celles que veulent une majorité de Français »*. Catherine Mégret a ensuite posé pour les photographes devant le tableau lumineux sur lesquels les chiffres de la soirée étaient inscrits. Puis elle a disparu sans répondre à la moindre question. Ses amis, soulagés, se sont alors installés autour de la table du conseil municipal pour s'attaquer aux plateaux repas de la soirée.

M. Sn

MEDECINE PHARMACIE
▶ Stage de pré-rentrée
Mise en condition (2 semaines en septembre)
▶ Encadrement scientifique annuel
Par Faculté et par semestre.
IPESUP
18 rue du Cloître Notre-Dame
75004 Paris 01 43 25 63 30
Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

DE LA SIMPLE RETOUCHE AU BEAU VETEMENT
LEGRAND
Depuis 1894
Tailleur et Chemisier sur mesures
En MARS : Pour l'achat d'un costume 2ème pantalon offert
27, rue du 4-Septembre, Paris 2e
Tél : 01.47.42.70.61

Avec deux départements gagnés, la moisson de la gauche aux cantonales reste maigre

La droite perd notamment l'Isère, l'Eure et le Vaucluse, mais emporte l'Allier et la Meurthe-et-Moselle

Le bilan des élections cantonales est décevant pour la gauche. Si elle conquiert cinq départements et, en particulier, l'Isère, elle perd, en revanche, l'Allier, la Meurthe-et-Moselle et, probablement, l'Ardèche où la situation est incertaine. Au total, le PS et le PCF ont perdu une cinquantaine de conseillers généraux, le RPR, l'UDF et DL près d'une centaine, au bénéfice respectivement des divers gauche et des divers droite.

Grande stabilité des conseils généraux

CANTONALES 2001

LES CONSEILLERS

	nombre de conseillers sortants	après renouvellement	SOLDE
PC	142	121	- 21
MDC	8	7	- 1
PS	526	494	- 32
PRG	41	44	+ 3
DIVERS GAUCHE	88	122	+ 34
VERTS	3	13	+ 10
UDF	277	216	- 61
DL	112	98	- 14
RPR	353	323	- 30
CNI	2	1	- 1
RPF	20	18	- 2
MPF	3	4	+ 1
div. dr.	333	434	+ 101
FN	3	0	- 3
MNR	1	0	- 1
ext. dr.	1	0	- 1
divers	11	30	+ 19
écologistes	3	1	- 2
nationalistes	0	1	+ 1
CPNT	1	5	+ 4
total	**1 928**	**1 932 ***	

* Il y a 4 nouveaux cantons

LA GAUCHE, grâce aux Verts, avait passé à son avantage le cap du premier tour des élections cantonales, progressant en voix de 5 points quand la droite reculait de 2 par rapport aux scores réalisés dans la même série de cantons en 1994 (*Le Monde* du 17 mars). Au soir du second tour, le bilan est beaucoup plus mitigé pour les partis de la gauche plurielle.

Dans les 1 262 cantons de métropole restant à pourvoir, l'ensemble de ses candidats ont, en effet, recueilli 47,62 % des suffrages exprimés, alors que ceux de la droite parlementaire (RPR, UDF, DL, RPF, MPF, CNI, div. d.) en ont recueilli 49,82 %. Cette bonne mobilisation des électeurs de droite, comparable à celle qui a été observée aux municipales, aura permis à l'opposition nationale de limiter au maximum la perte de conseils généraux.

De même, la comparaison pour chaque parti du nombre de conseillers généraux élus ou réélus par rapport au nombre de conseillers sortants témoigne de la très grande stabilité des deux camps (*lire tableau ci-dessus*). Au total, l'ensemble de la gauche gouvernementale perd 7 élus quand la droite parlementaire en perd 6 dans les 1 932 cantons métropolitains soumis à renouvellement ; de son côté, l'extrême droite (FN et MNR) en perd 5 ; le solde provient de la progression des candidats divers (+ 19), des chasseurs (+ 4) et des écologistes non Verts (– 2). A l'intérieur de chaque camp, cependant, les grands partis sont nettement bousculés : à gauche, les communistes perdent 21 élus et les socialistes 21, tandis que les Verts en gagnent 10 et les divers gauche 34 ; à droite, le phénomène est encore plus marqué puisque l'UDF perd 61 élus, le RPR 30 et DL 14, tandis que les divers droite progressent d'une centaine d'élus.

Dans ce paysage cantonal globalement stable, les changements de majorité ne sont pas légion. La droite présidait 66 conseils généraux de métropole à la veille du renouvellement des 11 et 18 mars et la gauche 31. A l'issue du scrutin, la droite aura perdu la majorité dans cinq assemblées départementales et la gauche dans trois. Au total, le gain pour la gauche est donc de deux départements. Maigre moisson par rapport aux espoirs nourris par la majorité nationale il y a encore quelques semaines. On est très loin de la dizaine de conquêtes réussies en 1998.

La majorité de droite a, en effet, basculé au profit de la gauche dans l'Isère (*lire ci-dessous*), dans la Creuse, dans l'Eure, la Haute-Saône et le Vaucluse. Dans la Creuse, où la droite ne disposait que d'un siège de majorité au conseil général (14 contre 13), la conquête de cinq cantons assure à la gauche une nette majorité à l'assemblée départementale (18 contre 9) ; à noter, en particulier, la victoire à Guéret du candidat communiste contre Bernard de Froment, ancien député RPR et ancien président du conseil général. Dans la Haute-Saône, la situation était des plus confuses : depuis 1998, gauche et droite étaient à égalité (16 conseillers généraux de part et d'autre) et l'assemblée avait été présidée, au bénéfice de l'âge, par un radical de gauche jusqu'à son décès en janvier ; depuis, c'est un UDF qui assurait l'intérim. Au terme du scrutin, la gauche a réussi à s'emparer du canton de Marnay et, par conséquent, à disposer d'une courte majorité départementale (17 élus contre 15).

ESPOIRS DÉÇUS

Une situation un peu comparable prévalait dans le Vaucluse : gauche et droite y comptaient chacune 12 élus et le conseil général était présidé par le RPR Jacques Bérard au bénéfice de l'âge. La victoire dès le premier tour du candidat socialiste dans le canton rural de Sault a permet à la gauche de disposer d'une majorité de 13 élus sur 24 et le nom du maire de Vaison-la-Romaine, le député socialiste Claude Haut, est désormais évoqué pour accéder à la présidence de l'assemblée départementale.

La seule vraie surprise de ce scrutin est venue de l'Eure : en gagnant quatre cantons, la gauche conquiert, en effet, une majorité d'une voix (22 contre 21) au conseil général ; cette victoire est d'autant plus paradoxale que le chef lieu du département, Evreux, a été conquis par Jean-Louis Debré (RPR) contre le maire sortant communiste.

En revanche, les espoirs que la gauche pouvait nourrir dans la Drôme, l'Ille-et-Vilaine ou encore le Val-d'Oise (où le ministre de la défense, Alain Richard a échoué) ont été déçus, la droite ayant non seulement conservé, mais renforcé ses positions dans ces départements.

Au contraire, ce sont trois départements que la gauche aura perdu le 18 mars. Son échec dans l'Allier était prévisible depuis le premier tour ; il s'est confirmé avec la perte de cinq cantons, dont celui du président sortant de l'assemblée (Jean-Claude Mairal, PCF) et il marque probablement, après la perte de Montluçon, la fin du fief communiste que constituait ce département. La courte majorité d'un siège que la gauche détenait dans la Meurthe-et-Moselle a également basculé, du fait de la perte de 3 cantons. Enfin l'Ardèche devrait également perdre sa courte majorité de gauche (17 sièges contre 16) : la gauche a en effet perdu 3 cantons et n'en a gagné que 2 ; seule l'attitude de deux non-inscrits pourrait éviter que ce département ne tombe dans l'escarcelle de la droite.

Gérard Courtois

Après seize ans, l'Isère renoue avec la gauche

GRENOBLE
de notre correspondante

« Nous avons fait notre boulot. » Le chef de file des Verts en Isère, Gérard Leras, pouvait, dimanche soir, afficher sa satisfaction : le département de l'Isère venait, après seize ans de domination de la droite, de basculer à gauche et de faire entrer deux Verts dans l'hémicycle départemental (dont une femme). Paradoxalement, ce changement de majorité intervient au moment où la droite enregistre plutôt une poussée lors des municipales – comme à Vienne, Meylan, ou encore Saint-Egrève. *« Le mouvement des municipales ne s'est pas concrétisé au niveau des cantonales »*, s'est désolé l'actuel président UDF du conseil général, Bernard Saugey. Jusqu'au dernier moment, il avait cru la victoire possible. L'écart de deux sièges qui séparait la droite et la gauche depuis 1998 reste en fait inchangé à 28 sièges contre trente, mais le rapport s'est inversé. Sans bouder leur plaisir de récupérer un département raflé en 1985 par Alain Carignon, les représentants du PS se gardaient bien, dimanche soir, de pavoiser. *« La gauche parachève aujourd'hui le travail commencé en 1998 »*, concédait le premier secrétaire de la fédération socialiste de l'Isère, le député André Vallini. La majorité départementale avait alors perdu neuf sièges.

LA DROITE EN PERTE DE VITESSE

Paradoxe à Grenoble : dans cette ville, où la liste du maire (PS) sortant réalise une performance décevante aux municipales, la gauche plurielle conforte ses positions aux cantonales, avec quatre conseillers généraux (trois PS, un PC) sur six. La conseillère sortante UDF Françoise Paramelle y est battue par une candidate socialiste. A contrario, la droite est en perte de vitesse. Le sénateur RPR Charles Descours conserve sans gloire le deuxième canton, tandis que le divers droite Max Micoud, qui affrontait le maire sortant Michel Destot, garde le quatrième. Dans ce canton précédemment détenu par Alain Carignon, le candidat de la droite régresse néanmoins de quatre points par rapport à la cantonale partielle de 1997. Mais c'est dans les cantons où les sortants ne se représentaient pas que la majorité départementale a perdu la bataille : Vif, où la droite paie ses dissensions et Pont-de-Beauvoisin, où le candidat vert investi par le PS a créé la surprise. Total ? Trois cantons perdus, contre un seul gagné à la gauche.

A Vizille, le conseiller général sortant PC, Alfred Gryelec, est battu. Cet échec est le seul enregistré par le PC qui voit par ailleurs reconduits ses conseillers généraux sortants, mais il est cuisant. *« Il n'y a pas de quoi faire du triomphalisme »*, admet le député André Vallini, qui refuse de mettre le changement sur le compte des affaires liées à la présidence d'Alain Carignon. Il préfère évoquer *« l'essoufflement d'une majorité à court d'idées »*, et surtout *« la dynamique créée par la gauche plurielle »*, autour de l'accord signé *« dès l'automne »* avec les Verts.

De son côté, le Vert Gérard Leras ne s'embarrasse pas d'autant de précautions. *« Sans nous, la majorité n'aurait pas basculé »*, dit-il. Pas d'états d'âme non plus à Eybens, où la candidate Verte, Florence Jousselin, a obligé Marc Baiëtto, un des poids lourds du PS local, à un duel désobligeant duquel il n'est guère ressorti grandi, avec seulement 200 voix d'avance.

Nicole Cabret

ÉDITIONS SORMAN

DEPUIS 1975, NUMÉRO 1 AU SERVICE DES ÉLUS LOCAUX

La Lettre du Maire

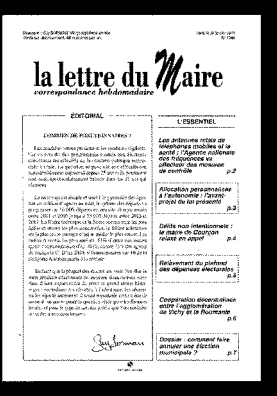

8 PAGES HEBDOMADAIRES
Vente par abonnement

Actualité, expériences, réglementation. L'instrument de travail préféré des élus.

La Lettres des Finances Locales

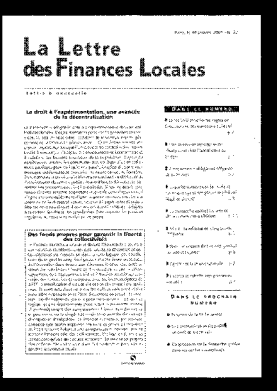

8 PAGES TOUS LES 15 JOURS
Vente par abonnement

Conseils et analyses.

La Lettre de l'Employeur Territorial

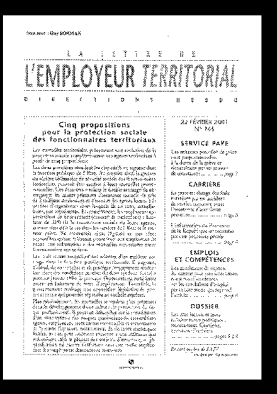

8 PAGES HEBDOMADAIRES
Vente par abonnement

Une gestion moderne des ressouces humaines.

DERNIERS OUVRAGES PARUS

Le conseil municipal, fonctionnement et responsabilités
510 pages. 430 FTTC

Les contrôles des chambres régionales des comptes
224 pages. 262 FTTC

Internet à la mairie
222 pages. 195 FTTC

Renseignements
Éditions Sorman - 13, rue d'Uzès
75002 Paris
Tél : 01 45 08 96 09 - Fax : 01 42 33 78 83
www.editionssorman.com

Bertrand Delanoë, maire de Paris

Il n'était, aux yeux de ses rivaux, qu'un quidam parmi deux millions de quidams. L'inconnu de la campagne a retourné à son avantage ce que l'on prenait pour un handicap. Et profité du rejet du « système Chirac ». Histoire d'un petit garçon que ses parents, à Bizerte, appelaient « Mickey » et qui est devenu grand

ON ne l'appellera plus jamais « Mickey », promis, et c'est bien dommage. Ce surnom affectueux lui avait été donné, à Bizerte, quand il était petit. *« L'espiègle qui n'a pas peur des gros »* lui va comme un gant, pourtant, victoire acquise. A 50 ans, Bertrand Delanoë n'est plus, ne peut plus être le fripon qu'il fut. Adieu Mickey, place à monsieur le maire de Paris !

Jusqu'à sa désignation comme chef de file des socialistes dans la capitale, Bertrand Delanoë était, malgré l'âge, considéré par ses rivaux, qui le connaissaient mal ou le sous-estimaient, comme un gamin vite monté en graine, turbulent, ambitieux, impatient, cabochard, sûr de lui au point d'exaspérer ses meilleurs amis. Il ne parviendrait jamais à se hisser parmi les gros bras de la politique. Encore un peu tendre, disait-on, devenu diaphane avec l'âge, insipide, couleur muraille. A Paris, il n'était à leurs yeux qu'un quidam parmi deux millions de quidams. *« Un p'tit mec »*, disaient les plus méchants, face aux superstars Dominique Strauss-Kahn ou Jack Lang dans son camp, puis Philippe Séguin dans l'autre. C'était, sous le portrait, un contresens dans l'analyse du combat politique parisien.

Tendre, diaphane ? La bataille, entre jospinistes, fut brutale, tordue par quelques coups bas. Bertrand Delanoë est à la manœuvre d'appareil. Dominique Strauss-Kahn, éliminé de lui-même parce qu'il était mis en cause dans les affaires de la MNEF, Jack Lang évacué *in extremis* du combat préliminaire par son retour au gouvernement, Bertrand Delanoë a retourné en qualités ses plus gros défauts. Cet homme narcissique qui, c'est vrai, possède un ego plus grand que lui l'a mis au service de sa volonté de gagner, de prouver à ses détracteurs, encore une fois, qu'il pouvait exister par et pour lui-même. Quant à son absence de notoriété, l'inconnu Delanoë l'a transformée en une stratégie politique. Puisqu'on ne connaissait pas Delanoë, Delanoë allait mener une campagne de terrain, une campagne de militant, labourer Paris, travailler la *« proximité »* avec les électeurs.

Champion, dans sa jeunesse, de la porte qui claque et du « moi-je-sais-tout », il l'a jouée modeste, mettant ainsi en pratique ce que son ami Lionel Jospin a théorisé sans toujours parvenir à l'appliquer. A Jack Lang, qui, pendant la primaire inaboutie pour la conduite de la campagne socialiste, plaçait en avant sa connaissance de la *« gestion de l'Etat »* et le réduisait volontiers au rôle de *« chef de l'opposition parisienne »*, il répondait *« engagement parisien »*, parité, immeubles insalubres, écoles, représentation des étrangers dans des conseils de quartier, face à un palais de la Mutualité où ne se pressaient pas que des militants parisiens. Daniel Vaillant, pour mieux assurer la victoire de Bertrand Delanoë, en avait fait venir d'autres, par cars entiers, de Seine-et-Marne, de la Somme...

Delanoë se rebellait aussi d'une autre manière, avouable cette fois. Modeste, puisque c'est de bonne politique, mais pas le nez à ras du bitume : *« Arrêtons de dire qu'il y a les ambitieux et ceux qui ne le seraient pas. J'ai beaucoup d'ambition, je ne manque ni d'orgueil ni de fierté. Ne vous inquiétez pas. »* On ne s'inquiétait certainement pas. Et, comme s'il fallait encore en remontrer, il prenait plaisir, bien avant sa victoire, à remarquer, sur la seule base d'une campagne bien menée : *« Je crois que j'ai bluffé Jospin »*, sa référence, fidélité réciproque, comme pour souligner l'ampleur de l'exploit en cours. Quant à Philippe Séguin, plus tard, il l'a pris, lui aussi, sur un terrain strictement municipal. Témoin ce débat télévisé au cours duquel il s'est strictement appliqué à montrer qu'il connaissait Paris et ses dossiers sur le bout des doigts, quand son adversaire venu d'ailleurs s'y perdait.

Bertrand Delanoë a certes bénéficié d'une conjonction astrale favorable. Un rejet du « système Chirac » mis en place depuis l'élection du maire de Paris au suffrage universel en 1977 et incarné, même s'il s'en est défendu sur le tard, par Jean Tiberi depuis 1995. Une guerre de tranchée à droite dont les deux camps, le séguiniste et le tibériste, sont sortis également vaincus. Encore fallait-il avoir eu, pour mieux gagner, l'intelligence de ne pas se précipiter sur ces cibles trop évidentes. Elles parlaient toutes seules. Il était inutile, jugeait Delanoë, d'en rajouter.

A ceux qui le pressaient d'exister vite face à un Philippe Séguin que l'on imaginait à la tête d'un escadron de chars d'assaut, il répondait : *« Je ne suis pas dans le même timing que mes adversaires, il faut se garder de l'impatience. »* A ceux qui s'étonnaient qu'il ne saute pas sur chaque occasion de moquer les divisions de ses adversaires, il rétorquait : *« Bosser et ne pas commenter en permanence ce qui se passe ailleurs. »* Et à ceux qui prenaient pour une faute son absence dans les journaux télévisés, il affirmait : *« Je m'en fiche ! »* Il faut bien admettre qu'il a eu raison de prétendre avoir toujours raison, cet homme qui croit en lui quoi qu'il arrive.

Et puis, Paris, la France et les Français ont bien changé. Les « affaires » ont ajouté à la désacralisation de la politique. Les beaux discours lassent, les démagogues ne tiennent plus le haut du pavé. Cela, Bertrand Delanoë paraît l'avoir compris depuis longtemps, au moins depuis qu'il est devenu, en 1993, le *« chef de l'opposition parisienne »* en prenant la présidence du maigre groupe socialiste du Conseil de Paris. Là, il a imposé à ses amis politiques un changement radical de comportement, pratiqué *« l'opposition constructive »*, limitée aux frontières de la capitale, de sa vie quotidienne et de ses projets. A chaque proposition du maire, une contre-proposition, réaliste de préférence, plutôt qu'une diatribe sans lendemain.

La France a bien changé. Elle peut entendre sans s'émouvoir un premier ministre, Michel Rocard, lui annoncer son divorce. Puis un futur candidat à l'élection présidentielle et futur premier ministre, Lionel Jospin, lui faire connaître son nouveau mariage. Pouvait-elle écouter sans broncher un sénateur, futur maire de Paris, lui confier son homosexualité ? Eh bien, oui ! *« Bien sûr, je suis homosexuel »*, a dit Bertrand Delanoë, le 22 novembre 1998, à M6. Cette chaîne de télévision avait contacté plusieurs hommes politiques. Bertrand Delanoë seul a accepté. Selon la meilleure de ses amies, il estimait qu'il n'avait pas à répondre à l'invitation, mais était *« torturé »* à l'idée de refuser, car, disait-il, *« je ne pourrais plus me regarder dans la glace »*.

Bertrand Delanoë aussi a changé. Finis, le look dandy et les pantalons de cuir du début des années 1980, lorsqu'il était, à trente-trois ans, député de Paris, porte-parole, chargé des fédérations – poste-clé dans l'appareil du PS –, numéro 3 du parti dirigé par Lionel Jospin. Vendu, le bel appartement de Montmartre acheté à crédit pour s'adapter, en 1986, à une nouvelle vie.

EXPULSÉ par les socialistes du Vaucluse, qui ne voulaient pas de lui pour les élections législatives, il avait décidé de réduire son train de vie, de vivre dans un studio de la rue de Turenne, de renouer avec une vie professionnelle privée, de créer sa petite entreprise de communication, de montrer, encore et encore, qu'il saurait exister tout seul, sans poste octroyé, sans placard doré. Moins de fêtes, comme au temps de Dalida et de sa bande. Un Delanoë calmé, moins colérique et péremptoire. A compter d'aujourd'hui, peut-être moins de *« mon grand »* aux messieurs et de *« ma puce »* aux dames. *« Ça doit être l'âge »*, dit-il. A Bizerte, ses parents le voyaient diplomate ou avocat. Pas franchement politique, en tout cas. Encore moins socialiste, le petit chanteur à la croix de bois, soliste soprano, élevé chez les bonnes sœurs et les curés. Et certainement pas maire de Paris. Adieu, Mickey !

Service France
Photos Didier Lefèvre/Editing pour « Le Monde »

Journée à suspense pour Bertrand Delanoë et les Parisiens. Ci-dessus, avant et après la proclamation des résultats. Ci-contre, place de l'Hôtel-de-ville.

Echecs

Suite de la première page

Moment privilégié puisque le seul à l'occasion duquel le peuple a le sentiment de pouvoir infléchir le destin du pays : ce « rien n'est joué » qu'ils viennent de signifier, cette volonté manifeste de ne désigner aucun vainqueur, résonnent donc comme autant de mises en garde.

Celles-ci s'adressent en premier lieu au chef de l'Etat, désormais privé de son bastion et de sa logistique parisienne, ô combien symbolique, et désavoué dans sa tentative d'OPA lyonnaise qui visait à faire de Charles Millon, celui de l'alliance avec l'extrême droite, celui qui se réclame de la *« chrétienté »*, l'homme fort de la droite ; le fer de lance d'un dispositif destiné à décourager la tentative d'une alternance au sein de la droite qu'incarne le modéré François Bayrou. Défaite politique et idéologique donc pour Jacques Chirac qui devra reconsidérer son dispositif, même s'il peut se réjouir du succès de son allié Philippe Douste-Blazy à Toulouse. Il est vrai que dans la ville dite « rose », et qui ne l'est toujours pas, le *« allez, ouste ! »* a fait peur à l'électorat centriste ; mais ce dernier, à Lyon mais aussi à Nice ou à Ajaccio, a montré une capacité de vigilance qui est de nature à rassurer ceux qui veulent éviter à la droite ses tentations démagogiques.

Les mises en garde ne sont pas moins nombreuses pour la gauche. Celle-ci voit en effet s'effondrer le communisme municipal tandis qu'une certaine arrogance gouvernementale ou perçue comme telle – Martine Aubry à Lille, plus nettement Elisabeth Guigou à Avignon – est soit tancée soit récusée. Surtout, la popularité incontestable des membres du gouvernement n'est pas un atout sur le terrain et n'a pas permis à la gauche d'échapper à la constante aspiration à un renouvellement du personnel politique. De ce point de vue, la prime va à deux hommes qui émergent, Bertrand Delanoë et François Hollande, aux dépens de celles et ceux qui incarnaient le renouvellement jospinien de 1997.

En termes électoraux, et pour qui voudrait à toute force se projeter vers les échéances futures, l'équation est malgré tout plus difficile pour la gauche que pour la droite. La droite a un problème, c'est Jacques Chirac. Mais elle est forte d'une réalité sociologique et désormais électorale redoutable : les électeurs de l'extrême droite se reportent désormais massivement vers la droite et offrent à celle-ci un apport presque mécanique, qui à la limite peut la dispenser de tout effort d'organisation ou de programme. La droite est en quelque sorte, indépendamment de l'état de ses dirigeants, sous perfusion électorale permanente. C'est, dans la perspective d'élections législatives, un avantage considérable. Pour quiconque est attaché à préserver des conditions équitables d'un débat présidentiel, entre gauche et droite, mais aussi au sein de la droite, il n'en est que plus urgent d'inverser le calendrier et de s'assurer que l'élection présidentielle, plus importante et plus ouverte, devancera bien le renouvellement de l'Assemblée nationale.

La gauche, de son côté, butte sur une difficulté majeure : comment intégrer ses courants critiques, comment fédérer cette gauche nouvelle qui s'est exprimée lors des élections municipales, notamment par la poussée des Verts, avec une gauche ancienne, singulièrement affaiblie par l'effacement progressif du PCF. Cette difficulté-là explique nombre d'échecs ou de défaites enregistrés au soir du 18 mars. Il faut en effet pour Lionel Jospin tenir les deux bouts de la chaîne : gagner la bataille au centre et intégrer les aspirations de celles et ceux qui critiquent la gauche parce qu'elle incarne depuis longtemps le pouvoir ; il lui faut continuer de progresser dans le haut du salariat et des couches moyennes sans éloigner la gauche critique. La difficulté est d'autant plus aiguë lorsqu'il s'agit par exemple de l'électorat des Verts, composite s'il en est, qui mêle extrême gauche et extrême centre. Tels sont les termes d'une équation que les Français n'ont pas voulu trancher par avance, se réservant pour le grand débat du printemps 2002.

Mais au seuil de cette année-là, ils auront vécu, pendant les mois de janvier et février, le choc de l'arrivée de l'euro : la monnaie unique aura cessé d'être une abstraction ou un jeu d'écriture pour devenir une espèce sonnante et trébuchante. L'on se souviendra alors que la question centrale est bien celle du modèle de société européenne que nous voulons créer et de la dévolution des pouvoirs à laquelle nous aspirons entre les régions, la nation et l'Europe. Or tout se passe comme si, à l'occasion de ces élections municipales, les Français avaient privilégié une hypothèse : avec l'arrivée de l'euro, celle d'un pouvoir européen qui s'affirme. S'il en était hélas besoin, les grandes épizooties dont nous sommes victimes étaient là pour rappeler que nombre de grandes décisions se prennent à Bruxelles. Cette conscience explique la forte demande de proximité qui s'est exprimée, de prise de responsabilités à des niveaux que les Français veulent d'autant plus contrôler que *« le »* pouvoir est menacé de s'éloigner.

De ce point de vue, Paris est une parfaite illustration de cette nouvelle demande de proximité ou de subsidiarité, et de citoyenneté, l'une et l'autre remettant en cause le modèle politique dominant en France. C'est en effet la première fois dans toute l'histoire de Paris qu'après une campagne locale, où la prime est allée à celui qui paraissait le plus proche de la population, un maire à plein temps est élu. Bertrand Delanoë est effet très exactement l'anti-Chirac : son succès manifeste on ne peut plus clairement le renversement d'un modèle qui faisait d'une conquête locale un simple tremplin pour qui ambitionnait un destin national. Paris était non seulement le lieu de la centralisation, celui de la domination sur le reste du pays, mais aussi de la centralisation de la ville elle-même qui permettait son contrôle et celui de ses innombrables marchés par un homme, Jacques Chirac, engagé dans une campagne permanente pour la conquête du pouvoir d'Etat. Il y avait eu en quelque sorte, pendant près d'un quart de siècle, un détournement de ce qui avait été la volonté de Valéry Giscard d'Estaing de doter Paris d'un maire à part entière : au reste, le RPR avait bel et bien été constitué pour permettre la conquête de Paris, en attendant de pouvoir vivre de celle-ci. Le scrutin parisien est donc aujourd'hui le symbole d'une nouvelle demande, puissamment décentralisatrice, jusques et y compris pour la capitale. Cette élection enfin municipale doit être prise un peu comme celle de la New York en gestation de l'Europe en train de naître, et non plus comme celle de la capitale des Capétiens.

Nouvelle demande citoyenne, aspiration à une véritable décentralisation, refus de toute arrogance, telles sont les leçons positives d'un scrutin qui, si l'on se tourne vers les sommets, s'est bien gardé de désigner des vainqueurs au seuil d'une période où chacun est désormais sommé, au-delà des bilans – si bons soient-ils, comme n'a cessé de le proclamer Jean Tiberi –, de dessiner les contours d'une nouvelle France.

J.-M. C.

L'élite *par Leiter*

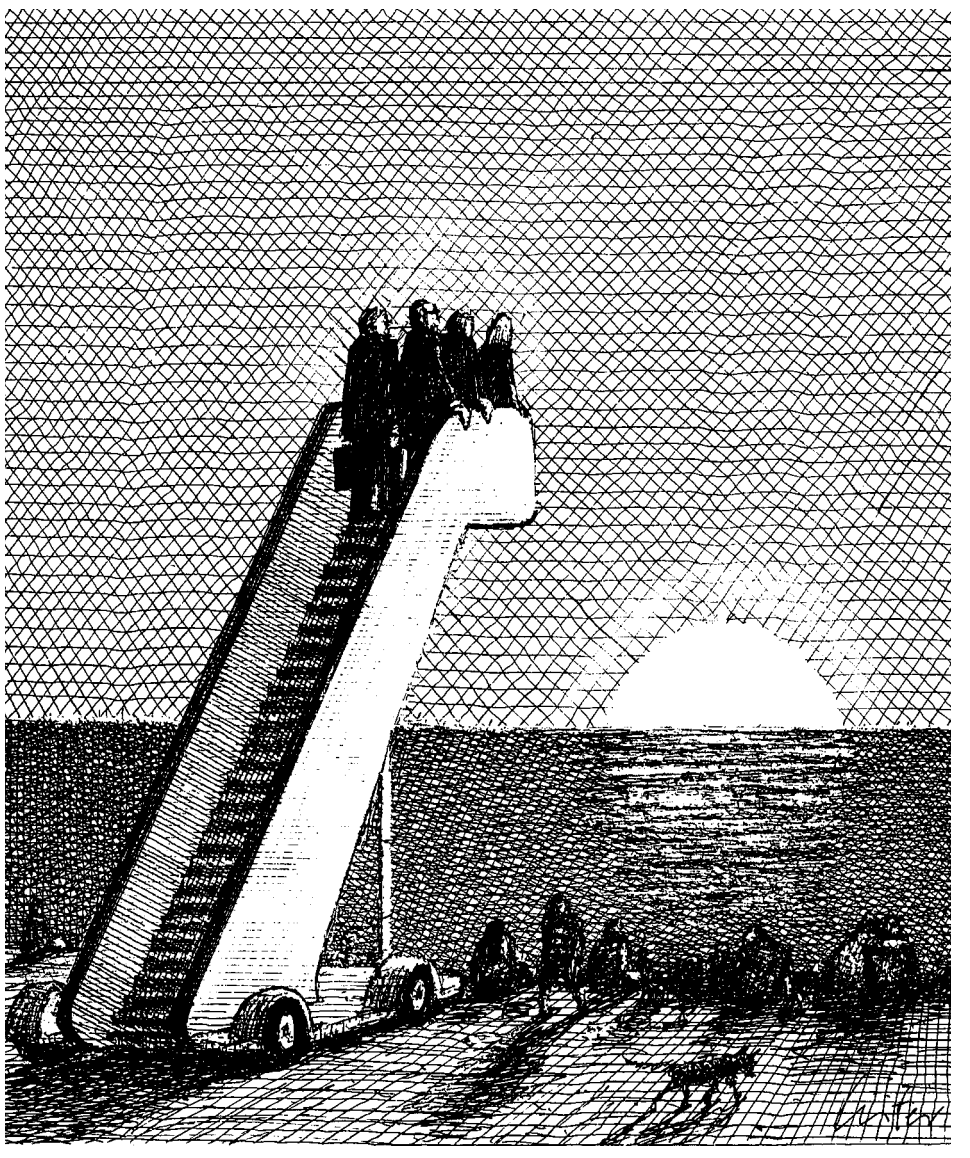

Le Monde
21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : **01-42-17-20-00.** Télécopieur : **01-42-17-21-21.** Télex : **202 806 F**
Tél. relations clientèle abonnés : **01-42-17-32-90**
Changement d'adresse et suspension : **0-803-022-021 (0,99 F la minute).**
Internet : **http: // www.lemonde.fr**

ÉDITORIAL

Proche-Orient, l'«option Madrid»

LE secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, déclarait il y a deux semaines, au terme de sa première visite en Israël et en Palestine : *« Les Etats-Unis ne peuvent pas plus désirer la paix que les parties en présence. »* A l'évidence, alors qu'elle reçoit Ariel Sharon, premier ministre d'un gouvernement d'union nationale israélien, mais aussi chef de file de la droite nationaliste, l'administration américaine souhaite se donner du temps. Pour mieux connaître ses interlocuteurs, d'abord ; pour forger, ensuite, une stratégie politique cohérente dans la région. Etant entendu que l'« option Clinton » – un accord de paix global et définitif entre Israéliens et Palestiniens – semble s'éloigner un peu plus chaque fois que meurt un enfant palestinien ou qu'a lieu un attentat en Israël. Mais les indications qui transparaissent sur la nouvelle politique des Etats-Unis ne sont pas sans ambiguïtés.

Colin Powell souhaite un « retour à Madrid ». L'idée est d'abandonner la logique « clintonienne » de négociations bilatérales entre Israël et les Palestiniens, la Syrie et le Liban, « chapeautées » par les Américains, pour relancer une « négociation multilatérale » dans la région, telle qu'elle avait été engagée, à Madrid, par George Bush père, il y a dix ans. En tournant le dos à l'« esprit » de Camp David et en ne plaçant plus le dossier israélo-palestinien au premier plan de ses priorités régionales, nul doute que George W. Bush ne reçoive chez le premier ministre israélien un écho très favorable. Mais, en retournant à l'« esprit » de Madrid, il n'est pas certain qu'il le rassure. Car, derrière les apparences d'un soutien plus ferme à la droite israélienne, la nouvelle administration américaine fait, *de facto,* un pas vers Yasser Arafat.

Celui-ci, depuis l'échec de Camp David, n'a cessé de demander l'*« élargissement »* des négociations pour sortir du triptyque exclusif israélo-palestino-américain, perçu par lui comme un piège. Or, de même qu'elle s'était rendue à Madrid à reculons, la droite israélienne ne peut que redouter une nouvelle configuration diplomatique qui verrait l'Europe, la Russie et peut-être les Nations unies réintroduites dans le jeu régional. Une configuration dont Washington ne cache pas qu'elle a aussi pour but de reconstituer la « coalition » arabe anti-Saddam Hussein établie lors de la guerre du Golfe, qui avait, de fait, réduit la marge de manœuvre politique d'Israël.

Reste que cette option demeure, pour beaucoup, très hypothétique. Parce que le Proche-Orient d'aujourd'hui a peu à voir avec celui d'il y a dix ans : les concessions mutuelles entrevues à Camp David pourraient apparaître beaucoup plus incontournables que ne l'imagine l'administration Bush. Et aussi parce que, tant que l'Intifada se poursuit, la menace de dérapage guerrier à l'échelle régionale, présente dans tous les esprits, risque de mettre à bas les échafaudages diplomatiques les plus sophistiqués.

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Président du directoire, directeur de la publication : **Jean-Marie Colombani**
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : **Edwy Plenel**
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon *(Éditoriaux et analyses) ;*
Laurent Greilsamer *(Suppléments et cahiers spéciaux) ;*
Michel Kajman *(Débats) ;* Eric Fottorino *(Enquêtes) ;*
Éric Le Boucher *(International) ;* Patrick Jarreau *(France) ;* Anne Chemin *(Société) ;* Claire Blandin *(Entreprises) ;*
Jacques Buob *(Aujourd'hui) ;* Josyane Savigneau *(Culture) ;* Christian Massol *(Secrétariat de rédaction)*
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : **Robert Solé**

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **SA LE MONDE**
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du *Monde,*
Fonds commun de placement des personnels du *Monde,*
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises,
Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

« Au second tour, on élimine »

Suite de la première page

Il y a pour la gauche des successions ratées – à Chartres, à Vienne, à Quimper, à Mâcon –, mais aussi des passages de relais réussis, de justesse à Lille pour Martine Aubry, confortablement à Lorient, Brest, Besançon ou Evry. Il en va de même pour la droite, déstabilisée par le retrait de ses maires à Dijon, Auxerre et Agen, mais pas à Caen, Vannes ou Cannes.

Si la diversité des situations interdit de dégager des tendances d'ensemble, il en est une qui se confirme inexorablement, c'est le déclin du Parti communiste. Comme à toutes les élections municipales depuis 1983, il recule dans ce qui fut historiquement, avec le syndicalisme, l'une des deux bases de son implantation. Même si l'on se souvient que Nîmes, sa seule ville de plus de cent mille habitants, avait été regagnée, en 1995, dans une quandrangulaire au second tour, il reste qu'Alain Clary, élu en outre député en 1997, n'est pas parvenu à réinstaller le communisme dans cette mairie. La liste est longue des pertes du PCF, qu'il ait ou non changé ses maires, d'Argenteuil à Colombes, de Tarbes à Sète ou La Ciotat. Le rejet du communisme, tel que l'a exprimé par exemple Raymond Couderc à Béziers contre l'offensive de Jean-Claude Gayssot, prend, dans le Sud méditerranéen, une tournure significative de la jonction qui s'y opère entre les électorats de droite et d'extrême droite. Le recul général du PCF n'en démontre pas moins l'inaptitude du communisme français à se régénérer, fût-ce par la participation au gouvernement et l'intégration à la gauche plurielle.

La prime au maire sortant a agi de façon très inégale au second tour. Elle a servi des élus parfois installés depuis longtemps, comme les socialistes Edmond Hervé à Rennes ou André Labarrère à Pau, le radical André Rossinot à Nancy, le centriste Jean-Marie Rausch à Metz, ou l'inusable Jacques Baumel (RPR) à Rueil-Malmaison. Elle n'a pas sauvé, en revanche, des élus moins anciens, comme les socialistes Jean-François Picheral à Aix-en-Provnce, Bruno Le Roux à Epinay-sur-Seine, Yvette Roudy à Lisieux. « Municipales » – c'est-à-dire déterminées par des situations et des considérations strictement locales – au premier tour, ces élections le sont restées au second. Et il vaut mieux regarder vers les cantonales si l'on cherche à apprécier l'état des forces politiques dans le pays. On constate alors que les résultats du premier tour, donnant à la gauche l'avantage sur la droite, ne se traduisent pas par des gains de majorités départementales aussi nombreux qu'elle l'espérait. Le Val-d'Oise, la Drôme restent acquis à l'opposition, qui gagne l'Ardèche et la Meurthe-et-Moselle au détriment du PS, l'Allier aux dépens du PCF. Les socialistes conquièrent l'Eure, l'Isère, le Vaucluse – alors même que les principales villes de ce département sont plus que jamais à droite et même à l'extrême droite –, ainsi que les très rurales Creuse et Haute-Saône.

PORTÉE POLITIQUE

Pour locales qu'elles soient, cependant, ces élections municipales n'en ont pas moins une portée politique. Le RPR a perdu Paris bien que la droite marque des points dans tout le pays. La capitale n'est plus le principal bastion du principal parti de la droite, et les efforts de M. Chirac pour le conserver, en poussant à la fusion entre les listes de Philippe Séguin et celles de Jean Tiberi, ont échoué. Le député des Vosges a démontré, entre les deux tours, une solidité qui lui a permis de déjouer les manœuvres de l'Elysée et de sortir du combat la tête haute. De là à affirmer qu'il a gagné puisque la droite a été majoritaire en voix dimanche, il y a un pas que la cohérence dont il se réclame aurait dû lui interdire de franchir. Ayant refusé la fusion des listes, M. Séguin ne peut proclamer celle des électorats !

A Lyon, le chef de l'Etat s'est empressé de tirer avantage de la défaite du centre – c'est-à-dire de François Bayrou – pour faire pression, là aussi, en faveur d'un accord avec M. Millon. Il s'agissait de disposer d'un allié utile pour capter, en 2002, les voix de la droite extrême et de l'extrême droite, mais les électeurs lyonnais ont refusé de se prêter à ce jeu et de *« réintégrer »* l'ancien bénéficiaire des voix du Front national dans la droite républicaine, comme M. Millon assurait en avoir reçu de M. Chirac la promesse. Ce revers est peut-être compensé, aux yeux du chef de l'Etat, par la victoire à Toulouse de Philippe Douste-Blazy, son principal thuriféraire, rival de M. Bayrou à l'UDF, mais ce résultat-là est surtout porteur d'inquiétantes leçons pour la gauche et pour la société.

L'échec douloureux d'Elisabeth Guigou à Avignon ne justifie pas les propos de la ministre de l'emploi et de la solidarité s'indignant que des électeurs qui votaient pour le Front national, votent aujourd'hui Marie-José Roig. Accuser tout candidat enlevant des voix à l'extrême droite de connivence avec elle est contraire au bon sens. L'inquiétant est plutôt que l'extrême droite, malgré sa division, malgré son recul relatif, soit toujours assez puissante pour conserver Orange, Vitrolles, Marignane. Et qu'à Toulouse, une gauche s'ouvrant aux jeunes issus de l'immigration, qui se reconnaissaient dans la liste Motivé-e-s, ait fait sortir de chez eux suffisamment d'électeurs effrayés pour assurer à M. Douste-Blazy l'élection triomphale dont il paraissait bien éloigné une semaine avant. Là aussi, on a éliminé.

Patrick Jarreau

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le centenaire de Vincent d'Indy

CERTES, c'est au théâtre que l'on aurait souhaité retrouver *Fervaal*, puisque l'œuvre de Vincent d'Indy fut conçue pour la scène et qu'elle y parut le 12 mars 1897 à la Monnaie, avant d'être donnée à l'Opéra-Comique le 10 mai de l'année suivante. Mais les circonstances en empêchant la reprise, il était désirable que *Fervaal* ne fût pas absent néanmoins des programmes exécutés à l'occasion du centenaire du maître. Et c'est presque au jour anniversaire de sa naissance – le 27 mars – que l'Orchestre radiolyrique, les chœurs de René Alix et quelques solistes de choix en ont fait entendre de très larges extraits à la salle Pleyel.

Immobiliser, dépouiller une *« action musicale »* – c'est ainsi que d'Indy définit *Fervaal* – pour la transporter de la scène au concert, c'est l'amoindrir –, même lorsqu'il s'agit d'une légende symbolique dont tout le mouvement est d'ordre psychologique plutôt qu'extérieur. Mais *Fervaal* n'a pas trop souffert de l'épreuve : l'ouvrage a supporté les injures du temps sans en être amoindri. Si depuis sa création bien des choses sont venues dont nous avons subi la séduction, la musique de d'Indy garde une grandeur sereine.

La forme a vieilli ? Peut-être, mais point tant qu'on l'a dit : c'est le sort de toutes les créations de l'esprit de porter la marque de l'époque où elles ont été conçues. Mais si le plus grand nombre d'entre elles lorsqu'on tente de les tirer de l'oubli paraissent exsangues et décharnées, d'autres, plus rares, se retrouvent pleines de force et prêtes à reprendre leur place parmi les créations vivantes : il en est ainsi de *Fervaal.*

René Dumesnil
(20 mars 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : **http: // www.lemonde.fr**

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : **3617 code LMDOC (5,57 F/mn)**
ou **08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)**

Le Monde sur CD-ROM : **01-44–88-46-60**
Index du *Monde :* **01-42-17-29-89.** *Le Monde* sur microfilms : **03-88-71-42-30**

Films à Paris et en province : **08-36-68-03-78**

PROCHE-ORIENT **Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, est parti, dimanche 18 mars, aux Etats-Unis pour s'assurer du soutien de l'administration du président George W. Bush à sa politique à l'égard des Palestiniens. ● M. SHARON, dont la visite durera quatre jours, doit être reçu mardi par le président Bush. Il s'entretiendra par ailleurs avec le secrétaire d'Etat, Colin Powell, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, la conseillère pour la sécurité nationale, Condoleezza Rice, et le directeur de la CIA, George Tenet. ● L'ADMINISTRATION républicaine américaine a l'intention de relancer *« l'esprit de Madrid »* et n'entend pas se focaliser sur le seul problème israélo-palestinien, selon un proche de M. Powell. ● LES PALESTINIENS souhaitent pour l'heure que M. Bush fasse pression sur Israël pour qu'il lève le blocus des territoires palestiniens.** ***(Lire aussi notre éditorial page 15.)***

M. Sharon veut s'assurer le soutien de Washington à sa politique palestinienne

Le chef du gouvernement israélien fait, aux Etats-Unis, son premier déplacement à l'étranger depuis son élection. Il doit rencontrer, mardi 20 mars, le président George W. Bush et le secrétaire d'Etat Colin Powell. Les Palestiniens réclament la levée du blocus de leurs territoires

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Pour tout nouveau premier ministre israélien, le voyage chez l'ami américain est presque une figure imposée, et Ariel Sharon n'a pas dérogé à l'usage. Moins de deux semaines après avoir formé son gouvernement d'unité nationale, le nouveau premier ministre a entamé son premier voyage à l'étranger en s'envolant, dimanche 18 mars, pour Washington *« afin,* a-t-il déclaré avant de monter dans l'avion, *de renforcer la relation spéciale qui lie Israël aux Etat-Unis ».*

Formule convenue qui laisse dans le flou les propositions et demandes que pourrait faire Ariel Sharon auprès de son allié. Avec habileté, le premier ministre s'est jusqu'ici abstenu de préciser les sujets qu'il comptait aborder avec le président George W. Bush.

Il suffisait de lire la presse israélienne énumérant, dimanche, les multiples dossiers qu'Ariel Sharon pourrait soulever avec ses interlocuteurs américains pour comprendre qu'aucun de ceux-ci n'étant plus sensible qu'un autre la visite était finalement d'une importance relative, obligeant les commentateurs à trouver quelques qualificatifs ronflants pour donner à tout ceci un peu de sel.

Selon le quotidien populaire *Maariv*, Ariel Sharon va surtout à Washington pour persuader la nouvelle administration Bush que Yasser Arafat est le méchant de la pièce, *« personnellement et directement lié aux attaques terroristes »* contre les Israéliens. Selon toute vraisemblance, il n'aura pas trop d'efforts à faire.

DOUBLE LANGAGE

La récente visite dans la région du nouveau secrétaire d'Etat, Colin Powell, ne semble pas avoir tourné à l'avantage du président de l'Autorité palestinienne. Selon plusieurs fuites, ce dernier n'aurait pas réussi à convaincre son interlocuteur de sa sincérité ou de sa volonté de reprendre les négociations.

On prête à Ariel Sharon l'intention de continuer à taper sur ce clou, en fournissant notamment aux Américains les *« preuves »* du double langage du dirigeant palestinien. Depuis plusieurs jours, Israël ne ménage d'ailleurs pas sa peine pour fournir aux journalistes, israéliens comme étrangers, des éléments qui prouveraient que M. Arafat est très directement impliqué dans quelques-uns des attentats les plus spectaculaires de ces dernières semaines.

La récente arrestation, dans les environs de Ramallah, de plusieurs militants palestiniens, membres des milices du Fatah et de la Force 17 (la garde personnelle de Yasser Arafat) qui, selon les autorités militaires israéliennes, auraient avoué avoir participé à la plupart des embuscades routières qui ont coûté la vie à une quinzaine d'automobilistes israéliens, a fait l'objet d'une large publicité, qui n'a pas épargné M. Arafat, présenté de surcroît comme un danger pour la stabilité de toute la région.

Visé avec insistance, et apparemment touché, ce dernier a aussitôt réagi en faisant dénoncer par ses proches la *« campagne médiatique et psychologique »* menée par Israël. A en croire l'entourage du président palestinien, la Maison Blanche rappellerait même à Ariel Sharon que *« le président Arafat et la direction palestinienne sont les seuls partenaires d'Israël dans le processus de paix, et que le président Arafat est le seul dirigeant palestinien en mesure de signer un accord de paix avec Israël ».*

MISE AU POINT

Mais cette mise au point n'a pas suffi à interrompre les échanges amers auxquels se livrent les deux anciens partenaires. L'avion d'Ariel Sharon venait à peine de prendre son envol que l'Autorité palestinienne rendait public un texte inhabituel dans lequel elle appelait les Américains à *« se montrer prudents durant leurs rencontres avec le premier ministre israélien Ariel Sharon ».* Souvenez-vous de ce qu'il vous a dit juste avant l'invasion du Liban, en 1982, disaient en substance les Palestiniens, suggérant que l'homme qui les avait trompés une fois, en jurant qu'il ne s'agissait que d'une opération ponctuelle, pourrait bien le faire une seconde fois.

Il est peu probable que les Américains prennent cette mise en garde pour argent comptant. Pour autant, Israël n'arrive pas à Washington dans un ciel entièrement dégagé. L'entourage du premier ministre est en effet conscient que la nouvelle approche moyen-orientale de l'administration Bush, qui cherche à recréer une coalition arabe « modérée » contre l'Irak ou l'Iran, implique qu'Israël n'envenime pas le tableau par des initiatives susceptibles de soulever la colère des populations arabes.

Le bouclage répété des territoires et son lot de difficultés économiques, les assassinats des activistes réputés se livrer à des attaques terroristes anti-israéliennes et, plus généralement, les atteintes aux droits de l'homme telles que soulignées dans un récent rapport du département d'Etat ne sont pas, dans cette perspective, totalement indifférents aux yeux américains.

Georges Marion

► www.lemonde.fr/israel

Les Palestiniens d'abord, la Syrie ensuite

Le premier ministre israélien Ariel Sharon a déclaré, dimanche 18 mars, qu'il souhaitait conclure la paix avec les Palestiniens avant de négocier avec la Syrie. *« Je crois que tout gouvernement israélien a toujours concentré ses efforts sur le problème palestinien et que ce dossier doit être traité en priorité »*, a déclaré M. Sharon durant son vol vers Washington, où il doit rencontrer, mardi, le président George W. Bush. Ses propos répondent indirectement à des rumeurs circulant en Israël selon lesquelles les Etats-Unis préféreraient voir Israël se focaliser sur des discussions avec la Syrie plutôt que sur les négociations compliquées avec les Palestiniens.

M. Sharon a par ailleurs confirmé avoir demandé la reprise des contacts avec les Palestiniens sur les questions de sécurité. *« J'ai ordonné la reprise des discussions sécuritaires avec les Palestiniens pour* (...) *réduire la violence là où c'est possible »*, a-t-il dit. – ***(AFP, Reuters.)***

Les Etats-Unis souhaitent relancer l'« esprit de Madrid » et toutes les discussions de paix

AU PROCHE-ORIENT, le problème israélo-palestinien ne doit plus être le dossier mono-obsessionnel de la Maison Blanche : pas question pour les Etats-Unis de convoquer ou de parrainer une rencontre Sharon-Arafat sans être sûrs à l'avance d'un résultat concret. Le conflit entre Israël et l'Autorité palestinienne doit être restitué dans l'ensemble de ceux que l'Etat hébreu entretient avec ses voisins arabes. Voilà ce qu'expliquait, il y a quelques semaines, l'un des principaux conseillers pour le Proche-Orient du secrétaire d'Etat Colin Powell. Et c'est sans doute ce qu'il va répéter au moment de la visite du nouveau premier ministre israélien, Ariel Sharon, à Washington.

Lors d'un récent passage à Paris, à l'invitation du Centre français sur les Etats-Unis (CFE), ce haut conseiller, qui a souhaité garder l'anonymat, proposait d'en revenir *« à l'esprit de Madrid »*. Il s'agit de la conférence qui, à l'automne 1991, au lendemain de la défaite des troupes de Saddam Hussein dans le Golfe arabo-persique, mit sur les rails les premières négociations directes entre Israël et les Arabes.

Madrid instaurait un dialogue polymorphe : entre Israéliens et Palestiniens, certes, mais aussi entre Israël et la Syrie, Israël et le Liban, Israël et la Jordanie, dialogues couplés à des forums multinationaux sur les ressources naturelles de la région et son développement économique.

Sous une forme ou sous une autre, le haut conseiller préconise de revenir à cette technique de négociations multiples. Il regrette qu'elle ait été abandonnée – avec l'aval de l'administration Clinton – afin de rechercher un hypothétique règlement final du conflit israélo-palestinien. Message entre les lignes : le président Bush n'est pas, lui, obsédé par le prix Nobel de la paix – en tout cas, pas encore... La nouvelle diplomatie américaine entend embrasser, et si possible soulager, l'ensemble des points de tension proche-orientaux. *« Il faut retourner aux forums multilatéraux de Madrid parallèlement à une reprise de la négociation israélo-palestinienne »* ; il faut viser une détente régionale qui suppose de reprendre aussi les dossiers israélo-syrien, israélo-libanais (sur une délimitation définitive de la frontière internationale), de même que celui de l'eau, élément stratégique dans la région. Il faut le faire, enfin, en redonnant leur place aux Russes, co-parrains de la réunion de Madrid, et aux Européens, les financiers du « processus de paix ». Promesse du conseiller : cette administration ne sera pas timide dans sa volonté d'associer Moscou et l'Union européenne aux efforts de paix au Proche-Orient.

Les Etats-Unis n'ignorent pas que l'état de la négociation israélo-palestinienne commande l'avancement des autres dossiers régionaux. C'est affaire d'opinion publique arabe, celle qui, à l'aune des relations israélo-palestiniennes, donne aux gouvernants la marge de manœuvre qu'ils estiment avoir pour débloquer tel ou tel des autres conflits en cours avec Israël. Les Etats-Unis n'entendent pas donner une quelconque « priorité » à l'un de ces conflits – celui avec la Syrie, sur le plateau du Golan, par exemple ; ils veulent insérer le dossier israélo-palestinien dans une dynamique de détente régionale sur tous les fronts. Cela suppose de s'appuyer sur l'ensemble du réseau diplomatique américain dans le monde arabe, donc d'abandonner, provisoirement au moins, l'institution de *« l'envoyé spécial des Etats-Unis »* au Proche-Orient – rôle qui fut longtemps celui de l'ambassadeur Dennis Ross.

> Viser une détente régionale suppose de reprendre aussi les dossiers israélo-syrien, israélo-libanais, de même que celui de l'eau, élément stratégique dans la région

« L'envoyé spécial » s'enferme dans la seule dynamique du conflit entre le gouvernement israélien et l'Autorité palestinienne. Il finit par monopoliser le dossier israélo-palestinien, se coupant de tout autre élément de la réalité régionale. Or ladite réalité compte, comme elle a su le rappeler aux négociateurs réunis en juillet à Camp David. Le conseiller du secrétaire d'Etat juge qu'il était naïf de la part de l'administration Clinton de croire que Yasser Arafat pouvait alors, dans le Maryland, même dans la résidence d'été des présidents américains, accepter quoi que ce soit, même allant dans le « bon sens », sur le statut futur de Jérusalem. Car la question de Jérusalem supposait un accord préalable des principaux chefs d'Etat et de gouvernement du monde arabe, dossier qui ne pouvait être décidé à Camp David mais aurait relevé d'un traitement « régional » de la part de la diplomatie américaine.

Si la centralité du conflit israélo-palestinien n'est pas remise en question, le conseiller observait cependant qu'aucune des pièces du puzzle régional ne peut être isolée. Exemple, le Liban. Le retrait unilatéral d'Israël de ce pays a profondément influé sur la crise dans les territoires de Cisjordanie et Gaza. Les situations sont différentes, et les Palestiniens auraient sans doute tort de l'ignorer.

Mais l'exemple libanais, celui du harcèlement des troupes israéliennes, des années durant, par les guérilleros chiites du Hezbollah, est suivi par nombre de Palestiniens dans les territoires. Il y a un « précédent » libanais – celui d'un retrait israélien sous les coups de boutoir d'un mouvement armé. Il a eu, selon le conseiller du secrétaire d'Etat, un *« impact énorme »* en Cisjordanie et à Gaza, où *« le drapeau du Hezbollah est omniprésent et la rhétorique hezbollahie fréquemment entendue chez les "Tanzim" de Marwan Barghouti »,* le responsable du Fatah en Cisjordanie.

La mini-guerre qui, depuis sept mois déjà, oppose Israéliens et Palestiniens a elle aussi, par images de télévision interposées, son impact dans le reste du monde arabe. Elle fait renaître ce discours en forme d'excuse par lequel les régimes en place justifient leur immobilisme et leur autoritarisme, au nom de la « lutte » à mener contre Israël, serait-ce à des milliers de kilomètres de la ligne de front. A l'exception notable de l'Iran, il n'y a pas ou peu de scrutin véritablement libre au Proche-Orient. Or, toujours selon le haut conseiller américain, la tension dans le monde arabe est de plus en plus vive entre, d'une part, des populations qui aspirent à des réformes profondes, et, d'autre part, des régimes tétanisés par la peur du changement. Cela *« fragilise ces sociétés »* et les *« déstabilise ».*

La bonne tenue du cours du baril de pétrole ne règle pas tout. La pression démographique reste très forte dans une région où, souvent, plus de la moitié de la population d'un pays a moins de vingt-cinq ans. L'investissement direct étranger y est très bas ; les réformes économiques dormantes. Le niveau d'éducation n'est pas meilleur, qui voit des universités libérer nombre de jeunes sans qualification professionnelle – formant alors la clientèle de prédilection des mouvements islamistes. Le conseiller n'a cité qu'un seul chiffre, éminemment significatif : en moyenne, au Proche-Orient, pour un dollar investi dans l'éducation, il y en a 166 dans le secteur militaire...

Alain Frachon

Les Palestiniens demandent la levée du blocus de la Cisjordanie et de la bande de Gaza

QUELQUES HEURES avant le départ pour Washington, dimanche 18 mars, du premier ministre israélien, les Palestiniens ont demandé aux Etats-Unis de faire pression pour obtenir la levée du blocus de la Cisjordanie et de la bande de Gaza. *« Sharon doit mettre un terme au blocus et retourner à la table des négociations »,* a déclaré Nabil Amr, ministre chargé des relations avec le Parlement. Il a invité l'administration américaine à revenir sur son refus de voir une force internationale se déployer dans les territoires palestiniens. *« Les Américains doivent comprendre que rien ne peut se faire sans les Palestiniens »,* a encore dit M. Amr, faisant allusion au fait que George W. Bush n'a toujours pas invité le président palestinien, Yasser Arafat, à se rendre à Washington.

Treize mouvements palestiniens, dont le Fatah du président Arafat et les principales organisations islamistes, ont dénoncé, quant à eux, *« le soutien »* de Washington au *« meurtrier Sharon »* et appelé à des manifestations contre le blocus. Les treize ont appelé à des rassemblements le 21 mars, à l'occasion de l'anniversaire de la bataille de Karameh (1968), en Jordanie, considérée comme la première victoire de la guérilla palestinienne contre l'armée israélienne.

Tsahal a commencé à rénover une clôture électrifiée qui s'étend le long de la bande de Gaza et qui a été endommagée lors d'affrontements avec les Palestiniens, a indiqué dimanche la radio publique. Une première tranche de 2,5 millions de dollars a été débloquée pour reconstruire cette clôture, sur une portion de 12 km. Munie d'un système de repérage électronique, elle vise à empêcher des infiltrations de Palestiniens en territoire israélien.

BALLES RÉELLES

Deux Palestiniens, dont un garçon de dix ans, ont été blessés par balles réelles, à Gaza, par des tirs de l'armée israélienne lors d'affrontements dimanche près de Karni, un point de passage avec Israël, selon des sources hospitalières. Des témoins ont indiqué que Tsahal avait auparavant détruit plusieurs hectares de terre agricole près de Karni, théâtre fréquent d'affrontements israélo-palestiniens depuis le début de l'Intifada, le 28 septembre. Par ailleurs, un bureau de liaison israélo-palestinien, situé près du bloc d'implantations de Goush Katif (sud de la bande de Gaza), a également essuyé des tirs, selon l'armée. Dans la nuit de samedi à dimanche, une roquette antichar avait été tirée à partir de la ville de Khan Younes, dans le sud de la bande de Gaza, vers une position de Tsahal située près de la colonie de Neve Dekalim, sans faire ni blessé ni dégâts, a indiqué un porte-parole militaire israélien.

D'après le directeur de la commission pétrolière dépendant de l'Autorité palestinienne, Louay Arandas, Israël a interdit depuis plus de deux semaines l'approvisionnement du sud de la bande de Gaza en carburant et en gaz domestique. M. Arandas a accusé l'Etat juif de renforcer le blocus des villes palestiniennes. En Cisjordanie, un bus israélien a essuyé dimanche des tirs près de Djénine, mais il n'y a pas eu de blessé.

Samedi, des responsables des services de sécurité israéliens et palestiniens se sont rencontrés à Erez, au point de passage entre Israël et la bande de Gaza. Cette réunion *« s'inscrivait dans le cadre de la poursuite de contacts établis depuis l'élection d' Ariel Sharon en vue de parvenir à une baisse de la violence »,* a indiqué un responsable israélien. La radio publique a précisé que M. Sharon a donné son feu vert à de telles rencontres, tout en ordonnant qu'elles ne portent que sur des questions de sécurité et ne puissent pas être interprétées comme une relance des négociations, gelées depuis les discussions qui ont eu lieu en janvier, avant l'élection de M. Sharon. Ce dernier affirme que les négociations ne reprendront que lorsque les Palestiniens auront mis fin aux violences.

LA FORCE 17

Samedi, à la veille de son départ pour les Etats-Unis, le premier ministre israélien a fait parvenir un message à M. Arafat l'avertissant que *« tous les allégements du blocus intervenus ces derniers jours seront annulés si les Palestiniens ne mettent pas fin à la violence et ne relancent pas la coopération en matière de sécurité »,* selon un responsable à la présidence du Conseil à Jérusalem. De son côté, le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, a sommé M. Arafat d'agir pour stopper l'implication de membres de sa garde personnelle, la Force 17, dans des attaques anti-israéliennes.

« Apparemment, le commandant de la Force 17 agissait de son propre chef, mais les membres de la Force 17 sont payés sur le budget de l'Autorité ,qui doit prendre des mesures immédiates pour que tout cela cesse sur-le-champ, sinon elle devra en payer les conséquences », a prévenu M. Pérès à la radio publique. Israël avait annoncé vendredi l'arrestation de trois membres de la Force 17, accusés d'attaques qui ont fait huit morts et vingt blessés israéliens et de la préparation d'autres attentats.

Selon le quotidien *Haaretz,* les trois hommes ont avoué que le commandant de la Force 17 à Ramallah en Cisjordanie, Mahmoud Damra, avait commandité ces attaques. – *(AFP.)*

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés
PRÉPA. SCIENCES PO.
■ Stage de Pâques : à partir du 9 avril : Bac+0 et Bac+1
■ Stage intensif d'été fin juillet / fin août
• Paris : Bac+0
• IEP Province : Bac+1
Tél. : 01 42 24 10 72

La session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU s'ouvre dans un climat tendu

La Chine figure en tête des pays qui font pression pour désamorcer les critiques

Les autorités helvétiques ont cédé aux pressions de la Chine pour éviter que l'ouverture de la session annuelle de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, à Genève, lundi 19 mars, soit l'occasion d'une manifestation en faveur de la secte interdite à Pékin, Fa Lun Gong. La nervosité de plusieurs autres pays, dont l'Iran et la Tunisie, sur d'éventuelles critiques à leur endroit va alourdir l'atmosphère des travaux.

GENÈVE
de notre correspondant

Echaudées par le souvenir d'un esclandre suscité par des sympathisants pro-tibétains lors d'une visite officielle du président chinois, Jiang Zemin, à Berne en mars 1999, les autorités genevoises ont cédé aux injonctions de Pékin. L'autorisation accordée aux membres suisses de la secte chinoise interdite Fa Lun Gong de manifester en silence, lundi 19 mars, devant le Palais des nations a été révoquée en hâte en fin de semaine. Juste à temps pour éviter ce « comité d'accueil » pour l'ouverture, ce même jour, de la 57e session de la Commission des droits de l'homme de l'ONU, qui se prolongera jusqu'au 27 avril.

En multipliant les « visites de courtoisie » auprès des fonctionnaires locaux, notamment afin de leur remettre une pétition signée *« bénévolement par un million de personnes »* à l'appui de la répression gouvernementale, les émissaires chinois ont obtenu gain de cause. *« La ville de Genève se déculotte devant la Chine »*, titre explicitement l'hebdomadaire *Dimanche. ch. « Les Chinois,* confie un diplomate suisse, *savent très bien mettre les points sur les "i" en invoquant les conséquences possibles sur les relations entre nos pays. »*

Ces préliminaires controversés augurent mal d'éventuels progrès lors des débats. Déjà l'ambiance est tendue en raison de l'entrée parmi les 53 membres de la Commission de nouveaux venus comme l'Algérie, la Syrie, la République démocratique du Congo, le Vietnam et l'Arabie saoudite, eux-mêmes peu soucieux du respect des droits de l'homme. Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) s'en inquiètent. D'avance, l'Iran a rejeté le rapport du représentant spécial en le qualifiant de *« propagande contre la République islamique »*. La Tunisie s'est élevée contre Amnesty International qui lui reproche *« une escalade sans précédent du harcèlement »* des défenseurs des droits de l'homme.

Mary Robinson, haut-commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, devait ouvrir les feux sur les multiples dossiers brûlants qui figurent à l'ordre du jour : Afghanistan, Tchétchénie, Iran, Irak, plus traditionnellement Israël et les Palestiniens, Kosovo et ex-Yougoslavie, Soudan, l'Afrique des Grands Lacs, Sierra Leone, mais également Cuba, Birmanie, Indonésie et Chine. Dans les couloirs du palais, observateurs et fonctionnaires s'accordent à constater que le gouvernement de Pékin a battu le rappel du ban et de l'arrière-ban de ses fidèles pour se prémunir contre toute tentative des pays occidentaux de le mettre sur la sellette.

VISITE DE M. CHIRAC

Face à cette machine bien huilée, les autres membres de la Commission ne font guère le poids et même l'Union européenne (UE) reste divisée. Prévue le 30 mars, le même jour que celles de Joseph Kabila et de Kofi Annan, la visite de Jacques Chirac permettra peut-être de dissiper le malaise. Pour l'instant, seul le ministre danois des affaires étrangères s'est enhardi à déclarer publiquement que son pays ferait *« ce que fera l'UE, qui ne compte pas critiquer le régime de Pékin »* à la commission. Pourtant, bon nombre de parlementaires de la Communauté considèrent qu'il est grand temps de demander des explications à Pékin pour les atteintes continues aux droits de l'homme en Chine et au Tibet. Le président américain George Bush avait récemment fait savoir que son administration serait favorable à une résolution rappelant Pékin à l'ordre, mais nombreux sont ceux qui doutent de sa détermination.

Le Conseil œcuménique des Eglises, dont le siège est à Genève et qui regroupe 342 églises protestantes, anglicanes et orthodoxes, estime que *« la liberté religieuse est l'un des thèmes les plus sensibles »* de la session de la commission. D'ailleurs, le 26 mars, la journée entière sera consacrée à un débat sur la tolérance et le respect, d'autant plus nécessaires que de sérieux tiraillements apparus lors des travaux préparatoires pourraient hypothéquer la tenue même de la Conférence mondiale contre le racisme, convoquée début septembre à Durban en Afrique du Sud.

Jean-Claude Buhrer

Les conservateurs iraniens font interdire le mouvement de Mehdi Bazargan

Il est opposé à l'« omnipotence du Guide »

SE SENTENT-ILS plus forts que jamais, ou ont-ils au contraire désormais peur de leur ombre à mesure qu'approche l'élection présidentielle du 8 juin ? Les conservateurs iraniens viennent en tout cas de frapper un grand coup en interdisant purement et simplement le Mouvement pour la libération de l'Iran (MLI), de Mehdi Bazargan, le premier chef de gouvernement de feu l'ayatollah Rouhollah Khomeiny. L'annonce en a été faite, dimanche 18 mars, par la radio officielle, qui a cité un responsable du tribunal révolutionnaire de Téhéran dont elle n'a pas précisé l'identité. *« Toutes les activités du Mouvement de la prétendue libération de l'Iran sont interdites et illégales »*, a-t-il dit. Ses membres sont accusés de chercher à *« renverser le régime islamique »*. Dans un même souffle, quatre publications réformatrices, le mensuel *Pyam e Emrouz, Mobien, Jamee Madani* et *Doran e Emrouz*, ont été fermées. Le moment choisi pour ce musellement ne tient sans doute pas au hasard : à partir de lundi, à l'occasion du nouvel an iranien, Nowrouz, le pays tout entier cesse toute activité ou presque pour deux bonnes semaines.

Fondé au début des années 1960 par M. Bazargan, le MLI est à l'heure actuelle la seule formation d'opposition à avoir une assise sociale historique. Il prône l'avènement, par la réforme, d'une démocratie islamique. Son secrétaire général actuel, Ibrahim Yazdi, fut l'un des plus proches collaborateurs de l'ayatollah Khomeiny lors de l'exil du père de la révolution islamique à Neauphle-le-Château. Le MLI n'a jamais été officiellement reconnu parce qu'il refuse le principe du *velayat e faqih* – l'« omnipotence du Guide » –, qui est au fondement de la République islamique, mais qui est contesté par de nombreux membres de la hiérarchie religieuse chiite, y compris en Iran.

ARRESTATIONS

Jamais légalisé, le MLI n'en était pas moins toléré de plus ou moins bonne grâce, selon la conjoncture intérieure. Ce « handicap » par rapport aux autres formations qui soutiennent le président réformateur Mohammad Khatami l'a placé au premier rang des forces dont la mort politique a été programmée par les purs et durs du régime, lesquels continuent de détenir les principaux leviers du pouvoir, dont la justice. Ces derniers mois, une quinzaine de membres et sympathisants du MLI ont été emprisonnés.

Dimanche, avant l'annonce de l'interdiction du MLI, quatre cents personnalités de la mouvance réformatrice avaient dénoncé, dans une lettre ouverte, les arrestations pour simples convictions politiques. Elles avaient exprimé leur *« vive inquiétude »* quant au sort de l'un des proches du Mouvement, l'hodjatoleslam Hassan Youssefi Echkevari, emprisonné depuis août 2000, dont l'état de santé se serait considérablement dégradé et qui est accusé d'apostasie et de *moharebeh* (« faire la guerre à Dieu »). Ces accusations sont passibles de la peine de mort. M. Echkevari avait été arrêté pour avoir participé, en avril 2000, à la conférence pluraliste organisée à Berlin par l'Institut Heinrich-Böll sur l'avenir de l'Iran.

Mouna Naïm

En Tunisie, des personnalités modérées se rallient à l'opposition

QUARANTE-HUIT heures avant la fête de l'indépendance, mardi 20 mars, et le discours attendu du président Ben Ali, un manifeste signé de 93 personnalités de la société civile tunisienne a été rendu public. Le texte, qui circulait sous le manteau en Tunisie depuis une dizaine de jours, n'aurait dû être dévoilé, via la presse étrangère et Internet, que le jour des célébrations. Mais les auteurs de cette initiative ont préféré accélérer le mouvement, craignant des intimidations sur les signataires, dont la moitié environ exprime pour la première fois ouvertement son opposition au président Ben Ali.

Le texte dénonce la *« dérive sans précédent »* du régime, caractérisée par *« un pouvoir personnel et absolu, un populisme démagogique »*, un *« dépouillement »* de toutes les institutions de leur contenu, ainsi qu'un *« étouffement de la société civile, annonciateur de tous les dangers »*. L'expression de la différence est *« bannie »*, les libertés sont *« confisquées »*, et la presse du pouvoir, qualifiée de *« produit de propagande à la gloire du chef »*, est utilisée *« comme support de calomnies »* à l'encontre des opposants et des insoumis. Les partis politiques reconnus sont *« satellisés ou marginalisés »*, les autres *« systématiquement réprimés »*, tandis que les associations indépendantes et les défenseurs des droits humains font l'objet d'un *« harcèlement permanent »*. La torture et les agressions physiques sont devenues *« pratique courante »*, affirment encore les signataires.

Sans complaisance pour l'ex-président Bourguiba, accusé d'être à l'origine de la confusion entre la fonction de chef de l'Etat et le titulaire du poste, le manifeste estime qu'il est grand temps de *« restituer à la politique sa dignité »*. C'est pourquoi il invite d'urgence à une *« transition démocratique* [qu'il] *souhaite pacifique et négociée »*.

PRÉSIDENCE À VIE ?

En conclusion, les signataires rappellent que le président Ben Ali effectue en ce moment ce qui est en principe son dernier mandat. Ils disent espérer que la raison va prévaloir, car un nouveau mandat (grâce à une modification de la Constitution) équivaudrait à lui ouvrir la voie à la présidence à vie. Une expérience que la Tunisie a déjà faite sous Habib Bourguiba, mais qui, la prochaine fois, préviennent-ils, *« se déroulera certainement dans des conditions plus douloureuses et plus dramatiques. »*

Si la liste des personnalités qui ont apposé leur signature au bas de ce manifeste retient l'attention, c'est en raison du profil des intéressés. On y trouve des personnalités connues telles que le docteur Moncef Marzouki, l'avocat et président de la Ligue des droits de l'homme dissoute, Mokhtar Trifi, l'historien Hichem Jaïed et la sociologue Khédija Chérif, mais plus encore des nouveaux venus qui n'avaient jamais participé à visage découvert à un mouvement de contestation. Il s'agit de modérés dans leur très grande majorité qui risquent de perdre leur tranquillité (au minimum) en sortant de leur silence. Le plus remarqué des signataires est sans conteste Mohamed Charfi, juriste et ministre de l'éducation nationale au début de la présidence Ben Ali (de 1989 à 1994).

Florence Beaugé

Ben Ali gracie des détenus

Le président Ben Ali a décidé de gracier un certain nombre de détenus à l'occasion de la fête de l'Indépendance, mardi 20 mars, annonce-t-on de source officielle à Tunis. Certains détenus verront ainsi leur peine commuée, tandis que d'autres bénéficieront de l'annulation du reliquat de leur peine.

Les autorités tunisiennes se déclarent par ailleurs *« profondément indignées »* par les accusations d'Amnesty International, parlant d'*« escalade sans précédent du harcèlement »* en Tunisie.

Délicate opération de sauvetage d'une plate-forme pétrolière au large de Rio de Janeiro

LA PLATE-FORME P-36 de la compagnie brésilienne Petrobras, située au large de l'Etat de Rio de Janeiro, sur laquelle trois explosions ont causé, jeudi 15 mars, la mort de deux personnes et provoqué huit disparus ne menacerait plus de sombrer selon la société pétrolière. L'injection de 4 100 tonnes de nitrogène dans sa structure afin d'expulser l'eau des compartiments inondés de deux flotteurs endommagés par les déflagrations a donné des *« résultats encourageants. La plate-forme a réduit son inclinaison de deux degrés et cesse de s'enfoncer »*, a indiqué, dimanche 18 mars, Petrobras. Cette opération destinée à éviter l'affaissement de la plate-forme – de 200 mètres de haut et 100 mètres de large, la plus grande de ce type au monde – a mobilisé un important dispositif sur les lieux de la catastrophe.

Le directeur général de l'ingénierie de la production pétrolière brésilienne, Claudio Nunes, a déclaré qu'il fallait expulser 4 000 tonnes d'eau des compartiments inondés des flotteurs pour que la plate-forme retrouve sa stabilité. Les techniciens de Petrobras et de la compagnie hollandaise Smit, spécialisée dans le renflouement de navires naufragés, ont donc réussi à réduire légèrement l'inclinaison de la plate-forme pétrolière, mais le succès n'est pas définitif. Il faut désormais équilibrer la plate-forme en injectant de l'air comprimé dans les parties inondées de la structure d'acier. *« Avec le redressement de la plate-forme, il va être possible de tenter d'accéder aux compartiments inondés, afin de chercher les corps des* (huit) *disparus »*, précise un communiqué. Il n'y a en effet aucun espoir de retrouver des survivants.

A 125 kilomètres des côtes

1,5 MILLION DE LITRES DE BRUT

D'après le chef des services d'ingénierie de l'Université fédérale de Rio, Segen Stefen, l'opération en cours est à *« très haut risque »*. Il a expliqué qu'il *« existe toujours la possibilité qu'un des compartiments cède, permettant l'entrée brutale d'une énorme masse d'eau et provoquant le naufrage immédiat de la plate-forme »*. Les spécialistes néerlandais et ceux de Petrobras engagés dans l'opération de sauvetage seraient, à ses dires, *« les mieux qualifiés et préparés qui existent pour faire face à ce type d'accident »*. La technique utilisée est connue. Une fois l'eau évacuée, les techniciens introduiront des ballons d'air dans les compartiments endommagés par les explosions pour redonner un maximum de flottabilité à la plate-forme, puis ils tenteront de les boucher aussi hermétiquement que possible.

L'Institut brésilien de l'environnement (Ibama) a, par ailleurs, demandé à Petrobras de corriger le plan d'urgence mis en place après la catastrophe pour recueillir le pétrole en cas de naufrage de la plate-forme et d'écoulement de quelque 1,5 million de litres de brut qu'elle contient. L'Ibama a exigé de la compagnie qu'elle porte de 1 200 à 2 800 mètres la longueur totale des barrages de contention mis en place pour parer à une éventuelle marée noire. Huit bateaux pouvant pomper et absorber quelque 2,5 millions de litres ont été disposés autour du site. Enfin, les risques d'une pollution des côtes sont écartés, celles-ci se trouvant à 125 kilomètres du site environ. – *(AFP.)*

75 000 clients nous font déjà confiance,
ils méritaient bien une petite augmentation.

L'ÉPARGNE ORANGE
PASSE À
5,30%
D'INTÉRÊT BRUT*

LE PREMIER GROUPE FINANCIER HOLLANDAIS S'ENGAGE.

- Votre argent toujours disponible
- Aucuns frais, aucune commission
- De 100 F à 10 000 000 F de dépôt
- Vous ne changez pas de banque

0 810 120 000
24H/24 - N°AZUR - PRIX D'UN APPEL LOCAL

3615 INGDIRECT Précisez le code média : D6685 www.ingdirect.fr

*5,30% taux nominal annuel brut au 16/03/2001, soit un taux nominal annuel net arrondi de 3,98 % après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolutions.

ING DIRECT
LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX

La Macédoine mobilise ses réservistes et recourt à l'artillerie lourde

Les combats se poursuivent autour de Tetovo ainsi que dans les alentours de Tanusevci

Le gouvernement macédonien a annoncé, dimanche 18 mars, la mobilisation des réservistes de l'armée pour faire face aux rebelles albanais. Les combats se sont poursuivis autour de Tetovo ainsi que dans les alentours de Tanusevci, à la frontière de la Macédoine et du Kosovo, où l'armée a utilisé l'artillerie lourde. Elus slaves et albanais au Parlement se sont prononcés, samedi, pour la fin des violences.

LA MACÉDOINE a mobilisé ses réservistes et accusé, dimanche 18 mars, l'Occident de ne pas agir contre les rebelles albanais qui s'opposent depuis cinq jours à ses forces sur les hauteurs de Tetovo, dans le nord-ouest du pays, où un couvre-feu a été instauré.

« L'armée de la République de Macédoine procède à la mobilisation de son infanterie », a annoncé dimanche le ministère de la défense, précisant qu'il s'agissait des réservistes de l'armée. Celle-ci compte entre 10 000 et 15 000 hommes, selon les estimations, mais ses effectifs peuvent grossir jusqu'à 120 000. Les autorités macédoniennes ont d'autre part décrété l'instauration d'un couvre-feu à Tetovo, dès dimanche soir, de 19 heures à 6 heures du matin. Le premier ministre macédonien Ljubco Georgievski a déclaré que *« des forces supplémentaires »* seraient dépêchées.

L'annonce de ces mesures intervient alors que les forces macédoniennes bombardent depuis mercredi les positions des rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK) albanaise aux abords de Tetovo, deuxième ville du pays, majoritairement albanophone, mais sans parvenir à les repousser. La police a également fait usage d'artillerie lourde dans le secteur de Tanusevci, zone frontalière contrôlée par l'UCK.

Interrogé pour la première fois depuis le début du conflit par la presse, un porte-parole de l'UCK a affirmé dimanche que l'objectif de la guérilla n'était pas de prendre Tetovo mais d'engager le dialogue avec Skopje. *« Nous voulons garder nos positions ici dans la montagne. Nous ne pensons pas aller en ville* [Tetovo] *pour la garder. Nous avons peur que cela provoque une guerre civile entre les Albanais et les Macédoniens qui y vivent »*, a déclaré à Selce, quartier général de l'UCK pour la région de Tetovo, Sadri Ameti. *« C'est une guerre pour nos droits »*, a-t-il souligné. L'UCK aurait, depuis le déclenchement des hostilités, enrôlé 2 000 volontaires et disposerait actuellement d'un effectif de 6 000 hommes, a affirmé le porte-parole. Les rebelles ont appelé, samedi, *« tous les citoyens aptes à prendre les armes »*.

« DÉSINFORMATION »

Par ailleurs, le quotidien albanais du Kosovo, *Koha Ditore*, a annoncé dimanche la nomination d'Ali Ahmeti comme représentant politique de l'UCK dont la tâche serait de prendre contact avec les dirigeants macédoniens.

Le Parlement macédonien s'est prononcé pour des *« mesures urgentes et efficaces »* face à la poursuite des affrontements et a appelé au calme la population de la ville. *« Les institutions de la Macédoine vont prendre des mesures adéquates pour préserver la paix et la stabilité dans le pays »*, indique une déclaration largement adoptée dans la nuit de samedi à dimanche par les parlementaires macédoniens slaves et albanais. Le Parlement a exhorté *« les citoyens à ne pas abandonner leurs foyers et à ne pas céder aux désinformations et pressions des groupes armés »*.

Dans une déclaration à la presse, le premier ministre, Ljubco Georgievski, a accusé les pays occidentaux de ne pas agir contre les *« terroristes »* et a explicitement mentionné Washington et Berlin. *« Vous ne persuaderez personne aujourd'hui en Macédoine que les gouvernements des Etats-Unis et de l'Allemagne ne savent pas qui sont les chefs des terroristes et ne pourraient, s'ils le voulaient, les empêcher d'agir »*, a tempêté M. Georgievski. Il a estimé que la Macédoine était confrontée *« depuis un mois à une agression venant du Kosovo »*. *« Certains médias et démocraties* [occidentales] *insistent sur le fait qu'il s'agit d'un problème entre Albanais de Macédoine et Macédoniens, mais c'est faux »*, a-t-il lancé.

Dans un entretien au quotidien allemand *Die Welt* de lundi, l'envoyé spécial de l'ONU pour les Balkans, Carl Bildt, a reproché au secrétaire général de l'OTAN, George Robertson, de minimiser la force de la guérilla. – *(AFP.)*

Jacques Chirac « condamne les actes terroristes »

Jacques Chirac a condamné *« sans ambiguïté les actes terroristes »* qui frappent la Macédoine, samedi 17 mars, lors d'un entretien téléphonique avec son homologue macédonien, Boris Trajkovski. Le président français a souhaité une action résolue de la KFOR (force multinationale de maintien de la paix au Kosovo) *« afin de contrôler davantage les mouvements et les infiltrations des extrémistes et de ramener le calme »*. M. Chirac a par ailleurs réaffirmé le soutien et la solidarité de la France et de ses partenaires européens avec *« la Macédoine multiethnique dans ses frontières internationalement reconnues »*. *« L'Union européenne suit la situation de très près »*, a-t-il souligné. – *(Reuters.)*

Naissance en Allemagne d'un syndicat géant dans les services : Verdi

BERLIN
de notre correspondant

La mondialisation n'en finit pas de mettre à mal le modèle rhénan de l'après-guerre. Après les entreprises, c'est au tour des syndicats de se restructurer dans la douleur. Vendredi 16 et samedi 17 mars, réunis en congrès à Berlin, les délégués de cinq syndicats ont voté la dissolution de leur organisation. Lors d'un congrès fondateur qui se tient du lundi 19 au mercredi 21 mars, avec plus de cinq mille participants, ils vont donner naissance à un syndicat mammouth des services baptisé Verdi, abréviation de *Vereinigte Dienstleistungsgewerkschaft* ou syndicat uni des services.

Fort de trois millions d'adhérents, Verdi, qui sera le plus grand syndicat du monde, va devoir représenter les intérêts de mille métiers, allant des coiffeurs aux programmateurs informatiques en passant par les postiers. Il réunira les adhérents des anciens syndicats des services publics et des transports (ÖTV, 1,5 million d'adhérents), de la banque et de l'assurance (HBV), de la poste et des télécommunications (DPG), des employés (DAG), forts chacun de 450 000 adhérents, des médias (IG Medien, 180 000 membres).

Cette fusion, qui n'a rien d'un mariage d'amour, est avant tout défensive. Les syndicats fondateurs ont perdu en quatre ans 450 000 adhérents. Certains sont au bord de l'asphyxie financière, à l'image de IG Medien qui a dû, raconte le *Spiegel,* hypothéquer son siège à Stuttgart pour soutenir une grève. L'opération doit permettre de réduire les coûts : les syndicats emploient près de 5 000 salariés, deux fois plus que IG Metall (2,7 millions d'adhérents). Les effectifs doivent être réduits d'un millier d'ici à 2007, sans licenciements. Deuxième objectif, cesser de se faire concurrence face aux employeurs. *« Les cotisations sont utilisées pour se prendre des membres. Les salariés veulent qu'on représente leurs intérêts »*, explique Peter David, représentant du DAG.

La naissance de Verdi marque le retour du syndicat des employés (DAG) dans le giron de la confédération allemande des syndicats (DGB). Il en avait été chassé à la fin des années 1940, parce qu'il refusait le principe de base du syndicalisme allemand de l'après-guerre, *« une entreprise, un syndicat »*, estimant que les employés avaient des intérêts différents de ceux des ouvriers. Ce principe, qui a donné lieu a la naissance de syndicats organisés par branches professionnelles, a été mis à mal par l'évolution récente des entreprises, la séparation entre les métiers n'étant pas toujours évidente. La création de Verdi devrait permettre dans certains cas de revenir à un seul syndicat, comme dans l'entreprise de logistique Fiege, près d'Erfurt, où trois syndicats, ÖTV, DAG, HBV, se battent pour représenter les salariés.

Verdi va devoir marier des cultures très différentes. Les employés du DAG, plus proche du patronat, étaient à couteaux tirés, dans la banque et les assurances, avec leurs collègues du HBV, plus à gauche. Dans le nouveau syndicat, 48 % des postes doivent aller à l'ÖTV, 15 % au DAG, à HBV et au syndicat des postiers, 7 % à l'IG Medien. Le nouveau syndicat s'est organisé autour de treize métiers et certains, à l'ÖTV, craignent qu'il y perde de la cohérence. Autre conséquence des marchandages qui ont précédé la fusion, le syndicat sera plus que lourd à diriger, avec un comité directeur de 19 membres. Le syndicat est pour l'instant une grosse machine bureaucratique. *« Il faut le remplir avec de la vie »*, explique Elke Wagner, déléguée ÖTV d'Erfurt.

NOUVELLE GÉNÉRATION

Son défi est d'attirer de nouveaux salariés, dans des secteurs où le taux de syndicalisation est souvent inférieur à 20 % contre plus de 35 % dans l'industrie. ÖTV et DAG ont eu du mal à défendre les salariés du public, qui ne bénéficient pas du soutien de la population et doivent accepter depuis de longues années des hausses de salaires inférieures à celles du privé, car les caisses de l'Etat et des communes sont vides.

De plus, les syndicats doivent intéresser les salariés de la nouvelle économie, qui travaillent souvent dans de petites entreprises. Leurs derniers combats, pour la réduction du temps de travail, la limitation des heures supplémentaires ou la non-libéralisation des heures d'ouverture des magasins, n'ont pas suscité un courant d'adhésion dans cette nouvelle génération.

Arnaud Leparmentier

Un syndicalisme en déclin

Le syndicalisme allemand cherche à enrayer son déclin. Bien que nettement supérieur à celui de la France, le taux de syndicalisation, qui était de 33 % en 1980, est tombé à 26 % aujourd'hui. Le syndicat de la métallurgie IG Metall a vu ses effectifs fondre d'un million depuis la réunification, le nombre d'emplois supprimés dans son secteur étant, il est vrai, de un million et demi. La fusion Verdi s'inscrit dans la foulée d'autres rapprochements : en 1996, le syndicat du bâtiment a fusionné avec celui de l'agriculture et de la forêt ; en 1997-1998, le syndicat de la chimie s'est uni à celui des mineurs et de l'énergie, tandis que le syndicat du cuir rejoignait l'IG Metall. Verdi pourrait un jour être rejoint par le syndicat des cheminots, des enseignants (GEW), des professions de l'hôtellerie et de la restauration (NGG) ou encore des policiers.

Il ne devrait rester à terme que trois grands syndicats, contre huit encore aujourd'hui : IG Metall pour la métallurgie, IG BCE pour la chimie et l'énergie, et Verdi pour les services. – *(Corresp.)*

Un mort en Catalogne dans un nouvel attentat de l'ETA

L'explosif utilisé proviendrait des 1 600 kilos de dynamite volés à Grenoble le 8 mars

MADRID
de notre correspondante

A moins de deux mois des élections autonomes basques du 13 mai, l'organisation séparatiste basque armée ETA vient d'entrer en pré-campagne électorale à sa manière, en plaçant deux voitures piégées dans des stations côtières. L'une d'elles, abandonnée à Gandia, dans la région de Valence, a été neutralisée, mais l'autre, garée devant un hôtel à Rosas, en Catalogne, a explosé peu avant 23 heures, dans la nuit de samedi 17 mars, causant la mort d'un membre de l'*Escuadra,* la police autonome catalane. Celle ci, alertée par un coup de téléphone du journal indépendantiste basque *Gara,* prévenu lui-même par un correspondant anonyme, était accourue dans l'espoir de désamorcer le mécanisme. En vain. Atteint de plein fouet, Santos Santamaria, âgé de trente-deux ans, devenait la 27e victime de l'ETA depuis la fin de la trêve, en décembre 1999. L'explosif utilisé proviendrait des 1 600 kilos de dynamite volés à Grenoble le 8 mars par un commando de l'ETA, selon le ministre de l'intérieur de Catalogne, Xavier Pomes.

Ces attentats qui semblent indiquer à la classe politique basque que, quoi qu'il arrive, il faudra compter avec l'ETA, surviennent de façon presque symbolique au moment où les principaux candidats viennent justement de faire connaître leur programme. Le plus attendu, car c'est à la fois la candidature la plus polémique et celle qui assume le plus de risques, étant l'ex-ministre de l'intérieur Jaime Mayor Oreja qui, à la tête du Parti populaire, du centre droit, au pouvoir à Madrid, s'est fixé pour tâche de « détrôner » les nationalistes modérés du Parti nationaliste basque (PNV) au pouvoir au Pays basque depuis vingt ans.

Dans sa première réunion publique, tenue à Vitoria, l'ancien ministre, qui aspire à devenir chef du gouvernement basque, a donné le ton, expliquant : *« J'ai 281 raisons de me présenter, qui sont les 281 élus de mon parti, et 13 obligations à remplir, celles dues aux 13 victimes que comptent les élus du Parti populaire. »* Pour le reste, Jaime Mayor Oreja s'est engagé à *« dire la vérité et ne pas créer d'ambiguïtés »* et promet d'assurer la stabilité au Pays basque, *« sans esprit de revanche »*, de *« dépolitiser la police autonome basque »* et d'*« en finir avec l'ETA »*, de manière à *« mettre un terme à l'abus commis par une minorité sur la majorité des Basques »*.

Dans le camp nationaliste, plutôt sur la défensive face aux attaques frontales du premier ministre José Maria Aznar, qui, samedi, à encore répété que *« le nationalisme est une maison isolée et en ruines »*, un important accord vient d'être signé. Le Parti nationaliste basque ainsi que son allié nationaliste modéré Eusko alkartasuna se présenteront ensemble aux élections avec un programme centré sur *« un dialogue sans exclusive pour parvenir à la normalité politique au Pays basque et affirmer son droit à l'autodétermination »*.

Marie-Claude Decamps

Grande manifestation à Taïpeh pour proclamer l'indépendance

TAÏPEH. Des milliers de partisans de la proclamation de l'indépendance de Taïwan ont défilé, dimanche 18 mars, dans les rues de Taïpeh à l'occasion du premier anniversaire de l'élection du président Chen Shui-bian à la tête de l'île sur laquelle Pékin veut étendre sa souveraineté. Les manifestants s'exprimaient contre la réunification à la Chine continentale. Portant autour de la tête des bandeaux jaunes sur lesquels on pouvait lire *« Taïwanais debout »*, ils ont arpenté les rues de la capitale en scandant des slogans indépendantistes tel que *« La construction de la Nation doit être un succès »*. La manifestation avait été préparée par le Congrès taïwanais mondial, une organisation née aux Etats-Unis en janvier avec l'objectif de promouvoir la cause indépendantiste. Les manifestants demandaient à Chen Shui-bian, le premier président de Taïwan issu du Parti progressif démocratique (DPP) ouvertement pro-indépendantiste, d'adopter une position ferme face aux revendications de la Chine communiste. – *(AFP.)*

Le président ukrainien a limogé le ministre de l'intérieur

KIEV. Le président ukrainien, Leonid Koutchma, a limogé, samedi 17 mars, son ministre de l'intérieur, Iouri Kravtchenko, impliqué selon l'opposition dans un scandale lié au meurtre d'un journaliste. M. Kravtchenko, 50 ans, sera remplacé par le chef de la police de la ville de Kiev, Iouri Smirnov, selon la même source. La destitution de Iouri Kravtchenko est une concession majeure au mouvement d'opposition ? qui réclame depuis plusieurs mois sa démission.

Les protestations se sont multipliées en Ukraine ces derniers mois pour réclamer la tête de M. Koutchma, affaibli et de plus en plus isolé à la suite d'un scandale politique sans précédent lié au meurtre du journaliste d'opposition Gueorgui Gongadze. Le 9 mars, une manifestation forte de 10 000 personnes à Kiev avait tourné à la bataille rangée. Le président a nié toute responsabilité dans cette affaire ? la qualifiant de *« machination »*. Réélu pour son deuxième mandat en novembre 1999, il a exclu de démissionner. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le vice-premier ministre chinois Qian Qichen est arrivé**, dimanche 18 mars, à New York pour une visite d'une semaine aux Etats-Unis destinée à une première prise de contact avec la nouvelle administration américaine, ont constaté les journalistes sur place. M. Quian, qui doit être reçu, jeudi, par le président George W. Bush et le secrétaire d'Etat, Colin Powell, conserve la haute main sur la diplomatie de son pays après avoir été ministre des affaires étrangères pendant dix ans, jusqu'en 1998. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : un câble électrique de la voie de chemin de fer** Brême-Hanovre (nord de l'Allemagne), que doivent emprunter prochainement des convois de déchets nucléaires, a été endommagé dimanche 18 mars, a annoncé la police, qui attribue cet acte aux militants antinucléaires. Un crochet a été placé sur le câble près de Nienbourg (nord), endommageant les pantographes d'un train régional et le câble lui-même, et bloquant provisoirement la circulation, a indiqué la police. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : le Parti conservateur libéral (SKL) a décidé**, dimanche 18 mars, de quitter le bloc au pouvoir AWS-Solidarité (droite catholique), affaiblissant encore un peu plus le gouvernement minoritaire de Jerzy Buzek, à six mois des élections législatives. Réunie à Varsovie, la direction du SKL a décidé que ce parti allait rejoindre la nouvelle formation centriste créée par l'ancien chef de la diplomatie polonaise Andrzej Olechowski, la Plate-forme civique (PO), a rapporté l'agence polonaise PAP. – *(AFP.)*

■ **BÉNIN : les électeurs qui devaient se rendre aux urnes,** dimanche, pour désigner leur prochain président ont, à la place, eu droit au spectacle d'un imbroglio politico-constitutionnel autour de l'organisation d'un second tour, finalement fixé au jeudi 22 mars. Le Conseil des ministres avait proposé la date du 19 mars, mais ce délai avait été jugé insuffisant par le probable rival du chef d'Etat sortant, le général Kérékou, le président du Parlement Adrien Houngbédji. Suite au désistement surprise, de Nicéphore Soglo, arrivé second le 4 mars, M. Houngbédji avait été *« repêché »* par la Cour constitutionnelle. – *(AFP.)*

■ **TANZANIE : les signataires des accords de paix au Burundi** ont commencé à arriver à Arusha (Tanzanie) pour y entamer, lundi 19 mars, des négociations cruciales concernant la mise en place d'institutions de transition, ont indiqué les autorités de médiation dimanche. *« Pendant le sommet, le G10 (partis tutsis) nommera le président qui dirigera la première phase du gouvernement de transition, alors que le G7 (partis hutus) proposera le nom d'un vice-président »,* a expliqué Mark Bomani, représentant de Nelson Mandela, le principal facilitateur dans le processus de paix au Burundi. – *(AFP.)*

■ **MALAWI : cinq personnes sont mortes du choléra** et quatre-vingt-cinq autres sont infectées par la maladie dans le district de Chikwawa (sud du Malawi), a indiqué un responsable local joint au téléphone, dimanche 19 mars. Les personnes infectées, gravement malades, sont soignées dans l'hôpital du district, a précisé le chef de l'assemblée du district de Chikwawa, Kiswell Dakamau. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le roi Mohammed VI était attendu en France,** lundi 19 mars, pour un séjour privé d'une semaine environ. Comme l'année passée, le souverain se rendra à la station de sports d'hiver de Courchevel sans passer par Paris.

■ **AMÉRIQUE LATINE : la croissance économique va ralentir** modérément en Amérique latine pour atteindre en 2001 3 % à 3,5 %, a estimé l'Institut de la finance internationale (IIF) dans une étude régionale publiée dimanche. L'IIF, qui regroupe les principales banques présentes sur le marché de la dette des pays émergents, rappelle que la croissance économique dans les pays d'Amérique latine a atteint environ 4 % en 2000. – *(AFP.)*

Italie : deux cents blessés lors d'une manifestation antiglobalisation

NAPLES. Alors que se terminait, samedi 17 mars, dans la matinée au Palais royal le troisième Forum global sur l'e-gouvernement (informatisation de la gestion de l'administration publique) auquel participaient des représentants de cent vingt-deux nations du Nord comme du Sud, des milliers de manifestants antiglobalisation se sont heurtés au centre-ville aux forces de l'ordre qui leur interdisaient l'accès au Palais. Deux cents personnes ont été blessées, parmi les vingt mille manifestants selon la police, cinquante mille selon les organisateurs dont, entre autres, Refondation communiste, des Comités de base (Cobas) de l'extrême gauche, et de nombreux centres sociaux où se regroupent des jeunes de quartiers. Venus de Milan comme de Palerme en trains spéciaux et en autocars, les protestataires ont dénoncé *« les règles asphyxiantes du marché global, qui fait voyager les capitaux et écrase hommes et consciences »,* comme on a pu le lire sur une des mille banderoles rouges ou noires brandies dans le cortège. Le ministre de la fonction publique, Franco Bassanini, qui participait au Forum, affirme avoir tenté le dialogue pour éviter ces heurts, mais les organisateurs du contre-forum demandaient à être reçus en délégation au Palais, ce qui leur a été refusé. Autre sujet de polémique : aucune voie de fuite n'avait été prévue au centre de la ville, quadrillé comme une souricière, ce qui peut expliquer le nombre important de blessés déploré. – *(Corresp.)*

JUSTICE **Le procès de Guy Georges devait s'ouvrir, lundi 19 mars, devant la cour d'assises de Paris. Celui qui fut longtemps surnommé « le tueur de l'Est parisien » doit répondre de sept assassinats et quatre agressions. ● LE PARCOURS meurtrier de l'accusé, qui a reconnu l'essentiel des faits qui lui sont reprochés, a duré sept ans, entre le 25 janvier 1991 et son arrestation en mars 1998. ● DURANT cette période, Guy Georges a eu plusieurs fois affaire à la police et à la justice. Mais, faute d'une gestion centralisée des dossiers, le tueur en série n'avait pu être confondu. ● LE FICHIER NATIONAL des empreintes génétiques, qui avait alors fait défaut aux enquêteurs, a été voté en grande partie à cause de l'émotion suscitée par l'affaire Guy Georges. Sa mise en place est toutefois encore retardée par des *« problèmes techniques »,* selon le ministère de l'intérieur.**

Guy Georges est jugé à Paris pour sept assassinats et quatre agressions

Le procès de celui qui fut longtemps surnommé « le tueur de l'Est parisien » devait s'ouvrir, lundi 19 mars, devant la cour d'assises de Paris. Le parcours sanglant de l'accusé, qui a reconnu les faits qui lui sont reprochés, a duré sept ans, pendant lesquels l'enquête a souffert d'un défaut de centralisation des dossiers

EN ce 26 décembre 2000, l'homme n'a plus rien à perdre. Voilà bientôt trois ans qu'il est à l'isolement à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Bientôt trois ans qu'il passe une partie de sa journée à suer sur un rameur, pour entretenir sa forme physique. Peut-être aussi pour ne pas avoir à penser à son procès, qui approche. Guy Georges, trente-huit ans, prépare son évasion. Il a commencé à scier les barreaux de sa cellule, lorsque la ronde matinale d'un surveillant met fin à ses espoirs. Après cette évasion ratée et l'étroite surveillance dont il est l'objet depuis, Guy Georges devait être au rendez-vous avec ses juges, lundi 19 mars.

Devant la cour d'assises de Paris, celui qui fut surnommé « le tueur de l'Est parisien » doit répondre de l'assassinat de sept jeunes femmes précédé de viols, ainsi que d'une tentative d'assassinat, d'un viol et de violences volontaires commises à l'encontre de deux autres jeunes femmes. Ses onze victimes ont toutes été agressées dans un parking ou à leur domicile.

La personnalité complexe de l'accusé et les dysfonctionnements qui ont marqué le déroulement des enquêtes *(lire ci-dessous)* ont donné à l'affaire Guy Georges un retentissement médiatique exceptionnel. Il n'est pas si fréquent que des juges français aient à connaître d'une procédure impliquant un *« tueur en série »*. Pendant au moins deux semaines, la cour d'assises va tenter de pénétrer l'univers de Guy Georges, examiner son fonctionnement psychiatrique et retracer son itinéraire criminel. Ce parcours a commencé le 25 janvier 1991, avec la mort de sa première victime présumée, Pascale Escarfail, dix-neuf ans, pour se terminer le 26 mars 1998, avec l'interpellation de Guy Georges à proximité du métro Blanche, aux limites des 9e et 18e arrondissements de Paris. Au gré des interrogatoires, le suspect a passé des aveux circonstanciés sur l'essentiel des faits qui lui étaient reprochés. Il a raconté dans le détail son mode opératoire.

« PLUS IMPRESSIONNANT »

D'abord, il menaçait, de préférence avec un Opinel n°12, dont il appréciait la longue lame et qu'il trouvait *« plus efficace »* et *« plus impressionnant »* qu'un Laguiole, dira-t-il aux policiers. Ensuite, il bâillonnait et ligotait sa proie avec du sparadrap, avant de la violer et de l'égorger. A chaque fois l'agresseur signait son crime en déchirant les sous-vêtements de ses victimes d'un coup de couteau. Avant de quitter les lieux, il fouillait, volait quelques babioles et la carte bancaire dont il avait préalablement obtenu le code secret. Evoquant devant les enquêteurs le cas de Pascale Escarfail, il indiquera s'être lavé les mains après les faits, avoir bu une bière et emporté la boîte vide pour ne pas laisser de trace de son passage.

Entre le premier crime attribué à Guy Georges et le suivant, trois ans se sont écoulés. Entre-temps, il a séjourné en prison pour des violences avec arme commises à l'encontre d'une jeune femme. Il avait été libéré le 5 novembre 1993 et, le 10 janvier 1994, le corps sans vie de Catherine Rocher, vingt-sept ans, était découvert dans son véhicule garé au deuxième sous-sol d'un immeuble du 12e arrondissement. Guy Georges reconnaîtra sa responsabilité dans ce crime en novembre 1998.

La victime oubliée

Le 16 novembre 1981, Nathalie David, alors âgée de dix-huit ans, était laissée pour morte dans le sous-sol d'un immeuble parisien, où elle venait d'être violée par un inconnu avant d'être grièvement blessée à la carotide. Après une enquête sommaire, l'affaire était finalement classée sans suite par le parquet de Paris.

Dix-sept ans plus tard, Nathalie David mettra un nom sur le visage de son agresseur en voyant la photo de Guy Georges à la télévision au moment de son interpellation. Les faits étant prescrits, la jeune femme, qui ne pouvait donc se constituer partie civile, s'était décidée à obtenir réparation en justice. Le 21 février, le tribunal correctionnel de Paris lui a accordé 800 000 francs de dommages et intérêts pour *« faute lourde du service public de la justice »* (*Le Monde* du 23 février).

Quand il n'était pas en prison, l'accusé vivait dans des squats ou chez des amis, à Paris. Travaux d'intérêt général, stage au service de la protection de l'environnement de la Mairie de Paris, éboueur dans la cadre d'un contrat emploi-solidarité, Guy Georges a multiplié les petits boulots.

Du 25 août 1995 au 6 juin 1997, Guy Georges était de nouveau incarcéré. Une fois encore, la justice lui reprochait des violences avec arme sur une jeune femme. A en croire ses propres déclarations aux policiers, Guy Georges a repris ses agressions dès sa sortie de prison, alors qu'il fréquentait de nouveau des squats. Là, il a fait plusieurs rencontres féminines, proposant parfois à certaines d'entre elles de mener une vie commune.

Parallèlement à sa vie *« officielle »*, il a, selon l'accusation, poursuivi ses agressions. Tétanisées par la peur, ses victimes les plus faibles n'en ont pas réchappé. D'autres, en hurlant, sont parvenues à faire fuir leur agresseur. Relatant aux policiers les faits commis le 23 septembre 1997 à l'encontre de Magali Sirotti, retrouvée morte dans son appartement du 19e arrondissement, Guy Georges a assuré qu'il savait, dès le départ, que non seulement il allait la violer mais aussi qu'il la tuerait. *« C'était toujours comme ça que cela finissait »*, leur a-t-il dit.

Cette réflexion n'a pas dû surprendre le collège de quatre experts chargés d'examiner l'accusé. Pour eux en effet, le premier assassinat, celui de Pascale Escarfail, a servi de *« matrice »* à toutes les agressions qui ont suivi. Les psychiatres ont noté une progression dans le parcours criminel de Guy Georges qu'ils font remonter à 1980, quand il s'est attaqué pour la première fois à une jeune femme en la balafrant, *« pour répondre à une sorte de rite »*. Aux yeux des experts, chaque nouvelle agression a marqué une étape supplémentaire dans la violence. L'accusé, à les en croire, ne souffre pas d'*« anomalies mentales »*, puisqu'il a *« toujours su et pu s'arrêter quand il le voulait »*, mais sa personnalité comporte *« des traits de perversion sexuelle »*.

SPIRALE DE VIOLENCE

Le Guy Georges dont se souviennent ceux qui l'ont fréquenté est différent. Dans les squats parisiens, où on le connaissait sous le sobriquet de *« Joe »*, il était *« serviable »* et *« toujours disponible »*, selon des témoins interrogés durant l'enquête. Pour sa mère nourricière, Jeanne Morin, qui l'a élevé jusqu'à l'adolescence, il est resté le garçon *« gentil »* et *« drôle »*, abandonné à la naissance par sa vraie mère, entraîneuse dans un bar, et qui n'a jamais connu son père, un cuisinier noir-américain. Orphelin, l'enfant est devenu pupille de l'Etat à trois ans avant d'être placé, quelques mois plus tard chez les Morin, dans la région d'Angers. Le couple avait déjà sept enfants mais en accueillait de nombreux autres, placés par la DDASS. Un rapport de l'époque présentait Guy Georges comme *« affectueux, intelligent, doux et bien intégré »*. En primaire, il a suivi une scolarité plutôt bonne, même si l'enfant était jugé un peu *« batailleur, paresseux, buté et capricieux »*. Quand il est entré au collège, les premiers signes de violence sont apparus.

En 1976, il a tenté d'étrangler Roselyne, sa sœur de lait, puis, deux ans plus tard, il s'est attaqué à Christiane, la sœur de la première. Dépassée par la situation, Mme Morin a alors alerté la DDASS, qui décidait de placer Guy Georges dans un foyer. Parallèlement aux stages qu'il a suivis chez un carreleur puis chez un plâtrier, il a commencé à commettre des larcins, est devenu de plus en plus violent, principalement à l'égard de jeunes filles. A l'été 1981, il est « monté » à Paris, a touché à la drogue, a beaucoup bu et s'est livré à la prostitution. Deux ans plus tard, il écopait d'une première condamnation à dix-huit mois de prison pour attentat à la pudeur. Lors d'une permission de sortie, il commettait son premier viol et était condamné à dix ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Meurthe-et-Moselle. Déjà, dans cette affaire, il avait signé son acte en portant un coup de couteau à la gorge de sa victime. Seule son interpellation, en mars 1998, mettra fin à la terrible spirale de violence dans laquelle Guy Georges s'était enfermé.

Acacio Pereira

L'accusé a profité longtemps de l'éparpillement des procédures policières et de négligences judiciaires

DE LA DATE du premier crime qui lui est attribué à son arrestation en mars 1998, le chemin de Guy Georges croisera à plusieurs reprises celui de la police et de la justice. A chaque fois, l'accusé est parvenu à échapper aux filets policiers grâce à de la chance, mais aussi à des dysfonctionnements dans le déroulement des enquêtes. Il a commis chacune de ses agressions entre deux périodes pendant lesquelles il était incarcéré, mais à aucun moment les enquêteurs ne sont parvenus à faire le lien entre l'individu qui avait agressé deux jeunes filles en 1992 et 1995 et le tueur en série recherché activement par la police parisienne.

Ainsi, dès 1991, alors qu'il profite d'un régime de semi-liberté après sa condamnation à dix ans de réclusion criminelle pour un viol à Nancy, il prend la fuite et part pour Paris. En évadé repentant, il se présente quelque temps plus tard dans un commissariat parisien et est de nouveau incarcéré à Caen pour purger la fin de sa peine. Personne à ce moment-là ne cherche à vérifier son emploi du temps ou à contrôler si des crimes ont été commis pendant sa cavale. C'est pourtant dans ce laps de temps qu'a lieu le premier crime attribué à Guy Georges. *« On était surtout content de le récupérer*, reconnaîtra le procureur de Caen, Jacques Segondat. *Il s'était présenté de lui-même, c'était un point positif en sa faveur. Et nous n'avions pas connaissance du crime commis à Paris »* (*Le Monde* du 24 mai 2000).

En 1995, le scénario se reproduit. Jugé en comparution immédiate le 9 septembre pour une agression avec arme contre une jeune fille, il est incarcéré pour purger une peine de trente mois de prison ferme. A l'époque, cinq meurtres ont déjà été commis et les policiers savent désormais qu'un tueur en série frappe dans la capitale. Deux équipes distinctes de la brigade criminelle travaillent parallèlement sur cette série de crimes : la première enquête sur les meurtres de deux jeunes filles dans des parkings en 1994 ; la seconde sur trois autres assassinats et une tentative, tous commis dans des appartements entre 1991 et 1995. Les deux équipes recherchent un seul et même agresseur, mais elles l'ignorent encore.

Chaque groupe de la brigade criminelle est en possession de nombreux éléments, et notamment des empreintes ADN du meurtrier, retrouvées sur des prélèvements vaginaux, un mégot de cigarette ou la trace d'un pied laissée dans le sang de l'une des victimes. Guy Georges fait un suspect idéal. Le viol pour lequel il a été condamné à dix ans de réclusion ne s'était-il pas passé dans un parking ? Il est donc interrogé une première fois par le groupe de la brigade criminelle chargé des enquêtes relatives aux meurtres commis dans des parkings. Il nie toute responsabilité, mais accepte néanmoins de se soumettre à des prélèvements aux fins d'identification de son ADN. La comparaison avec l'ADN masculin prélevé sur une goutte de sang retrouvée à proximité de l'un des crimes se révèle négative.

RUBANS ADHÉSIFS SIMILAIRES

Le deuxième groupe prend le relais et effectue une perquisition chez Guy Georges. On y retrouve des rubans adhésifs similaires à ceux qui ont servi à attacher les victimes. Mais cet élément matériel est trop fragile. D'autant que Guy Georges n'a pas le *« pied égyptien »* que les enquêteurs ont cru déceler dans l'empreinte relevée dans une flaque de sang. Né d'une mère blanche et d'un père noir, il n'a pas non plus le *« type maghrébin »* décrit par l'une des victimes rescapée qui, quelques semaines plus tôt, avait permis d'établir un portrait-robot. Pour ajouter à la confusion, le témoignage d'un sans-abri ayant assisté à la fuite de l'agresseur, qui évoque un *« individu de type métissé d'Européen et d'Africain »* n'est pas pris au sérieux par les enquêteurs. Dès lors, Guy Georges est rayé de la liste des suspects. L'absence de fichier national des empreintes génétiques, empêchant le moindre recoupement, complique encore les investigations (*lire ci-contre).*

Deux ans plus tard, « le tueur de l'Est parisien » commet deux autres crimes. Profitant de l'éparpillement des procédures policières et d'une série de négligences judiciaires, Guy Georges profitera donc d'une longue période de tranquillité pendant laquelle s'installe un sentiment d'impunité qui ne le quittera plus.

Il faudra la ténacité d'un juge d'instruction, Gilbert Thiel, pour obtenir la centralisation de tous les dossiers, jusque-là instruits par trois magistrats. Soucieux de faire progresser les enquêtes, M. Thiel demande à tous les laboratoires spécialisés dans l'analyse des empreintes génétiques de comparer l'ADN retrouvé sur les lieux d'un crime avec tous ceux qu'ils ont en archives. Le 24 mars 1998, un expert du laboratoire de génétique moléculaire de Nantes appelle le magistrat instructeur : il a identifié le tueur en série. Guy Georges a pourtant bien failli échapper une fois de plus aux policiers : le 26 au matin, alors que les enquêteurs sont sur sa trace, une radio périphérique donne le nom de Guy Georges. Cette fois, il sera arrêté avant de disparaître dans la nature.

A. Pe.

Les autres tueurs en série en France

● **Henri-Désiré Landru :** reconnu coupable d'avoir tué et incinéré dix femmes, rencontrées par le biais de petites annonces, il a été guillotiné le 22 février 1922. Il n'avait jamais avoué ses crimes, mais avait été confondu par de nombreux indices matériels, notamment un calepin sur lequel il notait scrupuleusement tous ses faits et gestes.

● **Marcel Petiot** : le 26 mai 1946, cet ancien médecin généraliste, condamné pour vingt-sept assassinats, était guillotiné. Pendant toute la guerre, il avait recruté ses futures victimes en assurant pouvoir les aider à quitter la France occupée. Après les avoir tuées, il les incinérait dans une chaudière installée dans la cave de sa maison.

● **Thierry Paulin** : interpellé en décembre 1987, surnommé « le tueur de vieilles dames », il a avoué en avoir tué vingt et une, entre 1984 et 1987. Il meurt du sida à la prison de Fresnes, en 1989, à vingt-six ans, avant d'être jugé. Son complice, Jean-Thierry Mathurin, suspecté dans huit meurtres, a été condamné en décembre 1991 à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans.

● **Claude Lastenet :** moins connu du grand public, il a été condamné en octobre 1997, par la cour d'assises du Val-de-Marne, à la réclusion criminelle à perpétuité, assortie d'une période de sûreté de dix-huit ans, pour le meurtre de cinq personnes âgées et une tentative de meurtre.

● **Francis Heaulme** : soupçonné d'avoir tué une vingtaine de personnes en France entre 1984 et 1991, ce chemineau habitué des hôpitaux et des foyers d'hébergement a été arrêté en 1992. Il reconnaît une dizaine de meurtres avant de se rétracter. Déjà condamné à cinq reprises, il a été acquitté en 1997 du meurtre d'un appelé de dix-neuf ans, commis en 1986. Son nom a été cité dans le cadre de la révision du procès de Patrick Dils, condamné pour le meurtre de deux enfants à Montigny-lès-Metz, en 1986.

Le fichier national des empreintes génétiques, qui avait fait défaut aux enquêteurs, n'est toujours pas opérationnel

LA MISE en place du fichier national automatisé des empreintes génétiques (Fnaeg) est en passe de battre des records de lenteur. Légalement autorisé depuis près d'un an – le décret est paru au *Journal officiel* en mai 2000 –, le fichier n'est toujours pas opérationnel. Des *« problèmes techniques »* sont avancés par le ministère de l'intérieur pour justifier ce retard. Car les conditions matérielles de son existence sont désormais réunies : des locaux ont été aménagés à Ecully (Rhône) au siège de la police technique et scientifique (PTS), du personnel a été recruté, le matériel installé.

L'adaptation du logiciel est à l'origine de ces difficultés. Mis au point par la direction des transmissions et de l'informatique (DTI) du ministère de l'intérieur, il s'est inspiré d'un modèle américain qu'une mission avait observé aux Etats-Unis.

Outre-Atlantique, le champ d'application du fichier est cependant beaucoup plus large qu'en France, où devraient uniquement être recensés les délinquants sexuels définitivement condamnés et les traces d'ADN relevées à l'occasion de crimes ou délits sexuels. L'effort de modification informatique à accomplir semble plus complexe que prévu. Un autre obstacle devra ensuite être franchi. La validation technique du logiciel est en effet soumise à l'appréciation du comité de pilotage formé pour l'occasion. Ce comité comprend des représentants de la direction des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, de la police judiciaire, de la DTI et de la gendarmerie nationale. Selon les estimations du ministère de l'intérieur, ce fichier national des empreintes génétiques, susceptible d'améliorer l'efficacité de la lutte contre la délinquance sexuelle, pourrait entrer en service au dernier trimestre de cette année, soit plusieurs mois après le procès de Guy Georges.

ABSENCE DE L'OUTIL

L'interpellation de celui que les médias avaient surnommé, « le tueur de l'Est parisien » et qui est accusé de sept assassinats et de viols commis dans la capitale, avait joué un rôle déterminant dans la création de ce fichier. Les policiers de la brigade criminelle qui avaient pisté le meurtrier, comme le juge Gilbert Thiel qui avait instruit le dossier, avaient notamment attribué à l'absence d'un tel outil de police scientifique la lenteur de l'enquête.

Guy Georges n'avait en effet été identifié qu'à la suite d'une demande du juge Thiel. Pour contourner l'inexistence d'un fichier informatisé, le magistrat avait réclamé aux laboratoires d'expertise de comparer les empreintes génétiques, dont ils avaient gardé la trace, avec celles recueillies par un groupe d'enquêteurs de la « Crim'» qui travaillait sur trois assassinats et une tentative, dont était soupçonné le tueur (*Le Monde* du 24 mai 2000). Dans le procès-verbal récapitulatif de l'enquête, rédigé en juillet 1999, Gilbert Thiel mettait notamment en cause *« l'absence de fichier des empreintes génétiques, fichier qui, à l'époque, ne paraissait pas être la préoccupation majeure du législateur »*, pour regretter l'identification tardive de Guy Georges.

Une fois le principe d'un tel fichier acquis, une première course de lenteur s'était engagée. Près de deux ans (juin 1998-mai 2000) s'étaient écoulés entre le vote de l'Assemblée nationale de la loi sur la prévention et la répression des infractions sexuelles et la publication du décret d'application au *Journal officiel*. Cette période avait d'abord été marquée par des désaccords entre les ministères de la justice et de l'intérieur, notamment sur l'étendue des données à collecter dans le fichier.

La rédaction du décret avait ensuite fait l'objet de plusieurs demandes de réécriture par le Conseil d'Etat pour aboutir, au nom d'un équilibre entre répression et respect des libertés individuelles, à une définition plus restrictive que dans les pays voisins. Une fois les *« problèmes techniques »* résolus, le fichier aura cependant une ultime étape à accomplir pour devenir opérationnel : la création du comité chargé de contrôler son usage. Ses trois membres – un magistrat, un informaticien et un généticien – n'ont pas encore été désignés.

Pascal Ceaux

Un juge invoque la « carence massive » en logements sociaux pour accorder un sursis à des squatteurs

La décision du tribunal de Marseille permet à 200 personnes de rester un an dans des locaux « autoréquisitionnés »

Le tribunal de grande instance de Marseille a ordonné, vendredi 16 mars, l'expulsion de 200 squatteurs qui s'étaient installés dans des locaux appartenant aux hôpitaux de la ville. Cette décision est toutefois assortie d'un sursis d'un an, en raison de *« la carence massive en matière de logement social »* que cette occupation semble révéler. Le magistrat dénonce également l'*« inadéquation préoccupante »* du marché du logement.

LES MAL-LOGÉS ont remporté une nouvelle victoire judiciaire. Vendredi 16 mars, le tribunal de grande instance (TGI) de Marseille a ordonné l'expulsion des quelque deux cents personnes qui squattent depuis deux semaines un immeuble de l'Assistance publique, mais il les a *« autorisées à se maintenir dans les lieux »* pendant au moins un an. C'est une décision inhabituelle, en raison de la durée du délai accordé et, surtout, des arguments maniés par le magistrat. Les occupants, a-t-il estimé, doivent bénéficier d'un sursis, car ils ont notamment pâti de *« carences collectives en matière de logement social »*.

Tout avait commencé par une opération coup-de-poing, lancée à la mi-février par Droit au logement (DAL). Une cinquantaine de familles, issues des quartiers déshérités de la cité phocéenne, pénétraient dans les locaux d'un organisme HLM – Habitat Marseille Provence – et demandaient à être relogées dans des conditions décentes. Chassées des lieux par les forces de l'ordre, elles décidaient alors de camper à proximité. Le bivouac a duré une quinzaine de jours. Le 2 mars, elles repassaient à l'action et s'installaient dans un immeuble de l'Assistance publique-Hôpitaux de Marseille (AP-HM).

SITUATION SOCIALE DES FAMILLES

Ancien siège de la direction générale de l'établissement public, ce bâtiment était inoccupé depuis 1994 ; un temps, il fut envisagé d'y aménager *« un conservatoire du patrimoine médical des hôpitaux de Marseille »*. Le projet capota : *« Nos demandes de subventions ont été rejetées »*, précise-t-on à l'AP-HM. Depuis lors, celle-ci cherchait à louer l'édifice. Elle se retrouve aujourd'hui avec, sur les bras, 200 squatteurs, qu'elle a assignés en référé devant le TGI de Marseille, le 7 mars.

Dans son ordonnance, le tribunal de grande instance en vient tout d'abord à analyser la situation sociale des familles : la plupart d'entre elles demandent sans succès, parfois depuis des années, un logement HLM, alors même qu'elles sont solvables, insiste-t-il.

Pour sortir de cette impasse, elles ont procédé à une *« autoréquisition »*, selon la terminologie du DAL ; leur coup de force met au jour des dysfonctionnements qui étonnent le juge : *« On ne peut* (...), écrit-il, *qu'être confondu de constater qu'en plein hiver à Marseille 200 personnes dont 143 enfants soient amenées à investir un immeuble vide pour disposer d'un toit, ce qui semble révéler soit une carence massive en matière de logement social, de protection de l'enfance, de santé, de salubrité, voire même, à plus long terme, de sécurité publique, soit une inadéquation préoccupante entre l'offre de logements vides et la demande* (...). »

Cela étant, les intérêts de l'AP-HM ont bien été lésés dans cette affaire. L'occupation de l'immeuble par 47 familles *« sans droit ni titre »* viole le droit de propriété et constitue un *« trouble manifestement illicite »*. Mais le préjudice subi par l'Assistance publique n'est pas l'unique paramètre que le juge retient dans son raisonnement.

D'abord, rappelle-t-il, les quelque 200 squatteurs ont également des intérêts à faire valoir : le droit au logement, qui est *« tout aussi fondamental »* que le droit de propriété, et que la « collectivité » – pouvoirs publics et bailleurs sociaux – n'a, en l'espèce, pas su garantir. En outre, estime-t-il, l'AP-HM donne le sentiment de s'être bien peu intéressée à son bien : *« (...) L'immeuble est inoccupé depuis 1994 et il est par ailleurs constant qu'aucun projet sérieux et démontré ne le concerne dans la stratégie immobilière ou financière de son propriétaire. »*

Par ailleurs, rappelle le TGI de Marseille, la justice peut accorder des délais renouvelables excédant une année à des squatteurs *« dont l'expulsion aura été ordonnée judiciairement, chaque fois que le relogement des intéressés ne pourra avoir lieu dans des conditions normales »*.

UN JUGEMENT « RARE »

Ainsi, en s'appuyant sur cette disposition du code de la construction et de l'habitation, et *« compte tenu des caractéristiques sociales des occupants,* (...), *de la situation locale calamiteuse qu'ils démontrent, du trouble qui résulterait de leur remise à la rue »*, le juge ordonne leur expulsion mais les autorise à rester dans les lieux pendant un an. Au terme de ce délai, un nouveau sursis pourra leur être accordé, *« en fonction des situations* (...) *des occupants, au regard des perspectives de relogement »* et des projets immobiliers de l'Assistance publique sur son immeuble.

« C'est plutôt une bonne nouvelle, estime Jean-Baptiste Eyraud, porte-parole de la fédération du DAL. *Cela laisse du temps aux autorités pour trouver des solutions de relogement aux familles. »* Me Jean-Charles Plançon, membre du collectif d'avocats du DAL, qualifie, pour sa part, de *« rare »* le jugement du TGI de Marseille. *« Nous avons déjà vu des juges accorder des délais d'une année, voire davantage. Mais cela se produit une fois tous les deux ans en moyenne. »*

A l'AP-HM, on indique *« prendre acte de cette décision »*. La direction de l'établissement ne sait pas encore si elle fera appel. *« C'est le conseil d'administration qui en décidera »*, affirme-t-on.

Bertrand Bissuel

Manifestation du DAL à Paris contre les expulsions

Quatre cents personnes, selon la préfecture de police, ont manifesté, samedi 17 mars à Paris, à l'appel de l'association Droit au logement (DAL) pour protester contre les expulsions locatives, deux jours après la fin de la *« trêve hivernale »* (*Le Monde* du 16 mars). Le cortège, à la tête duquel se trouvaient notamment Mgr Jacques Gaillot, l'humoriste Dieudonné et le professeur Léon Schwartzenberg, a quitté la place de la République pour gagner la place du Châtelet, en réclamant *« Un toit, c'est la loi ! »*. A la veille du second tour des élections municipales, le DAL a demandé qu'il soit mis fin aux expulsions sans relogement. L'Ile-de-France, affirme l'association, reste *« la région capitale des expulsions locatives »*, concentrant 31,7 % des jugements rendus et 64,1 % des expulsions réalisées par la police. Depuis la mi-février, le DAL a lancé plusieurs actions pour que la crise du logement soit prise en compte dans la campagne électorale, mais les candidats, selon l'association, *« ont évité le débat »*.

Une tour de réfrigération du siège de France Télévision contaminée par des légionelles

Les bactéries sont relâchées dans l'atmosphère

SITUÉ esplanade Henri-de-France, dans le 15e arrondissement de Paris, à proximité immédiate de l'hôpital européen Georges-Pompidou, l'immeuble de France Télévision est depuis plusieurs semaines très fortement contaminé par des légionelles. C'est plus précisément dans l'une des six tours de réfrigération, située sur le toit de cet immeuble ouvert au public et où travaillent quotidiennement environ trois mille personnes, que de très fortes concentrations de cette bactérie pathogène ont été retrouvées. Les représentants du personnel au comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ont déclenché, mercredi 14 mars une *« procédure de danger grave et imminent »* et dénoncent le retard pris par la direction pour informer les employés de France Télévision et les médecins du travail.

Les tours de réfrigération sont des installations situées au sommet de certains grands immeubles et servent à la climatisation de ces derniers. Ces tours sont l'équivalent de grands réfrigérateurs dans lesquels circule de l'eau tiède et qui peuvent, le cas échéant, relâcher dans l'atmosphère des aérosols contenant des légionelles. Longtemps ignoré, ce risque est aujourd'hui parfaitement connu. Une enquête épidémiologique conduite sous l'égide du Réseau national de santé publique avait permis, en 1998, d'identifier une épidémie de légionellose survenue à Paris durant le Mondial et qui avait touché une vingtaine de personnes et causé quatre décès (*Le Monde* du 8 août 1998). Une réglementation sanitaire très précise vise à réduire ce risque en prévoyant des analyses bactériologiques régulières et des mesures d'hygiène en cas de situation à risque.

Cette réglementation situe notamment à 1 000 « unités formant colonie » (UFC) par litre d'eau du système de réfrigération le seuil à partir duquel une désinfection doit être pratiquée. Des prélèvements effectués en juin 2000 sur l'une des tours de l'immeuble de France Télévision avaient permis de retrouver un taux de 45 000 UFC par litre et entraîné une première décontamination. Après l'épisode de légionellose observé fin décembre à l'hôpital européen Georges-Pompidou, d'autres prélèvements, réalisés début janvier, avaient montré une nouvelle contamination du système et un taux de 81 000 UFC par litre. Une nouvelle décontamination fut pratiquée. Sans aucun succès puisque des prélèvements effectués début février conclurent, à la fin du même mois, à un taux de 2 250 000 UFC par litre, une concentration, de l'avis des spécialistes, rarement observée.

« Il est vrai que des taux très élevés de légionelles ont récemment été retrouvés dans l'une des tours de notre système de réfrigération, a déclaré au *Monde* François Bonnemain, directeur des relations humaines du groupe France Télévision. *Des procédures de désinfection comportant notamment un "choc chloré" ont été pratiquées et de nouveaux contrôles sont en cours dont nous attendons les résultats. En toute hypothèse, cette contamination ne représente aucun risque pour les personnes qui travaillent dans l'immeuble, le système de climatisation interne n'étant pas infecté. »*

EMPLOYÉS À L'ENTRETIEN

Les représentants du personnel au CHSCT ont été informés le 13 mars et ils s'inquiètent des conséquences sanitaires d'une telle pollution bactériologique sur l'environnement immédiat du 15e arrondissement et des risques encourus par les employés chargés de l'entretien du système de climatisation. Ceux-ci n'ont, selon eux, pas été informés avec précision du risque infectieux auquel ils sont confrontés.

A cette inquiétude s'ajoute celle liée à la proximité de l'hôpital européen Georges-Pompidou, dont l'immeuble de France Télévision n'est séparé que par une rue. Pour autant rien, en l'état actuel des données épidémiologiques, ne permet de faire le lien entre la contamination de l'une des tours et le récent épisode de légionellose observé dans cet établissement.

Jean-Yves Nau

Moez M., rattrapé par la double peine sur le chemin de l'insertion

Le quartier du Luth, à Gennevilliers, se mobilise pour ce jeune Tunisien menacé d'expulsion

MOEZ M. voulait juste *« laisser ses conneries derrière lui et être comme tout le monde »*. Ce jeune Tunisien de vingt-six ans avait tout tenté pour retrouver une vie normale après ses trois ans de prison. Condamné à diverses reprises pour infraction à la législation sur les stupéfiants, il était sorti en avril avec la ferme intention de ne plus y retourner. En lui signifiant, au début du mois de mars, son intention de l'expulser, la préfecture des Hauts-de-Seine en a décidé autrement. Une histoire tristement exemplaire de double peine.

Né à Zarziz (sud de la Tunisie), Moez est arrivé en France avec ses parents à l'âge de deux ans. Il est ensuite renvoyé au pays pour rester auprès de ses grands-parents jusqu'à la mort de sa mère. L'enfant a neuf ans quand il retrouve son père remarié. Une belle-mère peu aimante, une grand-mère qui lui manque, et une scolarité cahotante : sa vie dans la cité de Gennevilliers ne sera pas rose. Moez va faire des *« conneries »* : petits vols, toxicomanie, deals divers... qui lui vaudront sept condamnations, dont deux avec des peines supérieures à un an.

« VOLONTÉ DE S'EN SORTIR »

A sa sortie du centre de détention d'Argentan, le jeune homme décide de changer de parcours. Kader Bouida, éducateur au foyer de jeunes travailleurs de Gennevilliers où Moez était logé, se souvient de son *« incroyable volonté de s'en sortir »*. Un premier emploi comme agent d'entretien dans une entreprise d'insertion, puis un deuxième à la régie de quartier du Luth, grande cité populaire, le jeune Tunisien s'engage dans les associations de quartier. Sa silhouette était devenue familière au bas des cages d'escalier. *« C'est pourtant pas simple de devenir agent d'entretien dans les cités quand on sort de prison »*, soutient M. Bouida.

Mais un soir, après un banal contrôle de police, Moez M. est convoqué au commissariat du coin. Le fichier informatique exhume alors un récent arrêté d'expulsion pris à son encontre le 8 février par le ministère de l'intérieur. La commission des expulsions avait pourtant rendu un avis défavorable en novembre. Estimant que Moez faisait *« état d'une insertion professionnelle réelle »* et que *« ses attaches familiales sont en France »*, le juge avait considéré la mesure d'expulsion *« disproportionnée »*. Le document de la préfecture justifie laconiquement son éloignement par *« une nécessité impérieuse »*.

Mercredi 7 mars, Moez se rend confiant au poste de police, muni de son autorisation provisoire de séjour d'un an. Il est aussitôt envoyé au centre de rétention de Nanterre. Après de longues heures d'attente, les policiers lui annoncent son départ pour Marseille, où il doit prendre un bateau pour la Tunisie.

« À NOUVEAU PUNI »

« Là il a pété les plombs », raconte un ami, Zouer Ech Chetouani, coordinateur d'un dispositif d'accueil de nuit. Paniqué à l'idée de partir, le jeune homme s'enferme dans les douches avec un matelas, tente d'y mettre le feu et refuse de sortir. Les policiers défoncent la porte, se ruent sur lui. L'opération de « maîtrise » du retenu se soldera par une morsure sur policier et une *« tête comme E.T. »* pour Moez, selon son avocat, Eric Hemmerdinger.

Moez est maintenant à la maison d'arrêt de Nanterre, condamné à six mois de prison pour rébellion, dégradation de biens et violences à l'encontre d'un policier. Les juges n'ont pas assorti leur condamnation d'une interdiction du territoire, mais l'arrêté d'expulsion court toujours.

Alors, la cité du Luth s'est mobilisée. Le directeur du foyer, l'association de prévention, la régie de quartier... tout le monde y est allé de son courrier au ministère pour témoigner que Moez *« était en train de gagner son pari de réinsertion sociale »*. *« C'est révoltant de voir un jeune qui a déjà payé pour ses fautes à nouveau puni »*, résume M. Bouida.

Sylvia Zappi

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le juge parisien Armand Riberolles a mené, le 9 mars, une perquisition dans les locaux du ministère de la justice** dans le cadre d'une instruction ouverte pour « favoritisme et recel », concernant la construction du nouveau tribunal de Fort-de-France, en Martinique, indique *Le Journal du Dimanche* du 18 mars. Le magistrat, qui cherche à vérifier les conditions dans lesquelles le marché de construction du palais de justice a été passé, aurait perquisitionné les locaux de la Direction de l'administration générale de l'équipement (DAGE).

■ **VIOLENCE : deux jeunes de 15 et 18 ans ont été mis en examen pour violences avec arme** et remis en liberté sous contrôle judiciaire samedi 17 mars, à la suite de l'agression d'un jeune de 17 ans, blessé de trois coups de couteau à la cuisse, mercredi à la gare routière d'Evry (Essonne). Les auteurs présumés, originaires du quartier du Canal à Courcouronnes, interpellés jeudi, ont nié les faits, mais ont été formellement reconnus par la victime, originaire du quartier des Epinettes à Evry, une cité rivale.

■ **ACCIDENT : douze personnes ont été blessées**, dont quatre assez gravement, dimanche matin 18 mars à Paris, dans un accident entre une voiture et un bus. L'accident s'est produit vers 10 heures, avenue du Docteur-Arnold-Netter, dans le XIIe arrondissement. Une voiture roulant à vive allure, qui ne s'est pas arrêtée à un feu rouge, a percuté l'autobus de la ligne 62. L'autobus et la voiture ont dérapé et se sont encastrés dans la vitrine d'une boulangerie.

■ **INTEMPÉRIES : trois fermes se sont écroulées**, plusieurs autres ont été gravement endommagées à la suite d'un glissement de terrain qui se poursuit depuis jeudi 15 mars à Feternes (Haute-Savoie), menaçant une trentaine de maisons. Quarante-cinq habitants sinistrés ont dû évacuer leur habitation. Le glissement de terrain, dû aux fortes pluies de ces derniers jours, touche un site très pentu qui descend vers la rivière la Dranse.

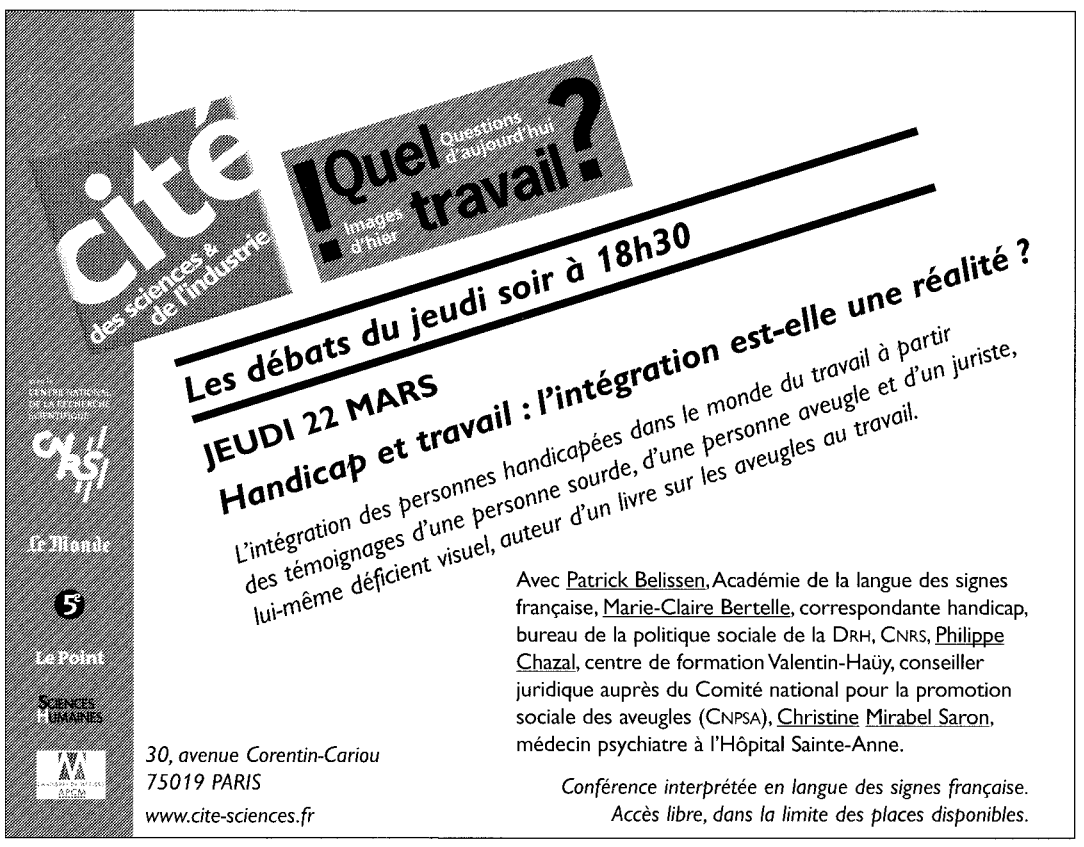

SERVICES PUBLICS **Le gouvernement n'a pas souhaité mettre en chantier avant les élections municipales l'ouverture du capital de Gaz de France. Le scrutin passé, la réforme va être prudemment engagée. ● L'OUVERTURE du capital se fera par le biais, non pas d'une vente en Bourse, mais d'une augmentation de capital à laquelle participeront notamment TotalFinaElf, EDF, ainsi que les salariés. Statoil pourrait être associée. ● LES NOUVEAUX ACTIONNAIRES pourraient financer l'opération, notamment en apportant des actifs, en particulier des participations dans des gisements gaziers. ● LE GOUVERNEMENT agira avec prudence, pour ne pas heurter les élus communistes ou les dirigeants de la CGT. Pour lancer la procédure, il envisage de soumettre en juin au Parlement une modification du statut de l'entreprise, de sorte qu'elle devienne une société anonyme.**

Gaz de France se prépare à son big bang post-électoral

Maintenant que les élections municipales sont passées, le gouvernement veut prendre le risque, malgré les résistances du PCF et de la CGT, d'ouvrir le capital l'entreprise. EDF, TotalFinaElf, les salariés et sans doute Statoil vont participer à une augmentation du capital

AVANT CHAQUE ÉLECTION, fût-elle locale, la règle est de mettre de côté, si possible, les réformes politiquement sensibles. Puis, sitôt le scrutin passé, le dossier est ressorti des tiroirs. C'est très précisément la destinée que va connaître Gaz de France. Jusqu'aux élections municipales, le gouvernement a évité d'annoncer qu'il envisageait de modifier le statut de l'entreprise, pour ne pas placer dans l'embarras ses alliés communistes. Maintenant que l'échéance électorale est passée, tout va s'accélérer.

Le gouvernement a méticuleusement préparé le dossier : GDF va être transformé d'établissement public industriel et commercial (EPIC) en société anonyme, pour permettre l'arrivée d'actionnaires comme EDF et TotalFinaElf aux côtés de l'Etat, qui gardera le contrôle de l'entreprise. Ce dosage apportera au gazier français les moyens de se développer dans un marché européen ouvert à la concurrence depuis août 2000.

Le gouvernement veut aller vite, car un report après la présidentielle serait préjudiciable à Gaz de France. Il souhaite faire voter le changement de statut en juin, au moment où les députés examineront en première lecture la transposition en droit français de la directive européenne sur le marché du gaz. Si les socialistes et les Verts sont favorables à cette évolution sous condition, les communistes s'y montrent opposés.

Voilà deux ans, lorsque cette modification du statut a commencé à être évoquée, les pouvoirs publics étaient partagés. Les positions ont évolué au vu des premiers effets de la déréglementation européenne des marchés de l'énergie et, surtout, de l'évolution des mentalités. Du côté politique, deux rapports publiés à l'automne 1999 ont révélé ce tournant, l'un parlementaire, rédigé par la députée (PS, Seine-et-Marne) Nicole Bricq, réputée proche de Bercy, l'autre émanant du Conseil économique et social (CES), sous la direction de l'ancien ministre communiste Charles Fitermann. Ils préconisent la mise au point de partenariats financiers et industriels et évoquent l'ouverture du capital à EDF et TotalFinaElf.

Si, au sein de Gaz de France, les syndicats, comme la CGT ou FO, se déclarent opposés à une telle mutation, ils savent qu'ils ne mobiliseront pas massivement les salariés. Conscient de ces évolutions, le secrétaire d'Etat à l'industrie, Christian Pierret, tente en mai 2000 de convaincre le gouvernement de proposer le changement de statut à l'Assemblée. Sa proposition est rejetée par Bercy et Matignon, qui redoutent l'opposition des élus communistes, mais aussi socialistes. Quelques mois plus tard, après cette occasion ratée, M. Fabius évoque officiellement l'ouverture du capital de Gaz de France, dont le statut devra évoluer *« le moment venu »*.

Le troisième opérateur européen

CHIFFRE D'AFFAIRES 1999

en **milliards** d'euros

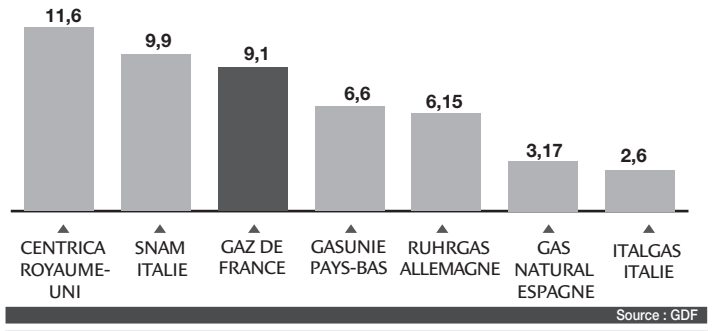

Source : GDF

Dans son contrat de groupe 2001-2003 signé le 14 mars avec l'Etat, l'entreprise publique a prévu de consacrer 2,59 milliards d"euros (17 milliards de francs) en fonds propres à l'acquisition de gisements de gaz et de sociétés de service, soit trois fois plus qu'en 1997-1999.

M. FABIUS « SANS TABOU »

Dans un entretien au *Monde* (29 décembre), le ministre des finances affirme qu'*« une entreprise investie de mission de service public* (peut) *sans tabou »* s'ouvrir à des alliances. Cette position est désormais partagée par Matignon. Jusqu'en 1997, M. Jospin s'était pourtant dit partisan d'un contrôle à 100 % par l'Etat des entreprises de service public. L'opération se fera sans mise en Bourse, dans le cadre d'une augmentation de capital à laquelle participeront les nouveaux actionnaires, dont EDF et TotalFinaElf. Il est prévu que ces « alliés » participent à l'opération, notamment en apportant des actifs (participation dans des gisements gaziers, etc.), l'Etat gardant le contrôle de l'entreprise.

Lorsque, en février, à l'approche du premier tour des élections municipales, *Les Echos* évoquent l'intention du gouvernement de retarder l'ouverture du capital, M. Fabius répond que ces rumeurs sont *« sans fondement »*, soulignant qu'il maintient sa réflexion de stratégie industrielle. Le message est clair : pour se développer, Gaz de France doit accomplir une mutation qu'il ne peut mener seul. L'opération envisagée n'est pas financière mais industrielle. Chez Gaz de France aussi bien que dans les ministères, on bannit d'ailleurs l'expression « privatisation partielle » pour lui préférer « ouverture limitée du capital à des partenaires stratégiques ».

Cette position est partagée par le PS. *« Nous sommes sur un marché qui va devenir de plus en plus concurrentiel. Notre intérêt est de défendre le service public avec des entreprises qui ont des positions fortes. Nous l'avons fait pour EDF et France Télécom »*, affirme Géraud Guibert, secrétaire national chargé du développement durable. *« Le statut peut évoluer dès lors qu'il correspond à une logique industrielle »*, reconnaît ce proche de M. Fabius. Cette démarche serait bloquée s'il s'agissait, par cette ouverture, *« de vendre à l'encan Gaz de France »*. Cette stratégie industrielle doit s'accompagner *« d'un rapprochement avec EDF »* et donner *« des garanties au personnel »*. Une manière de concilier l'histoire commune des deux entreprises publiques et leur avenir. Cette évolution a déjà été soulignée le 7 novembre 2000, lors du sommet des partis de la Gauche plurielle, qui préconise *« le maintien d'un puissant pôle public et une réflexion sur le devenir des entreprises de ce secteur »*. Pour M. Guibert, *« devenir ne signifie pas statu quo »*.

Tonalité analogue chez les Verts : *« Nous sommes moins figés ou braqués sur le statut des entreprises que sur le statut des personnels et sur les services publics,* affirme Yves Cochet, député du Val-d'Oise. *Je n'ai pas de réticences particulières comme en ont les communistes. Tout dépendra du cahier des charges qui sera fixé à l'entreprise. »* Pas question cependant que *« Gaz de France soit absorbé par EDF »*, prévient M. Cochet.

« Concernant Gaz de France, notre position ne date pas d'aujourd'hui, nous nous opposerons à l'ouverture du capital », rappelle Nicole Borvo, sénatrice de Paris, membre du collège exécutif du Parti communiste. Les députés de son groupe l'ont fait savoir voilà un mois à M. Pierret. *« Je n'ignore pas les problèmes de Gaz de France en termes de financement, de maîtrise des approvisionnements, tout cela est réel. Je pense que nous pouvons chercher une réelle coopération avec EDF »*, dit-elle. Plutôt qu'une ouverture du capital, elle prône des accords avec d'autres groupes. Avant toute initiative, elle préconise *« un moratoire dans la dérégulation des entreprises publiques »*. De plus, lors du sommet de la gauche, l'ensemble des composantes se sont engagées *« à conserver un pôle public fort et à avoir un débat sur l'énergie »*. Or, déplore Mme Borvo, *« aujourd'hui tous ces engagements semblent ignorés et l'on en arrive, sous une pression européenne très forte, à l'ouverture du capital. Nous sommes dans une drôle de situation. Le débat public n'a pas eu lieu, mais sous la pression extérieure on fait comme s'il s'était déroulé. Rien que cela nous conduit à nous opposer »*.

Dominique Gallois

Vers une ouverture totale des marché en 2005

La Commission européenne a décidé d'accélérer la déréglementation des marchés nationaux de l'électricité et du gaz en imposant d'ici à 2005 une ouverture totale à la concurrence. La commissaire européenne à l'énergie, Loyola de Palacio, a présenté le 13 mars un calendrier en trois étapes afin de parvenir à un marché *« véritablement intégré »* : au 1er janvier 2003, toutes les entreprises doivent disposer de la liberté de choix du fournisseur d'électricité. Au 1er janvier 2004, toutes les entreprises doivent bénéficier de la même liberté de choix pour le fournisseur de gaz. En 2005, enfin, tous les consommateurs européens *« sans exception »* pourront choisir leurs fournisseurs d'électricité et de gaz. Ce projet sera présenté aux quinze chefs d'Etat et de gouvernement qui se réuniront à Stockholm les 23 et 24 mars.

La déréglementation des autres services publics

● **France Télécom :** l'entreprise a eu le temps de se préparer à la déréglementation du marché français des télécommunications. En 1996, l'opérateur historique a vécu un premier tournant historique, en optant pour un statut de société anonyme. Un an plus tard, son capital, jusqu'alors détenu à 100 % par l'Etat, a été ouvert, et les titres France Télécom ont été simultanément cotés à la Bourse de Paris et à celle de New York.
En 2000, lors de l'acquisition du britannique Orange, la part de l'Etat dans le capital de France Télécom est passée de 63 % à près de 54 %. Très proche du seuil fatidique des 50 %, que l'Etat, selon la loi du 2 juillet 1990, n'est pas autorisé à franchir.

● **EDF :** le marché français de l'électricité a été ouvert à la concurrence en février 2000, avec un an de retard sur les autres pays de l'Union européenne. EDF souhaite accélérer la libéralisation, pour qu'un tiers du marché soit ouvert à la concurrence dès cette année, sans attendre 2003.
L'entreprise, pour se développer, n'exclut pas d'entrer en Bourse, mais elle n'est pas encore prête. EDF devra auparavant régler le problème des retraites de ses salariés et constituer les provisions nécessaires au démantèlement des installations nucléaires en fin de vie.
Une telle éventualité ne serait pas envisageable avant 2003.

● **La Poste** : l'établissement public n'est pas doté d'un capital. *« Un changement de statut n'est pas à l'ordre du jour »*, affirme le gouvernement.

● **SNCF** : l'ouverture du capital n'est pas prévue, mais le débat sur la concurrence est récurrent. Son statut ne l'empêche toutefois pas d'être en concurrence avec d'autres opérateurs ferroviaires.

Un montage plus industriel que financier

GAZ DE FRANCE doit accélérer sa mutation depuis que le marché européen s'est ouvert à la concurrence en août 2000. L'établissement public, pourtant troisième gazier sur le continent, derrière le britannique Centrica (ex-British Gas) et l'italien SNAM, est fragilisé. Il trouve sur son chemin de nouveaux acteurs, pétroliers et électriciens. Les industriels multiplient alliances et acquisitions pour s'imposer sur un marché devenu global. La France, bien qu'elle n'ait pas encore transposée la directive européenne, a ouvert partiellement son marché à la concurrence. Depuis le mois d'août, 150 groupes industriels, représentant 20 % des consommateurs de gaz sur le territoire, peuvent choisir leur fournisseur.

L'entreprise que préside Pierre Gadonneix ne peut mener de manière autonome son développement, tant les besoins sont importants pour arriver à la « taille critique ». Jusqu'à présent la distribution, le transport et le négoce de gaz, étaient ses activités principales ; GDF doit se développer simultanément en amont, en participant au développement des gisements d'hydrocarbures et, en aval, pour répondre aux demandes des clients. D'où l'idée d'ouvrir le capital à TotalFinaElf et à EDF. Le pétrolier donnera accès aux gisements de production de gaz, et l'électricien permettra de renforcer les offres de service multi-énergies. Chacun des acteurs a cependant une vision différente de son rôle futur.

PAS DE « SLEEPING PARTNER »

« Nous sommes intéressés par cette ouverture de capital sous conditions, a rappelé mercredi 14 mars, le patron de TotalFinaElf, Thierry Desmarest. *Nous ne voulons pas être un "sleeping partner" et nous voulons nous impliquer dans la stratégie de Gaz de France. »* EDF n'entend pas non plus être un actionnaire dormant. *« La stratégie d'énergéticien suppose la recherche d'accès compétitif à la ressource et aux réseaux d'acheminements gaziers. L'alliance avec un gazier d'envergure européenne sera la voie privilégiée »*, affirme EDF dans son contrat de groupe, signé le 13 mars avec les pouvoirs publics, et qui définit la stratégie pour les trois prochaines années 2001-2003.

Si TotalFinaElf est déjà partenaire de GDF avec son réseau de canalisation de gaz dans le Sud-Ouest, développé à partir du gisement de Lacq, EDF met en avant ses liens historiques avec les deux groupes publics. Bien qu'étant deux sociétés distinctes, l'électricien et le gazier ont une même direction du personnel et une même direction commerciale, EDF-GDF Services, qui regroupe 75 000 salariés.

Coincé entre un pétrolier réalisant 116 milliards d'euros de chiffre d'affaires (760 milliards de francs) et un électricien de 32 milliards d'euros (210 milliards de francs), Gaz de France pèse peu avec ses 9,1 milliards d'euros d'activité (60 milliards de francs). D'où la volonté des pouvoirs publics de garder le contrôle et de ne laisser la prééminence ni à l'un, ni à l'autre des futurs acteurs. Si 30 % à 40 % du capital étaient proposés, chacun aurait de 12 % à 15 % des parts, le reste se répartissant entre des partenaires étrangers et le personnel. Le pétrolier norvégien Statoil a été contacté. Gérard Mestrallet, président du directoire de Suez, a décliné une telle éventualité *: « Avoir une position de tout petit actionnaire minoritaire chez Gaz de France n'a pour nous aucun intérêt »*, a-t-il affirmé jeudi 15 mars.

D. G.

Près de 240 000 agents ou retraités pourraient être invités à devenir actionnaires

DEPUIS plusieurs mois, la direction du groupe Gaz de France prépare ses 33 000 salariés à l'évolution de l'entreprise, notamment à l'ouverture de son capital à EDF et TotalFinaElf. Au cours des rencontres régionales qui rassemblent les salariés de l'entreprise pour évoquer la stratégie du groupe, la question essentielle concerne son futur actionnariat.

Le 22 février, Pierre Gadonneix a réuni à Paris près de 130 dirigeants de centres. Même s'il faudra attendre plusieurs mois, voire un an avant que ne se concrétise l'opération – si le changement de statut est voté —, l'entreprise lance un appel d'offres pour trouver des banques conseils. Simultanément, elle a demandé à Bernard Brunhes Consultants de réfléchir aux plans d'actionnariat du personnel. Selon la loi, la part des salariés peut aller jusqu'à 10 % du montant de l'opération. Il s'agirait de proposer 3 % du capital.

Deux hypothèses sont étudiées. La première associe l'ensemble des agents travaillant dans les unités de GDF (et dans les directions communes GDF-EDF), les salariés des filiales détenues à plus de 50 % et les anciens agents de l'entreprise – soit 80 000 personnes. La deuxième, encore plus large, associe l'ensemble des salariés et retraités des deux entreprises (GDF et EDF) – ce qui représente environ 240 000 personnes. Ce serait l'une des opérations publiques les plus importantes de ce point de vue, le record étant détenu par les 165 000 salariés et anciens membres de France Télécom ; parmi eux, plus de la moitié avaient souscrit des titres.

Sur son site Internet, la CGC de GDF a procédé à un sondage pour savoir quelles sommes le personnel de l'encadrement était prêt à investir dans l'entreprise. Sur la centaine de réponses reçues, l'investissement personnel moyen dépasse 10 000 francs.

Côté syndical, les avis sont partagés. Si la CGC s'affirme favorable à cette évolution, en raison du projet industriel, la CFDT n'affiche *« aucun dogmatisme »*, mais n'a pas *« suffisamment d'éléments probants »* sur la stratégie pour se déterminer. En revanche, FO et la CGT y sont opposés, car *« rien ne justifie l'ouverture du capital de GDF »*. FO redoute une prise de contrôle par TotalFinaElf. Pour la CGT, majoritaire dans l'entreprise, le changement de statut *« pourrait conduire immédiatement ou à plus longue échéance à la privatisation d'un outil industriel et économique indispensable à une maîtrise publique et citoyenne de l'énergie et à celle du service public »*.

ACTIFS CONTRE INACTIFS

Derrière ces positions de principe, on trouve des interlocuteurs plus ou moins souples. Les organisations sont aussi confrontées à des oppositions entre actifs et retraités. Les premiers sont globalement sensibles à une ouverture du capital, les seconds, qui ont construit l'entreprise, sont souvent hostiles. Les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, CGC, CFTC et FO) se retrouvent néanmoins sur plusieurs points, tels qu'un nécessaire renforcement des liens entre les deux entreprises publiques et la volonté de ne pas accélérer la déréglementation du secteur de l'énergie.

Dans une lettre commune au premier ministre envoyée le 7 février, les syndicats réagissent au contrat de groupe d'EDF pour les trois années à venir. ils demandent à Matignon de conforter le service public en affirmant *« le maintien d'un secteur réglementé non ouvert à la concurrence »*. Il faut également *« ne pas renforcer la position des partisans de la déréglementation en France et en Europe, au moment où se pose la question d'accélérer ou non l'ouverture à la concurrence »*. Enfin, les syndicats souhaitent que soit *« renforcée l'alliance entre EDF et GDF »*.

D. G.

CALVITIE

Le choix de la compétence.

Première clinique en France par le nombre d'interventions esthétiques, **la Clinique du Rond-Point des Champs-Elysées** dispose d'un service spécialisé utilisant toutes les techniques modernes permettant la repousse naturelle de vos cheveux.

Prix étudiés et application stricte des règles de sécurité sont nos principes permanents.

Conseil gratuit et documentation au

01 53 77 26 00

CRPCE

Clinique d'esthétique du Rond-Point des Champs-Elysées

AUTORISÉE PAR LE MINISTERE DE LA SANTÉ

61, avenue Franklin D. Roosevelt 75008 PARIS - www.crpce.com

Endemol s'impose sur le marché européen du divertissement télévisuel

Le groupe d'origine néerlandaise multiplie les acquisitions. En France, il a racheté notamment les sociétés d'Arthur et de Karl Zéro. M6 va programmer une de ses émissions sulfureuses, « Love story »

DEUX ANS auront suffi à Endemol pour s'imposer aux premières places des producteurs audiovisuels : numéro un en Europe, numéro deux en France, derrière Expand. La société doit annoncer, mercredi 21 mars, la programmation sur M6 de « Love Story », qui permettra de se « délecter » du comportement de couples condamnés au huis clos. La réussite d'Endemol est due à une stratégie de développement par acquisitions ainsi qu'à la promotion d'émissions particulièrement prisées des télévisions, mais dont certaines sont critiquées pour leur voyeurisme.

Inventeur de « Big Brother », proposé à tous les téléspectateurs européens, sauf les Français, Endemol, société d'origine néerlandaise, essaime en Europe et ambitionne de *« devenir le premier producteur au monde de programmes de divertissements télévisuels et Internet »*.

L'histoire commence en 1994 lorsque Joop van den Ende, 65 ans aujourd'hui, et John de Mol, 48 ans, inventeur de spectacles, dont *Holiday on ice*, décident de fusionner leurs sociétés. Ils se renforcent ainsi sur le marché néerlandais, riche de chaînes câblées, bien dotées sur le plan publicitaire. Pour accroître ses moyens, la société, installée dans la banlieue d'Amsterdam, est introduite en Bourse. Elle peut ainsi développer sa stratégie de prises de participations dans des sociétés allemandes, espagnoles, italiennes, etc.

En France, la première tentative de mariage se fait avec Télé Images, la société de Simone Harari. Après trois ans de fiançailles dans une filiale commune, détenue à 50 % par chacune des parties, Endemol envisage d'acheter 100 % de la maison mère. L'affaire ne se fera pas, faute d'entente sur le montant de la dot. Pour ne plus être confronté à ces problèmes financiers, Endemol accepte de passer sous la protection d'un groupe puissant et se fait racheter, en mars 2000, par Telefonica, l'opérateur espagnol de télécommunications.

LE MOUVEMENT S'ACCÉLÈRE

En France, la deuxième tentative d'Endemol sera la bonne. En 1998, ses responsables proposent à l'animateur Arthur et à Stéphane Courbit de leur racheter 50 % de Case Production et ses émissions à succès, comme « Les Enfants de la télé » et « La Fureur du samedi soir ». Un an plus tard, le mouvement s'accélère. Et, en quelques mois, les sociétés de production de Vincent Lagaf'(« Le Bigdil »), Karl Zéro (« Le Vrai journal »), Sylvain Augier (« Faut pas rêver »), Marc-Olivier Fogiel (« On ne peut pas plaire à tout le monde »), rachetées à 50 %, apportent dans la corbeille d'Endemol près de vingt émissions, programmées en grande partie sur TF 1, mais aussi sur France 3, La Cinquième ou Canal+. Au total, ces 1 300 heures de programmes, dont les deux tiers sur les chaînes hertziennes, devraient générer un chiffre d'affaires de 800 millions de francs en 2001. Endemol France emploie 500 personnes.

Toutes ces émissions sont dites « de flux ». Contrairement à Expand, l'autre grande société de production française, qui fabrique des émissions de plateau, des jeux ou des fictions, Endemol est « monoproduit ». *« Cette société a été la première à faire l'analyse que ces formats d'émissions de divertissement autour d'un animateur et de fiction-réalité avec des non-professionnels sont porteurs d'audience »*, explique Stéphane Courbit, PDG d'Endemol France. A trente-cinq ans, ce producteur, à l'air adolescent et très sérieux, enfourche son scooter pour aller de rendez-vous en réunion. Deux fois par an, il se rend à Madrid pour rencontrer ses actionnaires, et, régulièrement, il reçoit à Paris la visite de John de Mol, qui vient visionner quelques projets.

Cependant, la stratégie d'Endemol semble surtout de laisser à chaque filiale une grande autonomie pour s'adapter à la culture du pays où elle intervient. *« Ils s'appuient sur des gens jeunes et dynamiques, très diplomates, et qui savent s'insérer dans les paysages où ils agissent »*, confirme un responsable de chaîne. Pas question cependant de se laisser enfermer dans des cadres trop nationaux.

NTERNET, PROCHAINE ÉTAPE

« A propos de chaque format, nous nous posons la question de savoir s'il est développable ailleurs », affirme Stéphane Courbit. Ce qui fait dire à un autre responsable de programmes : *« Ce sont surtout des vendeurs de formats, un peu désincarnés. »*

Dans l'organisation d'Endemol France, chaque filiale conserve une certaine autonomie. La holding dispose d'un service recherche et d'un budget de développement destinés à aider ceux qui veulent tester leurs projets. Elle leur offre aussi les moyens de l'exportation, notamment par la représentation dans les Salons. *« "La Fureur" a été vendue dans dix-sept pays et "Les Petites Canailles" aux Etats-Unis »*, rappelle Stéphane Courbit. Ce mode de gestion rationnel et proche du marché donne des résultats. Présente dans dix-sept pays, dont les principaux marchés européens, les Etats-Unis, l'Argentine, la Chine et l'Australie, Endemol emploie plus de 4 000 personnes. Le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 436,8 millions d'euros (près de 2,9 milliards de francs) en 1999 et un bénéfice net de 42 millions d'euros. Cette société, qui veut devenir *« un Disney européen »*, prévoit une hausse de 32 % de ses résultats nets pour l'exercice 2000. De quoi financer le développement sur Internet, prochaine étape du groupe.

Françoise Chirot

Réservoir Prod se lance dans le sport

Réservoir Prod, société de production de Jean-Luc Delarue, devient l'intermédiaire obligé des télévisions pour alimenter en images leurs magazines sportifs. Réservoir Sport, sa filiale, a conclu, jeudi 15 mars, un accord de partenariat avec HS International (HSI), groupe américain qui commercialise les droits à l'image de 25 athlètes, dont Christine Arron, Maurice Greene, Ato Boldon et Jon Drummond.

Avec cet accord d'une durée de trois ans, cette société dirigée par l'ancien présentateur de Stade 2 Pierre Sled et le champion olympique de judo David Douillet devrait produire et réaliser des documentaires et des longs-métrages sur les sportifs sous contrat avec HSI. Réservoir Sport a déjà lancé une série de trois documentaires. Elle négocie aussi avec Canal+ la vente d'un reportage sur David Douillet, réalisé lors des Jeux olympiques de Sydney.

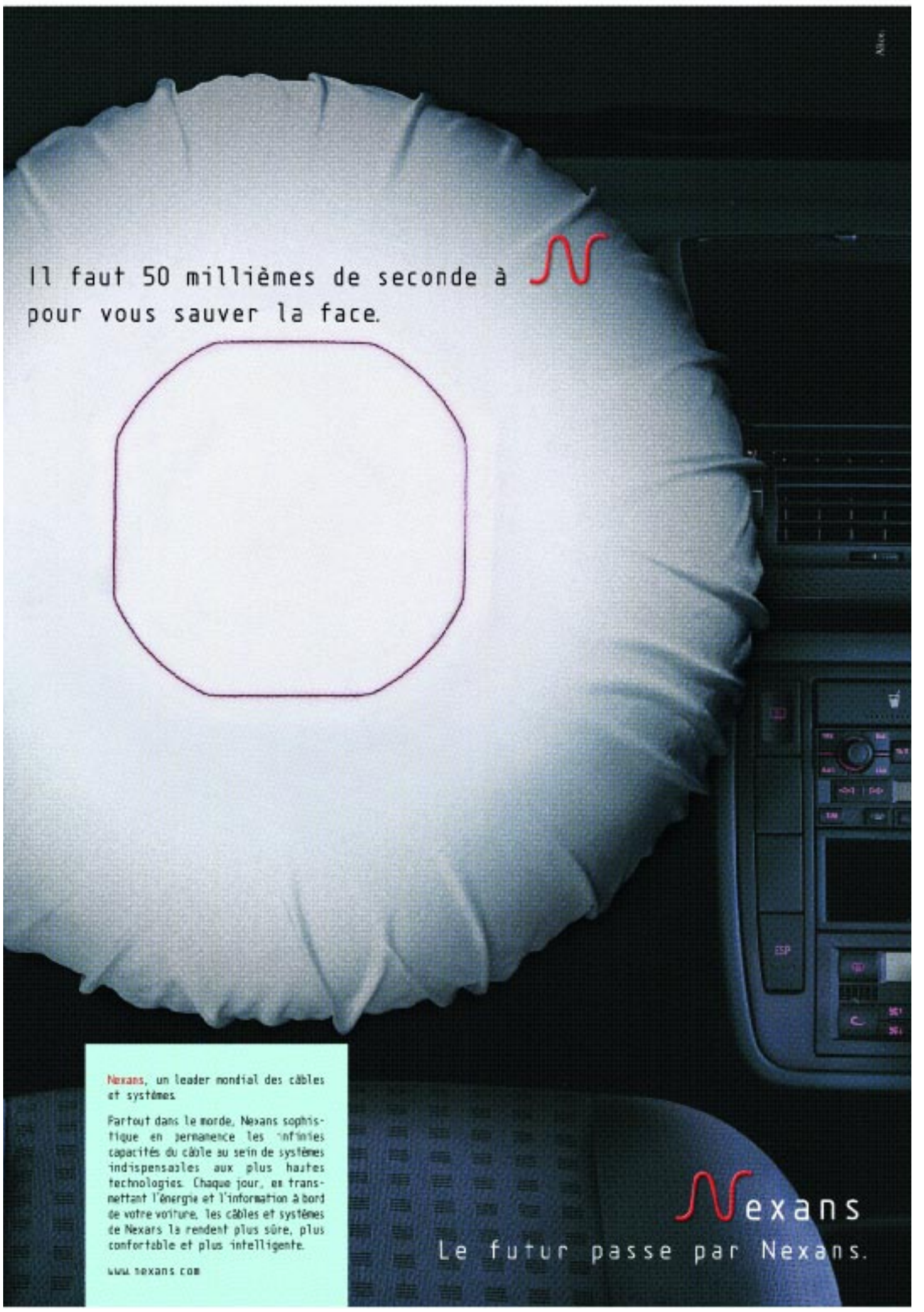

L'espagnol Telefonica cherche à se développer dans les médias

MADRID
de notre correspondante

Dès sa privatisation, achevée en 1997, Telefonica, les « télécoms » espagnols, premier groupe du pays et principal opérateur en Amérique latine avait fortement misé sur les médias. Un pari aussi stratégique que politique. A cette époque, Telefonica, piloté par le flamboyant Juan Villalonga, ami de collège de José Maria Aznar – qui faisait alors ses débuts au gouvernement –, avait servi de navire amiral à l'armada médiatique que désirait s'allier M. Aznar pour contrer l'influent groupe Prisa, proche des socialistes.

S'ensuivit une guerre en règle à travers l'acquisition des coûteux mais rentables droits de retransmission des matchs de football, pour le lancement des premiers bouquets de télévision numérique. D'un côté Canal Satélite Digital (Canal+, Prisa), de l'autre Via Digital, dans lequel Telefonica détient encore la part du lion (48,6 %). Les médias « traditionnels », comme Antena 3, la première télévision privée espagnole, dont Telefonica détient aujourd'hui 47,4 %, Hispasat, la transmission par satellite (détenue à 22,74 %), la société de production Lolafilm (70 %) ou encore une radio comme Onda Cero, contrôlée à 100 %, seront les premiers objectifs.

Le premier « coup de sang » politique passé, la guerre médiatique s'était calmée. Juan Villalonga allait prendre ses distances, lançant, précurseur en Europe, l'idée que *« l'avenir des grands groupes de télécommunications passe par les médias et pas seulement par les réseaux de communication »*. En d'autres termes, associer le contenu au contenant.

D'où la poursuite du pari médiatique au sein de la filiale Telefonica Media. Les années 1998-1999 verront l'acquisition de nouvelles radios et télévisions, mais aussi de maisons de production de matériel audiovisuel, sportif ou culturel.

PARI SUR LE LONG TERME

En l'an 2000, on assiste, durant l'été, à la « démission négociée » de Juan Villalonga, en délicatesse avec la Commission nationale du marché des valeurs (CNMV) pour un supposé délit d'initié. Il était surtout tombé en disgrâce auprès de José Maria Aznar, pour sa gestion trop agressive et « voyante » de Telefonica, qui avait desservi l'image du premier ministre durant la campagne électorale. Mais l'offensive médiatique se poursuit. Acquisition de Mediapark (25 %), Rodven (51 %), et surtout de la société de production hollandaise Endemol (99,2 %). Cette fois, une nouvelle phase est franchie, il s'agit d'alimenter, en contenu Internet et nouvelles technologies, toutes les filiales du groupe.

La stratégie est-elle concluante ? Sur un chiffre d'affaires total de 28,4 milliards d'euros en 2000, Telefonica en réalise 730 millions dans les médias, dont près de la moitié sont dus à Endemol. Mais sa filiale, Telefonica Media, affiche 500 millions d'euros de perte sur la même période ! Le groupe parie sur le long terme et ambitionne de devenir l'un des leaders mondiaux de la création et de la distribution de contenus, optimisant ainsi les potentialités de son réseau. Toutefois le groupe a des difficultés à redresser les pertes enregistrées par Via Digital. Et Telefonica Media piétinerait moins, selon certaines analyses internes, si un spécialiste des médias était appelé pour s'en occuper.

Marie-Claude Decamps

Fayard devrait éditer le livre sur « La Dépêche du Midi »

L'OUVRAGE contesté de Claude Llabres sur l'histoire de *La Dépêche du Midi* pendant l'occupation allemande (*Le Monde* du 1er mars) devrait finalement paraître, mardi 3 avril, chez Fayard, sous le titre : *La Dépêche du Midi et René Bousquet*. Un contrat d'édition a été conclu entre l'éditeur et l'auteur. L'ouvrage devait précédemment paraître aux Editions du Rocher, mais leur président avait décidé de renoncer à cette publication, s'estimant victime de *« pressions trop fortes »* de la part du groupe La Dépêche.

S'appuyant sur des documents de l'époque, l'auteur du livre estime que la publication entre 1940 et 1944 du quotidien régional constitue un acte manifeste de *« collaboration »*, alors que la direction du journal a toujours défendu la thèse selon laquelle la décision de ne pas saborder le titre et de le soumettre à la censure du régime de Vichy était en réalité un soutien déguisé à la Résistance. L'ouvrage de M. Llabres revient également sur le rôle exercé par René Bousquet, l'ancien chef de la police de Vichy, au sein du conseil d'administration du journal entre 1959 et 1970. – *(Corresp. rég.)*

LeMonde Job: WMQ2003--0023-0 WAS LMQ2003-23 Op.: XX Rev.: 19-03-01 T.: 08:35 S.: 111,06-Cmp.:19,08, Base : LMQPAG 50Fap:100 N°:0009 Lcp:700 CMYK

DISPARITIONS

Gérard Calot

Le défenseur du troisième enfant

GÉRARD CALOT, qui fut pendant vingt ans (1972-1992) le directeur de l'Institut national d'études démographiques, est mort jeudi 15 mars des suites d'un cancer du poumon. Il était né le 7 avril 1934 à Orléans (Loiret). Petit-fils d'agriculteurs, fils d'un gendarme et d'une modiste, il avait suivi le *cursus honorum* républicain : l'Ecole polytechnique, puis l'Ensae, et enfin l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) où il se spécialisa très vite dans les études démographiques. Il fut notamment le responsable chargé du recensement de 1968 – où il découvrit qu'en Corse la population officielle d'une commune se négociait dans le bureau du préfet !

Ce démographe statisticien allait rencontrer, en entrant à l'Ined, d'autres facettes de la science démographique française longtemps incarnée par la figure tutélaire d'Alfred Sauvy, qui resta présent dans les locaux de l'Ined jusqu'à sa mort en 1990. Il devait aussi constater à plusieurs reprises, à ses dépens, que la démographie est en France une science « chaude », soumise plus que beaucoup d'autres à des débats philosophiques, éthiques et, pour tout dire, politiques.

Dans l'univers des recherches démographiques où l'on se spécialise sur telle ou telle tranche de la vie (ou de la mort), Gérard Calot avait choisi de travailler sur la fécondité, sur l'évolution des naissances. Et il s'alarmait publiquement de la baisse de la natalité et de la quasi-disparition des familles nombreuses. Pour lui, il fallait encourager les familles, notamment en rendant moins coûteuse pour elles l'arrivée du troisième enfant. Dans le contexte des années 1970 et 1980, ces prises de position natalistes et familialistes vous classaient irrémédiablement à droite. Pourtant, Gérard Calot avait aussi soutenu avec détermination la loi Veil légalisant l'avortement, s'attirant les foudres de ceux qu'on n'appelait pas encore les « provie », venus barbouiller les murs de l'Ined de graffitis : « Calot = SS », « Ined = assassins ». Et, en 1984, il applaudit la création de l'APE (allocation parentale d'éducation) par le gouvernement socialiste de Laurent Fabius.

QUERELLE DÉMOGRAPHIQUE

Quinze ans plus tard, Gérard Calot se retrouva au centre d'une querelle nettement moins facile à comprendre pour le grand public. Il fut accusé par Hervé Le Bras, sociologue et démographe brillant mais volontiers iconoclaste, de dramatiser la question du recul des naissances dans le but de servir la cause nataliste. L'Ined se serait délibérément focalisé sur l'indice de fécondité (nombre d'enfants nés chaque année rapporté au nombre de femmes en âge de procréer), en feignant d'ignorer une autre réalité, celle de la « descendance finale » (nombre d'enfants effectivement mis au monde par les femmes d'une génération donnée). Entre la thèse de Le Bras (la dépopulation n'est qu'un fantasme, et des plus réactionnaires) et celle de Gérard Calot (le vieillissement et la baisse de la population sont de graves menaces qui pèsent sur notre civilisation), chacun, dans le petit monde des démographes, voire celui, plus large, des sciences sociales, dut prendre parti. Les débats s'envenimèrent et c'est dans une atmosphère conflictuelle que s'acheva l'ère Calot à l'Ined : il fut remercié en plein été, presque dans les mêmes circonstances que Jean Bourgeois-Pichat, l'un de ses prédécesseurs, en 1971. L'« obsession démographique », pour reprendre le titre d'un article du *Monde* à propos de la querelle en 1990, avait encore frappé.

Retourné à l'Insee, Gérard Calot consacra les huit dernières années de sa vie professionnelle à la mise sur pied de l'Observatoire démographique européen. Le 3 septembre 2000, il écrivait à l'ensemble des personnels de l'Ined et à d'autres chercheurs, en France ou à l'étranger, une longue lettre : il leur apprenait son état de santé, sans illusions ni pathos, et leur livrait en quelque sorte son testament intellectuel. *« Sur le plan des id es,* écrivait-il, *il est clair que je suis plus favorable la stabilit qu'au bouleversement, sans pour autant pr f rer syst matiquement, bien au contraire, le* statu quo *au changement* (...). *En mati re de philosophie d mographique, mais personne n'est oblig de partager mes points de vue, j'ai salu avec conviction les avanc es spectaculaires enregistr es dans deux domaines de la condition humaine depuis une trentaine d'an n es : le droit imprescriptible de choisir en toute libert le nombre et l' poque de venue au monde de ses propres enfants, le droit vivre vieux.* (...) *Je crois la n cessit , la faisabilit et une certaine efficacit d'une politique familiale active, tant pour la France que pour l'Europe.* (...) *Si je partage le point de vue qu'une immigration nette consid rablement augment e n'est pas une bonne r ponse aux changements qui se sont produits dans la machinerie d mographique, je pense que* (...) *laisser filer la f condit et ne pas augmenter, voire rogner, les budgets publics consacr s la politique familiale n'est pas non plus la bonne r ponse.* (...) *Le grand d fi auquel sont confront es les soci t s occidentales est celui du vieillissement. »*

Sophie Gherardi
(avec Guy Herzlich)

■ BOB WOLLEK, pilote automobile, est mort vendredi 16 mars à l'âge de cinquante-huit ans, après avoir été heurté par un camion alors qu'il faisait du vélo près du circuit de Sebring, dans l'Etat de Floride (Etats-Unis). Né à Strasbourg, ce passionné de sport automobile avait remporté presque toutes les grandes épreuves d'endurance au volant de Porsche, à l'exception des 24 Heures du Mans, course à laquelle il a participé pourtant une trentaine de fois. Vainqueur à quatre reprises des 24 Heures de Daytona avec des Porsche 962 d'usine, celui qu'on surnommait « Brilliant Bob » aux Etats-Unis, a aussi gagné les 12 Heures de Sebring, et la Coupe du monde Porsche à sept reprises. L'an passé, Bob Wollek a remporté les épreuves de l'American Le Mans Series (ALMS) à Charlotte, Silverstone, Portland, Las Vegas et Petit Le Mans.

NOMINATION

DIPLOMATIE

Michel Menachemoff a été nommé ambassadeur en Albanie, en remplacement de Patrick Chrismant, par décret publié au *Journal officiel* du 17 mars.

[Né le 22 janvier 1945 à Nice, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, de l'Ecole nationale des langues orientales vivantes (serbo-croate, bulgare), du Centre d'études arabes du Moyen-Orient et de l'Institut national des langues et civilisations orientales (arabe littéral), Michel Menachemoff a été admis au concours pour le recrutement de secrétaires des affaires étrangères en octobre 1969. Il a notamment été en poste à Beyrouth (1974-1978), à Milan (1980-1983), à Sydney (1985-1988), à Marrakech (1988-1992) et à l'administration centrale du ministère des affaires étrangères. Michel Menachemoff a également été chef de la mission centrale de liaison pour l'assistance aux armées alliées au secrétariat général de la défense nationale (1992-1995), puis conseiller diplomatique auprès du secrétaire général de la défense nationale (1995-1997) avant de devenir chargé de mission pour les relations avec les institutions étrangères auprès du président du Conseil économique et social (1997-1999).]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du samedi 17 mars sont publiés :

● Finances : une ordonnance relative à la partie législative du code monétaire et financier.

● Fonction publique : un décret modificatif relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique.

Communiqué

PERSPECTIVES **AFRIQUE DU SUD**

Les risques et opportunités du marché sud-africain

Une étude de Dominique Brunin pour Nord Sud Export

L'Afrique du Sud est un pays hybride, développé comme un cousin européen, pauvre comme un frère africain. Les fondamentaux sont corrects, le pouvoir de Thabo Mbeki solidement installé.

L'appareil productif est prometteur. La croissance dispose d'atouts diversifiés. Les privatisations se poursuivent, opportunément pour les finances publiques et les investisseurs.

La « renaissance africaine » favorise la paix régionale, les exportations et les investissements sur le continent africain. Mais Pretoria souffre de la mauvaise image de ses proches voisins : Zimbabwe, RDC, Angola... Les liens privilégiés avec l'Europe se renforcent.

Mais la croissance est-elle créatrice d'emplois ? La réponse est d'importance car le risque sud-africain est d'abord social. L'Afrique du Sud a du temps devant elle pour mener les réformes indispensables. Les entreprises et les investisseurs peuvent l'accompagner dans son développement. A condition de répondre à l'impatience des pauvres et que le *black empowerment* ne se résume pas à un *black enrichment.*

Avec la série** Perspectives **de Nord Sud Export, donnez l'assurance à votre entreprise

Sont déjà parues : *PERSPECTIVES* **CHINE** par **Marc Mangin**
PERSPECTIVES **ÉGYPTE** par **Agnès Levallois** et **Marie-France Vernier**

Envoi d'un sommaire sur demande et vente par correspondance à Nord Sud Export,
58, rue du Dessous-des-Berges, 75013 Paris.
Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36. E-mail : nse@lemonde.fr

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Gérard et **Danièle MAAREK,**
ses grands-parents,
Sarah-Lou, Louise, Margaux, Ulysse et **Gabrielle,**
ses cousins et cousines,
ont la joie d'annoncer la naissance de

Noémie,

au foyer de
Céline et **Emmanuel BEN SOUSSAN,**
le 12 mars 2001.

46 *bis*, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, **mon ange,** tu entrais dans ma vie et tu y es restée. Quatre années de bonheur pur que je ne cesse de feuilleter dans le Grand Livre colorié. Sans jamais oublier.

Décès

– Mme Ursula Boukobza,
son épouse,
Sa famille, ses amis,
font part du décès de

René BOUKOBZA,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre,
Melvin Jones Fellow,
humaniste,

survenu le 16 mars 2001.

L'inhumation aura lieu le 21 mars, à 16 heures, au cimetière de Claye.

– Ses enfants
Et sa famille
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Pierre-Marie GOHIN,
née **Germaine DION,**

survenu le 15 mars 2001, à Poissy (Yvelines).

La cérémonie sera célébrée le mercredi 21 mars, à 9 h 30, en la cathédrale Saint-Louis de Choisy-le-Roi (Val-de-Marne).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Pierre-des-Bois (Cher), à 15 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Isabelle Gohin-Dufour,
7, square Charles-Laurent,
75015 Paris.

– Dane,
son époux,
Marina et Thomas,
ses enfants,
Leurs familles,
Et tous ses nombreux amis,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Raúl PAJONI,
architecte-urbaniste,
ancien ministre plénipotentiaire
à l'ambassade d'Argentine en France,

survenu le 14 mars 2001, à Paris.

La cérémonie civile de crémation se tiendra au cimetière du Père-Lachaise (coupole), le mardi 20 mars, à 14 h 15.

Selon la volonté de Raúl, cette cérémonie gardera un caractère latino-américain.

– Judith Sautereau,
sa fille,
Sa famille et ses amis si nombreux,
ont l'immense tristesse de faire part du décès soudain de

Huguette SAUTEREAU,
née **DOBKESS,**

survenu le 15 mars 2001.

La cérémonie aura lieu le jeudi 22 mars, à 11 h 45, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris-20e.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Pierre Massot,
son époux,
Adrien et Antoine, ses enfants,
Mme Massot, sa belle-mère,
Armelle, Marie-Thérèse, Etienne et Odile,
ses beau-frère et belles-sœurs,
Michèle Vergne et Jeanne Vergne, ses sœurs,
Henri Wallerand, son beau-frère,
Sylvie Claudin, sa nièce,
Ses neveux et nièces,
font part du décès de

Mme Martine VERGNE,

survenu le 16 mars 2001, à l'âge de quarante-neuf ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 19 mars en l'église Saint-Augustin, à Rennes.

Ni fleurs ni couronnes.
Selon sa volonté, des dons peuvent être adressés à Amnesty International.

Jean-Pierre Massot,
9, rue de la Touche-Abelin,
Cesson-Sévigné,
35510 Rennes.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Mme Catherine Vertut,
son épouse,
Matthieu Vertut,
son fils,
Les familles Semere et Pujarniscle,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Jean VERTUT,

survenu le 5 mars 2001.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 13 ==llllmars en l'église de Sermaise (Essonne).

Anniversaires de décès

– En souvenir de

Léon CELLIER,

disparu le 18 mars 1976.

– Le 9 mars 2000, nous quittait

Anne-Marie GÉLAMUR,
« Nanie ».

Unis à elle, nous célébrerons l'amour transfiguré, le mercredi 21 mars, à 18 heures, en la chapelle de l'hôpital Saint-Joseph, 185, rue Raymond-Losserand, 75014 Paris.

– Le 20 mars 2000,

Susy LELONG

disparaissait.

Notre pensée ne la quitte pas.

Sa famille,
Ses amis.

– Mas Valdarné. Evenos Montagne. Var.
20 mars 1981-20 mars 2001.

Marc, Françoise, Jean-Renaud, Jean-Sylvestre,
se souviennent qu'il y a vingt ans, le jour du printemps,

Jean-Philippe BERGÉ

nous quittait.

« Dieu est le meilleur lieu de retour. »

Messes anniversaires

– Le 20 mars 1991 disparaissait

Suzanne MASSON,
fondatrice du Mouvement
pour les Villages d'enfants.

Tous les enfants, les amis et les collaborateurs du MVE se souviennent.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée affectueuse en ce jour.

La messe du dimanche 25 mars, à 11 h 15, en l'église Saint-François-de-Sales, Paris-17e, sera célébrée en sa mémoire.

Souvenir

– En souvenir de la mort tragique de

Jacques GRUNEWALD,

survenue le 20 mars 2000.

A mon cher époux, mon ami, mon compagnon, mon Prince, je rends hommage à tes grandes qualités, et je ne t'oublierai jamais.

Je te remercie de m'avoir donné trois fils remarquables.

Au revoir, car nous nous reverrons.

Ton épouse.

– Que ceux qu'elle aimait et qui l'ont aimée s'unissent à nous dans le lumineux souvenir de

Valérie QUENNESSEN,

qui s'en est allée le 19 mars 1989.

Marie, Stéphanie, Elsa-Louise,
Jean-Louis, Antoine, François.

Débats

JOURNÉE INTERNATIONALE DES LANGUES MENACÉES

Sur les six mille langues parlées actuellement dans le monde, 80 % pourraient disparaître d'ici deux ou trois générations.

Que faire pour protéger cette part irremplaçable du patrimoine culturel universel et préserver la diversité linguistique de l'humanité ?

A l'initiative du PEN international et d'une soixantaine d'ONG cosignataires d'une déclaration universelle des droits linguistiques, une journée de débats est organisée

LE 20 MARS 2001,
de 10 heures à 17 heures,
à la Maison de l'Unesco, salle 12,
7, place de Fontenay, Paris-7e.
Pour tout renseignement : 01-45-23-11-72.
Entrée libre.

Colloques

Le Conseil d'orientation des retraites organise un colloque sur le thème
« Age et travail ».

Pouvoir travailler jusqu'à la retraite, savoir utiliser et valoriser l'expérience des seniors : un objectif accessible ?

Avec la participation des partenaires sociaux, de chefs d'entreprise, de hauts fonctionnaires et d'experts.

Le 5 avril 2001, à la Maison de la chimie (de 9 heures à 19 heures).

Inscription : 01-41-49-04-02.

Séminaires

Collège international de philosophie

Serge MARGEL : **« La Théodicée, le destin et la question du sujet »**
22 et 29 mars, 5 et 26 avril, 3 mai, 18 h 30 - 20 h 30, salle RC3, univ. Paris-VII-D.-Diderot, 2, place Jussieu, Paris.

Yves MICHAUD : **« Biopolitique et biotechnologies - la gestion de soi »**
28 mars, 4 et 25 avril, 18 h 30-20 h 30, 16 mai, 19 h-21 h, 23 mai, 18 h 30-20 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

François Balmès : **« Du nom du Père à l'inommable (II) »**
24 mars, 28 avril, 19 mai, 10 h 30-12 h 30, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. – Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous avec le premier organisme de formation à domicile. Prise en main du matériel, Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-67-18-90.

Communications diverses

Onze artistes de Budapest
Vernissage le 22 mars à 18 heures

GALERIE LEHALLE

3, rue Augereau, Paris-7e.
Tél. : 01-45-55-80-99.

Le Monde — Nord Sud EXPORT

TURQUIE

Comment dépasser la crise bilatérale et aider les entreprises à mieux évaluer le risque turc après la dévaluation

MERCREDI 21 MARS À PARIS

Nord Sud Export et *Le Monde* convient les hommes d'affaires à une matinée de travail (8 h 30 à 12 heures) afin d'examiner ensemble :

- Les conséquences pratiques de la crise actuelle dans les relations franco-turques
- L'ajustement économique et financier de ce pays l'an dernier puis à nouveau cette année, à la suite de la crise bancaire.
- Les effets de la récente dévaluation de la livre turque
- La modernisation du système politique et de la société turque
- Le calendrier possible de la candidature turque à l'Union européenne

Cette rencontre exceptionnelle réunira les meilleurs experts turcs et français autour de MM. **Erkut YACAOGLU** et **Tuncay ÖZHILAN**, ancien et nouveau président de la **TÜSIAD** (patronat turc).

Programme, renseignements et inscriptions auprès de : Christelle TORRES

NORD SUD EXPORT
Tél. : 01-44-97-55-35 - Fax : 01-44-97-55-36

E-mail : *nse@lemonde.fr*

Ce séminaire « Entreprises » est une réunion payante

SPORTS **Le XV de France a concédé sa deuxième défaite en quatre rencontres dans le Tournoi des six nations 2001, s'inclinant face au pays de Galles, samedi 17 mars, au Stade de France, en encaissant un nombre record de points (35-43), un mois après son revers en Irlande (22-15). ● LES JOUEURS de Bernard Laporte, longtemps dominateurs, n'ont pas su concrétiser leurs nombreuses occasions d'essai, gâchant de nombreuses situations offensives. ● L'ENTRAÎNEUR FRANÇAIS et son capitaine, Fabien Pelous, regrettent que l'équipe de France se soit mise en difficulté en voulant créer trop de jeu. ● LE DEMI DE MÊLÉE Fabien Galthié et d'autres membres du XV de France estiment, au contraire, que *« quand tu joues, tu existes »*. ● AVANT D'AFFRONTER l'Angleterre, le 7 avril, à Twickenham, Bernard Laporte a écarté de nombreux titulaires de son groupe.**

Le XV de France ne sait plus finir ses actions ni gagner ses matches

La défaite face au pays de Galles (35-43) a mis en lumière les graves lacunes de la sélection nationale de rugby dans la finition. Ce nouveau revers prive la France d'ambition pour le Tournoi des six nations 2001 avant même de rencontrer l'Angleterre, avec un groupe sans doute remanié

UN TOUR D'HONNEUR, un de plus pour les adversaires du XV de France à Paris, et un grand silence. La nouvelle défaite des Bleus au Stade de France, face au pays de Galles (35-43), samedi 17 mars, a laissé la foule muette, perplexe, en proie à un profond questionnement. Des sifflets, pour quoi faire ? Des huées, pour dire quoi, et à qui ? Mis à part Bernard Lapasset, le président de la Fédération française de rugby (FFR), qui a réagi de manière aussi brutale que déplacée en dénonçant vertement, à chaud et en public, une équipe *« sans âme »*, personne ne comprend plus rien à la dérive existentielle d'un XV de France désarticulé, à qui il faut toutefois reconnaître son sens de l'hospitalité : à part l'Italie, en phase d'apprentissage, et l'Afrique du Sud, qui n'y a pas encore joué, tout ce qui compte dans le rugby mondial gagne à Saint-Denis depuis trois ans.

Rien ni personne, ni statistiques édifiantes, ni observateur chevronné, ne saurait expliquer pourquoi et comment le XV de France a pu laisser filer un match très largement à sa mesure, pourquoi et comment ses attaquants ont pu oublier de concrétiser tant de belles occasions. Rien ni personne n'est en mesure de comprendre comment et pourquoi les Français, réputés jusque-là pour leur défense hermétique, ont pu encaisser, face à des Gallois pas vraiment diaboliques, un nombre record de points dans le Tournoi des six nations depuis l'après-guerre. Rien, après le festival d'attaques, souvent manquées côté français, toujours abouties côté gallois, n'aurait dû justifier ce contraste, saisissant, entre la mine déconfite, mais très digne, de l'entraîneur français Bernard Laporte, et celle de son homologue gallois, Graham Henry, rouge de joie.

NEIL JENKINS « MAGIQUE »

Bernard Lapasset, *« déçu, et même plus, humilié, meurtri »*, est catégorique : *« On n'a pas le droit de présenter ce spectacle-là. »* Les certitudes ont ceci de commode qu'elles permettent de s'approprier la réalité, quitte à la détourner un peu. Les supporteurs gallois et tous les spectateurs neutres de ce France-Galles avaient cru assister, eux, à une belle après-midi de rugby. Ils pensaient avoir suivi un match agréable, rehaussé par un bon scénario : beaucoup d'intentions de jeu, des renversements de situation et une fin dont on ne se lasse jamais, la victoire de l'outsider, grâce à quatre essais de Rob Howley (37e), Scott Quinnell (47e), Dafydd James (53e) et Neil Jenkins (80e), par ailleurs auteur d'une performance *« magique »*, selon son entraîneur, avec deux drops, trois pénalités et quatre transformations.

Les Français ont, eux, dû se contenter de deux essais de Sébastien Bonetti (8e) et Philippe Bernat-Salles (60e), deux essais pour sept ou huit occasions franches. *« Dommage »*, comme dirait Fabien Galthié, qui a vu ses partenaires l'oublier à deux reprises tout près de l'en-but gallois. *« Dommage, car nous avons rarement bousculé une équipe à ce point et parce que nous nous sommes rarement créé autant d'occasions énormes. »*

JOHN SCHULTS/REUTERS

L'équipe de France a encaissé quatre essais. Le deuxième, marqué par Scott Quinnell, permit aux Gallois de mener au score pour la première fois, en début de seconde mi-temps.

C'est un fait : il y eut du jeu, beaucoup de jeu, entre Gallois et Français. Trop de jeu, soupirent en chœur Bernard Laporte et son capitaine, Fabien Pelous. Les deux hommes voient dans ces excès – une boulimie de jeu qui survient, est-ce un hasard ? après des semaines de privations – une des raisons principales de l'échec. Trop de jeu ? Cela se discute. Trop d'erreurs dans la finition, corrige Jo Maso. Ce triste constat plonge le manager général du XV de France dans un insondable désarroi : *« Cela paraît impensable de rater toutes ces occasions, mais dans le championnat de France on en loupe en pagaille, des trois contre un ou des deux contre un. »*

DÉBAT D'IDÉES PELOUS-GALTHIÉ

D'instinct, l'ancien attaquant flamboyant du XV de France rédige sur un coin de table un questionnaire à faire circuler dans toutes les écoles de rugby et jusque sur les bancs des internationaux : *« Pourquoi je fais une passe croisée, ou une fausse croisée ? Dans une situation de trois contre un, que faut-il faire ? Comment doit réagir un centre quand il perce ? »*

Le XV de France a-t-il été victime de ses ambitions ? *« On s'est laissé griser par le jeu*, assure Fabien Pelous. *Cela donne des émotions, mais, à la fin, il y a défaite. » « Le rugby est un jeu qui demande des initiatives »*, rétorque Fabien Galthié, accusé d'avoir joué trop de pénalités à la main plutôt que d'utiliser les coups de pied pour souffler et occuper le terrain adverse. *« Quand tu joues, tu existes »*, poursuit le demi de mêlée du XV de France. Jouer, c'est exister. Et persévérer, comme les Anglais, est indispensable, au risque d'avoir tort avec Fabien Galthié plutôt que raison avec Fabien Pelous.

Eric Collier

► www.lemonde.fr/sixnations

LA CHRONIQUE DE PHILIPPE GUILLARD

Comme l'éclat de l'émotion dans les yeux d'un enfant

CELA FAIT un drôle de bien, parfois, de se promener avec un petit môme de sept printemps dans les vestiaires d'une équipe qui perd. De voir ses yeux tout ronds collés sur une bouille de rêveur, et sous un béret basque encore trop grand, vissé sur le crâne, à l'ancienne. Cela fait du bien, car quand, dehors, on cherche le pourquoi dans les salles de presse, et qu'on a déjà expliqué le comment dans les cages à VIP, lui, le petit bonhomme qui rêve, il a tout compris avant tout le monde, et sans le savoir. Il a compris qu'il n'y avait rien à expliquer et rien à comprendre. Juste à vibrer. Ce que les grands ont désormais plus de mal à faire.

D'ailleurs, si le président de la Fédération française de rugby, Bernard Lapasset, s'était, lui aussi, promené dans les allées de la troisième mi-temps avant d'étaler ses reproches, il aurait appris qu'il faut toujours se méfier des débordements d'après match. Car les passionnés – je dis bien les passionnés – du rugby, eux, avaient vu le meilleur match du Tournoi des six nations 2001 joué par la France, une ébauche de quelque chose, un début de projet, une sorte de demande de permis de construire. Même déçus, ces supporteurs-là avaient vibré pour un match plein d'intentions offensives.

Alors voilà, l'équipe de France a perdu ce match. Et pour être honnête, les raisons sont toutes comprises dans la théorie des « peut-être ». Peut-être qu'à force d'attaquer, elle a oublié de défendre. D'ailleurs, en venant faire leur shopping à Paris, les Gallois n'avaient pas imaginé une seconde qu'on leur donnerait autant de bons d'achats gratuits. En gardant la théorie des « peut-être », on va dire que l'équipe de France ne se donne peut-être pas, en ce moment, les moyens physiques d'attaquer et de défendre en même temps, et au même degré d'intensité.

LES SALES SOUVENIRS S'ENVOLENT

Et puis elle a perdu, aussi, parce que peut-être qu'à force de ne pas attaquer dans les derniers matches, elle a oublié qu'à deux contre un, on avait aussi le droit, même dans ce nouveau rugby, de donner son ballon. Tout cela réuni le même jour condamnait forcément une équipe qui, dans l'esprit, ne méritait pas pareil coup de tonnerre.

Pour le reste, on joue, on gagne, on perd, et... la vie continue. Qui se souvient aujourd'hui de cette défaite à Auch de la bande à Fouroux, vice-championne du monde 1987, contre la Roumanie ? Qui se souvient de celle de la bande à Berbizier, troisième de la Coupe du monde 1995, à Nantes, contre l'Argentine ? Et qui se souvient enfin de cette raclée, en Nouvelle-Zélande, de la bande à Skréla, pourtant vice-championne du monde un an plus tard ? Plus personne, car le plus important, c'est le chemin qui amène une aventure d'un point à un autre.

Dans ce vestiaire, dans cet endroit privilégié où tout le monde ne peut pas comprendre ce qui s'y passe, lui, le petit môme avec son béret, il a tout compris. Il a compris qu'on pouvait ne pas avoir envie de rester dans les loges, dans les présidentielles, ou dans les salles de presse, mais que, dans un vestiaire, on pouvait rester des heures et des heures à échanger des regards, en silence. Après une victoire comme après une défaite.

★ Philippe Guillard est journaliste à Canal+, écrivain et ancien rugby-man.

Du sang neuf pour jouer en Angleterre

Christophe Juillet, Christophe Lamaison et Christophe Moni sont les principaux absents de la liste de vingt-sept joueurs appelés pour deux stages consécutifs organisés à La Teste (Gironde), du 20 au 23 mars, puis du 27 au 30 mars, pour préparer le match Angleterre-France du 7 avril. Abdelatif Benazzi, Xavier Garbajosa et Emile Ntamack, de retour de blessure, retrouvent le groupe France. La jeune garde du rugby français est la principale bénéficiaire du remaniement en cours : dans le sillage de Sébastien Bonetti et de Pépito Elhorga arrivent David Skrela, Yannick Jauzion, Alexandre Audebert et Christophe Milhères.

Le point

▼ MATCHES JOUÉS

France-Pays de Galles	35-43
Ecosse-Italie	23-19

▼ LE PROGRAMME

Samedi 7 avril	Angleterre-France
Dimanche 8 avril	Italie-Pays de Galles
Dim. 29 avril	Pays de Galles-Irlande
Samedi 5 mai	Irlande-Angleterre
Samedi 12 mai	Ecosse-Irlande

▼ CLASSEMENT

	Pts	J	G	N	P	Pp	Pc	Diff.
1 Angleterre	6	3	3	0	0	167	41	+126
2 Irlande	4	2	2	0	0	63	37	+ 26
3 France	4	4	2	0	2	96	90	+ 6
4 P. de Galles	3	3	1	1	1	86	107	– 21
5 Ecosse	3	4	1	1	2	60	106	– 46
6 Italie	0	4	0	0	4	83	174	– 91

Pp = Points pour Pc = Points contre

Tournoi des six nations

FRANCE- PAYS DE GALLES : 35-43 (19-16)

Samedi 17 mars • Stade de France, à Saint-Denis
• Temps doux • Terrain excellent • 77 000 spectateurs • Arbitre : M. Lewis (Irl.)

• LES ÉQUIPES

FRANCE : (Sélectionneur : Laporte) • Sadourny • Bernat-Salles ; Bonetti ; Lombard ; Dominici • Merceron (Lamaison, 43e) ; Galthié • Magne ; Juillet ; Moni (Betsen, 61e) • Pelous (cap.) ; Auradou • De Villiers ; Ibanez ; Califano (Marconnet, 72e).

PAYS DE GALLES : (Sélectionneur : Henry (N-Z)) • R. Williams • Thomas ; Taylor ; Gibbs (S. Jones, 52e) ; James • Jenkins ; Howley • M. Williams ; S. Quinnell ; Charvis (G. Lewis, 64e) • Moore ; Gough (C. Quinnell, 77e) • Young (cap.) ; McBryde ; Morris (A. Lewis, 74e).

LES POINTS

FRANCE : 2 essais de Bonetti (8e) et Bernat-Salles (60e), transformés par Merceron (8e) et Lamaison (60e) ; 7 buts de Merceron (11e, 17e, 26e, 31e) et Lamaison (50e, 67e, 73e).

PAYS DE GALLES : 4 essais de Howley (37e), S. Quinnell (47e), James (53e) et Jenkins (81e), transformés par Jenkins ; 3 buts (15e, 28e, 34e) et 2 drops de Jenkins (51e, 77e).

FAUTES

Pénalités : En faveur de la FRANCE : 12 (7 + 5) dont 7 tentées (4 + 3) et 7 transformées (4 + 3) par **Merceron** puis **Lamaison.** En faveur du PAYS DE GALLES : 13 (9 + 4), dont 4 tentées (3 + 1) et 3 transformées (3 + 0) par **Jenkins.**
Mêlées : FRANCE : 6 (3 + 3).
PAYS DE GALLES : 11 (6 + 5).
Touches : FRANCE : 8 (3 + 5).
PAYS DE GALLES : 14 (8 + 6).

LE FAIT DU MATCH

En réussissant son deuxième drop de la rencontre, Neil Jenkins a permis à son équipe de compter un point d'avance (35-36), à trois minutes de la fin. Le demi d'ouverture gallois, qui a inscrit 28 points dans le match, a ensuite porté l'estocade en inscrivant le quatrième essai de son équipe et, à 29 ans, ainsi porté son record de points à 1012.

• STATISTIQUES

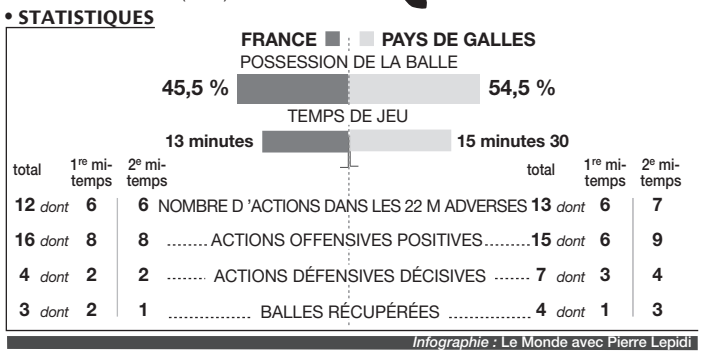

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

L'équipe cycliste dirigée par « le sorcier » Giancarlo Ferretti fait main basse sur Paris-Nice

NICE (Alpes-Maritimes)
de notre envoyé spécial

« Frigo, pff... J'ai été un moment dans sa roue avant de lâcher. Même Van Petegem avait du mal. » Mercredi 14 mars au soir, le cycliste britannique David Millar, de l'équipe française Cofidis, évoquait encore la forte l'impression que lui avait faite, vingt-quatre heures plus tôt, l'Italien Dario Frigo (Fassa Bartolo) dans le final d'une étape Clermont-Ferrand - Saint-Etienne (195,4 km) qui avait vu le Belge Peter Van Petegem (Mercury-Viatel) prendre la tête de Paris-Nice. David Millar n'hésitait pas à faire du coureur transalpin un potentiel vainqueur de la « course au soleil ». Il ne s'était pas trompé. Dimanche, Dario Frigo s'est adjugé la 68e édition de Paris-Nice, comblant un « vide » de cinquante-cinq ans, puisque le dernier succès italien datait de 1946 (l'Italien Fermo Camellini, qui devait devenir Français en 1949, s'était alors imposé avant de s'installer dans la région).

Le Lombard (vingt-sept ans) a signé là son premier succès significatif depuis son passage chez les professionnels, fin 1995. C'est en 2000 que Dario Frigo affirme avoir eu la révélation que Paris-Nice pouvait être *« une course pour* [lui] », après une quatrième place dans le contre-la-montre du col d'Eze. Samedi, c'est sur ces mêmes pentes qu'il a assis sa victoire finale, enlevant l'étape en 19 min 53 s, temps record pour cette ascension de 10 kilomètres.

« Je me suis entraîné à partir de novembre », a expliqué Dario Frigo, qui se juge *« bon dans les courses par étapes d'une semaine »*, mais *« trop court »* dès lors que les épreuves comportent une deuxième semaine. *« Je vais m'améliorer »*, assure ce coureur qui, fin février, figurait parmi les dix meilleures progressions au classement de l'Union cycliste internationale (UCI) : avant son succès à Nice, il émargeait à la 24e place mondiale.

Avec la victoire de Dario Frigo, l'équipe Fassa Bartolo signe son premier gros succès de la saison. Ce dernier est d'autant plus écrasant qu'elle a vu deux de ses coureurs monter sur le podium final : le Lituanien Raimondas Rumsas a pris la deuxième place. Le week-end a même été plus faste encore pour Fassa Bartolo, puisque, en Italie, l'Italien Roberto Petito a remporté la cinquième étape (contre-la-montre) de Tirreno Adriatico, le Russe Sergueï Ivanov endossant le maillot de leader.

DES PRÉCÉDENTS FÂCHEUX

Créée en 2000, dirigée par Giancarlo Ferretti, le directeur sportif en exercice le plus titré, la formation italienne figurait, fin 2000, au troisième rang du classement mondial des équipes. Elle a débuté cette saison au premier rang, bénéficiant des points procurés par le recrutement de l'Italien Francesco Casagrande (no 1 mondial) et de Sergueï Ivanov. Ces deux coureurs, qui ont été sanctionnés pour faits de dopage, rappellent que les « affaires » constituent comme un fil rouge avec les groupes sportifs qu'a dirigés Giancarlo Ferretti, dit « le sorcier ».

En 1997, sa formation d'alors, MG-Technogym, a été dissoute après que des médicaments interdits eurent été retrouvés dans les chambres de l'équipe lors du Tour d'Italie. Son équipe précédente, Ariostea, dans laquelle ont figuré l'Italien Moreno Argentin, puis le Danois Bjarne Riis, a, après coup, été présentée comme pionnière de l'utilisation, au début des années 1990, de l'érythropoïétine (EPO).

Une utilisation à laquelle, dix ans plus tard, les instances ont décidé de s'attaquer. L'UCI va pratiquer, à compter du Tour des Flandres, le 8 avril, des contrôles croisés sang-urine. En cas d'anomalie du taux hématocrite (volume de globules rouges) et/ou du nombre de réticulocytes (globules rouges jeunes), une analyse des prélèvements urinaires sera opérée selon la méthode du laboratoire de Châtenay-Malabry. Si cette dernière confirme la prise d'EPO, une sanction pourra être prononcée.

Philippe Le Cœur

Michael Schumacher se joue de la pluie en Malaisie

En dépit d'une sortie de piste et d'un ravitaillement interminable, le pilote allemand de Ferrari a remporté, sur le circuit de Sepang, un succès qui confirme que son art du pilotage surclasse celui de tous ses adversaires

Michael Schumacher (Ferrari) a remporté le Grand Prix de Malaisie, dimanche 18 mars à Sepang, deuxième étape du championnat du monde 2001 de formule 1. L'épreuve, dont le départ a été donné alors que régnait une température caniculaire, a été interrompue par une violente averse à l'issue du troisième tour. Cet orage a été fatal à de nombreux pilotes. Il aurait aussi pu ruiner les chances des pilotes Ferrari, qui sont tous deux sortis de la piste mais qui ont pu garder le contrôle de leur voiture. Quand la course est repartie, un choix de pneumatiques judicieux a permis à la Scuderia, en dépit d'un cafouillage lors des ravitaillements, de placer ses deux pilotes aux deux premières places, le Brésilien Rubens Barichello s'intercalant entre son coéquipier et le Britannique David Coulthard, troisième sur sa McLaren-Mercedes. Le prochain grand prix aura lieu au Brésil le 1er avril.

IL Y A eu d'abord les glaçons, puis ce fut l'averse. L'eau a été l'autre grande vedette du Grand-Prix de Malaisie, disputé sous les caprices de la météo, dimanche 18 mars. La pluie, dont on sait qu'elle n'est pas l'ennemie de Michael Schumacher, a donc vu le pilote remporter à Sepang sa sixième victoire consécutive. L'Allemand, sur Ferrari, lorgne désormais le record de l'Italien Alberto Ascari, qui, pour la même écurie, remporta neuf victoires d'affilée entre 1952 et 1953.

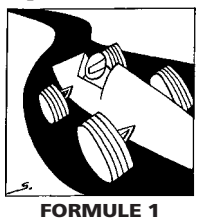

FORMULE 1

Selon un scénario presque routinier, Michael Schumacher était suivi sur le podium par son coéquipier brésilien de la Scuderia, Rubens Barrichello. Puis venait en troisième un David Coulthard (McLaren) beaucoup plus marqué par la fatigue que les deux « diables rouges ».

Avant de confirmer les certitudes de tous les pronostiqueurs de la F 1, ce fut d'abord un grand prix plein de rebondissements, de quelques coups de chance, une course avec tous les ingrédients qui font les beaux spectacles. Les moteurs avaient chaud sur le bitume de Sepang, et, à quelques minutes du départ, les mécaniciens rafraîchissaient les monoplaces en introduisant des glaçons dans les prises d'air des radiateurs. Un problème de placement de Giancarlo Fisichella (Benetton-Renault) sur la grille après le tour de formation obligea à un second départ. Détenteur, également, d'une sixième pole position consécutive, Michael Schumacher, au volant du mulet initialement prévu pour Rubens Barichello, prenait d'entrée de jeu les commandes de la course. Flanqué de son équipier brésilien, l'Allemand menait bon train. Comme un signe avant-coureur, les petites billes de glace recrachées par les bolides roulaient en sautillant sur la piste de Sepang.

Au troisième tour de course, à l'endroit précis où Olivier Panis (BAR) venait d'abandonner sur une rupture de son moteur, qui répandit alors de l'huile sur la piste, les deux pilotes Ferrari sortaient de leurs trajectoires et prolongeaient leurs courses jusque dans l'herbe, au ras des barrières de sécurité.

CONFUSION DANS LES STANDS

D'un rien, tous deux, alors donnés favoris, auraient pu ainsi perdre tout espoir de point. Fort heureusement pour les rouges, cette double sortie de piste coïncida avec une averse d'une force telle que la direction de la course décida d'appeler la voiture de sécurité. Rubens Barrichello, qui, dans la manœuvre, avait dépassé Michael Schumacher, se présenta le premier devant le stand de l'équipe italienne.

Que s'est-il passé au juste pendant les soixante-douze secondes – il en faut habituellement moins de dix – qu'a duré cet invraisemblable ravitaillement ? La confusion aurait été telle dans l'équipe italienne que, dit-on, deux roues différentes auraient été montées sur le train avant du Brésilien. Les secondes s'égrenaient, et Michael Schumacher, juste derrière, prenait son mal en patience comme n'importe quel client de station-service qui attend son tour à la pompe. Sur la piste devenue impraticable, la confusion régnait tout autant, et Juan Pablo Montoya (BMW-Williams), Enrique Bernoldi (Arrows), Nick Heidfeld (Sauber) et Jacques Villeneuve (BAR) en faisaient les frais en sortant de la piste.

Grâce à un choix de pneus intermédiaires plutôt que de pneus pluie – option adoptée par les autres écuries – et malgré la onzième position d'où il était reparti au dixième tour, juste derrière Rubens Barrichello, il n'allait falloir à Michael Schumacher que six tours pour faire la démonstration de son incroyable maestria sur sol humide et reprendre la tête de la course, pour ne plus la lâcher jusqu'au franchissement de la ligne d'arrivée.

Après les deux premiers grands prix de la saison, l'insolente suprématie des Ferrari n'a pas pour autant entamé les espoirs de McLaren, sa plus proche rivale. Avec dix points rapportés, l'écurie anglaise se rassure en se disant qu'elle a fait beaucoup mieux qu'en 2000.

Jean-Jacques Larrochelle

Grand Prix de Malaisie

2e MANCHE DU CHAMPIONNAT DU MONDE 2001 DE FORMULE 1

Dimanche 18 mars • Sepang • 56 tours de 5,543 km (310,408 km) • Forte averse en début de course • Température piste au départ 45°C • 22 qualifiés, 14 classés

VAINQUEUR

M. SCHUMACHER *(Ferrari)* **en 1 h 47 min 34 s 801 à 170,030 km/h de moy.**

Age **32 ans**
Nationalité **allemande**
Début en F1 : 1991
146 courses, 46 victoires, champion du monde en 1994, 1995 et 2000.

• POLE POSITION
M. Schumacher (Ferrari) en 1'35''220 (moyenne : 209,565 km/h)

• MEILLEUR TOUR en course
M.Hakkinen (Mc Laren-Mercedes) en 1'40''962 à 197,646 km/h

• CLASSEMENT DE LA COURSE

1	Schumacher	(Ferrari)	1 h 47'34''801
2	Barrichello	(Ferrari)	23s 660
3	Coulthard	(McLaren)	28s 555
4	Frentzen	(Jordan)	46s 543
5	R.Schumacher	(Williams)	48s 233
6	Hakkinen	(McLaren)	48s 606
7	Verstappen	(Arrows)	1 min 21s 560

8 Trulli (Jordan) **1 tour • 9 Alesi** (Prost) **1 tour • 10 Burti** (Jaguar) **1 tour • 11 Button** (Benetton) **2 tours • 12 Mazzacane** (Prost) **2 tours • 13 Alonso** (Minardi) **4 tours • 14 Marques** (Minardi) **4 tours.**

• PRINCIPAUX ABANDONS
Panis : transmission, 2e tour • **Irvine** : sortie, 4e tour • **Montoya :** sortie, 4e tour • **Heifeld :** sortie, 4e tour • **Villeneuve :** sortie, 4e tour • **Fisichella :** pression d'essence, 32e tour.

La course

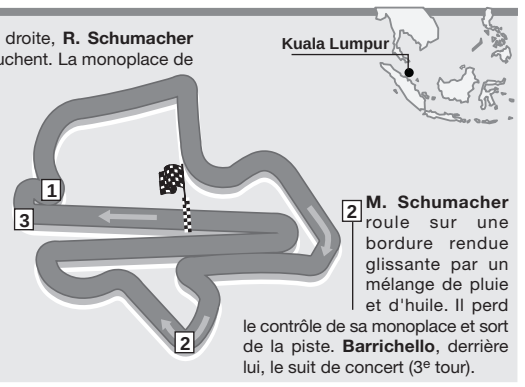

CLASSEMENT DES CHAMPIONNATS

PILOTES : 1. M.Schumacher 20 points ; **2. Coulthard** et **Barrichello** 10 ; **4. Frentzen** 5 ; **5. Heifeld** 3 ; **6. R. Schumacher** 2.

CONSTRUCTEURS : 1. Ferrari 30 points ; **2. McLaren** 11 ; **3. Jordan** 5 ; **4. Sauber** 4 ; **5. Williams** 2 ;

Infographie : Le Monde avec Pierre Lepidi

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : le FC Lorient,** vainqueur de Montpellier (2-1), vendredi 16 mars, lors de la 31e journée, s'est emparé de la deuxième place du championnat de France de D 2. Les Bretons ne comptent plus que trois longueurs de retard sur le leader Sochaux, tenu en échec à Wasquehal (1-1).

■ **Le Real Madrid**, battu à Majorque (1-0), préserve cinq points d'avance sur Le Deportivo La Corogne, défait à Las Palmas (2-0), au terme de la 27e journée du championnat d'Espagne, dimanche 18 mars

■ **L'AS Rome,** qui a obtenu un match nul à la Reggina (0-0), a porté à sept points son avance sur son suivant immédiat, la Juventus Turin, réduite à dix après deux expulsions et laminée (4-1) par la Lazio Rome, lors de la 23e journée du championnat d'Italie, dimanche 18 mars.

■ **SKI NORDIQUE : le Français Raphaël Poirée,** vingt-six ans, a conservé, dimanche 18 mars, la Coupe du monde de biathlon qu'il avait emportée en 2000 grâce à sa 2e place au 15 km départ en ligne d'Holmenkollen (Norvège).

LOTO

■ **Résultats des tirages n° 22** effectués samedi 17 mars. **Premier tirage :** 16, 23, 28, 29, 47, 49 ; numéro complémentaire le 7. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 830 225 F (126 566 €) ; 5 numéros : 7 035 F (1 072 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 304 F (46,34 €) ; 4 numéros : 152 F (23,17 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 30 F (4,57 €) ; 3 numéros : 15 F (2,28 €). **Second tirage :** 3, 22, 29, 33, 39, 44 ; numéro complémentaire le 37. Rapports pour 6 numéros : 14 203 365 F (2 165 289 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 98 445 F (15 007 €) ; 5 numéros : 6 805 F (1 037 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 304 F (46,34 €) ; 4 numéros : 152 F (23,17 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F (4,87 €) ; 3 numéros : 16 F (2,43 €).

Vainqueur à Toulouse, Lille ne dissimule plus ses ambitions européennes

TOULOUSE
de notre envoyé spécial

L'heure des coquetteries est révolue. Vahid Halilhodzic en a convenu spontanément, samedi 17 mars. En signant à Toulouse son sixième succès (0-2) de la saison à l'extérieur, le Lille Olympique Sporting Club (LOSC) a fendu l'armure du modeste promu exclusivement préoccupé par son maintien parmi l'élite. Après un couplet sur la bravoure de ses combattants, l'entraîneur bosniaque s'est résolu à évoquer un destin inespéré pour un club qui affichait en juin 2000 un budget quatre fois moindre que celui du Paris Saint-Germain (120 millions de francs contre 500) : *« Désormais, nous sommes en droit de viser très haut. Je pense qu'une qualification pour une coupe d'Europe ne peut plus nous échapper. »* Seuls les Nantais, deuxièmes à cause d'une moins bonne différence de buts, paraissent en mesure de briser l'épopée des Nordistes.

FOOTBALL

L'identité du dernier promu à avoir empoché le titre dans la foulée de son retour en première division suffit à mesurer l'éventuel exploit du LOSC : c'est Monaco en 1978. Mais il s'agissait là d'un retour à la norme pour un club que la surface financière et les avantages fiscaux destinent aux premiers rôles. Tout l'inverse de Lille, en somme, dont la bonne fortune ne repose que sur la compétence d'un entraîneur et l'état d'esprit exemplaire de l'effectif. Il fallait les voir, ces joueurs, au coup de sifflet final. Les plus courageux ont eu la force de s'approcher du virage occupé par leurs supporteurs. La plupart ont regagné à grand-peine les vestiaires. Aucun a eu la force de lever les bras au ciel.

LA DÉFENSE D'ABORD

C'est au forceps que le LOSC s'adjuge ses succès. Adossés à une défense de fer (la meilleure de la première division avec 19 buts encaissés en 29 matches), les Lillois pratiquent avec gourmandise l'art de la contre-attaque. La vélocité des attaquants les y prédispose et davantage encore l'altruisme des milieux de terrain. *« Si nous ne respectons pas nos principes, c'est la fin »*, répète Vahid Halilhodzic, qui dirige ses hommes avec un *« autoritarisme patelin »*. Le dialogue, oui ; l'autogestion, non.

Face à Toulouse, le LOSC a récité sa leçon avec l'application de l'élève modèle. Pour preuve, ce but marqué dès la 9e minute par l'Australien Mile Sterjovski. La suite fut conforme au schéma tactique imposé par l'entraîneur. Dans l'art de conserver leur capital, les Lillois n'ont pas d'égal : ils l'ont emporté sur la marge minimum de un but à zéro à onze reprises cette saison. En concédant douze corners, la défense n'a pourtant pas livré sa meilleure performance à Toulouse. A quatre reprises, l'attaquant colombien Victor Bonilla s'est retrouvé en position idéale pour égaliser. A quatre reprises, le gardien de but lillois, Grégory Wimbée, s'est interposé.

Le deuxième but, signé Johnny Ecker, à l'ultime minute du temps additionnel, n'est pas seulement anecdotique. Si la réussite accompagne les grandes destinées, le LOSC n'a plus rien à craindre tant ce coup franc (détourné) exécuté par le défenseur central lillois doit tout à la chance. *« On ne peut pas dire que nous ne sommes pas vernis »*, admet l'entraîneur. Dans les coulisses, Vahid Halilhodzic n'a eu de cesse de profiter de la campagne des municipales pour réclamer aux différents candidats la construction d'un nouveau stade. Un an après son arrivée à la présidence, Luc Dayan ne veut pas se laisser griser par l'euphorie : *« Ce qui nous arrive peut être aléatoire, il ne faut pas perdre de vue que nous ne sommes pas un grand club. »*

Pour parvenir à ce statut, Luc Dayan a engagé les démarches d'une évolution juridique avec le passage de société anonyme à objet sportif en société anonyme sportive professionnelle. *« Nous proposerons aux joueurs et à l'encadrement technique d'entrer dans le capital*, assure le président. *Notre modèle, c'est l'Olympique lyonnais de Jean-Michel Aulas, qui a su parfaitement respecter son plan de développement avec des fonds propres solides et des comptes équilibrés. »* Si la priorité consiste à garantir au LOSC une stabilité économique, Luc Dayan n'en oublie pas pour autant les réalités du terrain. *« Nous avons appris à ne rien négliger*, dit-il. *Nous avons bâti notre effectif avec des footballeurs à l'orgueil froissé. Vahid aussi avait une revanche à prendre. »* Une méthode qui reste à éprouver sur la durée.

Elie Barth

La fiche technique

TOULOUSE - LILLE : 0-2

Championnat de France, 29e journée
• Stadium municipal ; temps venteux, pelouse correcte ; 20 408 spectateurs ; arbitre : M. Duhamel

BUTS
LILLE : Sterjovski (9e) ; **Ecker** (90e)

AVERTISSEMENTS
TOULOUSE : **Carotti** (43e) ; **Uras** (90e)
LILLE : **Fahmi** (53e) ; **N'Diaye** (87e)

• LES ÉQUIPES

TOULOUSE
(**Entraîneur :** Nouzaret) :
Audard • Jambay (Rouvière, 75e) ; Baldé (cap.) ; Alicarte (Congo, 41e) ; Uras • Jau ; Cascini, Carotti, Pédros (Courtois, 63e) • Dieuze ; Bonilla.

LILLE
(**Entraîneur :** Halilhodzic) :
Wimbée • Pichot ; Cygan (cap.) ; Ecker ; Pignol • Sterjovski (Collot, 90e) ; N'Diaye ; D'Amico ; Br. Cheyrou (Dernis, 81e) • Peyrelade (Fahmi, 48e) ; Bakari.

Un club sans stade digne de son niveau

Les dirigeants du club lillois, le LOSC, se préparent à l'éventualité de disputer la Ligue des champions en 2001-2002. Principal problème : la vétusté du stade Grimonprez-Jooris dont la capacité (seulement 12 000 places assises) ne répond pas aux normes de l'UEFA, qui en réclament 20 000. Par conséquent, le LOSC a engagé des négociations avec le consortium gestionnaire du Stade de France. Mais les pourparlers semblent pour l'instant très mal engagés. Au début de l'année, le président du LOSC, Luc Dayan, n'avait pas exclu l'éventualité de trouver refuge au stade Félix-Bollaert de Lens malgré l'antagonisme qui oppose les supporteurs des deux clubs.

Nantes, Lyon et Bordeaux à l'affût

PAR leur victoire respective sur le PSG (2-0), dimanche 18 mars, et Auxerre (0-3), samedi, les Girondins de Bordeaux et l'Olympique lyonnais ont démontré, à l'issue de la 29e journée du championnat de France de football de première division, qu'ils n'avaient pas renoncé au titre de champion 2001. Les deux clubs n'abdiquent donc pas, malgré la persévérance de Lille, le leader, et de Nantes, son second, qui ne se quittent pas d'une semelle en tête de la compétition depuis cinq journées, avec quatre victoires et un nul résultant de leur confrontation lors de la 26e journée.

Mais si les victoires de Lille (2-0), à Toulouse, et de Nantes (4-1), contre Sedan, ont été coûteuses en efforts, les succès lyonnais et bordelais ont été bien plus facilement acquis. Lyon, troisième à quatre points, s'est bien remis de son élimination de la Ligue des champions s'imposant notamment grâce à un doublé de Sonny Anderson, seul en tête du classement des buteurs avec seize réalisations.

Bordeaux, quatrième, également à quatre points du premier, a rodé son savoir-faire face au PSG, défait pour la treizième fois de la saison, avant d'aller affronter Lille en match avancé de la 30e journée, le 6 avril. La meilleure performance reste cependant à mettre au compte de Rennes (sixième), vainqueur (1-6) à Guingamp (huitième). L'équipe de Paul Le Guen, dont le sort d'entraîneur semble pourtant incertain, est la plus efficace du championnat à l'extérieur (sept victoires). – *(Avec AFP.)*

Le championnat de France de football de D1

29e JOURNÉE

Toulouse-Lille	0-2
• spectateurs	20 408
• remplissage/stade	55 %
Nantes-Sedan	4-1
• spect.	35 169
• rempl/stade	91 %
Auxerre-Lyon	0-3
• spect.	10 000
• rempl/stade	47 %
Monaco-Troyes	4-3
• spect.	4 000
• rempl/stade	20 %
Guingamp-Rennes	1-6
• spect.	17 850
• rempl/stade	99 %
St-Etienne-Bastia	2-1
• spect.	23 331
• rempl/stade	65 %
Marseille-Strasbourg	0-0
• spect.	48 000
• rempl/stade	80 %
Lens-Metz	1-1
• spect.	39 970
• rempl/stade	94 %
Bordeaux-Paris SG	2-0
• spect.	31 703
• rempl/stade	96 %

• CLASSEMENT

	Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Diff.	Chgts	Séries
1 Lille	53	29	15	8	6	+ 16	=	GNGGG
2 Nantes	53	29	16	5	8	+ 15	=	GNGGG
3 Lyon	49	29	12	13	4	+ 17	▲1	GNNGG
4 Bordeaux	49	29	13	10	6	+ 15	▲1	NGGPG
5 Sedan	47	29	13	8	8	+ 8	▼2	GGGNP
6 Rennes	42	29	12	6	11	+ 8	▲4	PGGPG
7 Troyes	42	29	11	9	9	— 1	▼1	GPGNP
8 Guingamp	41	29	11	8	10	— 4	▼1	PGPGP
9 Auxerre	40	29	11	7	11	— 4	▼1	GGPGP
10 Bastia	39	29	11	6	12	+ 2	▼1	PPPNP
11 Monaco	38	29	11	5	13	+ 3	▲1	GPGPG
12 Paris SG	36	29	10	6	13	— 3	▼1	PPPGP
13 Lens	34	29	8	10	11	— 1	=	PPPNN
14 Marseille	33	29	9	6	14	— 8	=	PNGPN
15 Metz	31	28	7	10	11	— 11	=	PGPPN
16 Toulouse	28	29	6	10	13	— 11	=	NPPPG
17 St-Etienne	24	29	8	7	14	— 14	=	NPNPP
18 Strasbourg	23	28	5	8	15	— 27	=	NGPPN

• LES CARTONS

		Rouges	jaunes			Rouges	jaunes
1	Nantes	0	35	16	Lyon	6	39
2	St-Etienne	1	48	17	Bordeaux	6	63
3	Metz	1	58	18	Troyes	6	66

Le chiffre

31

Le record du nombre de buts des 2e et 5e journées (30 buts) a été amélioré lors de la 29e journée, avec 31 réalisations. Deux joueurs, le Lyonnais Sonny Anderson et le Rennais Philippe Delaye, ont réalisé le doublé.

LES BUTEURS 1 Anderson +2 (Lyon) **16** buts ¥ 2 Bonilla (Toulouse) et Pauleta (Bordeaux) **14** buts.

LES ATTAQUES 1 Nantes **49** buts ¥ 2 Monaco **45** buts ¥ 3 Lyon et Troyes **42** buts.

LES DÉFENSES 1 Lille **19** buts ¥ 2 Bordeaux et Lyon **25** buts

LES PASSEURS 1 Gallarda +2 (Monaco) et Carri re (Nantes) **11** passes ¥ 3 Dhorasao (Lyon) **8** passes.

30e JOURNÉE : Vendredi 6 avril : Lille-Bordeaux ; Samedi 7 avril : Lyon-Monaco ; Metz-Nantes ; Sedan-Guingamp Rennes-Marseille ; Troyes-Saint-Etienne ; Paris SG-Auxerre ; Strasbourg-Toulouse ; Bastia-Lens.

Note : ce classement tient compte des dernières décisions de la Ligue et de la Fédération ains que du caractère suspensif de l'appel de Toulouse concernant son match contre Saint-Etienne

Les équipes de France de football A et A′ en consultation à Clairefontaine

CAPACITÉ respiratoire, examen dentaire, mesures anthropométriques et vérification de la taille des mollets, c'est un bilan médical complet qui attend les 38 hommes convoqués par Roger Lemerre à Clairefontaine (Yvelines) du lundi 19 au vendredi 23 mars. L'ensemble des tests concernent les 20 joueurs appelés en équipe de France A (la sélection nationale) et les 18 retenus en A'(la réserve des Bleus). Les deux équipes disputeront ensuite chacune un match amical, respectivement face au Japon, samedi 24 mars, au Stade de France, et à l'Allemagne, deux jours auparavant, à Mulhouse.

Les tests permettront à l'équipe médicale de récolter plusieurs centaines de données, nécessaires à la constitution (ou au suivi) d'un dossier personnalisé. Chaque joueur devra compter environ trois heures pour boucler le circuit médical. *« Notre but est de connaître les points faibles et les carences des joueurs et d'y remédier*, explique Jean-Marcel Ferret. *Si une analyse ou un test se révélait suspect, nous en parlerions alors avec le joueur. »*

En plus des examens « classiques » (résistance à l'effort, évaluation de la masse graisseuse, etc.), les Bleus se verront remettre un questionnaire relatif à leur alimentation. *« Ayant pris conscience du facteur de longévité dans la performance, ils s'en soucient de plus en plus »*, a constaté le médecin. La pression veineuse de chacun de leur mollet sera mesurée, et une paire de « chaussettes de récupération » (*Le Monde* du 9 septembre 1999), réalisée sur mesure, leur sera proposée.

Reste à savoir si dans la liste des joueurs sélectionnés pour passer les tests figurent les 22 qui s'envoleront vers le Japon et la Corée du Sud pour défendre le titre mondial en 2002. *« C'est dans l'ordre des probabilités »*, a répondu le sélectionneur national.

Pierre Lepidi

Douceur et pluies

MARDI. Une vaste zone dépressionnaire est située au milieu de l'Atlantique. Elle dirige un flux de sud-ouest dans lequel circulent des systèmes perturbés. Des nuages accompagnés de pluie gagneront progressivement une grande moitié nord du pays. Ces précipitations seront particulièrement marquées à l'ouest et au centre du pays. Seules les régions les plus méridionales bénéficieront d'un peu de soleil.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera couvert et pluvieux toute la journée. Les précipitations seront parfois soutenues. Le vent d'est soufflera jusqu'à 60 km/h le long des côtes de la Manche. Il fera de 9 à 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Sur le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes le ciel encore lumineux le matin se couvrira l'après-midi. Sur les autres régions, le temps sera pluvieux. Les pluies seront marquées sur le Centre. Il fera 7 à 12 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel se couvrira par l'ouest en cours de matinée. L'après-midi, il pleuvra sur la Bourgogne et la Franche-Comté et quelques ondées se produiront sur les autres régions. Il fera entre 8 et 11 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Il pleuvra sur Poitou-Charentes et le nord de l'Aquitaine. Ailleurs, de nombreux nuages élevés circuleront et quelques ondées ne sont pas à exclure. Le vent de sud-ouest soufflera jusqu'à 50 ou 60 km/h près des côtes. Il fera de 15 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Le ciel couvert et pluvieux le matin sur le Limousin gagnera progressivement l'ensemble des régions. Sur les Alpes, de bonnes chutes de neige se produiront au-dessus de 2000 mètres. Il fera entre 15 et 17 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur ces régions, les passages de nuages d'altitude n'empêcheront pas une journée assez bien ensoleillée. Il fera de 17 à 21 degrés.

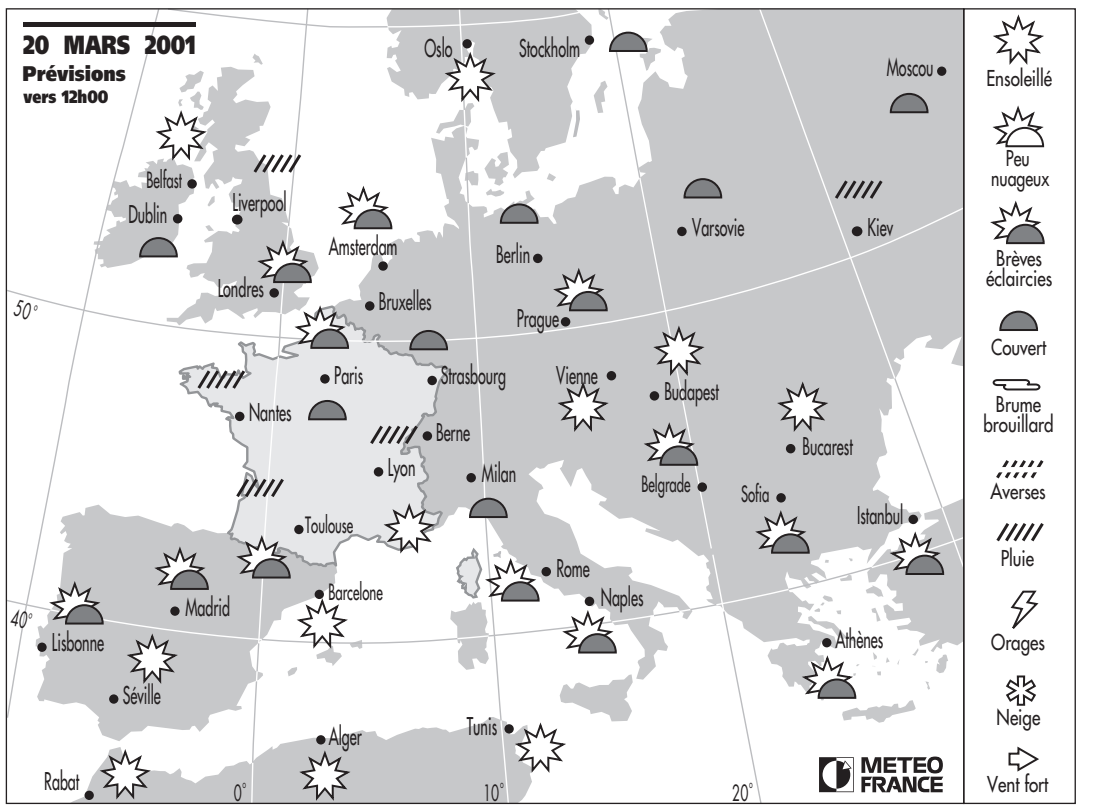

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PAYS-BAS.** Spécialiste du logement chez l'habitant, TCH voyages a élargi la gamme d'hébergements qu'il propose à Amsterdam et dans ses environs. La plupart sont situés en centre-ville mais d'autres, excentrés, offrent calme et prix modéré. Dans un village, à 30 km d'Amsterdam, on peut louer un bungalow à partir de 2 650 F (404 €) la semaine. Pour les petits budgets, un forfait « Amsterdam en auberge de jeunesse » : 4 jours-3 nuits pour 574 F (88 €) par personne. Ces hébergements peuvent être achetés seuls ou combinés à d'autres prestations avec des forfaits ou des formules « à la carte ». Renseignements au 01-34-25-44-72 et sur Internet (www.tch-voyage.fr).

■ **ANGLETERRE.** A compter du 25 mars, la compagnie irlandaise Ryanair doublera ses vols quotidiens, été comme hiver, entre Carcassonne et Londres-Stansted.

PRÉVISIONS POUR LE 20 MARS 2001
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole		
AJACCIO	10/19	S
BIARRITZ	16/19	C
BORDEAUX	12/19	P
BOURGES	5/14	P
BREST	8/12	P
CAEN	3/10	P
CHERBOURG	3/11	P
CLERMONT-F.	7/16	P
DIJON	1/12	P
GRENOBLE	5/15	P
LILLE	-2/7	N
LIMOGES	8/15	P
LYON	6/15	P
MARSEILLE	8/19	S
NANCY	-2/8	C
NANTES	8/15	P
NICE	10/16	N
PARIS	2/11	C
PAU	13/20	N
PERPIGNAN	10/22	S
RENNES	7/15	P
ST-ETIENNE	3/15	P
STRASBOURG	-2/8	C
TOULOUSE	12/22	N
TOURS	6/14	P
FRANCE outre-mer		
CAYENNE	24/26	P
FORT-DE-FR.	23/29	S
NOUMEA	26/30	S
PAPEETE	26/32	S
POINTE-A-PIT.	21/28	S
ST-DENIS-RÉ.	24/30	S
EUROPE		
AMSTERDAM	-1/6	N
ATHENES	13/21	N
BARCELONE	12/19	S
BELFAST	0/5	S
BELGRADE	5/13	N
BERLIN	-4/4	C
BERNE	-3/9	P
BRUXELLES	-2/6	N
BUCAREST	2/17	S
BUDAPEST	2/9	S
COPENHAGUE	-5/0	C
DUBLIN	0/5	C
FRANCFORT	-2/8	S
GENEVE	6/11	P
HELSINKI	-13/-5	C
ISTANBUL	12/17	N
KIEV	1/8	P
LISBONNE	14/19	N
LIVERPOOL	2/5	P
LONDRES	-1/5	N
LUXEMBOURG	-2/8	S
MADRID	9/18	N
MILAN	6/14	C
MOSCOU	-9/1	C
MUNICH	-5/7	S
NAPLES	10/19	N
OSLO	-11/0	S
PALMA DE M.	10/21	S
PRAGUE	-4/3	N
ROME	8/17	N
SEVILLE	13/23	S
SOFIA	6/13	N
ST-PETERSB.	-14/-5	C
STOCKHOLM	-12/0	C
TENERIFE	12/18	S
VARSOVIE	-4/2	C
VENISE	5/13	S
VIENNE	2/8	S
AMÉRIQUES		
BRASILIA	19/29	S
BUENOS AIR.	15/25	C
CARACAS	22/28	S
CHICAGO	-4/7	S
LIMA	19/24	P
LOS ANGELES	14/23	C
MEXICO	8/19	S
MONTREAL	-8/7	S
NEW YORK	1/8	S
SAN FRANCIS.	12/19	C
SANTIAGO/CHI	12/25	S
TORONTO	-4/4	S
WASHINGTON	1/12	C
AFRIQUE		
ALGER	9/25	S
DAKAR	20/26	S
KINSHASA	22/29	S
LE CAIRE	16/30	S
NAIROBI	16/26	S
PRETORIA	15/22	C
RABAT	11/23	S
TUNIS	12/23	S
ASIE-OCÉANIE		
BANGKOK	24/32	P
BEYROUTH	18/25	S
BOMBAY	23/31	S
DJAKARTA	27/30	C
DUBAI	18/26	S
HANOI	22/23	C
HONGKONG	22/26	C
JERUSALEM	17/28	S
NEW DEHLI	19/28	S
PEKIN	8/21	S
SEOUL	7/14	S
SINGAPOUR	26/31	P
SYDNEY	20/27	S
TOKYO	8/19	S

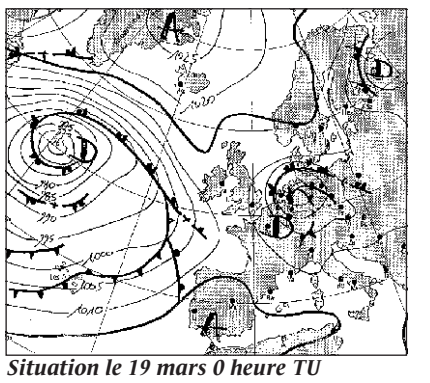

Situation le 19 mars 0 heure TU

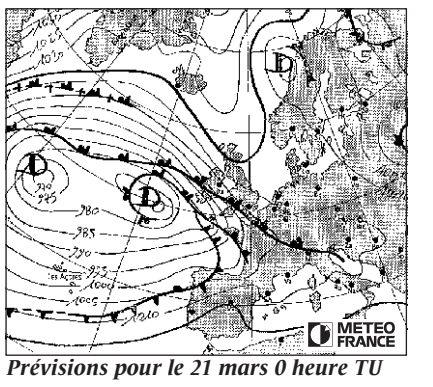

Prévisions pour le 21 mars 0 heure TU

ASTRONOMIE

Un observateur attentif des cieux nommé Vincent Van Gogh

EN ARRIVANT en Provence en 1888, Vincent Van Gogh découvre le ciel nocturne. Subjugué par l'éclat et la couleur subtile des astres – dans une lettre à son frère Théo, il évoque *« la blancheur bleue des voies lactées »* et des étoiles *« claires, verdies, jaunes, blanches, rose plus clair, diamantées davantage comme des pierres précieuses »* –, le peintre les couche sur la toile. Il faut l'imaginer, explique Jean-Pierre Luminet, astrophysicien à l'observatoire de Paris-Meudon et lui-même dessinateur, peignant la nuit avec *« des bougies plantées sur le rebord de son chapeau de paille pour s'éclairer »*.

SOLEIL ET LUNE DE LA SEMAINE
• vendredi 23 mars 2001 (à Paris) •

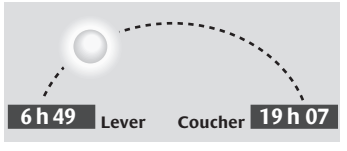

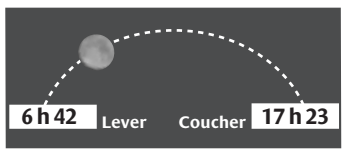

Ainsi naissent des œuvres comme *La Nuit étoilée au-dessus du Rhône* – où les sept étoiles caractéristiques de la Grande Ourse, qui figurent une casserole, font écho aux lumières de la ville – ou la *Terrasse de café, le soir*, deux tableaux où l'artiste respecte la position des astres. *« Comme l'indique sa correspondance,* précise Jean-Pierre Luminet, *Van Gogh était passionné par les choses célestes. C'était un lecteur assidu de la revue* L'Astronomie *éditée par Camille Flammarion. On sait aussi qu'il a lu* L'Astronomie populaire *de 1881 et l'étude sur Vénus que Flammarion a publiée en mars 1889 dans* L'Illustration. »

Plusieurs astronomes ont fait le pari d'identifier les astres présents dans les œuvres du peintre néerlandais et même, passionnant voyage dans l'art, la science et le temps, de retrouver le moment exact où Van Gogh a composé ses tableaux. La première de ces enquêtes s'est intéressée à la très célèbre *Nuit étoilée (au-dessus de Saint-Rémy-de-Provence)* dans laquelle des astres démesurés et aveuglants peuplent et animent la houle d'un ciel fantastique et tourbillonnant.

« Dans une lettre à son frère Théo, datée du 19 juin 1889, Van Gogh écrit : "J'ai enfin terminé la Nuit étoilée", rapporte Jean-Pierre Luminet. *Il a donc posé les premiers éléments picturaux de sa toile quelques jours, voire quelques semaines auparavant. Aujourd'hui, des logiciels astronomiques sur micro-ordinateur permettent de reconstituer les cartes du ciel au-dessus d'un lieu quelconque et à n'importe quelle époque. On a donc ainsi calculé les cartes au-dessus de Saint-Rémy-de-Provence pour chaque nuit précédant la date du 19 juin 1889. Surprise. Très précisément le 25 mai 1889 à 4 h 40 (heure locale), le ciel en direction de l'est a fugitivement présenté une configuration remarquablement proche de celle peinte par Van Gogh. »* L'aube est naissante comme en témoigne, sur le tableau, le halo blanc surplombant les collines. On voit un croissant de Lune, Vénus, les deux étoiles de la constellation du Bélier et deux étoiles des Poissons.

Les résultats d'une seconde enquête viennent d'être publiés dans le numéro de la revue américaine *Sky and Telescope* daté d'avril. Elle concerne un tableau méconnu, *La Maison blanche, la nuit.* Peinte à Auvers-sur-Oise quelques semaines avant le suicide de Van Gogh, cette toile, propriété d'un collectionneur allemand dans les années 1920 et 1930, avait disparu après la deuxième guerre mondiale avant de réapparaître, en 1995, au Musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg.

MUSÉE DE L'ERMITAGE

« La Maison blanche, la nuit », peinte par Vincent Van Gogh à Auvers-sur-Oise, en 1890.

Le 17 juin 1890, Van Gogh la décrit ainsi dans une lettre à son frère : *« Une maison blanche dans de la verdure avec une étoile dans le ciel de nuit. »* La clarté des couleurs indique que le tableau a été composé avant l'aube ou au crépuscule. Mais de quel astre s'agit-il ? Deux astronomes de l'université du Texas, Don Olson et Russell Doescher, ont commencé par chercher des candidats assez bas sur le ciel peu avant le lever du Soleil ou peu après son coucher. Les logiciels ont sélectionné l'étoile Capella mais aussi les planètes Vénus, Mars et Jupiter.

Cependant, pour trancher, il fallait retrouver la Maison blanche et ainsi connaître son orientation. Don Olson, Russell Doescher et quelques-uns de leurs élèves ont donc traversé l'Atlantique et arpenté les rues d'Auvers. Même si elle a été remaniée, la Maison blanche est toujours là et sa façade regarde le nord. Grâce aux archives de Météo France, Olson et Doescher ont appris qu'il avait plu tous les jours précédant le 17 juin 1890, le 16 excepté. Quel astre brillant se trouvait donc ce jour-là, quelques degrés au-dessus de l'horizon ouest, avant l'aube ou après le crépuscule ? Le logiciel a répondu : Vénus.

Pierre Barthélémy

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 067

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

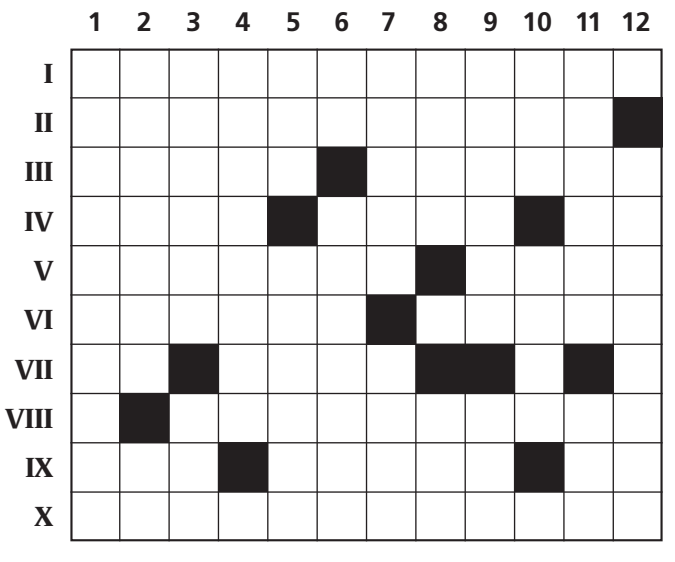

HORIZONTALEMENT

I. Donne la préférence, mais ce n'est souvent qu'une faiblesse. - II. Bafouillages ou nécessaires pour ne pas bafouiller. - III. Fine et nacrée. Reprit les fonds en main. - IV. Dessus de table. Plus loin que ... hier. Reste inconnu. - V. Fournisseurs canadiens de sirop. Jeté ou lâché pour relancer le mouvement. - VI. Mou et jaune, il vient du bleu. Province chinoise. - VII. Pour aller droit sur la planche. Espagnol, il peut devenir breton en changeant d'accent. - VIII. Il est chez lui dans son fief. - IX. Mouvement dans les tribunes. Trois cordes pour le ménestrel. Mesure du temps. - X. Manque de tout

VERTICALEMENT

1. Pour voir plus loin en affaires. - 2. Bien située. Article. - 3. Se fit remarquer devant la galerie. Passage obligé vers la licence. - 4. Peut toujours s'effacer, mais c'est rare. - 5. Donne congé. Ne font pas beaucoup de lumière et encore moins d'intelligence. - 6. Un peu plus de 500 mètres. Qui n'ont aucune chance de plaire aujourd'hui. - 7. Personnes. Prophète adopté par Bonnard et ses camarades. - 8. Il faut parfois le remuer pour arriver à ses fins. Fêté au Vietnam. - 9. Elle globalise tout . Sans retour possible. - 10. Stocke images et sons. Un brie en mauvais état. - 11. Echange réussi. Limite à ne pas dépasser. - 12. Déclencheur d'anticorps.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 01 - 066

Horizontalement

I. Impertinence. - II. Neuvaine. ARN. - III. Dure. Sape. Et. - IV. Engins. Adour. - V. Miel. Eclipse. - VI. Ne. Lira. Et. - VII. Ir. Etampes. - VIII. Tête. Nia. Ope. - IX. Adoption. - X. Sexagénaires.

Verticalement

1. Indemnités. - 2. Meunière. - 3. Purge. Tex. - 4. Eveillée. - 5. Râ. It. Ag. - 6. Tisserande. - 7. INA. Camion. - 8. Népal. Papa. - 9. Edile. Ti. - 10. Na. Op. Soir. - 11. Creuse. Poe. - 12. Entretiens.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 215

Minimax

MAX ET MINNIE, deux redoutables bretteurs de nombres, s'affrontent crayon en main. Leur objectif commun est de construire un nombre de dix chiffres différents (les chiffres de 0 à 9). Mais Max a pour but que ce nombre soit le plus grand possible, Minnie qu'il soit le plus petit. Chacun, à tour de rôle, écrit un chiffre à l'un des dix emplacements ci-dessous. Max n'utilise que les chiffres impairs, Minnie les chiffres pairs (0 est pair).

Max commence. Chacun joue au mieux de ses intérêts.

Quel sera le nombre final ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 2001

Solution dans *Le Monde* du 27 mars.

Solution du jeu n° 214 paru dans *Le Monde* du 13 mars.

Le long du CD 1, on prolonge la longueur du rectangle d'un segment égal à sa largeur, et on trace le cercle qui admet ce côté prolongé pour diamètre.

L'intersection du prolongement de la largeur (le long du CD 2) avec ce cercle définit l'un des côtés du champ carré.

Explication : le carré de la hauteur issue de l'angle droit d'un triangle rectangle est égal au produit des segments découpés sur l'hypoténuse.

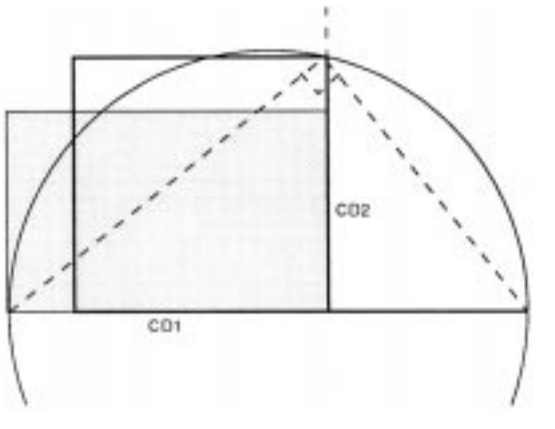

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.
Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique.
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de Scrabble.
Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.
Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.
Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

MARCHÉ DE L'ART **L'ouverture du pavillon des Sessions, au Louvre, qui a précédé celle, annoncée pour 2004, du Musée des arts premiers, a contribué à alimenter une rumeur : les prix des œuvres auraient flambé pendant que le futur établissement du quai Branly achetait pour compléter ses collections. ● DEPUIS LONGTEMPS fixée aux Etats-Unis, où se trouvent les principaux collectionneurs, la valeur des pièces « historiques » est effectivement élevée parce qu'elles sont devenues rares. ● LE MUSÉE DU QUAI BRANLY, qui dispose d'une enveloppe de 150 millions de francs pour ses acquisitions, a donc dû souvent les payer au prix fort. ● LA VOGUE des arts premiers se manifeste par l'exposition que consacre un grand magasin parisien à « L'idéal féminin dans l'art africain », un petit espace « musée », à côté d'un immense souk.**

Le Musée des arts premiers pousse-t-il le prix des œuvres à la hausse ?

Une rumeur prétend que l'ouverture du pavillon des Sessions, au Louvre, aurait brutalement fait monter les enchères. Si la valeur des « beaux objets » grimpe régulièrement, celle des pièces « historiques », devenues très rares, est depuis longtemps fixée par les collectionneurs américains

LA POLÉMIQUE semble reprendre entre le futur établissement du quai Branly et le Musée de l'Homme. Les partisans de la colline de Chaillot mobilisent leurs troupes en organisant, le 30 mars à la Mutualité, un grand rassemblement où seront évoqués l'unité rompue du Musée de l'Homme et le dépeçage annoncé de sa bibliothèque, mais aussi, pêle-mêle, le démantèlement du Muséum d'histoire naturelle, l'exil du Musée des arts et traditions populaires, le scandale des Archives nationales, le Centre Pompidou livré aux sponsors, le bannissement à Lyon de l'Institut national de recherche pédagogique et les fouilles archéologiques abandonnées aux méthodes expéditives du Bâtiment et travaux publics. Les signataires de l'appel « Patrimoine et résistance » stigmatisent également *« une volonté de disperser, disséminer, dilapider, vendre ce patrimoine »*.

L'ouverture du pavillon des Sessions, au Louvre, où figurent soixante-dix pièces tirées des collections du Trocadéro, a contribué à alimenter une rumeur qu'un membre du Musée de l'Homme, cité par *Le Figaro*, résume assez bien : *« En présentant nos collections scientifiques de manière esthétisante, les fondateurs du Musée des arts premiers vont leur donner une valeur marchande »*, du reste *« le prix de ces objets a été multiplié de façon incroyable »*. Et l'établissement, qui *« achète massivement »*, ferait non seulement monter les prix, mais encore enrichirait un même petit groupe de marchands-collectionneurs. Fantasme ou réalité ?

« Le marché de l'art se porte plutôt bien depuis cinq ou six ans, indique le commissaire-priseur François de Ricqlès, qui dispersera, le 30 juin, la très importante collection d'Hubert Goldet. *Les arts primitifs ne font pas exception à la règle. »* Il constate, en dehors des grandes ventes, un indéniable intérêt pour ce que les Anglo-Saxons appellent l'art tribal. Il l'explique par la diffusion de ces cultures auprès d'un public plus vaste, plus averti, grâce aux médias, à des expositions plus nombreuses – dont le Musée (privé) Dapper fut l'initiateur – et à l'ouverture du Louvre. Si le nombre des galeries d'arts premiers est à peu près stable à Paris, on voit s'ouvrir des boutiques offrant des objets *« entre ethno et artisanat »*, une tendance palpable dans la décoration, les journaux féminins ou les grands magasins. *« Cette mode gagne du terrain chez les bo-bo, les fameux bourgeois-bohèmes qui collectionnent sur les franges des objets entre 10 000 francs et 30 000 francs, de l'ameublement primitif... »*, explique François de Ricqlès.

Stéphane Mangin, installé sur les pentes du Montparnasse, observe lui aussi ce mouvement. C'est un des jeunes marchands qui monte, sérieux, un peu franc-tireur. *« Ce qui me frappe surtout, c'est l'évolution du goût,* insiste-t-il. *Je n'entends plus les quolibets grotesques proférés devant ma vitrine à la vue de pièces africaines. Et il y a de plus en plus de curieux, souvent très jeunes, qui entrent pour faire le tour de ma boutique. »* D'après lui, les prix sont à peu près stables, alors que sa clientèle a tendance à s'élargir – tout en restant bien moins fortunée que celle de ses confrères des bords de Seine. D'ailleurs, il ne propose pas d'objets *« historiques »* aux pedigrees éclatants, et la fourchette de ses prix reflète cette modestie (entre 5 000 francs et 50 000 francs). *« Les gens qui viennent ici régulièrement veulent avoir chez eux quelques pièces fortes, des objets plus authentiques que spectaculaires. »*

« POSSESSEURS DE BON GOÛT »

La diffusion de cet intérêt est confirmée par Alain de Monbrison, dont la galerie est installée non loin de l'Institut : *« Les prix montent régulièrement. Les tabourets, qui coûtaient entre 800 et 1 000 francs il y a dix ans, vont de 5 000 à 7 000 francs. On n'assiste cependant pas à une flambée comparable à celle de l'art contemporain. »* On voit aussi réapparaître ce qu'Alain de Monbrison appelle *« les possesseurs de bon goût »*, des amateurs plus fortunés qui, sans être des passionnés, aiment avoir chez eux quatre ou cinq belles pièces à côté de quelques tableaux contemporains et de meubles anciens. *« Cet éclectisme, en vogue des années 1920 aux années 1960 refait aujourd'hui surface »*.

La valeur de ces « belles pièces » grimpe régulièrement, pour atteindre des sommets élevés quand il s'agit d'œuvres importantes. Le marché s'emballe parfois quand un collectionneur, public ou privé, entreprend des achats soutenus ou à l'occasion d'une vente-phare. On peut suivre cette évolution à travers les ventes publiques, où les mêmes objets sont proposés à intervalles réguliers. Ceux de la fameuse collection Rubinstein, par exemple, dispersée en 1966 à New York, qui se retrouveront, en grand nombre, dans la même salle des ventes, chez Sotheby's, en 1990. En un quart de siècle, les prix passent de un à dix ou de un à cent – inflation comprise – en fonction du goût qui a changé ou de l'importance de la pièce.

MAN RAY TRUST/ADAGP 2001

Sur cette photo prise par Man Ray en 1930, on reconnaît le modèle Ady, saisie au pied de la statue bangwa (Cameroun) qui sera vendue par Charles Ratton à Helena Rubinstein. Cette effigie sera acquise par Harry Franklin en 1966 et achetée par le Musée Dapper en 1990. En vingt-quatre ans, son prix sera multiplié par cent, passant de 29 000 à 3,1 millions de dollars.

« LA JOCONDE DE L'ART PRIMITIF »

A terme, la qualité se paye toujours plus cher. L'un des clous de la collection Rubinstein était une grande statue bangwa, collectée au Cameroun en 1897, achetée par Charles Ratton à la fin des années 1920 et photographiée par Man Ray en 1930. Elle fut vendue 29 000 dollars en 1966 et acquise pour 3,1 millions de dollars, en 1990, par le Musée Dapper. En revanche, à la même vente, une statuette baoulé, vendue 25 000 dollars en 1966, ne fera « que » 250 000 dollars en 1990. Et c'est encore Dapper qui enleva, vers la même époque, les objets les plus chers jamais achetés sur le marché. Les sept *byeri* fang de la collection Carlo Monzino auraient été payés 22 millions de dollars. *« Mais l'une des pièces vaut à elle seule la moitié de ce prix. C'est la Joconde de l'art primitif »*, indique Hélène Leloup, dont la galerie, sur les quais de la Seine, est une des plus réputées de Paris.

Ici la moyenne basse des objets à vendre tourne autour de 50 000 francs. Mais les plus hauts sont comparables aux prix parfois atteints par Drouot avant qu'on ne parle du quai Branly : 2,4 millions de francs en 1989 pour un reliquaire kota vendu par Me Tajan ; 5,5 millions de francs, en 1996, pour un reliquaire fang, ayant appartenu à Pierre Guerre, vendu par Me Loudemer. *« Ces prix sont élevés, c'est indéniable,* explique Philippe Leloup, *mais pour 1 million de francs on peut avoir une montagne de l'art primitif. Ce n'est pas le cas dans l'art moderne ou contemporain. »*

A partir de 1998, le futur Musée des arts premiers commence à acheter pour compléter les collections qui seront présentées au Louvre. Parfois au prix fort, quand il s'agit d'une pièce rarissime. Pourtant, note Alain de Monbrison, il n'y a pas d'« effet Branly », *« tout simplement parce que les prix ne se font pas en France, mais aux Etats-Unis, où se trouvent les principaux collectionneurs d'art primitif, publics ou privés. Ce qui est paradoxal, c'est que 80 % des pièces qui sont dans les grandes collections étrangères ont été achetées en France et en Belgique. Les musées français se réveillent très tard. Les prix ont monté et, surtout les pièces, chères ou pas, sont devenues rares. »* Le collectionneur moyen devra-t-il baisser les bras ? *« Il vaut mieux rechercher des objets difficiles plutôt que des pièces à la mode »*, conseille Francis de Ricqlès, qui cite le cas de ce masque igbo « éléphant », à la géométrie complexe, acheté à la galerie Leloup dans les années 1980, passé en vente en juin 1999 avec une estimation de 40 000 francs, et qui, à 21 000 francs, n'a pas trouvé d'acquéreur.

Emmanuel de Roux

La femme africaine, à l'étroit dans un magasin

« L'EXPOSITION AFRICAINE ? *Au troisième, à droite, tout de suite après les soutiens-gorge. »* Mais, dès la rue de la Chaussée-d'Antin, les grandes vitrines des Galeries Lafayette signalent la manifestation. On peut y voir de grandes sculptures, mêlées à des tissus, des bijoux, des objets de la vie quotidienne. Les couleurs chaudes et la présentation habilement désordonnée attirent l'œil. Un panneau annonce les prix : statue lobbi en bois, 1 000 F ; saladier mahogany, 1 049 F ; statuette ashanti, 200 F ; pouf en cuir brodé, 450 F ; masque ibbo, 3 000 F ; tabouret sénoufo, 1 250 F ; porte dogon, 10 000 F. Toutes ces pièces ont été fabriquées pour l'exportation.

A l'intérieur du grand magasin, l'immense « souk », inauguré par des représentants officiels du Mali, du Burkina Faso, du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, a un énorme succès. On y retrouve les homologues des vitrines et beaucoup d'autres, déclinés à des centaines d'exemplaires. La jeune couture africaine a également été conviée. Ici, tout est à vendre, sauf quelques objets authentiques – pris en otage, tempêteront les esprits chagrins ; destinés à l'édification du public, affirmeront les optimistes. Effectivement, quelques mètres carrés sont soustraits à ce temple du commerce : dans un coin, un petit espace clos, baptisé « musée », annonce « L'idéal féminin dans l'art africain ».

En réalité, les 120 pièces rassemblées sur le thème de la femme dans ces salles trop exiguës constituent un rapide panorama de l'art africain où l'ouest du continent se taille la part du lion. Les objets sont de bonne qualité, et quelques-uns tout à fait remarquables. Certains ont figuré dans des expositions prestigieuses. Le responsable de ce choix, Jacques Blazy, un spécialiste de l'art... précolombien, a été sollicité par la direction des Galeries Lafayette, qui a déjà montré, boulevard Haussmann, des collections issues des musées de Mexico, de New Delhi ou de Xi'an. Ici, c'est le Musée de l'Homme qui a accepté d'ouvrir son fonds, où Jacques Blazy a puisé une quarantaine d'objets. Il s'est en outre adressé à des collectionneurs français et belges.

BOÎTE À BEURRE DOGON

L'ensemble constitue une bonne initiation : la *Sœur des masques* et le *Masque de la jeune fille peul*, rapportés du pays dogon par la mission Griaule en 1931 ; la célèbre boîte à beurre dogon du Musée de l'Homme, *« tellement belle qu'elle rendra malade Ratton* [marchand d'art africain] », écrivait l'ethnologue Deborah Lifchitz à Michel Leiris, en 1935 ; le très beau byeri fang, hélas fendu, donné au Musée du Trocadéro par les héritiers de Paul Guillaume. Une statuette dan, très significative, est venue de Belgique. Comme ce siège à cariatide luba. Le petit appui-tête, sculpté par un artiste de la même ethnie, a déjà été exposé au Musée Dapper. C'est encore le Musée de l'Homme qui a prêté cette maternité bamiléké, une des rares sculptures africaines vraiment expressionniste. En revanche, le beau cimier de masque yoruba, aux formes énergiquement modelées, vient d'une collection parisienne. L'exposition se termine avec des bijoux prêtés par Colette Ghysels, de Bruxelles ; les lourdes pièces de bronze servaient plus de monnaie d'échange que de parure. Une série de petites statuettes donne un aperçu des différentes coiffes africaines.

Ce petit musée où, bien sûr, rien n'est à vendre, a servi également de champ clos diplomatique : Stéphane Martin, le président du futur musée du quai Branly, y a parlé – longuement – pour la première fois, à André Langaney, directeur du laboratoire d'anthropologie biologique du Musée de l'Homme, l'un des plus farouches opposants au projet présidentiel. Une rencontre peut-être aussi curieuse que celle de Stanley et de Livingstone.

E. de R.

★ « L'idéal féminin dans l'art africain », Galeries Lafayette, 40, boulevard Haussmann, Paris-9e. M° Chaussée-d'Antin. De 9 h 30 à 19 heures, jusqu'au 24 mars. Entrée libre. Catalogue, 60 p., 10 F (1,52 €).

Les acquisitions du futur établissement du quai Branly

LE MUSÉE du quai Branly a obtenu une enveloppe de 150 millions de francs pour compléter ses collections, valable de 1998 à 2004. En janvier 2001, 66,5 millions avaient été dépensés. Il reste donc 83,5 millions. Les procédures d'acquisition sont complexes, devant être validées par une triple commission. Pour l'ouverture du pavillon des Sessions, l'achat de dix-sept pièces a nécessité la sortie de 28 millions de francs. *« Il s'agit de pièces exceptionnelles »*, indique Stéphane Martin, président de l'établissement public. Ces pièces ont toutes été achetées à des personnes différentes, sauf deux terres cuites nok, cédées par un collectionneur belge, et cinq objets issus de la collection d'André Breton, acquis auprès de la succession de l'écrivain.

La pièce la plus chère (18 millions) est de très loin la statue uli (Mélanésie). Le vendeur aurait été le marchand collectionneur Alain Schoffel, qui a fait le don d'une statue nias (Philippines). Ensuite viennent le masque « Teotihuacan » ayant appartenu à André Breton (4 millions) ; le fétiche téké de l'ancienne collection Lehuard (2,8 millions) ; un grand personnage olmèque (2,5 millions) ; les deux masques inuits de la collection Breton (respectivement 2 millions et 1,2 million) ; les deux terres cuites nok (chacune 1,3 million) ; la statuette chupicuaro, devenue le logo du quai Branly (1 million) ; la statue malangan de la collection Breton (1 million) ; la terre cuite sokoto (500 000 F).

Pour le reste, les achats sont très divers : deux ensembles de bijoux miao (Chine), payés 84 000 F et 56 000 F ; deux vases « Teotihuacan » (350 000 F) ; un grand tiki en bois des îles Marquises (2,5 millions) ; un ensemble indien de 80 pièces d'art bastar et koudh (2 millions) ; quatorze aquarelles sur Tanger (5 000 F)...

E. de R.

ESPRIT

Mars-avril 2001

L'un et l'autre sexe

Renseignements : ☎ 01 48 04 08 33 – www.esprit.presse.fr

L'Allemagne veut adopter une loi sur le prix unique du livre

A l'occasion du 21e Salon du livre de Paris, dont son pays est l'invité d'honneur, le ministre de la culture, Julian Nilda Rümelin, a annoncé que son gouvernement allait proposer un projet de loi s'inspirant de la Loi Lang de 1981

A l'occasion du vingt-et-unième Salon du livre de Paris, dont l'Allemagne est invitée d'honneur, Julian Nida Rümelin, ministre allemand de la culture a annoncé, vendredi 16 mars, que son gouvernement allait proposer un projet de loi qui s'inspirera de la loi Lang sur le prix unique du livre. Cette décision conforte la position de la France, qui a fait du prix unique une des priorités culturelles de sa présidence de l'Union européenne. Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, a, de son côté, annoncé qu'elle allait mettre *« en chantier une étude approfondie des impacts de l'écrit numérique en matière de copie privée »* et *« intégrer cette problématique dans l'ensemble de la copie privée numérique »*, répondant ainsi aux inquiétudes des éditeurs et auteurs qui avaient protesté contre l'absence de l'écrit dans l'extension aux supports numériques de la loi sur la copie privée.

« TOUS À BRUXELLES ». Le message lancé par le chancelier allemand Gerhard Schröder, le soir de l'inauguration du Salon du livre, jeudi 15 mars, a été repris en chœur par Jacques Chirac et par Lionel Jospin, puis, le lendemain, par les ministres de la culture des deux pays, Catherine Tasca et Julian Nida Rümelin, ainsi que par les éditeurs et les libraires. Le vingt et unième Salon du livre de Paris, avec l'Allemagne comme invité d'honneur, est l'occasion d'adresser un signal clair et ferme en faveur du prix unique du livre, vers la Commission européenne et notamment la direction de la concurrence, très vigilante sur la question (*Le Monde* du 17 mars).

M. Rümelin a annoncé, vendredi 16 mars, que le gouvernement allemand allait présenter un projet de loi, pour le substituer à l'accord interprofessionnel entre libraires, éditeurs et distributeurs qui régit le commerce du livre en Allemagne depuis plus de cent ans. *« Nous sommes persuadés qu'il faut suivre l'exemple de nos voisins et lancer une initiative législative pour clarifier les choses »*, a-t-il souligné. Le projet de loi s'inspirera de la loi Lang sur le prix unique adoptée à l'unanimité en 1981. Depuis quelques mois, l'Allemagne est dans le collimateur de Bruxelles. Les autorités de la concurrence lui ont demandé de mettre fin à l'accord transfrontalier sur le prix du livre avec l'Autriche, où 80 % des livres vendus viennent d'Allemagne. L'Autriche a adopté une loi. Le problème du commerce électronique n'était pas réglé et un libraire en ligne autrichien a aussitôt proposé de vendre des livres avec des rabais importants, déclenchant la colère des éditeurs allemands. Protestations, refus de livrer, plainte à Bruxelles. Tout s'est terminé pendant l'été 2000 par des perquisitions chez les principaux éditeurs allemands. Cette inquiétude a conduit les Allemands à s'orienter vers une loi.

C'est une étape importante pour l'Allemagne, dans la mesure où l'organisme professionnel, le Börsenverein, était jusque-là hostile à une telle évolution. Le ministre de la culture allemand a souligné que le prix unique *« n'avait pas seulement un aspect économique »*, mais qu'il était *« un élément de la richesse culturelle qui est le propre de l'Europe »*. C'est aussi au nom de cette diversité qu'il revendique une *« volonté des Etats d'assumer leur responsabilité dans le domaine de la culture. L'Etat ne doit pas renoncer à ses responsabilités en pensant que le marché doit tout résoudre »*.

UN AN DE MOBILISATION

Ces déclarations viennent couronner un an de forte mobilisation des Français en faveur du prix unique du livre, qui est, selon Catherine Tasca, *« une idée qui gagne du terrain, contrairement à ce que certains peuvent laisser entendre »*. Considérée comme l'une des priorités culturelles de la présidence française de l'Union européenne au second semestre 2000, la question n'enthousiasmait pas toujours les autres partenaires européens, et la France a eu quelque mal à faire adopter une résolution en novembre.

Actuellement, neuf pays pratiquent une politique de prix fixe et six n'en ont pas. *« La Commission européenne de Bruxelles est gênée par les systèmes de prix fixes. Elle refuse de comprendre que le livre n'est pas un morceau de savon. C'est pourquoi les pays sont attaqués les uns après les autres »*, explique Mechtid von Almeann, directrice de la Fédération des éditeurs européens, en rappelant que la direction de la concurrence vient d'essayer de remettre en cause le dispositif en vigueur en Grèce.

Si, sous le poids des autorités de la concurrence, l'Espagne et les Pays-Bas s'interrogent sur le maintien d'un régime de prix unique, deux autres pays européens, l'Italie et la Belgique, réfléchissent à une évolution de leur législation. En Italie, plusieurs fois annoncé et discuté en conseil des ministres, un projet de loi sur le livre et le prix unique a été enfin adopté par les députés à l'unanimité, puis par le Sénat, qui a créé une commission pour étudier les conséquences de cette mesure. Le sort du projet de loi reste suspendu à cette commission, mais l'Italie semble n'avoir jamais été aussi près de rejoindre les pays qui ont établi un régime de prix fixe.

La situation est encore plus compliquée en Belgique, où un projet de loi est également en cours d'élaboration. Il est jugé trop faible par les éditeurs flamands, et trop dur par les francophones – chez qui le prix fixe suscite l'opposition des éditeurs de bande dessinée, qui ont un poids considérable en Belgique.

Alain Salles

► www.lemonde.fr/salondulivre

L'écrit et la copie privée numérique

La ministre de la culture et de la communication, Catherine Tasca, a annoncé, vendredi 16 mars au Salon du livre, qu'elle allait mettre *« en chantier une étude approfondie des impacts de l'écrit numérique en matière de copie privée »* et *« intégrer cette problématique dans l'ensemble de la copie privée numérique »*. Les éditeurs et les auteurs avaient protesté contre l'absence de l'écrit dans l'extension aux supports numériques de la loi sur la copie privée, qui prévoit de prélever une taxe sur les ventes de CD-ROM enregistrables.

En 1985, la loi ne concernait que les enregistrements sonores et audiovisuels, sur lesquels on ne pouvait copier des textes. Cela est possible avec les nouveaux supports électroniques qui permettent de copier facilement l'écrit. Mais les propositions de la commission Brun-Buisson n'avaient pas prévu ce cas de figure, qui devrait demander une modification de la loi.

DÉPÊCHES

■ **MUSÉES :** la troisième édition du Printemps des musées aura lieu le dimanche 1er avril, où près de mille établissements de France et d'Europe seront ouverts gratuitement et proposeront à leurs visiteurs des animations autour d'un thème : le paysage – accrochages thématiques, expositions-dossiers, conférences, lectures, interventions d'artistes, jeu-concours, etc. C'est aussi à cette occasion que des prêts et des échanges temporaires d'œuvres prestigieuses seront organisés entre les grands musées français et leurs partenaires européens. Renseignements, à partir de la mi-mars, sur le site Internet du ministère de la culture (www.culture.fr) et par téléphone (08-00-57-24-98).

■ **JAZZ :** le contrebassiste Patrice Caratini a reçu, vendredi 16 mars, le Django d'or du musicien français de jazz. Outre ce prix, décerné à L'Heure bleue, à Saint-Martin-d'Hères, près de Grenoble, le jury de cette cérémonie annuelle, fondée en 1992, a récompensé le trompettiste italien Paolo Fresu (musicien étranger), le pianiste Baptiste Trotignon (espoir français), le guitariste américain de blues B. B. King, la chanteuse canadienne Joni Mitchell, le pianiste et compositeur Laurent Cugny – pour la création de la Maison du jazz à Paris. Un Django d'or spécial a été attribué au journaliste Maurice Cullaz, mort le 30 octobre 2000.

■ **ARCHITECTURE :** l'architecte français Jean Nouvel, cinquante-cinq ans, est le lauréat 2001 du Prix international d'architecture Francesco Borromini pour le Centre d'art de Lucerne (Suisse). Le jury, composé de Jean Baudrillard, Giuseppe Campos Venuti, Jean Louis Cohen, Rolf Fehlbaum, Zaha Hadid, Paolo Portoghesi et Richard Rogers, a voulu souligner *« l'esprit expérimental des projets et bâtiments »* réalisés par l'architecte français *« et qui rénovent la définition même de l'architecture »*. Jean Nouvel a été préféré à sept autres finalistes : Patrick Berger, Toyo Ito, Peter Eisenman, Rafael Moneo, Herzog de Meuron, Imre Makovecz et Aimaro Isola.

■ **DANSE :** avec sa comédie musicale *Zorro el Zapato,* inspirée de la rébellion zapatiste et jouée par vingt-quatre enfants âgés de six à douze ans des écoles de Belleville (20e arrondissement), la compagnie Tamèrantong remporte un grand succès partout où elle présente ce spectacle, depuis deux ans. A la demande du sous-commandant Marcos, cette troupe est allée présenter *Zorro el Zapato*, à Mexico, au Théâtre de la Juventud.

Rover 25 série limitée Sterling.
Payez-vous le luxe de ne pas payer le prix.

Avec sa sellerie cuir, son CD-Tuner Sony 4x50 W, sa direction assistée, ses airbags conducteur et passager, son ABS, ses jantes alliage 15" spécifiques et l'air conditionné, la Rover 25 Sterling est une série limitée à 200 exemplaires, mais pas limitée en luxe. Ajoutez à cela alarme avec anti-démarrage, antibrouillards et peinture métallisée (disponible en Platinum silver, Anthracite, Alumina green, British racing green et Copperleaf red en fonction des stocks), vous obtenez un véhicule d'exception à un prix si abordable que vous allez vous demander pourquoi vous hésitiez encore à rouler dans une voiture de luxe...

La série limitée Sterling habille aussi les Rover 45 et Rover 75.

Venez découvrir la gamme Rover lors des ROYAL DAYS(2) du 15 au 31 mars.(3)

Et tentez de gagner(4) l'un des 10 000 cadeaux mis en jeux et ce Roadster MGF

Pour connaître votre concessionnaire MG Rover le plus proche : www.rover.fr

A CLASS OF ITS OWN

Les bazars de l'art

LE QUATRIÈME ÉTAGE du Bazar de l'Hôtel de Ville – « décoration et aménagements intérieurs » – est l'un des endroits les plus intéressants de Paris. On y trouve des objets absolument inattendus : d'énormes pompons pour cantonnières, une saisissante collection de couvercles de toilettes à motifs polychromes, une enfilade de cabines de douche hitchcockiennes, des poignées de porte dorées dignes des châteaux de Louis II de Bavière. Tous les styles, tous les goûts, toutes les techniques se juxtaposent, mieux que dans n'importe quel musée.

On y trouve aussi, jusqu'au 24 mars, les travaux de dix-sept artistes actuels, invités par Andrée Putman à intervenir *in situ*. Pourquoi des artistes au BHV ? Parce que c'est là que Marcel Duchamp, en 1914, acquit le porte-bouteilles modèle hérisson dont il fit l'un de ses premiers ready-made. Enfin, on y trouve... Façon de parler. On y cherche, à vrai dire. Il est recommandé de se saisir du plan – il y en a des piles aux débouchés des escalators – et de ne pas se laisser distraire par le cadre – ce qui est très difficile et triste. En s'appliquant, on découvrira les installations les plus visibles, à commencer par les maquettes de pavillons de banlieue modifiées ironiquement par Mathieu Mercier. Les meubles pendus de Philippe Ramette et la panoplie de planches à roulettes de Gérard Deschamps se repèrent assez aisément.

Mais les acheteurs passent sans les voir devant les torchons brodés d'Annette Messager – fort drôles pourtant –, le « macintoshage » lettré de Raymond Hains, les lettres lumineuses d'Anne-Marie Jugnet et Alain Clairet, la pyramide de pots de confiture prune verte et amande de Fabrice Hybert. Ils choisissent parmi les cabines de douche sans s'apercevoir que Didier Marcel les a changées en vitrines à légumes et sans s'arrêter devant l'hilarante vidéo dans une baignoire de Pierrick Sorin. Quant à l'installation de Bertrand Lavier, une télé où passe en permanence l'image du porte-bouteilles filmé au sous-sol du magasin, elle se distingue mal d'un dispositif de vidéo-surveillance.

EXCÈS DE MIMÉTISME

C'est tout le problème : les œuvres imitent de si près les vrais objets, les vraies publicités, les vrais articles de ménage que, perdues dans les rayons, elles se confondent avec ce qu'elles sont supposées désigner ou dénoncer. Victimes d'un excès de mimétisme, noyées dans l'abondance et la variété des marchandises, elles ne produisent aucun effet, ni visuel ni mental. Dans une galerie ou un musée, ça marcherait, grâce au décalage. Ici, faute de cette distance, c'est raté.

Le Bon Marché n'est ni moins intéressant ni moins tendance que le BHV. Donc l'art contemporain, décidément fort à la mode, y est mis au service de la communication d'entreprise. Des créateurs de mode – Viviane Westwood, Dries Van Noten, Jean-Charles de Castelbajac et Sonia Rykiel – ont prêté une œuvre de leur collection particulière. Résultat : jusqu'au 7 avril, une exposition très disparate mais très adroitement mise en scène au sous-sol du magasin. Nan Goldin, Robert Combas, Alberto Giacometti, Orlan, un ex-voto dans une bouteille, des fauteuils brodés à l'effigie de De Gaulle : on trouve de tout, là encore. Ce qui, dans un grand magasin, n'est après tout que parfaitement logique.

Philippe Dagen

Heiner Goebbels étend le principe du remix au théâtre musical

Avec son spectacle « Hashirigaki », le compositeur mêle pop music, tradition japonaise et électronique

HASHIRIGAKI. Spectacle musical d'après des textes de Gertrude Stein. Conception, musique et mise en scène : Heiner Goebbels. Décor et lumière : Klaus Grünberg. Costumes : Florence von Gerkan. Son : Willi Bopp. Avec Yumiko Tanaka, Marie Goyette et Charlotte Engelkes. Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, Nanterre (Hauts-de-Seine). Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-46-14-70-00. De 55 F à 155 F (de 8,38 € à 22,87 €). Jusqu'au 30 mars.

Quand on prend place, depuis bientôt dix ans, dans l'une des trois salles du Théâtre des Amandiers pour découvrir un spectacle de TM-Nanterre (refonte en 1997 de l'Atelier Théâtre et Musique, ATEM, créé par Georges Aperghis à Bagnolet), on est sûr de voir ses certitudes vaciller au contact des trouvailles sonores et scéniques présentées par les plus ingénieux expérimentateurs du moment. Heiner Goebbels en est, et l'on aborde donc *Hashirigaki* l'oreille aux aguets.

Dans le noir introductif du spectacle, un léger frottis intrigue. Froissement cadencé d'une étoffe, friction mécanique des mains ? Un peu des deux, puisque l'instrument acoustique bientôt révélé n'est autre que le col rythmiquement manipulé d'une combinaison synthétique. Trois actrices en sont revêtues. Une petite Japonaise empreinte de gravité (la très appliquée Yumiko Tanaka). Une rousse échevelée de taille moyenne au visage fendu d'un large sourire (la malicieuse Québécoise Marie Goyette). Une brune longiligne aux allures de mannequin (la rayonnante Suédoise Charlotte Engelkes).

INCOHÉRENT ET HOMOGÈNE

Pendant une heure et demie, elles vont jouer les fées du logis sur une scène qui caractérise les sixties avec humour, façon *Home, Sweet Home*. Leur premier défilé au son d'une pop music d'antan consiste à remiser dans un espace hautement cloisonné (peut-être la mémoire personnelle de Gœbbels, né en 1952) quantité d'objets d'époque : tuba poussiéreux, aspirateur-balai, skis de fond en bois, raquettes de tennis...

« J'avais l'intention de faire une description de chaque sorte d'être humain jusqu'à ce que je puisse savoir par ces variations comment chacun devait être connu. Je me suis ensuite passionnée pour cela au point d'écrire environ neuf cents pages et d'arriver à la conclusion logique que ceci pourrait être fait. Toute personne ayant assez de patience pourrait littéralement et totalement produire une histoire intégrale de la nature humaine. » Ces propos de Gertrude Stein, extraits de *The Making of Americans*, qui sert de fondement à *Hashirigaki*, paraissent résumer les motivations de Goebbels pour ce spectacle créé à Lausanne, en décembre 2000. Aux litanies minimalistes de l'écrivain américain correspondent des chaînes infinies – plutôt que des enchaînements – d'éléments diversement plastiques (empruntés à la musique, comme à la danse, au mime et au théâtre) conçues par le compositeur sans volonté apparente de signification. Leur qualité d'expression, déterminée par une relation de détail aussi intime qu'incongrue, confine à la fantaisie permanente.

Dramatiquement incohérent (on est parfois lassé par le spectacle décousu) mais organiquement homogène (on est toujours intéressé par la texture originale – un tissage cousu main – produite par Goebbels), *Hashirigaki* étend le principe du remix aux différentes composantes du théâtre musical. Dans un décor qui semble revisiter l'univers de Daniel Buren au sol (alignement de cordages boudinés) et celui de Cy Twombly sur les parois du plateau (entrelacs de graffitis nerveux), Goebbels s'adonne à un retraitement à la fois ludique et nostalgique des références qui sont les siennes depuis toujours : le rock transversal (ici, l'album *Pet Sounds*, des Beach Boys), la tradition extra-occidentale (cette fois, japonaise) et l'insolite électronique (autour du théremin, sorte de scie musicale futuriste).

Pierre Gervasoni

Alfredo Arias, mannequin de défilé ou de couturière

LES BONNES, de Jean Genet. Mise en scène : Alfredo Arias. Avec Marilu Marini, Laure Duthilleul, Alfredo Arias.
ATHÉNÉE-LOUIS-JOUVET, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris-9e. Mo Opéra. Tél. : 01-53-05-19-19. Mardi à 19 heures, du mercredi au samedi à 20 heures, dimanche à 16 heures. De 70 F (10,67 €) à 180 F (12,20 €). Jusqu'au 8 avril. Durée : 1 h 20.

Un homme, Alfredo Arias, joue le rôle de Madame : c'est l'événement majeur de cette reprise des *Bonnes*, l'œuvre célèbre de Jean Genet. C'est un retour aux sources, et même aux « avant-sources » : Genet tenait à ce que des hommes tiennent les rôles des femmes, et Louis Jouvet, le premier metteur en scène, en 1947, s'y était opposé. Jean Genet ne voulait écrire qu'un théâtre du mensonge. A tout le moins, *« rien ne serait dit, mais tout pressenti »*. L'acteur se métamorphoserait en une superposition de signes, *« aussi éloignés que possible de ce qu'ils doivent d'abord signifier, mais s'y rattachant tout de même »*. Genet disait avoir vu des approches de cela, quelquefois, rarement, lorsque le prêtre officie, au moment de l'offertoire, ou quand des enfants *« jouent un jeu »* dans les squares.

La Madame des *Bonnes* est une femme fortunée qui méprise ses deux femmes de chambre. Jean-Paul Sartre, qui approuvait le projet (masculin) de Genet, écrivait : *« A travers la rugosité d'une voix, la sèche dureté des muscles mâles, l'éclat bleuté d'une barbe naissante, la femme spiritualisée apparaîtra comme une ombre pâle et rongeuse qui ne peut se soutenir à l'être par elle seule. »* Mais l'ascendant inouï d'Arias est qu'il se soutient par lui seul, justement. Il n'a rien d'un travesti, il n'a rien de la charge affective dramatique du travesti. Il serait plutôt, au fur et à mesure d'un effeuillage spectaculaire, une succession d'êtres nets, secs, mais irréels.

Il est d'abord, en manteau, gants, chapeau, un mannequin de défilé de couture. Puis, ôtant peu à peu ce qui le recouvre, Arias va devenir des apparences antithétiques, du domaine de la sculpture, de l'anatomie comparée pour étudiants en médecine, de la prothèse, de l'agrégat mythologique, à la Chirico, et lorsqu'il n'a plus rien sur lui, apparemment, il n'est pas un corps humain, il est le mannequin, pas celui, vivant, des collections, mais ce torse ferme, résistant, cet outil des couturières, monté sur pied. Arias réussit à feindre *« la féminité sans femme »*, comme disait Sartre. Et cela avec un art, une précision de danse indienne, jusqu'à la dernière phalange du petit doigt. Le vrai grand cérémonial. Une démonstration sacrée. Qui coupe le sourire et le souffle.

Michel Cournot

CONCERTS

Centre Culturel Calouste Gulbenkian
51, avenue d'Iéna - 75116 Paris
Jeudi 22 mars - 20h00 précises
Solistes de l'Orchestre Gulbenkian
Anîbal Lima (violon), Maria José Falcão (violoncelle), Michel Gal (piano),
Richard Strauss, Frédéric Chopin.
Entrée libre dans la limite des places disponibles.

Samedi 24 mars - 20h30
GAVEAU 01 49 53 05 07
CLAUDE KAHN
CHOPIN • LISZT

OPÉRA NATIONAL DE PARIS
Dimanche soir au Palais Garnier
Musique de chambre
Par les musiciens de l'Orchestre de l'Opéra
Britten - Barreau
Féron - Flender - Bach
25 mars - 20h30
Palais Garnier
Informations-Réservations
0 836 69 78 68*
www.opera-de-paris.fr
*2,21FF/0,34€ TTC/mn

OPÉRA NATIONAL DE PARIS
Orchestre de l'Opéra
Chef permanent : James Conlon
Vladimir Jurovski
direction
Rimski-Korsakov
Stravinski
30 mars - 20h
Palais Garnier
Informations-Réservations
0 836 69 78 68*
www.opera-de-paris.fr
*2,21FF/0,34€ TTC/mn

27.3.01 20h00 PARIS
Théâtre des Champs-Élysées
Messiaen
Le chant des déportés
Mozart
Musique funèbre maçonnique
Schoenberg
Un survivant de Varsovie
Chostakovitch
Symphonie n°13 "Babi-Yar"
Jean-Claude Casadesus
direction
Lambert Wilson
récitant
Sergei Koptchak
basse
Chœur de la Philharmonie Slovaque
renseignements
01 49 52 50 50
de 450 frs (68,60€) à 50 frs (7,62€)

Orchestre national de Lille
Région Nord-Pas de Calais — Jean-Claude Casadesus

cité de la musique
musée, concerts, centre d'information
Shlomo Mintz, dir
Conservatoire de Paris
Schubert, Beethoven et Chostakovitch
30 mars > 20h
www.cite-musique.fr
01 44 84 44 84

Auditorium du Louvre
Mercredi 21 mars à 20h
Sergeï Leiferkus, baryton-basse
Semyon Skigin, piano
BEETHOVEN, SCHUMANN
CHOSTAKOVITCH
LOC : 01 40 20 84 00

CHÂTEAU DE VERSAILLES
OPÉRA ROYAL
24 MARS
RÉCITAL LYRIQUE
FRANÇOISE POLLET
SOPRANO
LES NOUVEAUX PLAISIRS
RÉSERVATION FNAC
0 892 701 892
(2,21 FRS TTC LA MINUTE)
INFORMATION
01 30 83 78 88

INSTANTANÉ

LE KAMA-SUTRA SELON CHRISTOPHE HALEB

« Aimez-vous les uns sur les autres ! » : ce slogan de mai 68 habille on ne peut mieux le spectacle *Idyllique* du chorégraphe Christophe Haleb, en collaboration avec Frédéric Brunet, qui a été présenté jusqu'au 17 mars au Théâtre des Abbesses, à Paris. Entre minimum slip et tenue camouflage très tendance, il nous invite à un pique-nique orgiaque où piquer (un somme) et niquer (son partenaire) prennent tout leur sens.

Quelle extase sur la nappe en plastique ! L'aventure champêtre libère les instincts dans un désordre joyeusement porno. Les six interprètes se tripotent et se frottent, s'attrapent avec une ardeur qui en dit long sur leur appétit. Rien de plus sexe, de plus animal, que le retour à la nature chez Christophe Haleb. Rien de plus tranquille et évident aussi. Sans complexe ni culpabilité, les hommes et les femmes veulent du plaisir, le prennent et s'en félicitent. Si sentiment amoureux il y a, il englobe l'être humain dans une pensée du monde libertaire et poétique. Loin du corps social conditionné comme un produit sous vide, de l'humain réduit à la virtualité, Christophe Haleb revendique un corps désirant, jouisseur, qui ne se serre pas la ceinture. Comme un gosse qui n'a jamais cessé d'aimer patouiller, il réhabilite le toucher, le contact et plus si besoin.

Alors on écrase le raisin avec ses pieds, on s'en barbouille comme d'un masque de beauté, on se caresse dans la scarole, on se goinfre de melon en arrachant la chair à pleines mains. Ça gicle, ça jute, ça glisse et coulisse, le kama-sutra selon Haleb baigne dans une sauce au goût unique. Mais la crudité se nimbe souvent d'un mystère suave. Si le chorégraphe n'a aucun sens des convenances, il maîtrise jusqu'au bout sa quête d'un espace ouvert et propice à la volupté de chacun. *Idyllique* tient donc ses promesses.

Rosita Boisseau

SORTIR

PARIS

Mathilde Monnier
Sous le titre *Signés, Signés*, la chorégraphe Mathilde Monnier ouvre un spectacle en deux volets : l'un est un hommage au maître américain Merce Cunningham et questionne l'influence de ce chorégraphe sur sa recherche ; le second tente de fouiller la notion de sexualité avec quatre danseurs, deux danseuses et un vidéaste. C'est le jeune musicien Rikm qui assure la composition sonore des deux parties.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. 20 h 30, du 20 au 24 mars. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.

Joëlle Léandre, Sylvie Courvoisier, Susie Ibarra
Trois femmes, trois histoires, trois visions de l'improvisation : Joëlle Léandre, contrebassiste, Sylvie Courvoisier, pianiste, Susie Ibarra, batteuse. Ce trio inédit est l'une des soirées attendues du festival Banlieues bleues.
Noisy-le-Sec (93). Le Théâtre des Bergeries, 5, rue Jean-Jaurès. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-41-83-15-20. De 75 F à 95 F.

LYON

Julio Bocca
Danseur classique d'excellence, l'Argentin Julio Bocca a été invité dans les plus prestigieuses compagnies internationales, interprétant les grands rôles du répertoire ou suscitant des créations de chorégraphes comme Twyla Tharp ou Mark Morris. Star dans son pays (il danse dans des stades devant plus de cent mille personnes), il a fondé sa compagnie en 1990 et bâtit des programmes combinant astucieusement ballets classiques, pièces de tango et créations d'artistes argentins.
Avec ses quinze jeunes danseurs, il présente cinq chorégraphies signées Mauricio Wainrot, Oscar Araiz, Attila Elherhazi et Ana Maria Stekelman.
Lyon (69). Maison de la danse, 8, avenue Jean-Mermoz. 20 h 30, du 20 au 25 mars, sauf le 21 à 19 h 30 et le 25 à 17 heures. Tél. : 04-72-78-18-00. De 140 F à 200 F.

GUIDE

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).
Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Le Costume
de Mothobi Mutloaste, d'après Can Themba, mise en scène de Peter Brook.
Théâtre, place Jacques-Brel, Sartrouville (78). Du mardi 20 au samedi 24, à 21 heures. Tél. : 01-30-86-77-77. De 50 F à 160 F.

Etrange cargo
Théâtre expérimental et nouvelles technologies.
La Ménagerie de verre, 12-14, rue Lèchevin, Paris-11e. Mo Parmentier. Du 20 mars au 28 avril. 20 h 30, du mardi au samedi ; relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-43-38-33-44. 60 F et 80 F.

La maison qui marchait vers le large
d'après le roman de Carl de Souza, mise en scène de Vincent Colin.
Théâtre de la Tempête, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes. 20 h 30, les 20, 21, 23, 24 ; 16 heures, le 25. Tél. : 01-43-28-36-36. 80 F et 120 F. Jusqu'au 8 avril.

Le Square
de Marguerite Duras, mise en scène de Stéphanie Loïk.
Théâtre de l'Atalante, 10, place Charles-Dullin, Paris-18e. Mo Anvers, Pigalle. 20 h 30, du lundi au samedi. A partir du 20 mars. Tél. : 01-46-06-11-90. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 12 avril.

Christine Bastin, Dominique Porte, Michèle Noiret
Un ange à la mer, 7 Gouttes et des poussières, Hisolo. Choisy-le-Roi (94). Théâtre Paul-Eluard, 4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-48-90-89-79. 100 F.

K...
de Manoury. Chœur et Orchestre de l'Opéra national de Paris, Dennis Russell Davies (direction), André Engel (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 20, 23 et 27. Tél. : 08-36-69-78-68. De 45 F à 370 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Œuvres de Beethoven, Mozart, Loewe. Asher Fisch (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16e. Mo Passy. 20 heures, le 20. Tél. : 01-56-40-15-16. 100 F.

On ne s'avise jamais de tout
de Monsigny. Hervé Niquet (direction), Vincent Tavernier (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. 20 heures, les 20, 21 et 23. Tél. : 08-36-69-78-68. 100 F.

Camerata Academica Salzburg
Œuvres de Mozart. Roger Norrington (direction).
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 20. Tél. : 01-44-84-44-84. De 160 F à 210 F.

Paris la Grande
de Philippe Meyer. Jean-Pierre Gesbert (piano), Pascal Le Pennec (accordéon).
Théâtre des Abbesses, 31, rue des Abbesses, Paris-18e. Mo Abbesses. 20 h 30, du 20 mars au 1er avril. Tél. : 01-42-74-22-77. 85 F.

François Tusques-Mimi Lorenzo Duo
7 Lézards, 10, rue des Rosiers, Paris-4e. Mo Saint-Paul. 21 h 30, le 20. Tél. : 01-48-87-08-97. 70 F.

Placebo
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, les 20 et 21. Tél. : 01-42-08-60-00.

Eric Clapton
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris-12e. Mo Bercy. 20 h 15, le 20 ; 20 heures, le 21. Tél. : 08-03-03-00-31. De 227 F à 315 F.

Marie-Paule Belle chante Barbara
Théâtre de Dix Heures, 36, boulevard de Clichy, Paris-18e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 20, 21, 22, 23, 24, 27, 28, 29, 30 et 31. Jusqu'au 7 avril. Tél. : 01-46-06-10-17. De 120 F à 150 F.

David Légitimus et Renn Lee chantent Gilles
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3e. Mo Saint-Paul. 20 h 30, les 19, 21, 22, 23, 24, 26, 28, 29, 30 et 31 ; 19 heures, le 25 mars et le 1er avril. Tél. : 01-42-71-38-38. De 30 F à 50 F.

Anne Sylvestre
Bourg-la-Reine (92). L'Agoreine, 63 b, boulevard du Maréchal-Joffre. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-46-63-76-96. De 80 F à 100 F.

Zikr Qâdirî
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mo Saint-Placide. 20 h 30, les 20, 21 et 22. Tél. : 01-45-44-41-42. De 60 F à 130 F.

Odessa
Théâtre du Lierre, 22, rue du Chevaleret, Paris-13e. Mo Bibliothèque-François-Mitterrand. 20 h 30, le 20. Tél. : 01-45-86-55-83. 90 F.

I Muvrini
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 20. Tél. : 01-48-68-00-22. De 135 F à 175 F.

Cesaria Evora
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 20. Tél. : 01-47-32-24-42. 200 F.

BMW
GAP
Le site-guide des acheteurs de BMW à Paris.
Le stock neuf et occasion en ligne
Cotations express location longue durée
Les contrats d'entretien jusqu'à 5 ans
Les tarifs et les stocks GAP
www.gap.fr
Villiers Etoile Concorde

EN VUE

■ Cent une vaches laitières souffrant de fièvre aphteuse ont été tuées, puis incinérées, à Al-Hayer, une oasis de l'émirat de Dubaï.

■ Onze dromadaires qui broutaient dans une exploitation agricole en compagnie de moutons aphteux ont été abattus aux Pays-Bas.

■ Certains, à Saint-Pierre-de-Chandieu dans le Rhône, ne pardonnent pas à **Jean-Claude Thévenin** d'avoir caché ses moutons britanniques à la veille de l'abattage de son troupeau. D'autres compatissent. Le fermier se désole : *« C'est affreux de voir tuer ses bêtes. Il ne me reste plus rien, sauf quatre chiens, deux ânes et un petit chat. »* La plupart déplorent la décision du préfet d'annuler la 32e édition du carnaval.

■ Si Captor, un spray au poivre pour dissuader les fauteurs de troubles, satisfait les Britanniques qui l'expérimentent dans le Sussex, la police italienne l'utilisera dans sa version au *« peperoncino »* (piment).

■ Trois spectateurs ont été hospitalisés pour des nausées et des vomissements pendant la projection du film ***Hannibal,*** au cinéma **Golden** de Legnano en Lombardie, en voyant **Anthony Hopkins** se délecter de la cervelle, accommodée aux truffes, d'un agent du FBI.

■ La nouvelle formule de McDonald's – des plats cuisinés servis sur des nappes – sera d'abord testée à Kokomo, petite ville de l'Indiana, à proximité du siège social *« afin de permettre une observation plus facile du concept »*, explique **Lisa Howard**, porte-parole du géant du fast-food.

■ *« Oh oui ! Le marasme du secteur de l'Internet nous donne du travail ! »*, déclare **Alan Byard**, videur chez San Francisco Security Services, une société de vigiles installée dans la Silicon Valley, chargé des licenciés agressifs.

■ *« Je me suis réveillée et le bébé était là »* : **Shannon Kranzberg**, accidentée de la route hospitalisée depuis trois mois au centre médical de l'université de Baylor à Dallas et qui avait accouché pendant son coma, sourit à la vie en rouvrant les yeux.

■ *« Chez les éléphants, les jumeaux sont très rares »*, explique **Alongkorn Moahonnop**, vétérinaire du zoo thaïlandais où, depuis que **Joom** est morte, **Jim** refuse de se nourrir.

■ Les cerisiers fleurissent, symbole, au Japon, du printemps que redoutent deux millions d'allergiques victimes de la fièvre des foins provoquée par le pollen des cèdres à Tokyo.

Christian Colombani

« USA Today » tire les leçons de l'histoire boursière

Le quotidien américain revient sur les crises boursières qu'ont connues les Etats-Unis depuis 1929. Le message est optimiste : le tunnel a toujours une issue et elle est peut-être proche

ON DIT les Américains peu intéressés par l'histoire, parce que leur nation est récente. L'histoire boursière fait sans doute exception puisque *USA Today*, le seul quotidien national des Etats-Unis, y a consacré, le 15 mars, un long et passionnant article – or *USA Today* n'est pas le genre de journal à prendre le risque d'ennuyer ses lecteurs.

Un bref rappel : en anglais, une Bourse en hausse durable est appelée *« bull market »* (de *bull*, taureau) et une Bourse en baisse durable *« bear market »* (de *bear,* ours). Le journal propose donc « Trois scénarios sur la longueur et la gravité de l'ours », à partir d'une étude menée par le Leuthold Group de Minneapolis sur un siècle de récessions boursières. Comme

dans le conte de Boucle d'Or, les trois scénarios se déclinent en Papa Ours (grande crise), Maman Ours (moyenne crise), et Bébé Ours (petite crise).

Le plus gros grizzly qu'on ait vu, de mémoire d'analyste, est bien sûr celui de 1929, où l'indice de référence Standard and Poor's 500 avait baissé de 86 %. Les investisseurs de l'époque (en prenant le cas extrême des malheureux ayant acheté au plus haut, le 6 septembre 1929) ont mis 24 ans et 10 mois pour retrouver la valeur de leur portefeuille. La deuxième plus longue crise boursière prend naissance en mars 1937, dure 9 ans et 2 mois, avec une baisse de 54 % du Standard and Poor's. La troisième, commencée en janvier 1973, s'est achevée 7 ans et 7 mois plus tard, avec une baisse de 48 %.

Les crises plus récentes ont plutôt été du style « Bébé Ours » : celle de 1976 a duré 3 ans, celles de 1980 et 1987, 2 ans, celle de 1990, 9 mois et celle de 1998, 6 mois. *USA Today* a même fait le calcul : en moyenne, une crise boursière dure 4 ans et 8 mois. La moitié d'entre elles ont duré 2 ans et 11 mois.

De quel tonneau sera la baisse actuelle ? Les arguments pour un scénario noir ne manquent pas : les Américains sont beaucoup plus engagés en Bourse que par le passé, ils en tirent une partie plus importante de leurs revenus et la hausse a duré plus longtemps que dans les cycles précédents.

SCÉNARIO « MAMAN OURS »

Le Nasdaq a d'ores et déjà chuté davantage qu'en 1973-1974. Un expert s'attend qu'il baisse de 75 % (on en était à 63 % le 13 mars 2001) et le Dow Jones de 50 %. Un autre propose une évaluation toute personnelle : appelez cinq de vos amis et demandez-leur s'ils suivent encore les cours de leurs actions ; s'ils répondent non, alors on a touché le fond.

Le scénario « Maman Ours » a aussi ses défenseurs. La crise d'intensité moyenne dure 17 mois, avec une baisse d'indice de 37,5 %. Là, nous en sommes à un an, et le Standard and Poor's a abandonné 21,6 %. Steve Leuthold, président du Leuthold Group, calcule que la Bourse commence en général à remonter quand la récession économique est à mi-course. Comme la récession moyenne dure onze mois, *« si le pays est en récession depuis novembre, nous en sommes juste à la moitié »*. Sa société est à nouveau acheteuse. Selon un autre analyste, l'investisseur qui aurait acheté juste avant le krach de mars 2000 mettrait trois ans à se refaire.

Enfin, le scénario « Bébé Ours » repose sur la confiance dans la Fed et son président Alan Greenspan. La baisse des taux d'intérêt avait arrêté la spirale récessive en 1998, les deux décidées ces derniers mois et celle qu'on prévoit prochainement pourraient donc avoir le même effet. Pour être honnête, les analystes interrogés par *USA Today* n'y croient guère. La bulle technologique devait éclater et la purge ira à son terme, avec ou sans la Fed.

Conclusion du journal : ni grizzly ni ourson. Et un conseil, ne pas vendre si on a le temps de voir venir. Comme les vingt crises du siècle écoulé, celle-ci finira.

Sophie Gherardi

DANS LA PRESSE

LCI
Pierre-Luc Séguillon

■ Il est au moins une leçon simple que l'on peut tirer avec certitude de ces élections municipales : les résultats paradoxaux de ce deuxième tour de scrutin, dernière consultation avant le grand rendez-vous électoral de 2002, ont largement réouvert le jeu de la prochaine élection présidentielle. Jacques Chirac sait, depuis hier soir, qu'il peut encore espérer ne pas la perdre. Dans le même temps, Lionel Jospin a pris conscience qu'il pouvait redouter de ne pas l'emporter. L'un et l'autre, en effet, ont autant de raisons de se réjouir que de s'inquiéter. Le chef de l'Etat a tout motif de se féliciter de l'hécatombe des municipalités de gauche en province. Preuve lui a été donnée hier que la droite était en meilleure santé qu'elle ne le croyait elle-même. La France demeure majoritairement à droite. La fusion des électorats de droite se fait correctement au second tour et les électeurs qui ont déserté une extrême droite partisane éclatée se reportent sur les candidats des partis classiques.

LE FIGARO
Jean de Belot

■ Rarement scrutin électoral aura été aussi limpide : là où la droite est unie, elle triomphe. Là où, au contraire, dominent rancœurs et zizanies, l'échec est garanti. La leçon des municipales tient plus dans cette collection innombrable de villes de province passées à l'opposition que dans le résultat attendu de Paris. *(...)* Ni Paris ni Lyon ne font, ce matin, la France. Le pays est revenu hier bien au-delà de l'équilibre politique qui était le sien en 1995. Et la droite y est majoritaire. Après quatre années de gouvernement Jospin, ce constat dit bien ce que sera l'âpreté de la campagne présidentielle. Il explique surtout pourquoi Lionel Jospin veut l'inversion du calendrier électoral. Sur la base des résultats d'hier, des législatives renverraient la gauche plurielle dans l'opposition. Le premier ministre partirait donc affaibli à la « finale » présidentielle.

LIBÉRATION
Serge July

■ Succès parmi les élites urbaines, dans les bastions des cadres supérieurs, mais défaites dans les villes populaires, dans les cités-dortoirs, tel est, au soir de ces élections municipales, le bilan de la gauche gouvernementale. Les victoires parisienne et lyonnaise sont belles, elles pourraient se suffire à elles-mêmes, mais elles ne sont que l'un des termes d'une contradiction douloureuse pour la gauche jospinienne. Le premier ministre ne boudera sans doute pas son plaisir de Parisien, il sait le coût de ces défaites pour la droite, mais à tout prendre il aurait sans doute préféré un plébiscite dans *« la gauche d'en bas » (...).* Lionel Jospin devra recomposer son orchestre de gauche et modifier sa partition, s'il veut réussir le grand rassemblement des centres-villes et des cités, cette coalition indispensable pour réussir en 2002, à la présidentielle mais aussi aux législatives.

www.poolps.com

Un système gratuit de transmission de textes depuis le Web vers un fax ou un téléphone portable

LE PRINCIPE de la gratuité des services, qui est en passe de s'imposer dans de nombreux secteurs de l'Internet grand public, s'étend désormais aux nouvelles passerelles reliant Internet à d'autres systèmes de communications, où la tradition de la gratuité n'existait pas. Ainsi le site Poolps, appartenant à la société lyonnaise Media Plazza, propose aux internautes du monde entier d'envoyer gratuitement un texte vers un numéro de fax français : il suffit de le saisir ou de le copier directement dans la page web de Poolps.

De même, Poolps offre un service d'envoi gratuit de SMS (messages courts en mode texte) vers tous les téléphones portables France Télécom, SFR ou Bouygues situés sur le territoire français. En plus de la gratuité, ce système d'envoi de SMS est plus pratique que la saisie sur le clavier d'un téléphone portable – à condition de se trouver devant son ordinateur. En moyenne, l'acheminement d'un message prend à peine une minute, mais l'expéditeur peut aussi programmer un envoi différé, de dix minutes à une semaine. Afin de compléter son offre, Poolps crée une boîte e-mail gratuite pour tous ses membres. Pour le fax comme le SMS, cette offre pourrait séduire rapidement les internautes disposant d'une connexion permanente forfaitaire, et ceux qui communiquent fréquemment avec la France à partir de pays lointains.

Le service n'est pas gratuit pour tout le monde : le coût des communications téléphoniques est pris en charge par Media Plazza, société issue de l'univers du Minitel qui teste à présent un nouveau *business model.* Pour devenir membre de Poolps, l'internaute doit remplir un formulaire sur sa situation socio-économique et sur ses habitudes de consommation, ce qui permettra à Media Plazza de mettre en place un système de marketing direct personnalisé. En attendant la constitution de son fichier, la société tire quelques revenus de la vente d'espace sur son site. Par ailleurs, elle parvient à réduire ses coûts de fonctionnement en achetant du temps de connexion en gros auprès de grands routeurs spécialisés (Alliance pour les fax, Netsize pour les SMS).

Bien que la rentabilité de ses services Internet soit loin d'être acquise, Media Plazza a déjà des projets d'avenir : extension du fax et du SMS gratuit vers l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Italie et l'Espagne, création de boîtes de courrier électronique dont l'adresse sera identique au numéro de téléphone portable de l'abonné, puis services croisés, comme l'envoi d'un SMS pour prévenir de l'arrivée d'un fax...

Yves Eudes

SUR LA TOILE

SUÈDE

■ Selon une étude réalisée par l'Institut américain Jupiter MMXI, 59 % des Suédois âgés de douze à soixante-dix-neuf ans ont utilisé Internet au cours du mois de février (65 % des hommes et 54 % des femmes). La Suède se place en tête des pays européens. – *(Reuters.)*

HYPERTEXTE

■ L'association professionnelle américaine Better Business Bureau (BBB), qui compte 250 000 membres, a contacté différents sites Web pour les sommer de supprimer les liens hypertextes qu'ils avaient mis en place avec son propre site sans autorisation. Le BBB craint que les internautes en déduisent à tort que le site en question est l'un de ses partenaires officiels. Il souhaite également protéger le copyright des textes publiés sur son site. Cette initiative a aussitôt suscité de nombreuses protestations. Plusieurs des sites visés ont fait savoir qu'ils étaient prêts à aller devant la justice, faisant valoir que toute la structure du Web à l'échelle mondiale est fondée sur des millions de liens, la plupart mis en place sans autorisation. – *(AP.)*
www.bbb.org

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : ***LE MONDE***
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99FTTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21, *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Pomme d'Adam *par Luc Rosenzweig*

POUR ÊTRE CITOYEN, on n'en est pas moins homme. Lorsqu'une soirée électorale télévisée ne vous fait pas grimper au mur, comme un match de foot à résultat nul, première mi-temps à droite, deuxième mi-temps à gauche, on se sent autorisé à regarder d'autres choses, et à en parler. On saluera donc rapidement les vainqueurs sobres et les vaincus élégants, et on stigmatisera de même les triomphalistes arrogants comme les perdants acrimonieux, toutes catégories également réparties dans les deux camps.

Nous reviendrons, pour notre part, sur cet étonnant numéro de « Ripostes », émission de débats de la Cinquième, qui était consacrée à la prostitution. Serge Moati avait, ce dimanche, invité quelques personnes qualifiées pour discuter des amours tarifées et de leur légitimité dans une société libre, démocratique et soucieuse des droits de l'homme et de la femme. Etaient présents sur le plateau une grande dame des sciences humaines, Mme Héritier-Augé, la cinéaste sulfureuse Catherine Breillat, un réalisateur de documentaire spécialiste du sujet, une sociologue auteur d'un livre sur la prostitution clandestine, et un responsable d'une association catholique, « Le Nid », qui vient en aide aux prostituées désireuses de quitter le métier. Jusque-là, tout est normal dans le monde du talk-show. On est entre gens de bonne compagnie, entre personnes qui vont peut-être s'engueuler, entre gens de bonne compagnie, pas du même avis peut-être, mais du même monde. Reste pourtant Claire Carthonnet. Cette blonde au décolleté avantageux attire tout de suite le regard, d'autant plus qu'on la présente comme la porte-parole des prostituées en activité, quelqu'un « du terrain », bénéficiant donc, a priori, d'un préjugé favorable. Et, de fait, elle va rapidement s'imposer comme le personnage central du débat, par sa vivacité d'esprit, son habileté rhétorique à défendre des positions percutantes sur la libéralisation de l'activité prostitutionnelle. Ses contradicteurs, pourtant bien armés conceptuellement, semblent tétanisés face à son discours. Sa voix, un peu rauque, pouvait être mise sur le compte du trop grand nombre de cigarettes fumées en attendant le client.

En revanche, on ne pouvait pas détacher ses yeux de la petite protubérance qui montait et descendait le long de son cou pendant qu'elle exposait ses arguments. Poussé à bout, l'envoyé des catholiques essaya de glisser dans le débat le mot « transsexuel », mais il se perdit dans le brouhaha de la controverse. Cette pomme d'Adam, ineffaçable par la chirurgie ou la pharmacopée, nous ramenait à la vérité des choses cachées derrière les mots.

LUNDI 19 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Paroles d'Europe. Spéciale Suède. **Public Sénat**
20.50 et 1.15 Le Club LCI. Décryptage du second tour des municipales. **LCI**
21.00 Femmes, le pouvoir autrement ? **Forum**
22.00 Mathématiques, un monde de chiffres. **Forum**
23.05 Carte blanche à... Albert Uderzo. **Forum**

MAGAZINES

19.00 Nulle part ailleurs. Invité : James Ellroy. **Canal +**
21.00 La Route. Invités : Philippe Starck et Jean-Baptiste Mondino. **Canal Jimmy**
22.35 Argent public, argent privé. La bataille du Ve. Comedie-Française, l'envers du décors. Arianespace : année de tous les records. L'Etat proxénète. Invitée : Marthe Mercadier. **France 2**
22.40 Y a pas photo ! Astrologie, voyance, sorcellerie : maîtriser son avenir. **TF 1**
23.05 A notre santé ! La mémoire. Le ronflement. Le coma. Invités : Françoise Forette ; Olivier Lejeune. **France 3**
0.10 Strip-tease. **France 3**
0.35 L'Entretien. Invité : Alain Finkielkraut. **France 2**

DOCUMENTAIRES

19.00 Nature. Les Orangs-outans victimes du feu. **Arte**
19.15 Michel Rocard, le socialiste incompris. [2/4]. Le parti socialiste. **Histoire**
20.15 Cinq Filles et une balance. [6e volet]. Tours de taille. **Arte**
20.35 Civilisations perdues. La Mésopotamie. **La Chaîne Histoire**
20.50 Légendes. Jane Seymour. **Téva**
21.40 Légendes. Donna Reed. **Téva**
22.00 La Horde sauvage, chronique d'un tournage. **Paris Première**
22.25 Fous d'animaux. Sous le charme des cobras. **Disney Channel**
22.30 Henri Guillemin présente... Jean-Jacques Rousseau. [1/2]. **Histoire**
23.10 Biographie. Lawrence d'Arabie. **Chaîne Histoire**
0.05 Les Mystères de l'Histoire. L'horrible invention du docteur Guillotin. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.25 Football. Championnat d'Italie : Brescia - Atalanta. **Canal + vert**
22.00 Football. Championnat portugais : FC Porto - Sporting. **Pathé Sport**

MUSIQUE

19.55 Un diwan à Marseille. enregistré lors des Musiques des suds. Avec The Art Ensemble of Chicago ; Abed Azrie ; Youssou N'Dour ; Sally Nyolo ; Zebda. **Mezzo**
21.00 Les Contes d'Hoffmann. Opéra d'Offenbach. Par l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Riccardo Chailly. **Muzzik**
21.00 Rigoletto. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre philharmonique et le Chœur de l'Opéra de Vienne, dir. R. Chailly. Solistes : Ingvar Wixell, Luciano Pavarotti. **Mezzo**
23.00 Mozart. *Symphonie* n°39 en mi bémol majeur KV543. Par l'Orchestre symphonique de Vienne, dir. Karl Böhm. **Mezzo**
0.00 IVe Rencontres internationales Robert Casadesus. Avec Vitaly Samoshko, piano. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

20.45 Les Disparues du pensionnat. Michael Robinson ○. **TF 6**
20.55 Un homme à défendre. Laurent Dussaux. **TF 1**
21.00 Rastignac ou les ambitieux. Alain Tasma. [4/4]. ○. **France 2**
22.30 Victoire ou la douleur des femmes. Nadine Trintignant. [3/3]. **Festival**
22.45 Témoin à charge. Richard Pearce. ○. **M 6**

SÉRIES

19.25 Hill Street Blues. La liberté ◯. **Monte-Carlo TMC**
21.25 3e planète après le Soleil. Scaredy Dick (v.o.) ◯. **Série Club**
21.45 Les Soprano. Le clan des Soprano ○. **Canal Jimmy**
23.10 Invasion planète Terre. Interdimension ○. **13ème RUE**
0.10 Sessions. The Wild Man Cometh (v.o.). ○. **Canal Jimmy**

FILMS

21.00 La Horde sauvage ■ ■
Sam Peckinpah. Avec William Holden, Ernest Borgnine (Etats-Unis, 1969, v.o., 60 min) ◯. **Paris Première**
21.00 Go Now ■ ■
Michael Winterbottom (GB, 1996, 85 min) ◯. **Cinéstar 2**
22.35 Hurlements ■ ■
Joe Dante (Etats-Unis, 1981, 90 min). **TF 6**
22.40 Femmes au bord de la crise de nerfs ■ ■
Pedro Almodóvar (Espagne, 1988, 90 min) ○. **Canal Jimmy**
22.40 Johnny Belinda ■ ■
Jean Negulesco (Etats-Unis, 1948, 110 min). **TCM**
22.45 A Scene at the Sea ■ ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1992, v.o., 104 min) ◯. **Canal +**
22.55 L'Inspecteur Harry ■ ■
Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 100 min) ◯. **Ciné Cinémas 3**
23.05 On a volé la Joconde ■ ■
Michel Deville (France - Italie, 1966, 95 min) ◯. **Cinétoile**
23.35 Shanghaï Express ■ ■ ■
Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) ◯. **Ciné Classics**
0.10 Les Fleurs de Shanghaï ■ ■
Hou Hsiao-Hsien (Taïwan, 1998, v.o., 110 min) ◯. **Cinéfaz**
0.20 Méfie-toi de l'eau qui dort ■ ■
Jacques Deschamps (France, 1996, 105 min) ◯. **Cinéstar 2**
0.40 Les Copains ■ ■
Yves Robert (France, 1964, 90 min) ◯. **Cinétoile**
0.45 Hana-bi, feux d'artifices ■ ■
Takeshi Kitano (Japon, 1997, v.o., 100 min) ◯. **Arte**
0.55 L'Enfer dans la ville ■ ■
Renato Castellani (France - Italie, 1958, v.o., 95 min) ◯. **Ciné Classics**
2.40 Oublier Palerme ■ ■
Francesco Rosi (France - Italie, 1990, v.o., 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

16.40 Les desoous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 0.45 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Météo.
20.42 Demain s'imagine aujourd'hui.
20.55 Un homme à défendre. Téléfilm. Laurent Dussaux.
22.40 Y a pas photo !
0.10 F1 magazine.
1.15 TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

17.05 Des chiffres et des lettres. Coupe Armand - Jammot.
17.35 Viper ◯.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.40 Talents de vie.
21.00 Rastignac ou les ambitieux. Téléfilm. Alain Tasma [4/4] ○.
22.35 Argent public, argent privé. La bataille du Ve.
0.15 Journal, Météo.
0.35 L'Entretien.

FRANCE 3

16.45 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.20 Tous égaux.
20.55 Le Vieux Fusil. Film. Robert Enrico ○.
22.35 Météo, Soir 3.
23.05 A notre santé ! Dossier : La mémoire. La vie à deux : Le ronflement. L'actualité : Le coma.
0.10 Strip-tease.

CANAL +

► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Les Griffin .
18.30 Nulle part ailleurs.
20.35 Matrix ■ Film. Andy Wachowski et Larry Wachowski ◯.
22.45 A Scene at the Sea ■ ■ ■ Film. Takeshi Kitano (v.o.) ◯.
0.30 Lundi boxe.

ARTE

19.00 Nature. Les Orangs-outans victimes du feu.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Cinq filles et une balance. Tours de taille.
20.45 Mr and Mrs Bridge ■ Film. James Ivory.
22.50 Victor... pendant qu'il est trop tard ■ Film. Sandrine Veysset ○.
0.15 Les Filles du 12 Film. Pascale Breton.
0.45 Hana-bi ■ ■ Film. Takeshi Kitano (v.o.) ◯.

M 6

17.55 Highlander ◯.
18.55 Buffy contre les vampires ◯.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ◯.
20.38 Un jour à part.
20.40 Décrochages info. Qui décide ? Le nom des rues.
20.50 Turbulences à 30 000 pieds Film. Robert Butler ◯.
22.45 Témoin à charge. Téléfilm. Richard Pearce ○.
0.30 Plus vite que la musique.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Paysages entropiques.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Donné le 7 juin 1996, par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Marek Janowski. *Concerto pour violon et orchestre* op. 61, d'Elgar ; *Symphonie* n°4, de Mahler.
22.00 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conversatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Balzac et les musiciens de son temps. Après une lecture de Dante, de Liszt, S. Hough. Œuvres de Berlioz, Paganini, Beethoven, Chopin.
22.55 Les Rendez-vous du soir. Les Rencontres musicales de Vézelay 2000. Christophe Coin joue Bach.

Le Monde TELEVISION

TF 1

20.55 Un homme à défendre
Depuis la mort de son époux, musicien, Léa Cassenti, avocate, habite seule avec son chien. Le vétérinaire qui soigne son animal est accusé du meurtre de son épouse. Léa décide de le défendre, et découvre qu'on le soupçonne d'avoir tué plusieurs femmes. Un thriller, interprété par Alexandra Vandernoot et par Jérôme Anger, qui, en dépit de ses faiblesses, sort du schéma traditionnel des policiers de la Une.

France 2

21.00 Rastignac ou les ambitieux
Dernière occasion, pour ceux qui seraient passés à côté, de rencontrer les héros de ce feuilleton très librement inspiré de l'œuvre de Balzac. Dans ce quatrième et ultime épisode, le scénario, de rocambolesque, vire au grotesque puis au sordide, avec une détestable scène de torture. La séquence a déplu à la responsable des fictions de la Deux mais a été maintenue par la direction de la chaîne.

Paris Première

21.00 La Horde sauvage ■ ■
Le réalisateur Sam Peckinpah tourna ce film aux multiples rebondissements en réaction aux codes trop esthétisants du western italien. Il a poussé les scènes de violence jusqu'à la sauvagerie. La mise en scène, d'une terrible efficacité, prend une grandeur tragique et l'on reconnaît à peine, dans des rôles de brutes, les acteurs Robert Ryan, William Holden et Ernest Borgnine. En v.o.

MARDI 20 MARS

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

18.00 Studio ouvert. Le monde de l'Edition face à Internet. **Public Sénat**
20.45 et 1.00 Le Club. **LCI**
21.00 Les Premiers Américains. **Forum**
22.00 Hip hop, Rap, Tags, cultures de banlieues ? **Forum**
23.00 L'Apartheid économique. **Forum**

MAGAZINES

14.35 La Cinquième rencontre. Campagnes, entre imaginaire et réalité. **La Cinquième**
18.30 L'Invité de PLS. **LCI**
19.00 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Gamblin ; Sandrine Bonnaire. **Canal +**
19.00 Archimède. Le pivert dans tous ses états. L'avion et la libellule. L'atome toujours plus proche. **Arte**
19.30 et 0.35 Rive droite, rive gauche. **Paris Première**
20.50 E = M 6 spécial. Sexualité, vous ne savez pas tout. **M 6**
20.50 Vie privée, Vie publique. Elle court, elle court la rumeur. Invités : Jean-Jacques Beineix ; Stone ; Davina ; Maya Blache ; Alain Carpentier ; Jacques Guichené ; Thierry Marceaux ; Jacques Colin ; Jean-Noël Kapferer ; Patrick Morali ; Anne Carpentier. **France 3**
21.00 Le Gai Savoir. La religion, la science et la morale. Invités : Jorge Volpi ; Jean-Didier Vincent ; Nicole Le Douarin. **Paris Première**
22.15 Ça se discute. Les psys ont-ils envahi la société ? **TV 5**
22.45 Ciel mon mardi ! **TF 1**
1.00 Rock Press Club. A quoi servent les rock critics ? **Canal Jimmy**

DOCUMENTAIRES

18.05 Le Monde des animaux. Une vie de loutre. [18/24]. **La Cinquième**
18.30 L'Actors Studio. Lauren Bacall. **Paris Première**
19.00 Biographie. Che Guevara,l'indomptable guérillero. **La Chaîne Histoire**
20.05 Jazz Heroes. [6/6]. John Coltrane. **Planète**
20.15 Cinq filles et une balance. [7/10]. Tentatives et tentations. **Arte**
20.50 Legends. Harrison Ford. **Odyssée**
21.00 Max Ernst, portrait d'artiste. **Mezzo**
21.00 Treize journées dans la vie de Pablo Picasso. [3/3]. **Histoire**
21.30 La Nomenklatura soviétique. **La Chaîne Histoire**
21.35 Cahokia, une cité perdue. **Planète**
21.40 La Seconde et le siècle. **Odyssée**
21.55 Francis Ponge. [1/2]. **Histoire**
22.25 Porteurs d'ombres électriques. **Planète**
22.55 Arrêts de mort. **Planète**
23.05 Le Retour du primitif. **Odyssée**
23.10 Profils. Coco Chanel. **La Chaîne Histoire**
23.35 Les Mystères de l'Histoire. Les chasseurs d'aliens. **La Chaîne Histoire**
23.40 Les Filles de la sardine. **Odyssée**
23.45 Kassav'. Le zouk, un sacré médicament. **Planète**
23.45 Soweto, histoire d'un ghetto. [3 et 4/6]. Les cités de l'apartheid. L'heure de la révolte. **Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.00 Basket-ball. Euroligue féminine. Quart de finale. Match aller. **Pathé Sport**
20.30 Volley-ball. Championnat de France Pro A masculine (25e journée) : Tours - Poitiers. **Eurosport**

MUSIQUE

18.30 Te Deum, de Berlioz. Avec José Carreras, ténor ; Martin Haselböck, orgue. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, le Chœur du Philharmonique de Prague et le Tölzer Knabenchor, dir. Claudio Abbado. **Mezzo**
19.25 Harold en Italie, de Berlioz. Lors du Festival de la Côte Saint-André. Avec Gérard Caussé, violon. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
20.00 Claudio Arrau joue Beethoven. Par l'Orchestre de Philadelphie, dir. Riccardo Muti. **Muzzik**
20.10 Tchaïkovski. Ouverture de *Roméo et Juliette* ». Lors du Festival de la CôteSaint-André. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Serge Baudo. **Mezzo**
21.00 Jephtha. Oratorio de Haendel. Par the BBC Scottish Symphony Orchestra, dir. sir Neville Marriner. **Muzzik**
22.45 « Méphisto-Valse », de Liszt. Avec Alain Marinaro, piano. **Mezzo**
23.15 L'Enfant et les Sortilèges. Opéra de Ravel. Par l'Orchestre, les Chœurs et la Maîtrise de l'Opera de Lyon, dir. Louis Langrée. **Mezzo**
23.45 Nice Jazz Festival 2000 (programme 9). **Muzzik**
0.00 L'Heure espagnole. Opéra de Ravel. Par l'Orchestre national et les Chœurs de l'Opéra de Lyon, dir. Louis Langree. **Mezzo**

THÉÂTRE

20.45 Comedia. Faust I. Pièce de Johann Wolfgang von Goethe. **Arte**

TÉLÉFILMS

20.30 L'Équipage. André Michel. **Festival**
21.20 Toute la ville en parle. Marc Rivière. **RTBF 1**
22.15 L'Homme de Suez. Christian-Jaque. [3/3]. **Festival**
22.50 Traque sur autoroute. Kaspar Heidelbach ○. **M 6**
0.05 Dalva. Ken Cameron. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

1.05 Libre court. *Premier jour de printemps.* Jessica Forde et Claude Berne ◯. **France 3**

SÉRIES

17.45 Code Quantum. La revanche ◯. **Série Club**
17.50 Starsky et Hutch. Le piège. **RTBF 1**
18.00 Les Griffin. Quatre ménages et un défraiement. ◯. **Canal +**
18.55 Buffy contre les vampires. Mensonge ◯. **M 6**
19.25 Hill Street Blues. Une souris et un homme ◯. **Monte-Carlo TMC**
19.50 et 23.45 Tequila et Bonetti. L'examen ◯. **Série Club**
20.15 Friends. Celui qui était de mauvaise foi ◯. **RTL 9**
20.45 Invasion planète Terre. Un alter ego ○. **13ème RUE**
20.50 Ally McBeal. Sex, Lies and Second Thoughts (v.o.). **Téva**
21.25 The Crow, Stairway to Heaven. Les fantômes du passé ○. **Série Club**
21.30 First Wave. Terminal City. **13ème RUE**
21.30 Friends. [1/2]. Celui qui faisait sa demande (v.o.) ◯. **Canal Jimmy**
Drôle d'ambiance (v.o.) ◯. **Canal Jimmy**
22.15 Au-delà du réel, l'aventure continue. Sous le lit ◯. **Série Club**
22.45 Twin Peaks. Episode n°23 (v.o.). **13ème RUE**
22.55 Les Chroniques de San Francisco. [4/12] (v.o.). **Téva**
23.35 Gabriel Bird, profession enquêteur. [1/2]. Le temps des images. **13ème RUE**
0.30 La Quatrième Dimension. Les blousons noirs ◯. **Série Club**

FILMS

13.50 Farrebique ■ ■ ■
Georges Rouquier (France, 1946, 95 min). **Festival**
14.45 La Fille de Ryan ■ ■
David Lean (Grande-Bretagne, 1970, 190 min) ◯. **Cinétoile**
15.35 Y'a bon les Blancs ■ ■
Marco Ferreri (France - Italie, 1987, 95 min) ○. **Ciné Cinémas 2**
16.55 L'Inspecteur Harry ■ ■
Don Siegel (Etats-Unis, 1971, v.o., 105 min) ◯. **Ciné Cinémas 3**
17.55 On a volé la Joconde ■ ■
Michel Deville (France - Italie, 1966, 95 min) ◯. **Cinétoile**
18.40 Shanghaï Express ■ ■ ■
Josef von Sternberg (Etats-Unis, 1931, v.o., 80 min) ◯. **Ciné Classics**
19.30 La Flèche et le Flambeau ■ ■
Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1950, 90 min) ◯. **Cinétoile**
20.30 Magnum Force ■ ■
Ted Post (Etats-Unis, 1973, 120 min) ◯. **Ciné Cinémas 2**
20.45 Trop tard ■ ■
Lucian Pintilié (France - Roumanie, 1996, 100 min) ◯. **Cinéfaz**
20.55 Les hommes préfèrent les blondes ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, 95 min) ◯. **TMC**
21.00 La Guerre du feu ■ ■ ■
Jean-Jacques Annaud (France - Canada, 1981, 100 min) ○. **Ciné Cinémas 3**
21.00 Pulp Fiction ■ ■
Quentin Tarantino (Etats-Unis, 1994, v.o., 150 min) ◯. **Cinéstar 2**
21.55 Saludos hombre ■ ■
Sergio Sollima (Italie, 1968, 115 min) ◯. **Canal + Vert**
22.15 Fin août, début septembre ■ ■
Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) ◯. **Cinéstar 1**

22.40 L'Homme aux colts d'or ■ ■
Edward Dmytryk. Avec Richard Widmark, Henry Fonda (Etats-Unis, 1959, v.o., 120 min) ◯. **Ciné Cinémas 3**
22.45 Norma Rae ■ ■
Martin Ritt (Etats-Unis, 1979, v.o., 110 min) ◯. **Cinétoile**

23.40 Roméo et Juliette ■ ■
George Cukor. Avec Norma Shearer, Leslie Howard (Etats-Unis, 1936, v.o., 125 min). **TCM**
0.00 La Kermesse des aigles ■ ■
George Roy Hill (Etats-Unis, 1975, 110 min) ◯. **Ciné Cinémas 2**
0.35 La Route des Indes ■ ■
David Lean (Etats-Unis, 1984, v.o., 155 min) ◯. **Cinétoile**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

14.00 Les Feux de l'amour.
14.50 Une femme de trop. Téléfilm. Alan Metzger ◯.
16.40 Les Dessous de Palm Beach.
17.35 Sunset Beach.
18.25 et 1.30 **Exclusif.**
19.05 Le Bigdil.
20.00 Journal, Tiercé, Météo.
20.40 Du côté de chez vous.
20.55 Fallait pas ! Film. Gérard Jugnot ◯.
22.40 Le Temps d'un tournage.
22.45 Ciel mon mardi !

FRANCE 2

13.45 Expression directe.
13.50 Inspecteur Derrick ◯.
15.50 Planque et caméra.
16.10 En quête de preuves ◯.
16.55 Un livre.
17.00 Des chiffres et des lettres. Coupe Armand-Jammot.
17.35 Viper.
18.25 Tutti frutti.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.50 Casque bleu Film. Gérard Jugnot.
22.35 On a tout essayé.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Tatort : Le Spécialiste ○.

FRANCE 3

13.55 C'est mon choix.
14.55 La Justice du désespoir. Téléfilm. Armand Mastroianni.
16.35 MNK.
17.35 A toi l'actu@.
17.50 C'est pas sorcier.
18.15 Un livre, un jour.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.10 Tout le sport.
20.20 Tous égaux.
20.50 Vie privée, Vie publique. Elle court, elle court la rumeur.
22.50 Météo, Soir 3.
23.20 Sans retour ■ Film. Walter Hill ◯.
1.05 Premier jour de printemps. Film. Jessica Forde et Claude Berne ◯.

CANAL +

13.45 Summer of Sam ■ Film. Spike Lee ◯.
16.00 Surprises.
16.05 La Légende des animaux Le narval et la licorne ◯.
16.35 Le Monde de Marty Film. Denis Bardiau ◯.
► En clair jusqu'à 19.00
18.00 Les Griffin ◯.
18.30 Nulle part ailleurs ◯.
20.35 L'Extraterrestre Film. Didier Bourdon ◯.
22.05 Mrs. Tingle Film. Kevin Williamson (v.o.) ○.
23.40 Les Présipales 2001.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.45 et 18.35 **Le Journal de la santé.**
14.05 Les Dessous de la Terre.
14.35 La Cinquième rencontre. Justice, Société : Campagnes, entre imaginaire et réalité.
16.00 Petits contes économiques.
16.30 Les Écrans du savoir.
17.35 100 % question 2e génération.
18.05 Le Monde des animaux. Une vie de loutre.
18.55 Météo.
19.00 Archimède.
19.45 Météo, Arte info.
20.15 Cinq filles et une balance. [7/10] Tentatives et tentations.
20.45 Comedia. Faust I. Tragédie de Johann Wolfgang von Goethe.

M 6

13.35 Jalousie criminelle. Téléfilm. Joyce Chopra ◯.
15.20 Les Routes du paradis ◯.
16.15 M comme musique.
17.25 Mariés, deux enfants ◯.
17.55 Highlander ◯.
18.55 Buffy contre les vampires ◯.
19.50 I-minute, Le Six Minutes, Météo.
20.05 Une nounou d'enfer ◯.
20.38 Un jour à part.
20.40 E = M 6 découverte. Le cirque du voyage.
20.50 E=M6 spécial. Sexualité, vous ne savez pas tout.
22.50 Traque sur autoroute. Téléfilm. Kaspar Heidelbach ○.
0.25 Wolff, police criminelle ◯.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 In vivo.
20.30 Fiction. Perspectives contemporaines. *La Spirale du Ptérodactyle*, d'Ann Marchi.
22.12 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. A l'ombre de Roger Judrin.
0.05 Du jour au lendemain. Christine Angot (*Normalement*) et (*La Peur du lendemain*).
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.07 A côté de la plaque.
20.00 Un mardi idéal. Invitées : Gaëlle Machaly, soprano ; Isabelle Perrin, harpiste ; Bevinda, chanteuse.
22.00 Jazz, suivez le thème. Stormy to the Stars.
23.00 Le Conversatoire. En direct des Grandes Marches.
0.00 Tapage nocturne. Festival Présences 2001 Jaune.

RADIO CLASSIQUE

18.30 L'Actualité musicale.
20.40 Les Rendez-vous du soir. Enregistré le 6 septembre 1999, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Simon Rattle. Œuvres de Rave, Beethoven, Strauss.
22.20 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Prokofiev, Moussorgsky - Chostakovitch, Schumann, Chostakovitch.

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Comedia : Faust
Il a fallu douze ans à Peter Stein pour monter *Faust 1* et *Faust 2*, l'intégrale de la dernière œuvre de Gœthe, qui la termina juste avant sa mort. Le 23 juillet 2000, à Hanovre, dans le cadre de l'Exposition universelle, le rêve de celui qui dirigea la Schaubühne de Berlin se concrétise. Le *Faust* qu'il présente est un défi : vingt et une heures de spectacle, cinq cents personnages joués par trente-trois comédiens... C'est aussi un succès monstre, à Hanovre ou à Berlin – la pièce y est jouée jusqu'en juillet –, avant Vienne, de septembre à décembre. Dans *Faust 1*, la partie la plus connue, le Dr Faust scelle son pacte avec Méphisto et s'énamoure de Marguerite, avant que celle-ci soit emprisonnée et frappée d'infamie. Il a fallu pas moins de douze caméras et deux semaines et demie de tournage suivies de trois mois de montage pour capter les images de cette mise en scène vertigineuse à l'Arena de Berlin.

TCM

23.40 Roméo et Juliette ■ ■
C'est à la politique de prestige du producteur Irving Thalberg à la MGM que l'on doit cette magnifique adaptation de la tragédie de Shakespeare. Thalberg avait fait venir de Londres le décorateur et costumier Oliver Messel et celui-ci créa un univers esthétique inspiré de la peinture italienne, tandis que George Cukor imprimait à sa mise en scène un rythme en accord avec le texte. En v.o.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA
◯ Tous publics
○ Accord parental souhaitable
◯ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
○ Public adulte Interdit aux moins de 16 ans
◯ Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films
■ On peut voir
■ ■ A ne pas manquer
■ ■ ■ Chef-d'oeuvre ou classique

Les symboles spéciaux de Canal +
DD Dernière diffusion
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants

Le Monde

MARDI 20 MARS 2001

Fièvre aphteuse : le gouvernement débloque 7 millions de francs pour l'Orne et la Mayenne

Le débat sur l'éventuelle reprise de la vaccination prend de l'ampleur en Europe

ALORS que l'épizootie de fièvre aphteuse ne marque aucun signe de stabilisation – en Grande-Bretagne, le chiffre de 323 foyers avait été atteint dimanche soir 18 mars, tandis que de nombreux pays, sur plusieurs continents, sont touchés –, les ministres de l'agriculture des Quinze se retrouvent à Bruxelles, lundi 19 mars, pour tenter d'harmoniser leurs positions, à la fois sur le renforcement des mesures pour enrayer le fléau et sur la nécessité ou non de rétablir la vaccination systématique des animaux (*Le Monde* daté 18-19 mars). La France et la Commission ne semblent pas vouloir reprendre la vaccination, interdite depuis 1990-91 dans l'Union, mais l'Allemagne, le Portugal, les Pays-Bas et la Belgique, tous indemnes jusqu'à maintenant, ont une attitude différente et souhaitaient rouvrir le débat devant leurs collègues. L'Espagne pourrait se rallier à cette position.

Outre-Manche, le vétérinaire en chef du gouvernement britannique, Jim Scudamore, a reconnu que l'épizootie actuelle qui frappe le Royaume-Uni était plus sévère que la dernière en date, celle de 1967. *« Depuis trois semaines, nous comptons déjà 278 000 animaux touchés, alors qu'en 1967, sur les six mois qu'avait duré l'épidémie, 400 000 animaux seulement avaient été affectés par le mal »*, a-t-il déclaré. En l'état actuel des choses, au moins 300 000 nouveaux animaux, qui ne montrent cependant aucun signe précurseur de la maladie, devraient être abattus au nom du principe de précaution.

En dépit de la résistance des agriculteurs, l'abattage de bêtes saines, mais qui avaient été en contact avec un marché à bestiaux dans le comté de Cumbria, a commencé dimanche soir en Ecosse. Jim Scudamore devait se rendre lundi matin dans la zone pour tenter de faire entendre raison à des éleveurs désespérés, afin que le vaste plan d'abattage, que le gouvernement de Tony BLair avait décidé, à la fin de la semaine, de repousser de quelques jours, puisse effectivement commencer. *« La maladie dans les moutons peut rester indétectable... mais il est hautement probable que tous les ovins de la région sont potentiellement infectés »*, a précisé le vétérinaire en chef. Quant au ministre britannique de l'agriculture, Nick Brown, il a mis en garde les agriculteurs rebelles en ces termes : *« La seule guerre qui vaille la peine est celle contre la maladie, pas contre les autorités qui tentent de la contenir. »* Un premier bilan évoque un coût de 9 milliards de livres pour l'économie britannique.

En France, où le seul foyer avéré reste celui de la Mayenne, le gouvernement devait annoncer lundi en fin de matinée un plan en sept points, après la réunion entre Jean Glavany d'une part, les élus et les préfets de Mayenne et de l'Orne (département mitoyen, astreint à de strictes mesures de protection et de surveillance), d'autre part. L'économie agricole de ces deux départements (parmi les plus importants de France pour les animaux de boucherie et pour les produits laitiers) est gravement touchée. Les éleveurs ne peuvent commercialiser leurs bêtes qu'à l'intérieur de ces départements, ce qui entraîne la formation de stocks très importants d'animaux ou de carcasses invendus. Ainsi, l'Orne produit huit fois plus de viande bovine que ce qu'elle consomme.

Jean Glavany devait annoncer la nomination d'un chargé de mission spécial pour traiter la crise dans la Mayenne et dans l'Orne – où Jacques Chirac doit se rendre lundi à l'invitation de plusieurs élus, notamment Daniel Goulet, sénateur RPR de l'Orne. Le ministre devait également annoncer le déblocage de subventions publiques (environ 7 millions de francs) pour abonder le fonds professionnel géré par les groupements de défense sanitaires, précisément chargés de la surveillance des maladies, et des allégements de charges sociales pour les agriculteurs.

Le gouvernement est, par ailleurs, de plus en plus soumis à la pression de nombreux éleveurs qui réclament la reprise de la vaccination. *« Il est vrai que nous exportons de la viande sur quelques pays tiers, mais l'essentiel de nos ventes est destiné au marché européen. Si toute l'Europe vaccine, tous les éleveurs des Quinze seront sur le même pied d'égalité. Je suis favorable à la reprise de la vaccination, au moins sur les bovins »*, nous a déclaré Denis Sibille, secrétaire général de la Fédération nationale bovine.

François Grosrichard (avec AFP)

► www.lemonde.fr/epizootie

L'épizootie progresse au Proche-Orient

La fièvre aphteuse progresse au Proche-Orient, où la Jordanie a interdit l'importation de bétail des territoires palestiniens, après l'annonce de la découverte de 13 cas en Cisjordanie. Le ministère jordanien de l'agriculture a lancé des campagnes de vaccination préventive. Les pays du Golfe (Arabie saoudite, Koweït, Emirats arabes unis, Qatar, Bahrein et Oman) ont interdit les importations de bétail, notamment de Grande-Bretagne. Selon le quotidien *Gulf News,* plus de 150 bovins et caprins touchés par l'épizootie ont été abattus dans trois fermes dans l'émirat d'Abou Dhabi. *« Malgré les affirmations des responsables du ministère de l'agriculture (...), les fermes (contaminées) n'ont pas été mises en quarantaine et rien n'a été fait pour maintenir la population à l'écart »,* a souligné le quotidien. En Arabie saoudite, 10 nouveaux cas ont été annoncés dans les régions de Ryad et Médine, ce qui porte à 12 le nombre de cas dans le royaume. D'autres cas ont été détectés en Iran. — *(AFP.)*

Attentat de l'« USS Cole » : le FBI avance sur la piste Ben Laden

Un agent terroriste identifié, selon « Newsweek »

UN CONSEILLER du milliardaire d'origine saoudienne Oussama Ben Laden a servi d'intermédiaire entre le terroriste présumé et les planificateurs de l'attentat contre le destroyer américain *USS Cole* en octobre au Yémen, selon des documents du FBI cités par l'hebdomadaire *Newsweek* dans sa livraison du lundi 19 mars. Selon *Newsweek,* qui cite des documents du FBI, ce conseiller, Tawfiq al-Atash, identifié par le FBI sous son nom de code de *« Khallad »,* a dépêché en juin 1999 deux émissaires auprès de Jamal al-Badawi, un suspect résidant au Yémen, pour lui demander son aide en vue d'acheter un canot devant servir dans un attentat contre un navire américain. Badawi, un des suspects dans l'attaque contre le *USS Cole* interrogé par la police yéménite, s'est rendu en Arabie saoudite pour acheter le canot, qui a finalement servi dans l'attaque du destroyer américain, le 12 octobre. L'attaque, réalisée à l'aide du canot qui transportait deux hommes et quelque 200 kilos d'explosifs, a fait dix-sept morts parmi l'équipage du bâtiment américain. Dès les premiers jours de l'enquête, Washington avait laissé entendre que les recherches s'orientaient en particulier vers l'« ennemi public numéro un » des Etats-Unis, Oussama Ben Laden, réfugié chez les talibans en Afghanistan.

Toute une série de transactions frauduleuses ont été effectuées pour dissimuler le nom du propriétaire de l'embarcation, indique *Newsweek.* Le lien avec Ben Laden a été établi lors de l'interrogatoire de Badawi qui, selon la sûreté fédérale américaine, était un membre du réseau du milliardaire saoudien. Il s'était rendu en 1997 en Afghanistan, où il avait reçu un entraînement dans une de ses bases. Selon des sources du FBI citées par *Newsweek,* il manque toutefois encore une preuve clé qui aiderait à établir définitivement l'implication de Ben Laden dans l'attentat. Les autorités yéménites n'ont pas été coopératives en la matière, refusant au FBI l'accès aux enregistrements téléphoniques du suspect, ajoute l'hebdomadaire. – *(AFP.)*

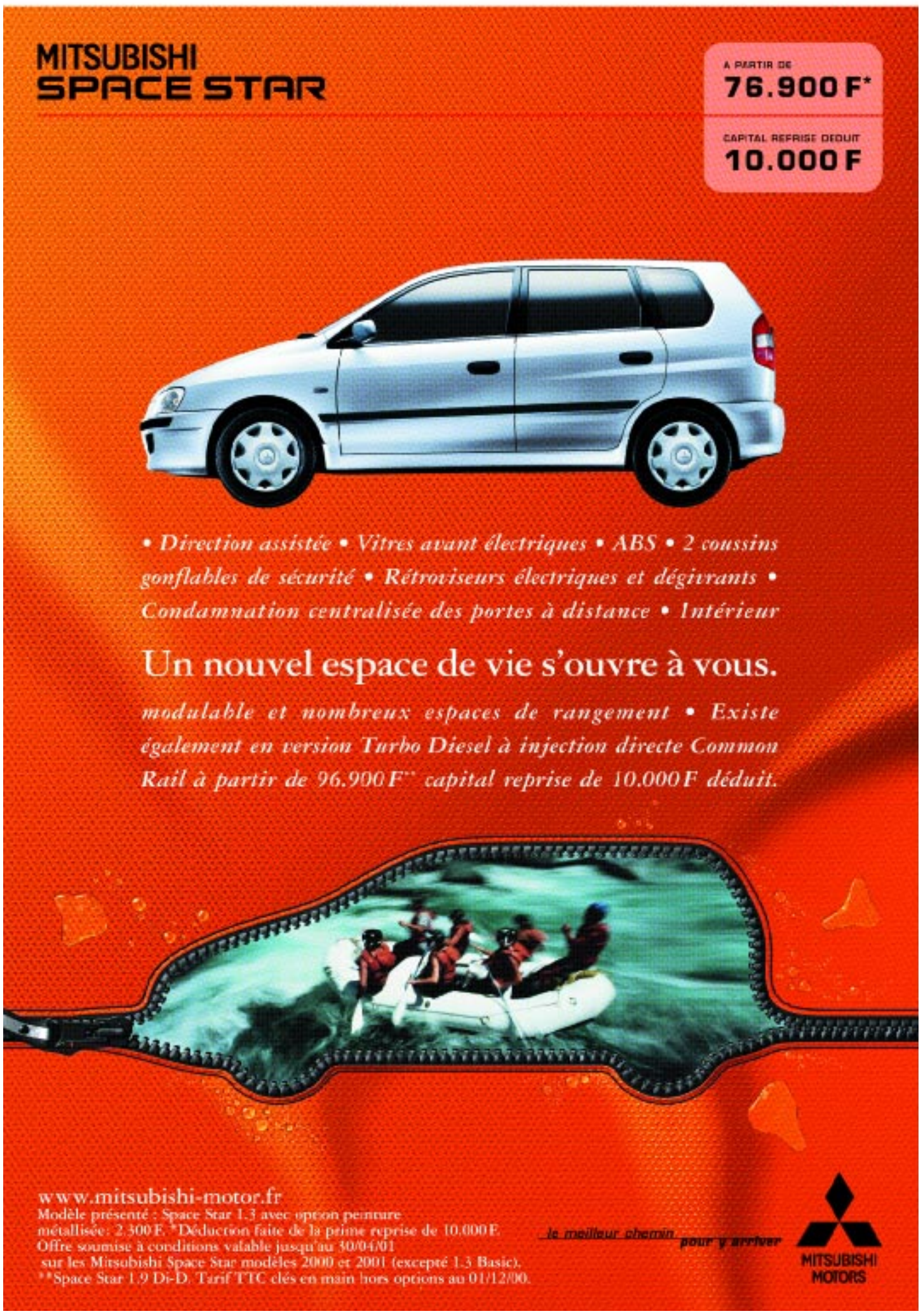

Plusieurs départements touchés par les inondations

LES FORTES PRÉCIPITATIONS de ces derniers jours ont entraîné inondations, glissements de terrain et brusques crues de rivière dans plusieurs régions. En Basse-Normandie, la RN13 a été coupée à tous les véhicules, dimanche matin 18 mars, près de Bayeux, de Tour-en-Bessin (Calvados) et de Carentan (Manche). En Ille-et-Vilaine, quelques routes secondaires ont été interdites à la circulation près de Saint-Malo. Dans la vallée de la Saône, dont la cote a atteint six mètres à Mâcon, des routes ont été coupées et des maisons inondées, notamment dans le Beaujolais. Deux nationales et une trentaine de départementales ont été coupées en Saône-et-Loire. Dans l'Ain, deux communes ont été complètement isolées. A Paris, la circulation fluviale est interrompue sur la Seine depuis vendredi soir, aussi bien pour le transport de passagers que de marchandises : la cote de 4,30 mètres, qui marque le niveau des plus hautes eaux navigables, ayant été atteinte. Plusieurs voies sur berge sont fermées à Paris.

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : après quinze ans d'activité, la station Mir et les six modules qui la composent vont plonger le 22 mars** au matin dans les eaux du Pacifique sud. Pour contrôler la chute de ce train spatial de 140 tonnes, les Russes lui ont adjoint à la fin du mois de janvier un vaisseau Progress équipé d'un moteur. Dans la nuit du 21 au 22 mars, celui-ci sera allumé à trois reprises pour baisser l'altitude de la station et l'amener dans les couches denses de l'atmosphère, où elle se consumera en partie. Dernier joyau de l'espace russe, Mir devrait s'abîmer entre la Nouvelle-Zélande et la pointe sud du Chili. Les débris – 27 tonnes survivront à la chute – devraient s'éparpiller sur une zone longue de 5 000 km et large de 200 km. Bien que relativement sûrs d'eux car ils ont déjà détruit nombre de vaisseaux spatiaux, les Russes ont pris une assurance risque d'une valeur de 200 millions de dollars.

■ **ISRAËL : un Israélien qui circulait dans sa voiture a été tué** lundi matin 19 mars par des tirs de Palestiniens près de la colonie de Neve Daniel à proximité de Bethléem en Cisjordanie, a annoncé la radio militaire israélienne. Ce décès porte à 440 le nombre de morts depuis le déclenchement de l'Intifada, le 28 septembre dernier : 360 Palestiniens, 66 Israéliens, 13 Arabes israéliens et un Allemand. – *(AFP.)*

■ **PRESSE : vingt-quatre journalistes sont morts dans l'exercice de leurs fonctions dans le monde en 2000,** dont trois en Russie, trois en Sierra Leone et trois en Colombie. a indiqué, lundi 19 mars, le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), basé à New York. Le nombre de journalistes emprisonnés a légèrement baissé, passant de 87 en 1999 à 81 en 2000. En tête de liste des pays concernés, la Chine détenait vingt-deux journalistes fin 2000. – *(AFP.)*

À NOS LECTEURS. En raison des élections municipales et cantonales, ce numéro paraît exceptionnellement sans certaines rubriques habituelles : Régions, Horizons-Débats, Horizons-Entretiens et les trois pages de cotations boursières.

Tirage du *Monde* daté dimanche 18-lundi 19 mars 2001 : 630 786 exemplaires.1-3

Le Monde
ECONOMIE
LES ENJEUX ▲ LES REPÈRES
MARDI 20 MARS 2001

BOUSSOLE

Un nouveau plan d'austérité pour sortir l'Argentine de la récession. Ces trois dernières années, le PIB par habitant y a régressé de plus de 8 % et les investissements ont chuté d'au moins 25 % (page V)

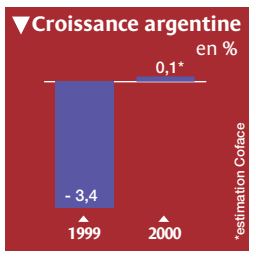

FUTURS

Selon l'indice ATKearney Dotcom, les valeurs du Net ont globalement perdu plus de 60 %, revenant à leur niveau de mai 1999 (page VI)

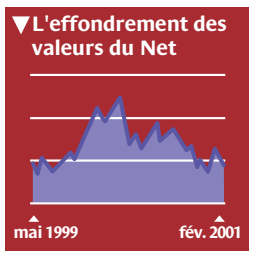

EMPLOI

77 % La proportion de jeunes Bordelais qui privilégient le salaire pour leur premier emploi. La culture locale influence les choix des diplômés, selon un sondage Sofres pour *Le Monde*-Le Train de l'emploi (page VIII)

- Le contrat de qualification adulte devrait être réformé (page IX)
- Les professions libérales non réglementées peuvent toucher une pension intégrale tout en travaillant (page X)

OFFRES D'EMPLOI

- Banques, assurances — p. XI
- Gestion et administration — pp. XII à XV
- Conseil — pp. XVI et XVII
- Marketing — pp. XVIII et XIX
- High-tech — pp. XX à XXV
- Industrie — pp. XXVI à XXVIII
- Collectivités territoriales — p. XXIX

Gerhard Schröder a obtenu un consensus sur la retraite par capitalisation. Au contraire de Lionel Jospin

L'Allemagne capitalise sur ses retraites

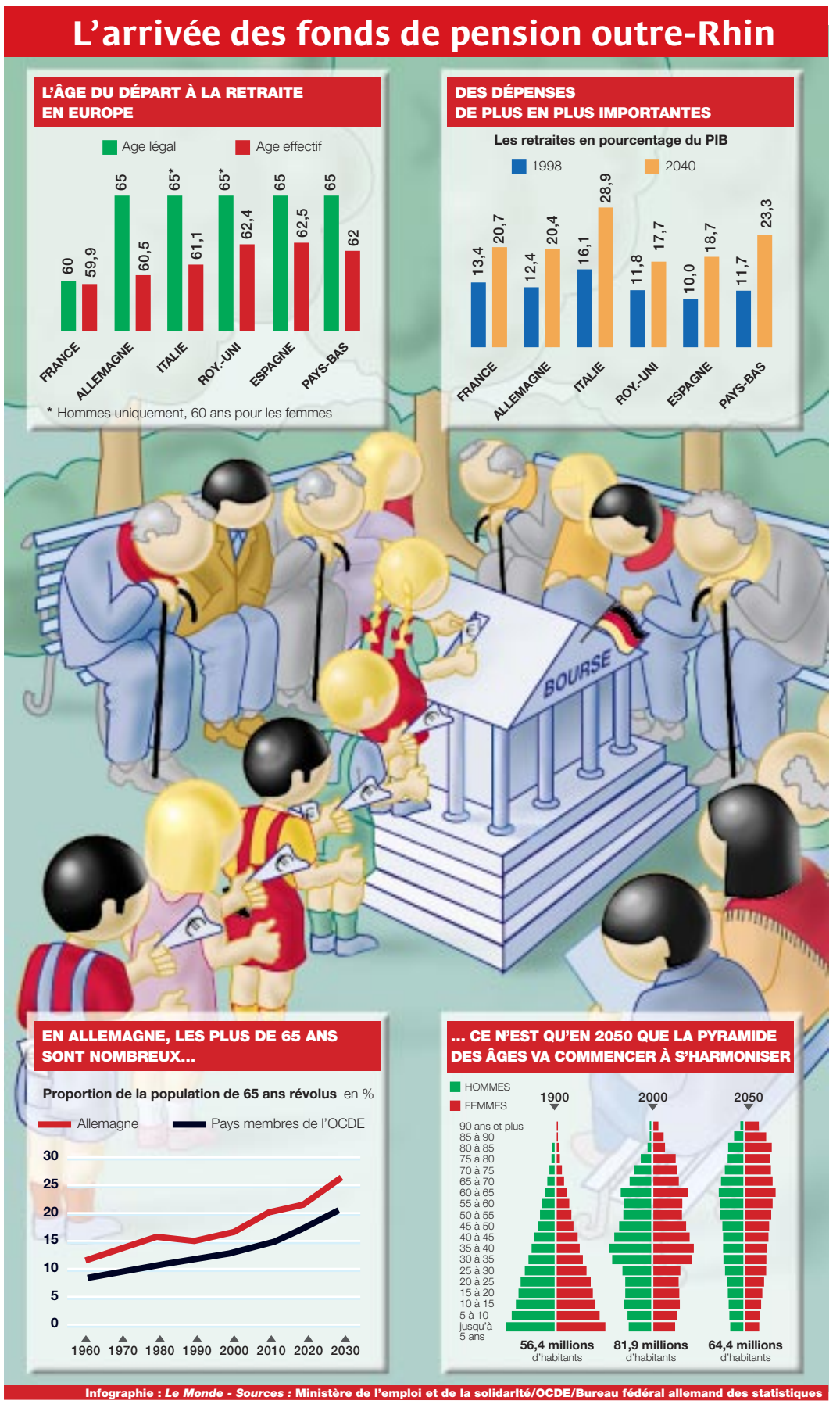

Les fonds de pension sonnent-ils le glas de la retraite par répartition ou permettront-ils au contraire de la sauver ? En refusant d'introduire des retraites par capitalisation, le gouvernement Jospin prétend défendre le système social de l'après-guerre contre les influences anglo-saxonnes. En Allemagne, Gerhard Schröder a fait récemment adopter une réforme des pensions, prévoyant, dès 2002, l'introduction de retraites par capitalisation.

Cette novation doit encore être approuvée par le Bundesrat, la Chambre des Länder, où le gouvernement ne dispose pas de la majorité. Le chancelier allemand agit ainsi parce qu'il considère que le système de répartition ne peut mécaniquement plus fonctionner face à l'allongement de l'espérance de vie et au renversement de la pyramide des âges.

Le gouvernement français explique qu'il n'y a pas urgence à traiter le dossier, sous prétexte que les cotisations d'aujourd'hui permettent de financer les retraites actuelles. C'est faire peu de cas des actifs d'aujourd'hui, qui se réveilleront dans quelques législatures en constatant qu'ils n'ont pas assez d'héritiers pour assurer leur propre retraite. La transition durera au moins jusqu'en 2050, le temps de retrouver une courbe des âges rééquilibrée. Pour nombre de spécialistes, la seule solution équitable consiste à demander quelques sacrifices aux retraités actuels et d'aider les actifs à épargner pour leurs vieux jours, via la Bourse.

FAMILLES

Le gouvernement Schröder a franchi le pas. A partir de 2008, lorsque la réforme sera montée en puissance, les Allemands pourront épargner l'équivalent de 4 % de leur salaire, avec le soutien de l'Etat, qui abondera leur épargne à hauteur de 20 milliards de marks par an. Cette aide est faible : 1 000 francs par an pour un célibataire, 4 400 francs pour un couple avec deux enfants.

Il faudra des décennies pour que ces fonds d'épargne montent en puissance : une coiffeuse de 50 ans gagnant 7 700 francs brut par mois aura droit à 300 francs de retraite privée par mois en 2015 lors de sa cessation d'activité. Un informaticien de 45 ans touchant 30 000 francs brut mensuel ne percevra que 1 150 francs par mois en 2020.

Mais l'essentiel est ailleurs. Typique de la méthode Schröder, la réforme a mis fin au mythe seriné sous Helmut Kohl des retraites *« sûres »*. L'Allemagne dispose désormais d'un cadre permettant d'avoir une retraite financée par trois piliers : la répartition, largement préservée, l'épargne-retraite personnelle et les plans d'épargne-retraite des entreprises, qui devraient aussi être relancés.

A l'inverse, en refusant d'agir sur le délicat dossier des retraites, le gouvernement français laisse à ses successeurs une bombe à retardement. Certes, la démographie française est moins catastrophique que l'allemande, mais il y a urgence. Car plus le virage des réformes est pris tôt, plus il permet de désamorcer les conflits. Or ceux-ci sont légion.

D'abord entre générations, mais aussi entre riches et pauvres, car ce seront ces derniers qui souffriront le plus de ne pas avoir mis de côté assez tôt pour leurs vieux jours.

Un autre conflit s'annonce, entre célibataires et familles, ces dernières étant lasses de vivre moins bien que les premiers et d'assurer leurs retraites. Le gouvernement Schröder commence à le comprendre. Dans un pays fiscalement et socialement hostile aux familles, il a augmenté sensiblement les allocations familiales depuis 1998 et prend en compte le nombre d'enfants dans le montant des aides privées accordées aux retraites privées.

Reste le débat sur l'immigration, inévitable avec le vieillissement de la population européenne et l'explosion démographique du Maghreb et de la Turquie. Le chancelier Schröder a brisé un tabou en 2000, proposant d'octroyer des visas à des informaticiens étrangers. Peu importe que seuls quelques milliers soient venus en Allemagne. Le signal envoyé est clair : l'Allemagne a besoin d'étrangers. Mais elle veut les choisir. Comme les Etats-Unis.

Arnaud Leparmentier

Lire la suite de notre dossier pages II et III.

DOSSIER

VIEILLESSE

Questions-réponses

1 Quel est le poids des dépenses liées aux retraites en Europe ?

En 1998, les prestations de vieillesse et de survie constituaient, de loin, le poste de dépenses le plus important de la protection sociale (45,7 % du total des prestations de l'Union), soit un peu plus de 12 % du PIB (*« La protection sociale en Europe »*, Giuliano Amerini, *Statistiques en bref*, Eurostat).

L'Italie où elles représentent 64 % du total des prestations sociales, est la plus concernée. Ceci est lié, entre autres, à la proportion de la population âgée de 65 ans et plus (18 % en Italie, contre une moyenne de 16 % dans l'Union européenne).

En Irlande, au contraire, la part des prestations au titre de la fonction vieillesse et survie est inférieure à 30 %. Il s'agit du pays ayant la population la plus jeune d'Europe : 32 % des Irlandais avaient moins de 20 ans en 1998 (contre une moyenne de 23 % dans l'Union) et seulement 11 % de la population avaient 65 ans et plus.

La Grèce présente également une proportion élevée de dépenses vieillesse et survie puisque le poste représente 52,6 % du total de ses prestations. La France est en revanche en dessous, à 44 %.

Après les dépenses au titre vieillesse et survie, le poste soins de santé, maladie et invalidité vient en deuxième position. Il représente 35 % du total des prestations et 9,3 % du PIB. Au Portugal, en Irlande et en Finlande, ces dépenses l'emportent dans le total des prestations.

La fonction famille-enfants représente 8,3 % du total des prestations dans l'Union européenne (2,2 % du PIB). Cette fonction représente plus de 12 % du total des prestations au Luxembourg, au Danemark, en Finlande et en Irlande. En revanche, elle compte pour moins de 5 % du total des prestations en Espagne, en Italie et aux Pays-Bas.

Dernier poste : les dépenses liées au chômage qui représentent 7,2 % du total et 1,9 % du PIB, mais avec des disparités importantes.

2 Les préretraites représentent-elles une solution européenne au chômage ?

Bien que l'âge officiel de la retraite des hommes soit actuellement de 65 ans ou plus dans la plupart des Etats membres, on observe, depuis le milieu des années 1980, un recul lent mais constant du nombre d'hommes âgés de 55 à 59 ans sur le marché du travail. En 1998, moins de 70 % des hommes et à peine 40 % des femmes âgés de 55 à 59 ans étaient économiquement actifs.

Parmi les 60 à 64 ans, seuls 32 % des hommes et tout juste 15 % des femmes étaient encore présents sur le marché du travail. *« L'inversion de la tendance à la retraite anticipée chez les hommes et l'augmentation du nombre de femmes âgées économiquement actives doivent jouer un rôle majeur dans toute politique visant à soulager les systèmes de protection sociale »*, indique un rapport de la Commission européenne.

Le taux élevé du chômage de longue durée exerce également une pression considérable sur les systèmes de protection sociale de l'Union. En 1998, plus de 8 millions de personnes étaient sans emploi depuis un an ou plus dans l'Union, soit quelque 5 % de la main-d'œuvre.

3 En Allemagne, quelles sont les incidences des arrêts de la cour constitutionnelle de Karlsruhe ?

L'Allemagne a décidé, lorsque Helmut Kohl était chancelier, d'allonger progressivement l'âge légal de la retraite, qui sera de 65 ans fin 2001 pour les hommes et fin 2004 pour les femmes. Mais l'objectif est de retarder l'âge réel du départ en retraite, actuellement de 59 ans.

Ces départs anticipés (avant l'âge légal) ont été facilités par les systèmes de préretraite, aujourd'hui en partie supprimés. Pour autant, les pensions dépendant des cotisations versées, il n'est pas possible de changer brutalement les règles du jeu.

Dans d'anciens arrêts, la cour constitutionnelle de Karlsruhe a précisé que les futurs retraités ne devaient pas y perdre. Ainsi, il n'est pas possible de descendre au-dessous d'une retraite équivalente à 64 % du salaire brut pour quarante-cinq années de cotisations.

Pour l'heure, une autre menace pèse sur le gouvernement : jusqu'à présent, les salariés paient des impôts sur leurs cotisations sociales, mais leurs pensions sont exonérées. La cour de Karlsruhe pourrait, dès cette année, exiger d'inverser la taxation (cotisations exemptées, retraite taxée). Salariés et fonctionnaires – qui, eux, paient déjà des impôts sur leurs retraites – seraient alors alignés sur un régime fiscal comparable.

L'Allemagne a instauré les retraites par capitalisation

BERLIN
de notre correspondant

Epargnez pour vos vieux jours si vous voulez conserver votre niveau de vie, car le niveau des retraites par répartition va baisser. Tel est le mot d'ordre de la réforme des retraites qui doit entrer en vigueur en Allemagne le 1er janvier 2002. Adoptée par le Bundestag, elle doit encore être approuvée par le Bundesrat, la Chambre représentante des Länder, où la coalition sociaux-démocrates-Verts ne dispose pas de majorité. Le projet, qui doit faire l'objet d'un compromis avec une partie au moins de l'opposition, ne sera sans doute pas adopté avant les élections régionales dans le Bade-Wurtemberg et la Rhénanie-Palatinat du 25 mars. Le chancelier, Gerhard Schröder, va tenter de réitérer son exploit de juillet 2000, lorsqu'il était parvenu à faire adopter sa réforme fiscale par le Bundesrat, contre l'avis des chrétiens-démocrates.

Lorsque la réforme sera entrée complètement en vigueur en 2008, les salariés pourront investir chaque année l'équivalent de 4 % de leur salaire dans des fonds de retraite privés. Pour inciter les Allemands à épargner, l'Etat leur versera, indépendamment ou presque de la somme qu'ils auront mise de côté, une bonification annuelle de 300 marks (1 000 francs) pour une personne seule, 600 marks pour un couple, plus 360 marks par enfant. Les personnes aux revenus les plus élevés pourront choisir de ne pas recevoir le bonus de l'Etat, mais de déduire leurs versements de leur revenu imposable, si cela leur est plus avantageux, dans la limite annuelle de 4 180 marks

En 2008, les salariés pourront investir 4 % de leur rémunération dans des fonds privés

(14 000 francs). La loi coûtera en rythme de croisière 20 milliards de marks au budget de l'Etat, ce qui explique qu'elle n'entrera que progressivement en vigueur. Ainsi, en l'an 2002, le salarié allemand ne pourra mettre que 1 % de son salaire de côté et toucher une aide annuelle limitée à 75 marks.

Les entreprises ont obtenu, au grand dam des syndicats, de ne pas participer au financement de ces fonds de pension, mais la loi prévoit une relance des retraites d'entreprise, qui n'ont jamais vraiment réussi à décoller en Allemagne.

La participation à ces retraites privées n'est pas obligatoire, ce que déplore Klaus Deutsch, économiste à la Deutsche Bank. « Il y a certaines personnes que l'on ne va pas parvenir à faire participer à cette réforme, alors que cela aurait été dans leur intérêt. La participation aurait dû être rendue obligatoire, au moins pour un niveau minimum. » Au ministère du travail, on réplique que le système, très avantageux pour les bas salaires, devrait permettre de toucher un très grand nombre d'Allemands.

Les produits d'épargne seront soumis au code des assurances, ce qui fait hurler les banquiers, qui réclament une autorité de contrôle des fonds de pension indépendante, comme il en existe dans les pays anglo-saxons. Les contrats doivent garantir aux assurés, le jour de leur départ en retraite, un capital au moins équivalent à la somme des versements effectués. Les banquiers protestent, estimant que cette règle rend très difficiles les investissements, plus rentables, en actions. De plus, les sommes ne peuvent pas être reversées sous forme de capital, mais sous forme de rente ou de paiements mensuels. Enfin, les sommes en jeu seront, au moins au début, trop faibles pour assurer aux salariés une part de revenu substantielle. Mais la plupart des observateurs estiment que le gouvernement met en place un cadre qu'il conviendra de faire monter en puissance plus tard.

ÉCOTAXE

Dans le même temps, le gouvernement a décidé de réformer les retraites par répartition, alors qu'en 2040 il y aura 20 millions de retraités (contre 15 millions aujourd'hui) pour 30 millions d'actifs (contre 38 aujourd'hui). Cette partie de la réforme n'exige pas l'approbation du Bundesrat.

En 2030, le salarié moyen touchera au bout de quarante-cinq ans de cotisations 68 % de son salaire brut, contre 70 % actuellement, mais la baisse ne commencera qu'en 2011, histoire de ne pas s'attirer les foudres électorales des retraités actuels. L'opposition estime que le gouvernement ne pourra pas tenir cette promesse.

Les retraites, après avoir été indexés pendant deux ans sur l'inflation, vont l'être sur les salaires nets, avant impôt. La réforme fiscale, qui va provoquer une forte baisse de l'impôt sur le revenu, ne va donc pas entraîner de renchérissement des retraites.

L'objectif de la réforme est d'empêcher que le taux des cotisations retraites ne dépasse 22 % des salaires, pour ne pas affecter la compétitivité des travailleurs allemands. Le pays estime que le niveau élevé de ses charges sociales est en partie responsable de son taux de chômage. Actuellement, le niveau de cotisations retraites est de 19,1 %, contre 20,3 % en 1998. Ce recul s'explique par l'introduction de l'écotaxe, qui frappe de 60 centimes le litre d'essence et qui rapportera 22 milliards en 2001 destinés à financer les retraites. Mais ce système ne pourra sans doute pas s'amplifier au-delà de 2003, le chancelier ne voulant plus entendre parler de hausse de l'essence, tandis que les Verts souhaitent que l'écotaxe finance des projets écologiques.

Plus globalement, le financement de la retraite par répartition en Allemagne par les cotisations tend à devenir un mythe, l'Etat fédéral versant – en plus de l'écotaxe – 110 milliards de marks aux caisses de retraite par an, sur un total de 400 milliards de marks de dépenses. Au total, c'est un tiers des retraites qui sont payées par les impôts. Cette très forte implication de l'Etat remonte à la réunification, lorsqu'il a fallu payer les retraites des Allemands de l'Est et prendre en charge les cotisations des chômeurs, dont le nombre est encore de 3,8 millions. Signe de la fiscalisation grandissante des retraites, le gouvernement prévoit d'introduire une retraite de base minimale, pour éviter aux retraités pauvres de se déplacer pour bénéficier de l'aide sociale, l'équivalent, en plus généreux, du revenu minimum d'insertion français.

Arnaud Leparmentier

La bombe à retardement de Frédéric le Grand

BERLIN
de notre correspondant

Dès qu'un ministre démissionne, la presse populaire hurle devant le montant de la retraite à laquelle il aura droit. Helmut Kohl, 70 ans, ancien chancelier, touche quelque 60 000 francs de retraite par mois, auxquels s'ajoutent 40 000 francs de salaire de député. Oskar Lafontaine, ex-ministre des finances de Gerhard Schröder, perçoit en tant qu'ancien ministre-président de la Sarre 52 000 francs de retraite ; n'étant resté que six mois au gouvernement, il n'a pas droit à une retraite d'ancien ministre. Ce n'est pas le cas de la jeune Claudia Nolte, 34 ans, qui a été ministre quatre ans et aura droit à 23 500 francs de retraite mensuelle à l'âge de 55 ans.

Ces retraites, censées aider les personnes non fortunées à prendre des responsabilités politiques, ne sont que la facette pittoresque du problème des retraites des fonctionnaires. Employés à vie, selon le modèle prussien créé par Frédéric le Grand, les 1,9 million de *Beamte* ne touchent pas un salaire, mais un traitement. Ils ne paient quasiment pas de cotisations.

La note va exploser dans les années à venir, passant de 45 milliards de marks en 1999 à 96 milliards en 2015, pour atteindre 161 milliards en 2040. Cette envolée s'explique par l'allongement de la durée de vie et l'arrivée à la retraite des personnes embauchées dans les années 1970. Le nombre des *Beamte* retraités devrait passer de 870 000 en 2000 à 1 270 000 en 2020, avant de redescendre à 1 060 000 en 2040. Les retraites des fonctionnaires, qui peuvent toucher jusqu'à 75 % de leur dernier salaire, sont *« honteusement élevées »*, estime l'expert budgétaire des Verts au Bundestag, Oswald Metzger.

MÉDECIN ASSERMENTÉ

Des réformes ont été entreprises, pour élever l'âge de départ effectif en retraite. Une loi de 1992 a permis de faire passer de trente-cinq à quarante ans le nombre d'années d'activité pour toucher la retraite maximale. Il n'empêche, l'âge de départ moyen en retraite est de 59 ans seulement, alors que l'âge officiel est de 65 ans et que les préretraites ne sont autorisées qu'à 63 ans (62 ans jusqu'en 1997). Cette moyenne très basse est due notamment au fait que 40 % des départs en retraite des fonctionnaires s'effectuent pour *« incapacité de servir »*, constatée par un médecin assermenté. Une loi entrée en vigueur début janvier 2001 a introduit une pénalité de 3,6 % sur les pensions pour chaque année de retraite prise avant l'âge de 63 ans. Plafonnée à 10,6 %, cette décote devrait aider les *Beamte* à retrouver la santé.

Enfin, conformément à une loi de 1998, les fonctionnaires doivent, sur la période 1999-2013, renoncer chaque année à 0,2 % de leur augmentation de salaire ou de retraite. Les sommes épargnées doivent financer un fonds de retraite par capitalisation et permettre de réduire de 3 % le niveau global des retraites et des salaires. Au deuxième semestre 2001, le ministère de l'intérieur, responsable de la fonction publique, présentera une loi pour adapter leurs retraites à la réforme adoptée pour les salariés du privé. Les trois millions d'employés et d'ouvriers de la fonction publique qui n'ont pas le statut de *Beamte* n'auront pas à attendre : la réforme du privé s'applique à eux immédiatement. Sans que personne ne descende dans la rue.

Ar. Le.

Les fonds de pension volent au secours des prestations versées par les entreprises

FRANCFORT
de notre correspondant

Va-t-on voir les puissants syndicats allemands se lancer dans la création de fonds de pension ? La Fédération syndicale, le DGB, et sa principale composante dans la métallurgie, IG Metall, songent à s'engager dans ce genre d'activités... au grand dam du patronat.

Les projets du gouvernement devraient, quoi qu'il arrive, contribuer à l'évolution d'un des trois piliers du dispositif allemand de pension : les retraites d'entreprise. Cette formule, coincée entre le dispositif public par répartition et le système privé de capitalisation individuelle, a eu du mal ces dernières années à défendre sa place. Dans un premier temps, les retraites d'entreprise ont été le parent pauvre du projet de réforme. Sous la pression syndicale, le gouvernement a dû revoir sa copie, et affirme désormais vouloir *« renforcer »* le dispositif.

L'innovation la plus spectaculaire, celle qui donne des idées aux syndicats, est l'introduction de fonds de pension à l'anglo-saxonne. Désormais, il sera possible aux salariés d'adhérer, au titre de la retraite d'entreprise, à de tels instruments. Les employeurs pour-

La réforme annoncée outre-Rhin modifiera surtout les habitudes des sociétés de taille modeste

ront proposer un ou plusieurs fonds privés à leur personnel. Les versements seront effectués soit à la charge de l'entreprise, soit à la charge des salariés, dans la limite de 4 % de leur revenu brut, soit par panachage des deux sources.

Si une société ne propose pas de retraite d'entreprise collective, les employés auront la possibilité d'exiger une adhésion individuelle à un fonds. Ils bénéficieront des droits liés à cet instrument financier dès les premiers versements, alors que les dispositifs traditionnels de retraite d'entreprise prévoient un délai de présence minimum (dix ans actuellement) avant de pouvoir profiter des promesses de l'employeur.

En cas de changement d'entreprise, le salarié partira en conservant son patrimoine et les droits qui y sont liés. Autre nouveauté : les fonds de pension, à l'instar d'autres outils utilisés par les entreprises pour constituer une retraite complémentaire à leurs salariés, sont éligibles au programme d'aide conçu par le gouvernement.

« Le principe est nouveau : le fonds va permettre d'élargir les possibilités de placement, en faisant en particulier davantage appel aux marchés boursiers », dit Erich Standfest, spécialiste de politique sociale à la Fédération des syndicats allemands, le DGB. Cette innovation devrait permettre, espère-t-on, de développer le patrimoine retraite des salariés en limitant la mise pour les entreprises.

« L'autre caractéristique de ces fonds illustre un des points-clés de la réforme : les entreprises ne seront plus tenues, comme aujourd'hui, de s'engager sur des prestations retraite, promises à l'embauche et mises en œuvre au départ du salarié, mais sur des cotisations apportées au fil des mois, une fois pour toutes, dit Jürgen Husmann, en charge du dossier retraite à la Fédération des employeurs allemands (BDA). *Ce changement doit limiter les risques pris par les employeurs. »*

De l'avis général, les retraites d'entreprise avaient besoin d'un bon toilettage. Basé sur la base du volontariat – les entreprises ne sont pas tenues de proposer une telle retraite complémentaire –, le système est régi par une loi dont la dernière mouture remonte à 1974. S'ils le souhaitent, les employeurs peuvent proposer à leur personnel des prestations, souvent financées par le biais de coûteuses provisions. Géré en interne ou sous-traité à des caisses de pension patronales, voire à des compagnies d'assurances privées, ce dispositif commençait à s'essouffler.

« Ce type de retraite complémentaire a perdu de sa signification ces dernières années. Le nombre d'entreprises concernées est en stagnation ; la proportion des salariés ainsi couverts est orientée à la baisse », dit Jürgen Husmann. L'institut de conjoncture IFO estime à 30 % la proportion d'actifs qui bénéficient d'un tel système. Les disparités entre les branches et selon la taille des entreprises sont très fortes. La formule est en effet courante – voire omniprésente – dans les groupes employant plus de 1 000 personnes. Elle est beaucoup plus rare dans des sociétés modestes, surtout dans le secteur des services. *« Les petites et moyennes entreprises ont beaucoup plus de mal à s'engager parfois sur soixante ou soixante-dix ans vis-à-vis de leurs salariés et de leurs parents directs »*, constate Erich Standfest.

En outre, le système actuel pénalise les actifs qui suspendent leur vie professionnelle, telles les femmes qui interrompent leur carrière pour éduquer leurs enfants. Il va à l'encontre des intérêts de ceux qui changent souvent d'employeurs : un salarié doit rester dix ans dans une société avant de pouvoir transférer ses droits en trouvant du travail ailleurs (ce délai va être réduit à cinq ans, dans le projet du gouvernement).

« Les retraites d'entreprise bénéficiaient surtout aux salariés dont les salaires sont élevés, qui restent fidèles à leurs firmes. Mais elles ne correspondaient plus aux réalités actuelles, comme le développement du temps partiel », observe Martin Werding, chef du service de recherche sur les politiques sociales et le marché du travail à l'institut Ifo.

« On peut s'attendre que la réforme annoncée modifiera les habitudes, surtout dans des entreprises de taille modeste », espère Erich Standfest, du DGB. Fonds de pension, bonus gouvernemental, plus grande souplesse, les partenaires sociaux espèrent que les retraites d'entreprise profiteront, au plus vite, d'une seconde jeunesse.

Philippe Ricard

Bibliographie

● **« Retraites, réformes et débats : France, Italie, RFA, Royaume-Uni »** *(Problèmes politiques et sociaux,* La Documentation française, 1999, 128 p., 80,03 F, 12,2 €).

● **Réforme des retraites et concertation sociale : Royaume-Uni, Etats-Unis, Allemagne, Japon,** d'Emmanuel Reynaud (Bureau international du travail – BIT, 1999, 110 p., 84 F, 12,8 €).

● **« Les retraites de l'Europe »,** d'Alexis Dantec *(Revue de l'OFCE,* n° 67, octobre 1998, p. 207-228, 128 F, 19,5 €).

Précision

Contrairement à ce nous avons écrit par erreur dans le dossier du « Monde Economie » du 13 mars, consacré aux « Nouveaux risques : quand la raison économique déraille... », la vaccination contre la fièvre aphteuse, loin d'accroître les chances des produits carnés à l'exportation, les réduit.

Car les contrôles à l'arrivée ne permettent pas de dire si l'animal est vacciné ou contaminé.

DOSSIER

Herwirg Birg, titulaire de la chaire d'études démographiques de l'université de Bielefeld

« D'ici 2050, sans immigration, la population européenne devrait se réduire d'un cinquième »

« Y a-t-il urgence démographique à réformer les retraites ?

– Si rien ne change, l'Allemagne comptera en 2050 autant de retraités que d'actifs. Le nombre des plus de 60 ans va bondir de 18 à 28 millions, et celui des 20-60 ans va se réduire de 46 à 30 millions. Cette évolution remet en cause le financement des retraites, mais aussi de l'assurance-maladie et de l'assurance-dépendance. L'enjeu est de mettre au monde de futurs cotisants pour payer les retraites de demain.

» Quelques chiffres frappants : pour avoir en 2050 un rapport entre jeunes et vieux égal à celui d'aujourd'hui, il faudrait faire venir 188 millions de jeunes immigrés. Ces derniers ont un taux de fécondité de 1,9 contre 1,3 pour les Allemands, mais ils vieillissent aussi et l'effet rajeunissant de l'immigration à long terme est faible. Deuxième solution, faire passer le nombre d'enfants par femme de 1,3 à 3,8. Même dans les pays en voie de développement, on ne dépasse pas 3. Troisième solution, relever l'âge de la retraite à 73 ans. Mais l'espérance de vie des hommes est actuellement de 74 ans. Ces solutions sont irréalisables seules, il faut donc les combiner.

– Ce vieillissement marque-t-il la fin de l'Etat-providence ?

– Le XXe siècle s'est dirigé, lentement mais sûrement, vers l'égalité sociale, qui était en fait l'objectif numéro un de notre Constitution. Le XXIe siècle va être marqué par le retour des inégalités. Pas parce que nos valeurs ont changé, mais à cause de l'évolution démographique. Le système de protection sociale, qui remonte à Bismarck, a fonctionné parce que la pyramide des âges avait une base large, les jeunes plus nombreux cotisant pour les malades et les vieux. Ce système a permis de ne plus avoir besoin d'enfants pour assurer sa sécurité, on était assuré par le système.

» Aujourd'hui, les gens ne font plus d'enfants. Certains affirment que le recul de la population est positif, par exemple pour l'environnement. Mais le recul commence par le bas de la pyramide et signifie moins de jeunes et moins de cotisants. Résultat, la sécurité n'existe plus, et le gouvernement exige des citoyens qu'ils s'assurent eux-mêmes, via les retraites privées. Le problème est que les riches vont pouvoir épargner pour leur retraite, tandis que les pauvres ne le pourront pas. Après les retraites, viendra l'énorme réforme de la santé, beaucoup plus douloureuse. Car si le Parlement peut décider de l'âge de la retraite, on ne peut pas décider à quel moment commencent les maladies dues à la vieillesse. Il faudra donc rationner les soins et augmenter la participation financière personnelle, pour ceux qui veulent profiter des progrès médicaux, ce qui accentuera le conflit entre pauvres et riches.

– Quels autres conflits risque de provoquer le vieillissement de la population ?

– Un des conflits majeurs est bien sûr celui des générations. La création de retraites par capitalisation va impliquer une hausse du taux d'épargne et une baisse de la consommation de la population active, tandis que les retraités vont devoir accepter un recul de leur niveau de vie : les jeunes ne peuvent pas payer à la fois pour les vieux et pour leur propre retraite.

» Un autre conflit va opposer les familles à ceux qui n'ont pas d'enfants. Le système ne fonctionne que s'il y a des naissances, mais un tiers de la classe d'âge née après 1965 n'aura pas d'enfant. Des familles ont déposé plainte devant la cour constitutionnelle de Karlsruhe, estimant que l'assurance-dépendance obligatoire est illégale, parce qu'inégalitaire : elles estiment que ceux qui n'ont pas d'enfant ne remplissent pas leur devoir en ne mettant pas au monde de futurs cotisants. Car, dans le même temps, les familles qui élèvent les futurs cotisants vivent moins bien que les autres. Un ménage avec trois enfants gagnant 60 000 marks par an peut mettre de côté 5 000 marks par an. Un célibataire dispose de quatre fois plus.

– Comment inciter les Allemandes à avoir des enfants ?

– Avoir trois enfants et quitter le marché du travail pendant vingt ans, c'est renoncer à un million de marks de revenu. Si nous avions, comme en France, les enfants à l'école toute la journée, si l'on recréait les crèches qui existaient en Allemagne de l'Est, nous augmenterions peut-être le taux de fécondité de 0,2 ou 0,3 point, mais cela ne résoudrait pas le problème. Je ne crois pas aux effets durables d'une politique nataliste. Car beaucoup de femmes choisissent de ne pas avoir d'enfants pour des raisons autres que financières, c'est un problème de mentalité. Avoir un enfant, c'est se lier durablement, perdre de la mobilité sociale et réduire considérablement ses choix de vie. Aujourd'hui, les Allemands n'ont tout simplement ni besoin ni envie d'enfants.

» La forte natalité américaine s'explique aussi parce le système social est tellement mauvais qu'une partie de la population doit avoir des enfants pour se protéger.

– N'est-ce pas plutôt que les Allemands n'ont pas confiance dans l'avenir ?

– C'est ce que disent les Américains. Notre histoire n'incite pas à l'optimisme. Les jeunes ont encore un sentiment de culpabilité de ce qui s'est passé pendant la guerre, alors qu'ils n'étaient pas nés.

– Une solution est-elle de relever l'âge de la retraite ?

– Les Allemands partent en moyenne en retraite à 60 ans. Le gouvernement doit remettre les quinquagénaires, puis les sexagénaires au travail. Pour cela, il faut une implication des entreprises, qui ne peuvent pas dire qu'elles ne veulent que des jeunes.

– La solution est-elle de faire venir de la main-d'œuvre immigrée

– La pression démographique sera de toute manière très forte. D'ici 2050, sans immigration, la population européenne devrait se réduire d'un cinquième, celle de Turquie et d'Afrique du Nord progresser de moitié. La pression migratoire, légale ou non, sera donc énorme, mais ces candidats à l'immigration sont en général mal formés et constituent plutôt un poids qu'un atout pour la société.

» Le problème existe déjà en Allemagne. Le quart des enfants d'immigrés quittent l'école sans diplôme. Entre 20 et 25 ans, 3 % seulement d'entre eux fréquentent l'université contre 17,3 % chez les Allemands, tandis que le chômage des immigrés est deux fois plus élevé que celui des Allemands. Cette situation entraîne de grandes différences de revenu et va être une autre source de conflits. Dans les grandes villes, la majorité des moins de 40 ans sera en 2010 d'origine immigrée. Si cette nouvelle majorité continue d'être mal éduquée comme elle l'est, cela aura des conséquences désastreuses pour l'économie et la société, alors que le patronat se plaint déjà du manque de main-d'œuvre qualifiée. »

Propos recueillis par Arnaud Leparmentier

Herwig Birg

● Né en 1939 dans la région du Banat de l'actuelle Yougoslavie et réfugié en Allemagne après la guerre, Herwig Birg est titulaire, depuis 1981, de l'une des quatre chaires d'études démographiques allemandes, celle de l'université de Bielefeld.

● Spécialiste des projections démographiques, Herwig Birg est aussi directeur de l'Institut de recherche démographique et de politique sociale de l'université de Bielefeld.

Un dossier délicat pour le futur gouvernement italien

La réforme des retraites de 1995 devra être révisée, comme prévu, au cours du second semestre 2001

ROME
correspondance

C'était en 1995, l'époque du gouvernement Dini, celui dit des « techniciens », arrivé après la brève direction de l'exécutif pendant sept mois par Silvio Berlusconi, dont la chute fut provoquée, entre autres, par la tentative de s'attaquer aux retraites. La réforme Berlusconi, contenue dans le projet de loi de finances, avait entraîné un bras de fer avec les syndicats. Une grève générale, avec un million de personnes dans les rues, poussait le Cavaliere à faire marche arrière et à se contenter d'une moindre austérité budgétaire.Quelques mois plus tard, le nouveau chef du gouvernement, Lamberto Dini, parvint enfin à faire passer la réforme, mais au prix d'une mise au régime extrêmement prudente.

Les deux systèmes de calcul de la retraite doivent cohabiter jusqu'à 2040, à savoir l'ancien système qui se base sur la moyenne des dernières années de salaires et celui qui a été introduit par la réforme, lié aux contributions effectivement versées au cours de la vie professionnelle. Quant à l'augmentation progressive de l'âge de départ à la retraite, elle aura été complétée graduellement pour atteindre, à terme, le seuil des 65 ans pour les hommes et de 60 ans pour les femmes.

Jugée indispensable depuis plus de vingt ans, on venait enfin à bout de cette réforme des retraites considérée comme un véritable tabou. Déjà le gouvernement de Giuliano Amato, en 1992, s'y était frotté en obtenant quelques petits avancements, sur fond de violentes manifestations. En fait, la réforme des retraites, complétée en 1997 par le gouvernement de Romano Prodi, a fini par représenter l'amorce d'un assainissement des finances de l'Etat, qui devait porter, en 1998, à l'entrée dans le groupe de tête des pays de l'euro.

On revenait de loin. Au début des années 1990, le coût des retraites atteignait 13 % du PIB. Si le gouvernement n'avait rien fait, selon les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), on risquait d'atteindre 20 % en l'an 2000, 36 % en 2040... Aujourd'hui, alors que l'on s'approche du moment fatidique de la *verifica*, la fameuse révision inscrite dans la réforme et prévue pour cette année, le débat autour des retraites a repris de plus belle.

Ces jours-ci, à Bruxelles, on va encore plus loin : dans le rapport de la Commission sur les grandes orientations de politique économique, on affirme que *« se rendent fortement nécessaires d'ultérieures réformes »* du système des retraites en Italie et dans cinq autres pays de l'Union européenne. A Rome, au contraire, les dernières embellies économiques semblent pousser à l'optimisme. Le ministre du travail, Cesare Salvi, s'est dit ainsi *« absolument tranquille »* au sujet des retraites et ne voit *« aucun besoin d'interventions restrictives »*.

Un point de vue partagé par Raffaele Minelli, secrétaire général du syndicat des retraités de la CGIL, la confédération de gauche. *« L'efficacité de la réforme est indubitable. Le bilan pour l'année 2000 de l'Institut national pour la prévoyance sociale (INPS) a dégagé des comptes meilleurs que ceux qui étaient prévus »*, déclare-t-il au *Monde*.

Les bonnes performances de l'INPS, qui gère les retraites des travailleurs du secteur privé et les autonomes, permettent d'envisager avec plus de confiance l'avenir. *« Il a suffi que les comptes de l'Etat affichent pour l'an 2000 une croissance de l'ordre de 2,9 % pour que l'on voit retarder ce que les oiseaux de mauvais augure ne cessent d'évoquer : le début de cette courbe qui pèse sur les comptes, la montée en flèche des dépenses de la prévoyance entraînées par le départ à la retraite de la génération des baby-boomers, qui aura son moment culminant autour de 2020-2025 »*, ajoute Rafaele Minelli. En Italie, l'augmentation des dépenses pour les retraites, ces dernières années, n'aura été que de 1 %, atteignant actuellement 14 % du PIB.

DEUX GROUPES

La réforme de 1995 a en tout cas mis fin aux inégalités flagrantes dans le pays où existaient pas moins de 53 régimes de retraites différents. Elle a introduit des règles égales pour tous, en divisant les travailleurs en deux grands groupes : ceux qui disposaient de moins de dix-huit ans de contributions lors de l'entrée en vigueur de la réforme et ceux qui avaient déjà dépassé cette limite.

Pour les premiers, le calcul de la retraite a été changé. Avant, il était basé sur la moyenne des dix dernières années de salaire, et, pour certains, on arrivait même à cinq, ou voire à la seule dernière année. Désormais, il sera lié aux versements effectivement effectués en activité. Pour l'autre catégorie, avec plus de dix-huit ans, ce sont les règles anciennes qui sont appliquées jusqu'au départ du monde du travail. La réforme prévoyait également le lancement des retraites complémentaires, qui tardent à être mises en place.

L'autre grand terrain de dispute a été l'intervention sur le mécanismes des retraites d'ancienneté, une particularité italienne que l'on appelle ici les *baby pensions.* Né durant les années 1960, ce système prévoyait que les travailleurs ayant cotisé trente-cinq ans, aussi bien dans le privé que dans le public, pouvaient prendre leur pleine retraite quel que soit leur âge. Mais la jungle des bonus et autres normes engendrait des phénomènes paradoxaux comme, par exemple, dans la fonction publique, des jeunes retraités de 35 ans, partis après dix-neuf ans, six mois et un jour de travail.

Ce mécanisme des *baby pensions* a été corrigé en douceur et échelonné sur plusieurs années. La crainte de départs de masse pour profiter de ces normes généreuses n'a pas eu lieu. En l'absence d'autres mesures de soutien social, comme les formations ou même tout simplement des allocations-chômage, ce départ anticipé servait surtout à restructurer le monde du travail. Il ne s'agissait pas d'une catégorie forte, comme on voulait la présenter, mais, au contraire, d'une catégorie faible, celle des quinquagénaires que l'on voulait pousser dehors.

Si, comme le laissent présager les sondages, la coalition de centre droit revient aux affaires à l'issue des élections législatives de mai, Silvio Berlusconi devra rouvrir le dossier délicat des retraites avec lequel il s'est déjà brûlé les doigts en 1994. Toutes les tentatives qui ont été faites, ces dernières années, pour anticiper la révision de la réforme des retraites ont échoué. La *verifica* se fera à l'échéance prévue, soit au cours du second semestre 2001. De sérieuses turbulences sont à prévoir. Même si les syndicats se défendent d'en faire une bataille idéologique.

Salvatore Aloïse

CHRONIQUE

par Serge Marti

Nouveaux risques

Les Bourses mondiales ont subi un nouveau coup de torchon à la mi-mars, et c'est encore une fois vers le Nasdaq que se sont tournés les yeux cernés des investisseurs. Depuis son plus haut niveau historique de 5 132 points atteint le 10 mars 2000, le marché des valeurs technologiques a chuté de près de 65 %. Triste anniversaire puisque, sur la même période, ce sont près de 4 500 milliards de dollars qui se sont évaporés sur l'ensemble des places financières américaines. Pour l'instant, le système bancaire tient le coup aux Etats-Unis, ce qui n'est pas le cas du Japon où le nouveau plongeon de l'indice Nikkei, ramené cette fois sous la barre des 12 000 points, a fait resurgir la menace d'une faillite de certains grands noms de la banque nippone. En Europe, les nouveaux marchés dévolus au high-tech ne sont pas mieux lotis à en juger par le Neuer Markt allemand qui, toujours sur un an, a perdu 80 % de sa valeur !

Dans un passé récent, les marchés ont déjà subi de sévères corrections, comme ce fut le cas en 1998. Mais cette fois, la purge intervient dans un contexte marqué par le ralentissement brutal de l'économie américaine et les mauvaises nouvelles en provenance du Japon où les faillites ont encore fait un bond en février. Face aux déconvenues de la première et de la deuxième économie mondiale, l'Europe fait figure de continent-refuge. Mais ses exportations commencent à pâtir de la panne d'activité aux Etats-Unis, alors que le dynamisme du commerce extérieur a été pour beaucoup dans la croissance de 3,4 % du produit intérieur brut enregistré en 2000 dans la zone euro.

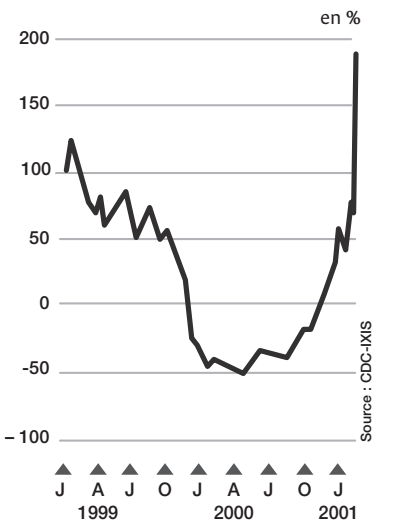

Taux d'intérêt réels en Turquie

Celle-ci devra compter avec le nouveau foyer d'instabilité qui a éclaté à ses portes depuis que la Turquie a été mise sous perfusion internationale pour éviter que sombre son économie. Le gouvernement turc s'est attaqué à la réorganisation du système bancaire, le talon d'Achille du moment, dans les pays émergents comme ailleurs. A elles seules, les pertes des trois principales banques publiques turques représentent près de 20 milliards de dollars. Soit le tiers du total des plans d'aide consentis à la Turquie et à l'Argentine – autre grand malade – par la communauté internationale, sous l'égide du Fonds monétaire international (FMI). Pour la Caisse des dépôts CDC-IXIS, il ne fait pas de doute qu'après le Mexique (fin 1994), la Russie (1998) et le Brésil (1999), *« la Turquie vient alimenter l'échantillon des crises de change issues d'un régime qui reste très vulnérable face aux attaques spéculatives »*. Le système de *crawling peg* (bande de fluctuation glissante) est mis en accusation, mais une mauvaise définition des objectifs – un rythme de dépréciation de la devise et de désinflation trop ambitieux – et la crédibilité des interventions du FMI sont aussi incriminées. Les auteurs de l'étude n'hésitent pas à voir dans l'action du FMI *« une fuite en avant »*. Mais qui peut laisser couler la Turquie ? Certainement pas les Etats-Unis, premier actionnaire du FMI, pour lequel ce pays, candidat à l'adhésion à l'Union européenne, occupe une place géostratégique déterminante. Un test grandeur nature pour la nouvelle administration Bush junior qui, durant la campagne électorale, s'est fait fort de mettre un terme aux interventions intempestives du FMI.

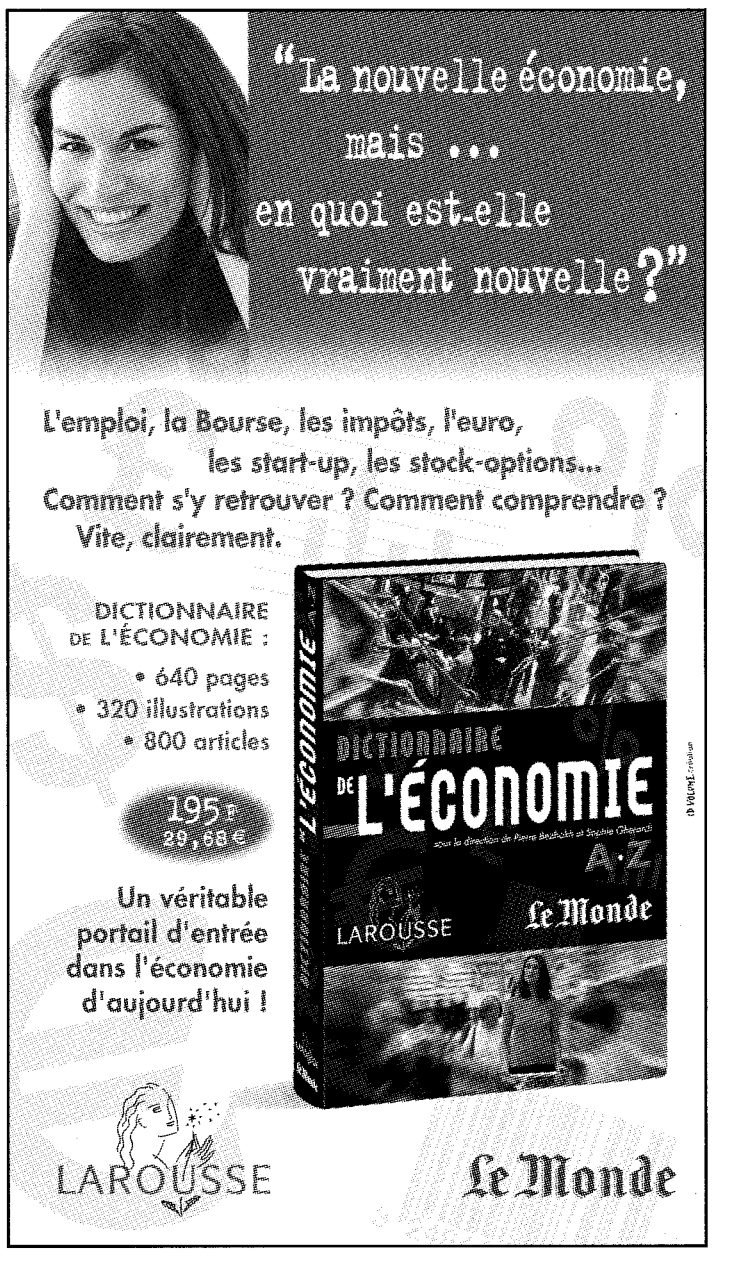

L'élargissement de l'Union va entraîner des choix draconiens pour la politique régionale

BRUXELLES
de notre bureau européen

En dépit des assurances des gouvernements, la question se pose avec insistance : les Quinze avaient-ils envisagé toutes les conséquences, notamment budgétaires, de leur décision d'accueillir une douzaine de nouveaux Etats membres au sein de l'Union européenne ?

Si l'on comprend bien le désir de réunifier l'Europe après la chute du mur de Berlin, on est également enclin – lorsqu'on considère l'avenir de la politique régionale – à retenir l'idée d'une « fuite en avant ». Car le paysage de cette « grande Europe » est celui d'une entité hybride où les disparités économiques, sociales et territoriales seront bien plus marquées qu'aujourd'hui. Cela signifie que le principe de la solidarité communautaire des pays et des régions les plus riches en faveur des plus pauvres, sera mis à rude épreuve, du moins si l'on conserve les mécanismes et les seuils d'éligibilité qui régissent aujourd'hui la politique régionale.

Tâcher de mesurer l'ampleur de ce défi et ouvrir le vaste débat qui s'impose – lequel sera formellement lancé à l'occasion du Forum de la cohésion, les 21 et 22 mai, à Bruxelles —, tel est l'objet du deuxième rapport sur la cohésion économique et sociale, récemment présenté par Michel Barnier, commissaire européen chargé de la politique régionale.

DEUX GÉNÉRATIONS

Si l'Europe passait aujourd'hui à 27 membres, plus d'un tiers de sa population (contre un sixième dans l'Europe des Quinze) vivrait dans des pays où le revenu par habitant (PIB) serait inférieur à 90 % de la moyenne de l'Union, un seuil qui est aujourd'hui celui de l'éligibilité aux aides du Fonds de cohésion. Au niveau régional, prévoit la Commission, le revenu moyen par habitant des 10 % de la population vivant dans les régions les moins prospères de l'Europe à 27, n'atteindrait que 31 % de la moyenne européenne.

> Si l'Europe passait à 27 membres aujourd'hui, plus d'un tiers de sa population vivrait dans des pays où le revenu par habitant serait inférieur à 90 % de la moyenne de l'Union

Continuons en prenant l'exemple des infrastructures : si les douze pays candidats devaient bénéficier d'un réseau d'infrastructures de transport équivalent à celui de l'Europe des Quinze, l'investissement nécessaire atteindrait 90 milliards d'euros ! Le coût de l'application des normes communautaires en matière d'environnement se situerait entre 50 et 100 milliards d'euros, ce qui signifie qu'au cours des dix années à venir il faudrait envisager des investissements annuels pour chacun de ces deux secteurs de l'ordre de 15 à 20 milliards d'euros...

Soucieuse de ne pas provoquer des réactions de rejet de la part des Etats membres qui ont le plus à craindre d'une redistribution du budget communautaire, la Commission n'avance aucune évaluation du coût de la politique de cohésion dans la « grande Europe ».

Cependant, sur la base du seuil actuel de 0,45 % du PIB – qui, avec 32 milliards d'euros par an de transferts financiers, représente déjà le deuxième budget européen après l'agriculture –, les comptes sont vite faits : les dépenses atteindraient quelque 45 milliards d'euros par an. Avec l'élargissement, la population de l'Union et sa superficie vont augmenter de 30 %, alors que le PIB de l'Union n'augmentera que de 5 %. D'où une question simple : comment payer ?

Au rythme actuel, souligne le rapport de Michel Barnier, au moins deux générations pourraient être nécessaires pour réaliser une convergence économique entre régions dans une Europe élargie. Rien d'étonnant à cela : pour les Quinze, on estime qu'il faudra encore une génération pour éliminer les disparités régionales.

Dans une Europe à 27, le paysage politico-économique sera nettement modifié, et trois groupes de pays devraient apparaître, indique le rapport sur la cohésion économique et sociale : le groupe le plus prospère comprendrait douze pays de l'Europe des Quinze. Les trois « exclus » – Grèce, Portugal et Espagne —, feront partie d'un groupe intermédiaire comprenant Chypre, Malte, la Slovénie et la République tchèque. Dans ces sept pays (dont la population représente 13 % du total), le revenu atteindrait environ 80 % de la moyenne européenne.

AGRICULTURE

Enfin, le troisième groupe englobe les huit autres pays candidats à l'adhésion (Pologne, Estonie, Lituanie, Lettonie, Slovaquie, Bulgarie, Roumanie et Hongrie). Ce sont les plus mal lotis : le revenu par habitant s'élèverait à environ 40 % de la moyenne de l'Europe des 27, et, ensemble, ils représentent 16 % de la population totale.

Ces fortes disparités, qui vont mettre à rude épreuve le principe de la cohésion communautaire, vont entraîner une conséquence majeure : les « pauvres » d'aujourd'hui (Grèce, Portugal, Espagne) ne le seront plus demain, du moins comparés aux pays du troisième groupe. Logiquement, c'est en faveur de ces derniers que devrait s'exercer la solidarité communautaire.

Là où le bât blesse, c'est que les trois « nouveaux riches » (en réalité, rien n'aura changé pour eux), ne sont pas prêts à renoncer à la manne des aides régionales. Quant aux Etats objectivement pauvres du troisième groupe, ils entendent accéder aux aides financières qui ont permis à l'Espagne, à la Grèce et au Portugal de se rapprocher de la moyenne communautaire, et ils lorgnent en particulier sur les aides directes aux agriculteurs.

Devant de tels défis, les experts de la Commission se veulent rassurants. Ils soulignent par exemple que la situation du Portugal et de la Grèce il y a quinze ans n'était pas très différente de celle de nombre de pays candidats. Selon eux, il n'y aurait guère de raison de craindre une accélération de l'« Europe à plusieurs vitesses », surtout si l'on ne descend pas au-dessous du seuil de 0,45 % du budget communautaire. La Commission souhaite engager dès maintenant le débat sur un plan politique, afin de ne pas se laisser enfermer plus tard dans les seules considérations budgétaires.

Il sera bien temps en effet de se demander si les citoyens de l'Europe des Quinze seront d'accord pour assumer le fardeau financier d'une solidarité en faveur des Bulgares et des Slovènes... Une chose est sûre, souligne un expert européen : *« Si nous devions renoncer à cette politique d'aide et de rattrapage en faveur des régions les moins développées, on prendrait le risque de provoquer d'importantes fractures au sein de l'Union, ainsi que de fortes divisions entre pays qui sentent qu'ils ont un intérêt à l'élargissement et d'autres qui en sont moins convaincus. »*

Laurent Zecchini

Pier Virgilio Dastoli veut promouvoir la voix des citoyens

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Une organisation non gouvernementale (ONG) peut en cacher une autre. Et les activistes antimondialisation qui, à Seattle et à Porto Alegre, ont tiré la couverture médiatique à eux n'ont pas le monopole de l'action politique citoyenne. Pier Virgilio Dastoli, porte-parole du Forum permanent de la société civile, en est la preuve.

Italien du Sud, maniant parfaitement l'anglais et le français, marié à une Allemande, l'homme a le charme et la drôlerie des ressortissants de la Péninsule. Des qualités qui conviennent parfaitement lorsqu'il s'agit de promouvoir la voix des citoyens dans la cuisine institutionnelle de l'Europe et de coordonner les idées et les volontés de plus d'une centaine d'ONG aux préoccupations aussi diverses que l'environnement, la promotion des femmes, les droits de l'homme, la culture, la paix, etc. Tel est ce Forum permanent de la société civile : une agora continue d'ONG à qui l'interactivité électronique a donné les moyens de démultiplier leurs échanges.

> Le porte-parole du Forum permanent de la société civile vise le long terme

Pier Virgilio Dastoli était-il prédestiné à être le porte-parole animateur de ce forum citoyen ? Sans doute, puisqu'il vient de Filadelfia, un petit village du sud de l'Italie, qui fut, en 1870, la capitale d'une éphémère « République universelle internationaliste » fondée par un petit noyau d'intellectuels révolutionnaires. « *Deux jours après sa fondation, cette République a été réprimée dans le sang. Il y eut deux morts dont l'un portait le nom de Dastoli.* »

Autre élément de prédestination : les Italiens du Sud sont convaincus que leurs compatriotes du Nord se sont « approprié » leur région en même temps que le reste de l'Italie. Rien d'étonnant donc si la première phrase de la charte des citoyennes et des citoyens européens proposée par le Forum à l'occasion du quarantième anniversaire du traité de Rome est la suivante : *« Les citoyennes et les citoyens européens s'approprient le projet d'Union. »* Là est le cœur de l'action du Forum : il ne s'agit pas de se défendre contre l'Union européenne, mais de participer à son pilotage et d'empêcher, ce faisant, la confiscation du processus par les diplomates et les représentants d'intérêts économiques.

« *Les politiques sont bloqués par leurs échéances électorales, les entreprises par leurs résultats trimestriels. On ne peut pas laisser ces gens qui ont des objectifs à court terme décider pour le reste des citoyens. La société civile est le seul acteur politique qui ait le long terme pour elle* », dit Pier Virgilio Dastoli. L'homme ne porte pas les diplomates dans son cœur : « *Ce sont des tailleurs malhonnêtes qui n'osent pas dire aux politiques qu'ils se promènent tout nus dans la rue.* »

Cette charte est aujourd'hui le document majeur qui fonde l'action du Forum. Dans l'idéal, elle devrait même, selon Pier Virigilio Dastoli, servir de base à une Constitution européenne.

Pier Virgilio Dastoli n'a rien d'un idéaliste naïf. Derrière sa faconde et sa jovialité, il y a une bonne connaissance des arcanes politiques de Bruxelles et une technicité qui a fait ses preuves au cabinet d'Altiero Spinelli, député eurocommuniste italien qui fut l'un des principaux artisans de l'Union européenne. Les deux hommes étaient très liés tout au long des années 1970 et 1980, et, parmi leurs multiples faits d'armes, on compte la publication par *Le Monde* en 1984 d'un appel d'intellectuels sur l'Europe, et la réussite du « club du Crocodile ». Ce petit cénacle – du nom du restaurant où les membres du club se réunissaient – fut un authentique laboratoire d'idées dans le monde fermé des eurocrates. Bon nombre d'idées sur la réforme des institutions européennes sont nées à l'occasion de ces rencontres informelles.

Yves Mamou

Pier Virgilio Dastoli

● Juriste de formation, Pier Virgilio Dastoli a commencé sa carrière comme journaliste. Entre 1976 et 1979, il a été chef de cabinet d'Altiero Spinelli, président du groupe Gauche indépendante.
● Sa carrière s'est ensuite concentrée au sein de l'administration bruxelloise, parallèlement à des activités d'enseignement et d'auteur.

MBA
ESCP EAP

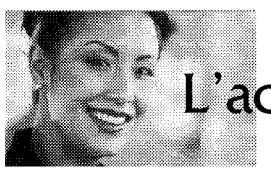

L'accélérateur de carrière

L'Executive MBA ESCP-EAP s'adresse à des cadres très impliqués dans leur entreprise et promis à une évolution de carrière rapide. Sa pédagogie originale en temps partagé permet le maintien d'une responsabilité à temps plein pour obtenir en 18 mois un diplôme de standard international. Le programme, bilingue Anglais/Français, combine cours et ateliers à Paris et 5 séminaires en Europe, Asie et Amériques.

Les diplômés MBA s'insèrent dans le réseau des 19 000 anciens élèves ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

Début du programme - Janvier 2002
Sélection en cours sur dossier et entretien

www.escp-eap.net
emba.fr@escp-eap.net • 01 49 23 27 59
79 avenue de la République - 75011 Paris

ESCP-EAP
OXFORD PARIS MADRID BERLIN
European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.*

* Apprendre pour diriger sans frontière

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

APRÈS L'UNION MONÉTAIRE

par Gérard Moatti

Une seule tête pour la monnaie unique ?

Faut-il donner un visage à l'euro ? La question a été relancée récemment par le ministre belge des finances, Didier Reynders, qui exerce cette année la présidence de l'Eurogroupe. Dans une interview à l'hebdomadaire allemand *Wirtschafts Woche*, il appelait de ses vœux la désignation par les douze pays de la zone, avant la fin de l'année, d'un « Monsieur Euro ». Le sujet est d'ailleurs dans l'air : reprenant une de ses propositions antérieures, la Commission, dans une communication datée du 7 février, suggérait de faire assurer la représentation externe de la zone euro par un triumvirat composé du président de l'Eurogroupe, de celui de la Banque centrale européenne (BCE) et d'un représentant de la Commission. L'idée n'a pas passé l'épreuve de la réunion de l'Eurogroupe, le 12 mars.

Pas tant à cause de la résistance effarouchée de la BCE (dont le président, Wim Duisenberg, ne manque jamais de rappeler que Monsieur Euro, c'est lui) que pour d'évidentes raisons de cohérence. L'Eurogroupe ne peut avoir de représentant que si ce dernier est en mesure d'exprimer une position commune de ses mandants. Or cette condition n'est pas remplie, comme l'a montré récemment, entre autres incidents, la « rébellion » de l'Irlande face aux remontrances du Conseil. Tant que les risques de cacophonie ne sont pas conjurés, l'euro a plus à perdre qu'à gagner à se doter d'une voix commune.

De passage à Paris, Didier Reynders a nuancé et précisé sa position. La coordination des politiques économiques – c'est bien là le fond du problème – devrait, à ses yeux, progresser en trois étapes : il faut d'abord la renforcer de façon informelle au sein de l'Eurogroupe ; on peut ensuite l'institutionnaliser en utilisant la procédure des « coopérations renforcées », introduite dans le traité d'Union européenne ; enfin, cette évolution, si elle est menée à terme, peut être couronnée par la désignation d'un Monsieur (ou d'une Madame) Euro. Cette nécessité d'une coordination des politiques économiques, reconnue officiellement par tous les gouvernements de la zone, fait l'objet d'un discours qui tourne un peu à la langue de bois, tant l'ambition affichée contraste avec la lenteur des réalisations.

Depuis l'époque où Pierre Bérégovoy appelait de ses vœux un « gouvernement économique » européen pour faire pièce à la puissance de la BCE, on mesure la difficulté d'une simple coordination, mais aussi l'étendue du domaine où elle devrait s'imposer : à côté de la gestion conjoncturelle – le *policy mix*, réduit d'ailleurs à la gestion budgétaire, puisque la monnaie est gérée par la BCE —, on perçoit de plus en plus l'importance des politiques structurelles. Or, si les Quinze ont mis en commun leur politique commerciale internationale, et, assez largement, leur politique de la concurrence, il reste beaucoup à faire sur la fiscalité, le social, l'environnement ou la réglementation des marchés financiers. Or, sur tous ces points, l'enjeu du choix entre le chacun-pour-soi et la coopération est capital.

> *La nécessité d'une coordination des politiques économiques, reconnue par tous les gouvernements de la zone euro, fait l'objet d'un discours qui tourne un peu à la langue de bois, tant l'ambition affichée contraste avec la lenteur des réalisations*

D'abord pour les politiques conjoncturelles. Avant 1999, en s'efforçant de satisfaire aux critères de Maastricht, les pays défendaient leur propre intérêt : il s'agissait, pour chacun, d'être admis dans le club euro. Mais, désormais, les éventuels dérapages budgétaires présentent une asymétrie évidente : ils peuvent être politiquement payants à court terme pour le gouvernement qui les commet, alors que leurs conséquences négatives sont réparties sur l'ensemble de la zone, notamment par la hausse des taux d'intérêt. Cette faiblesse congénitale du *policy mix* européen (une gestion monétaire unique, des gestions budgétaires séparées) ne peut être soignée que par une coordination renforcée.

Celle-ci est encore plus cruciale pour les politiques structurelles : la concurrence que se livrent les pays membres pour attirer investissements et talents, avivée par la monnaie unique, risque d'entraîner l'Euroland vers des modèles sociaux qu'elle n'aura pas vraiment choisis. Coordonner, donc, mais comment ? Pour l'instant, l'Ecofin approuve chaque année les grandes orientations de politique économique (GOPE) préparées par la Commission. Celle-ci fait ultérieurement un rapport sur leur mise en œuvre, et peut aussi, ainsi que l'Ecofin, utiliser l'arme politique de la recommandation, prévue par le traité, à l'égard des pays récalcitrants – ils l'ont fait dans le cas de l'Irlande.

Mais, comme le note la Commission dans sa communication, ce dispositif est insuffisant : outre qu'il est relativement peu contraignant, il ne prend pas en compte les conséquences de chaque politique nationale, menée isolément, sur l'ensemble de la zone. A un stade plus évolué, chaque pays pourrait être tenu d'informer préalablement les autres des mesures qu'il compte prendre – ce qui permettrait à la pression des pairs de s'exprimer plus efficacement. Le stade ultime serait l'avalisation préalable des politiques par l'Eurogroupe.

On mesure les difficultés de ce programme. De la part des gouvernements nationaux d'abord, qui n'accepteront pas facilement un amoindrissement de leurs pouvoirs, déjà amputés de la politique monétaire. De plus, l'élargissement de la coordination aux politiques structurelles pose un problème de compétences : ce sont les ministres de l'économie qui participent à l'Eurogroupe, alors que ces politiques sont souvent du ressort d'autres ministères (notamment en matière sociale). Autre question épineuse : où se situerait le centre de cette coordination ? Plutôt du côté de la Commission (très soucieuse d'affirmer son rôle), de l'Eurogroupe (à douze) ou de l'Ecofin (à quinze) ? Il est significatif que, pour la représentation de la zone euro, la Commission propose un triumvirat, alors que le ministre belge parle d'un « Monsieur Euro » désigné par les ministres.

Dans la première formule, le président en titre de l'Eurogroupe, dont le mandat ne dure qu'un semestre, serait d'un faible poids (surtout s'il appartient à un « petit » pays) entre les deux permanents (le président de la BCE et le représentant de la Commission). Ces questions ne sont plus purement académiques : elles se poseront avec acuité si le ralentissement de l'activité place les gouvernements devant des tentations de chacun-pour-soi. On en connaît les enjeux : la crédibilité de la monnaie unique, le pouvoir d'attraction de la zone euro vis-à-vis des grands absents (le Royaume-Uni en tête) et, surtout, la croissance européenne, qui a pris dix points de retard sur celle des Etats-Unis dans les années 1990.

***Gérard Moatti** est directeur de la rédaction de la revue « Sociétal ».*

EUROPE

▼ Une croissance qui se maintient

en **pourcentage** de progression, en 2000 — UNION EUROPÉENNE — ZONE EURO

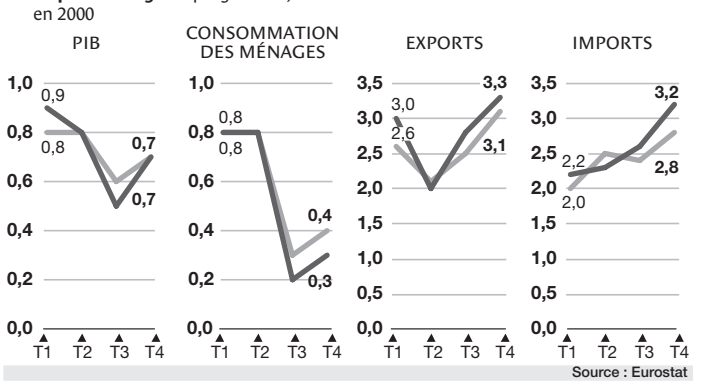

Source : Eurostat

■ **POUR LE DERNIER TRIMESTRE 2000,** la croissance économique enregistrée au sein de la zone euro, à savoir + 0,7 %, est en progression par rapport aux trois mois précédents (+ 0,5 %). L'activité a particulièrement progressé dans les secteurs du commerce, des transports et de la communication. Au total, sur l'année 2000, le PIB a crû de 3,4 % dans la zone euro (+ 3,3 % dans l'Union européenne), en forte augmentation par rapport à 1999 (+ 2,2 % dans les deux zones).

■ **PAR RAPPORT AU TROISIÈME TRIMESTRE 2000,** les exportations et les importations ont enregistré une forte croissance (+ 1,1 %) alors que les investissements fléchissaient à + 0,4 % (+ 1,1 % au troisième trimestre). En revanche, la consommation des ménages s'est légèrement accélérée (+ 0,3 % contre + 0,2 % au trimestre précédent). Si la croissance européenne se maintient, les résultats américains continuent à se dégrader (+ 0,3 % contre + 0,5 %).

Les indicateurs économiques internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
PRODUCTION INDUSTRIELLE (déc. 2000, en %)					Nov. 2000						
Sur un an	8,0	7,2	10,3	7,3	4,6	3	13,1	7,2	1 ,8	6,3 (oct.)	3,9 (oct.)
Sur un mois	2,0	1,4	1,5	1,1	– 0,8	0,1	2,4	6,0	– 0,6	0,2 (oct)	– 3,5 (oct)
PRIX À LA CONSOMMATION (jan. 2000, en %)											
Sur un an	2,4*	2,2*	2,2	2,8	3,8	1,4 *	2,7	4,5 *	0,9	3,7	– 0,2 (déc.)
Sur un mois	– 0,1*	– 0,2*	0,3	– 1,5	0,2	– 0,5	0,1	1,3*	– 0,9	0,6	– 0,0 (déc.)
PIB EN VOLUME (4e trimestre 2000, en %)											
Sur un an	3,0	2,9	2,6	3,0	3,7	2,8	2,8	3,4	2,5	3,4	1,4 (3e tri. 00)
Sur trois mois	0,7	0,7	0,2	1,2	0,7	0,9	0,8	1,2	0,3	0,3	0,2 (3e tri. 00)
DÉFICIT PUBLIC/PIB (en %)											
1999	– 0,7	– 1,3	– 1,4	– 0,7	– 1,1	– 1,8	– 1,9	1,0	1,3	1,0	– 7,6
DETTE PUBLIQUE/PIB (en %)											
1999	68,1	72,2	61,1	116,1	63,7	58,9	115,1	62,9	45,7	59,3	105,4
SOLDE COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards d'euros, déc. 2000)			Nov. 2000		Nov. 2000	Nov. 2000	Nov. 2000	Nov. 2000	Nov. 2000	Août	Août
	– 4,8 *	0,7 *	4,5	0,4	– 3,1	– 0,1	– 0,6	0,5	– 5,1	– 48,1	8,2
INVESTISSEMENT (FBCF) (3e trimestre 2000, en %)											
Sur trois mois	1,1	1,3	1,4	2,7**	2,5	1,7	0,5	– 0,7	– 0,5	0,6	1,4**

* provisoire **2e trimestre 2000

Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

PAYS ÉMERGENTS

▼ La Guinée soutenue par la communauté financière internationale

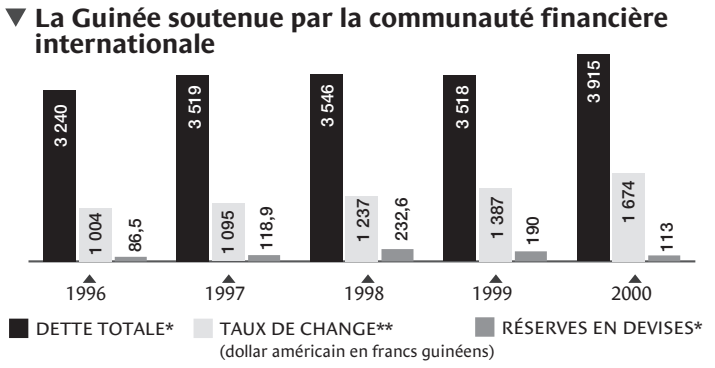

* en **millions** de **dollars** ** en **moyenne** annuelle Source : Nord-Sud Export, groupe «Le Monde»

■ **EN RENOUANT AVEC LA COMMUNAUTÉ** financière internationale, la Guinée a pu signer, fin décembre, deux accords importants. Avec l'octroi du traitement dit « PPTE » (pays pauvre très endetté), elle peut compter sur une réduction de sa dette de l'ordre de 800 millions de dollars.

■ **LA DÉGRADATION DE LA SÉCURITÉ** et la crainte d'un embrasement de la région expliquent, en grande partie, la reprise de l'aide internationale. Les avoirs extérieurs nets de la banque centrale sont en diminution en raison, notamment, de nouvelles dépenses militaires qui sont payées en devises. La monnaie s'est fortement dépréciée : en 1996, un dollar valait 1 004 francs guinéens. Le billet vert s'échange actuellement à 1 674 francs guinéens. *(Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »)*

Les indicateurs français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
CONSOMMATION DES MÉNAGES (en produits manufacturés)	+ 0,8 % (novembre)	+ 2,9 %
TAUX D'ÉPARGNE	15,7 % (2e trim. 00)	– 0,7
POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES	+ 0,3 % (2e trim. 00)	+ 1,8
COMMERCE EXTÉRIEUR (en milliards de francs)	– 1,9 (janv. 01)	– 2,0
(solde cumulé sur 12 mois)	+ 7,5 (01/00)	– 93,5
ENQUÊTE MENSUELLE SUR LE MORAL DES MÉNAGES *	+ 5 (février)	– 2 **
ENQUÊTE MENSUELLE DANS L'INDUSTRIE * (opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production)	+ 13 (février)	+ 33 **
CRÉATIONS D'ENTREPRISES	23 540 (décembre)	+ 6,1 %
DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES ***	3 497 (novembre)	+ 16,2 %

* solde de réponses, cvs, en % ** solde net douze mois auparavant *** par date de publication

Sources : Insee, Douanes

INNOVATION

▼ La télévision numérique hertzienne, un concurrent sérieux pour le satellite et le câble

en **millions** d'abonnés

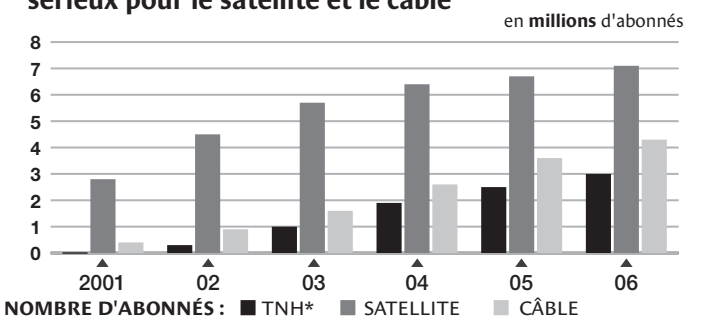

* Télévision numérique hertzienne Source : Arthur D. Little

■ **LA FRANCE** est le pays européen où le taux de pénétration de la télévision numérique est le plus élevé, selon la société de conseil Arthur D. Little. Actuellement de 12 %, il devrait s'accroître avec l'arrivée du numérique hertzien, dont le lancement commercial est prévu en 2002.

■ **LES FOYERS DE REVENUS MODESTES** et moyens seraient la principale clientèle du numérique hertzien. Il suffit en effet d'un décodeur numérique, d'un prix compris entre 1 500 et 3 000 F, connecté à un téléviseur classique doté d'une antenne râteau pour le faire fonctionner. Il ne nécessite donc pas l'achat d'un poste numérique.

■ **LA GRANDE-BRETAGNE, L'ESPAGNE** et la Suède ont déjà lancé des bouquets de télévision numérique hertzienne. En Grande-Bretagne, le bouquet ONdigital, lancé en 1998, comptait 900 000 abonnés fin 2000.

Un nouveau plan d'austérité pour sortir l'Argentine de la récession

BUENOS AIRES
de notre correspondante

Je ne suis pas Mandrake le magicien, a prudemment averti Ricardo Lopez Murphy, nouveau ministre argentin de l'économie, qui a été désigné le 4 mars par le président Fernando de la Rua (radical) pour tenter de sortir l'Argentine d'une récession qui dure depuis bientôt trois ans. Plus de dix jours après sa nomination, c'est avec anxiété qu'on attend à Buenos Aires de connaître les nouvelles mesures d'austérité que prépare cet économiste ultralibéral, sous la surveillance d'experts du Fonds monétaire international (FMI) venus sur place pour étudier les derniers dérapages des dépenses publiques.

La démission du ministre sortant, José Luis Machinea, qui était en poste depuis l'arrivée au pouvoir de l'Alliance de centre-gauche (regroupant l'Union civique radicale – UCR – et le Front pour un pays solidaire– Frepaso), le 10 décembre 1999, a marqué l'échec d'une politique qui n'est pas parvenue à relancer une économie moribonde. Le PIB argentin a cessé de croître depuis 1998 sous la présidence de Carlos Menem (péroniste), et la crise s'est aggravée malgré les recettes d'austérité appliquées par le gouvernement de la Rua.

ÉVASION FISCALE

Au cours des trois dernières années, le PIB par habitant a régressé de plus de 8 % et les investissements ont chuté d'au moins 25 %. La monnaie nationale, le peso, qui est arrimée au dollar en vertu de la loi de convertibilité de 1991, est surévaluée de l'avis de tous les économistes. Malgré l'octroi, il y a quatre mois, d'une aide financière internationale exceptionnelle de 39,7 milliards de dollars, destinée avant tout à éviter un défaut de paiement de la lourde dette extérieure (122 milliards de dollars, soit 42 % du PIB), il n'y a pas eu de réactivation de la production et l'Argentine n'est pas parvenue à regagner la confiance des investisseurs.

En 2000, la croissance n'a pas dépassé 0,7 %. Le taux officiel de chômage est de 14,7 % et celui du

Ces trois dernières années, le PIB par habitant a régressé de plus de 8 % et les investissements ont chuté d'au moins 25 %

sous-emploi de 14,6 %. L'an dernier, quelque 400 000 personnes sont passées sous le seuil de pauvreté dans la seule province de Buenos Aires, soit près de 29 % de la population d'une région où vit plus du tiers des Argentins. L'évasion fiscale continue à être un des problèmes majeurs. En échange du méga-prêt accordé par les organismes internationaux, en décembre dernier, le déficit fiscal ne devait pas dépasser 2,4 % du produit intérieur brut (PIB), soit 6,5 milliards en 2001. Or l'Argentine aura déjà utilisé 40 % de ce montant au cours du premier trimestre, à d'autres fins que l'assainissement fiscal.

La première tâche de Lopez Murphy sera donc de réduire drastiquement les dépenses publiques qui représentent 24 % du PIB. Bien que le nouveau ministre ait gardé jusqu'à présent le silence, se contentant de qualifier la situation de *« très délicate »*, la presse argentine prévoit de dures mesures de réajustement avec une profonde réforme de la lourde structure de l'Etat et des coupes sévères dans les systèmes d'aide sociale et de retraite. Le président de la Rua a toutefois promis qu'il n'y aurait pas de licenciements, pas de réductions salariales ni de nouvelles augmentations des impôts.

Agé de 49 ans, Lopez Murphy, qui détenait jusqu'alors le portefeuille de la défense, est un fervent partisan de l'austérité fiscale et monétaire. Formé à l'université monétariste de Chicago, on lui accorde la confiance de Wall Street et celle des plus puissants hommes d'affaires argentins. Issu d'une vieille famille radicale, son nom était souvent cité pendant la campagne présidentielle de 1999 pour le portefeuille de l'économie du gouvernement de Fernando de la Rua dont il était le conseiller depuis 1982. Mais pendant la campagne électorale, Lopez Murphy, surnommé « le bulldog » par la presse locale à cause de son aspect bourru, avait effrayé son propre parti en affirmant qu'il fallait baisser de 10 % les salaires de la fonction publique pour parvenir à une reprise économique. Il ne faisait pourtant qu'anticiper ce que José Luis Machinea fit en mai dernier en baissant de 8 % à 20 % les salaires de quelque 140 000 fonctionnaires, sans que cette purge débouche sur des résultats concrets.

La marge de manœuvre du nouveau ministre de l'économie est étroite. Beaucoup de mesures exigées par le FMI dépendent de la bonne volonté des gouverneurs, alors que la plupart des provinces de l'intérieur sont entre les mains de l'opposition péroniste. Les péronistes détiennent la majorité au Sénat et 2001 est une importante année électorale avec des élections parlementaires en octobre prochain qui s'annoncent difficiles pour l'Alliance au gouvernement. Selon la majorité des analystes, le principal handicap de Lopez Murphy pourrait être le climat d'incertitude politique qui règne à Buenos Aires depuis plusieurs mois, avec une absence de leadership et des luttes internes au sein de la coalition gouvernementale.

CORRUPTION

A cela s'ajoutent de réguliers scandales de corruption. Le dernier en date concerne le blanchiment de 4,5 milliards de dollars, qui aurait été effectué, par le biais de la banque américaine Citibank, à travers des sociétés-écrans appartenant en Argentine à de hauts responsables du secteur bancaire. La Banque centrale argentine (BCRA) a été accusée de laxisme par une commission du Sénat américain qui a mis en cause le président de la BCRA, Pedro Pou.

Nommé en 1996 par l'ancien président Carlos Menem (1989-1999), celui-ci s'était vu confier il y a deux ans un mandat de six ans à la tête de la BCRA par un vote du Sénat argentin. Dans les milieux financiers de Buenos Aires, on estime que Pedro Pou devrait prochainement être remplacé par Domingo Cavallo, l'ancien super-ministre de l'économie du gouvernement Menem, limogé en 1996 après avoir dénoncé la corruption du « ménémisme ». Domingo Cavallo, actuellement député pour le parti Action pour la République, qu'il a créé, a déjà présidé la BCRA, en 1982, pendant la dictature militaire (1976-1983).

En démissionnant de ses fonctions, José Luis Machinea n'a pas caché que sa décision était due en partie à des « luttes internes » au sein du gouvernement, où l'équilibre n'a jamais été trouvé entre le parti radical dirigé par l'ancien président Raul Alfonsin et le Front pour un pays solidaire de Carlos « Chacho » Alvarez. Ce dernier avait démissionné avec fracas de son poste de vice-président en octobre dernier à la suite de désaccords avec le chef de l'Etat, provoquant une grave crise au sein du gouvernement. Le parti radical représente près de 80 % des élus de l'Alliance. Le Front pour un pays solidaire a fait de la lutte contre la corruption son cheval de bataille, tout en reprochant régulièrement au chef de l'Etat l'absence d'une réelle politique sociale.

La déception des Argentins face à une coalition politique qui avait suscité un espoir de changement, associée à la dégradation de la situation sociale, explique le renouveau du syndicalisme. Les manifestations de mécontentement, notamment les coupures de routes à travers tout le pays, n'ont cessé de se multiplier. Le secrétaire général de la Confédération générale du travail (CGT), Rodolfo Daer, a demandé au président de la Rua d'effectuer *« un virage à 180 degrés »* afin que *« les problèmes de l'Argentine ne soient pas résolus avec un changement d'homme mais par un changement de politique »*. Les syndicats, d'origine péroniste, menacent d'une nouvelle grève générale dans les prochaines semaines. Dans l'entourage du nouveau ministre de l'économie, on affirme que Lopez Murphy n'hésitera pas à partir *« en claquant la porte »* si son plan de sauvetage ne bénéficie pas d'un large soutien politique.

Christine Legrand

MS
ESCP-EAP

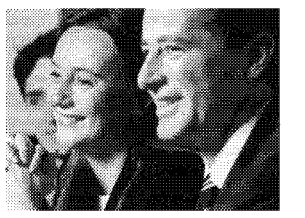

Choisissez votre métier

Les 16 Mastères Spécialisés ESCP-EAP sont ouverts à des jeunes diplômés d'une Grande École ou d'un 3e cycle universitaire. 400 heures de cours à Paris, une thèse professionnelle, 4 mois de stage, un voyage d'étude à l'étranger : une année pleine qui fera de vous **un expert recherché.**

Les diplômés MS s'insèrent dans le réseau des 19 000 anciens élèves ESCP et EAP actifs dans 65 pays.

■ E-Business ■ Technologies de l'Information, Stratégie et Organisation ■ Innover et Entreprendre ■ Management des Hommes et des Organisations ■ Qualité et Organisation ■ Management des projets internationaux ■ Droit et Management International ■ Ingénierie financière et fiscale ■ Finance et Trésorerie ■ Gestion de Patrimoine ■ Contrôle de Gestion, management de la performance ■ Audit et Conseil ■ Marketing et Communication ■ Médias ■ Management de l'Edition ■ Management Médical

Début des programmes en septembre. Inscriptions avant le 4 mai 2001.
Sélection sur dossier, épreuves écrites et entretien

www.escp-eap.net
masteres@escp-eap.net - 01 49 23 21 40
79, avenue de la République - 75011 Paris

ESCP-EAP
OXFORD PARIS MADRID BERLIN
European School of Management

Learn everywhere. Manage anywhere.*

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

* Apprendre pour diriger sans frontière

Pourquoi les opérateurs peinent à tenir les promesses de la téléphonie mobile

Il y a un an tout juste, s'amorçait la chute des valeurs boursières des principaux opérateurs téléphoniques : l'indice Dow Jones Télécom, multiplié par trois entre janvier 1999 et mars 2000, est revenu à ce point de départ en mars 2001. Les marchés craignent, au-delà de l'endettement record des opérateurs, que le calendrier du développement des technologies de la téléphonie mobile (en particulier le *Universal Mobile Telecommunications System* — UMTS) ne permette pas le remboursement de cette dette aux échéances prévues. Une étude récente du cabinet de prospective Forrester Research éclaire justement l'écart entre la promesse technologique et sa réalisation.

Certes, les opérateurs tentent de remplacer leur dette bancaire par une dette obligataire, comme l'ont fait Deutsche Telekom (14,6 milliards de dollars émis en juin 2000) et France Télécom (16,4 milliards de dollars début mars 2001) pour en diminuer le coût. Le total des emprunts bancaires s'élèverait à 440 milliards de dollars, dont 300 pour les seuls opérateurs européens (voir *Le Monde* du 30 janvier 2001). Mais une dette reste une dette, et le recours aux marchés rend même les cours plus vulnérables aux doutes technologiques. Le taux net d'endettement atteint 117 % de la capitalisation boursière de KPN (Pays-Bas), 64 % de France Télécom, 74 % de British Telecom, 46 % de Deutsche Telekom, 32 % de Telefonica (Espagne) et 29 % de Telecom Italia...

Dans les années à venir, c'est toujours la télécommunication vocale qui rapportera le plus d'argent

Et la spirale du financement de l'UMTS ne s'arrête pas à l'achat des fameuses licences. Prenant l'exemple de France Télécom, Forrester estime l'investissement nécessaire à 11,2 milliards d'euros, dont 4,95 pour les licences, 5 pour la construction physique du réseau des relais, 1,25 pour le coût de commercialisation, de gestion et de maintenance du service.

Certes, le renouvellement mécanique des abonnements devrait accroître le nombre de mobiles connectables à l'Internet de 50 millions en Europe aujourd'hui, à 280 millions en 2005, chiffre qui justifie l'enthousiasme des opérateurs. Mais Forrester estime qu'en 2001, moins de la moitié des possesseurs de mobiles connectables auront effectivement utilisé cette possibilité ; ce taux d'usage, une fois la curiosité passée, devrait tomber à 33 % en 2002, puis remonter à 50 % en 2003, 65 % en 2004, 78 % en 2005. Ce n'est pas parce qu'une technologie est disponible qu'elle est utilisée par tous tout de suite !

Et pour cause : Forrester a testé 50 sites WAP (Wireless Application Protocol). Aucun n'a réussi des tests aussi simples que la continuité de la connexion au-delà d'une certaine distance parcourue, l'accès dans certains environnements, la lisibilité des écrans, etc. *« S'il faut rester immobile pour pouvoir se connecter à l'Internet mobile, on ne voit guère comment l'usage peut se développer »*, ironise Carsten Schmidt, analyste à Forrester Research. Les opérateurs promettent que les problèmes se régleront avec l'élargissement de l'accès à des débits supérieurs, mais l'étude de Forrester conteste leur calendrier.

Le décalage entre espoirs et réalités ne s'explique pas seulement par des raisons techniques. *« A terme, les technologies UMTS fonctionneront, mais pour qu'elles soient profitables, il faut aussi qu'elles rendent des services réels »*, note Carsten Schmidt. Or, selon Forrester, c'est encore la communication vocale qui rapportera le plus d'argent aux opérateurs dans les années à venir... Les modèles de paiement fondés sur l'accès, la publicité, les abonnements ou les connexions aux sites WAP sont encore moins évidents que pour les sites Web (ce qui n'est pas peu dire) : la plupart des opérateurs se contentent d'ailleurs de se rémunérer sur les seules communications. Ce qui explique que les meilleurs *business models* sur le mobile restent les SMS (*Short Messaging Services* – messages courts), c'est-à-dire les usages les plus proches de la téléphonie classique.

Mais les opérateurs, pariant sur la diminution de la part du vocal dans leurs revenus au profit des services WAP, ont anticipé en cassant les prix ou en recourant à la gratuité pour s'assurer des parts de marché ; leur prédiction s'autoréalise ainsi au moment où... la seconde source de revenus tarde à prendre le relais !

La mise au point de services solvables se révèle en effet plus compliquée que prévu. La plupart des cinquante sites WAP testés se sont contentés d'adapter plus ou moins le contenu de sites Web à la taille de l'écran du mobile. Or pour Forrester, les contenus de l'Internet mobile doivent rompre totalement avec l'Internet fixe. Toutes les caractéristiques physiques (formats des contenus, mode de navigation, nombre de clics et de pages, etc.) opposent les deux modes ; mais également la nature des services offerts.

Pour Carsten Schmidt, *« si les services de l'Internet classique concernent les " centres d'intérêt " de l'usager, ceux de l'Internet mobile concernent ses " activités" »*. Par exemple, prendre un billet d'avion sur un site Web (un site WAP ne garantit ni l'ergonomie ni le temps de connexion suffisant pour une telle opération) déclenchera un appel sur le mobile, orientant vers des services WAP (confirmation du vol, météo à destination, hôtel ou location de véhicule, qui pourront être réservés par la même voie). Alors que l'Internet fixe déploie toutes les possibilités de choix sur le Web, l'Internet mobile doit obéir à une logique d'enchaînement d'offres « poussées » vers l'usager. En espérant que ça marche...

Antoine Reverchon

▼ Les espoirs du secteur

ÉVOLUTION DU DÉBIT DE LA BANDE PASSANTE — en **Kilobits** par seconde

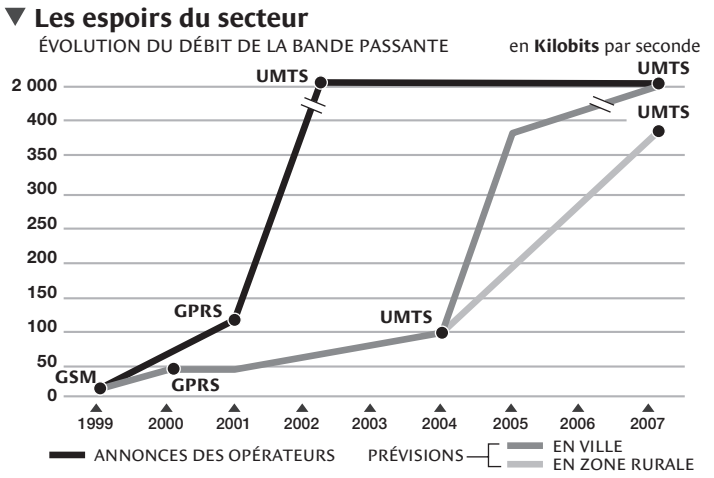

*UMTS : Universal Mobile Telecommunications System — Source : Forrester Research

Les valeurs du Net rentrent dans le rang

Il y a tout juste un an, le 9 mars 2000, les valeurs du Net étaient à leur apogée. Depuis, selon l'indice ATKearney Dotcom, que « Le Monde Economie » publie en exclusivité, elles ont globalement perdu plus de 60 %, retrouvant leur valeur de mai 1999, date du début de calcul de cet indice.

La baisse est très variable selon les segments. Les fonds spécialisés détiennent le record de la catastrophe : leur capitalisation a été divisée par 30 en un an. Au deuxième rang des victimes, les portails ont divisé par 10 leur valorisation.

Les sites de commerce électronique sont également bien mal en point. Leur valorisation n'est plus que la moitié de celle de mai 1999.

TOURISME ET LOISIRS

Une analyse plus en détail de ce segment est intéressante dans la mesure où elle est donne une assez bonne image de l'évolution d'Internet en général. Pour Jean-Marc Azoulay, directeur chez ATKearney et spécialiste de la Net-économie, *« Internet est rentré dans les mœurs »*. Et les profils boursiers ne doivent pas masquer que le chiffre d'affaires des sites de commerce électronique continue de croître : il a augmenté de 70 % durant le dernier trimestre 2000, comparativement au dernier trimestre 1999 à l'occasion des fêtes de Noël.

Les entreprises, peu nombreuses, qui ont véritablement innové en marquant une rupture par rapport aux systèmes de distribution

Leur cotation a globalement perdu plus de 60 %, revenant au niveau de mai 1999, selon l'indice ATKearney Dotcom

antérieurs, voient leur cote revenir à des niveaux normaux pour des entreprises technologiques. Leur multiple sur ventes (c'est-à-dire le ratio capitalisation sur chiffre d'affaires) de 9 pour Yahoo !, de 16 pour AOL, ou encore de 25 pour e-Bay, se rapproche de celui de vétérans qui ont fait leurs preuves comme Intel ou Cisco (7).

Le site de petites annonces Monster a perdu 50 % de sa valeur en un an ; mais, désormais, son multiple de 3,8 apparaît plutôt raisonnable. D'autant que *« si le ralentissement économique actuellement observé aux Etats-Unis s'avérait durable, il bénéficierait aux sites de recrutement*, observe cyniquement Jean-Marc Azoulay. *Les licenciés d'Intel et de Cisco iront consulter Monster pour trouver du travail »*.

En revanche, on peut s'interroger sur la pérennité d'autres secteurs du commerce électronique qui s'étaient plutôt bien comportés jusqu'à présent, dans le tourisme et les loisirs en particulier. La mise en cause du système d'échange de fichiers musicaux selon le modèle de Napster pèse sur son avenir.

Pour le gros du bataillon, c'est-à-dire les entreprises dont le modèle économique n'est qu'une extension de modèles de ventes par correspondance, les scénarios sont encore plus tranchés. Exemplaire est le cas d'Amazon, pourtant premier à se placer sur le marché de la vente de livres en ligne sur Internet, et qui aurait entamé des discussions avec la chaîne de magasins Wal-Mart en vue d'une alliance. *« Tout ce qu'on avait imaginé précédemment s'effondre*, observe Jean-Marc Azoulay. *Les consommateurs ne modifient pas leur comportement d'achat en profondeur ; ils vont juste acheter de plus en plus souvent en ligne. Les prix d'appel en discount ne peuvent être durables, car la logistique, les livraisons ont un coût. »*

De quelle amplitude sera la chute ? Pour Jean-Marc Azoulay *« d'ici la fin de l'année, le commerce électronique sera reconfiguré ; l'essentiel des entreprises aura soit disparu, soit aura été repris ou aura fusionné avec des firmes commerciales traditionnelles et non virtuelles, les* bricks and mortars *»*.

Un article du *Wall Street Journal* du 5 mars comparait l'effondrement actuel du Nasdaq, celui du Dow Jones (indicateur boursier de l'industrie américaine) de part et d'autre de la crise de 1929, et celui du Nikkei (indicateur boursier japonais) durant la crise économique japonaise entamée fin 1980. Superposées sur un même graphique, les trois courbes suivent le même modèle : General Motors (GM) avait perdu les deux tiers de sa valeur en six mois. Le constructeur automobile n'a pas été rayé de la carte pour autant, à la différence, certes, de nombre de ses concurrents. Mais William Durant, le fondateur de GM, mourut ruiné. Nul ne peut encore prévoir si le rebond des valeurs du Net interviendra plus rapidement, laissant à ses fondateurs et actionnaires une chance de retour à meilleure fortune.

Annie Kahn

▼ Une chute spectaculaire

L'INDICE A.T. KEARNEY DOTCOM depuis mai 1999 — en **millions** de dollars

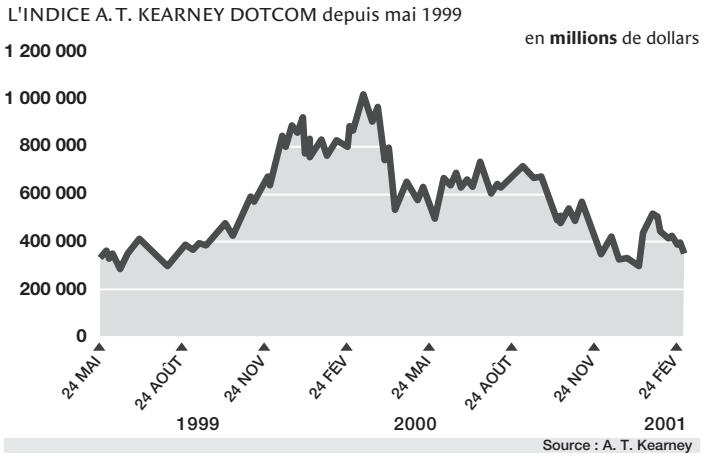

Source : A. T. Kearney

Le calcul de l'indice

L'indice ATKearney Dotcom repose sur les performances boursières de 110 sociétés opérant exclusivement sur le marché du Net. L'indicateur exclut donc des entreprises comme Microsoft ou Cisco, ou comme Barnes & Nobles.com, filiale en ligne du libraire traditionnel américain.

Les sociétés retenues sont celles qui ont les plus fortes capitalisations boursières aux Etats-Unis.

Les 3 écoles de commerce
ACCÈS
BAC + 5
CONCOURS EN TERMINALE
ESSCA — Angers/Paris — 0811 811 881
IÉSEG — Lille — 03 20 54 58 92
ESDES — Lyon — 04 72 32 50 48
www.concours-acces.com
Clôture des inscriptions le 25 avril 2001
Établissements d'enseignement supérieur reconnus par l'État

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Bernard Kapp

La solution de l'esclavage

Lorsque les Anglais et les Français mirent la main, dans les années 1620-1630, sur quelques petites îles des Antilles (la Barbade, Nevis, Montserrat et Antigua pour les premiers ; Saint-Christophe, la Guadeloupe et la Martinique pour les seconds), ils voulaient avant tout disposer d'avant-postes stratégiques sur les marges de l'immense empire hispano-américain pour y constituer des bases militaires en vue de futures attaques, et pour faire du commerce de contrebande avec les territoires ennemis. C'est pourquoi les deux puissances rivales s'engagèrent aussitôt dans une politique active de peuplement.

Des agriculteurs furent recrutés en métropole, à qui l'on fournit des terres gratuites à cultiver. Cette volonté de colonisation accélérée est particulièrement nette à la Barbade. Ses 450 kilomètres carrés d'épaisses forêts tropicales furent totalement défrichés en moins de dix ans. On sait qu'en 1637, près de 800 fermiers anglais y exploitaient des domaines bien tenus où coexistaient des cultures de subsistance – des céréales, des légumes, etc. – et une culture de rapport, le tabac. Ils disposaient pour cela d'une main-d'œuvre bon marché sous la forme de travailleurs anglais « engagés », qui avaient signé avant leur départ un contrat prévoyant quatre ou cinq ans de travail sans salaire en échange du travail, du gîte et du couvert.

Mais cette forme d'exploitation agricole, directement copiée sur le modèle anglais traditionnel, posa vite problème. Car la qualité du tabac laissait à désirer, et les négociants européens, préférant s'approvisionner en Virginie, rognèrent progressivement leurs prix d'achat. Ce qui eut pour effet de laminer la seule source de revenus dont disposaient les fermiers. La solution se dessina vers 1640, lorsque des marchands hollandais vinrent leur suggérer de se reconvertir dans la canne à sucre. Les producteurs brésiliens, leur expliquèrent-ils en substance, assurent l'essentiel de la production mondiale de sucre, mais ne pourront jamais satisfaire complètement les besoins croissants de l'Europe, où les prix sont très soutenus. Il y avait donc une place à prendre sur ce marché extrêmement lucratif. Les Hollandais allèrent jusqu'à emmener quelques volontaires dans le nord du Brésil, au Pernambouc, pour leur faire visiter des plantations et les initier aux techniques de fabrication du sucre.

Le coût d'un esclave était plus élevé que celui d'un « engagé » venu d'Europe, mais il était lié, avec son éventuelle descendance, pour l'éternité. Les Africains présentaient un autre avantage : une meilleure résistance aux maladies tropicales, à la fièvre jaune et à la malaria. Leur taux de mortalité était moindre

L'opération réussit au-delà de toute espérance. Dès leur retour, les participants au voyage se lancèrent avec enthousiasme dans la nouvelle filière. Et le mouvement, une fois lancé, ne s'arrêta plus : une quinzaine d'années suffirent pour que les champs de canne couvrent toutes les terres arables de la Barbade.

Les conséquences de cette révolution agricole furent considérables, tant du point de vue économique que social. Les planteurs durent tout d'abord réorganiser leurs exploitations pour tenir compte des contraintes spécifiques à la culture de canne. A savoir que le jus sucré de la tige doit impérativement être extrait dans les heures qui suivent la coupe. Plutôt que de confier leurs récoltes à un tiers pour effectuer cette extraction à façon, comme le faisaient couramment les petits propriétaires brésiliens, les colons anglais préférèrent en garder la maîtrise. Ils choisirent une solution intégrée consistant à installer un moulin à sucre ainsi qu'un séchoir, des entrepôts et une distillerie de rhum, dans chaque exploitation. Ce qui favorisa le renforcement des grands domaines (avec un seuil de rentabilité fixé à une centaine d'hectares) et l'éviction progressive des petits colons.

La culture de la canne exigeant beaucoup de travail, les colons furent par ailleurs confrontés à des problèmes aigus de main-d'œuvre. Il fallait deux hommes par hectare de canne : les besoins d'une plantation typique étaient donc d'environ deux cents travailleurs. Dans un premier temps, ils essayèrent de renforcer leurs effectifs de serviteurs « engagés ». Mais il semble qu'ils aient eu beaucoup de mal à en faire venir en nombre suffisant. C'est pourquoi ils finirent par acheter quelques lots d'esclaves africains à leurs partenaires commerciaux hollandais. Cette solution, encore inédite dans le monde anglo-saxon, se heurtait a priori à leur racisme radical.

Considérant les Noirs comme des créatures bestiales et démoniaques, la plupart d'entre eux avaient tout simplement peur de leur faire face... Mais ils allaient très rapidement surmonter leurs préjugés, comme le montrent les statistiques maritimes : de quelques dizaines de personnes en 1641, les importations passèrent à plus de mille par an à partir de 1645. Comment expliquer ce revirement ? Par des considérations bassement économiques. Après avoir comparé le comportement et la productivité des esclaves à celles des « engagés », les planteurs ont manifestement fait leurs calculs de façon très rationnelle et très cynique.

Le coût d'un esclave était certes plus élevé que celui d'un « engagé » (25 livres de l'époque, contre 15), mais on pouvait espérer bénéficier d'un surplus de travail très conséquent, puisque l'esclave était lié, avec son éventuelle descendance, pour l'éternité. D'autant que les Africains présentaient un autre avantage comparatif : une meilleure résistance aux maladies tropicales, notamment à la fièvre jaune et à la malaria. Leur taux de mortalité était ainsi de quatre à cinq fois inférieur à celui des « engagés » venus d'Europe. Les planteurs de la Barbade, qui avaient fait les bons choix économiques et qui surent amasser des fortunes considérables en quelques années, servirent ensuite de modèle aux esprits entreprenants des îles voisines.

Leur système de production fut reproduit et développé à la Martinique, à la Guadeloupe et à la Jamaïque à partir de 1660, et triompha dans l'ensemble du bassin caraïbe au XVIIIe siècle, ce qui entraîna un énorme flux d'esclaves à travers l'Atlantique, que l'on peut estimer à 1,5 million de personnes. La formule de la grande plantation esclavagiste fut en outre adaptée à d'autres activités, comme la culture du tabac et du coton dans les colonies anglaises du continent (Virginie, Géorgie, etc.) qui maintenaient des liens étroits avec les îles. Il faudra attendre l'ère de la mécanisation, au XIXe siècle, pour que l'esclavage cesse enfin d'être une solution...

La légitimité économique de la dépense publique

par Jean-Marie Harribey

Depuis vingt ans, s'est progressivement imposée l'idée selon laquelle l'implication de l'Etat et des collectivités publiques dans l'économie aurait atteint un niveau trop élevé, au point de faire franchir aux « prélèvements obligatoires » un seuil insupportable. Insupportable pour les individus et les entreprises qui s'en acquittent, ainsi que pour l'ensemble de l'économie qui serait pénalisée par le « détournement » de ressources – mieux employées par les agents privés – vers le secteur public. Ces considérations ont été abondamment diffusées par le biais, d'une part, d'un adage érigé en loi économique, *« trop d'impôt tue l'impôt »*, qui n'est que la traduction d'une courbe connue sous le nom de Laffer ; et, d'autre part, de l'effet d'éviction de l'investissement privé par l'investissement public.

Dans ce contexte idéologique, les décisions de plusieurs gouvernements européens de réduire les impôts étaient attendues impatiemment par tous les lobbies anti-impôt : une baisse de 291 milliards de francs en Allemagne de 1998 à 2005, et de 200 milliards en France de 2000 à 2003. Leur justification fondamentale est que l'activité menée sous la responsabilité de l'Etat serait gaspilleuse, sous-optimale et cause de marasme économique.

Pour contester le bien-fondé de ces décisions, on peut invoquer le fait qu'il n'y a pas de prélèvements nets, puisque les services publics et la protection sociale sont la contrepartie positive des impôts et cotisations sociales. On peut aussi insister sur l'aspect redistributif des prélèvements qui, quoique modeste, n'en est pas moins réel. On peut enfin faire remarquer qu'il est impossible de déterminer à l'avance si les contribuables travailleront plus pour compenser une hausse de l'impôt ou moins pour en atténuer la charge. Mais cela ne suffit pas. Il faut porter l'argumentation contre la pensée libérale au niveau théorique, c'est-à-dire lui opposer une réfutation logique. A cette seule condition, la légitimité de l'intervention publique aura quelque chance d'être retrouvée. Voici une proposition pour aller dans ce sens.

Elle part du concept keynésien d'anticipation et elle suggère d'en étendre le champ d'application à toutes les activités. Il y a dans notre système économique deux catégories d'agents producteurs : les entreprises privées et la collectivité publique. Comme l'expliqua Keynes, les premières décident de produire quand elles anticipent des débouchés – la demande dite effective – pour leurs marchandises qui répondent à des besoins solvables. Elles réalisent alors des investissements et mettent en circulation des salaires. La vente sur le marché valide cette anticipation, la mévente la sanctionnerait.

Quant aux administrations publiques, anticipant l'existence de besoins collectifs, elles réalisent des investissements publics et embauchent aussi. Dans ce second cas, la validation est effectuée *ex ante* par une décision collective et se confond avec l'anticipation.

Dans les deux cas, l'injection de monnaie sous forme de salaires et investissements privés et publics lance la machine économique et engendre la production de biens privés marchands et de biens publics non marchands. De la même façon que les salaires versés vont ensuite être dépensés pour acheter les biens marchands, le paiement de l'impôt vient, après que les services collectifs sont produits, exprimer l'accord de la population pour que soient assurées l'éducation, la protection sociale, la sécurité et la justice. L'anticipation de services publics et leur production par les administrations publiques précèdent donc logiquement leur « paiement » de type collectif par les usagers.

Les salaires des fonctionnaires ne sont pas plus payés grâce à une ponction sur les revenus tirés de l'activité privée que ceux du secteur privé ne le sont grâce à une ponction sur les consommateurs

On pourrait objecter que les impôts de l'année N servent à payer les dépenses publiques de l'année N + 1, et ainsi de suite. Autrement dit : l'économie capitaliste étant une économie monétaire, pourrait-on effectuer des prélèvements sur une base qui n'aurait pas encore été produite et, pis, qui devrait résulter de ces prélèvements ? Puisque c'est logiquement impossible, le retournement s'impose : la production non marchande et les revenus monétaires qui y correspondent précèdent les prélèvements. Contrairement à l'opinion dominante, les services publics ne sont donc pas fournis à partir d'un prélèvement sur quelque chose de préexistant. Leur valeur monétaire, mais non marchande, n'est pas ponctionnée et détournée ; elle est produite. Dès lors, dire que l'investissement public évince l'investissement privé n'a pas plus de sens que dire que l'investissement de Renault évince celui de Peugeot ou d'Aventis. Enfonçons le clou : dire que les salaires des fonctionnaires sont payés grâce à une ponction sur les revenus tirés de la seule activité privée n'a pas plus de portée que si l'on affirmait que les salaires du secteur privé sont payés grâce à une ponction sur les consommateurs, car ce serait ignorer que l'économie capitaliste est un circuit dont les deux actes fondateurs sont la décision privée d'investir pour produire des biens et services marchands, et la décision publique d'investir pour produire des services non marchands.

En d'autres termes, les prélèvements obligatoires sont des suppléments consentis socialement et leur paiement permet qu'ils soient renouvelés de période en période. Mais la pérennité de la production de services collectifs se heurte à une contradiction que seul le débat démocratique peut aider à dépasser : la demande de services collectifs par la société n'est qu'implicite, car il existe un écart entre le consentement collectif à leur existence et les réticences individuelles au paiement de l'impôt, qui sont nourries par les profondes inégalités devant celui-ci et par la croyance que le paiement de l'impôt est contre-productif et spoliateur. Selon l'idéologie libérale, seule la production pour le marché serait légitime car elle seule engendrerait de la valeur.

Mais de quelle valeur s'agit-il ? Il s'agit de valeur contenant un profit pouvant être approprié par des personnes ou des groupes privés. L'activité publique ne produit ni valeur marchande ni profit, mais elle produit de la valeur d'usage, c'est-à-dire de la richesse utile socialement, mais aussi des externalités positives pour l'activité privée. Mais, en niant la vieille distinction entre valeur d'échange et valeur d'usage, c'est-à-dire entre valeur et richesse, établie par Aristote et remise à l'honneur par Smith, Ricardo et Marx, et en assimilant les deux notions, les économistes néoclassiques laissent accroire que la satisfaction de tous retirée des valeurs d'usage ne peut provenir que de l'extension perpétuelle des valeurs d'échange, c'est-à-dire de la marchandisation du monde et donc du recul des services publics.

***Jean-Marie Harribey** est professeur de sciences économiques et sociales à l'université Bordeaux-IV.*

ARTICLES ET REVUES

par Daniel Cohen

Récompenser son enfant ?

« SELF CONFIDENCE AND SOCIAL INTERACTIONS »,
de Roland Benabou et Jean Tirole
Document de travail, Institut des études industrielles, Toulouse

Si tu as une bonne note à l'école, je te donne 100 francs. » Comment interpréter une telle proposition ? Pour un économiste, rien de plus simple a priori. Il s'agit d'inciter sa progéniture à l'effort. Les économistes ne prêchent-ils pas que les gens travaillent pour de l'argent, au grand dam des autres spécialistes qui affirment que le travail est l'instrument de conquête d'un statut, de reconnaissance des autres, d'« honneur », etc. Dans le cas de l'enfant et de son parent, la situation est pourtant plus compliquée : pourquoi créer une incitation monétaire là où elle semble le moins nécessaire ? Chacun sait ce que de telles propositions ont de paradoxal, de contre-productif parfois. L'analyse économique peut-elle en rendre compte ? Tel est l'enjeu de l'article de Roland Benabou et Jean Tirole, qui développent une théorie passionnante, aux effets inattendus sur le raisonnement économique lui-même.

Le cœur de leur démonstration réside dans un argument simple : l'enfant qui se voit proposer de l'argent est obligé de se demander pourquoi. Si ses parents lui faisaient confiance, pourquoi lui en offriraient-ils ? Plus l'offre est élevée, plus l'enfant est en droit d'en conclure que ses parents doutent de lui. Pour peu que l'opinion des parents influe sur le moral de l'enfant – ce que les parents admettront sans peine –, l'incitation monétaire provoque un effet paradoxal : elle détruit au moins en partie la confiance de l'enfant en ses propres capacités. Il se dira : *« Si mes parents me donnent de l'argent, c'est parce qu'ils pensent que j'ai besoin d'une telle incitation, c'est donc que je ne vaux rien. »*

Une firme qui offre des super-bonus à ses employés ne s'expose-t-elle pas, ce faisant, aux mêmes effets pervers, en donnant à comprendre qu'elle doute de leur loyauté ? N'entend-on pas dire çà et là que les stock-options et autres primes ont créé une nouvelle classe de salariés-mercenaires qui quittent leur firme sans scrupule ? Il faut toutefois prendre en considération un point essentiel : si une firme autre que celle où travaille l'employé émet une offre intéressante, chacun se retrouve dans une configuration différente ; si une entreprise se livre à une surenchère, c'est parce qu'elle pense sans doute que l'employé la justifiera. La prime donne en ce cas confiance en soi, mais la contre-proposition qui sera peut-être faite par la firme d'origine fera penser à l'employé qu'elle n'a pas confiance en sa loyauté : on crée alors des cadres sûrs de leurs qualités, mais sans loyauté...

Revenons au parent qui offre 100 francs à son enfant. Souvent, les parents récompensent l'enfant a posteriori, sans l'avoir prévenu, ce qui contredit le principe des incitations qui ne fonctionnent évidemment qu'à condition d'être prévues. Si les parents sont heureux, après coup, d'offrir à leurs enfants une récompense en cas de réussite, peut-être cherchent-ils alors tout simplement à partager avec lui leur propre joie. Tout est alors inversé : l'enfant comprend que ses bonnes notes font plaisir à ses parents, et pour leur faire plaisir fait de son mieux. Tout est alors bien qui finit bien.

Les ambiguïtés du soutien au travail non qualifié

par Alain Henriot

Les différents rapports consacrés à la situation du marché du travail en France ont quasi unanimement mis l'accent sur la nécessité de favoriser la création d'emplois non qualifiés. Si, dans une vision strictement interne, c'est-à-dire en se focalisant sur les développements du marché du travail, ces recommandations trouvent tout leur sens, elles s'inscrivent mal dans une perspective de long terme d'insertion de la France dans l'économie mondiale.

La volonté d'accroître le recours au travail non qualifié part du constat que le taux de chômage de cette catégorie est particulièrement élevé : en mars 2000, selon l'enquête emploi de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), il atteignait 16,2 % pour les personnes ne disposant d'aucun diplôme ou du seul certificat d'études primaires, contre 5,7 % pour celles disposant d'un diplôme supérieur à bac + 2.

La demande de travail peu qualifié a fortement diminué. La part des ouvriers non qualifiés dans l'emploi salarié privé est passée d'environ 17 % au milieu des années 1980 à moins de 12 % fin 1997. Ce phénomène de qualification croissante de la main-d'œuvre n'est pas propre à la France. Une tendance similaire est perceptible aux Etats-Unis, où, par ailleurs, le taux de chômage des personnes faiblement diplômées est trois fois supérieur à celui de celles ayant effectué un cursus d'études supérieures (soit environ 6 % en 2000, contre moins de 2 %).

Théoriquement, ce déséquilibre entre l'offre et la demande de travail non qualifié doit conduire à un recul des rémunérations pour ce type d'emplois, au moins en termes relatifs. Le marché du travail américain s'est ainsi caractérisé au cours des dernières années par un accroissement des inégalités. Dans le cas de la France, la limite basse du coût du travail non qualifié est fixée par le niveau du SMIC. S'il y a bien eu une inflexion du salaire minimum par rapport au salaire moyen depuis le milieu des années 1980, celle-ci s'est révélée insuffisante pour permettre d'interrompre le recul de l'emploi non qualifié. Pour infléchir cette tendance, les pouvoirs publics ont donc mis en place, depuis le milieu des années 1990, différentes mesures visant à alléger les charges sociales au voisinage du SMIC, ce qui a permis d'interrompre le recul de la part des emplois non qualifiés dans l'emploi total depuis le milieu des années 1990.

On peut cependant s'interroger sur l'opportunité à long terme d'une telle stratégie. Tout d'abord, il est souvent fait mention de la nécessité de développer des emplois non qualifiés dans les services. Or la tendance dans ce domaine est plutôt à une professionnalisation de certaines activités, y compris pour les services à la personne. Le développement de ce type d'emplois passe donc plutôt par une requalification des salariés, ce qui peut d'ailleurs permettre de faire entrer plus massivement dans la sphère marchande des activités qui n'en relevaient qu'en partie jusqu'alors.

Dans le secteur des services, la tendance est à une professionnalisation de certaines activités. Le développement de l'emploi passe donc par une requalification des salariés

Plus fondamentalement, le recul du travail non qualifié dans les pays développés s'explique par un double mouvement structurel. Le premier est celui d'une hausse tendancielle du progrès technique, qui est par nature économe en travail peu qualifié. Il convient donc davantage de s'interroger sur la répartition des gains de productivité qu'il génère, plutôt que de vouloir à tout prix limiter ces derniers en gonflant artificiellement le nombre de personnes employées à l'exécution d'une tâche.

Le second concerne le recul de l'emploi non qualifié dans le contexte de la compétition internationale. Entre pays développés et pays émergents, une spécialisation ricardienne continue à prévaloir dans les échanges internationaux : les pays développés, où le niveau des rémunérations est le plus élevé, sont spécialisés dans les activités à plus forte valeur ajoutée, alors que les pays émergents sont spécialisés sur les activités intensives en facteur travail. Cette spécialisation n'est d'ailleurs pas forcément intersectorielle, mais peut aussi s'appliquer entre les segments de production de chaque secteur. Par exemple, la production de composants électroniques est concentrée dans les pays émergents d'Asie (Philippines, Malaisie), alors que les activités de recherche-développement de l'industrie électronique restent en grande partie localisées au Japon ou aux Etats-Unis.

Au fur et à mesure qu'un pays se développe, il est en mesure d'accumuler du capital. Les gains de productivité qui en découlent permettent une élévation des rémunérations, qui conduit progressivement à délaisser les activités les plus intensives en facteur travail. Dans cette optique, le soutien au travail non qualifié peut se révéler ambigu, dans le sens où cela va à l'encontre d'une tendance de fond en matière de spécialisation internationale, qui consiste en une montée en gamme de la production des pays développés.

On peut rapprocher cette problématique des évolutions de la spécialisation internationale de la France depuis les années 1960 : à court terme, la disparition de certaines activités traditionnelles (textile, sidérurgie, charbon) rendues non compétitives par l'émergence de nouveaux concurrents sur la scène internationale a eu des conséquences dramatiques pour certaines régions. Mais, dans un processus de « destruction créatrice », le tissu productif s'est progressivement recomposé, soit à travers une montée en gamme au sein de certaines filières (passage de la confection de base à la production de fibres et tissus ayant un fort contenu technologique), soit avec le développement de nouvelles activités, dans le tertiaire notamment.

Si l'allégement des cotisations sociales sur les bas salaires a de toute évidence stimulé les créations d'emplois depuis le milieu des années 1990, il ne faut donc pas perdre de vue qu'il s'agit avant tout d'une politique de court terme, qui ne peut être considérée comme une base de développement de l'économie française sur une longue période. A moins de favoriser une économie duale où coexistent un secteur fortement productif avec des salaires élevés et un secteur caractérisé par une faible productivité, donc par un niveau de rémunération modeste, le développement de la richesse par habitant dans un pays comme la France ne peut passer que par une hausse de la productivité moyenne du travail. Cela requiert un effort accru en matière de recherche-développement, mais aussi une politique active d'élévation globale de la qualification, en favorisant par exemple la reconversion des salariés et la formation des ouvriers non qualifiés : si près de la moitié des cadres ont accès à la formation continue, seulement 10 % des ouvriers non qualifiés en bénéficient.

***Alain Henriot** est responsable de la division analyse et prévision du Centre d'observation économique de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.*

PARUTIONS

● **« SOCIOLOGIE DE L'EUROPE : MOBILISATIONS, ÉLITES ET CONFIGURATIONS INSTITUTIONNELLES »,**
revue *Cultures et Conflits*, n° 38-39, février 2001
La revue *Cultures et Conflits* ne se consacre pas uniquement aux paroxysmes sociaux que sont la guerre ou la criminalité, comme le prouve sa dernière livraison : la sociologie y est invitée pour étudier les acteurs politiques que sont les commissaires européens, les eurofonctionnaires, le personnel politique national, les journalistes (Euronews ausculté en tant que laboratoire de production de l'information « européenne »), les fonctionnaires nationaux et le personnel des organisations non gouvernementales (ONG). Pour quelles raisons investissent-ils l'espace public européen ? Quels sont les perdants et les gagnants de cette partie complexe qui ne se joue pas seulement sur un terrain balisé par la dichotomie national-international, mais où interviennent de plus en plus régions et groupes contestataires ? Les réponses ne sont pas évidentes, mais les questions interpellent à bon escient une Union européenne qui n'a pas fini de se chercher (L'Harmattan, 256 p., 110 F, 16,77 €). ***Al. F.***

● **L'AVENIR DU TRAVAIL DANS LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION, de Patricia Vendramin et Gérard Valenduc**
L'ouvrage, livré par deux chercheurs du centre Travail & Technologies de la Fondation travail-université, à Namur (Belgique), regroupe l'ensemble des problématiques nées de la diffusion des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le monde du travail : flexibilisation, travail à distance et évolution du droit du travail ; libéralisation des télécommunications et expansion du secteur des services ; management de la connaissance et organisation apprenante ; évolution des compétences, intensification du travail et employabilité. Au total, les pratiques observées ne sont pas consubstantielles aux technologies : tout dépend de leur usage (L'Harmattan, 206 p., 130 F, 19,82 €). ***A. R.***

Conservatoire National des Arts et Métiers
INSTITUT DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES SOCIALES ET TECHNIQUES DE L'ORGANISATION

Vous souhaitez développer votre expertise sur les marchés porteurs de l'organisation et du consulting
L'IESTO - CNAM vous propose le
Diplôme d'Études Supérieures des Techniques de l'Organisation
(DESTO)
Homologué niveau I (3e cycle) de l'Enseignement Supérieur

iESTO
CNAM - IESTO
292, rue St-Martin
75141 PARIS Cedex 03
✆ 01 40 27 25 08
e-mail : iesto@cnam.fr

- Formule continue : 1 an à temps plein dont 4 à 6 mois de mission en entreprise
- Formule discontinue adaptée à votre projet personnel et professionnel
- Niveau d'accès : Bac + 4 ou Bac + 2 avec expérience professionnelle significative
- Posibilités de financement

RÉUNIONS D'INFORMATION
(débouchés, programmes, conditions d'admission, financement)
les jeudis **22 mars, 5 et 19 avril 2001 de 18 à 20 heures**
Rez-de-chaussée 55, rue de Turbigo - 75003 PARIS
Métro Arts et Métiers

Le Monde EMPLOI

De Lille à Marseille, les jeunes diplômés ne courent pas après les mêmes carrières

C'est l'heure du premier bilan pour le Train de l'emploi arrivé à Paris le 19 mars. Aux clivages politiques et à ceux entre femmes et hommes s'ajoutent des particularités locales dans les choix des candidats à l'embauche. L'attractivité de l'Ile-de-France joue moins dans le Sud que sur la façade atlantique. Dans le Nord, les secteurs de l'environnement sont plébiscités

A Lille, l'environnement, ça compte. Au-delà des scores de la liste des Verts aux élections municipales qui ont poussé Martine Aubry à composer davantage avec les écologistes, les résultats des sondages locaux réalisés par la Sofres pour *Le Monde*, et présentés à chacune des onze étapes du Train de l'emploi, le prouvent. Si, au niveau national, 18 % des jeunes diplômés expriment leur désir *« de travailler dans le secteur de l'environnement dans les prochaines années »*, à Lille, ce pourcentage franchit allégrement la barre des 40 % ! Faut-il y voir le désir d'en finir avec la pollution de la vieille industrie qui a longtemps marqué les paysages du Nord ? Possible.

Il n'y a rien d'étonnant, non plus, à ce que les jeunes Lillois répondent à 75 % (contre 57 % pour la moyenne nationale) qu'ils *« seront amenés à changer fréquemment d'entreprise »*. La crise a marqué cette génération dont les parents ont largement pâti des politiques de restructuration des grands groupes.

En fait, si le sondage national présenté lors du départ du Train de l'emploi, le 5 mars, de Strasbourg, avait indiqué que les préoccupations des candidats au recrutement s'organisaient selon deux clivages forts : l'appartenance politique (droite/gauche) et le sexe (femme/homme), les sondages locaux réalisés dans chaque ville dessinent une carte de France assez différenciée.

« Nous devons nous montrer prudents, nuance Stany Grelet, chargé d'études au département politique de la Sofres, *car, si la variable locale joue, elle reste néanmoins en concurrence avec beaucoup d'autres : l'origine sociologique, la filière de formation du jeune diplômé, etc. Mais il est sûr que certains éléments reprennent assez fidèlement les données historiques et géographiques des régions traversées. »*

Pour les critères de choix d'une entreprise par les candidats à une embauche, les deux éléments qui arrivent globalement en tête sont le salaire et la possibilité d'accéder rapidement à des responsabilités. Mais les chiffres diffèrent d'une ville à l'autre. Bordeaux se détache des autres métropoles puisque ses jeunes diplômés et ses actifs débutants privilégient à 77 % le salaire (contre 54 % pour la moyenne nationale) et expriment leur volonté de travailler dans le secteur de l'industrie. *« Nous sommes là dans un rapport très classique à l'entreprise,* commente Stany Grelet. *Les jeunes Bordelais affichent une volonté que l'on attribue volontiers à la droite – et les résultats nationaux de notre sondage confirment cette donne – d'être des entrepreneurs. 46 % d'entre eux indiquent d'ailleurs vouloir postuler dans une PME ou souhaiter créer leur propre affaire. »*

Concernant l'attractivité parisienne, les réponses ne peuvent évidemment être déconnectées de l'environnement local. L'aimant de la capitale a un effet minimal dans les villes du Sud (3 % à Marseille, 4 % à Toulouse), exception faite de Montpellier (20 %). En revanche, il est maximal dans les villes atlantiques : Nantes, Bordeaux. Poitiers, la plus petite ville de l'échantillon, choisit, quant à elle, de se replier sur elle-même (5 %).

Si 34 % des jeunes diplômés ont exprimé nationalement leur souhait d'intégrer la fonction publique, cette préférence culmine dans les villes du Nord et de l'Est – Strasbourg (42 %) – à condition de mettre de côté le score de Poitiers (52 %) où les jeunes recherchent la sécurité de l'emploi. On peut y voir là un autre signe de la méfiance vis-à-vis de la grande entreprise.

La perception des filières régionales est elle aussi marquée par la culture territoriale. *« Globalement, c'est dans la capitale et dans les villes du Nord et de l'Ouest (Paris, Lille, Nantes et Bordeaux) dotées d'un port fluvial ou maritime que la performance des écoles de commerce est la mieux perçue,* explique Stany Grelet. *En revanche, c'est dans le Sud, à Toulouse et à Montpellier, que les filières scientifiques universitaires apparaissent renforcées ».*

Il y a un point sur lequel les villes se retrouvent, c'est l'insuffisance des passerelles entre écoles et universités, d'une part, et entreprises, d'autre part. Ce chantier que chacun des protagonistes appelle de ses vœux depuis des années reste ouvert. Le score national (70 % de jeunes diplômés et actifs insatisfaits) est largement confirmé dans toutes les régions.

Marie-Béatrice Baudet

Quinze jours de rencontres

Plus de 80 % des candidats qui sont montés dans le Train de l'emploi avaient moins de 30 ans (44 % ont entre 22 et 25 ans et 41 % entre 26 et 30 ans).

Beaucoup des jeunes diplômés rencontrés par les 33 entreprises qui avaient un stand dans le Train de l'emploi venaient de filières commerciales, ressources humaines, juridiques, etc. Les scientifiques étaient moins représentés : les tensions sur le marché de l'emploi sont telles qu'ils sont déjà embauchés avant même d'avoir fini leur cursus.

Un sondage national et local

Le sondage de la Sofres réalisé pour *Le Monde* - Le Train de l'emploi a été réalisé du 12 au 16 février 2001 auprès d'un échantillon de 550 étudiants du supérieur et jeunes actifs diplômés du supérieur (deuxième ou troisième cycle universitaire, grandes écoles), interrogés en face-à-face par le réseau des enquêteurs de la Sofres.

Les entretiens ont été menés dans les onze villes-étapes du Train de l'emploi : Paris, Lyon, Marseille, Strasbourg, Toulouse, Poitiers, Rennes, Bordeaux, Montpellier, Lille, Nantes.

Les entreprises face à une génération qui bouge

Les secteurs de l'environnement et de l'humanitaire recueillent 18 % et 15 % des suffrages des futurs recrutés

Si la pièce du recrutement se jouait au théâtre, il faudrait changer le décor à plusieurs reprises... Les entreprises présentes sur le Train de l'emploi, qui est arrivé au terme de son voyage à Paris, le lundi 19 mars, ne savent plus très bien à quel saint se vouer. Beaucoup de patrons et de directeurs des ressources humaines (DRH) sentent que la jeune génération ne veut plus d'une carrière à la mode de leurs parents, mais en même temps, il lui arrive de faire preuve du conservatisme le plus achevé. Une ambivalence qui se mesure à travers un certain nombre de paradoxes.

Vieux réflexes ? Ceux qui font que le salaire reste le déterminant numéro un dans les critères de choix d'un employeur. Ou qui empêchent (encore) les jeunes diplômés de s'intéresser à l'image de l'entreprise avant d'y être recrutés – ils ne sont que 5 % à le faire ! De même, alors qu'ils se disent citoyens, les candidats à l'embauche n'attachent guère d'importance (15 %) au comportement éthique de leur futur patron.

Dans le même registre, le résultat, au niveau national, qui a fait froncer nombre de sourcils du côté des DRH, tient à l'attrait de la fonction publique (34 % des étudiants et des jeunes cadres veulent y entrer). *« Les jeunes disent qu'ils devront changer d'entreprise ou d'emploi plusieurs fois dans leur carrière,* témoigne un DRH présent sur le Train de l'emploi, expliquant d'ailleurs que ce côté mercenaire ne leur déplaît pas du tout... *mais ils sont près d'un tiers à vouloir devenir fonctionnaires ! »* Une contradiction qu'enseignants, universitaires et professeurs attribuent notamment au fait que les jeunes semblent avoir développé une « mémoire de crise » qui les inhibe vis-à-vis du secteur privé. Les licenciements des années 1990 restent ancrés dans leurs esprits.

Nouvelles attitudes ? Les scores réalisés autour du thème de la qualité de la vie, par exemple. Les Bretons veulent rester en Bretagne et les Marseillais au soleil, pour ne citer qu'eux. Même l'étranger, en dépit des discours lancinants sur la mondialisation et ses impératifs de carrière à l'étranger, ne fait pas recette, sauf auprès des Parisiens, des Bordelais et des Lyonnais. *« Si un jeune veut se forger un cursus international, il faut absolument le faire partir dès son embauche,* note cette chargée de recrutement. *Au bout d'un an ou deux, c'est déjà trop tard. Il se marie, installe sa vie localement avec amis, activités sportives, etc. L'expatriation devient alors une véritable plaie. »*

Le fait que l'ambiance au travail vienne en troisième position dans les critères de choix d'un jeune diplômé est également perçu comme un élément nouveau pour les DRH présents sur le Train. *« Les deux premiers critères sont le salaire et l'intérêt porté au secteur, éléments sur lesquels, finalement, notre marge d'action est restreinte, à moins de pratiquer une surenchère salariale déstabilisante pour le reste de notre grille de rémunération,* explique un responsable de Schlumberger. *En revanche, cet intérêt des jeunes pour l'ambiance nous donne une carte intéressante car c'est à nous de prouver que les conditions de travail offertes sont bonnes. »*

STRATÉGIES DE PROMOTION

Le patron d'un grand cabinet d'audit va même plus loin. Désormais, pour lui, *« les rapports hiérarchiques classiques sont très contestés. Je pense qu'il faut de plus en plus donner le pouvoir aux collaborateurs. Et cela implique,* admet-il, *de revoir non seulement nos modes de fonctionnement, mais aussi nos stratégies de promotion ».* Il est vrai que ce chantier a déjà été entamé dans plusieurs grands cabinets anglo-saxons, qui ouvrent désormais, dans des délais plus courts, l'accès au statut d'associé.

Le choix des métiers est aussi un signe. Que les filières de l'environnement ou celles de l'humanitaire recueillent respectivement 18 % et 15 % des suffrages des candidats a étonné nombre de chefs d'entreprise. Surtout lorsqu'ils s'aperçoivent que la banque et les assurances sont devancées (11 %).

M.-B. B.

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES DE PARIS
L'atout indispensable pour une carrière internationale
MBA
SCIENCES PO
• Un programme bilingue intensif sur 9 mois, allié à la tradition culturelle de Sciences Po.
• Un corps professoral de notoriété internationale.
• Un diplôme accrédité AMBA.
Réunion d'information le jeudi 29 mars 2001 à 18h30 dans nos locaux
Contact : Secrétariat du Pr. Jean-Jacques Rosa
174, Bd Saint-Germain 75006 PARIS - Tél. : 01 45 44 87 43 - Fax : 01 45 44 88 92
Website : http : //mba.sciences-po.fr - E-Mail : mba@sciences-po.fr

▼ Les souhaits de démarrage professionnel

en % des réponses

Pour votre premier emploi ou pour le prochain emploi auquel vous postulerez, souhaiteriez-vous travailler dans ...

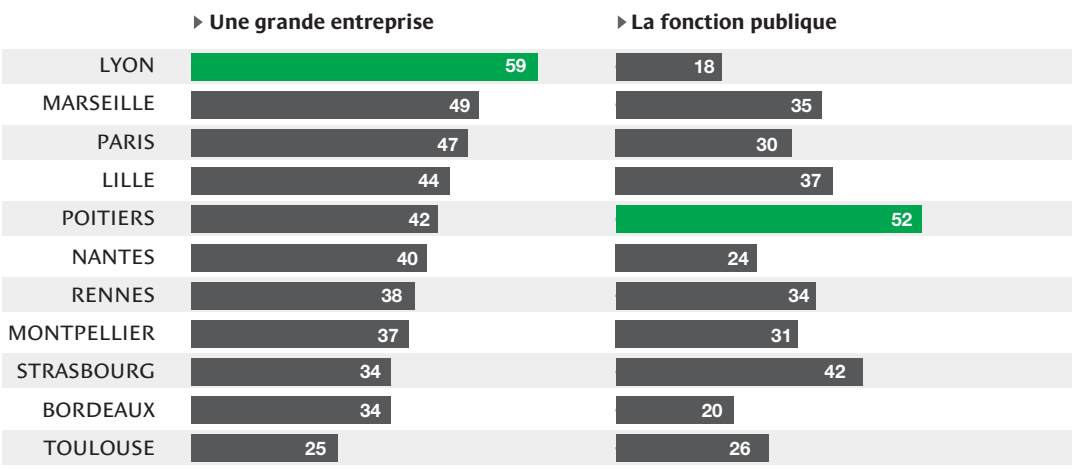

Souhaiteriez-vous travailler en priorité... / A quoi attachez-vous le plus d'importance...

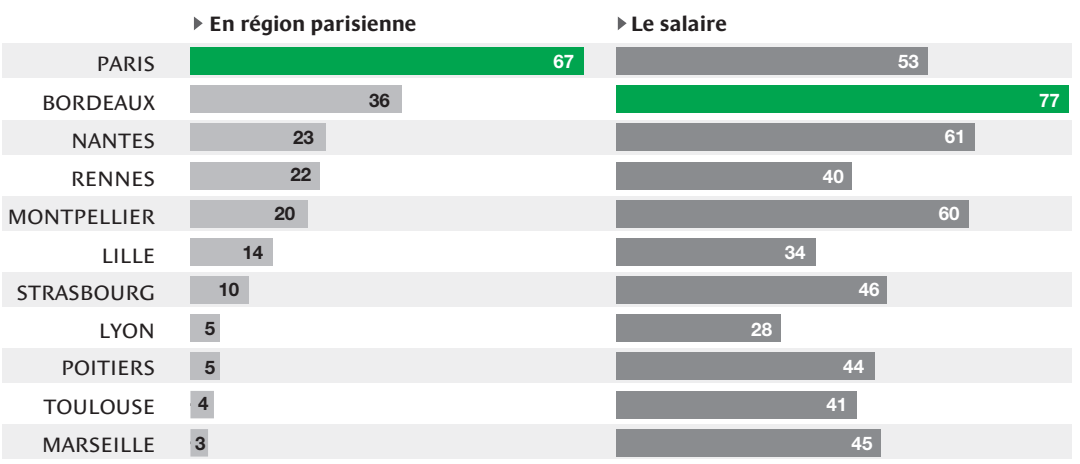

Parmi les secteurs d'activités suivants, dans lesquels envisagez-vous de travailler dans les prochaines années ?

	Industrie	Techn. de l'information	Environnement
TOULOUSE	48	19	6
BORDEAUX	43	40	12
LYON	43	39	11
STRASBOURG	23	27	29
LILLE	19	21	43
POITIERS	14	26	35
MONTPELLIER	13	33	13
MARSEILLE	12	52	8
RENNES	12	41	12
PARIS	12	39	17
NANTES	11	19	6

Source : Sofres Opinion, Jeunes cadres, février 2001

EUROPE

▼Qui finance la protection sociale ?

en **pourcentage** du total

	CONTRIBUTIONS PUBLIQUES		COTISATIONS SOCIALES		AUTRES RECETTES	
	1990	1998	1990	1998	1990	1998
UNION-EUROPÉENNE	30,3	35,4	65,5	60,9	4,3	3,7
BELGIQUE	23,8	24,4	67,0	73,0	9,2	2,6
DANEMARK	80,1	67,2	13,1	26,6	6,8	6,3
ALLEMAGNE	25,2	30,9	72,0	66,1	2,8	3,0
GRÈCE	33,0	29,2	59,0	61,7	8,0	9,1
ESPAGNE	26,2	27,2	71,3	69,7	2,5	3,1
FRANCE	16,7	30,7	80,8	66,4	2,5	2,9
IRLANDE	58,9	61,3	40,0	37,5	1,0	1,2
ITALIE	29,0	38,3	67,9	59,5	3,1	2,2
PAYS-BAS	25,0	15,7	59,0	64,4	15,9	19,9
AUTRICHE	35,9	34,5	63,1	64,6	0,9	0,9
ROYAUME-UNI	42,4	47,9	55,1	51,4	2,4	0,7

Source : Eurostat-Sespros

■ **LES PRINCIPALES SOURCES** de financement de la protection sociale au sein de l'Union européenne sont les cotisations sociales qui représentent 60,9 % du total des recettes, suivies par les contributions publiques – essentiellement l'impôt (35,4 %).

■ **CETTE STRUCTURE** varie néanmoins fortement d'un Etat membre à l'autre. La part des cotisations sociales est très importante en Belgique, en Espagne, en France et en Allemagne, où elle dépasse 65 % des recettes. Les cotisations sociales sont en partie à la charge des employeurs, et en partie à la charge des personnes « protégées » (salariés, travailleurs indépendants, retraités, etc.).

■ **A L'OPPOSÉ,** le Danemark et l'Irlande financent leur système de protection sociale essentiellement par les impôts, dont le poids relatif est supérieur à 60 %. C'est également le cas, mais dans une moindre mesure, pour le Royaume-Uni, le Luxembourg et la Suède.

Les indicateurs sociaux internationaux « Le Monde » / Eurostat

	UE 15	ZONE EURO	ALLEMAGNE	BELGIQUE	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.-U.	JAPON
ÉVOLUTION DE L'EMPLOI AU 3e TRIMESTRE 2000 (en % sur un an)	1,8	2	1,5	1,6	3,3	2,4	1,6	2,5	1,1	1,5*	– 0,6*
STRUCTURE DE L'EMPLOI											
part de l'emploi salarié	72*	71*	77*	76	54	73	65	78*	81	N. D.	N. D.
part de l'emploi à temps partiel	21*	16*	19*	21	8	17	8	39*	25	N. D.	N. D.
TAUX D'EMPLOI 2000 (en %)											
Hommes + femmes (15-64 ans)	62 *	60 *	65 *	75	55	62	53 *	71 *	71	64 (1998)	N. D.
Hommes + femmes (50-64 ans)	49 *	45 *	48 *	39	45	49	38 *	50 *	61	N. D.	N. D.
DURÉE DE TRAVAIL SALARIÉ À TEMPS PLEIN 2000 (h/semaine)	40,4 *	39,7 *	40,1 *	38,5	40,6	38,9	38,5 *	39 *	43,6	N. D.	N. D.
ÉVOLUTION DU COÛT DU TRAVAIL (en % sur un an) 3e trim. 2000	+ 3,9	+ 3,9	+ 3,3 (4e trim.)	+ 1,8 (4e trim.)	+ 3,6	+5,5	+ 0,8	+ 5,2	+ 3,9	+ 4,6 (2e trim.)	N. D.
TAUX DE CHÔMAGE JANVIER 2001 (en %)							oct. 00	déc. 00	nov. 00	janv.01	déc.00
Hommes + femmes	8	8,8	7,8	6,8	13,7	8,7	10,1	2,8	5,4	4,2	4,9
Moins de 25 ans	16	17,2	8,5	16,8	25	18,5	30,1	5,9	12,8	9,4	10,3
PART DU CHÔMAGE DE PLUS D'UN AN 2000 (en %)	46	49	52	56	42	40	61	44	28	8 (1998)	N. D.

N. D. : non disponible * 1999 — Pour plus d'informations : http://www.europa.eu.int/comm/eurostat

FLASH SYNTEC-RECRUTEMENT/ « LE MONDE »

▼ Moins de missions pour les fonctions administratives

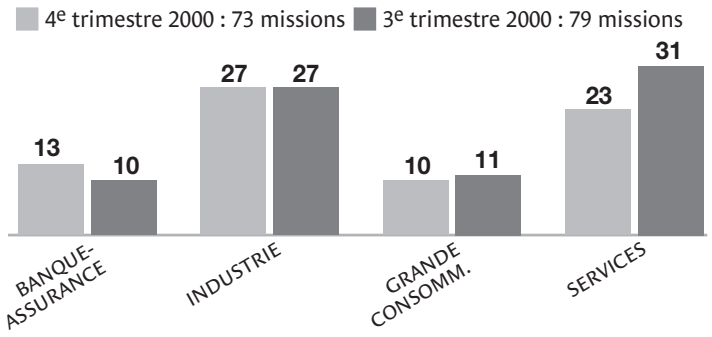

Source : Syntec-Syndicat du conseil en recrutement

■ **AU QUATRIÈME TRIMESTRE 2000,** les fonctions de direction administration, direction financière, contrôle de gestion, direction juridique et fiscale ne représentaient plus que 13 % des missions confiées aux cabinets du Syntec, contre 17 % les trois mois précédents.

■ **L'ESSENTIEL DE CES RECRUTEMENTS** est réalisé par les entreprises de l'industrie (27 missions sur 73, soit 37 %), suivies par le secteur des services (31 %) dont le dynamisme avait été beaucoup plus important au troisième trimestre.

■ **AU SEIN DE CES DIFFÉRENTES FONCTIONS,** on constate une augmentation importante (+ 41 %) des missions concernant les métiers de la finance. Les contrôleurs de gestion restent très recherchés par les entreprises qui souhaitent à la fois répondre aux demandes d'information de leurs actionnaires et mesurer davantage la profitabilité de leurs activités.

Le marché du travail français

	DERNIER MOIS CONNU	VARIATION SUR UN AN
TAUX DE CHÔMAGE DES JEUNES	16,5 % (janv.)	– 18
PART DU CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE	34,1 % (janv.)	– 25,5
EMPLOIS PRÉCAIRES (en milliers) :		
CDD	975	+ 9,2 %*
INTÉRIM	550	+ 23,1 %*
APPRENTIS	285	+ 3,2 %*
CONTRATS AIDÉS	462	+ 8,8 %*
SALAIRE NET MÉDIAN (en francs constants)		
Femmes	7 000 (mars)	+ 0,9 %*
Hommes	8 666 (mars)	+ 0,6 %*
SMIC (en francs)		
Horaire	42,02 (juillet)	+ 3,2 %
Mensuel	7 101 (juillet)	+ 3,2 %
NOMBRE D'ALLOCATAIRES DU REVENU MINIMUM D'INSERTION (en milliers)	1 137,4 (juin)**	+ 2,3 %***

* variation sur quatorze mois (mars 00 / janv.99) ** chiffres semestriels *** variation sur six mois

Sources : Insee, Dares, CNAF

FLASH APEC / « LE MONDE »

▼ Les compétences externes privilégiées

en **milliers** de postes cadres pourvus

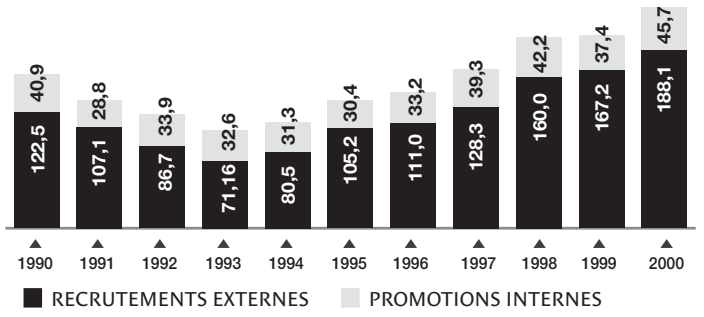

Source : APEC Panel Entreprises 2001

■ **LORSQUE L'EMPLOI DES CADRES** est en forte croissance, la part des postes pourvus par promotion interne est de l'ordre de 20 %, car les entreprises font la part belle au recrutement de compétences externes. L'arrivée de candidats extérieurs leur permet également de modifier leur pyramide des âges et de varier les formations d'origine.

■ **À L'INVERSE,** lorsque la conjoncture est plus difficile, les sociétés se tournent plus volontiers vers leurs ressources internes : 31 % de promotions en 1993, année noire pour l'emploi des cadres.

■ **EN VOLUME,** les promotions internes ont toutefois atteint en 2000 un niveau record : 45 700 postes pourvus sur les 233 800 recrutements de cadres. La pénurie de candidats dans un certain nombre de secteurs explique en partie ce résultat.

AFNIC

Association Française pour le Nommage Internet en Coopération chargée de l'attribution des noms de domaine en « .fr »

Faire de la zone Internet « .fr » un espace de confiance :

- en respectant le **droit des noms et des marques,**
- en assurant un **référencement équitable et multilingue,**
- en en faisant **l'une des zones les plus sûres au monde** au niveau technique.

Autant **d'enjeux** qui vous concernent tous, entreprises, organisations professionnelles, associations d'utilisateurs…

Venez défendre vos intérêts en adhérant à l'AFNIC.

Pour en savoir plus :

www.afnic.asso.fr

l'espace de confiance

AFNIC - Immeuble International - 2 rue Stephenson
Montigny le Bretonneux - 78181 Saint Quentin en Yvelines Cedex
Téléphone : + 33 (0)1 39 30 83 00 - Télécopie : + 33 (0)1 39 30 83 01

Annuaire des noms de domaine en « .fr » : http://**harmonic.nic.fr**
consultable en six langues (anglais, allemand, espagnol, français, italien, néerlandais)

Claude TITINA - Conseil en Communication

Le contrat de qualification adulte devrait être réformé

Expérimenté depuis fin 1998, le contrat de qualification (CQ) adulte tient-il ses promesses ? Ouvert aux demandeurs d'emploi au chômage depuis douze mois et âgés de 26 ans et plus, cette mesure calquée sur le CQ pour les jeunes prévoit un temps de formation égal ou supérieur à 25 % de la durée du contrat, financé par les fonds de l'alternance. Généreux pour les employeurs, ce dispositif accorde l'exonération des charges patronales ainsi qu'une prime à l'embauche de 10 000 francs, qui peut être doublée à l'issue du contrat si le salarié est recruté en contrat à durée indéterminée et si celui-ci était auparavant au chômage depuis deux ans. La rémunération du salarié est quant à elle basée sur le SMIC ou sur le minimum conventionnel.

SECTEUR TERTIAIRE

L'heure n'est pas encore au bilan de cette mesure inscrite dans la loi de lutte contre les exclusions, puisque son expérimentation doit se poursuivre jusqu'en juin 2002. Mais des échéances plus rapprochées nécessitent de l'évaluer. Une enquête du ministère de l'emploi-BVA, « Le contrat de qualification adulte : le point de vue des employeurs » (*Premières Synthèses*, mars 2001, Dares), a donc été conduite dans 402 établissements recourant au CQ.

Sur le plan quantitatif, le succès n'est pas au rendez-vous. Le ministère tablait sur 10 000 nouveaux CQ adultes par an. Or, seuls 10 000 contrats ont été enregistrés entre fin 1998 et fin 2000, les établissements de petite taille et ceux du secteur tertiaire étant les plus utilisateurs. Les employeurs évoquent des difficultés lors des recrutements (manque de candidats correspondant aux besoins, complexité du dispositif) ainsi que la concurrence avec d'autres mesures telles que le contrat initiative emploi (CIE). On peut aussi penser que la diffusion des allégements de charges liées

Sur le plan quantitatif, le succès n'est pas au rendez-vous

aux 35 heures rend moins attractives les mesures comme le CQ.

L'aspect qualitatif est plus positif. L'enquête repère trois catégories d'employeurs. Tout d'abord les *« adeptes ou convaincus »*, soit 18 % d'entre eux, qui ont presque tous l'intention de recourir à nouveau au CQ et ne demandent aucune modification du dispositif. Ce dernier point caractérise aussi les *« favorables »* (41 % des employeurs), mais ceux-ci ne sont que six sur dix à envisager d'utiliser à nouveau cette mesure. Troisième catégorie, les *« déçus »* (41 %), en majorité des dirigeants d'entreprises de petite taille (57 % ont entre 0 et 9 salariés), et qui tous déclarent que le dispositif doit être modifié.

Au total, neuf employeurs sur dix se disent *« satisfaits de la capacité des salariés à s'intégrer dans l'entreprise, et huit sur dix de leur qualification »*, indique l'étude. Un jugement globalement favorable donc sur ce public ayant un niveau moyen de formation relativement peu élevé (en 1999, 43 % des salariés en CQ adulte avaient au minimum une qualification de niveau V (CAP-BEP).

« L'effet d'aubaine, estime l'étude, *concerne 45 % des employeurs interrogés »* – ces derniers auraient donc embauché même sans aide. Ce score *« ne nous gêne pas*, explique-t-on au ministère. *Le but de ce dispositif n'est pas d'aider à créer des emplois, mais de faire embaucher des personnes qui, sans cette mesure, n'auraient pas été recrutées spontanément »*. L'objectif est donc atteint, selon le ministère, puisque la moitié des employeurs déclare que sans le CQ adulte ils auraient recruté une personne ayant une ancienneté au chômage moins longue. Sur ce type de postes, ils embauchent habituellement des personnes moins âgées (41 %), plus formées (29 %) et plus expérimentées (24 %). Reste que, pour les autres, il y a bien effet d'aubaine, puisqu'ils ont les mêmes critères d'embauche avec ou sans CQ.

Quel avenir pour le CQ adulte ? Plus de quatre employeurs sur dix estiment nécessaire de réformer la mesure. 39 % demandent une *« augmentation des exonérations, 20 % un accroissement du temps en entreprise »*, ce qui veut dire une diminution du temps de formation, qui n'est pourtant déjà pas très long. Pour l'heure, le ministère n'a pris aucune décision. En tout cas, d'ici l'été devrait être connu le nouveau programme du gouvernement de lutte contre l'exclusion, qui logiquement s'interrogera sur cette mesure et les éventuelles réformes à lui apporter.

Les partenaires sociaux sont également concernés. Ils devaient négocier avant fin 1999 sur l'avenir du CQ adulte, puisqu'il fait intervenir les fonds de la formation en alternance gérés paritairement. Ils ne l'ont pas fait. Le gouvernement a donc dû prolonger le dispositif dans la loi de finances jusqu'en 2002. La négociation actuelle des partenaires sociaux sur la formation professionnelle devrait leur fournir l'occasion de travailler sur ce sujet.

Francine Aizicovici

CADRES EN ACTIVITÉ

Executive MBA Dauphine

L'excellence d'un MBA, c'est la qualité de son corps professoral.

www.mba.dauphine.fr
mba@dep.dauphine.fr
UNIVERSITÉ PARIS DAUPHINE
Tél. : 01 44 05 41 81

Les professions libérales non réglementées : des pionnières pour un renouveau des retraites ?

Les architectes ou les psychanalystes peuvent toucher une pension intégrale tout en travaillant

Appelons-le François Bourise. Il porte vaillamment ses 80 ans, est architecte et travaille toujours. Enfin, de temps en temps maintenant. Après guerre, il avait connu les grandes heures de la reconstruction dans une ville sinistrée par les bombardements.

Dans sa famille, tout le monde sait qu'il ne détellera pas. Entre la passion du métier, le goût intact pour les visites de chantier et la « surface sociale » que lui procure son activité, il entretient sa raison de vivre, imperturbablement, comme avant. Mais même ses proches ignorent que, depuis quinze ans, il perçoit l'intégralité de sa retraite en surplus de ses revenus d'activité, de plus en plus faibles, il est vrai. Et ce en parfaite légalité.

Pour être exceptionnel, le cas de François Bourise n'est cependant pas unique. Ils sont 930, actuellement, à être dans une situation identique, très souvent plus jeunes que lui, certes, mais ayant forcément plus de 65 ans, qui touchent régulièrement une retraite entière tout en travaillant. Tous appartiennent à l'une des trois caisses de retraite des professions libérales non réglementées, celle des experts-comptables, des métiers de la création artistique et, regroupant des professions qui vont du détective au psychanalyste en passant par l'ethnologue, la caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance-vieillesse, la Cipav, qui compte 80 000 cotisants.

Depuis leur origine, ces régimes de retraite complémentaire ont maintenu deux règles qui continuent de les distinguer des autres et qui n'ont, d'ailleurs, jamais été contestées par les pouvoirs publics. Comme pour toutes les professions libérales, l'âge de départ à la retraite reste fixé à 65 ans, et toute cessation anticipée d'activité, à partir de 60 ans, entraîne un abattement de 5 % par an sur le montant de la pension. Surtout, la totalité de la retraite est versée à compter des 65 ans, quel que soit le sort professionnel du bénéficiaire. S'il continue d'exercer, ce dernier se verra toutefois contraint de payer une cotisation, dite de solidarité, calculée en fonction de ses revenus d'activité sur la base de taux inchangés. Mais, bien entendu, cette contribution n'ouvre pas de nouveaux droits. *« Ainsi, chacun fait ce qu'il veut, en fonction de ses propres intérêts »*, commente Evelyne Picca, directrice du groupe Berri, qui regroupe ces caisses, dont la Cipav.

En réalité, seule une minorité met en pratique ces dispositions, sur les 12 900 retraités recensés par l'organisme payeur. Et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce sont plutôt ceux qui ont connu la plus belle réussite professionnelle au cours de leur carrière qui ont recours à cette possibilité. Ils disposent d'un haut revenu, sont au faîte de leur notoriété, et peuvent espérer poursuivre sur leur lancée. Ce qu'ils feront en moyenne pendant cinq années, avant de diminuer progressivement leur activité.

Cela détermine un profil. Logiquement, les architectes font partie des adeptes du système, principalement quand ils possèdent un gros cabinet réputé qu'ils n'ont pas l'intention de laisser décliner. Mais on y trouve également tous ceux qui, par profession, peuvent prétendre à une position d'expert. Laquelle, bien entendu, est fonction de l'âge. C'est vrai pour les ingénieurs-conseils et nombre de métiers techniques du bâtiment, dont cette catégorie qu'on appelle les économistes de la construction.

EXPERTS

Sur le plan des comportements, on retrouve là des professionnels qui ne veulent pas s'arrêter parce qu'ils tiennent d'abord à être actifs ou craignent la vacuité de la retraite. *« Ça m'occupe »* est la phrase qu'on entend le plus souvent. Financièrement, en effet, aux dires d'Evelyne Picca, le profit tiré de la poursuite de l'activité reste modeste, *« entre le versement de la CSG, de la CRDS et de la cotisation »*.

Même si les retraités en activité se situent *« dans la tranche supérieure »*, il faut savoir que la retraite moyenne ne dépasse pas 40 000 francs par an, heureusement souvent complétée par une autre retraite, de salarié cette fois. La plupart d'entre eux ont commencé leur carrière dans une entreprise ou l'agence d'un confrère avant de se lancer dans l'exercice libéral de leur profession.

Il y a deux ans environ, la Cipav avait imaginé de modifier son système. Il était alors question de ramener l'abattement de 5 % à 3 % par an, pour les cotisants qui auraient voulu interrompre leur activité entre 60 et 65 ans. En contrepartie, le schéma voulait que le sort réservé aux plus de 65 ans soit revu. Dans le projet, il était envisagé que celui qui continuerait de travailler n'obtienne plus qu'une demi-retraite, la deuxième partie lui étant seulement accordée à la fin effective de sa vie professionnelle.

Finalement, cette proposition ne fut pas adoptée par les instances de gestion de la caisse de retraite, et, aujourd'hui, elle n'est plus d'actualité. A l'époque, il s'agissait de prendre en compte une tendance à l'abandon prématuré de l'activité professionnelle, pour l'essentiel due à la mauvaise conjoncture économique. Actuellement, le contexte étant différent, la possibilité de travailler à la retraite s'accorde bien avec la reprise. Mieux, cette disposition spécifique constitue un exemple et un précédent pour ceux qui récusent le principe d'une retraite couperet et souhaiteraient une retraite à la carte.

« Nous avons vocation à être un laboratoire d'expérimentation », se félicite Jean-Louis Duret, président de la Cipav, lui-même architecte. Mais François Bourise se voit-il en précurseur ?

Alain Lebaube

La caisse des ni-ni

Comme les non-inscrits à l'Assemblée nationale, les cotisants à la Caisse interprofessionnelle de prévoyance et d'assurance-vieillesse (Cipav) sont les actifs qui ne relèvent d'aucun autre régime de retraite. Des ni-ni, en somme. Les professions libérales non réglementées y sont donc assujetties avec, pour noyau de départ, les métiers liés au bâtiment, les architectes, les ingénieurs-conseils et les économistes de la construction. Puis le catalogue à la Prévert s'est ouvert aux experts, aux traducteurs-interprètes, aux dessinateurs techniques, aux psychologues et aux psychotérapeutes.

Plus récemment, sont venues les professions de conseil, composées des cadres de 45-50 ans qui commencent une nouvelle carrière en indépendants. Du fait de la crise et des évolutions technologiques, leur nombre a progressé ces dernières années, et ils représentent 35 % de cette population hétéroclite. Mais leur durée de cotisation ne leur permettra pas de bénéficier d'une retraite à ce titre.

Chez EDF, un dossier mis sous le coude

Une réforme du système de retraite maison, très avantageux, inquiète les syndicats

Il y a peu, la direction d'EDF avait l'intention de lancer rapidement un groupe de travail sur la réforme des retraites dans l'entreprise publique. Aujourd'hui, elle semble faire machine arrière et n'envisagerait pas de rentrer dans le vif du sujet avant... 2002. Elle ne souhaite d'ailleurs pas s'exprimer sur cette question.

Les syndicats, eux, assurent que lancer actuellement un tel groupe de travail susciterait les plus vives inquiétudes parmi le personnel, voire *« mettrait le feu aux poudres »*. *« On ne s'y prendrait pas mieux pour faire fuir les investisseurs potentiels et faire échouer l'ouverture prochaine du capital de Gaz de France,* dit Jean-Yves Roure, secrétaire général de la fédération CFE-CGC des industries électrique et gazière. *Nous ne sommes pas à quelques mois près pour traiter de l'avenir de notre système de retraite »*.

Bien qu'il reste assez flou sur la question, le contrat de groupe juge *« indispensable la réforme des retraites au regard de l'évolution démographique que connaissent les entreprises* [EDF et GDF] *»*. En effet, *« en 2020, à situation inchangée, les salaires qui sont aujourd'hui de l'ordre de 21 % de la valeur ajoutée d'EDF représenteront un ordre de grandeur équivalent. En revanche,* souligne le document, *les pensions qui représentent aujourd'hui 11 % de la valeur ajoutée s'élèveront à 18 %. Cette situation obère dès aujourd'hui la compétitivité de l'entreprise vis-à-vis de ses concurrents et donc de son développement à long terme »*.

Les pensions des salariés d'EDF pèsent en effet directement sur le compte d'exploitation de leur entreprise. Lorsqu'un agent cesse son activité, il ne devient pas à proprement parler un retraité, mais un « inactif », restant à la charge de l'entreprise. C'est elle qui se charge de lui verser une pension. Pension au demeurant fort généreuse qui s'élève à 75 % de son dernier salaire brut, et à laquelle il peut prétendre au terme de 37,5 ans de carrière s'il est « sédentaire » au sein des services administratifs, et de 32 ans s'il relève des activités de service.

« Pour justifier une réforme du système, encore faudrait-il que la direction puisse faire la preuve que la masse salariale s'est accrue, relève Jacqueline Lazare, secrétaire confédérale CGT et responsable des questions de retraites à la Fédération des mines et de l'énergie du syndicat. *Certes, EDF s'est remise à recruter, mais le taux de productivité de son activité est élevé et elle n'affiche pas de déficits »*, estime-t-elle.

« Il n'y a pas urgence, compte tenu de la bonne santé économique d'EDF », fait valoir Pierre Ducrocq, secrétaire national de la fédération CFDT des Industries électrique et gazière, syndicat qui pourtant appelle depuis deux, trois ans à la réalisation d'un véritable diagnostic du dispositif actuel. *« A plusieurs reprises,* explique-t-il, *la direction a agité le chiffon rouge en s'appuyant sur des scénarios qui n'étaient pas sérieusement étayés. Il faut certainement faire évoluer certains éléments, mais tout n'est pas à supprimer : nous sommes prêts à moderniser le système, mais pour en assurer la pérennité. Nous ne voulons pas être les otages d'une négociation où l'avenir du système de retraite serait une monnaie d'échange contre l'ouverture du capital »*.

Car l'évolution du système est inéluctable. La directive européenne sur l'ouverture du marché de l'électricité exige une distinction des différents métiers de l'entreprise : production, distribution, transport et pensions. Or en application de ce texte, la direction a déjà procédé à une clarification dans ses comptes, en créant une direction spécifique, baptisée IEG Pensions, chargée de la gestion des retraites. Une direction qui, les syndicats le savent bien, préfigure la future création d'une caisse de retraite autonome.

HARMONISATION PAR LE BAS

« Cette évolution porte en germe le démantèlement du régime de retraite. L'objectif à terme est qu'une telle caisse gère les retraites des agents d'EDF et de GDF, mais aussi des salariés d'autres entreprises se développant dans le secteur. Ce qui risque d'entraîner une harmonisation par le bas », s'inquiète Guy Poucy, secrétaire de la fédération Gaz et Electricité de Force ouvrière. Sans compter que les retraités perdraient l'accès aux différents organismes de protection et d'action sociale, ainsi que les avantages en nature, *« auxquels ils ont aujourd'hui droit au même titre que les agents en activité »,* souligne ce dernier.

Bien que conscients de la nécessité d'une réforme, Pierre Ducrocq comme Jean-Yves Roure savent la difficulté de toucher aujourd'hui à de tels « avantages acquis », alors que l'entreprise s'apprête à connaître de profonds changements de structure. *« Les agents y verraient une remise en cause de leur statut,* explique Jean-Yves Roure. *Même si l'évolution du système se justifie d'un point de vue économique, le sujet est trop symbolique pour être posé aujourd'hui. »*.

Lætitia Van Eeckhout

GROUPE HEC

Vous êtes diplomé d'une Grande Ecole, d'une maîtrise ou d'un DEA, d'un MBA ou d'un Master of Science,

Rejoignez

le DOCTORAT HEC

- *SPÉCIALISATIONS : Finance - Information, Contrôle et Organisation - Marketing - Ressources Humaines et Organisation - Stratégie et Management*
- *Des bourses et des aides financières tout au long de la scolarité*
- *Une pédagogie, une formation à la recherche et un encadrement de qualité*
- *Un placement dans des institutions françaises et internationales de renom*
- *Partenaire de 2 Ecoles Doctorales avec l'Université de Paris I Panthéon-Sorbonne*

UN DIPLÔME NATIONAL HABILITÉ PAR LE MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE DEPUIS 1985

LES 3 ACCRÉDITATIONS ACADÉMIQUES INTERNATIONALES DU GROUPE HEC

AMBA EQUIS AACSB

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE PARIS

Date limite de réception des dossiers : 1er Mai 2001

Contact : Tél. 01 39 67 72 38
E-mail : doctorat@hec.fr Web : http://www.hec.fr

LE SOCIAL DANS L'UNION

par Francis Kessler

Libre concurrence et protection sociale

L'Union européenne repose d'abord sur la construction d'un espace économique fondé sur le dogme libéral du marché parfait, réunissant dans la transparence une multiplicité d'offreurs et de demandeurs : le « marché unique ». La réglementation communautaire s'emploie dès lors à abolir les divers obstacles aux principes qualifiés de fondamentaux que sont les libertés de circulation des personnes, des biens, des capitaux et des services. Cette intégration suppose également la prohibition au niveau communautaire de comportements anticoncurrentiels de la part d'entreprises ayant une activité transnationale d'une certaine importance et l'interdiction d'aides d'Etat qui donneraient un avantage concurrentiel à telle ou telle entreprise ou secteur.

La confrontation du droit de la concurrence et du droit de la protection sociale résulte essentiellement de l'obligation d'adhésion à certaines institutions de protection sociale, corollaire naturel de leur fonction de redistribution financière entre individus ou groupes d'individus. Celui qui appartient à la catégorie visée n'aura pas le choix de l'organisation qui lui garantit une certaine couverture des risques sociaux : l'organisme de protection sociale dispose d'un monopole d'adhésion et de collecte des cotisations.

C'est précisément à l'occasion de sanctions pour défaut de paiement de cotisations que des plaignants ont contesté le monopole ou l'abus de position dominante de telles institutions. Selon eux, l'obligation de cotisation heurte la libre concurrence telle que conçue dans les textes communautaires. Plusieurs décisions de la Cour de justice des communautés européennes (CJCE), intervenant en interprétation du traité, balisent aujourd'hui la matière. Mais les solutions sont loin d'être simples.

Les juges de Luxembourg ont transposé leurs raisonnements du domaine de la concurrence économique à ces questions sociales. Ainsi, la notion d'entreprise, notion clé qui détermine ou non l'application des règles de concurrence, est entendue au sens « d'activité ». Il s'ensuit notamment qu'un même organisme peut être soumis aux règles de la concurrence pour certaines de ses activités, mais pas pour d'autres. Schématiquement, la CJCE considère que *« les régimes qui poursuivent un objectif social et obéissent au principe de solidarité »* ou encore *« les régimes ayant la nature d'un régime de sécurité sociale »* ne sont pas considérés comme des entreprises ; le droit de la concurrence leur est inapplicable. En revanche, un régime *« d'assurance- vieillesse destiné à compléter un régime de base obligatoire, institué par la loi à titre facultatif et fonctionnant dans le respect de règles définies par le pouvoir réglementaire, notamment en ce qui concerne les conditions d'adhésion, les cotisations et les prestations, selon le principe de la capitalisation, est une entreprise »*, même si elle est gérée par un organisme de base de sécurité sociale : l'obligation d'assurance – et donc de cotisation – ainsi conçue fausse le jeu de la concurrence au détriment d'autres opérateurs pouvant se présenter sur ce marché. Il a, de même, été jugé que le monopole d'une institution de placement est injustifié lorsque l'office public n'est manifestement pas en mesure de satisfaire la demande que présente le marché pour ce genre d'activités. Le monopole du placement de l'ANPE, bien que figurant dans le code du travail, peut ainsi être considéré comme inopérant.

La Cour de justice occupe une place centrale dans la sauvegarde des mécanismes de solidarité, caractéristiques du modèle social européen, très envié dans d'autres régions du monde

La jurisprudence s'est récemment étoffée, mais elle est devenue moins lisible. Un fonds de pension sectoriel néerlandais, instauré par un accord collectif entre partenaires sociaux, qui gérait des retraites par capitalisation a ainsi été d'abord considéré comme une entreprise. Mais, pour la Cour de justice, les contraintes issues de la convention collective pesant sur le fonds – telle la déconnexion des cotisations par rapport au risque, l'obligation d'accepter tous les travailleurs sans examen médical, l'acquisition de droits à la retraite sans cotisation en cas d'incapacité de travail, la prise en charge par le fonds de l'arriéré de cotisations dû par l'employeur en cas de faillite de ce dernier – ainsi que le mécanisme d'indexation de pensions, constituent autant d'éléments qui caractérisent des missions d'intérêt économique général. Dès lors, l'obligation d'affiliation est justifiée, le droit communautaire permettant à ces activités d'intérêt économique général d'échapper aux règles de la concurrence.

La CJCE s'appuie de plus sur les dispositions sociales du traité – auxquelles elle donne une importance à laquelle les rédacteurs du traité n'avaient certainement jamais songé – pour en déduire qu'il *« résulte ainsi d'une interprétation utile et cohérente des dispositions du traité, dans leur ensemble, que des accords conclus dans le cadre de négociations collectives entre partenaires sociaux en vue de tels objectifs doivent être considérés en raison de leur nature et de leur objet »* comme ne relevant pas des règles de la concurrence.

A l'inverse, pour des fonds de pension similaires mis en place par des médecins libéraux (néerlandais aussi), l'obligation de cotisation est analysée comme une atteinte à la libre concurrence et la cotisation regardée exclusivement comme une composante des coûts de production de ces médecins. De surcroît, les éléments de solidarité ont été estimés insuffisants pour justifier une activité économique d'intérêt général. Au résultat, pourtant, l'obligation de cotisation est confortée parce que l'atteinte à la concurrence est minime et n'est donc pas justiciable du droit communautaire !

Quelles leçons tirer de cette construction juridique ? Il apparaît d'abord qu'elle constitue le seul rempart contre la menace de disparition des institutions de protection sociale, dont l'obligation d'adhésion est un élément constitutif, symbole de la solidarité. Il est en effet très improbable que les Etats décident d'accorder un statut particulier hors concurrence à ces institutions, comme le revendiquaient les caisses allemandes à l'occasion de la dernière conférence intergouvernementale à Nice. Cette proposition n'y a pas été évoquée. La Cour de justice occupe ainsi une place centrale dans la sauvegarde des mécanismes de solidarité, caractéristiques du modèle social européen, très envié dans d'autres régions du monde. On peut s'en contenter. Mais on est à cent lieues d'une politique sociale européenne volontariste.

***Francis Kessler** est maître de conférences à l'université Paris-I - Panthéon-Sorbonne.*

Le Monde

S U P P L E M E N T

Les résultats du second tour des élections municipales

La couleur politique des villes de plus de 30 000 habitants

IL Y A PARIS ET LYON, et puis il y a les autres villes. Les deux capitales sont tombées dans l'escarcelle de la gauche, les autres villes en sont, très souvent, sorties. Le second tour des élections municipales, dont nous donnons les résultats détaillés dans les villes de plus de dix mille habitants (quinze mille en Ile-de-France et dans le Nord), a converti en très large succès les espoirs suscités par le premier tour à droite. Le gain net de l'opposition, sur les 583 villes de plus de 15 000 habitants, est de 40 municipalités, la perte nette de la gauche, de 42. Sur les 244 villes de plus de 30 000 habitants, dont nous présentons, sur cette carte, le nouveau visage politique, la gauche a une perte nette de 23, la droite un gain de 24, tandis que l'extrême droite perd Toulon, mais conserve Orange, Marignane et Vitrolles. Le RPR empoche notamment Nîmes, La Ciotat, Quimper, Orléans, Beauvais, Evreux, Mâcon. L'UDF conquiert Strasbourg, Rouen, Blois, La Seyne-sur-Mer, Saint-Brieuc. Villeurbanne, Tarbes et Chartres tombent dans l'escarcelle de Démocratie libérale. Le Parti communiste prend certes Sevran et Arles, mais il subit ailleurs une véritable déroute en perdant La Ciotat, La Seyne, Castres, Tarbes. Le PS conquiert certes Paris, Lyon, Dijon et Maubeuge, mais abandonne Strasbourg, Aix-en-Provence, Châteauroux, Orléans, Rouen. Les électeurs ont confirmé à Lionel Jospin que, pour la plupart, ils ne se satisfaisaient plus de maires occupés au gouvernement : Elisabeth Guigou est battue à Avignon, Pierre Moscovici à Montbéliard, Jack Lang à Blois. *« Tout est ouvert pour 2002 »*, a commenté François Hollande.

MODE D'EMPLOI

NOUS PUBLIONS les résultats du second tour des élections municipales dans les villes de plus de quinze mille habitants en Ile-de-France et dans le département du Nord, et dans les villes de plus de dix mille habitants dans les autres départements métropolitains. Pour les départements dont les principales communes n'atteignent pas ce critère de population, nous donnons les résultats des trois villes les plus peuplées. Lorsque toutes ces villes ont été pourvues au premier tour, nous le précisons.

Ces résultats sont présentés par régions, classées par ordre alphabétique. Au sein de chaque région, les départements sont classés par ordre alphabétique. Dans chaque département, les résultats sont précédés d'un commentaire. La première ville de chaque département dont nous publions les résultats est le chef-lieu. Les autres villes sont classées par ordre alphabétique. Quand une ville est dotée d'une communauté urbaine, son nom est écrit en lettres **CAPITALES**. Les villes membres de cette communauté urbaine suivent dans l'ordre alphabétique ; elles sont précédées d'un -. Quand une ville est dotée d'une communauté d'agglomération, son nom est écrit en ***italiques***.

Pour chaque ville, nous rappelons les résultats du premier tour et ceux du second tour des élections municipales de 1995 s'il a eu lieu. L'étiquette politique du maire sortant figure entre parenthèses à côté du nom de la ville. Chaque liste est désignée par une étiquette politique qui résume les soutiens officiels dont elle bénéficie, le cas échéant. Les listes résultant d'une fusion entre les deux tours sont précédées d'une *. Le nom de la tête de liste est indiqué entre parenthèses. Lorsque l'étiquette de la tête de liste diffère de celle de la liste, elle est précisée. A droite, les listes investies par le RPR, l'UDF et DL sont désignées par le sigle Un. d. A gauche, l'étiquette G. pl. (gauche plurielle) est réservée aux listes qui représentent à elles seules les cinq composantes de la majorité (PS, PC, Verts, PRG et MDC). En revanche, lorsque plusieurs listes émanent des partis de la majorité plurielle, elles sont désignées par l'étiquette du candidat tête de liste. Si plusieurs partis de la majorité sont représentés sur une de ces listes, un signe + est accolé à l'étiquette.

En fin de ligne figure le nombre de sièges obtenu par chacune des listes.

MANDATS

s. : maire sortant.
d. : député.
sén. : sénateur.
d.e. : député européen.
min. : ministre.
s.E. : secrétaire d'Etat.

ÉTIQUETTES POLITIQUES

Ab. : Abertzale.
AC : A Cuncolta (nationalistes corses).
Alt. : Alternatifs.
aut. : autonomistes.
CAP : Convention pour une alternative progressiste (ex PC).
CNI : Centre national des indépendants.
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions.
DL : Démocratie libérale.
DLC : Droite libérale chrétienne, présidée par Charles Millon.
div. : divers inclassables.
div. d. : divers droite.
div. g. : divers gauche.
écol. : divers écologistes.
ext. d. : extrême droite.
ext. g. : extrême gauche.
FN : Front national.
GE : Génération Ecologie.
G. pl. : gauche plurielle.
ind. : indépendantistes.
LCR : Ligue communiste révolutionnaire.
LO : Lutte ouvrière.
MDC : Mouvement des citoyens, présidé par Jean-Pierre Chevènement.
MEI : Mouvement écologiste indépendant.
MIM : Mouvement indépendantiste martiniquais.
MNR : Mouvement national républicain, présidé par Bruno Mégret.
MPF : Mouvement pour la France, de Philippe de Villiers.
MPM : Mouvement populaire mahorais.
nat. : nationalistes.
PC : Parti communiste.
PCG : Parti communiste guadeloupéen.
PCM : Parti communiste martiniquais.
PCR : Parti communiste réunionnais.
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen.
PPM : Parti progressiste martiniquais.
PRG : Parti radical de gauche.
PS : Parti socialiste.
PSG : Parti socialiste guyanais.
PT : Parti des travailleurs.
rég. : régionalistes.
RPCR : Rassemblement pour la Calédonie dans la République, anti-indépendantiste.
RPF : Rassemblement pour la France, présidé par Charles Pasqua.
RPGR : Rassemblement pour la Guyane dans la République.
RPR : Rassemblement pour la République.
UDB : Union démocratique bretonne, régionalistes.
UDF : Union pour la démocratie française.
Un. d. : Union de la droite.
UPC : Union du peuple corse.
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe.
Wal. : Walwari (Guyane).

La mention **diss.** signale les dissidents.

SOMMAIRE

Alsace
67 Bas-Rhin 34
68 Haut-Rhin 34

Aquitaine
24 Dordogne 34
33 Gironde 34
40 Landes 34
47 Lot-et-Garonne 35
64 Pyrénées-Atlantiques 35

Auvergne
3 Allier 35
15 Cantal 35
43 Haute-Loire 35
63 Puy-de-Dôme 35

Bourgogne
21 Côte-d'Or 35
58 Nièvre 35
71 Saône-et-Loire 35
89 Yonne 35

Bretagne
22 Côtes-d'Armor 36
29 Finistère 36
35 Ille-et-Vilaine 36
56 Morbihan 36

Centre
18 Cher 36
28 Eure-et-Loir 36
36 Indre 36
37 Indre-et-Loire 36
41 Loir-et-Cher 36
45 Loiret 37

Champagne-Ardenne
8 Ardennes 37
10 Aube 37
51 Marne 37
52 Haute-Marne 37

Corse
2A Corse-du-Sud 37
2B Haute-Corse 37

Franche-Comté
25 Doubs 37
39 Jura 37
70 Haute-Saône 37
90 Territoire de Belfort 37

Ile-de-France
75 Paris 38
91 Essonne 38
92 Hauts-de-Seine 38
77 Seine-et-Marne 39
93 Seine-Saint-Denis 39
94 Val-de-Marne 39
95 Val-d'Oise 40
78 Yvelines 40

Languedoc-Roussillon
11 Aude 40
30 Gard 40
34 Hérault 40
48 Lozère 41
66 Pyrénées-Orientales 41

Limousin
19 Corrèze 41
23 Creuse 41
87 Haute-Vienne 41

Lorraine
54 Meurthe-et-Moselle 41
55 Meuse 41
57 Moselle 41
88 Vosges 42

Midi-Pyrénées
9 Ariège 42
12 Aveyron 42
31 Haute-Garonne 42
32 Gers 42
46 Lot 42
65 Hautes-Pyrénées 42
81 Tarn 42
82 Tarn-et-Garonne 42

Nord-Pas-de-Calais
59 Nord 42
62 Pas-de-Calais 44

Basse-Normandie
14 Calvados 44
50 Manche 44
61 Orne 45

Haute-Normandie
27 Eure 45
76 Seine-Maritime 45

Pays de la Loire
44 Loire-Atlantique 45
49 Maine-et-Loire 45
53 Mayenne 45
72 Sarthe 45
85 Vendée 45

Picardie
2 Aisne 46
60 Oise 46
80 Somme 46

Poitou-Charentes
16 Charente 46
17 Charente-Maritime 46
79 Deux-Sèvres 46
86 Vienne 46

Provence-Alpes-Côte d'Azur
4 Alpes-de-Haute-Provence 46
5 Hautes-Alpes 46
6 Alpes-Maritimes 46
13 Bouches-du-Rhône 47
83 Var 47
84 Vaucluse 47

Rhône-Alpes
1 Ain 48
7 Ardèche 48
26 Drôme 48
38 Isère 48
42 Loire 48
69 Rhône 48
73 Savoie 49
74 Haute-Savoie 49

Départements d'outre-mer
971 Guadeloupe 49
972 Martinique 49
973 Guyane 49
974 Réunion 49

Collectivité territoriale
985 Mayotte 49

Territoires d'outre-mer
987 Polynésie française 49
988 Nouvelle-Calédonie 49

ALSACE

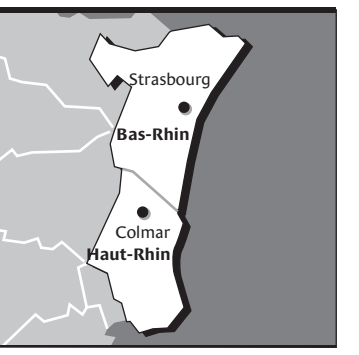

BAS-RHIN

La défaite est cuisante pour Catherine Trautmann (majorité plurielle) à Strasbourg. Fabienne Keller (UDF), qui n'avait que 254 voix d'avance au premier tour sur le maire sortant, l'emporte en effet avec la majorité absolue. La forte mobilisation des abstentionnistes du premier tour a largement profité à la liste UDF-RPR, qui a aussi bénéficié de bons reports de voix de l'extrême droite. La liste dissidente de Jean-Claude Petitdemange (div. g.), ancien adjoint de Catherine Trautmann, ne retrouve pas ses voix du premier tour (12,11 %). Le Parti socialiste perd aussi Sélestat : la fusion entre les listes de Jean-Jacques Renaudet (PS) et François Simon (divers) n'a pas convaincu les électeurs. Marcel Bauer (UDF), élu conseiller général en 1998, met donc fin, comme à Strasbourg, à douze ans de gauche. Cette dernière sauve, en revanche, Illkirch-Graffenstaden, où Jacques Bigot, maire sortant, l'emporte de 26 voix, grâce à sa fusion avec les Verts. A Schiltigheim, le maire sortant, Alfred Muller (div. g.), débute un cinquième mandat, malgré le score étonnant de la liste écologiste, qui a gagné 3,5 points entre les deux tours. Le basculement à droite de Strasbourg et, le 11 mars, celui d'Ostwald provoqueront mécaniquement l'alternance à la communauté urbaine de Strasbourg. Robert Grossmann (RPR), deuxième de la liste Keller, sera candidat à sa présidence. Le PS se retrouve sur des bases proches de celles de 1977, quand il ne gérait que quelques communes de la couronne strasbourgeoise.

STRASBOURG (PS)
I., 124 297 ; V., 79 181 ; A., 36,30 % ; E., 77 438

Un. d. (Keller, UDF)	39 379 (50,85)	**50**
G. pl. (Trautmann, s., PS)	31 300 (40,42)	**13**
div. g. (Petitdemange)	6 759 (8,73)	**2**

1er tour. - *I., 124 297 ; A., 45,30 % ; E., 65 982.* - Un. d. (Keller, UDF), 19 467 (29,50) ; G. pl. (Trautmann, s., PS), 19 203 (29,10) ; div. g. (Petitdemange), 7 989 (12,11) ; ext. d. (Spieler), 6 076 (9,21) ; FN (Wehr), 4 947 (7,50) ; div. (Gwiazdzinski), 4 112 (6,23) ; LO (Robert), 1 835 (2,78) ; LCR (Meyer), 1 346 (2,04) ; PT (Hoffmann), 692 (1,05) ; div. (Bennmann), 315 (0,48) .

- Hoenheim (RPR)
I., 6 907 ; V., 4 122 ; A., 40,32 % ; E., 4 019

Un. d. (Schneider, s., RPR, d.)	2 146 (53,40)	**26**
G. pl. (Woehrling, PS)	801 (19,93)	**3**
MNR (Bourhis)	548 (13,64)	**2**
div. d. (Steiner)	524 (13,04)	**2**

1er tour. - *I., 6 907 ; A., 41,80 % ; E., 3 838.* - Un. d. (Schneider, s., RPR, d.), 1 915 (49,90) ; G. pl. (Woehrling, PS), 695 (18,11) ; MNR (Bourhis), 613 (15,97) ; div. d. (Steiner), 610 (15,89) .

- Illkirch-Graffenstaden (PS)
I., 16 160 ; V., 9 428 ; A., 41,66 % ; E., 9 173

***G. pl.** (Bigot, PS)	4 060 (44,26)	**26**
Un. d. (Tretz, div. d.)	4 034 (43,98)	**7**
MNR (Noth)	1 079 (11,76)	**2**

1er tour. - *I., 16 160 ; A., 45,90 % ; E., 8 521.* - PS+ (Bigot, s.), 3 042 (35,70) ; Un. d. (Tretz, div. d.), 2 522 (29,60) ; MNR (Noth), 1 519 (17,83) ; Verts (Carbiener), 1 438 (16,88) .

1995. - *I., 15 818 ; A., 40,58 % ; E., 9 092.* - Un. g. (Bigot, PS), 4 020 (44,21) ; Un. d. (Koestel, div. d.), 2 624 (28,86) ; div. d. (Zugmeyer), 1 017 (11,19) .

- Schiltigheim (div. g.)
I., 15 934 ; V., 8 199 ; A., 48,54 % ; E., 7 949

G. pl. (Muller, s., div. g.)	3 209 (40,37)	**25**
écol. (Maurer)	2 074 (26,09)	**5**
Un. d. (Heydt, UDF)	1 648 (20,73)	**3**
div. g. (Fiegel)	1 018 (12,81)	**2**

1er tour. - *I., 15 934 ; A., 52,22 % ; E., 7 264.* - G. pl. (Muller, s., div. g.), 2 932 (40,36) ; écol. (Maurer), 1 650 (22,71) ; Un. d. (Heydt, UDF), 1 382 (19,03) ; div. g. (Fiegel), 1 300 (17,90) .

1995. - *I., 18 271 ; A., 49,85 % ; E., 9 026.* - div. (Muller, div. g., d., m.), 4 704 (52,12) ; Un. g. (Nisand, PS), 2 431 (26,93) ; FN (Fuchs), 1 013 (11,22) ; Un. d. (Stoffels, MPF), 878 (9,73) .

Haguenau (div. d.)
I., 19 212 ; V., 11 442 ; A., 40,44 % ; E., 11 289

Un. d. (Strasser, s., div. d.)	4 858 (43,03)	**26**
div. g. (Garcia)	3 972 (35,18)	**6**
div. d. (Caillau)	1 383 (12,25)	**2**
G. pl. (Witzmann, PS)	1 076 (9,53)	**1**

1er tour. - *I., 19 212 ; A., 40,48 % ; E., 10 825.* - Un. d. (Strasser, s., div. d.), 4 649 (42,95) ; div. g. (Garcia), 3 072 (28,38) ; div. d. (Caillau), 1 850 (17,09) ; G. pl. (Witzmann, PS), 1 254 (11,58) .

Saverne (UDF)
I., 6 566 ; V., 4 035 ; A., 38,55 % ; E., 3 797

Un. d. (Carbiener, div. d.)	1 652 (43,51)	**24**
G. pl. (Bloch, div. g.)	1 247 (32,84)	**5**
div. d. (Rocher)	898 (23,65)	**4**

Adrien Zeller figure sur la liste de Thierry Carbiener

PROFESSION POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

1er tour. - *I., 6 567 ; A., 38,75 % ; E., 3 651.* - Un. d. (Carbiener, div. d.), 1 587 (43,47) ; G. pl. (Bloch, div. g.), 1 094 (29,96) ; div. d. (Rocher), 970 (26,57) .

Sélestat (div. g.)
I., 11 238 ; V., 7 850 ; A., 30,15 % ; E., 7 548

Un. d. (Bauer, RPR)	4 144 (54,90)	**26**
***G. pl.** (Renaudet, PS)	3 404 (45,10)	**7**

Pierre Giersch n.s.r.p.

1er tour. - *I., 11 238 ; A., 33,77 % ; E., 7 104.* - Un. d. (Bauer, RPR), 3 221 (45,34) ; G. pl. (Renaudet, PS), 2 965 (41,74) ; div. (Simon), 918 (12,92) .

HAUT-RHIN

Mulhouse, deuxième ville d'Alsace, reste à gauche : Jean-Marie Bockel a été réélu confortablement dans le cadre d'une triangulaire marquée par le reflux de l'extrême droite. Le mégretiste Gérard Freulet, qui avait recueilli 34 % des suffrages en 1995, retombe à 21 %. Il se retrouve derrière la liste d'union de la droite conduite par Bernard Stœssel. Pour M. Freulet, la défaite est double : il perd aussi son siège de conseiller général, conquis en 1997 dans le canton de Mulhouse Nord, au profit du PS. Cette victoire nette devrait permettre à M. Bockel, un socialiste atypique qui a élargi sa liste au centre, d'engager un troisième mandat avec un large appui pour son projet qui prévoit la mise en service d'un tram-train. A Rixheim, Bernard Hanser a été réélu de justesse face au socialiste Olivier Becht, un élève de l'ENA de 24 ans. A Guebwiller, Daniel Weber sort grand vainqueur d'une quadrangulaire et succède à Charles Haby, maire sortant (RPR), qui ne se représentait pas.

Guebwiller (RPR)
I., 6 834 ; V., 4 373 ; A., 36,01 % ; E., 4 206

div. d. (Weber)	2 053 (48,81)	**25**
div. d. (Meistermann)	891 (21,18)	**3**
G. pl. (Muller, Verts)	769 (18,28)	**3**
div. (Facchin)	493 (11,72)	**2**

Charles Haby n.s.r.p.

1er tour. - *I., 6 834 ; A., 34,83 % ; E., 4 243.* - div. d. (Weber), 1 850 (43,60) ; div. d. (Meistermann), 827 (19,49) ; G. pl. (Muller, Verts), 685 (16,14) ; div. (Facchin), 610 (14,38) ; LO (Schmidt), 271 (6,39).

Mulhouse (PS)
I., 53 779 ; V., 28 278 ; A., 47,42 % ; E., 27 019

G. pl. (Bockel, s., PS, d.)	14 144 (52,35)	**42**
Un. d. (Stœssel, UDF)	7 133 (26,40)	**7**
MNR (Freulet)	5 742 (21,25)	**6**

1er tour. - *I., 53 779 ; A., 49,34 % ; E., 25 484.* - G. pl. (Bockel, s., PS, d.), 11 488 (45,08) ; Un. d. (Stœssel, UDF), 5 761 (22,61) ; MNR (Freulet), 5 126 (20,11) ; FN (Binder), 1 734 (6,80) ; LO (Ruch), 1 375 (5,40).

1995. - *I., 57 823 ; A., 34,97 % ; E., 36 813.* - PS (Bockel, m.), 19 539 (53,08) ; FN (Freulet), 12 687 (34,46) ; RPR (Arnaud), 4 587 (12,46).

Rixheim (RPR)
I., 8 920 ; V., 5 976 ; A., 33,00 % ; E., 5 773

Un. d. (Hanser, s., RPR)	2 914 (50,48)	**25**
***G. pl.** (Becht, PS)	2 184 (37,83)	**6**
div. d. (Nuffer)	675 (11,69)	**2**

1er tour. - *I., 8 920 ; A., 37,74 % ; E., 5 309.* - Un. d. (Hanser, s., RPR), 1 981 (37,31) ; PS + (Becht), 1 681 (31,66) ; Verts (Forestier), 857 (16,14) ; div. d. (Nuffer), 790 (14,88).

1995. - *I., 8 217 ; A., 37,63 % ; E., 4 901.* - div. d. (Hanser, RPR), 2 357 (48,09) ; Un. d. (Tritz, UDF-CDS, m.), 1 461 (29,81) ; écol. (Forestier, Verts), 1 083 (22,10).

AQUITAINE

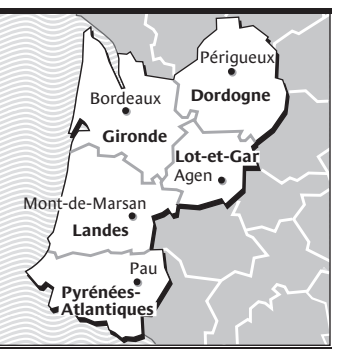

DORDOGNE

La gauche, qui conserve une majorité confortable au conseil général, n'a pas réussi à s'emparer d'une seule des grandes villes de Dordogne. Le dernier espoir, qui résidait à Bergerac, a été anéanti par les dissensions restées insolubles entre les listes du MDC Michel Suchod et de la radicale de gauche Christiane Doré. Le maire sortant, Daniel Garrigue (RPR), a même réussi à l'emporter avec plus de 50 %. Au bilan, la gauche a néanmoins réussi à grignoter un peu de terrain en prenant au premier tour Domme, Mussidan, La Force. Surtout, elle devient majoritaire au sein de la communauté d'agglomération périgourdine, où Périgueux est la seule commune à avoir résisté. En effet, à Marsac et Notre-Dame-de-Sanilhac, la droite cède la place. Va donc se poser la question de la présidence, jusque-là détenue par le maire du chef-lieu, le sénateur RPR Xavier Darcos. Il n'a désormais plus aucun allié, sauf à anticiper sur un élargissement de la communauté d'agglomération, qui devrait se concrétiser dans les semaines à venir.

Bergerac (RPR)
I., 19 167 ; V., 12 629 ; A., 34,11 % ; E., 12 117

Un. d. (Garrigue, s., RPR)	6 160 (50,84)	**27**
MDC+ (Suchod, d.)	3 003 (24,78)	**4**
MNR (Durin)	1 575 (13,00)	**2**
PRG+ (Doré)	1 379 (11,38)	**2**

1er tour. - *I., 19 169 ; A., 36,10 % ; E., 11 608.* - Un. d. (Garrigue, s., RPR), 5 081 (43,77) ; MDC+ (Suchod, d.), 2 952 (25,43) ; PRG+ (Doré), 1 844 (15,89) ; MNR (Durin), 1 731 (14,91) .

1995. - *I., 19 555 ; A., 27,48 % ; E., 13 628.* - Un. d. (Garrigue, RPR, d.), 7 067 (51,86) ; Un. g. (Denoyelle, PS, m.), 4 977 (36,52) ; div. g. (Rabat), 1 584 (11,62) .

GIRONDE

Réélu au premier tour maire de Bordeaux, Alain Juppé (RPR) va perdre, en revanche, la présidence de la Communauté urbaine (CUB). Saint-Aubin-de-Médoc, une petite commune conquise en 1995 par un élu Verts, crée la surprise en restant ancrée à gauche. Elle permet à la « gauche plurielle » de modifier de justesse la majorité à la CUB. En revanche, alors que les socialistes comptaient sur Gradignan parmi les villes susceptibles, selon eux, de basculer à gauche et de leur faire gagner la présidence de la CUB, le maire sortant, René Canivenc (divers droite), conserve sans difficulté son siège. Toujours dans la Communauté urbaine de Bordeaux, Noël Mamère (Verts), maire sortant de Bègles, est réélu de justesse. Il ne dispose que d'une majorité relative, alors qu'en 1995 il avait été élu dès le premier tour. A La Teste-de-Buch, sur le bassin d'Arcachon, le maire sortant, Claude Espied (UDF), élu depuis 1989, est battu par le socialiste Jean-François Acot-Mirande, qui se présentait pour la première fois dans cette commune. Il semble avoir bénéficié d'un bon report de voix de la liste de Jean-Bernard Biehler, candidat sans étiquette, qui n'a donné aucune consigne officielle de vote, mais n'a jamais caché son antipathie à l'égard de M. Espied. Autre surprise : à Arcachon, le dissident Yves Foulon bat très largement Pierre Lataillade (RPR), le maire sortant. Il lui avait déjà ravi, en 1998, le siège de conseiller général.

- Bègles (Verts)
I., 14 440 ; V., 9 376 ; A., 35,07 % ; E., 9 116

Verts+ (Mamère, s., d.)	4 521 (49,59)	**27**
PC (Paris)	3 331 (36,54)	**6**
Un. d. (Bru, div. d.)	1 264 (13,87)	**2**

1er tour. - *I., 14 440 ; A., 37,03 % ; E., 8 728.* - Verts+ (Mamère, s., d.), 4 065 (46,57) ; PC (Paris), 2 992 (34,28) ; Un. d. (Bru, div. d.), 1 458 (16,70) ; PT (Deligey), 213 (2,44) .

- Gradignan (div. d.)
I., 14 226 ; V., 8 712 ; A., 38,76 % ; E., 8 357

Un. d. (Canivenc, s., div. d.)	4 742 (56,74)	**28**
***G. pl.** (Keiser, PS)	3 615 (43,26)	**7**

1er tour. - *I., 14 227 ; A., 37,20 % ; E., 8 677.* - Un. d. (Canivenc, s., div. d.), 3 251 (37,47) ; div. d. (Ruggiu), 2 352 (27,11) ; PS+ (Delalande), 2 007 (23,13) ; Verts (Dufour), 1 067 (12,30) .

Arcachon (RPR)
I., 10 655 ; V., 6 947 ; A., 34,80 % ; E., 6 791

div. d. (Foulon, RPR diss.)	4 138 (60,93)	**27**
RPR-DL (Lataillade, s., RPR)	1 811 (26,67)	**4**
PS (Pouyadou)	842 (12,40)	**2**

1er tour. - *I., 10 655 ; A., 35,90 % ; E., 6 709.* - div. d. (Foulon, RPR diss.), 3 314 (49,40) ; RPR-DL (Lataillade, s., RPR), 1 972 (29,39) ; PS (Pouyadou), 726 (10,82) ; Verts (Oaverat), 431 (6,42) ; UDF-RPF (Paris, UDF), 266 (3,96) .

1995. - *I., 10 314 ; A., 31,82 % ; E., 6 862.* - Un. d. (Lataillade, RPR, m.), 2 829 (41,23) ; div. d. (Fleury, UDF), 2 577 (37,55) ; Un. g. (Acot-Mirande, PS), 1 456 (21,22) .

La Teste-de-Buch (UDF)
I., 14 490 ; V., 10 636 ; A., 26,60 % ; E., 10 339

div. g. (Acot-Mirande, PS)	5 663 (54,77)	**26**
Un. d. (Espied, s., UDF)	4 676 (45,23)	**7**

1er tour. - *I., 14 490 ; A., 32,46 % ; E., 9 431.* - Un. d. (Espied, s., UDF), 4 030 (42,73) ; div. g. (Acot-Mirande, PS), 4 002 (42,43) ; div. (Biehler), 1 399 (14,83) .

LANDES

A Dax, Jacques Forté (Démocratie libérale), maire sortant, s'impose face à Gabriel Bellocq (PS), avec un résultat de 56,06 % contre 43,94 %. Toutefois, son score s'amenuise par rapport à 1995, année où il l'avait emporté avec 60,1 %, contre 39,1 % à M. Bellocq. Au total, l'opposition conquiert un siège supplémentaire (26 à 7) par rapport à la mandature précédente. Commentant à chaud son élection, M. Forté a regretté que le report des voix de droite ne se soit pas fait convenablement. Il y avait trois listes de droite au premier tour, et Pierrette Labadie (RPR) s'était retirée entre les deux tours. M. Bellocq obtient cependant mieux qu'un simple lot de consolation en remportant l'élection cantonale de Dax-Sud, avec une progression significative, y compris sur la partie dacquoise du canton.

Dax (DL)
I., 13 972 ; V., 8 644 ; A., 38,13 % ; E., 8 348

div. d. (Forté, s., DL)	4 680 (56,06)	**26**
G. pl. (Bellocq, PS)	3 668 (43,94)	**7**

1er tour. - *I., 13 972 ; A., 39,89 % ; E., 8 012.* - div. d. (Forté, s., DL), 3 736 (46,63) ; G. pl. (Bellocq, PS), 2 909 (36,31) ; div. d. (Labadie-Baudet, RPR), 938 (11,71) ; div. d. (Cazalis), 429 (5,35) .

1995. - *I., 13 788 ; A., 35,00 % ; E., 8 637.* - div. d. (Forte), 5 191 (60,10) ; Un. g. (Bellocq, PS), 3 446 (39,90) .

LOT-ET-GARONNE

Les trois députés socialistes de Lot-et-Garonne sont désormais à la tête des trois principales villes du département. Rejoignant Gérard Gouzes, réélu à Marmande, Alain Veyret et Jérôme Cahuzac prennent à la droite les villes d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot. Le premier a réussi à mobiliser ses électeurs entre les deux tours et, finalement, à s'imposer face à Philippe Lacaze (RPR). A Villeneuve-sur-Lot, Jérôme Cahuzac a tiré parti d'une situation locale originale. D'une part, une division de la droite : le maire sortant, Michel Gonelle (RPR), élu pour la première fois en 1993, était concurrencé par la liste conduite par un de ses ex-adjoints. D'autre part, l'ex-socialiste Serge Léonard a choisi entre les deux tours de fusionner sa liste avec celle de M. Gonelle. Bémol à ces progrès de la gauche, la perte de Tonneins, détenue depuis 1977 par Jean-Pierre Ousty (PS). Ce résultat s'explique en partie par le maintien du candidat communiste au second tour, mais aussi par la fermeture, en 2000, d'une importante manufacture de cigarettes.

Agen (UDF)

I., 17 021 ; V., 11 829 ; A., 30,50 % ; E., 11 213

G. pl. (Veyret, PS, d.)	5 950 (53,06)	**30**
Un. d. (Lacaze, RPR)	5 263 (46,94)	**9**

Paul Chollet n.s.r.p.

1er tour. - *I., 17 024 ; A., 33,75 % ; E., 10 570.* - G. pl. (Veyret, PS, d.), 4 744 (44,88) ; Un. d. (Lacaze, RPR), 4 200 (39,74) ; FN (Grolet), 951 (9,00) ; div. d. (Pouzelgues, MPF), 675 (6,39) .

1995. - *I., 18 872 ; A., 35,13 % ; E., 11 957.* - Un. d. (Chollet, UDF-CDS, d., m.), 4 950 (41,40) ; Un. g. (Dourneau, div. g.), 4 458 (37,28) ; FN (Marsan), 1 559 (13,04) ; div. d. (Pouzelgues), 990 (8,28) .

Marmande (PS)

I., 13 345 ; V., 8 844 ; A., 33,73 % ; E., 8 418

G. pl. (Gouzes, s., PS, d.)	3 927 (46,65)	**25**
Un. d. (Goupillat, RPR)	3 417 (40,59)	**6**
div. g. (Manier, PS diss.)	1 074 (12,76)	**2**

1er tour. - *I., 13 473 ; A., 35,04 % ; E., 7 960.* - G. pl. (Gouzes, s., PS, d.), 3 643 (45,77) ; Un. d. (Goupillat, RPR), 2 996 (37,64) ; div. g. (Manier, PS diss.), 1 321 (16,60) .

Villeneuve-sur-Lot (RPR)

I., 16 078 ; V., 10 992 ; A., 31,63 % ; E., 10 493

G. pl. (Cahuzac, PS, d.)	4 967 (47,34)	**26**
***Un. d.** (Gonelle, s., RPR)	4 443 (42,34)	**8**
div. (Barré)	1 083 (10,32)	**1**

1er tour. - *I., 16 084 ; A., 36,83 % ; E., 9 553.* - G. pl. (Cahuzac, PS, d.), 3 582 (37,50) ; Un. d. (Gonelle, s., RPR), 3 160 (33,08) ; div. (Barré), 1 149 (12,03) ; div. g. (Léonard), 971 (10,16) ; div. d. (Larribeau, RPF), 691 (7,23) .

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

En Béarn, le Parti socialiste reprend Jurançon, mais échoue à Lons. Il est également battu dans deux de ses bastions de longue date : à Orthez, où l'habituelle triangulaire du second tour est cette fois fatale au maire sortant, le vice-président du conseil général, René Ricarrère, qui ne l'avait emporté que de 26 voix en 1995 ; et à Oloron, où le RPR s'impose facilement, alors que les socialistes avaient gagné dès le premier tour il y a six ans. Au Pays basque, la plus forte participation paraît avoir favorisé les listes d'ouverture, intégrant les nationalistes basques. C'est le cas à Hendaye avec le PS, à Anglet avec l'UDF et à Saint-Pierre-d'Irube, banlieue de Bayonne, où le maire est pour la première fois un nationaliste : Alain Iriart. Le PS perd de peu Ciboure, et le député socialiste, Pierre Espilondo, ne réussit pas son assaut à la conquête de la mairie d'Anglet, à 204 voix près.

Anglet (UDF)

I., 27 057 ; V., 16 838 ; A., 37,77 % ; E., 16 344

Un. d. (Villenave, s., UDF)	7 667 (46,91)	**29**
G. pl. (Espilondo, PS, d.)	7 463 (45,66)	**9**
div. d. (Lamoure)	1 214 (7,43)	**1**

1er tour. - *I., 27 057 ; A., 40,63 % ; E., 15 194.* - Un. d. (Villenave, s., UDF), 6 951 (45,75) ; G. pl. (Espilondo, PS, d.), 6 279 (41,33) ; div. d. (Lamoure), 1 964 (12,93) .

1995. - *I., 25 037 ; A., 38,81 % ; E., 14 770.* - div. d. (Bonnet, UDF-CDS, m.), 7 302 (49,44) ; Un. g. (Lagareste, PS), 5 552 (37,59) ; div. d. (Poncini), 1 916 (12,97) .

Hendaye (PS)

I., 8 393 ; V., 5 224 ; A., 37,76 % ; E., 5 025

G. pl. (Ecenarro, PS)	2 700 (53,73)	**26**
Un. d. (Hiribarren, div. d.)	964 (19,18)	**3**
div. (Sallaberry)	750 (14,93)	**2**
div. g. (Butori)	611 (12,16)	**2**

Raphaël Lassallette n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 393 ; A., 36,44 % ; E., 4 980.* - G. pl. (Ecenarro, PS), 2 168 (43,53) ; Un. d. (Hiribarren, div. d.), 894 (17,95) ; div. (Sallaberry), 814 (16,35) ; div. g. (Butori), 676 (13,57) ; nat. (Arrambide, Ab.), 428 (8,59) .

1995. - *I., 7 673 ; A., 32,92 % ; E., 5 016.* - Un. g. (Lassalette, PS, m.), 2 531 (50,46) ; div. d. (Sallaberry), 1 110 (22,13) ; Un. d. (Durandeau, UDF), 968 (19,30) ; aut. (Arrambide), 407 (8,11) .

Lons (UDF)

I., 7 427 ; V., 5 596 ; A., 24,65 % ; E., 5 272

Un. d. (Chambaud, s., UDF)	2 886 (54,74)	**26**
G. pl. (Lahillonne, PS)	2 386 (45,26)	**7**

1er tour. - *I., 7 427 ; A., 26,66 % ; E., 5 226.* - Un. d. (Chambaud, s., UDF), 2 319 (44,37) ; G. pl. (Lahillonne, PS), 2 211 (42,31) ; div. (Subervie), 696 (13,32) .

Oloron-Sainte-Marie (PS)

I., 7 587 ; V., 6 332 ; A., 16,54 % ; E., 6 132

Un. d. (Lucbereilh, RPR)	3 414 (55,68)	**26**
G. pl. (Dieste, s., PS)	2 718 (44,32)	**7**

1er tour. - *I., 7 587 ; A., 18,73 % ; E., 5 938.* - Un. d. (Lucbereilh, RPR), 2 808 (47,29) ; G. pl. (Dieste, s., PS), 2 269 (38,21) ; div. (Giannerini), 477 (8,03) ; div. g. (Matilla), 384 (6,47) .

Orthez (PS)

I., 7 785 ; V., 6 312 ; A., 18,92 % ; E., 6 069

Un. d. (Issartel, UDF)	2 941 (48,46)	**25**
PS+ (Ricarrère, s.)	2 447 (40,32)	**7**
div. g. (Prada)	681 (11,22)	**1**

1er tour. - *I., 7 785 ; A., 21,52 % ; E., 5 811.* - Un. d. (Issartel, UDF), 2 276 (39,17) ; PS+ (Ricarrère, s.), 2 010 (34,59) ; div. g. (Prada), 983 (16,92) ; Verts (Rodes), 542 (9,33) .

1995. - *I., 7 188 ; A., 17,86 % ; E., 5 744.* - Un. g. (Ricarrère, PS, m.), 2 885 (50,23) ; div. (Issartel, UDF), 2 859 (49,77) .

AUVERGNE

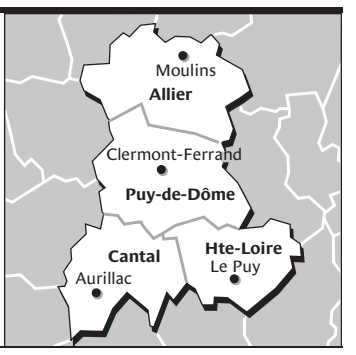

ALLIER

Claude Malhuret (DL) conserve son siège de maire de Vichy en devançant le député Gérard Charasse (PRG) au terme d'une triangulaire dont l'issue était incertaine. En recueillant 42,33 % des suffrages, le maire sortant améliore son score du premier tour tant en raison d'une mobilisation des abstentionnistes que d'un sursaut de l'électorat de droite, qui entendait faire barrage à Gérard Charasse. M. Malhuret a bénéficié d'une partie des voix de l'avocat Gilbert Collard (div. d.), qui, bien que distancé au premier tour, avait choisi de se maintenir. La gauche, en revanche, reprend la mairie de Cusset, la quatrième ville du département, à la faveur, là encore, d'une triangulaire. Le communiste René Bardet s'impose avec 48,21 % des voix, devant le maire Joseph Bléthon (div. d.), qui obtient 43,97 % des voix, la liste dissidente de droite recueillant 7,82 % des voix. Le PS, toujours dans une triangulaire, conserve Gannat, mais globalement les municipales se traduisent dans l'Allier par une poussée de la droite.

Cusset (div. d.)

I., 8 611 ; V., 6 416 ; A., 25,49 % ; E., 6 184

G. pl. (Bardet, PC)	2 981 (48,21)	**25**
Un. d. (Blethon, s., div. d.)	2 719 (43,97)	**7**
div. d. (Geneste)	484 (7,83)	**1**

1er tour. - *I., 8 611 ; A., 28,84 % ; E., 5 742.* - G. pl. (Bardet, PC), 2 609 (45,44) ; Un. d. (Blethon, s., div. d.), 2 406 (41,90) ; div. d. (Geneste), 727 (12,66) .

1995. - *I., 9 852 ; A., 31,35 % ; E., 6 345.* - Un. d. (Blethon, UDF), 3 237 (51,02) ; Un. g. (Milliet, PS, m.), 3 108 (48,98) .

Vichy (DL)

I., 17 446 ; V., 11 616 ; A., 33,42 % ; E., 11 331

Un. d. (Malhuret, s., DL)	4 796 (42,33)	**25**
PRG+ (Charasse, d.)	4 375 (38,61)	**7**
div. d. (Collard)	2 160 (19,06)	**3**

1er tour. - *I., 17 446 ; A., 36,61 % ; E., 10 715.* - Un. d. (Malhuret, s., DL), 3 721 (34,73) ; PRG+ (Charasse, d.), 3 306 (30,85) ; div. d. (Collard), 2 472 (23,07) ; MNR (Mayadoux), 658 (6,14) ; Verts (Rondepierre), 558 (5,21) .

1995. - *I., 18 559 ; A., 39,92 % ; E., 10 845.* - Un. d. (Malhuret, UDF-PR, d., m.), 4 980 (45,92) ; Un. g. (Perisse, PS), 2 292 (21,13) ; div. d. (Wirth, UDF diss.), 1 842 (16,98) ; FN (Gosp), 1 731 (15,96) .

CANTAL

Dans le Cantal, le dernier grand suspense des élections municipales concernait la ville d'Aurillac. Largement en tête lors du premier tour, le candidat d'union de la gauche, René Souchon, ancien ministre de l'agriculture de Laurent Fabius et ancien maire d'Aurillac, s'est nettement imposé avec 45,5 % des voix, face à son ancien premier adjoint, qui a obtenu 39,7 %. Ce dernier, Yvon Bec (MDC), maire sortant, a partout amélioré son score du premier tour grâce à un très net report des voix de droite sur son nom. Des voix que cet ancien socialiste devenu chevènementiste n'avait pas hésité à appeler par écrit, lors d'une campagne d'entre les deux tours qu'il a délibérément voulu agressive contre le candidat de l'union de la droite. Dimanche, avec 15,6 % des voix, le député UDF du Cantal Yves Coussain ne pouvait que se sentir trahi par son électorat naturel. A l'inverse de ce qui s'était passé en 1995, le vote de droite anti-Souchon n'aura donc pas suffi à élire le maire d'Aurillac.

Aurillac (MDC)

I., 19 847 ; V., 14 605 ; A., 26,41 % ; E., 14 210

PS+ (Souchon)	6 402 (45,05)	**29**
MDC+ (Bec, s.)	5 654 (39,79)	**7**
Un. d. (Coussain, UDF, d.)	2 154 (15,16)	**3**

1er tour. - *I., 19 841 ; A., 29,15 % ; E., 13 407.* - PS+ (Souchon), 5 699 (42,51) ; MDC+ (Bec, s.), 4 377 (32,65) ; Un. d. (Coussain, UDF, d.), 3 331 (24,85) .

1995. - *I., 20 414 ; A., 26,44 % ; E., 14 289.* - div. g. (Bec), 7 641 (53,47) ; Un. g. (Souchon, PS, m.), 6 648 (46,53) .

HAUTE-LOIRE

A Yssingeaux, le successeur de Jacques Barrot est finalement Bernard Gallot (div. d.). Comme au premier tour, la dauphine désignée de Jacques Barrot, Madeleine Dubois (UDF), arrive en deuxième position, devançant de 12 voix la liste de Michel Saby (div. g.). Conseiller municipal, élu en 1995 sur la liste de Jacques Barrot, le docteur Gallot avait démissionné pour protester contre le choix de Madeleine Dubois. Après un premier tour serré, il a bénéficié, au second, des voix socialistes puisque le PS, qui ne soutenait pas la liste divers gauche, a officiellement appelé à voter Gallot. Après la nette victoire de la gauche au Puy-en-Velay, la droite gagne ou conserve les 9 autres communes de plus de 3 500 habitants. A noter le score du MNR à Sainte-Sigolène où son conseiller régional, Paul Brulé, avec 33,16 %, devance la liste de gauche avec 14,98 %. La liste du maire sortant, Michel Januel (div. d), avec 51,86 %, a bénéficié d'un sursaut de l'électorat au détriment du MNR .

Yssingeaux (UDF)

I., 5 013 ; V., 4 015 ; A., 19,91 % ; E., 3 897

div. d. (Gallot)	1 485 (38,11)	**21**
Un. d. (Dubois, UDF)	1 212 (31,10)	**4**
div. g. (Saby)	1 200 (30,79)	**4**

Jacques Barrot, d., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 5 013 ; A., 23,62 % ; E., 3 564.* - div. d. (Gallot), 1 240 (34,79) ; Un. d. (Dubois, UDF), 1 183 (33,19) ; div. g. (Saby), 1 141 (32,01) .

PUY-DE-DÔME

Dans le Puy-de-Dôme, s'il était plus que probable que la liste gauche plurielle du maire socialiste sortant de Clermont-Ferrand, Serge Godard, l'emporterait, son score du 18 mars mérite d'être examiné de près. Au premier tour, une partie non négligeable de son électorat s'était reportée sur les deux listes d'extrême gauche. Serge Godard avait été contraint d'inclure dans sa liste Alain Laffont, conseiller municipal sortant LCR, et deux de ses colistiers. L'initiative a été payante puisque la liste du maire sortant a progressé de plus de 14 points par rapport au premier tour. De plus, face à une gauche unie, la droite s'est présentée dans la division. Aux côtés de la liste officielle conduite par Paule Oudot (UDF), suppléante de Valéry Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale, celle de Michel Fanget, conseiller municipal et UDF dissident, avait réalisé une entente avec une conseillère générale, Claudine Lafaye, elle aussi dissidente UDF. A l'issue du second tour, cette liste dissidente a devancé celle de la candidate officielle. C'est un camouflet pour Valéry Giscard d'Estaing, qui n'avait pas réussi à conquérir Clermont-Ferrand en 1995 et n'avait, depuis, cessé de soutenir sa suppléante. Ce score devrait poser un problème au bureau politique départemental de l'UDF, qui, à la veille du scrutin, s'était prononcé en faveur de l'exclusion des deux dissidents UDF. Autre fait important, la ville de Thiers est perdue par le député et maire socialiste sortant, Maurice Adevah-Pœuf.

Clermont-Ferrand (PS)

I., 68 924 ; V., 35 473 ; A., 48,53 % ; E., 33 481

***G. pl.** (Godard, s., PS, sén.)	19 276 (57,57)	**44**
***div. d.** (Fanget, UDF diss.)	7 247 (21,65)	**6**
Un. d. (Oudot, UDF)	6 958 (20,78)	**5**

1er tour. - *I., 68 924 ; A., 44,78 % ; E., 35 892.* - G. pl. (Godard, s., PS, sén.), 15 599 (43,46) ; Un. d. (Oudot, UDF), 5 907 (16,46) ; div. d. (Fanget, UDF diss.), 5 207 (14,51) ; LCR (Laffont), 3 077 (8,57) ; div. d. (Lafaye, UDF), 2 149 (5,99) ; MNR (Poitrineau), 2 101 (5,85) ; LO (Séguy), 1 852 (5,16) .

1995. - *I., 71 106 ; A., 31,26 % ; E., 47 719.* - Un. g. (Quilliot, PS, m.), 24 290 (50,90) ; Un. d. (Giscard d'Estaing, UDF, pr. Rép., d.), 23 429 (49,10) .

Beaumont (DL)

I., 7 990 ; V., 5 310 ; A., 33,54 % ; E., 5 149

***G. pl.** (Saint-André, div. g.)	2 594 (50,38)	**25**
Un. d. (Dumeil, s., DL)	1 951 (37,89)	**6**
div. d. (Rouchon)	604 (11,73)	**2**

1er tour. - *I., 7 990 ; A., 36,10 % ; E., 4 916.* - Un. d. (Dumeil, s., DL), 1 586 (32,26) ; div. g.+ (Saint-André), 1 330 (27,05) ; PS+ (Néhémie), 945 (19,22) ; div. d. (Rouchon), 727 (14,79) ; div. g. (Besset), 328 (6,67) .

Cournon-d'Auvergne (PS)

I., 13 045 ; V., 8 628 ; A., 33,86 % ; E., 8 299

PS+ (Pasciuto)	2 880 (34,70)	**23**
div. d. (Cheron)	2 298 (27,69)	**5**
div. g.+ (Arnal, MDC)	1 801 (21,70)	**3**
Un. d. (Pouyet, RPR)	1 320 (15,91)	**2**

Catherine Guy-Quint, d.e., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 13 045 ; A., 36,09 % ; E., 7 893.* - PS+ (Pasciuto), 2 513 (31,84) ; div. d. (Cheron), 1 889 (23,93) ; div. g.+ (Arnal, MDC), 1 884 (23,87) ; Un. d. (Pouyet, RPR), 1 607 (20,36) .

Issoire (RPR)

I., 8 684 ; V., 6 111 ; A., 29,63 % ; E., 5 873

RPR-UDF (Pascallon, s., RPR, d.)	2 778 (47,30)	**25**
PS+ (Guillet, div. g.)	2 264 (38,55)	**6**
Verts+ (Fourvel-Pelletier)	444 (7,56)	**1**
div. d. (Peytour, RPF)	387 (6,59)	**1**

1er tour. - *I., 8 684 ; A., 31,44 % ; E., 5 624.* - RPR-UDF (Pascallon, s., RPR, d.), 2 476 (44,03) ; PS+ (Guillet, div. g.), 1 922 (34,17) ; Verts+ (Fourvel-Pelletier), 644 (11,45) ; div. d. (Peytour, RPF), 582 (10,35) .

1995. - *I., 8 750 ; A., 32,78 % ; E., 5 634.* - Un. d. (Pascallon, RPR, d., m.), 3 157 (56,03) ; Un. g. (Veissière, PS), 1 452 (25,77) ; div. g. (Bard), 1 025 (18,19) .

Riom (PS)

I., 11 284 ; V., 7 533 ; A., 33,24 % ; E., 7 286

PS+ (Zycola, s.)	3 047 (41,82)	**24**
Un. d. (Liebermann, UDF)	2 815 (38,64)	**6**
div. d. (Laurençon)	932 (12,79)	**2**
Verts (Mollon)	492 (6,75)	**1**

1er tour. - *I., 11 284 ; A., 35,86 % ; E., 6 840.* - PS+ (Zycola, s.), 2 559 (37,41) ; Un. d. (Liebermann, UDF), 2 311 (33,79) ; div. d. (Laurençon), 1 221 (17,85) ; Verts (Mollon), 749 (10,95) .

1995. - *I., 11 935 ; A., 27,19 % ; E., 8 414.* - Un. g. (Bonté, PS), 4 278 (50,84) ; Un. d. (Liebermann, UDF-CDS, m.), 4 136 (49,16) .

Thiers (PS)

I., 8 907 ; V., 6 286 ; A., 29,43 % ; E., 5 944

div. (Deglon)	3 311 (55,70)	**26**
G. pl. (Adevah-Poeuf, s., PS, d.)	2 633 (44,30)	**7**

1er tour. - *I., 8 910 ; A., 34,35 % ; E., 5 528.* - G. pl. (Adevah-Poeuf, s., PS, d.), 2 143 (38,77) ; div. (Deglon), 1 986 (35,93) ; Un. d. (Chartoire, DL), 1 399 (25,31) .

BOURGOGNE

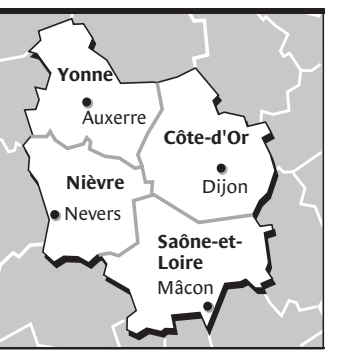

CÔTE-D'OR

Les Dijonnais ont confirmé la volonté de changement annoncée dès le 1er tour par l'avance donnée au PS François Rebsamen. La liste de la gauche plurielle l'emporte sans équivoque face au RPR Jean-François Bazin, candidat désigné par Robert Poujade, maire depuis trente ans. Elu conseiller général en 1998, François Rebsamen, 49 ans, sous-préfet hors cadre, était chef de file de l'opposition municipale depuis 12 ans. Cette victoire est historique pour la gauche qui n'a géré Dijon que neuf ans au siècle dernier. Elle découle d'une forte participation, supérieure de 4 points au premier tour, et d'un bon report des voix de gauche, voire au-delà. Le soutien du FN a sans doute porté préjudice au RPR dans une ville de tradition conservatrice et modérée. Le conseil municipal devrait compter 7 élus Verts et 5 communistes ; 6 RPR figureront dans la nouvelle opposition. A Beaune et Talant, prime est donnée aux maires sortants, malgré, à chaque fois, une triangulaire les opposant à leur ancien premier adjoint.

Dijon (RPR)

I., 72 166 ; V., 46 225 ; A., 35,95 % ; E., 44 749

PS+ (Rebsamen)	23 330 (52,14)	**42**
Un. d. (Bazin, RPR)	21 419 (47,86)	**13**

Robert Poujade, d., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 72 166 ; A., 40,76 % ; E., 41 187.* - PS+ (Rebsamen), 17 365 (42,16) ; Un. d. (Bazin, RPR), 16 375 (39,76) ; FN (Cavin), 2 349 (5,70) ; MDC (Pertus), 2 291 (5,56) ; MNR (Gillaizeau), 1 107 (2,69) ; LO (Lambert), 1 063 (2,58) ; PT (Perron), 637 (1,55) .

1995. - *I., 77 854 ; A., 43,79 % ; E., 42 801.* - Un. d. (Poujade, RPR, d., m.), 19 380 (45,28) ; Un. g. (Rebsamen, PS), 16 004 (37,39) ; div. d. (Japiot), 7 417 (17,33) .

Beaune (RPR)

I., 13 122 ; V., 8 132 ; A., 38,03 % ; E., 7 953

Un. d. (Suguenot, s., RPR)	4 244 (53,36)	**27**
div. d. (Rousseau)	2 134 (26,83)	**5**
G. pl. (Thomas, Verts)	1 575 (19,80)	**3**

1er tour. - *I., 13 112 ; A., 37,87 % ; E., 7 889.* - Un. d. (Suguenot, s., RPR), 3 765 (47,72) ; div. d. (Rousseau), 2 087 (26,45) ; G. pl. (Thomas, Verts), 1 498 (18,99) ; FN (Jaboulet-Vercherre), 539 (6,83) .

1995. - *I., 12 974 ; A., 35,96 % ; E., 8 162.* - RPR (Suguenot, d.), 3 310 (40,55) ; UDF (Demoisy), 2 385 (29,22) ; Un. g. (Agnéta, PS), 1 635 (20,03) ; FN (Jaboulet-Vercherre), 832 (10,19) .

Talant (RPR)

I., 8 292 ; V., 4 814 ; A., 41,94 % ; E., 4 696

Un. d. (Menut, s., DL)	2 320 (49,40)	**25**
G. pl. (Merle, PS)	1 748 (37,22)	**6**
div. d. (Peignelin)	628 (13,37)	**2**

1er tour. - *I., 8 294 ; A., 43,69 % ; E., 4 497.* - Un. d. (Menut, s., DL), 2 097 (46,63) ; G. pl. (Merle, PS), 1 412 (31,40) ; div. d. (Peignelin), 754 (16,77) ; LO (Coste), 234 (5,20) .

1995. - *I., 8 430 ; A., 34,32 % ; E., 5 397.* - Un. d. (Carminati, RPR, m.), 2 773 (51,38) ; Un. g. (Varray, PS), 1 728 (32,02) ; div. d. (Xolin), 896 (16,60) .

NIÈVRE

Au soir du premier tour, en additionnant les voix de Lutte ouvrière et celles de la liste Méchin, soutenue par les Verts, une large victoire semblait promise à Nevers au député PS et maire sortant, Didier Boulaud. Le résultat est tout autre : les 60 % attendus ont fondu comme neige au soleil. La liste PS-PC-PRG enregistre le plus mauvais score de l'union de la gauche depuis 1983. Cela ressemble fort à un avertissement pour l'équipe de M. Boulaud, qui ne comptait pas de Verts dans ses rangs. Philippe Morel (PR), nouveau venu sur la scène politique neversoise, profite de ce net recul, qui, pour l'opposition, se traduit par 2 sièges supplémentaires de conseillers municipaux. A La Charité-sur-Loire, le député PS Gaëtan Gorce a réussi une belle opération : il s'est nettement imposé dans une triangulaire où s'affrontaient deux listes de gauche. M. Gorce était auparavant conseiller municipal de Cosne-sur-Loire. Varennes-Vauzelles a, quant à elle, largement réélu son maire sortant PC, André Perinaud.

Nevers (PS)

I., 25 814 ; V., 14 221 ; A., 44,91 % ; E., 13 290

G. pl. (Boulaud, s., PS, d.)	7 074 (53,23)	**33**
Un. d. (Morel, UDF)	6 216 (46,77)	**10**

1er tour. - *I., 25 813 ; A., 46,15 % ; E., 12 990.* - G. pl. (Boulaud, s., PS, d.), 6 315 (48,61) ; Un. d. (Morel, UDF), 4 725 (36,37) ; LO (Lemoine), 1 127 (8,68) ; div. (Mechin), 823 (6,34) .

SAÔNE-ET-LOIRE

C'est le divers gauche Rémy Rebeyrotte qui gagne à Autun, avec près de 1 000 voix d'avance devant le maire socialiste sortant, Didier Martinet, dont la gestion de la ville n'a pas convaincu les électeurs de gauche. Ces derniers lui ont préféré son ancien premier adjoint, exclu récemment du Parti socialiste pour avoir présenté sa propre liste aux municipales. Tête de la liste UDF, Renaud Abord de Châtillon, quant à lui, n'a jamais représenté une véritable menace, obtenant à peine plus de 1 000 voix. Les élections municipales en Saône-et-Loire ont pourtant été globalement marquées par une légère poussée de la droite. Après vingt-quatre ans de règne socialiste, la droite l'a emporté à Mâcon avec la victoire du sénateur RPR, Jean-Patrick Courtois, élu maire samedi 17 mars par ses conseillers. La commune de Châtenoy-le-Royal bascule elle aussi à droite : Jean Truc, maire sortant socialiste, cède la place à Marie Mercier, divers droite. Même sort pour Chagny, où Michel Picard, divers droite, l'emporte.

Autun (PS)

I., 8 492 ; V., 6 381 ; A., 24,86 % ; E., 6 189

div. g. (Rebeyrotte)	2 983 (48,20)	**25**
G. pl. (Martinet, s., PS)	2 014 (32,54)	**5**
div. d. (Abord de Chatillon, UDF)	1 192 (19,26)	**3**

1er tour. - *I., 8 494 ; A., 29,35 % ; E., 5 681.* - div. g. (Rebeyrotte), 2 109 (37,12) ; G. pl. (Martinet, s., PS), 2 009 (35,36) ; div. d. (Abord de Chatillon, UDF), 972 (17,11) ; div. d. (Morot-Gaudry, UDF), 387 (6,81) ; FN (Champmartin), 204 (3,59) .

1995. - *I., 8 873 ; A., 22,12 % ; E., 6 714.* - Un. g. (Martinet, div. g.), 3 602 (53,65) ; Un. d. (Anciaux, RPR, d.), 3 112 (46,35) .

YONNE

La ville d'Auxerre a tourné la page, dimanche soir, de trente années d'ère Soissons. La triangulaire qui opposait trois de ses anciens adjoints résumait les atermoiements politiques de l'actuel président du conseil régional de Bourgogne. La seconde fois aura été la bonne pour le socialitse Guy Férez. Au terme d'une violente campagne de deuxième tour, au cours de laquelle Jean-Louis Hussonnois (RPR) et le sans-étiquette Bernard Revest se sont entre-déchirés, le candidat de la gauche plurielle a fait basculer Auxerre à gauche. Guy Férez est parvenu à rallier les voix des écologistes, de l'extrême gauche, et d'une partie des abstentionnistes. Le désistement du candidat FN n'a pas été suffisant pour que Jean-Louis Hussonnois comble son retard. Bernard Revest, qui clamait haut et fort son indépendance, n'est pas parvenu à concrétiser son bon score obtenu lors du premier tour le 11 mars. Son maintien, qualifié de traîtrise par la droite auxerroise, n'était qu'un coup de poker trop audacieux.

Auxerre (UDF)

I., 22 314 ; V., 13 656 ; A., 38,80 % ; E., 13 130

***G. pl.** (Férez, PS)	5 583 (42,52)	**28**
Un. d. (Hussonnois, RPR)	4 162 (31,70)	**6**
div. d. (Revest)	3 385 (25,78)	**5**

Jean Garnault n.s.r.p.

1er tour. - *I., 22 314 ; A., 42,31 % ; E., 12 362.* - PS+ (Férez), 3 522 (28,49) ; Un. d. (Hussonnois, RPR), 3 027 (24,49) ; div. d. (Revest), 2 890 (23,38) ; Verts (Roycourt), 1 320 (10,68) ; FN (Martinet), 761 (6,16) ; MPF (Dassié), 550 (4,45) ; PT (Villerey), 292 (2,36) .

1995. - *I., 22 721 ; A., 40,02 % ; E., 13 098.* - Un. d. (Soisson, MDR, d., m.), 6 699 (51,15) ; Un. g. (Férez, PS), 4 976 (37,99) ; FN (Moreau), 1 423 (10,86) .

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

LOT-ET-GARONNE

Les trois députés socialistes de Lot-et-Garonne sont désormais à la tête des trois principales villes du département. Rejoignant Gérard Gouzes, réélu à Marmande, Alain Veyret et Jérôme Cahuzac prennent à la droite les villes d'Agen et de Villeneuve-sur-Lot. Le premier a réussi à mobiliser ses électeurs entre les deux tours et, finalement, à s'imposer face à Philippe Lacaze (RPR). A Villeneuve-sur-Lot, Jérôme Cahuzac a tiré parti d'une situation locale originale. D'une part, une division de la droite : le maire sortant, Michel Gonelle (RPR), élu pour la première fois en 1993, était concurrencé par la liste conduite par un de ses ex-adjoints. D'autre part, l'ex-socialiste Serge Léonard a choisi entre les deux tours de fusionner sa liste avec celle de M. Gonelle. Bémol à ces progrès de la gauche, la perte de Tonneins, détenue depuis 1977 par Jean-Pierre Ousty (PS). Ce résultat s'explique en partie par le maintien du candidat communiste au second tour, mais aussi par la fermeture, en 2000, d'une importante manufacture de cigarettes.

Agen (UDF)

I., 17 021 ; V., 11 829 ; A., 30,50 % ; E., 11 213

G. pl. (Veyret, PS, d.)	5 950 (53,06)	**30**
Un. d. (Lacaze, RPR)	5 263 (46,94)	**9**

Paul Chollet n.s.r.p.

1er tour. - *I., 17 024 ; A., 33,75 % ; E., 10 570.* - G. pl. (Veyret, PS, d.), 4 744 (44,88) ; Un. d. (Lacaze, RPR), 4 200 (39,74) ; FN (Grolet), 951 (9,00) ; div. d. (Pouzelgues, MPF), 675 (6,39) .

1995. - *I., 18 872 ; A., 35,13 % ; E., 11 957.* - Un. d. (Chollet, UDF-CDS, d., m.), 4 950 (41,40) ; Un. g. (Dourneau, div. g.), 4 458 (37,28) ; FN (Marsan), 1 559 (13,04) ; div. d. (Pouzelgues), 990 (8,28) .

Marmande (PS)

I., 13 345 ; V., 8 844 ; A., 33,73 % ; E., 8 418

G. pl. (Gouzes, s., PS, d.)	3 927 (46,65)	**25**
Un. d. (Goupillat, RPR)	3 417 (40,59)	**6**
div. g. (Manier, PS diss.)	1 074 (12,76)	**2**

1er tour. - *I., 13 473 ; A., 35,04 % ; E., 7 960.* - G. pl. (Gouzes, s., PS, d.), 3 643 (45,77) ; Un. d. (Goupillat, RPR), 2 996 (37,64) ; div. g. (Manier, PS diss.), 1 321 (16,60) .

Villeneuve-sur-Lot (RPR)

I., 16 078 ; V., 10 992 ; A., 31,63 % ; E., 10 493

G. pl. (Cahuzac, PS, d.)	4 967 (47,34)	**26**
***Un. d.** (Gonelle, s., RPR)	4 443 (42,34)	**8**
div. (Barré)	1 083 (10,32)	**1**

1er tour. - *I., 16 084 ; A., 36,83 % ; E., 9 553.* - G. pl. (Cahuzac, PS, d.), 3 582 (37,50) ; Un. d. (Gonelle, s., RPR), 3 160 (33,08) ; div. (Barré), 1 149 (12,03) ; div. g. (Léonard), 971 (10,16) ; div. d. (Larribeau, RPF), 691 (7,23) .

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

En Béarn, le Parti socialiste reprend Jurançon, mais échoue à Lons. Il est également battu dans deux de ses bastions de longue date : à Orthez, où l'habituelle triangulaire du second tour est cette fois fatale au maire sortant, le vice-président du conseil général, René Ricarrère, qui ne l'avait emporté que de 26 voix en 1995 ; et à Oloron, où le RPR s'impose facilement, alors que les socialistes avaient gagné dès le premier tour il y a six ans. Au Pays basque, la plus forte participation paraît avoir favorisé les listes d'ouverture, intégrant les nationalistes basques. C'est le cas à Hendaye avec le PS, à Anglet avec l'UDF et à Saint-Pierre-d'Irube, banlieue de Bayonne, où le maire est pour la première fois un nationaliste : Alain Iriart. Le PS perd de peu Ciboure, et le député socialiste, Pierre Espilondo, ne réussit pas son assaut à la conquête de la mairie d'Anglet, à 204 voix près.

Anglet (UDF)

I., 27 057 ; V., 16 838 ; A., 37,77 % ; E., 16 344

Un. d. (Villenave, s., UDF)	7 667 (46,91)	**29**
G. pl. (Espilondo, PS, d.)	7 463 (45,66)	**9**
div. d. (Lamoure)	1 214 (7,43)	**1**

1er tour. - *I., 27 057 ; A., 40,63 % ; E., 15 194.* - Un. d. (Villenave, s., UDF), 6 951 (45,75) ; G. pl. (Espilondo, PS, d.), 6 279 (41,33) ; div. d. (Lamoure), 1 964 (12,93) .

1995. - *I., 25 037 ; A., 38,81 % ; E., 14 770.* - div. d. (Bonnet, UDF-CDS, m.), 7 302 (49,44) ; Un. g. (Lagareste, PS), 5 552 (37,59) ; div. d. (Poncini), 1 916 (12,97) .

Hendaye (PS)

I., 8 393 ; V., 5 224 ; A., 37,76 % ; E., 5 025

G. pl. (Ecenarro, PS)	2 700 (53,73)	**26**
Un. d. (Hiribarren, div. d.)	964 (19,18)	**3**
div. (Sallaberry)	750 (14,93)	**2**
div. g. (Butori)	611 (12,16)	**2**

Raphaël Lassallette n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 393 ; A., 36,44 % ; E., 4 980.* - G. pl. (Ecenarro, PS), 2 168 (43,53) ; Un. d. (Hiribarren, div. d.), 894 (17,95) ; div. (Sallaberry), 814 (16,35) ; div. g. (Butori), 676 (13,57) ; nat. (Arrambide, Ab.), 428 (8,59) .

1995. - *I., 7 673 ; A., 32,92 % ; E., 5 016.* - Un. g. (Lassalette, PS, m.), 2 531 (50,46) ; div. d. (Sallaberry), 1 110 (22,13) ; Un. d. (Durandeau, UDF), 968 (19,30) ; aut. (Arrambide), 407 (8,11) .

Lons (UDF)

I., 7 427 ; V., 5 596 ; A., 24,65 % ; E., 5 272

Un. d. (Chambaud, s., UDF)	2 886 (54,74)	**26**
G. pl. (Lahillonne, PS)	2 386 (45,26)	**7**

1er tour. - *I., 7 427 ; A., 26,66 % ; E., 5 226.* - Un. d. (Chambaud, s., UDF), 2 319 (44,37) ; G. pl. (Lahillonne, PS), 2 211 (42,31) ; div. (Subervie), 696 (13,32) .

Oloron-Sainte-Marie (PS)

I., 7 587 ; V., 6 332 ; A., 16,54 % ; E., 6 132

Un. d. (Lucbereilh, RPR)	3 414 (55,68)	**26**
G. pl. (Dieste, s., PS)	2 718 (44,32)	**7**

1er tour. - *I., 7 587 ; A., 18,73 % ; E., 5 938.* - Un. d. (Lucbereilh, RPR), 2 808 (47,29) ; G. pl. (Dieste, s., PS), 2 269 (38,21) ; div. (Giannerini), 477 (8,03) ; div. g. (Matilla), 384 (6,47) .

Orthez (PS)

I., 7 785 ; V., 6 312 ; A., 18,92 % ; E., 6 069

Un. d. (Issartel, UDF)	2 941 (48,46)	**25**
PS+ (Ricarrère, s.)	2 447 (40,32)	**7**
div. g. (Prada)	681 (11,22)	**1**

1er tour. - *I., 7 785 ; A., 21,52 % ; E., 5 811.* - Un. d. (Issartel, UDF), 2 276 (39,17) ; PS+ (Ricarrère, s.), 2 010 (34,59) ; div. g. (Prada), 983 (16,92) ; Verts (Rodes), 542 (9,33) .

1995. - *I., 7 188 ; A., 17,86 % ; E., 5 744.* - Un. g. (Ricarrère, PS, m.), 2 885 (50,23) ; div. (Issartel, UDF), 2 859 (49,77) .

AUVERGNE

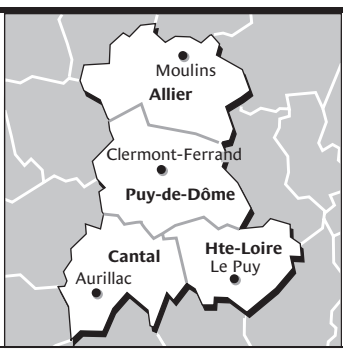

ALLIER

Claude Malhuret (DL) conserve son siège de maire de Vichy en devançant le député Gérard Charasse (PRG) au terme d'une triangulaire dont l'issue était incertaine. En recueillant 42,33 % des suffrages, le maire sortant améliore son score du premier tour tant en raison d'une mobilisation des abstentionnistes que d'un sursaut de l'électorat de droite, qui entendait faire barrage à Gérard Charasse. M. Malhuret a bénéficié d'une partie des voix de l'avocat Gilbert Collard (div. d.), qui, bien que distancé au premier tour, avait choisi de se maintenir. La gauche, en revanche, reprend la mairie de Cusset, la quatrième ville du département, à la faveur, là encore, d'une triangulaire. Le communiste René Bardet s'impose avec 48,21 % des voix, devant le maire Joseph Bléthon (div. d.), qui obtient 43,97 % des voix, la liste dissidente de droite recueillant 7,82 % des voix. Le PS, toujours dans une triangulaire, conserve Gannat, mais globalement les municipales se traduisent dans l'Allier par une poussée de la droite.

Cusset (div. d.)

I., 8 611 ; V., 6 416 ; A., 25,49 % ; E., 6 184

G. pl. (Bardet, PC)	2 981 (48,21)	**25**
Un. d. (Blethon, s., div. d.)	2 719 (43,97)	**7**
div. d. (Geneste)	484 (7,83)	**1**

1er tour. - *I., 8 611 ; A., 28,84 % ; E., 5 742.* - G. pl. (Bardet, PC), 2 609 (45,44) ; Un. d. (Blethon, s., div. d.), 2 406 (41,90) ; div. d. (Geneste), 727 (12,66) .

1995. - *I., 9 852 ; A., 31,35 % ; E., 6 345.* - Un. d. (Blethon, UDF), 3 237 (51,02) ; Un. g. (Milliet, PS, m.), 3 108 (48,98) .

Vichy (DL)

I., 17 446 ; V., 11 616 ; A., 33,42 % ; E., 11 331

Un. d. (Malhuret, s., DL)	4 796 (42,33)	**25**
PRG+ (Charasse, d.)	4 375 (38,61)	**7**
div. d. (Collard)	2 160 (19,06)	**3**

1er tour. - *I., 17 446 ; A., 36,61 % ; E., 10 715.* - Un. d. (Malhuret, s., DL), 3 721 (34,73) ; PRG+ (Charasse, d.), 3 306 (30,85) ; div. d. (Collard), 2 472 (23,07) ; MNR (Mayadoux), 658 (6,14) ; Verts (Rondepierre), 558 (5,21) .

1995. - *I., 18 559 ; A., 39,92 % ; E., 10 845.* - Un. d. (Malhuret, UDF-PR, d., m.), 4 980 (45,92) ; Un. g. (Perisse, PS), 2 292 (21,13) ; div. d. (Wirth, UDF diss.), 1 842 (16,98) ; FN (Gosp), 1 731 (15,96) .

CANTAL

Dans le Cantal, le dernier grand suspense des élections municipales concernait la ville d'Aurillac. Largement en tête lors du premier tour, le candidat d'union de la gauche, René Souchon, ancien ministre de l'agriculture de Laurent Fabius et ancien maire d'Aurillac, s'est nettement imposé avec 45,5 % des voix, face à son ancien premier adjoint, qui a obtenu 39,7 %. Ce dernier, Yvon Bec (MDC), maire sortant, a partout amélioré son score du premier tour grâce à un très net report des voix de droite sur son nom. Des voix que cet ancien socialiste devenu chevènementiste n'avait pas hésité à appeler par écrit, lors d'une campagne d'entre les deux tours qu'il a délibérément voulu agressive contre le candidat de l'union de la droite. Dimanche, avec 15,6 % des voix, le député UDF du Cantal Yves Coussain ne pouvait que se sentir trahi par son électorat naturel. A l'inverse de ce qui s'était passé en 1995, le vote de droite anti-Souchon n'aura donc pas suffi à élire le maire d'Aurillac.

Aurillac (MDC)

I., 19 847 ; V., 14 605 ; A., 26,41 % ; E., 14 210

PS+ (Souchon)	6 402 (45,05)	**29**
MDC+ (Bec, s.)	5 654 (39,79)	**7**
Un. d. (Coussain, UDF, d.)	2 154 (15,16)	**3**

1er tour. - *I., 19 841 ; A., 29,15 % ; E., 13 407.* - PS+ (Souchon), 5 699 (42,51) ; MDC+ (Bec, s.), 4 377 (32,65) ; Un. d. (Coussain, UDF, d.), 3 331 (24,85) .

1995. - *I., 20 414 ; A., 26,44 % ; E., 14 289.* - div. g. (Bec), 7 641 (53,47) ; Un. g. (Souchon, PS, m.), 6 648 (46,53) .

HAUTE-LOIRE

A Yssingeaux, le successeur de Jacques Barrot est finalement Bernard Gallot (div. d.). Comme au premier tour, la dauphine désignée de Jacques Barrot, Madeleine Dubois (UDF), arrive en deuxième position, devançant de 12 voix la liste de Michel Saby (div. g.). Conseiller municipal, élu en 1995 sur la liste de Jacques Barrot, le docteur Gallot avait démissionné pour protester contre le choix de Madeleine Dubois. Après un premier tour serré, il a bénéficié, au second, des voix socialistes puisque le PS, qui ne soutenait pas la liste divers gauche, a officiellement appelé à voter Gallot. Après la nette victoire de la gauche au Puy-en-Velay, la droite gagne ou conserve les 9 autres communes de plus de 3 500 habitants. A noter le score du MNR à Sainte-Sigolène où son conseiller régional, Paul Brulé, avec 33,16 %, devance la liste de gauche avec 14,98 %. La liste du maire sortant, Michel Januel (div. d), avec 51,86 %, a bénéficié d'un sursaut de l'électorat au détriment du MNR .

Yssingeaux (UDF)

I., 5 013 ; V., 4 015 ; A., 19,91 % ; E., 3 897

div. d. (Gallot)	1 485 (38,11)	**21**
Un. d. (Dubois, UDF)	1 212 (31,10)	**4**
div. g. (Saby)	1 200 (30,79)	**4**

Jacques Barrot, d., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 5 013 ; A., 23,62 % ; E., 3 564.* - div. d. (Gallot), 1 240 (34,79) ; Un. d. (Dubois, UDF), 1 183 (33,19) ; div. g. (Saby), 1 141 (32,01) .

PUY-DE-DÔME

Dans le Puy-de-Dôme, s'il était plus que probable que la liste gauche plurielle du maire socialiste sortant de Clermont-Ferrand, Serge Godard, l'emporterait, son score du 18 mars mérite d'être examiné de près. Au premier tour, une partie non négligeable de son électorat s'était reportée sur les deux listes d'extrême gauche. Serge Godard avait été contraint d'inclure dans sa liste Alain Laffont, conseiller municipal sortant LCR, et deux de ses colistiers. L'initiative a été payante puisque la liste du maire sortant a progressé de plus de 14 points par rapport au premier tour. De plus, face à une gauche unie, la droite s'est présentée dans la division. Aux côtés de la liste officielle conduite par Paule Oudot (UDF), suppléante de Valéry Giscard d'Estaing à l'Assemblée nationale, celle de Michel Fanget, conseiller municipal et UDF dissident, avait réalisé une entente avec une conseillère générale, Claudine Lafaye, elle aussi dissidente UDF. A l'issue du second tour, cette liste dissidente a devancé celle de la candidate officielle. C'est un camouflet pour Valéry Giscard d'Estaing, qui n'avait pas réussi à conquérir Clermont-Ferrand en 1995 et n'avait, depuis, cessé de soutenir sa suppléante. Ce score devrait poser un problème au bureau politique départemental de l'UDF, qui, à la veille du scrutin, s'était prononcé en faveur de l'exclusion des deux dissidents UDF. Autre fait important, la ville de Thiers est perdue par le député et maire socialiste sortant, Maurice Adevah-Pœuf.

Clermont-Ferrand (PS)

I., 68 924 ; V., 35 473 ; A., 48,53 % ; E., 33 481

***G. pl.** (Godard, s., PS, sén.)	19 276 (57,57)	**44**
***div. d.** (Fanget, UDF diss.)	7 247 (21,65)	**6**
Un. d. (Oudot, UDF)	6 958 (20,78)	**5**

1er tour. - *I., 68 924 ; A., 44,78 % ; E., 35 892.* - G. pl. (Godard, s., PS, sén.), 15 599 (43,46) ; Un. d. (Oudot, UDF), 5 907 (16,46) ; div. d. (Fanget, UDF diss.), 5 207 (14,51) ; LCR (Laffont), 3 077 (8,57) ; div. d. (Lafaye, UDF), 2 149 (5,99) ; MNR (Poitrineau), 2 101 (5,85) ; LO (Séguy), 1 852 (5,16) .

1995. - *I., 71 106 ; A., 31,26 % ; E., 47 719.* - Un. g. (Quilliot, PS, m.), 24 290 (50,90) ; Un. d. (Giscard d'Estaing, UDF, pr. Rép., d.), 23 429 (49,10) .

Beaumont (DL)

I., 7 990 ; V., 5 310 ; A., 33,54 % ; E., 5 149

***G. pl.** (Saint-André, div. g.)	2 594 (50,38)	**25**
Un. d. (Dumeil, s., DL)	1 951 (37,89)	**6**
div. d. (Rouchon)	604 (11,73)	**2**

1er tour. - *I., 7 990 ; A., 36,10 % ; E., 4 916.* - Un. d. (Dumeil, s., DL), 1 586 (32,26) ; div. g.+ (Saint-André), 1 330 (27,05) ; PS+ (Néhémie), 945 (19,22) ; div. d. (Rouchon), 727 (14,79) ; div. g. (Besset), 328 (6,67) .

Cournon-d'Auvergne (PS)

I., 13 045 ; V., 8 628 ; A., 33,86 % ; E., 8 299

PS+ (Pasciuto)	2 880 (34,70)	**23**
div. d. (Cheron)	2 298 (27,69)	**5**
div. g.+ (Arnal, MDC)	1 801 (21,70)	**3**
Un. d. (Pouyet, RPR)	1 320 (15,91)	**2**

Catherine Guy-Quint, d.e., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 13 045 ; A., 36,09 % ; E., 7 893.* - PS+ (Pasciuto), 2 513 (31,84) ; div. d. (Cheron), 1 889 (23,93) ; div. g.+ (Arnal, MDC), 1 884 (23,87) ; Un. d. (Pouyet, RPR), 1 607 (20,36) .

Issoire (RPR)

I., 8 684 ; V., 6 111 ; A., 29,63 % ; E., 5 873

RPR-UDF (Pascallon, s., RPR, d.)	2 778 (47,30)	**25**
PS+ (Guillet, div. g.)	2 264 (38,55)	**6**
Verts+ (Fourvel-Pelletier)	444 (7,56)	**1**
div. d. (Peytour, RPF)	387 (6,59)	**1**

1er tour. - *I., 8 684 ; A., 31,44 % ; E., 5 624.* - RPR-UDF (Pascallon, s., RPR, d.), 2 476 (44,03) ; PS+ (Guillet, div. g.), 1 922 (34,17) ; Verts+ (Fourvel-Pelletier), 644 (11,45) ; div. d. (Peytour, RPF), 582 (10,35) .

1995. - *I., 8 750 ; A., 32,78 % ; E., 5 634.* - Un. d. (Pascallon, RPR, d., m.), 3 157 (56,03) ; Un. g. (Veissière, PS), 1 452 (25,77) ; div. g. (Bard), 1 025 (18,19) .

Riom (PS)

I., 11 284 ; V., 7 533 ; A., 33,24 % ; E., 7 286

PS+ (Zycola, s.)	3 047 (41,82)	**24**
Un. d. (Liebermann, UDF)	2 815 (38,64)	**6**
div. d. (Laurençon)	932 (12,79)	**2**
Verts (Mollon)	492 (6,75)	**1**

1er tour. - *I., 11 284 ; A., 35,86 % ; E., 6 840.* - PS+ (Zycola, s.), 2 559 (37,41) ; Un. d. (Liebermann, UDF), 2 311 (33,79) ; div. d. (Laurençon), 1 221 (17,85) ; Verts (Mollon), 749 (10,95) .

1995. - *I., 11 935 ; A., 27,19 % ; E., 8 414.* - Un. g. (Bonté, PS), 4 278 (50,84) ; Un. d. (Liebermann, UDF-CDS, m.), 4 136 (49,16) .

Thiers (PS)

I., 8 907 ; V., 6 286 ; A., 29,43 % ; E., 5 944

div. (Deglon)	3 311 (55,70)	**26**
G. pl. (Adevah-Poeuf, s., PS, d.)	2 633 (44,30)	**7**

1er tour. - *I., 8 910 ; A., 34,35 % ; E., 5 528.* - G. pl. (Adevah-Poeuf, s., PS, d.), 2 143 (38,77) ; div. (Deglon), 1 986 (35,93) ; Un. d. (Chartoire, DL), 1 399 (25,31) .

BOURGOGNE

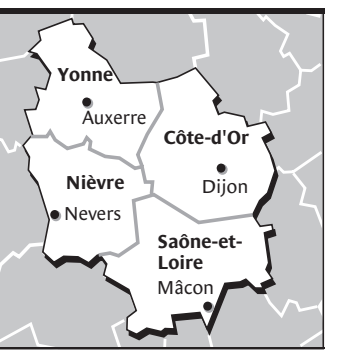

CÔTE-D'OR

Les Dijonnais ont confirmé la volonté de changement annoncée dès le 1er tour par l'avance donnée au PS François Rebsamen. La liste de la gauche plurielle l'emporte sans équivoque face au RPR Jean-François Bazin, candidat désigné par Robert Poujade, maire depuis trente ans. Elu conseiller général en 1998, François Rebsamen, 49 ans, sous-préfet hors cadre, était chef de file de l'opposition municipale depuis 12 ans. Cette victoire est historique pour la gauche qui n'a géré Dijon que neuf ans au siècle dernier. Elle découle d'une forte participation, supérieure de 4 points au premier tour, et d'un bon report des voix de gauche, voire au-delà. Le soutien du FN a sans doute porté préjudice au RPR dans une ville de tradition conservatrice et modérée. Le conseil municipal devrait compter 7 élus Verts et 5 communistes ; 6 RPR figureront dans la nouvelle opposition. A Beaune et Talant, prime est donnée aux maires sortants, malgré, à chaque fois, une triangulaire les opposant à leur ancien premier adjoint.

Dijon (RPR)

I., 72 166 ; V., 46 225 ; A., 35,95 % ; E., 44 749

PS+ (Rebsamen)	23 330 (52,14)	**42**
Un. d. (Bazin, RPR)	21 419 (47,86)	**13**

Robert Poujade, d., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 72 166 ; A., 40,76 % ; E., 41 187.* - PS+ (Rebsamen), 17 365 (42,16) ; Un. d. (Bazin, RPR), 16 375 (39,76) ; FN (Cavin), 2 349 (5,70) ; MDC (Pertus), 2 291 (5,56) ; MNR (Gillaizeau), 1 107 (2,69) ; LO (Lambert), 1 063 (2,58) ; PT (Perron), 637 (1,55) .

1995. - *I., 77 854 ; A., 43,79 % ; E., 42 801.* - Un. d. (Poujade, RPR, d., m.), 19 380 (45,28) ; Un. g. (Rebsamen, PS), 16 004 (37,39) ; div. d. (Japiot), 7 417 (17,33) .

Beaune (RPR)

I., 13 122 ; V., 8 132 ; A., 38,03 % ; E., 7 953

Un. d. (Suguenot, s., RPR)	4 244 (53,36)	**27**
div. d. (Rousseau)	2 134 (26,83)	**5**
G. pl. (Thomas, Verts)	1 575 (19,80)	**3**

1er tour. - *I., 13 112 ; A., 37,87 % ; E., 7 889.* - Un. d. (Suguenot, s., RPR), 3 765 (47,72) ; div. d. (Rousseau), 2 087 (26,45) ; G. pl. (Thomas, Verts), 1 498 (18,99) ; FN (Jaboulet-Vercherre), 539 (6,83) .

1995. - *I., 12 974 ; A., 35,96 % ; E., 8 162.* - RPR (Suguenot, d.), 3 310 (40,55) ; UDF (Demoisy), 2 385 (29,22) ; Un. g. (Agnéta, PS), 1 635 (20,03) ; FN (Jaboulet-Vercherre), 832 (10,19) .

Talant (RPR)

I., 8 292 ; V., 4 814 ; A., 41,94 % ; E., 4 696

Un. d. (Menut, s., DL)	2 320 (49,40)	**25**
G. pl. (Merle, PS)	1 748 (37,22)	**6**
div. d. (Peignelin)	628 (13,37)	**2**

1er tour. - *I., 8 294 ; A., 43,69 % ; E., 4 497.* - Un. d. (Menut, s., DL), 2 097 (46,63) ; G. pl. (Merle, PS), 1 412 (31,40) ; div. d. (Peignelin), 754 (16,77) ; LO (Coste), 234 (5,20) .

1995. - *I., 8 430 ; A., 34,32 % ; E., 5 397.* - Un. d. (Carminati, RPR, m.), 2 773 (51,38) ; Un. g. (Varray, PS), 1 728 (32,02) ; div. d. (Xolin), 896 (16,60) .

NIÈVRE

Au soir du premier tour, en additionnant les voix de Lutte ouvrière et celles de la liste Méchin, soutenue par les Verts, une large victoire semblait promise à Nevers au député PS et maire sortant, Didier Boulaud. Le résultat est tout autre : les 60 % attendus ont fondu comme neige au soleil. La liste PS-PC-PRG enregistre le plus mauvais score de l'union de la gauche depuis 1983. Cela ressemble fort à un avertissement pour l'équipe de M. Boulaud, qui ne comptait pas de Verts dans ses rangs. Philippe Morel (PR), nouveau venu sur la scène politique neversoise, profite de ce net recul, qui, pour l'opposition, se traduit par 2 sièges supplémentaires de conseillers municipaux. A La Charité-sur-Loire, le député PS Gaëtan Gorce a réussi une belle opération : il s'est nettement imposé dans une triangulaire où s'affrontaient deux listes de gauche. M. Gorce était auparavant conseiller municipal de Cosne-sur-Loire. Varennes-Vauzelles a, quant à elle, largement réélu son maire sortant PC, André Perinaud.

Nevers (PS)

I., 25 814 ; V., 14 221 ; A., 44,91 % ; E., 13 290

G. pl. (Boulaud, s., PS, d.)	7 074 (53,23)	**33**
Un. d. (Morel, UDF)	6 216 (46,77)	**10**

1er tour. - *I., 25 813 ; A., 46,15 % ; E., 12 990.* - G. pl. (Boulaud, s., PS, d.), 6 315 (48,61) ; Un. d. (Morel, UDF), 4 725 (36,37) ; LO (Lemoine), 1 127 (8,68) ; div. (Mechin), 823 (6,34) .

SAÔNE-ET-LOIRE

C'est le divers gauche Rémy Rebeyrotte qui gagne à Autun, avec près de 1 000 voix d'avance devant le maire socialiste sortant, Didier Martinet, dont la gestion de la ville n'a pas convaincu les électeurs de gauche. Ces derniers lui ont préféré son ancien premier adjoint, exclu récemment du Parti socialiste pour avoir présenté sa propre liste aux municipales. Tête de la liste UDF, Renaud Abord de Châtillon, quant à lui, n'a jamais représenté une véritable menace, obtenant à peine plus de 1 000 voix. Les élections municipales en Saône-et-Loire ont pourtant été globalement marquées par une légère poussée de la droite. Après vingt-quatre ans de règne socialiste, la droite l'a emporté à Mâcon avec la victoire du sénateur RPR, Jean-Patrick Courtois, élu maire samedi 17 mars par ses conseillers. La commune de Châtenoy-le-Royal bascule elle aussi à droite : Jean Truc, maire sortant socialiste, cède la place à Marie Mercier, divers droite. Même sort pour Chagny, où Michel Picard, divers droite, l'emporte.

Autun (PS)

I., 8 492 ; V., 6 381 ; A., 24,86 % ; E., 6 189

div. g. (Rebeyrotte)	2 983 (48,20)	**25**
G. pl. (Martinet, s., PS)	2 014 (32,54)	**5**
div. d. (Abord de Chatillon, UDF)	1 192 (19,26)	**3**

1er tour. - *I., 8 494 ; A., 29,35 % ; E., 5 681.* - div. g. (Rebeyrotte), 2 109 (37,12) ; G. pl. (Martinet, s., PS), 2 009 (35,36) ; div. d. (Abord de Chatillon, UDF), 972 (17,11) ; div. d. (Morot-Gaudry, UDF), 387 (6,81) ; FN (Champmartin), 204 (3,59) .

1995. - *I., 8 873 ; A., 22,12 % ; E., 6 714.* - Un. g. (Martinet, div. g.), 3 602 (53,65) ; Un. d. (Anciaux, RPR, d.), 3 112 (46,35) .

YONNE

La ville d'Auxerre a tourné la page, dimanche soir, de trente années d'ère Soissons. La triangulaire qui opposait trois de ses anciens adjoints résumait les atermoiements politiques de l'actuel président du conseil régional de Bourgogne. La seconde fois aura été la bonne pour le socialitse Guy Férez. Au terme d'une violente campagne de deuxième tour, au cours de laquelle Jean-Louis Hussonnois (RPR) et le sans-étiquette Bernard Revest se sont entre-déchirés, le candidat de la gauche plurielle a fait basculer Auxerre à gauche. Guy Férez est parvenu à rallier les voix des écologistes, de l'extrême gauche, et d'une partie des abstentionnistes. Le désistement du candidat FN n'a pas été suffisant pour que Jean-Louis Hussonnois comble son retard. Bernard Revest, qui clamait haut et fort son indépendance, n'est pas parvenu à concrétiser son bon score obtenu lors du premier tour le 11 mars. Son maintien, qualifié de traîtrise par la droite auxerroise, n'était qu'un coup de poker trop audacieux.

Auxerre (UDF)

I., 22 314 ; V., 13 656 ; A., 38,80 % ; E., 13 130

***G. pl.** (Férez, PS)	5 583 (42,52)	**28**
Un. d. (Hussonnois, RPR)	4 162 (31,70)	**6**
div. d. (Revest)	3 385 (25,78)	**5**

Jean Garnault n.s.r.p.

1er tour. - *I., 22 314 ; A., 42,31 % ; E., 12 362.* - PS+ (Férez), 3 522 (28,49) ; Un. d. (Hussonnois, RPR), 3 027 (24,49) ; div. d. (Revest), 2 890 (23,38) ; Verts (Roycourt), 1 320 (10,68) ; FN (Martinet), 761 (6,16) ; MPF (Dassié), 550 (4,45) ; PT (Villerey), 292 (2,36) .

1995. - *I., 22 721 ; A., 40,02 % ; E., 13 098.* - Un. d. (Soisson, MDR, d., m.), 6 699 (51,15) ; Un. g. (Férez, PS), 4 976 (37,99) ; FN (Moreau), 1 423 (10,86) .

Chaque mardi avec
Le Monde
DATÉ MERCREDI
retrouvez
LE MONDE INTERACTIF

BRETAGNE

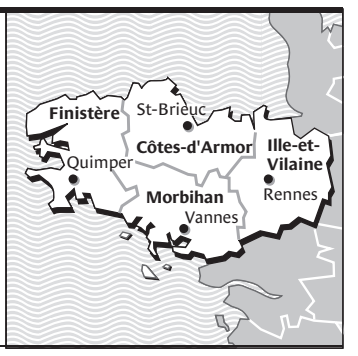

CÔTES-D'ARMOR

Après la défaite surprise, le 11 mars, du maire socialiste de Loudéac, Didier Chouat, c'est un véritable coup de théâtre qui a secoué le département des Côtes-d'Armor : Saint-Brieuc, géré par la gauche sans interruption depuis trente-huit ans, a basculé à droite : Bruno Joncour, conseiller régional UDF, a battu Michel Brémont, qui briguait la succession du sénateur et maire sortant, Claude Saunier. Le bon score de M. Joncour au premier tour (40,56 %), des querelles internes à gauche et une fusion qui n'a pas fonctionné expliquent cette défaite. Ce changement devrait également entraîner le basculement à droite de la communauté d'agglomération du pays de Saint-Brieuc, dont M. Saunier souhaitait assurer la présidence. A Dinan, la droite a mieux négocié sa réconciliation, et René Benoît conserve la ville. Elle gagne également Paimpol et conserve Plérin, l'une des principales communes de l'agglomération briochine. Noël Le Graët, ancien président de la Ligue nationale de football, est réélu à Guingamp.

Saint-Brieuc (PS)
I., 30 659 ; V., 18 270 ; A., 40,41 % ; E., 17 353

Un. d. (Joncour, UDF)	8 969 (51,69)	**33**
***G. pl.** (Brémont, PS)	8 384 (48,31)	**10**

Claude Saunier, sén., figure sur la liste de Michel Brémont

1er tour. - *I., 30 662 ; A., 44,23 % ; E., 16 140.* - Un. d. (Joncour, UDF), 6 546 (40,56) ; PS+ (Brémont), 5 934 (36,77) ; MDC (Paraire), 2 075 (12,86) ; LO (Le Fol), 1 209 (7,49) ; PT (Monaco), 376 (2,33) .

1995. - *I., 32 931 ; A., 37,34 % ; E., 19 891.* - Un. g. (Saunier, PS, m.), 10 886 (54,73) ; Un. d. (Daniel, RPR, d.), 9 005 (45,27) .

Dinan (DL)
I., 7 619 ; V., 5 415 ; A., 28,93 % ; E., 5 203

Un. d. (Benoit, s., DL)	2 688 (51,66)	**25**
G. pl. (Morel, PS)	2 515 (48,34)	**8**

1er tour. - *I., 7 617 ; A., 30,63 % ; E., 5 078.* - Un. d. (Benoit, s., DL), 2 104 (41,43) ; G. pl. (Morel, PS), 1 786 (35,17) ; div. d. (Lechien, UDF diss.), 1 188 (23,40) .

1995. - *I., 7 896 ; A., 25,66 % ; E., 5 640.* - Un. d. (Benoît, UDF-PR), 3 011 (53,39) ; PS (Morel), 2 629 (46,61) .

Plérin (UDF)
I., 8 580 ; V., 6 672 ; A., 22,24 % ; E., 6 422

Un. d. (Le Faucheur, s., UDF)	3 418 (53,22)	**26**
G. pl. (Queméré, PS)	3 004 (46,78)	**7**

1er tour. - *I., 8 581 ; A., 24,54 % ; E., 6 180.* - Un. d. (Le Faucheur, s., UDF), 2 958 (47,86) ; G. pl. (Queméré, PS), 2 560 (41,42) ; div. d. (Lefebvre), 662 (10,71) .

1995. - *I., 8 890 ; A., 25,47 % ; E., 6 345.* - Un. d. (Le Faucheur, div. d., m.), 3 158 (49,77) ; div. g. (Gicquel), 2 506 (39,50) ; div. d. (Got), 681 (10,73) .

FINISTÈRE

A Morlaix, Marylise Lebranchu, qui est demeurée sereine lors de la préparation du second tour, a mobilisé ses électeurs et gagné 452 voix. Les Verts, qui, faute d'accord avec la ministre de la justice, se sont maintenus, en ont perdu plus de 200. A Brest, le passage de témoin entre le président du conseil général, le socialiste Pierre Maille, et François Cuillandre s'est effectué sans problème. A la tête d'une liste de la gauche plurielle, le jeune député PS obtient plus de 57 % des suffrages. La majorité de gauche sort pourtant affaiblie de ce scrutin au sein de la communauté urbaine de Brest. A Plougastel-Daoulas et Plouzané, les deux maires sortants de gauche ont été battus au second tour pour ne pas avoir maîtrisé des dissensions au sein de leurs majorités respectives. Alors que les électeurs de Plougastel-Daoulas ont voté majoritairement à gauche, André Le Gac n'a pas supporté la confrontation avec un socialiste dissident, ce qui a profité au candidat divers droite, Dominique Cap. A Quimper, le PS perd pour 1 168 voix la ville conquise en 1989 par Bernard Poignant. Son dauphin, Jean-Claude Joseph, n'a pu résister au sénateur RPR, Alain Gérard. Quimperlé, grâce à Daniel Le Bars, et Douarnenez, avec Monique Prévost, reviennent dans le giron de la gauche. Il en est de même à Carhaix, où Christian Troadec, qui préside le festival des Vieilles Charrues (manifestation qui rassemble quelque 150 000 amateurs de musique au mois de juillet), sort vainqueur d'une triangulaire dont le résultat s'annonçait pourtant très indécis.

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

Quimper (PS)
I., 40 869 ; V., 28 273 ; A., 30,82 % ; E., 27 358

Un. d. (Gérard, RPR, sén.)	14 263 (52,13)	**34**
***G. pl.** (Joseph, PS)	13 095 (47,87)	**11**

Bernard Poignant, d.e., figure sur la liste de Jean-Claude Joseph

1er tour. - *I., 40 869 ; A., 36,37 % ; E., 25 049.* - Un. d. (Gérard, RPR, sén.), 11 255 (44,93) ; G. pl. (Joseph, PS), 8 801 (35,14) ; rég. (Andro), 2 461 (9,82) ; ext. g. (Carrasco), 1 341 (5,35) ; MNR (Dor), 1 191 (4,75) .

1995. - *I., 41 030 ; A., 28,67 % ; E., 28 372.* - PS (Poignant, m.), 14 198 (50,04) ; Un. d. (Gérard, RPR), 14 174 (49,96) .

BREST (PS)
I., 82 739 ; V., 46 165 ; A., 44,20 % ; E., 44 134

G. pl. (Cuillandre, PS, d.)	25 401 (57,55)	**44**
Un. d. (Marzin, UDF)	18 733 (42,45)	**11**

Pierre Maille figure sur la liste de François Cuillandre

1er tour. - *I., 82 740 ; A., 46,29 % ; E., 42 850.* - G. pl. (Cuillandre, PS, d.), 19 648 (45,85) ; Un. d. (Marzin, UDF), 15 164 (35,39) ; ext. g. (Casel), 3 028 (7,07) ; MNR (Morize), 2 373 (5,54) ; LO (Cherblanc), 2 029 (4,74) ; PT (Calvez), 608 (1,42) .

- Plougastel-Daoulas (div. g.)
I., 9 324 ; V., 6 849 ; A., 26,54 % ; E., 6 719

Un. d. (Cap, div. d.)	3 127 (46,54)	**25**
G. pl. (Le Gac, s., div. g.)	2 892 (43,04)	**7**
div. g. (Denis, PS diss.)	700 (10,42)	**1**

1er tour. - *I., 9 326 ; A., 30,70 % ; E., 6 325.* - G. pl. (Le Gac, s., div. g.), 2 271 (35,91) ; Un. d. (Cap, div. d.), 2 181 (34,48) ; div. g. (Denis, PS diss.), 1 081 (17,09) ; div. d. (de Cadenet), 792 (12,52) .

- Plouzané (PS)
I., 8 550 ; V., 5 616 ; A., 34,32 % ; E., 5 236

Un. d. (Pages, UDF)	2 868 (54,77)	**26**
***G. pl.** (Duval, s., PS)	2 368 (45,23)	**7**

Yvette Duval n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 550 ; A., 37,98 % ; E., 5 041.* - Un. d. (Pages, UDF), 2 070 (41,06) ; G. pl. (Guérec, PS), 1 501 (29,78) ; div. g. (Le Guen), 1 470 (29,16) .

Concarneau (PS)
I., 15 016 ; V., 9 330 ; A., 37,87 % ; E., 9 071

PS+ (Le Bris, s., d.)	3 686 (40,63)	**24**
Un. d. (Tanguy-Gallen, UDF)	2 823 (31,12)	**5**
Verts (Morvan)	1 689 (18,62)	**3**
div. (Sciberras)	873 (9,62)	**1**

1er tour. - *I., 15 016 ; A., 41,46 % ; E., 8 334.* - PS+ (Le Bris, s., d.), 3 139 (37,66) ; Un. d. (Tanguy-Gallen, UDF), 2 408 (28,89) ; Verts (Morvan), 1 448 (17,37) ; div. (Sciberras), 1 339 (16,07) .

1995. - *I., 14 759 ; A., 38,65 % ; E., 8 526.* - Un. g. (Le Bris, PS, m.), 4 830 (56,65) ; Un. d. (Quiniou, UDF-CDS), 2 209 (25,91) ; div. d. (Colin, UDF-CDS), 1 487 (17,44) .

Douarnenez (div. d.)
I., 12 820 ; V., 8 819 ; A., 31,21 % ; E., 8 584

div. g.+ (Prévost)	4 399 (51,25)	**25**
Un. d. (Poitevin, s., div. d.)	4 185 (48,75)	**8**

1er tour. - *I., 12 823 ; A., 36,63 % ; E., 7 867.* - div. g.+ (Prévost), 3 347 (42,54) ; Un. d. (Poitevin, s., div. d.), 3 188 (40,52) ; div. g.+ (Guigo), 674 (8,57) ; div. d. (Glin, RPR diss.), 658 (8,36) .

1995. - *I., 12 900 ; A., 28,50 % ; E., 8 947.* - Un. d. (Trétout, UDF), 4 499 (50,29) ; Un. g. (Mazeas, PC, m.), 4 448 (49,71) .

Landerneau (PS)
I., 10 089 ; V., 6 637 ; A., 34,22 % ; E., 6 510

G. pl. (Thomin, s., PS)	2 292 (35,21)	**23**
Un. d. (Gourlay, div. d.)	2 056 (31,58)	**5**
div. g. (Meurice)	1 358 (20,86)	**3**
écol. (Winckler)	804 (12,35)	**2**

1er tour. - *I., 10 089 ; A., 36,12 % ; E., 6 217.* - G. pl. (Thomin, s., PS), 1 967 (31,64) ; Un. d. (Gourlay, div. d.), 1 715 (27,59) ; div. g. (Meurice), 1 571 (25,27) ; écol. (Winckler), 964 (15,51) .

Morlaix (PS)
I., 10 551 ; V., 6 915 ; A., 34,46 % ; E., 6 756

PS+ (Lebranchu, min.)	3 161 (46,79)	**25**
Un. d. (Caroff, div. d.)	2 839 (42,02)	**7**
Verts (Le Saint, écol.)	756 (11,19)	**1**

Michel Le Goff est candidat sur la liste de Marylise Lebranchu

1er tour. - *I., 10 550 ; A., 38,64 % ; E., 6 168.* - G. pl. (Lebranchu, PS), 2 709 (43,92) ; Un. d. (Caroff, div. d.), 2 472 (40,08) ; Verts (Le Saint, écol.), 987 (16,00) .

Quimperlé (div. d.)
I., 7 978 ; V., 5 385 ; A., 32,50 % ; E., 5 270

G. pl. (Le Bars, PS)	2 554 (48,46)	**25**
Un. d. (Tusseau, s., div. d.)	1 975 (37,48)	**6**
div. g. (Kha)	741 (14,06)	**2**

1er tour. - *I., 7 979 ; A., 34,67 % ; E., 5 011.* - G. pl. (Le Bars, PS), 2 297 (45,84) ; Un. d. (Tusseau, s., div. d.), 1 761 (35,14) ; div. g. (Kha), 953 (19,02) .

ILLE-ET-VILAINE

A Rennes, où la participation a augmenté de 0,5 % à l'occasion du second tour, le socialiste Edmond Hervé a été réélu pour un cinquième mandat face à son challenger UDF Loïck Le Brun. Ce dernier obtient cependant 2,2 % de suffrages de plus que son prédécesseur de 1995, le RPR Yvon Jacob. A Redon, Jean-Michel Bollé (div. droite) conquiert la mairie, qu'il dirigeait pratiquement en tant que premier adjoint depuis l'élection, il y a six ans, d'Alain Madelin. A Dinard, le maire sortant, Marius Mallet (div. droite), devance son ancien adjoint, devenu son opposant avec la même étiquette, de seulement cinq voix. La gauche plurielle s'impose au Rheu, à l'occasion d'une triangulaire fatale au maire sortant Gérard Pourchet (UDF), qui est vice-président du conseil général. La gauche conserve aussi la mairie de Fougères, où un mauvais report de voix entre les deux candidats de droite favorise le socialiste Jacques Faucheux. Enfin la gauche peut aussi se féliciter de gagner la mairie de Cancale.

Rennes (PS)
I., 113 696 ; V., 60 215 ; A., 47,04 % ; E., 57 651

G. pl. (Hervé, s., PS, d.)	32 991 (57,23)	**47**
Un. d. (Le Brun, UDF)	24 660 (42,77)	**12**

1er tour. - *I., 113 696 ; A., 47,50 % ; E., 57 465.* - G. pl. (Hervé, s., PS, d.), 25 654 (44,64) ; Un. d. (Le Brun, UDF), 18 395 (32,01) ; div. g. (Mainguené), 4 725 (8,22) ; LO (Madec), 2 811 (4,89) ; ext. g. (Bagnaud, LCR), 2 324 (4,04) ; FN (Neveux), 1 545 (2,69) ; MNR (Janton), 1 027 (1,79) ; PT (Tual), 984 (1,71) .

1995. - *I., 121 043 ; A., 45,31 % ; E., 63 988.* - Un. g. (Hervé, PS, m.), 38 042 (59,45) ; Un. d. (Jacob, RPR, d.), 25 946 (40,55) .

Cesson-Sévigné (div. d.)
I., 11 178 ; V., 7 179 ; A., 35,78 % ; E., 6 856

div. d. (Roze, s.)	3 950 (57,61)	**26**
G. pl. (Bihan, PS)	2 906 (42,39)	**7**

1er tour. - *I., 11 178 ; A., 33,40 % ; E., 7 242.* - div. d. (Roze, s.), 3 063 (42,29) ; G. pl. (Bihan, PS), 2 375 (32,79) ; div. d. (Leprince), 1 804 (24,91) .

Dinard (div. d.)
I., 8 084 ; V., 5 857 ; A., 27,55 % ; E., 5 748

div. d. (Mallet, s.)	2 661 (46,29)	**22**
div. d. (Billot)	2 656 (46,21)	**6**
G. pl. (Collet, PS)	431 (7,50)	**1**

1er tour. - *I., 8 088 ; A., 30,53 % ; E., 5 349.* - div. d. (Mallet, s.), 2 545 (47,58) ; div. d. (Billot), 2 204 (41,20) ; G. pl. (Collet, PS), 600 (11,22) .

1995. - *I., 7 633 ; A., 24,03 % ; E., 5 464.* - div. d. (Mallet, UDF), 2 873 (52,58) ; div. d. (Body), 2 591 (47,42) ; div. d. (Oudinot, UDF), 0 (0,00) .

Fougères (PS)
I., 15 932 ; V., 9 929 ; A., 37,68 % ; E., 9 382

G. pl. (Faucheux, s., PS)	4 981 (53,09)	**27**
Un. d. (Coirre, div. d.)	4 401 (46,91)	**8**

1er tour. - *I., 15 932 ; A., 37,97 % ; E., 9 293.* - G. pl. (Faucheux, s., PS), 4 293 (46,20) ; Un. d. (Coirre, div. d.), 2 905 (31,26) ; div. d. (Allain), 2 095 (22,54) .

MORBIHAN

La majorité des grandes villes du département restent à gauche. A Lorient, Norbert Métairi, le maire sortant, améliore le score obtenu par Jean-Yves Le Drian (PS) en 1995, bien que cette élection constitue un baptême du feu pour lui. Elu conseiller régional en 1998, M. Le Drian lui a, en effet, laissé la mairie. M. Métairi fait même coup double, puisqu'il enlève le canton de Lorient-centre à la droite. A Hennebont, Gérard Perron, maire sortant PCF, est réélu malgré la présence de la liste du leader des Verts morbihannais, Michel Rolland. A Lanester, en revanche, le PCF perd une ville qu'il détenait depuis la seconde guerre mondiale. Jean-Claude Perron (div. g.), conseiller général adjoint sortant, qui était entré en dissidence avec le maire, Jean-Pierre Anfré, lui a ravi la mairie. M. Perron avait reçu l'appui du député Jean-Yves Le Drian. A Plœmeur, malgré l'accord de désistement entre les deux candidats de droite, Loïc Le Meur (PS) a été réélu avec une bonne marge d'avance. A Vannes, dans la seconde ville du département, François Goulard (DL) succède à Pierre Pavec (UDF). Après avoir manqué de peu l'élection au premier tour, François Goulard n'a progressé que d'un peu plus d'un point au second. La gauche plurielle, dont le score avait été limité le 11 mars, est remontée de cinq points, mais elle a encore du chemin à faire. Surprise dans le département : Dominique Yvon, conseiller régional RPR, est battu à l'île de Groix, où sa famille était aux commandes depuis cinquante ans.

Vannes (UDF)
I., 31 013 ; V., 18 784 ; A., 39,43 % ; E., 18 396

Un. d. (Goulard, DL, d.)	9 216 (50,10)	**34**
G. pl. (Rakotonirina, PS)	7 468 (40,60)	**9**
div. d. (Thépaut)	1 712 (9,31)	**2**

Pierre Pavec n.s.r.p.

1er tour. - *I., 31 015 ; A., 39,78 % ; E., 18 118.* - Un. d. (Goulard, DL, d.), 8 841 (48,80) ; G. pl. (Rakotonirina, PS), 6 463 (35,67) ; div. d. (Thépaut), 1 822 (10,06) ; div. g. (Giahoncelli), 992 (5,48) .

1995. - *I., 30 123 ; A., 43,79 % ; E., 16 418.* - Un. d. (Pavec, UDF, m.), 9 384 (57,16) ; Un. g. (Meyer, PS), 7 034 (42,84) .

Hennebont (PC)
I., 10 159 ; V., 6 493 ; A., 36,09 % ; E., 6 259

PC+ (Perron, s.)	2 856 (45,63)	**24**
div. d. (Frémin, RPR)	2 568 (41,03)	**7**
Verts (Rolland)	835 (13,34)	**2**

1er tour. - *I., 10 162 ; A., 37,55 % ; E., 5 956.* - PC+ (Perron, s.), 2 810 (47,18) ; div. d. (Frémin, RPR), 2 256 (37,88) ; Verts (Rolland), 890 (14,94) .

Lanester (PC)
I., 15 946 ; V., 10 072 ; A., 36,84 % ; E., 9 873

div. g.+ (Perron)	5 617 (56,89)	**28**
PC+ (Anfré, s.)	2 908 (29,45)	**5**
div. d. (Couturier, RPR)	1 348 (13,65)	**2**

1er tour. - *I., 15 946 ; A., 38,20 % ; E., 9 528.* - div. g.+ (Perron), 4 507 (47,30) ; PC+ (Anfré, s.), 3 080 (32,33) ; div. d. (Couturier, RPR), 1 489 (15,63) ; LO (Le Bail), 452 (4,74) .

Lorient (PS)
I., 40 361 ; V., 20 036 ; A., 50,36 % ; E., 19 056

G. pl. (Métairie, s., PS)	11 205 (58,80)	**36**
Un. d. (Loher, UDF)	7 851 (41,20)	**9**

1er tour. - *I., 40 359 ; A., 51,16 % ; E., 18 621.* - G. pl. (Métairie, s., PS), 8 800 (47,26) ; Un. d. (Loher, UDF), 5 548 (29,79) ; div. d. (Morin, DL diss.), 1 671 (8,97) ; ext. g. (Loiseau), 1 483 (7,96) ; MNR (Mettetal), 1 119 (6,01) .

1995. - *I., 42 910 ; A., 43,54 % ; E., 23 126.* - Un. g. (Le Drian, PS, m.), 13 491 (58,34) ; Un. d. (Le Hégarat, RPR), 9 635 (41,66) .

Ploemeur (PS)
I., 14 591 ; V., 9 544 ; A., 34,59 % ; E., 9 150

G. pl. (Le Meur, s., PS)	4 927 (53,85)	**26**
div. d. (Le Hen, UDF)	4 223 (46,15)	**7**

1er tour. - *I., 14 591 ; A., 39,20 % ; E., 8 519.* - G. pl. (Le Meur, s., PS), 4 184 (49,11) ; div. d. (Le Hen, UDF), 2 317 (27,20) ; RPR (Tonnerre), 2 018 (23,69) .

1995. - *I., 13 001 ; A., 26,86 % ; E., 9 253.* - Un. g. (Le Meur, div. g.), 4 941 (53,40) ; Un. d. (Godard, UDF-P et R, d., m.), 4 312 (46,60) .

CENTRE

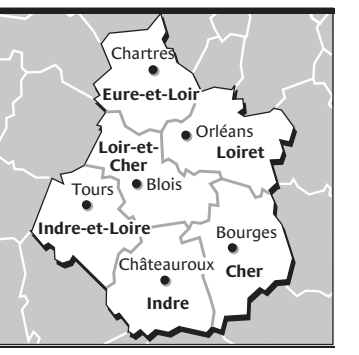

CHER

Les trois villes
dont nous avions choisi
de donner les résultats,

Bourges,
Saint-Amand-Montrond,
Vierzon,
ont été pourvues au premier tour.

EURE-ET-LOIR

La droite remporte en Eure-et-Loir deux victoires historiques. Elle gagne Chartres, à gauche depuis 1977, et Lucé, qu'elle n'avait pu conquérir depuis la guerre. A Lucé, elle doit sa victoire aux querelles internes à la famille radicale. A Chartres, elle la doit à l'usure du pouvoir et au désir de changement des Chartrains. En fusionnant leurs listes, le socialiste Pascal Ory et le Vert Philippe Méry espéraient retourner la situation à Chartres. Au passage, Pascal Ory entérinait le rejet par Philippe Méry de la candidature de Georges Lemoine, l'ancien maire divers gauche, à la présidence de la communauté d'agglomération. A droite, Jean-Pierre Gorges (DL) a rejeté tous les appels de l'extrême droite et refusé toute fusion avec la liste RPR-UDF, qui s'est finalement retirée tout en appelant à voter pour M. Gorges. Cadre supérieur dans l'informatique, le nouveau maire de Chartres, 47 ans, récolte les fruits d'une campagne engagée de longue date et bien relayée dans les milieux commerçants.

Chartres (div. g.)
I., 21 665 ; V., 12 500 ; A., 42,30 % ; E., 11 971

DL (Gorges)	6 205 (51,83)	**33**
***G. pl.** (Ory, PS)	5 766 (48,17)	**10**

Jean-Louis Guillain est candidat sur la liste de Pascal Ory

1er tour. - *I., 21 664 ; A., 45,25 % ; E., 11 333.* - PS+ (Ory), 3 080 (27,18) ; DL (Gorges), 2 557 (22,56) ; UDF-RPR (Chevée, UDF), 2 333 (20,59) ; Verts (Méry), 1 621 (14,30) ; MNR (Rey, ext. d.), 718 (6,34) ; LO (Aubert), 708 (6,25) ; PT (Gelinotte), 316 (2,79) .

1995. - *I., 23 270 ; A., 41,67 % ; E., 13 112.* - div. g. (Lemoine, m.), 8 469 (64,59) ; Un. d. (Chauvigné-Bourlaud, UDF-PR), 4 643 (35,41) .

Lucé (PRG)
I., 11 296 ; V., 5 963 ; A., 47,21 % ; E., 5 705

***div. d.** (Morland, DL)	1 919 (33,64)	**23**
div. g. (Latimier, PRG)	1 900 (33,30)	**5**
FN (Loiseau)	986 (17,28)	**3**
div. g. (Mira, s., PRG)	900 (15,78)	**2**

1er tour. - *I., 11 296 ; A., 49,10 % ; E., 5 285.* - div. g. (Latimier, PRG), 1 335 (25,26) ; div. d. (Morland, DL), 1 242 (23,50) ; FN (Loiseau), 1 082 (20,47) ; div. g. (Mira, s., PRG), 922 (17,45) ; div. d. (Pic, UDF), 704 (13,32) .

1995. - *I., 11 467 ; A., 42,50 % ; E., 6 394.* - div. g. (Mira, Rad.), 2 330 (36,44) ; Un. d. (LecÃur, RPR), 1 828 (28,59) ; div. g. (Benoist, m.), 909 (14,22) ; Un. g. (Chansard, PS), 846 (13,23) ; div. g. (Morland), 481 (7,52) .

INDRE

Au premier tour, la surprise était venue de Châteauroux, où le député et maire sortant, Jean-Yves Gateaud (PS), a été mis en difficulté, après deux mandats, par un nouveau venu en politique, Jean-François Mayet (div. d.). Ce chef d'entreprise de 60 ans, qui avait démissionné de la présidence de la chambre de commerce et d'industrie pour se lancer en politique, a su mobiliser au second tour parmi les abstentionnistes du premier tour. La gauche plurielle, malgré une fusion de la liste PS avec la liste PRG conduite par Michel Arroyo, n'a pas bénéficié de tous les reports de voix qu'elle attendait. Les reproches d'autoritarisme exprimés, jusque dans son propre camp, à l'encontre de Jean-Yves Gateaud lui ont sans doute coûté en partie une mairie qui lui était revenue dès le premier tour en 1995. L'alternance à Châteauroux contraste avec la stabilité observée ailleurs dans le département. Elle risque d'influer profondément sur la future composition du conseil de la communauté de communes.

Châteauroux (PS)
I., 32 279 ; V., 21 191 ; A., 34,35 % ; E., 20 153

Un. d. (Mayet, div. d.)	10 588 (52,54)	**33**
***G. pl.** (Gateaud, s., PS, d.)	9 565 (47,46)	**10**

1er tour. - *I., 32 279 ; A., 39,53 % ; E., 17 903.* - Un. d. (Mayet, div. d.), 8 259 (46,13) ; PS+ (Gateaud, s.), 8 199 (45,80) ; PRG (Arroyo), 1 445 (8,07) .

INDRE-ET-LOIRE

A Tours, le socialiste Jean Germain, qui avait été élu maire en 1995 à la faveur d'une triangulaire, a été reconduit. La page du « royérisme » semble donc définitivement tournée. Ceux des électeurs de gauche qui, pendant trente-six ans, avaient donné leur confiance à l'emblématique maire de Tours, Jean Royer (div. d.), n'ont pas voté pour Renaud Donnedieu de Vabres (DL). L'ancien directeur de cabinet de François Léotard avait pourtant réussi à faire l'unité de la droite. Tours confirme ainsi son retour dans une vieille tradition historique radical-socialiste incarnée par un maire de centre gauche. A Amboise, faute de fusion entre le maire sortant, Bernard Debré (RPR), et son ancien directeur de cabinet, Frédéric Aucher (div. d.), la droite a perdu la ville qu'elle avait gagnée à la faveur d'une partielle en 1992. Il est vrai que le candidat de centre gauche, Christian Guyon (div. g.), était bien implanté comme conseiller général. Déjà fragilisé par sa défaite aux dernières législatives, l'ancien ministre de la coopération du gouvernement Balladur est nettement battu. A Joué-lès-Tours, Philippe Le Breton (PS) a assuré sa réélection devant François Blanchecotte (RPR), qui avait créé la surprise du premier tour en devançant Colette Girard (UDF). Chambray-lès-Tours bascule à gauche. Le sénateur James Bordas (DL), en poste depuis 1983, laisse la place à Christian Gatard (PS). A Saint-Avertin, Jean-Gérard Paumier (div. d.) succède au maire sortant, de même étiquette, et occupera par ailleurs sa place au conseil général.

Tours (PS)
I., 75 021 ; V., 42 063 ; A., 43,93 % ; E., 40 559

***G. pl.** (Germain, s., PS)	21 688 (53,47)	**42**
Un. d. (Donnedieu de Vabres, UDF, d.)	18 868 (46,52)	**13**

1er tour. - *I., 75 021 ; A., 45,35 % ; E., 39 635.* - PS+ (Germain, s.), 16 356 (41,27) ; Un. d. (Donnedieu de Vabres, UDF, d.), 14 390 (36,31) ; Verts (Martin), 2 904 (7,33) ; FN (Verdon), 1 879 (4,74) ; écol. (Fournier), 1 079 (2,72) ; LO (Cherblanc), 1 038 (2,62) ; MNR (Alaux), 977 (2,46) ; LCR (Fauvinet), 614 (1,55) ; PT (Héricier), 398 (1,00) .

1995. - *I., 77 225 ; A., 42,43 % ; E., 43 595.* - PS (Germain), 18 499 (42,43) ; Un. d. (Royer, div. d., d., m.), 14 817 (33,99) ; div. d. (Trochu, RPR), 10 279 (23,58) .

Amboise (RPR)
I., 7 705 ; V., 5 343 ; A., 30,66 % ; E., 5 241

G. pl. (Guyon, div. g.)	2 921 (55,73)	**27**
Un. d. (Debré, s., RPR)	2 032 (38,77)	**6**
div. d. (Aucher)	288 (5,50)	

1er tour. - *I., 7 705 ; A., 35,67 % ; E., 4 723.* - G. pl. (Guyon, div. g.), 2 335 (49,44) ; Un. d. (Debré, s., RPR), 1 805 (38,22) ; div. d. (Aucher), 583 (12,34) .

Chambray-lès-Tours (DL)
I., 6 616 ; V., 4 231 ; A., 36,05 % ; E., 4 064

G. pl. (Gatard, PS)	2 073 (51,01)	**22**
Un. d. (Bordas, s., DL, sén.)	1 991 (48,99)	**7**

1er tour. - *I., 6 616 ; A., 36,28 % ; E., 4 031.* - Un. d. (Bordas, s., DL, sén.), 1 574 (39,05) ; G. pl. (Gatard, PS), 1 554 (38,55) ; div. d. (Baugé, RPR diss.), 903 (22,40) .

1995. - *I., 6 264 ; A., 38,11 % ; E., 3 788.* - div. d. (Bordas, UDF), 1 842 (48,63) ; PS (Jourdain), 1 144 (30,20) ; div. d. (Baeskens, RPR), 802 (21,17) .

Joué-lès-Tours (PS)
I., 23 717 ; V., 13 223 ; A., 44,25 % ; E., 12 594

G. pl. (Le Breton, s., PS)	6 714 (53,31)	**30**
RPR (Blanchecotte)	5 880 (46,69)	**9**

1er tour. - *I., 23 717 ; A., 46,07 % ; E., 12 137.* - G. pl. (Le Breton, s., PS), 5 625 (46,35) ; RPR (Blanchecotte), 2 888 (23,80) ; UDF (Girard), 2 720 (22,41) ; LO (Prodhomme), 904 (7,45) .

1995. - *I., 23 860 ; A., 38,19 % ; E., 14 294.* - PS (Le Breton), 7 855 (54,95) ; Un. d. (Novelli, UDF-PR, d.), 6 439 (45,05) .

Saint-Avertin (div. d.)
I., 10 575 ; V., 6 461 ; A., 38,90 % ; E., 6 163

Un. d. (Paumier, div. d.)	3 583 (58,14)	**26**
G. pl. (Lère, PS)	2 580 (41,86)	**7**

Robert Pouzioux n.s.r.p.

1er tour. - *I., 10 575 ; A., 36,47 % ; E., 6 375.* - Un. d. (Paumier, div. d.), 3 014 (47,28) ; G. pl. (Lère, PS), 2 171 (34,05) ; div. d. (Gluais), 1 190 (18,67) .

LOIR-ET-CHER

Jack Lang, le ministre de l'éducation nationale, a perdu la mairie de Blois. Il s'en est fallu de peu : l'UDF Nicolas Perruchot, 34 ans, sort vainqueur de cette élection avec 37 voix d'avance. La plus forte mobilisation des électeurs au second tour – entre le 11 et le 18 mars, le taux d'abstention est passé de 46,40 % à 39,31 % – n'a pas suffi à maintenir M. Lang. Par ailleurs, les résultats du scrutin laissent penser qu'un grand nombre d'électeurs du Front national ont préféré voter pour la liste de M. Perruchot, afin d'accroître les chances de battre Jack Lang, plutôt que pour la liste FN, qui s'était maintenue au second tour. Pour M. Perruchot, il faut voir dans ce résultat *« la fin de la génération Mitterrand et l'arrivée de la génération de terrain »*. Le maire de Blois paye sans aucun doute ses allers et retours entre le Loir-et-Cher et Paris, dont il souhaitait être maire avant d'être nommé ministre par Lionel Jospin.

Blois (PS)
I., 28 728 ; V., 17 436 ; A., 39,31 % ; E., 16 757

***Un. d.** (Perruchot, UDF)	7 592 (45,31)	**32**
G. pl. (Lang, PS, min.)	7 555 (45,09)	**9**
FN (de Peyrecave)	1 610 (9,61)	**2**

Bernard Valette figure sur la liste de Jack Lang

1er tour. - *I., 28 728 ; A., 46,60 % ; E., 14 524.* - G. pl. (Lang, PS, min.), 5 029 (34,63) ; Un. d. (Perruchot, UDF), 3 836 (26,41) ; FN (de Peyrecave), 2 538 (17,47) ; div. d. (Chauvin, RPR diss.), 1 940 (13,36) ; LCR (Petit-Hassan), 1 181 (8,13) .

1995. - *I., 29 495 ; A., 40,45 % ; E., 17 031.* - PS (Lang, d.e., m.), 9 616 (56,46) ; Un. d. (Chauvin, RPR), 4 753 (27,91) ; FN (de Peyrecave), 2 662 (15,63) .

LOIRET

Président de l'Association des maires des grandes villes de France, auteur d'un rapport sur la ville et ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales de 1991 à 1993, le socialiste Jean-Pierre Sueur, qui sollicitait un troisième mandat, est battu à Orléans. C'est un presque inconnu en politique, Serge Grouard (RPR), quarante-quatre ans, conseiller municipal sortant, un moment au cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, qui l'emporte avec 52,42 % des voix. Les Orléanais ont sans doute voulu donner un coup d'arrêt à la politique des grands travaux menée par Jean-Pierre Sueur, qui rendaient plus difficiles leur vie quotidienne et leurs déplacements. *« Les Orléanais ont décidé de sanctionner un maire et une équipe qui ont considérablement fait avancer Orléans »*, a déclaré Jean-Pierre Sueur. Recul de la gauche également à Saint-Jean-de-Braye où le socialiste Jean-Pierre Lapaire est battu, à Montargis où le PC perd un de ses bastions au profit du RPR et où le MNR gagne un siège.

Orléans (PS)
I., 60 163 ; V., 33 758 ; A., 43,89 % ; E., 32 387

Un. d. (Grouard, RPR)	16 978 (52,42)	**42**
PS+ (Sueur, s.)	15 409 (47,58)	**13**

1er tour. - *I., 60 152 ; A., 47,89 % ; E., 29 765.* - Un. d. (Grouard, RPR), 13 100 (44,01) ; PS+ (Sueur, s.), 12 659 (42,53) ; PC (Ricoud), 2 668 (8,96) ; LO (Hauchère), 1 338 (4,50) .

1995. - *I., 59 914 ; A., 39,97 % ; E., 34 967.* - PS (Sueur, m.), 20 087 (57,45) ; Un. d. (Bernard, UDF-rad., d.), 14 880 (42,55) .

Gien (RPR)
I., 8 137 ; V., 4 883 ; A., 39,99 % ; E., 4 664

div. d. (Hurtiger, s.)	2 138 (45,84)	**25**
div. d. (Desplat)	1 245 (26,69)	**4**
div. g.+ (Boulmier)	848 (18,18)	**3**
PC (Vauvilliers)	433 (9,28)	**1**

1er tour. - *I., 8 141 ; A., 37,78 % ; E., 4 658.* - div. d. (Hurtiger, s.), 1 992 (42,77) ; div. d. (Desplat), 1 142 (24,52) ; div. g.+ (Boulmier), 1 032 (22,16) ; PC (Vauvilliers), 492 (10,56) .

1995. - *I., 8 572 ; A., 30,23 % ; E., 5 876.* - div. d. (Hurtiger, RPR), 2 361 (40,18) ; div. d. (Cathely), 1 564 (26,62) ; div. d. (Szysz), 800 (13,61) ; FN (Lerda), 641 (10,91) ; PC (Renault), 510 (8,68) .

Montargis (PC)
I., 8 745 ; V., 5 364 ; A., 38,66 % ; E., 5 233

Un. d. (Door, RPR)	2 825 (53,98)	**26**
***G. pl.** (Reboul, s., PC)	2 101 (40,15)	**6**
MNR (Etienne)	307 (5,87)	**1**

1er tour. - *I., 8 745 ; A., 42,81 % ; E., 4 865.* - Un. d. (Door, RPR), 1 957 (40,23) ; PC+ (Reboul, s.), 1 789 (36,77) ; MNR (Etienne), 585 (12,02) ; Verts+ (Burgunder), 534 (10,98) .

1995. - *I., 9 136 ; A., 31,46 % ; E., 6 144.* - Un. g. (Nublat, PC, m.), 2 762 (44,95) ; Un. d. (Butor, RPR), 2 678 (43,59) ; FN (Etienne), 704 (11,46) .

Saint-Jean-de-Braye (PS)
I., 10 944 ; V., 7 221 ; A., 34,02 % ; E., 6 875

Un. d. (Chevalier, UDF)	3 851 (56,01)	**26**
G. pl. (Lapaire, s., PS)	3 024 (43,99)	**7**

1er tour. - *I., 10 944 ; A., 40,09 % ; E., 6 206.* - Un. d. (Chevalier, UDF), 2 926 (47,15) ; G. pl. (Lapaire, s., PS), 2 309 (37,21) ; div. d. (Bélouet, UDF diss.), 971 (15,65) .

1995. - *I., 11 575 ; A., 41,24 % ; E., 6 602.* - PS (Lapaire, m.), 3 606 (54,62) ; Un. d. (Baranger, RPR), 1 603 (24,28) ; div. d. (Belouet, UDF), 710 (10,75) ; FN (De Laprade), 683 (10,35) .

CHAMPAGNE-ARDENNE

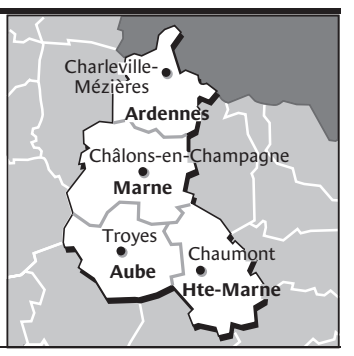

ARDENNES

Les élections municipales ont confirmé la bonne santé de la gauche dans les Ardennes, un département qui lui est traditionnellement fidèle. Après Sedan et Revin, conservées au premier tour par leur maire socialiste, Charleville-Mézières reste à gauche avec l'élection de la députée (PS) Claudine Ledoux, première femme à occuper le fauteuil de maire. La candidate de la gauche plurielle succède ainsi au maire sortant, Louis Auboin (div. g.), arrivé en troisième position à l'issue du premier tour, et qui s'est désisté après avoir annoncé son maintien. Mme Ledoux bénéficiait par ailleurs du soutien de l'ancien député et maire, Roger Mas, en dissidence du PS et encore très populaire dans la cité. Celui-ci a fait campagne en sa faveur pour se venger de M. Auboin, son ancien premier adjoint, qui l'avait évincé à mi-mandat en 1998. Préférant concentrer ses efforts sur la municipalité, Mme Ledoux n'a pas voulu se représenter aux élections cantonales, où André Marquet a été élu avant de perdre la mairie.

Charleville-Mézières (div. g.)
I., 28 621 ; V., 15 249 ; A., 46,72 % ; E., 14 391

G. pl. (Ledoux, PS, d.)	8 158 (56,69)	**36**
Un. d. (Marquet, UDF)	6 233 (43,31)	**9**

1er tour. - *I., 28 624 ; A., 46,66 % ; E., 14 386.* - G. pl. (Ledoux, PS, d.), 6 409 (44,55) ; Un. d. (Marquet, UDF), 4 130 (28,71) ; div. g. (Auboin, s.), 3 208 (22,30) ; PT (Raulet), 639 (4,44) .

1995. - *I., 31 553 ; A., 38,62 % ; E., 18 712.* - div. g. (Mas, PS diss., m.), 9 279 (49,59) ; Un. d. (Mathot, UDF-PR, d.), 7 915 (42,30) ; FN (Dierckens), 1 518 (8,11) .

AUBE

Commencé au soir du premier tour, le renouveau de la classe politique se confirme dans l'Aube. Hormis Troyes, qui a vu la réélection de François Barouin (RPR), les principales villes de l'agglomération ont changé de maire. Après Sainte-Savine, Saint-André ou encore Saint-Julien, c'est désormais le cas à La Chapelle-Saint-Luc, deuxième commune du département, où un jeune RPR, Yves Rehn, a profité du maintien d'un candidat de Lutte ouvrière pour détrôner le PRG, Pierre Pitois. Même scénario à Pont-Sainte-Marie, où l'ancien directeur de cabinet du maire, Pascal Landréat, déboulonne son ex-patron Jean Bischoff dans un combat fratricide à droite. Résultat : la communauté d'agglomération troyenne repart sur de nouvelles bases. A Romilly-sur-Seine, le sortant Michel Cartelet (PRG), à la tête d'une liste comprenant des gens de droite, est parvenu à empêcher le retour aux commandes des communistes de Joé Triché, alliés au PS. La gauche perd également l'un de ses derniers bastions à Brienne-le-Château.

La Chapelle-Saint-Luc (PRG)
I., 6 503 ; V., 4 161 ; A., 36,01 % ; E., 4 062

Un. d. (Rehn, RPR)	2 104 (51,80)	**26**
G. pl. (Pitois, s., PRG)	1 564 (38,50)	**6**
LO (Bissey)	394 (9,70)	**1**

1er tour. - *I., 6 503 ; A., 39,23 % ; E., 3 769.* - Un. d. (Rehn, RPR), 1 735 (46,03) ; G. pl. (Pitois, s., PRG), 1 529 (40,57) ; LO (Bissey), 505 (13,40) .

1995. - *I., 7 269 ; A., 37,14 % ; E., 4 453.* - div. g. (Pitois, m.), 1 997 (44,85) ; div. d. (Boeglin), 1 948 (43,75) ; PC (Champagne), 508 (11,41) .

Romilly-sur-Seine (PRG)
I., 8 713 ; V., 5 473 ; A., 37,19 % ; E., 5 200

div. (Cartelet, s., PRG)	2 748 (52,85)	**25**
PC+ (Triché)	2 452 (47,15)	**8**

1er tour. - *I., 8 713 ; A., 40,61 % ; E., 4 891.* - PC+ (Triché), 1 936 (39,58) ; div. (Cartelet, s., PRG), 1 845 (37,72) ; div. d. (Herszkowicz, UDF), 1 110 (22,69) .

MARNE

Avec le gain de Vitry-le-François, la droite renforce sa position dans la Marne et se trouve désormais à la tête des cinq plus grandes villes du département. A Vitry-le-François, le socialiste Jean-Pierre Bouquet, qui avait été élu au premier tour en 1989 et 1995, a donc été évincé par le RPR Michel Biard. Ce dernier a gagné plus de 900 voix au second tour, tandis que le Front national en perdait plus de 400. A Reims, le maire sortant, Jean-Louis Schneiter (div. d.), l'emporte devant la députée européenne socialiste Adeline Hazan au terme d'un duel serré. Mme Hazan, secrétaire nationale du PS, était arrivée de Paris en 1977 avec l'objectif de conquérir la ville. En dépit d'un contexte local favorable, elle n'a pas gagné son pari. La réélection de Jean-Louis Schneiter scelle la rupture avec le « falalisme ». Jean Falala, qui s'était retiré en cours de mandat, avait tout fait pour que la succession confiée à Jean-Louis Schneiter ne se prolonge pas au-delà de ces municipales.

Reims (div. d.)
I., 95 999 ; V., 51 193 ; A., 46,67 % ; E., 49 627

UDF-DL (Schneiter, s., div. d.)	25 599 (51,58)	**45**
G. pl. (Hazan, PS, d.e.)	24 028 (48,42)	**14**

1er tour. - *I., 95 999 ; A., 48,63 % ; E., 47 389.* - G. pl. (Hazan, PS, d.e.), 16 512 (34,84) ; UDF-DL (Schneiter, s., div. d.), 14 236 (30,04) ; RPR (Thomas), 11 255 (23,75) ; LO (Rose), 2 530 (5,34) ; LCR (Smirth), 1 687 (3,56) ; div. d. (Catté), 1 169 (2,47) .

Vitry-le-François (PS)
I., 9 042 ; V., 6 096 ; A., 32,58 % ; E., 5 944

Un. d. (Biard, RPR)	2 962 (49,83)	**25**
G. pl. (Bouquet, s., PS)	2 559 (43,05)	**7**
FN (Erre)	423 (7,12)	**1**

1er tour. - *I., 9 045 ; A., 41,01 % ; E., 5 069.* - G. pl. (Bouquet, s., PS), 2 176 (42,93) ; Un. d. (Biard, RPR), 2 035 (40,15) ; FN (Erre), 858 (16,93) .

HAUTE-MARNE

Malgré la division de l'équipe municipale, Langres, troisième ville de la Haute-Marne, reste ancrée à gauche. Après vingt-quatre ans de mandat, Guy Baillet (PS) y cède son fauteuil de maire à Christian Nolot (div. g.), son ancien adjoint aux finances. Mais à la différence des élections de 1995, Christian Nolot et Marie-Odile Jacques (PS) n'ont pas réussi à s'entendre après le premier tour pour fusionner leurs listes. Le désaccord était si grand que la représentante du PS, successeur désigné de M. Baillet, s'est refusée à soutenir son concurrent de gauche. Du coup, la droite unie se voyait déjà tirer les marrons du feu. Mais dans la ville de l'évêché, le profil de gestionnaire et de catholique de gauche de M. Nolot a davantage séduit que celui de Didier Loiseau (RPR). Avec les réélections, dès le premier tour, de Jean-Claude Daniel (div. g) à Chaumont et de François Cornut-Gentille (RPR) à Saint-Dizier, le paysage politique reste inchangé dans les trois principales villes du département.

Langres (PS)
I., 5 350 ; V., 3 768 ; A., 29,57 % ; E., 3 611

div. g. (Nolot)	1 879 (52,04)	**22**
***div. d.** (Loiseau, RPR)	1 732 (47,96)	**7**

Guy Baillet n.s.r.p.

1er tour. - *I., 5 350 ; A., 31,36 % ; E., 3 543.* - div. g. (Nolot), 1 136 (32,06) ; div. d. (Loiseau, RPR), 947 (26,73) ; G. pl. (Jacques, PS), 836 (23,60) ; div. d. (Voillemin, RPR), 624 (17,61) .

1995. - *I., 5 748 ; A., 28,41 % ; E., 3 902.* - div. g. (Baillet, PS, m.), 2 075 (53,18) ; div. d. (Loiseau, RPR), 1 827 (46,82) .

CORSE

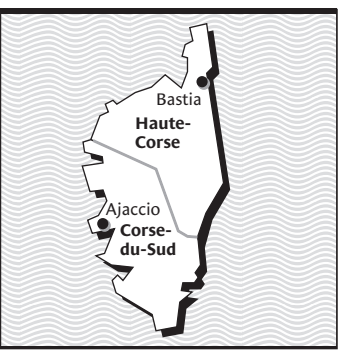

CORSE-DU-SUD

Dirigée par le Comité central bonapartiste, Ajaccio bascule à gauche. Le maire, Marc Marcangeli, président du conseil général, est défait par l'alliance réalisée avant le second tour entre la liste menée par Paul-Antoine Luciani (PCF) et celle du prince Napoléon autour de l'ancien socialiste Simon Renucci et des radicaux de gauche. La nouvelle majorité de la première ville de Corse réclame un audit des comptes et se retrouve sur un soutien nuancé au « processus » de Matignon, auquel le maire sortant était opposé. Le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, actif partisan de la politique du gouvernement en Corse, avait apporté – après son échec à l'élection municipale partielle d'Ajaccio en septembre 1999 – son soutien à M. Marcangeli. A Sartène, le maire sortant, Dominique Bucchini (PCF), est battu par l'union de ses opposants divers droite et nationalistes autour de Jean Jalpi. A Porto-Vecchio, Camille de Rocca Serra (RPR) conserve la mairie, acquise à la droite depuis cinquante ans.

Ajaccio (div. d.)
I., 28 185 ; V., 22 379 ; A., 20,60 % ; E., 21 763

***G. pl.** (Renucci, div. g.)	10 450 (48,02)	**34**
div. d. (Marcangeli, s., bon.)	9 284 (42,66)	**9**
nat. (Quastana, CN)	2 029 (9,32)	**2**

1er tour. - *I., 28 185 ; A., 31,81 % ; E., 18 609.* - div. d. (Marcangeli, s., bon.), 6 968 (37,44) ; div. g.+ (Renucci), 4 268 (22,94) ; PC+ (Luciani), 2 209 (11,87) ; nat. (Quastana, CN), 2 007 (10,79) ; div. g. (Napoléon), 1 972 (10,60) ; div. (Ciccada), 782 (4,20) ; FN (Terramorsi), 403 (2,17) .

24 septembre 2000 - *I., 26 501 ; A., 31,97 % ; E., 17 288.* - bon. (Marcangeli, s.), 7 362 (42,58) ; div. g. (Renucci), 5 734 (33,17) ; DL (Rossi, d., pr. c.r.), 4 192 (24,25) .

1995. - *I., 27 298 ; A., 24,69 % ; E., 19 985.* - Un. d. (Marcangeli, bon.), 8 992 (44,99) ; div. d. (Ceccaldi), 7 175 (35,90) ; Un. g. (Luciani, PC), 3 818 (19,10) .

Porto-Vecchio (RPR)
I., 6 067 ; V., 5 030 ; A., 17,09 % ; E., 4 881

div. d. (de Rocca Serra, s., RPR)	2 202 (45,11)	**21**
div. d. (de Rocca Serra)	1 953 (40,01)	**6**
nat. (Angelini)	726 (14,87)	**2**

1er tour. - *I., 6 066 ; A., 24,22 % ; E., 4 440.* - div. d. (de Rocca Serra, s., RPR), 1 757 (39,57) ; div. d. (de Rocca Serra), 1 387 (31,24) ; nat. (Angelini), 697 (15,70) ; G. pl. (Piazza, PS), 367 (8,27) ; nat. (Giraschi, CN), 232 (5,23) .

1995. - *I., 5 634 ; A., 8,24 % ; E., 4 982.* - Un. d. (de Rocca Serra, RPR), 2 722 (54,64) ; div. d. (de Rocca Serra), 2 260 (45,36) .

HAUTE-CORSE

A Bastia, Emile Zuccarelli (PRG), contraint pour la première fois au ballottage, conserve, avec le PCF, la majorité municipale en tirant parti de la désunion de son opposition. Il devra cependant composer avec la liste menée par Pierre Chiarelli (sans étiquette). Ce nouveau venu sur l'échiquier politique est à la tête d'une liste apolitique dont la moyenne d'âge est de 45 ans. Outre le PS, éliminé de la compétition au premier tour, le principal perdant est son traditionnel adversaire, le RPR Jean-Louis Albertini, alors que les nationalistes, conduits par Jean-Guy Talamoni, confortent leur présence et réussissent à regrouper les voix de l'ensemble de leur mouvance sur le thème du soutien au « processus » de Matignon. A Corte, le maire sortant, Jean-Charles Colonna (RPR), bien que discrètement soutenu par la gauche (qui, malgré ses 17 % de suffrages au premier tour, ne présentait aucun candidat), est battu par son ancien premier adjoint, Antoine Sindali (divers droite), proviseur de lycée.

Bastia (PRG)
I., 18 743 ; V., 13 541 ; A., 27,75 % ; E., 12 825

PRG+ (Zucarelli, s.)	5 453 (42,52)	**28**
div. (Chiarelli)	3 430 (26,74)	**5**
RPR (Albertini)	2 058 (16,05)	**3**
nat. (Talamoni, CN)	1 884 (14,69)	**3**

1er tour. - *I., 18 750 ; A., 29,57 % ; E., 12 088.* - PRG+ (Zucarelli, s.), 4 673 (38,66) ; div. g. (Chiarelli), 1 967 (16,27) ; RPR (Albertini), 1 825 (15,10) ; nat. (Talamoni, CN), 1 351 (11,18) ; PS (Croce), 988 (8,17) ; div. d. (Vinciguerra), 791 (6,54) ; nat. (Benedetti), 493 (4,08) .

Corte (RPR)
I., 3 363 ; V., 2 888 ; A., 14,12 % ; E., 2 748

div. d. (Sindali)	1 136 (41,34)	**21**
RPR (Colonna, s.)	881 (32,06)	**4**
div. (Filippi)	731 (26,60)	**4**

1er tour. - *I., 3 361 ; A., 15,62 % ; E., 2 692.* - div. d. (Sindali), 825 (30,65) ; RPR (Colonna, s.), 643 (23,89) ; div. (Filippi), 536 (19,91) ; G. pl. (Campana, div. g.), 463 (17,20) ; nat. (Simeoni, CN), 225 (8,36) .

1995. - *I., 3 409 ; A., 20,18 % ; E., 2 581.* - Un. d. (Colonna, RPR), 1 210 (46,88) ; div. d. (Sindali), 736 (28,52) ; Un. g. (Casanova, PS), 635 (24,60) .

FRANCHE-COMTÉ

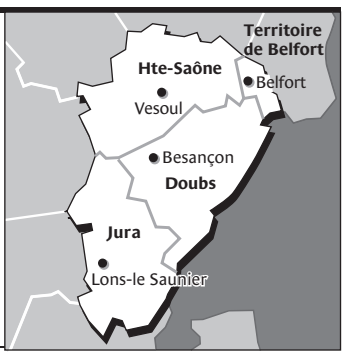

DOUBS

C'était une défaite attendue : après son revers du premier tour, Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires européennes, a été largement battu à Montbéliard, par le maire RPR sortant, sénateur du Doubs, Louis Souvet. Le candidat du MNR restant en lice, Mickaël Grisot, a échoué dans sa tentative d'empêcher M. Souvet de franchir la barre des 50 %. La ville de Besançon, reste, quant à elle, à gauche, après la nette victoire du député socialiste du Doubs, Jean-Louis Fousseret, face au candidat RPR, Jean Rosselot. En offrant 13 places, dont 10 éligibles, aux Verts qui avaient réuni 16,05 % des voix au premier tour, M. Fousseret a rassemblé la gauche. La droite, fragilisée par la primaire entre M. Rosselot et Mme Weinman (DL) a eu de la peine à mobiliser ses sympathisants. A noter, enfin, la défaite du maire MDC sortant de Valentigney, Georges Massacrier, battu par son ancien premier adjoint, Robert Guenat, à l'issue d'une triangulaire, où le candidat divers droite a perdu plus de 150 voix.

Besançon (div. g.)
I., 60 975 ; V., 35 118 ; A., 42,41 % ; E., 33 146

***G. pl.** (Fousseret, PS, d.)	18 330 (55,30)	**43**
***Un. d.** (Rosselot, RPR)	14 816 (44,70)	**12**

Robert Schwint n.s.r.p.

1er tour. - *I., 60 975 ; A., 45,57 % ; E., 31 909.* - PS+ (Fousseret), 10 119 (31,71) ; RPR-UDF (Rosselot, RPR), 6 137 (19,23) ; Verts (Alauzet), 5 121 (16,05) ; DL (Weinman), 3 564 (11,17) ; FN (Montel), 2 319 (7,27) ; PF (Allenbach), 1 303 (4,08) ; div. g. (Vuillemin), 1 274 (3,99) ; LO (Roche), 1 223 (3,83) ; MNR (Belin), 849 (2,66) .

1995. - *I., 63 277 ; A., 37,92 % ; E., 38 363.* - PS (Schwint, m.), 21 308 (55,54) ; Un. d. (Jacquemin, UDF-CDS, d.), 13 136 (34,24) ; FN (Sennerich), 3 919 (10,22) .

Montbéliard (RPR)
I., 15 661 ; V., 10 531 ; A., 32,76 % ; E., 10 248

Un. d. (Souvet, s., RPR, sén.)	5 660 (55,23)	**28**
G. pl. (Moscovici, PS, min.)	3 747 (36,56)	**6**
MNR (Grisot)	841 (8,21)	**1**

1er tour. - *I., 15 661 ; A., 37,60 % ; E., 9 501.* - Un. d. (Souvet, s., RPR, sén.), 4 695 (49,42) ; G. pl. (Moscovici, PS, min.), 3 114 (32,78) ; MNR (Grisot), 1 132 (11,91) ; LO (Driano), 560 (5,89) .

Valentigney (MDC)
I., 7 356 ; V., 4 926 ; A., 33,03 % ; E., 4 741

div. g. (Guenat)	2 176 (45,90)	**25**
G. pl. (Massacrier, s., MDC)	1 502 (31,68)	**5**
Un. d. (Maillot, div. d.)	1 063 (22,42)	**3**

1er tour. - *I., 7 356 ; A., 38,81 % ; E., 4 263.* - div. g. (Guenat), 1 391 (32,63) ; G. pl. (Massacrier, s., MDC), 1 348 (31,62) ; Un. d. (Maillot, div. d.), 1 228 (28,81) ; LO (Treppo), 296 (6,94) .

JURA

Dans le Jura, le verdict des urnes a été sévère pour la gauche. Plus une seule des huit villes jurassiennes de plus de 3 500 habitants n'est désormais administrée par la majorité. Au second tour, le maire communiste de Saint-Claude, Francis Lahaut, a dû s'incliner devant Jean-Louis Millet, un MPF qui avait mis son étiquette en sourdine, et qui conduisait une liste divers droite. La liste RPR-UDF-DL de Gérard Chapel s'était désistée au profit de M. Millet. La droite a encore gagné une mairie à Tavaux, où le député socialiste André Vauchez a cédé son écharpe à Jean-Michel Dauvigney. Au premier tour, le maire sortant de Poligny, Jean-Claude Collin (PCF), a été battu par le RPR Yves-Marie Lehmann. A Dole et à Lons-le-Saunier, Gilbert Barbier (UDF) et Jacques Pélissard (RPR) avaient retrouvé leur fauteuil, mettant respectivement en échec la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, et Yves Colmou, le conseiller du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant.

Saint-Claude (PC)
I., 5 928 ; V., 4 036 ; A., 31,92 % ; E., 3 868

MPF (Millet)	2 003 (51,78)	**25**
G. pl. (Lahaut, s., PC)	1 865 (48,22)	**8**

1er tour. - *I., 5 928 ; A., 38,04 % ; E., 3 497.* - MPF (Millet), 1 422 (40,66) ; G. pl. (Lahaut, s., PC), 1 373 (39,26) ; Un. d. (Chapel, UDF), 702 (20,07) .

1995. - *I., 5 903 ; A., 27,61 % ; E., 4 203.* - Un. g. (Lahaut, PC), 1 586 (37,73) ; div. d. (Millet), 1 531 (36,43) ; UDF (Guichard, UDF-CDS, m.), 1 086 (25,84) .

HAUTE-SAÔNE

Une seule des sept villes de plus de 3 500 habitants a changé de camp dans le département, quatre étant administrées par la gauche et trois par la droite. A Vesoul et à Héricourt, les maires sortants avaient été réélus au premier tour. A Lure, Michel Federspiel (divers gauche) était en ballottage dans une triangulaire, les Verts se maintenant au second tour. Le maire sortant obtient 22 sièges sur 29, les Verts en décrochent deux. Après l'élection surprise d'un maire RPR à Saint-Loup-sur-Semouze, dès le premier tour, le fait politique marquant concerne Noidans-lès-Vesoul, où le maire sortant, Serge Lafontaine (divers droite), président de la communauté de communes, est nettement battu par Jean-Pierre Wadoux (divers gauche). Aucun membre de la liste des sortants n'est élu. Parmi les 545 maires sortants de la Haute-Saône, seuls quelque 120 ne s'étaient pas représentés devant les électeurs. La grande majorité des élus sortants est réélue ; on ne compte guère qu'une quinzaine de maires battus.

Lure (div. g.)
I., 4 996 ; V., 3 176 ; A., 36,43 % ; E., 3 000

div. g.+ (Federspiel, s.)	1 518 (50,60)	**25**
Un. d. (Oulevey, RPR)	1 090 (36,33)	**6**
Verts (Genestier, div. g.)	392 (13,07)	**2**

1er tour. - *I., 4 995 ; A., 37,84 % ; E., 2 828.* - div. g.+ (Federspiel, s.), 1 390 (49,15) ; Un. d. (Oulevey, RPR), 998 (35,29) ; Verts (Genestier, div. g.), 440 (15,56) .

TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort, la liste de Jean-Pierre Chevènement (MDC-PS-PC) a été réélue, en améliorant de deux points et demi son score de 1995. Toutefois, lors de ce scrutin, M. Chevènement l'avait emporté dès le premier tour. Marqué par un taux d'abstention de 47 %, inférieur de 3 points à celui du scrutin du premier tour, ce second tour a été moins aisé que prévu pour M. Chevènement. Son adversaire RPR, Christophe Grudler, a enregistré plus de voix que le total des suffrages recueillis, lors du premier tour, par sa liste et par celle de l'extrême droite (FN et MNR). Toutes les voix des Verts, qui, avec 9,35 % des suffrages, n'ont pas pu se maintenir au second tour, ne se sont donc pas reportées sur la liste de M. Chevènement. Les Verts, qui se sont maintes fois opposés à l'ancien ministre de l'intérieur, n'avaient d'ailleurs pas donné de consigne de vote. Au total, M. Chevènement pourra disposer de 35 sièges, M. Grudler de 10. Le FN, qui avait obtenu, en 1995, 3 sièges, n'en aura plus aucun.

Belfort (MDC)
I., 26 266 ; V., 14 952 ; A., 43,07 % ; E., 13 915

MDC+ (Chevènement, d.)	7 694 (55,29)	**35**
Un. d. (Grudler, RPR)	6 221 (44,71)	**10**

Jackie Drouet figure sur la liste de Jean-Pierre Chevènement

1er tour. - *I., 26 277 ; A., 46,71 % ; E., 13 325.* - MDC+ (Chevènement, d.), 5 333 (40,02) ; Un. d. (Grudler, RPR), 3 656 (27,44) ; Verts (Fousseret), 1 246 (9,35) ; FN (Munnier), 1 152 (8,65) ; MNR (Lajeanne), 754 (5,66) ; LO (Belot), 621 (4,66) ; div. g. (Saïghi), 339 (2,54) ; PT (Grasseler), 224 (1,68) .

PROFESSION POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

LOIRET

Président de l'Association des maires des grandes villes de France, auteur d'un rapport sur la ville et ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales de 1991 à 1993, le socialiste Jean-Pierre Sueur, qui sollicitait un troisième mandat, est battu à Orléans. C'est un presque inconnu en politique, Serge Grouard (RPR), quarante-quatre ans, conseiller municipal sortant, un moment au cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris, qui l'emporte avec 52,42 % des voix. Les Orléanais ont sans doute voulu donner un coup d'arrêt à la politique des grands travaux menée par Jean-Pierre Sueur, qui rendaient plus difficiles leur vie quotidienne et leurs déplacements. *« Les Orléanais ont décidé de sanctionner un maire et une équipe qui ont considérablement fait avancer Orléans »*, a déclaré Jean-Pierre Sueur. Recul de la gauche également à Saint-Jean-de-Braye où le socialiste Jean-Pierre Lapaire est battu, à Montargis où le PC perd un de ses bastions au profit du RPR et où le MNR gagne un siège.

Orléans (PS)
I., 60 163 ; V., 33 758 ; A., 43,89 % ; E., 32 387

Un. d. (Grouard, RPR)	16 978 (52,42)	**42**
PS+ (Sueur, s.)	15 409 (47,58)	**13**

1er tour. - *I., 60 152 ; A., 47,89 % ; E., 29 765.* - Un. d. (Grouard, RPR), 13 100 (44,01) ; PS+ (Sueur, s.), 12 659 (42,53) ; PC (Ricoud), 2 668 (8,96) ; LO (Hauchère), 1 338 (4,50) .

1995. - *I., 59 914 ; A., 39,97 % ; E., 34 967.* - PS (Sueur, m.), 20 087 (57,45) ; Un. d. (Bernard, UDF-rad., d.), 14 880 (42,55) .

Gien (RPR)
I., 8 137 ; V., 4 883 ; A., 39,99 % ; E., 4 664

div. d. (Hurtiger, s.)	2 138 (45,84)	**25**
div. d. (Desplat)	1 245 (26,69)	**4**
div. g.+ (Boulmier)	848 (18,18)	**3**
PC (Vauvilliers)	433 (9,28)	**1**

1er tour. - *I., 8 141 ; A., 37,78 % ; E., 4 658.* - div. d. (Hurtiger, s.), 1 992 (42,77) ; div. d. (Desplat), 1 142 (24,52) ; div. g.+ (Boulmier), 1 032 (22,16) ; PC (Vauvilliers), 492 (10,56) .

1995. - *I., 8 572 ; A., 30,23 % ; E., 5 876.* - div. d. (Hurtiger, RPR), 2 361 (40,18) ; div. d. (Cathely), 1 564 (26,62) ; div. d. (Szysz), 800 (13,61) ; FN (Lerda), 641 (10,91) ; PC (Renault), 510 (8,68) .

Montargis (PC)
I., 8 745 ; V., 5 364 ; A., 38,66 % ; E., 5 233

Un. d. (Door, RPR)	2 825 (53,98)	**26**
***G. pl.** (Reboul, s., PC)	2 101 (40,15)	**6**
MNR (Etienne)	307 (5,87)	**1**

1er tour. - *I., 8 745 ; A., 42,81 % ; E., 4 865.* - Un. d. (Door, RPR), 1 957 (40,23) ; PC+ (Reboul, s.), 1 789 (36,77) ; MNR (Etienne), 585 (12,02) ; Verts+ (Burgunder), 534 (10,98) .

1995. - *I., 9 136 ; A., 31,46 % ; E., 6 144.* - Un. g. (Nublat, PC, m.), 2 762 (44,95) ; Un. d. (Butor, RPR), 2 678 (43,59) ; FN (Etienne), 704 (11,46) .

Saint-Jean-de-Braye (PS)
I., 10 944 ; V., 7 221 ; A., 34,02 % ; E., 6 875

Un. d. (Chevalier, UDF)	3 851 (56,01)	**26**
G. pl. (Lapaire, s., PS)	3 024 (43,99)	**7**

1er tour. - *I., 10 944 ; A., 40,09 % ; E., 6 206.* - Un. d. (Chevalier, UDF), 2 926 (47,15) ; G. pl. (Lapaire, s., PS), 2 309 (37,21) ; div. d. (Bélouet, UDF diss.), 971 (15,65) .

1995. - *I., 11 575 ; A., 41,24 % ; E., 6 602.* - PS (Lapaire, m.), 3 606 (54,62) ; Un. d. (Baranger, RPR), 1 603 (24,28) ; div. d. (Belouet, UDF), 710 (10,75) ; FN (De Laprade), 683 (10,35) .

CHAMPAGNE-ARDENNE

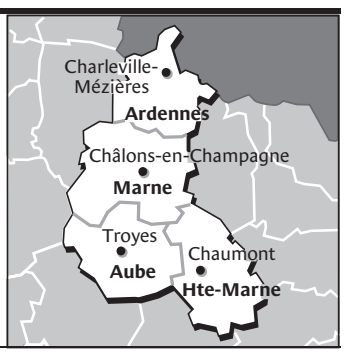

ARDENNES

Les élections municipales ont confirmé la bonne santé de la gauche dans les Ardennes, un département qui lui est traditionnellement fidèle. Après Sedan et Revin, conservées au premier tour par leur maire socialiste, Charleville-Mézières reste à gauche avec l'élection de la députée (PS) Claudine Ledoux, première femme à occuper le fauteuil de maire. La candidate de la gauche plurielle succède ainsi au maire sortant, Louis Auboin (div. g.), arrivé en troisième position à l'issue du premier tour, et qui s'est désisté après avoir annoncé son maintien. Mme Ledoux bénéficiait par ailleurs du soutien de l'ancien député et maire, Roger Mas, en dissidence du PS et encore très populaire dans la cité. Celui-ci a fait campagne en sa faveur pour se venger de M. Auboin, son ancien premier adjoint, qui l'avait évincé à mi-mandat en 1998. Préférant concentrer ses efforts sur la municipalité, Mme Ledoux n'a pas voulu se représenter aux élections cantonales, où André Marquet a été élu avant de perdre la mairie.

Charleville-Mézières (div. g.)
I., 28 621 ; V., 15 249 ; A., 46,72 % ; E., 14 391

G. pl. (Ledoux, PS, d.)	8 158 (56,69)	**36**
Un. d. (Marquet, UDF)	6 233 (43,31)	**9**

1er tour. - *I., 28 624 ; A., 46,66 % ; E., 14 386.* - G. pl. (Ledoux, PS, d.), 6 409 (44,55) ; Un. d. (Marquet, UDF), 4 130 (28,71) ; div. g. (Auboin, s.), 3 208 (22,30) ; PT (Raulet), 639 (4,44) .

1995. - *I., 31 553 ; A., 38,62 % ; E., 18 712.* - div. g. (Mas, PS diss., m.), 9 279 (49,59) ; Un. d. (Mathot, UDF-PR, d.), 7 915 (42,30) ; FN (Dierckens), 1 518 (8,11) .

AUBE

Commencé au soir du premier tour, le renouveau de la classe politique se confirme dans l'Aube. Hormis Troyes, qui a vu la réélection de François Barouin (RPR), les principales villes de l'agglomération ont changé de maire. Après Sainte-Savine, Saint-André ou encore Saint-Julien, c'est désormais le cas à La Chapelle-Saint-Luc, deuxième commune du département, où un jeune RPR, Yves Rehn, a profité du maintien d'un candidat de Lutte ouvrière pour détrôner le PRG, Pierre Pitois. Même scénario à Pont-Sainte-Marie, où l'ancien directeur de cabinet du maire, Pascal Landréat, déboulonne son ex-patron Jean Bischoff dans un combat fratricide à droite. Résultat : la communauté d'agglomération troyenne repart sur de nouvelles bases. A Romilly-sur-Seine, le sortant Michel Cartelet (PRG), à la tête d'une liste comprenant des gens de droite, est parvenu à empêcher le retour aux commandes des communistes de Joé Triché, alliés au PS. La gauche perd également l'un de ses derniers bastions à Brienne-le-Château.

La Chapelle-Saint-Luc (PRG)
I., 6 503 ; V., 4 161 ; A., 36,01 % ; E., 4 062

Un. d. (Rehn, RPR)	2 104 (51,80)	**26**
G. pl. (Pitois, s., PRG)	1 564 (38,50)	**6**
LO (Bissey)	394 (9,70)	**1**

1er tour. - *I., 6 503 ; A., 39,23 % ; E., 3 769.* - Un. d. (Rehn, RPR), 1 735 (46,03) ; G. pl. (Pitois, s., PRG), 1 529 (40,57) ; LO (Bissey), 505 (13,40) .

1995. - *I., 7 269 ; A., 37,14 % ; E., 4 453.* - div. g. (Pitois, m.), 1 997 (44,85) ; div. d. (Boeglin), 1 948 (43,75) ; PC (Champagne), 508 (11,41) .

Romilly-sur-Seine (PRG)
I., 8 713 ; V., 5 473 ; A., 37,19 % ; E., 5 200

div. (Cartelet, s., PRG)	2 748 (52,85)	**25**
PC+ (Triché)	2 452 (47,15)	**8**

1er tour. - *I., 8 713 ; A., 40,61 % ; E., 4 891.* - PC+ (Triché), 1 936 (39,58) ; div. (Cartelet, s., PRG), 1 845 (37,72) ; div. d. (Herszkowicz, UDF), 1 110 (22,69) .

MARNE

Avec le gain de Vitry-le-François, la droite renforce sa position dans la Marne et se trouve désormais à la tête des cinq plus grandes villes du département. A Vitry-le-François, le socialiste Jean-Pierre Bouquet, qui avait été élu au premier tour en 1989 et 1995, a donc été évincé par le RPR Michel Biard. Ce dernier a gagné plus de 900 voix au second tour, tandis que le Front national en perdait plus de 400. A Reims, le maire sortant, Jean-Louis Schneiter (div. d.), l'emporte devant la députée européenne socialiste Adeline Hazan au terme d'un duel serré. Mme Hazan, secrétaire nationale du PS, était arrivée de Paris en 1977 avec l'objectif de conquérir la ville. En dépit d'un contexte local favorable, elle n'a pas gagné son pari. La réélection de Jean-Louis Schneiter scelle la rupture avec le « falalisme ». Jean Falala, qui s'était retiré en cours de mandat, avait tout fait pour que la succession confiée à Jean-Louis Schneiter ne se prolonge pas au-delà de ces municipales.

Reims (div. d.)
I., 95 999 ; V., 51 193 ; A., 46,67 % ; E., 49 627

UDF-DL (Schneiter, s., div. d.)	25 599 (51,58)	**45**
G. pl. (Hazan, PS, d.e.)	24 028 (48,42)	**14**

1er tour. - *I., 95 999 ; A., 48,63 % ; E., 47 389.* - G. pl. (Hazan, PS, d.e.), 16 512 (34,84) ; UDF-DL (Schneiter, s., div. d.), 14 236 (30,04) ; RPR (Thomas), 11 255 (23,75) ; LO (Rose), 2 530 (5,34) ; LCR (Smirth), 1 687 (3,56) ; div. d. (Catté), 1 169 (2,47) .

Vitry-le-François (PS)
I., 9 042 ; V., 6 096 ; A., 32,58 % ; E., 5 944

Un. d. (Biard, RPR)	2 962 (49,83)	**25**
G. pl. (Bouquet, s., PS)	2 559 (43,05)	**7**
FN (Erre)	423 (7,12)	**1**

1er tour. - *I., 9 045 ; A., 41,01 % ; E., 5 069.* - G. pl. (Bouquet, s., PS), 2 176 (42,93) ; Un. d. (Biard, RPR), 2 035 (40,15) ; FN (Erre), 858 (16,93) .

HAUTE-MARNE

Malgré la division de l'équipe municipale, Langres, troisième ville de la Haute-Marne, reste ancrée à gauche. Après vingt-quatre ans de mandat, Guy Baillet (PS) y cède son fauteuil de maire à Christian Nolot (div. g.), son ancien adjoint aux finances. Mais à la différence des élections de 1995, Christian Nolot et Marie-Odile Jacques (PS) n'ont pas réussi à s'entendre après le premier tour pour fusionner leurs listes. Le désaccord était si grand que la représentante du PS, successeur désigné de M. Baillet, s'est refusée à soutenir son concurrent de gauche. Du coup, la droite unie se voyait déjà tirer les marrons du feu. Mais dans la ville de l'évêché, le profil de gestionnaire et de catholique de gauche de M. Nolot a davantage séduit que celui de Didier Loiseau (RPR). Avec les réélections, dès le premier tour, de Jean-Claude Daniel (div. g) à Chaumont et de François Cornut-Gentille (RPR) à Saint-Dizier, le paysage politique reste inchangé dans les trois principales villes du département.

Langres (PS)
I., 5 350 ; V., 3 768 ; A., 29,57 % ; E., 3 611

div. g. (Nolot)	1 879 (52,04)	**22**
***div. d.** (Loiseau, RPR)	1 732 (47,96)	**7**

Guy Baillet n.s.r.p.

1er tour. - *I., 5 350 ; A., 31,36 % ; E., 3 543.* - div. g. (Nolot), 1 136 (32,06) ; div. d. (Loiseau, RPR), 947 (26,73) ; G. pl. (Jacques, PS), 836 (23,60) ; div. d. (Voillemin, RPR), 624 (17,61) .

1995. - *I., 5 748 ; A., 28,41 % ; E., 3 902.* - div. g. (Baillet, PS, m.), 2 075 (53,18) ; div. d. (Loiseau, RPR), 1 827 (46,82) .

CORSE

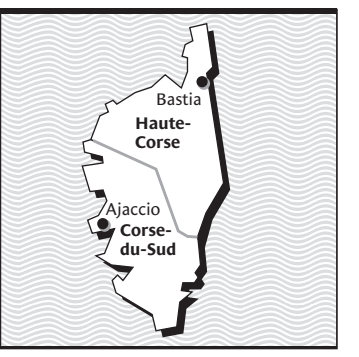

CORSE-DU-SUD

Dirigée par le Comité central bonapartiste, Ajaccio bascule à gauche. Le maire, Marc Marcangeli, président du conseil général, est défait par l'alliance réalisée avant le second tour entre la liste menée par Paul-Antoine Luciani (PCF) et celle du prince Napoléon autour de l'ancien socialiste Simon Renucci et des radicaux de gauche. La nouvelle majorité de la première ville de Corse réclame un audit des comptes et se retrouve sur un soutien nuancé au « processus » de Matignon, auquel le maire sortant était opposé. Le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, actif partisan de la politique du gouvernement en Corse, avait apporté – après son échec à l'élection municipale partielle d'Ajaccio en septembre 1999 – son soutien à M. Marcangeli. A Sartène, le maire sortant, Dominique Bucchini (PCF), est battu par l'union de ses opposants divers droite et nationalistes autour de Jean Jalpi. A Porto-Vecchio, Camille de Rocca Serra (RPR) conserve la mairie, acquise à la droite depuis cinquante ans.

Ajaccio (div. d.)
I., 28 185 ; V., 22 379 ; A., 20,60 % ; E., 21 763

***G. pl.** (Renucci, div. g.)	10 450 (48,02)	**34**
div. d. (Marcangeli, s., bon.)	9 284 (42,66)	**9**
nat. (Quastana, CN)	2 029 (9,32)	**2**

1er tour. - *I., 28 185 ; A., 31,81 % ; E., 18 609.* - div. d. (Marcangeli, s., bon.), 6 968 (37,44) ; div. g.+ (Renucci), 4 268 (22,94) ; PC+ (Luciani), 2 209 (11,87) ; nat. (Quastana, CN), 2 007 (10,79) ; div. g. (Napoléon), 1 972 (10,60) ; div. (Ciccada), 782 (4,20) ; FN (Terramorsi), 403 (2,17) .

24 septembre 2000 - *I., 26 501 ; A., 31,97 % ; E., 17 288.* - bon. (Marcangeli, s.), 7 362 (42,58) ; div. g. (Renucci), 5 734 (33,17) ; DL (Rossi, d., pr. c.r.), 4 192 (24,25) .

1995. - *I., 27 298 ; A., 24,69 % ; E., 19 985.* - Un. d. (Marcangeli, bon.), 8 992 (44,99) ; div. d. (Ceccaldi), 7 175 (35,90) ; Un. g. (Luciani, PC), 3 818 (19,10) .

Porto-Vecchio (RPR)
I., 6 067 ; V., 5 030 ; A., 17,09 % ; E., 4 881

div. d. (de Rocca Serra, s., RPR)	2 202 (45,11)	**21**
div. d. (de Rocca Serra)	1 953 (40,01)	**6**
nat. (Angelini)	726 (14,87)	**2**

1er tour. - *I., 6 066 ; A., 24,22 % ; E., 4 440.* - div. d. (de Rocca Serra, s., RPR), 1 757 (39,57) ; div. d. (de Rocca Serra), 1 387 (31,24) ; nat. (Angelini), 697 (15,70) ; G. pl. (Piazza, PS), 367 (8,27) ; nat. (Giraschi, CN), 232 (5,23) .

1995. - *I., 5 634 ; A., 8,24 % ; E., 4 982.* - Un. d. (de Rocca Serra, RPR), 2 722 (54,64) ; div. d. (de Rocca Serra), 2 260 (45,36) .

HAUTE-CORSE

A Bastia, Emile Zuccarelli (PRG), contraint pour la première fois au ballottage, conserve, avec le PCF, la majorité municipale en tirant parti de la désunion de son opposition. Il devra cependant composer avec la liste menée par Pierre Chiarelli (sans étiquette). Ce nouveau venu sur l'échiquier politique est à la tête d'une liste apolitique dont la moyenne d'âge est de 45 ans. Outre le PS, éliminé de la compétition au premier tour, le principal perdant est son traditionnel adversaire, le RPR Jean-Louis Albertini, alors que les nationalistes, conduits par Jean-Guy Talamoni, confortent leur présence et réussissent à regrouper les voix de l'ensemble de leur mouvance sur le thème du soutien au « processus » de Matignon. A Corte, le maire sortant, Jean-Charles Colonna (RPR), bien que discrètement soutenu par la gauche (qui, malgré ses 17 % de suffrages au premier tour, ne présentait aucun candidat), est battu par son ancien premier adjoint, Antoine Sindali (divers droite), proviseur de lycée.

Bastia (PRG)
I., 18 743 ; V., 13 541 ; A., 27,75 % ; E., 12 825

PRG+ (Zucarelli, s.)	5 453 (42,52)	**28**
div. (Chiarelli)	3 430 (26,74)	**5**
RPR (Albertini)	2 058 (16,05)	**3**
nat. (Talamoni, CN)	1 884 (14,69)	**3**

1er tour. - *I., 18 750 ; A., 29,57 % ; E., 12 088.* - PRG+ (Zucarelli, s.), 4 673 (38,66) ; div. g. (Chiarelli), 1 967 (16,27) ; RPR (Albertini), 1 825 (15,10) ; nat. (Talamoni, CN), 1 351 (11,18) ; PS (Croce), 988 (8,17) ; div. d. (Vinciguerra), 791 (6,54) ; nat. (Benedetti), 493 (4,08) .

Corte (RPR)
I., 3 363 ; V., 2 888 ; A., 14,12 % ; E., 2 748

div. d. (Sindali)	1 136 (41,34)	**21**
RPR (Colonna, s.)	881 (32,06)	**4**
div. (Filippi)	731 (26,60)	**4**

1er tour. - *I., 3 361 ; A., 15,62 % ; E., 2 692.* - div. d. (Sindali), 825 (30,65) ; RPR (Colonna, s.), 643 (23,89) ; div. (Filippi), 536 (19,91) ; G. pl. (Campana, div. g.), 463 (17,20) ; nat. (Simeoni, CN), 225 (8,36) .

1995. - *I., 3 409 ; A., 20,18 % ; E., 2 581.* - Un. d. (Colonna, RPR), 1 210 (46,88) ; div. d. (Sindali), 736 (28,52) ; Un. g. (Casanova, PS), 635 (24,60) .

FRANCHE-COMTÉ

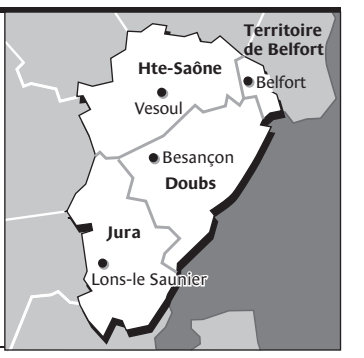

DOUBS

C'était une défaite attendue : après son revers du premier tour, Pierre Moscovici, le ministre délégué aux affaires européennes, a été largement battu à Montbéliard, par le maire RPR sortant, sénateur du Doubs, Louis Souvet. Le candidat du MNR restant en lice, Mickaël Grisot, a échoué dans sa tentative d'empêcher M. Souvet de franchir la barre des 50 %. La ville de Besançon, reste, quant à elle, à gauche, après la nette victoire du député socialiste du Doubs, Jean-Louis Fousseret, face au candidat RPR, Jean Rosselot. En offrant 13 places, dont 10 éligibles, aux Verts qui avaient réuni 16,05 % des voix au premier tour, M. Fousseret a rassemblé la gauche. La droite, fragilisée par la primaire entre M. Rosselot et Mme Weinman (DL) a eu de la peine à mobiliser ses sympathisants. A noter, enfin, la défaite du maire MDC sortant de Valentigney, Georges Massacrier, battu par son ancien premier adjoint, Robert Guenat, à l'issue d'une triangulaire, où le candidat divers droite a perdu plus de 150 voix.

Besançon (div. g.)
I., 60 975 ; V., 35 118 ; A., 42,41 % ; E., 33 146

***G. pl.** (Fousseret, PS, d.)	18 330 (55,30)	**43**
***Un. d.** (Rosselot, RPR)	14 816 (44,70)	**12**

Robert Schwint n.s.r.p.

1er tour. - *I., 60 975 ; A., 45,57 % ; E., 31 909.* - PS+ (Fousseret), 10 119 (31,71) ; RPR-UDF (Rosselot, RPR), 6 137 (19,23) ; Verts (Alauzet), 5 121 (16,05) ; DL (Weinman), 3 564 (11,17) ; FN (Montel), 2 319 (7,27) ; PF (Allenbach), 1 303 (4,08) ; div. g. (Vuillemin), 1 274 (3,99) ; LO (Roche), 1 223 (3,83) ; MNR (Belin), 849 (2,66) .

1995. - *I., 63 277 ; A., 37,92 % ; E., 38 363.* - PS (Schwint, m.), 21 308 (55,54) ; Un. d. (Jacquemin, UDF-CDS, d.), 13 136 (34,24) ; FN (Sennerich), 3 919 (10,22) .

Montbéliard (RPR)
I., 15 661 ; V., 10 531 ; A., 32,76 % ; E., 10 248

Un. d. (Souvet, s., RPR, sén.)	5 660 (55,23)	**28**
G. pl. (Moscovici, PS, min.)	3 747 (36,56)	**6**
MNR (Grisot)	841 (8,21)	**1**

1er tour. - *I., 15 661 ; A., 37,60 % ; E., 9 501.* - Un. d. (Souvet, s., RPR, sén.), 4 695 (49,42) ; G. pl. (Moscovici, PS, min.), 3 114 (32,78) ; MNR (Grisot), 1 132 (11,91) ; LO (Driano), 560 (5,89) .

Valentigney (MDC)
I., 7 356 ; V., 4 926 ; A., 33,03 % ; E., 4 741

div. g. (Guenat)	2 176 (45,90)	**25**
G. pl. (Massacrier, s., MDC)	1 502 (31,68)	**5**
Un. d. (Maillot, div. d.)	1 063 (22,42)	**3**

1er tour. - *I., 7 356 ; A., 38,81 % ; E., 4 263.* - div. g. (Guenat), 1 391 (32,63) ; G. pl. (Massacrier, s., MDC), 1 348 (31,62) ; Un. d. (Maillot, div. d.), 1 228 (28,81) ; LO (Treppo), 296 (6,94) .

JURA

Dans le Jura, le verdict des urnes a été sévère pour la gauche. Plus une seule des huit villes jurassiennes de plus de 3 500 habitants n'est désormais administrée par la majorité. Au second tour, le maire communiste de Saint-Claude, Francis Lahaut, a dû s'incliner devant Jean-Louis Millet, un MPF qui avait mis son étiquette en sourdine, et qui conduisait une liste divers droite. La liste RPR-UDF-DL de Gérard Chapel s'était désistée au profit de M. Millet. La droite a encore gagné une mairie à Tavaux, où le député socialiste André Vauchez a cédé son écharpe à Jean-Michel Dauvigney. Au premier tour, le maire sortant de Poligny, Jean-Claude Collin (PCF), a été battu par le RPR Yves-Marie Lehmann. A Dole et à Lons-le-Saunier, Gilbert Barbier (UDF) et Jacques Pélissard (RPR) avaient retrouvé leur fauteuil, mettant respectivement en échec la ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, Dominique Voynet, et Yves Colmou, le conseiller du ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant.

Saint-Claude (PC)
I., 5 928 ; V., 4 036 ; A., 31,92 % ; E., 3 868

MPF (Millet)	2 003 (51,78)	**25**
G. pl. (Lahaut, s., PC)	1 865 (48,22)	**8**

1er tour. - *I., 5 928 ; A., 38,04 % ; E., 3 497.* - MPF (Millet), 1 422 (40,66) ; G. pl. (Lahaut, s., PC), 1 373 (39,26) ; Un. d. (Chapel, UDF), 702 (20,07) .

1995. - *I., 5 903 ; A., 27,61 % ; E., 4 203.* - Un. g. (Lahaut, PC), 1 586 (37,73) ; div. d. (Millet), 1 531 (36,43) ; UDF (Guichard, UDF-CDS, m.), 1 086 (25,84) .

HAUTE-SAÔNE

Une seule des sept villes de plus de 3 500 habitants a changé de camp dans le département, quatre étant administrées par la gauche et trois par la droite. A Vesoul et à Héricourt, les maires sortants avaient été réélus au premier tour. A Lure, Michel Federspiel (divers gauche) était en ballottage dans une triangulaire, les Verts se maintenant au second tour. Le maire sortant obtient 22 sièges sur 29, les Verts en décrochent deux. Après l'élection surprise d'un maire RPR à Saint-Loup-sur-Semouze, dès le premier tour, le fait politique marquant concerne Noidans-lès-Vesoul, où le maire sortant, Serge Lafontaine (divers droite), président de la communauté de communes, est nettement battu par Jean-Pierre Wadoux (divers gauche). Aucun membre de la liste des sortants n'est élu. Parmi les 545 maires sortants de la Haute-Saône, seuls quelque 120 ne s'étaient pas représentés devant les électeurs. La grande majorité des élus sortants est réélue ; on ne compte guère qu'une quinzaine de maires battus.

Lure (div. g.)
I., 4 996 ; V., 3 176 ; A., 36,43 % ; E., 3 000

div. g.+ (Federspiel, s.)	1 518 (50,60)	**25**
Un. d. (Oulevey, RPR)	1 090 (36,33)	**6**
Verts (Genestier, div. g.)	392 (13,07)	**2**

1er tour. - *I., 4 995 ; A., 37,84 % ; E., 2 828.* - div. g.+ (Federspiel, s.), 1 390 (49,15) ; Un. d. (Oulevey, RPR), 998 (35,29) ; Verts (Genestier, div. g.), 440 (15,56) .

TERRITOIRE DE BELFORT

A Belfort, la liste de Jean-Pierre Chevènement (MDC-PS-PC) a été réélue, en améliorant de deux points et demi son score de 1995. Toutefois, lors de ce scrutin, M. Chevènement l'avait emporté dès le premier tour. Marqué par un taux d'abstention de 47 %, inférieur de 3 points à celui du scrutin du premier tour, ce second tour a été moins aisé que prévu pour M. Chevènement. Son adversaire RPR, Christophe Grudler, a enregistré plus de voix que le total des suffrages recueillis, lors du premier tour, par sa liste et par celle de l'extrême droite (FN et MNR). Toutes les voix des Verts, qui, avec 9,35 % des suffrages, n'ont pas pu se maintenir au second tour, ne se sont donc pas reportées sur la liste de M. Chevènement. Les Verts, qui se sont maintes fois opposés à l'ancien ministre de l'intérieur, n'avaient d'ailleurs pas donné de consigne de vote. Au total, M. Chevènement pourra disposer de 35 sièges, M. Grudler de 10. Le FN, qui avait obtenu, en 1995, 3 sièges, n'en aura plus aucun.

Belfort (MDC)
I., 26 266 ; V., 14 952 ; A., 43,07 % ; E., 13 915

MDC+ (Chevènement, d.)	7 694 (55,29)	**35**
Un. d. (Grudler, RPR)	6 221 (44,71)	**10**

Jackie Drouet figure sur la liste de Jean-Pierre Chevènement

1er tour. - *I., 26 277 ; A., 46,71 % ; E., 13 325.* - MDC+ (Chevènement, d.), 5 333 (40,02) ; Un. d. (Grudler, RPR), 3 656 (27,44) ; Verts (Fousseret), 1 246 (9,35) ; FN (Munnier), 1 152 (8,65) ; MNR (Lajeanne), 754 (5,66) ; LO (Belot), 621 (4,66) ; div. g. (Saïghi), 339 (2,54) ; PT (Grasseler), 224 (1,68) .

PROFESSION POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 11 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le troisième dimanche de chaque mois à 16 heures

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi 13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

ILE-DE-FRANCE

PARIS

La gauche plurielle a confirmé au second tour ses résultats prometteurs du 11 mars : mettant fin à près d'un siècle de domination de la droite, elle disposera d'une nette majorité au Conseil de Paris, où elle détient désormais 92 sièges contre 71 à la droite, même si elle n'a recueilli que 49,6 % des suffrages sur l'ensemble de la capitale. Ses listes l'ont, en effet, emporté dans douze des vingt arrondissements parisiens. D'une part, elles ont conservé haut la main – avec plus de 60 % des suffrages exprimés – les six arrondissements conquis en 1995 (les 3e, 10e, 11e, 18e, 19e et 20e). D'autre part, elles ont gagné les six arrondissements où elles avaient devancé la droite au premier tour : le 2e, où la maire sortante, Benoîte Taffin (div.d.), devrait être remplacée par un Vert, aux termes de l'accord conclu avec le PS le 12 mars ; le 4e, où Dominique Bertinotti (PS) l'emporte sur Laurent Dominati ; le 9e, où l'alliance entre Pierre Lellouche (RPR) et Vincent Reina (tibériste) n'a pas résisté au socialiste Jacques Bravo ; le 12e, où Jean-François Pernin (UDF) est battu ; le 13e, où Jacques Toubon (RPR) devra céder sa mairie à Serge Blisko (PS) ; enfin le 14e, où Nicole Catala (RPR) est battue par Pierre Castagnou (PS). Dans tous ces arrondissements, la mobilisation accrue des électeurs a davantage bénéficié à la gauche. Avec 12 élus, dont 3 dans son fief du 5e, qu'il a conservé, Jean Tiberi dispose d'un pouvoir non négligeable dans la droite parisienne, d'autant que Philippe Séguin, avec moins de 25 % des voix, n'a guère amélioré son score dans le 18e.

Paris (div. d.)

I., 1 015 678 ; V., 651 362 ; A., 35,87 % ; E., 631 174

***G. pl.** (Delanoë, PS, sén.) 313 075 (49,60) **92**
Un. d. (Séguin, RPR, d.) 219 543 (34,78) **55**
div. d (Tiberi, s., d.)................. 77 715 (12,31) **12**
div. d. (d) 12 111 (1,92) **3**
Lellouche-Reina (9e arr.)........ 8 730 (1,38) **1**

1er tour. - *I., 1 015 644 ; A., 37,55 % ; E., 618 778.* - PS+ (Delanoë), 193 726 (31,31) ; Un. d. (Séguin, RPR, d.), 159 279 (25,74) ; div. d (Tiberi, s., d.), 86 147 (13,92) ; Verts (Contassot), 76 441 (12,35) ; div. d. (), 28 626 (4,63) ; FN (de Gaulle), 21 500 (3,47) ; MNR (Le Gallou), 13 908 (2,25) ; LO (), 12 932 (2,09) ; div. (), 8 688 (1,40) ; LCR (), 7 363 (1,19) ; écol. (), 4 785 (0,77) ; PT (), 3 093 (0,50) ; ext. g. (), 1 809 (0,29) ; div. g. (), 481 (0,08) .

1995. - *I., 726 380 ; A., 46,96 % ; E., 377 494.* - Un. g. (//, PS), 175 413 (46,47) ; Un. d. (Tiberi, RPR, d.), 172 851 (45,79) ; FN (Lehideux), 21 219 (5,62) ; RPR (), 8 011 (2,12) .

Paris, 1er arrondissement (RPR)

I., 8 838 ; V., 5 870 ; A., 33,58 % ; E., 5 741

div. d (Legaret, s., RPR diss.).. 3 013 (52,48) **2**
***G. pl.** (Le Garrec, PS)............ 2 728 (47,52) **1**

1er tour. - *I., 8 838 ; A., 36,47 % ; E., 5 496.* - PS+ (Le Garrec), 1 829 (33,28) ; div. d (Legaret, s., RPR diss.), 1 456 (26,49) ; Un. d. (Longuépée, RPR), 1 229 (22,36) ; Verts (Billard), 741 (13,48) ; FN (Lombard), 141 (2,57) ; MNR (Bozonnet), 100 (1,82) .

Paris, 2e arrondissement (div. d.)

I., 9 158 ; V., 6 186 ; A., 32,45 % ; E., 6 040

***G. pl.** (Schapira, PS)............... 3 130 (51,82) **2**
div. d. (Taffin, s.)...................... 2 910 (48,18) **1**

1er tour. - *I., 9 160 ; A., 36,84 % ; E., 5 685.* - div. d. (Taffin, s.), 2 013 (35,41) ; PS+ (Schapira), 1 794 (31,56) ; Verts (Boutault), 954 (16,78) ; Un. d. (Giovannucci, RPR), 399 (7,02) ; div. d (Lasnier), 275 (4,84) ; LO (Allain), 111 (1,95) ; FN (Philippon), 86 (1,51) ; MNR (Pages-Schweitzer), 53 (0,93) .

1995. - *I., 10 160 ; A., 52,87 % ; E., 4 645.* - RPR (Taffin, UDF, m.), 2 711 (58,36) ; Un. g. (Schapira, PS), 1 934 (41,64) .

Paris, 3e arrondissement (PS)

I., 16 731 ; V., 10 950 ; A., 34,55 % ; E., 10 587

***G. pl.** (Aïdenbaum, s., PS)..... 6 913 (65,30) **2**
div. d (Bohbot, DL diss.)......... 3 674 (34,70) **1**

1er tour. - *I., 16 735 ; A., 35,64 % ; E., 10 537.* - PS+ (Aïdenbaum, s.), 4 016 (38,11) ; Verts (Contassot), 2 412 (22,89) ; div. d (Bohbot, DL diss.), 1 705 (16,18) ; Un. d. (Stasi, UDF), 1 594 (15,13) ; LO (Boulinier), 251 (2,38) ; FN (Lebraud), 243 (2,31) ; PT (Jeanne), 184 (1,75) ; MNR (Collement), 132 (1,25) .

1995. - *I., 19 949 ; A., 47,45 % ; E., 10 230.* - Un. g. (Aidenbaum, PS), 5 189 (50,72) ; Un. d. (Dominati, UDF, m.), 5 041 (49,28) .

Paris, 4e arrondissement (UDF)

I., 15 865 ; V., 10 740 ; A., 32,30 % ; E., 10 386

***G. pl.** (Bertinotti, PS)............ 5 632 (54,23) **2**
div. d (Dominati, DL diss., d.) 4 754 (45,77) **1**

Lucien Finel est candidat sur la liste de Laurent Dominati

1er tour. - *I., 15 870 ; A., 35,22 % ; E., 10 025.* - PS+ (Bertinotti), 3 546 (35,37) ; div. d (Dominati, DL diss., d.), 2 482 (24,76) ; Un. d. (Roger, RPR), 1 687 (16,83) ; Verts (Faugeron), 1 579 (15,75) ; LO (Joliveau), 295 (2,94) ; FN (Paris), 219 (2,18) ; MNR (Delcher), 217 (2,16) .

1995. - *I., 18 911 ; A., 53,56 % ; E., 8 507.* - Un. d. (Krieg, RPR, m.), 4 380 (51,49) ; Un. g. (Bertinotti, PS), 4 127 (48,51) .

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

Paris, 5e arrondissement (RPR)

I., 34 311 ; V., 24 352 ; A., 29,03 % ; E., 23 495

div. d (Tiberi, d.) 12 553 (53,43) **3**
***G. pl.** (Cohen-Solal, PS)......... 10 942 (46,57) **1**

Jean-Charles Bardon est candidat sur la liste de Jean Tiberi

1er tour. - *I., 34 317 ; A., 30,95 % ; E., 23 323.* - div. d (Tiberi, d.), 9 346 (40,07) ; PS+ (Cohen-Solal), 6 316 (27,08) ; Verts (Filippetti), 3 208 (13,75) ; Un. d. (Guaino, RPR), 2 260 (9,69) ; ext. g. (Luyckx), 535 (2,29) ; div. (Bonhomme), 405 (1,74) ; LO (Dalmas), 380 (1,63) ; FN (Simonnot), 299 (1,28) ; PT (Fitoussi), 260 (1,11) ; MNR (Bigot), 161 (0,69) ; div. d. (de Vincenti), 153 (0,66) .

Paris, 6e arrondissement (RPR)

I., 24 453 ; V., 16 288 ; A., 33,39 % ; E., 15 909

div. d. (Lecoq, s., RPR diss.).... 9 201 (57,84) **2**
***G. pl.** (Morell, PS) 6 708 (42,16) **1**

1er tour. - *I., 24 457 ; A., 35,05 % ; E., 15 581.* - PS+ (Morell), 4 475 (28,72) ; div. d. (Lecoq, s., RPR diss.), 4 201 (26,96) ; Un. d. (Giuliani, UDF), 2 676 (17,17) ; Verts (Boyer), 2 003 (12,86) ; div. d (Roland, RPR diss.), 1 749 (11,23) ; FN (Beaudu), 295 (1,89) ; MNR (Dor), 182 (1,17) .

Paris, 7e arrondissement (RPR)

I., 29 204 ; V., 17 967 ; A., 38,48 % ; E., 17 632

Un. d. (Aurillac, s., RPR, d.) 8 225 (46,65) **4**
***G. pl.** (Kalck, PS) 4 761 (27,00) **1**
div. d (Hubin, UDF diss.) 4 646 (26,35)

1er tour. - *I., 29 204 ; A., 38,94 % ; E., 17 465.* - Un. d. (Aurillac, s., RPR, d.), 7 505 (42,97) ; div. d (Hubin, UDF diss.), 3 705 (21,21) ; PS+ (Kalck), 3 399 (19,46) ; Verts (Cazal), 1 405 (8,04) ; div. (Poquet de Livonnière), 629 (3,60) ; FN (Vialatel), 558 (3,19) ; MNR (Sicard), 264 (1,51) .

1995. - *I., 35 620 ; A., 55,44 % ; E., 15 580.* - Un. d. (Aurillac, RPR, d., m.), 7 271 (46,67) ; RPR diss. (Hubin, RPR), 5 300 (34,02) ; Un. g. (Valette Desforges, PS), 3 009 (19,31) .

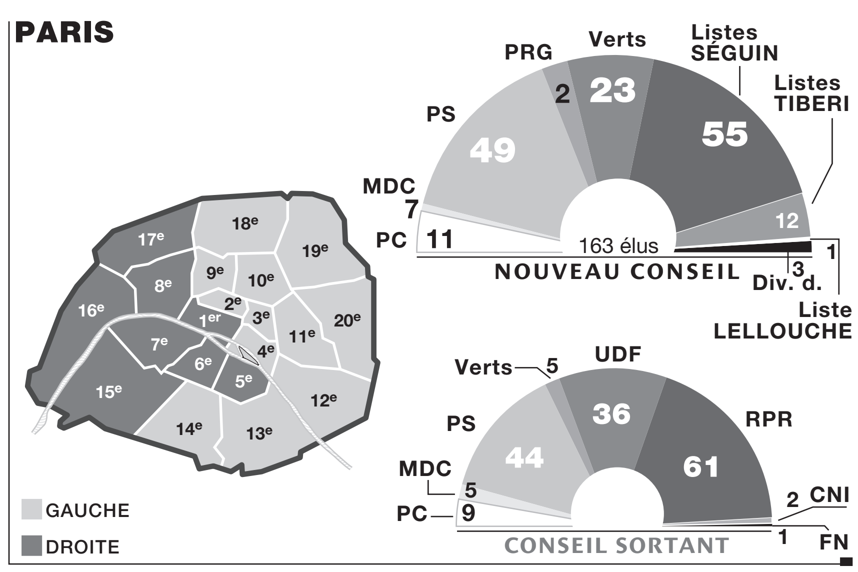

Paris, 8e arrondissement (RPR)

I., 18 506 ; V., 11 156 ; A., 39,72 % ; E., 10 938

Un. d. (Antier, div. d.)............. 5 811 (53,13) **3**
***G. pl.** (Benarroch, PS)............ 2 797 (25,57)
div. d (Dominati, DL diss.)...... 2 330 (21,30)

François Lebel est sur la liste d'Edwige Antier

1er tour. - *I., 18 507 ; A., 39,93 % ; E., 10 844.* - Un. d. (Antier, div. d.), 5 018 (46,27) ; div. d (Dominati, DL diss.), 2 227 (20,54) ; PS+ (Benarroch, PS), 2 119 (19,54) ; Verts (Dupuis), 867 (8,00) ; FN (Raud), 355 (3,27) ; MNR (Runner), 258 (2,38) .

Paris, 9e arrondissement (RPR)

I., 28 320 ; V., 18 704 ; A., 33,95 % ; E., 18 191

***G. pl.** (Bravo, PS).................... 9 461 (52,01) **3**
***div. d** (Lellouche, RPR).......... 8 730 (47,99) **1**

Gabriel Kaspereit n.s.r.p.

1er tour. - *I., 28 320 ; A., 37,17 % ; E., 17 440.* - PS+ (Bravo), 6 013 (34,48) ; Un. d. (Lellouche, RPR), 4 893 (28,06) ; div. d (Reina, RPR diss.), 2 811 (16,12) ; Verts (Azzaro), 2 324 (13,33) ; FN (Thierry), 533 (3,06) ; LO (Cassette), 392 (2,25) ; div. d. (Aumont), 238 (1,36) ; MNR (Tingaud), 236 (1,35) .

Paris, 10e arrondissement (PS)

I., 37 092 ; V., 23 212 ; A., 37,42 % ; E., 22 376

***G. pl.** (Dreyfus, s., PS)........... 13 870 (61,99) **5**
Un. d. (Le Goff, DL)................ 4 688 (20,95) **1**
div. d (Bry, RPF) 3 818 (17,06)

1er tour. - *I., 37 092 ; A., 38,54 % ; E., 22 274.* - PS+ (Dreyfus, s.), 7 137 (32,04) ; Verts (Dubarry), 4 003 (17,97) ; Un. d. (Le Goff, DL), 3 548 (15,93) ; div. d (Bry, RPF), 2 792 (12,53) ; div. (Goldstein), 1 873 (8,41) ; MNR (Monestier), 688 (3,09) ; FN (Smahi), 669 (3,00) ; LCR (Picquet), 582 (2,61) ; LO (Doublet), 501 (2,25) ; div. g. (Algrain, PRG diss.), 481 (2,16) .

1995. - *I., 43 398 ; A., 49,88 % ; E., 21 385.* - Un. g. (Dreyfus, PS), 9 821 (45,92) ; Un. d. (Marcus, RPR, d.), 8 956 (41,88) ; FN (Monestier), 2 608 (12,20) .

Paris, 11e arrondissement (MDC)

I., 65 498 ; V., 42 265 ; A., 35,47 % ; E., 41 097

***G. pl.** (Sarre, s., MDC, d.) 26 649 (64,84) **10**
Un. d. (Tissot, RPR)................. 8 538 (20,78) **1**
div. d (Izraël, DL diss.) 5 910 (14,38)

1er tour. - *I., 65 517 ; A., 36,67 % ; E., 40 423.* - PS+ (Sarre, s., MDC), 16 389 (40,54) ; Verts (Pagès), 7 214 (17,85) ; Un. d. (Tissot, RPR), 6 710 (16,60) ; div. d (Izraël, DL diss.), 4 672 (11,56) ; LCR (Silhouette), 1 762 (4,36) ; FN (du Bois Baudry), 1 630 (4,03) ; LO (Gaillard), 954 (2,36) ; MNR (Balloux), 734 (1,82) ; div. (Baroche), 358 (0,89) .

1995. - *I., 76 686 ; A., 43,30 % ; E., 42 607.* - Un. g. (Sarre, MDC, d.), 23 116 (54,25) ; Un. d. (Devaquet, RPR, d., m.), 19 491 (45,75) .

Paris, 12e arrondissement (UDF)

I., 71 445 ; V., 49 287 ; A., 31,01 % ; E., 47 765

***G. pl.** (Blumenthal, PS).......... 24 389 (51,06) **8**
Un. d. (Pernin, s., UDF)........... 23 376 (48,94) **2**

1er tour. - *I., 71 459 ; A., 35,19 % ; E., 45 170.* - PS+ (Blumenthal), 14 782 (32,73) ; Un. d. (Pernin, s., UDF), 13 802 (30,56) ; Verts (Najdovski), 6 155 (13,63) ; div. d (Robert, RPF), 5 296 (11,72) ; FN (Pacros), 1 486 (3,29) ; LO (Pohyer), 1 424 (3,15) ; div. (Orblin), 1 274 (2,82) ; MNR (Dumont), 951 (2,11) .

1995. - *I., 79 841 ; A., 49,35 % ; E., 39 693.* - Un. d. (Cabana, RPR), 19 017 (47,91) ; Un. g. (Blumenthal, PS), 16 481 (41,52) ; FN (Poulain), 4 195 (10,57) .

Paris, 13e arrondissement (RPR)

I., 85 800 ; V., 57 585 ; A., 32,88 % ; E., 55 295

***G. pl.** (Blisko, PS, d.) 31 148 (56,33) **10**
Un. d. (Forette, div. d.)........... 24 147 (43,67) **3**

Jacques Toubon figure sur la liste de Françoise Forette

1er tour. - *I., 85 615 ; A., 36,44 % ; E., 52 745.* - PS+ (Blisko), 18 323 (34,74) ; Un. d. (Forette, div. d.), 14 404 (27,31) ; Verts (Desessard), 5 870 (11,13) ; div. d (Rassat), 5 390 (10,22) ; écol. (Brossault), 1 957 (3,71) ; FN (Champouillon), 1 833 (3,48) ; LO (Cauquil), 1 376 (2,61) ; MNR (Robert), 1 238 (2,35) ; LCR (Petit), 1 041 (1,97) ; PT (Gautier), 936 (1,77) ; div. (Gallaire), 377 (0,71) .

1995. - *I., 96 397 ; A., 46,30 % ; E., 50 332.* - Un. d. (Toubon, RPR, min., m.), 25 942 (51,54) ; Un. g. (Le Guen, PS), 24 390 (48,46) .

Paris, 14e arrondissement (RPR)

I., 66 710 ; V., 45 872 ; A., 31,24 % ; E., 44 303

***G. pl.** (Castagnou, PS) 24 573 (55,47) **8**
Un. d. (Catala, RPR, d.) 19 730 (44,53) **2**

Lionel Assouad n.s.r.p.

1er tour. - *I., 66 700 ; A., 34,35 % ; E., 42 787.* - PS+ (Castagnou), 14 770 (34,52) ; Un. d. (Catala, RPR, d.), 10 835 (25,32) ; Verts (Dutrey), 5 896 (13,78) ; div. d (Delarue), 5 569 (13,02) ; div. (Maire), 1 414 (3,30) ; FN (de Coatgouredon), 1 386 (3,24) ; LO (Gouelle), 1 079 (2,52) ; MNR (de Quemper), 824 (1,93) ; div. (Pezza), 687 (1,61) ; PT (Pieroni), 327 (0,76) .

1995. - *I., 77 358 ; A., 51,60 % ; E., 36 365.* - Un. d. (Catala, RPR, d.), 19 645 (54,02) ; Un. g. (Castagnou, PS), 16 720 (45,98) .

Paris, 15e arrondissement (RPR)

I., 116 458 ; V., 76 501 ; A., 34,31 % ; E., 74 369

***Un. d.** (Balladur, RPR, d.)...... 43 788 (58,88) **14**
***G. pl.** (Hidalgo, PS) 30 581 (41,12) **3**

1er tour. - *I., 116 474 ; A., 35,79 % ; E., 73 321.* - PS+ (Hidalgo), 19 970 (27,24) ; Un. d. (Balladur, RPR, d.), 19 257 (26,26) ; div. d. (Galy-Dejean, s., RPR diss.), 14 730 (20,09) ; div. d (Giansily, RPR diss.), 5 618 (7,66) ; Verts (Bouillie), 3 901 (5,32) ; écol. (Monod), 2 828 (3,86) ; div. (Fleurquin), 2 037 (2,78) ; FN (de Gaulle), 2 018 (2,75) ; MNR (Le Gallou), 1 762 (2,40) ; LO (Lacroix), 1 200 (1,64) .

Paris, 16e arrondissement (DL)

I., 79 959 ; V., 44 945 ; A., 43,79 % ; E., 43 866

Un. d. (Taittinger, s., DL) 25 536 (58,21) **11**
div. d (Cabrol, RPR diss.)........ 9 268 (21,13) **1**
***G. pl.** (Mano, PS).................... 9 062 (20,66) **1**

1er tour. - *I., 79 972 ; A., 42,49 % ; E., 44 992.* - Un. d. (Taittinger, s., DL), 19 931 (44,30) ; div. d (Cabrol, RPR diss.), 8 033 (17,85) ; PS+ (Mano), 7 059 (15,69) ; div. d. (Flesselles), 4 170 (9,27) ; Verts (Robin), 2 219 (4,93) ; FN (Haddad), 1 323 (2,94) ; div. d. (Seruel de Cosmi), 1 242 (2,76) ; MNR (Brocard), 1 015 (2,26) .

Paris, 17e arrondissement (RPR)

I., 75 423 ; V., 45 840 ; A., 39,22 % ; E., 44 710

Un. d. (de Panafieu, RPR, d.).. 22 627 (50,61) **10**
***G. pl.** (Autain, div. g.) 15 673 (35,05) **2**
div. d (Lafay, RPR diss.).......... 6 410 (14,34) **1**

Pierre Rêmond, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 75 421 ; A., 38,75 % ; E., 45 065.* - Un. d. (de Panafieu, RPR, d.), 18 343 (40,70) ; PS+ (Autain, div. g.), 11 446 (25,40) ; div. d (Lafay, RPR diss.), 7 207 (15,99) ; Verts (Knowles), 4 249 (9,43) ; FN (Reveau), 1 688 (3,75) ; MNR (Brès), 1 282 (2,84) ; LO (Marty), 850 (1,89) .

Paris, 18e arrondissement (PS)

I., 76 557 ; V., 49 379 ; A., 35,50 % ; E., 47 595

***G. pl.** (Vaillant, s., PS, min.) .. 28 722 (60,35) **11**
Un. d. (Séguin, RPR, d.) 11 749 (24,69) **2**
div. d (Pierre-Bloch, DL diss.) 7 124 (14,97) **1**

1er tour. - *I., 76 575 ; A., 36,97 % ; E., 46 881.* - PS+ (Vaillant, s.), 17 343 (36,99) ; Un. d. (Séguin, RPR, d.), 8 992 (19,18) ; Verts (Le Strat), 7 475 (15,94) ; div. d (Pierre-Bloch, DL diss.), 5 226 (11,15) ; FN (Bild), 2 187 (4,67) ; MNR (Vauzelle), 1 359 (2,90) ; LO (Brossat), 1 214 (2,59) ; LCR (Leclerc), 1 182 (2,52) ; div. (Le Bigot), 908 (1,94) ; div. d. (Mécheri), 636 (1,36) ; PT (Gauquelin), 359 (0,77) .

1995. - *I., 91 148 ; A., 45,51 % ; E., 48 902.* - Un. g. (Vaillant, PS, d.), 22 671 (46,36) ; Un. d. (Debré, RPR, min.), 21 036 (43,02) ; FN (de Blignières), 5 195 (10,62) .

Paris, 19e arrondissement (PS)

I., 72 794 ; V., 43 466 ; A., 40,29 % ; E., 41 848

***G. pl.** (Madec, s., PS)............. 25 143 (60,08) **10**
Un. d. (Bulté, RPR) 10 102 (24,14) **1**
div. d (Asselineau, RPF).......... 6 603 (15,78) **1**

1er tour. - *I., 72 840 ; A., 41,99 % ; E., 40 906.* - PS+ (Madec, s.), 15 791 (38,60) ; Un. d. (Bulté, RPR), 7 459 (18,23) ; Verts (Baranda), 5 501 (13,45) ; div. d (Asselineau, RPF), 4 852 (11,86) ; FN (Voute), 2 109 (5,16) ; LO (Podgorny), 1 314 (3,21) ; MNR (Le Henand), 1 220 (2,98) ; LCR (Bonneau), 1 096 (2,68) ; div. d. (Adonaï), 732 (1,79) ; div. d. (Laporte), 511 (1,25) ; PT (Harroch), 321 (0,78) .

1995. - *I., 83 192 ; A., 46,45 % ; E., 43 872.* - Un. g. (Madec, PS), 19 899 (45,36) ; Un. d. (Bulté, RPR, m.), 19 487 (44,42) ; FN (Voute), 4 486 (10,23) .

Paris, 20e arrondissement (PS)

I., 82 556 ; V., 50 797 ; A., 38,47 % ; E., 49 031

***G. pl.** (Charzat, s., PS, d.) 30 193 (61,58) **11**
Un. d. (Bariani, UDF).............. 11 226 (22,90) **1**
div. d (Arajol, RPF).................. 7 612 (15,52) **1**

1er tour. - *I., 82 571 ; A., 40,38 % ; E., 47 818.* - PS+ (Charzat, s.), 17 209 (35,99) ; Un. d. (Bariani, UDF), 8 737 (18,27) ; Verts (Baupin), 8 465 (17,70) ; div. d (Arajol, RPF), 5 736 (12,00) ; FN (Lehideux), 2 442 (5,11) ; LCR (Lebrun), 1 700 (3,56) ; LO (Pinochet), 1 591 (3,33) ; MNR (Jouet), 1 232 (2,58) ; PT (Cavaterra), 706 (1,48) .

1995. - *I., 93 719 ; A., 39,95 % ; E., 55 375.* - Un. g. (Charzat, PS), 28 056 (50,67) ; Un. d. (Bariani, UDF, d., m.), 22 584 (40,78) ; FN (Lehideux), 4 735 (8,55) .

ESSONNE

La ville d'Evry reste socialiste, gagnée haut la main (44,17 %) par Manuel Valls, chargé de communication de Lionel Jospin, lors d'une triangulaire. Le dissident divers gauche, Pierre-Jean Banuls, ex-maire d'Evry, qui avait décidé de se maintenir au deuxième tour, devance avec 28,3 % des voix le candidat RPR, Jean de Boishue. En revanche, l'ex-ville nouvelle d'Evry (regroupant, en plus d'Evry, Lisses, Courcouronnes et Bondoufle), devenue communauté d'agglomération depuis le 1er janvier, bascule à droite après la défaite des socialistes à Lisses et Courcouronnes. La gauche socialiste est également mise en échec à Massy, où son jeune représentant, Jérôme Guedj, allié à Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, perd face au maire sortant de droite, Vincent Delahaye. Le PS conserve en revanche Athis-Mons, où Marie-Noëlle Lienemann, député européen, l'emporte, aidée par une division à droite. Autre changement important à Brétigny-sur-Orge, qui bascule à gauche après le départ de son maire sortant, Jean de Boishue (RPR), candidat sur Evry. A l'inverse, la droite profite d'une division à gauche pour ravir la ville de Longjumeau, qui tombe aux mains de Pierre-André Wiltzer, vice-président national de l'UDF. Au total, le bilan est plutôt positif pour la droite, qui parvient à conserver les ex-bastions communistes d'Etampes et de Corbeil-Essonnes, conquis en 1995, et ajoute, à la liste, deux nouvelles communes, Vigneux-sur-Seine et Villiers-sur-Orge.

Evry (PS)

I., 19 932 ; V., 10 324 ; A., 48,20 % ; E., 9 721

G. pl. (Valls, PS) 4 294 (44,17) **31**
div. g. (Banuls) 2 759 (28,38) **6**
Un. d. (de Boishue, RPR) 2 668 (27,45) **6**

Christian Olivier n.s.r.p.

1er tour. - *I., 19 927 ; A., 49,10 % ; E., 9 350.* - G. pl. (Valls, PS), 3 561 (38,09) ; div. g. (Banuls), 2 471 (26,43) ; Un. d. (de Boishue, RPR), 2 412 (25,80) ; LCR (Couvidat), 906 (9,69) .

1995. - *I., 22 603 ; A., 43,66 % ; E., 12 460.* - Un. g. (Guyard, PS, d., m.), 5 744 (46,10) ; Un. d. (Mertuk, RPR), 3 490 (28,01) ; FN (Gruère), 2 029 (16,28) ; div. g. (Cuffini, écol.), 1 197 (9,61) .

Athis-Mons (PS)

I., 15 461 ; V., 9 114 ; A., 41,05 % ; E., 8 668

PS+ (Lienemann, s., d.e.)......... 4 192 (48,36) **27**
Un. d. (Gering, UDF) 2 663 (30,72) **5**
div. d. (German, RPR)............ 1 813 (20,92) **3**

1er tour. - *I., 15 461 ; A., 43,34 % ; E., 8 261.* - PS+ (Lienemann, s., d.e.), 3 648 (44,16) ; Un. d. (Gering, UDF), 2 090 (25,30) ; div. d. (German, RPR), 1 937 (23,45) ; div. g. (Nakache, PRG), 586 (7,09) .

Brétigny-sur-Orge (RPR)

I., 12 199 ; V., 7 274 ; A., 40,37 % ; E., 7 068

G. pl. (Decaux, PS).................. 3 393 (48,01) **27**
***Un. d.** (Dion, RPR)................ 2 944 (41,65) **7**
div. g. (Steevy) 731 (10,34) **1**

Jean de Boishue est candidat à Evry

1er tour. - *I., 12 199 ; A., 42,73 % ; E., 6 630.* - G. pl. (Decaux, PS), 2 462 (37,13) ; Un. d. (Dion, RPR), 1 547 (23,33) ; div. d. (Ribes), 1 515 (22,85) ; div. g. (Steevy), 821 (12,38) ; PT (Labatut), 285 (4,30) .

1995. - *I., 12 197 ; A., 31,53 % ; E., 8 057.* - Un. d. (de Boishue, RPR, s.E., m.), 4 101 (50,90) ; Un. g. (Simon, div. g.), 3 956 (49,10) .

Brunoy (RPR)

I., 14 668 ; V., 9 035 ; A., 38,40 % ; E., 8 802

Un. d. (Béteille, s., RPR, sén.). 3 517 (39,96) **25**
***G. pl.** (Malcor, PS)................. 3 019 (34,30) **6**
div. d. (Le Roux) 2 266 (25,74) **4**

1er tour. - *I., 14 670 ; A., 40,83 % ; E., 8 403.* - Un. d. (Béteille, s., RPR, sén.), 2 966 (35,30) ; div. d. (Le Roux), 2 072 (24,66) ; G. pl. (Malcor, PS), 1 948 (23,18) ; Verts (Chemla), 922 (10,97) ; div. d. (Couëdel), 495 (5,89) .

1995. - *I., 16 433 ; A., 42,86 % ; E., 9 227.* - Un. d. (Beteille, RPR), 3 943 (42,73) ; Un. g. (de Rive, PS), 3 059 (33,15) ; div. d. (Gauthier), 2 225 (24,11) .

Gif-sur-Yvette (RPR)

I., 14 823 ; V., 9 285 ; A., 37,36 % ; E., 9 028

***div. d.** (Bournat).................... 5 205 (57,65) **28**
G. pl. (Sangouard, PS)............ 3 823 (42,35) **7**

Robert Trimbach n.s.r.p.

1er tour. - *I., 14 823 ; A., 38,72 % ; E., 8 816.* - G. pl. (Sangouard, PS), 3 040 (34,48) ; div. d. (Bournat), 2 902 (32,92) ; div. d. (Lasbordes, RPR), 2 874 (32,60) .

1995. - *I., 15 083 ; A., 41,97 % ; E., 8 624.* - Un. d. (Trimbach, RPR, m.), 3 477 (40,32) ; div. d. (Bournat), 2 754 (31,93) ; Un. g. (Sangouard, PS), 2 393 (27,75) .

Grigny (PC)

I., 9 349 ; V., 4 580 ; A., 51,01 % ; E., 4 347

G. pl. (Vasquez, s., PC)........... 2 872 (66,07) **30**
Un. d. (Mourgeon, RPR) 1 055 (24,27) **4**
FN (Noël)................................. 420 (9,66) **1**

1er tour. - *I., 9 350 ; A., 45,98 % ; E., 4 929.* - G. pl. (Vasquez, s., PC), 2 396 (48,61) ; div. g. (Robillard, PS diss.), 1 420 (28,81) ; Un. d. (Mourgeon, RPR), 561 (11,38) ; FN (Noël), 552 (11,20) .

1995. - *I., 10 654 ; A., 43,35 % ; E., 5 889.* - Un. g. (Vazquez, PC, m.), 2 974 (50,50) ; Un. d. (Barroux, RPR), 1 905 (32,35) ; FN (Noël), 1 010 (17,15) .

Longjumeau (PS)

I., 12 256 ; V., 7 193 ; A., 41,31 % ; E., 6 953

Un. d. (Wiltzer, UDF, d.) 3 508 (50,45) **26**
G. pl. (Schmit, s., PS).............. 1 903 (27,37) **4**
div. g. (Ferrand) 1 542 (22,18) **3**

1er tour. - *I., 12 257 ; A., 45,56 % ; E., 6 431.* - Un. d. (Wiltzer, UDF, d.), 2 328 (36,20) ; G. pl. (Schmit, s., PS), 1 758 (27,34) ; div. g. (Ferrand), 1 242 (19,31) ; MNR (Frölich), 558 (8,68) ; div. g. (Puléo), 545 (8,47) .

Massy (div. d.)

I., 20 039 ; V., 13 347 ; A., 33,39 % ; E., 13 052

Un. d. (Delahaye, s., div. d.).... 6 960 (53,33) **30**
G. pl. (Guedj, PS) 5 317 (40,74) **8**
div. g. (Germon)....................... 775 (5,94) **1**

1er tour. - *I., 20 042 ; A., 37,28 % ; E., 12 211.* - Un. d. (Delahaye, s., div. d.), 6 050 (49,55) ; G. pl. (Guedj, PS), 4 292 (35,15) ; div. g. (Germon), 1 557 (12,75) ; PT (Prieto-Perez), 312 (2,56) .

1995. - *I., 23 057 ; A., 41,09 % ; E., 13 152.* - Un. d. (Delahaye, UDF-PR), 6 628 (50,40) ; Un. g. (Germon, PS, m.), 6 524 (49,60) .

Montgeron (PS)

I., 14 780 ; V., 8 410 ; A., 43,10 % ; E., 8 072

G. pl. (Hérault, s., PS)............. 4 220 (52,28) **27**
RPR (Banquy) 2 363 (29,27) **5**
div. d. (Josse)........................... 994 (12,31) **2**
UDF (Bernard).......................... 495 (6,13) **1**

1er tour. - *I., 14 780 ; A., 43,61 % ; E., 7 876.* - G. pl. (Hérault, s., PS), 3 541 (44,96) ; RPR (Banquy), 1 800 (22,85) ; div. d. (Josse), 1 393 (17,69) ; UDF (Bernard), 810 (10,28) ; div. (Amar), 332 (4,22) .

1995. - *I., 15 112 ; A., 36,67 % ; E., 9 295.* - Un. g. (Hérault, PS), 4 048 (43,55) ; Un. d. (Banquy, RPR), 2 877 (30,95) ; div. (Chassagnoux), 1 544 (16,61) ; div. d. (Mialet), 826 (8,89) .

Morsang-sur-Orge (PC)

I., 12 243 ; V., 7 144 ; A., 41,65 % ; E., 6 923

G. pl. (Rauze, s., PC)............... 3 859 (55,74) **26**
div. d. (Gaudin)....................... 3 064 (44,26) **7**

1er tour. - *I., 12 248 ; A., 44,46 % ; E., 6 526.* - G. pl. (Rauze, s., PC), 3 249 (49,79) ; div. d. (Gaudin), 1 426 (21,85) ; div. d. (Chocq, UDF), 1 330 (20,38) ; FN (Delmas), 521 (7,98) .

1995. - *I., 12 022 ; A., 30,21 % ; E., 8 213.* - Un. g. (Rodriguez, PC, m.), 3 932 (47,88) ; Un. d. (Charrin, UDF-PR), 3 924 (47,78) ; div. d. (Eudeline), 357 (4,35) .

Ris-Orangis (PS)

I., 13 846 ; V., 8 038 ; A., 41,95 % ; E., 7 818

G. pl. (Mandon, s., PS) 3 499 (44,76) **26**
Un. d. (Garcia, div. d.) 2 403 (30,74) **5**
div. g. (Henni) 1 083 (13,85) **2**
MNR (Lespagnon) 833 (10,65) **2**

1er tour. - *I., 13 846 ; A., 41,99 % ; E., 7 629.* - G. pl. (Mandon, s., PS), 3 316 (43,47) ; Un. d. (Garcia, div. d.), 1 995 (26,15) ; div. g. (Henni), 1 220 (15,99) ; MNR (Lespagnon), 1 098 (14,39) .

1995. - *I., 15 188 ; A., 38,51 % ; E., 9 073.* - PS (Mandon), 4 841 (53,36) ; Un. d. (Ravier, RPR), 3 129 (34,49) ; FN (Lespagnon), 1 103 (12,16) .

Saint-Michel-sur-Orge (div. g.)

I., 11 579 ; V., 6 362 ; A., 45,06 % ; E., 6 163

***div. g.** (Fournier, s.) 3 664 (59,45) **28**
Un. d. (Jouvelot, RPR)............ 2 499 (40,55) **7**

1er tour. - *I., 11 579 ; A., 43,35 % ; E., 6 292.* - div. g. (Fournier, s.), 3 035 (48,24) ; Un. d. (Jouvelot, RPR), 2 157 (34,28) ; Verts (Soubra), 1 100 (17,48) .

Vigneux-sur-Seine (PC)

I., 13 677 ; V., 7 571 ; A., 44,64 % ; E., 7 266

Un. d. (Poinsot, RPR) 3 863 (53,17) **27**
G. pl. (Lagrange, s., PC)........... 3 403 (46,83) **8**

1er tour. - *I., 13 682 ; A., 48,88 % ; E., 6 644.* - G. pl. (Lagrange, s., PC), 2 874 (43,26) ; Un. d. (Poinsot, RPR), 2 564 (38,59) ; div. g. (Besson), 610 (9,18) ; LO (Leborgne), 596 (8,97) .

1995. - *I., 14 913 ; A., 45,89 % ; E., 7 809.* - Un. g. (Lagrange, PC, m.), 3 615 (46,29) ; div. (Perriolat), 1 888 (24,18) ; Rad. (Finel), 1 175 (15,05) ; Un. d. (Peschard, UDF-rad.), 1 131 (14,48) .

HAUTS-DE-SEINE

La vague bleue est venue recouvrir les confins ouest de la capitale, la droite sortant renforcée dans ce département qui lui est déjà largement acquis. L'événement est venu de Colombes, fief PC, où Dominique Frelaut a échoué dans sa tentative de briguer un septième mandat face à Nicole Gouêta (RPF). Le PCF sort globalement fragilisé : à Nanterre et Bagneux, des triangulaires provoquées par des dissidents ont manqué faire basculer ces villes à droite. Les socialistes ont, quant à eux, perdu Vanves : le maire sortant Guy Janvier est battu par l'UDF Bernard Gauducheau, qui permet à la droite de reconquérir une municipalité perdue en 1995 de deux voix. En revanche, Jean Levain (PRG) à Chaville et Gilles Catoire (PS) à Clichy, en situation difficile après le premier tour, sont parvenus à conserver leur mairie, après des négociations ardues pour rassembler la gauche plurielle. La conquête de Clamart par Philippe Kaltenbach (PS) aux dépens de Marie-France Lambotte (UDF) constitue le seul réconfort de la gauche. Le feuilleton se poursuit à Levallois-Perret avec le retour, après six ans d'absence, de Patrick Balkany (div. d.), qui l'emporte face au maire sortant RPR Olivier de Chazeaux. A Boulogne-Billancourt, Jean-Pierre Fourcade (UDF) a été réélu sans surprise. A Rueil-Malmaison, Jacques Baumel (RPR), 83 ans, est également reconduit pour un sixième mandat, malgré la dissidence de Thierry Saussez (div. d.). L'absence de suspense dans de nombreuses villes a provoqué une très forte abstention.

Nanterre (PC)

I., 36 821 ; V., 19 598 ; A., 46,77 % ; E., 19 051

PC+ (Fraysse, s., d.).................. 8 628 (45,29) **39**
Un. d. (Creuzet, UDF) 7 337 (38,51) **10**
Verts+ (Demercastel) 3 086 (16,20) **4**

1er tour. - *I., 36 821 ; A., 49,14 % ; E., 17 680.* - PC+ (Fraysse, s., d.), 7 871 (44,52) ; Un. d. (Creuzet, UDF), 5 889 (33,31) ; Verts+ (Demercastel), 2 802 (15,85) ; LCR (Schweizer), 794 (4,49) ; PT (Vilotic), 324 (1,83) .

1995. - *I., 39 650 ; A., 37,47 % ; E., 24 373.* - Un. g. (Fraysse, PC, m.), 12 734 (52,25) ; Un. d. (Montillot, UDF), 9 426 (38,67) ; FN (Schmit), 2 213 (9,08) .

Bagneux (PC)

I., 19 931 ; V., 10 580 ; A., 46,92 % ; E., 10 276

G. pl. (Jambu, s., PC, d.).......... 4 707 (45,81) **29**
Un. d. (Sueur, RPR) 4 546 (44,24) **8**
div. g. (Corouge)...................... 1 023 (9,96) **2**

1er tour. - *I., 19 931 ; A., 48,91 % ; E., 9 619.* - G. pl. (Jambu, s., PC, d.), 4 605 (47,87) ; Un. d. (Sueur, RPR), 3 815 (39,66) ; div. g. (Corouge), 1 199 (12,46) .

Bois-Colombes (RPF)

I., 13 389 ; V., 8 210 ; A., 38,68 % ; E., 7 962

RPR-RPF (Révillon, s., RPF)... 4 074 (51,17) **27**
G. pl. (Auzannet, div. g.) 3 252 (40,84) **7**
DL (Meillaud) 636 (7,99) **1**

1er tour. - *I., 13 389 ; A., 39,54 % ; E., 7 735.* - RPR-RPF (Révillon, s., RPF), 2 940 (38,01) ; G. pl. (Auzannet, div. g.), 2 525 (32,64) ; div. d. (Bliniere, RPF), 1 398 (18,07) ; DL (Meillaud), 872 (11,27) .

1995. - *I., 14 980 ; A., 41,79 % ; E., 8 520.* - div. d. (Revillon), 3 740 (43,90) ; Un. d. (Blinière, RPR, m.), 3 183 (37,36) ; Un. g. (Fichet, PS), 1 597 (18,74) .

Boulogne-Billancourt (UDF)

I., 58 122 ; V., 28 124 ; A., 51,61 % ; E., 26 991

Un. d. (Fourcade, s., UDF, sén.) 17 836 (66,08) **46**
G. pl. (Gaborit, PS) 9 155 (33,92) **9**

1er tour. - *I., 58 122 ; A., 48,93 % ; E., 28 723.* - Un. d. (Fourcade, s., UDF, sén.), 14 257 (49,64) ; G. pl. (Gaborit, PS), 7 255 (25,26) ; div. d. (Louap), 2 543 (8,85) ; div. d. (Belliard), 2 414 (8,40) ; FN (du Réau), 1 313 (4,57) ; MNR (Pichon), 941 (3,28) .

1995. - *I., 58 600 ; A., 47,38 % ; E., 30 097.* - UDF (Fourcade, UDF-PR), 16 666 (55,37) ; Un. g. (Gaborit, PS), 8 006 (26,60) ; RPR (Graziani, m.), 5 425 (18,03) .

Chaville (PRG)

I., 12 049 ; V., 7 598 ; A., 36,94 % ; E., 7 401

G. pl. (Levain, s., PRG) 3 905 (52,76) **25**
***Un. d.** (Ré, div. d.) 3 496 (47,24) **8**

1er tour. - *I., 12 049 ; A., 41,19 % ; E., 6 889.* - G. pl. (Levain, s., PRG), 3 252 (47,21) ; div. d. (Ré), 1 421 (20,63) ; RPF (Tampon-Lajariette), 1 175 (17,06) ; RPR-DL (Leguay, RPR), 1 041 (15,11) .

1995. - *I., 12 261 ; A., 38,72 % ; E., 7 279.* - div. g. (Levain, Rad.), 3 684 (50,61) ; Un. d. (Cuignache, RPR), 3 595 (49,39) .

Clamart (UDF)

I., 30 775 ; V., 18 133 ; A., 41,08 % ; E., 17 617

G. pl. (Kaltenbach, PS) 9 645 (54,75) **34**
***Un. d.** (Lambotte, s., UDF).... 7 972 (45,25) **9**

1er tour. - *I., 30 775 ; A., 44,12 % ; E., 16 493.* - G. pl. (Kaltenbach, PS), 6 395 (38,77) ; Un. d. (Lambotte, s., UDF), 5 392 (32,69) ; div. d. (Marionnaud), 3 139 (19,03) ; div. g. (Heurtier), 1 567 (9,50) .

1995. - *I., 31 331 ; A., 41,46 % ; E., 17 897.* - Un. d. (Foucher, UDF-CDS, d., m.), 8 833 (49,35) ; Un. g. (Kaltenbach, PS), 7 245 (40,48) ; FN (Le Berre), 1 819 (10,16) .

Clichy (PS)

I., 22 805 ; V., 13 104 ; A., 42,54 % ; E., 12 330

***G. pl.** (Catoire, s., PS)............ 6 326 (51,31) **34**
Un. d. (Muzeau, RPR) 6 004 (48,69) **11**

1er tour. - *I., 22 806 ; A., 41,69 % ; E., 12 710.* - PS+ (Catoire, s.), 4 338 (34,13) ; Un. d. (Muzeau, RPR), 3 198 (25,16) ; PRG (Gitton), 1 281 (10,08) ; FN (Gallais), 1 022 (8,04) ; PC (Schmaus), 890 (7,00) ; LO (Lambert), 589 (4,63) ; MNR (Cuculière), 580 (4,56) ; div. d. (Hébert), 390 (3,07) ; div. (Barillon), 268 (2,11) ; PT (Mlayah), 154 (1,21) .

1995. - *I., 24 766 ; A., 37,60 % ; E., 15 036.* - Un. g. (Catoire, PS, m.), 7 283 (48,44) ; Un. d. (Muzeau, RPR), 6 491 (43,17) ; FN (Gallais), 1 262 (8,39) .

Colombes (PC)

I., 39 139 ; V., 23 322 ; A., 40,41 % ; E., 22 586

***Un. d.** (Gouêta, RPF) 11 993 (53,10) **38**
G. pl. (Frelaut, s., PC) 10 593 (46,90) **11**

1er tour. - *I., 39 150 ; A., 44,69 % ; E., 20 645.* - G. pl. (Frelaut, s., PC), 7 686 (37,23) ; RPF-DL (Gouêta, RPF), 4 294 (20,80) ; RPR-UDF (Bauer, RPR), 4 088 (19,80) ; MNR (Colin), 1 809 (8,76) ; div. g. (Pueyo), 1 262 (6,11) ; LO (Goiset), 774 (3,75) ; div. (Guillaumin), 448 (2,17) ; PT (Mourre), 284 (1,38) .

1995. - *I., 44 988 ; A., 36,39 % ; E., 28 120.* - Un. g. (Frelaut, PC, m.), 12 874 (45,78) ; Un. d. (Aubert, RPR), 12 408 (44,13) ; FN (Le Gallou, d.e.), 2 838 (10,09) .

Courbevoie (RPR)

I., 36 254 ; V., 20 161 ; A., 44,39 % ; E., 19 376

Un. d. (Kossowski, s., RPR, d.)............ 12 522 (64,63) **41**
G. pl. (Laheurte, PS) 6 854 (35,37) **8**

1er tour. - *I., 36 253 ; A., 41,77 % ; E., 20 341.* - Un. d. (Kossowski, s., RPR, d.), 9 332 (45,88) ; G. pl. (Laheurte, PS), 5 903 (29,02) ; div. d. (Morel, UDF diss.), 3 242 (15,94) ; MNR (Perez), 1 864 (9,16) .

1995. - *I., 35 960 ; A., 42,56 % ; E., 20 271.* - RPR (Deprez, m.), 8 300 (40,95) ; UDF (Haby, UDF-PR, d.), 6 971 (34,39) ; Un. g. (Roche, PS), 5 000 (24,67) .

Levallois-Perret (RPR)

I., 29 760 ; V., 21 022 ; A., 29,36 % ; E., 20 347

div. d. (Balkany)............ 8 725 (42,88) **32**
Un. d. (de Chazeaux, s., RPR, d.)............ 6 996 (34,38) **8**
G. pl. (Gourevitch, PS) 4 626 (22,74) **5**

1er tour. - *I., 29 760 ; A., 31,64 % ; E., 19 741.* - div. d. (Balkany), 6 969 (35,30) ; Un. d. (de Chazeaux, s., RPR, d.), 5 008 (25,37) ; G. pl. (Gourevitch, PS), 4 932 (24,98) ; div. d. (de Courson, UDF diss.), 2 371 (12,01) ; MNR (Martini), 461 (2,34) .

1995. - *I., 29 656 ; A., 32,78 % ; E., 19 665.* - div. d. (De Chazeaux, RPR diss.), 8 664 (44,06) ; Un. d. (Balkany, RPR, d., m.), 7 936 (40,36) ; Un. g. (Schrepper, PS), 3 065 (15,59) .

Rueil-Malmaison (RPR)

I., 46 683 ; V., 26 685 ; A., 42,84 % ; E., 26 227

Un. d. (Baumel, s., RPR, d.) 11 249 (42,89) **35**
***div. d.** (Saussez) 8 254 (31,47) **8**
PS+ (Favennec) 4 471 (17,05) **4**
Verts (Plain) 2 253 (8,59) **2**

1er tour. - *I., 46 683 ; A., 43,45 % ; E., 25 617.* - Un. d. (Baumel, s., RPR, d.), 10 160 (39,66) ; div. d. (Saussez), 5 087 (19,86) ; PS+ (Favennec), 4 475 (17,47) ; div. d. (Kuss), 3 062 (11,95) ; Verts (Plain), 2 833 (11,06) .

Saint-Cloud (UDF)

I., 17 838 ; V., 10 015 ; A., 43,86 % ; E., 9 863

RPR-UDF (Cuny, s., UDF) 4 593 (46,57) **26**
***div. d.** (Thelot, RPR diss.) 3 529 (35,78) **6**
G. pl. (Tournaud, PS)............ 1 741 (17,65) **3**

1er tour. - *I., 17 838 ; A., 45,07 % ; E., 9 605.* - RPR-UDF (Cuny, s., UDF), 3 542 (36,88) ; div. d. (Thelot, RPR diss.), 2 580 (26,86) ; G. pl. (Tournaud, PS), 1 836 (19,12) ; DL (Chauvet), 1 063 (11,07) ; FN (Maréchal), 584 (6,08) .

1995. - *I., 19 244 ; A., 51,40 % ; E., 9 252.* - Un. d. (Cuny, UDF-CDS, m.), 4 242 (45,85) ; div. d. (Jonka, RPR diss.), 2 121 (22,92) ; Un. g. (Tournaud, PS), 1 928 (20,84) ; FN (Maréchal), 961 (10,39) .

Sceaux (UDF)

I., 12 437 ; V., 7 702 ; A., 38,07 % ; E., 7 557

Un. d. (Laurent, UDF) 3 305 (43,73) **24**
G. pl. (Mathis, PS)............ 2 199 (29,10) **5**
div. (Carle)............ 2 053 (27,17) **4**

Pierre Ringenbach n.s.r.p.

1er tour. - *I., 12 437 ; A., 38,97 % ; E., 7 380.* - Un. d. (Laurent, UDF), 2 927 (39,66) ; G. pl. (Mathis, PS), 1 922 (26,04) ; div. (Carle), 1 583 (21,45) ; div. d. (Bonté, DL diss.), 948 (12,85) .

1995. - *I., 13 464 ; A., 42,34 % ; E., 7 636.* - Un. d. (Ringenbach, UDF, m.), 2 767 (36,24) ; div. (Carle), 2 742 (35,91) ; Un. g. (Chardon, PS), 1 363 (17,85) ; div. g. (Horeau-Garapon), 764 (10,01) .

Suresnes (RPR)

I., 21 376 ; V., 12 278 ; A., 42,56 % ; E., 11 986

Un. d. (Dupuy, s., RPR)............ 5 876 (49,02) **30**
G. pl. (Respaut, PS)............ 4 449 (37,12) **7**
div. d. (Burtin)............ 1 661 (13,86) **2**

1er tour. - *I., 21 376 ; A., 41,66 % ; E., 11 885.* - Un. d. (Dupuy, s., RPR), 5 491 (46,20) ; G. pl. (Respaut, PS), 4 175 (35,13) ; div. d. (Burtin), 2 219 (18,67) .

Vanves (PS)

I., 14 769 ; V., 10 599 ; A., 28,23 % ; E., 10 357

***Un. d.** (Gauducheau, UDF) ... 5 311 (51,28) **27**
***G. pl.** (Janvier, s., PS) 5 046 (48,72) **8**

1er tour. - *I., 14 768 ; A., 32,79 % ; E., 9 706.* - PS+ (Janvier, s.), 3 626 (37,36) ; UDF-DL (Gauducheau, UDF), 3 129 (32,24) ; RPR (Debré), 1 632 (16,81) ; Verts (Lipinski), 869 (8,95) ; div. g. (Deniau, AREV), 450 (4,64) .

1995. - *I., 15 647 ; A., 37,43 % ; E., 9 478.* - Un. g. (Janvier, PS), 4 740 (50,01) ; Un. d. (Morin, RPR, m.), 4 738 (49,99) .

SEINE-ET-MARNE

A Fontainebleau, la défaite, au second tour, du maire sortant, le sénateur Paul Dubrule (div. d.), fait figure de séisme local. Son adversaire de droite, Jacques Nizard (div. d.), s'impose d'une courte longueur au terme d'une pentagulaire, tandis que Jean-François Robinet (UDF), conseiller général, est le troisième de ce tiercé à droite. Il est sans doute trop tôt pour se prononcer sur l'avenir de la communauté de communes créée entre Avon et Fontainebleau, et qui reposait fortement sur les maires des deux communes. A Ozoir-la-Ferrière, Jacques Loyer, le maire sortant (PS), paie la facture de la division avec les Verts (et sans doute tardivement celle de la Coupe du monde de football) puisqu'il perd la mairie au profit de Jean-François Onetto (RPR). Renversement également dans la ville voisine de Roissy-en-Brie, où le sortant très contesté, Lionel Courant (RPR), est balayé par une gauche plurielle qui a retrouvé l'unité au second tour. Changement aussi à Provins, où le député Christian Jacob (RPR) triomphe du sortant, Robert Chevalier (RPR diss.), successeur d'Alain Peyrefitte. A Melun, le maire sortant, Jacques Marinelli (RPR), peine à distancer une gauche plurielle conduite par Michel Marciset (PS), tandis que le FN perd 5 points entre les deux tours. A Savigny-le-Temple, victoire sans surprise de Jean-Louis Mouton, qui se sort bien d'une quadrangulaire marquée à gauche. Les maires de Noisiel (Daniel Vachez, PS) et de Lagny (Patrice Pagny, div.) conservent leur fauteuil.

Melun (RPR)

I., 17 116 ; V., 8 600 ; A., 49,75 % ; E., 8 367

Un. d. (Marinelli, s., RPR) 3 815 (45,60) **29**
G. pl. (Marciset, PS)............ 3 638 (43,48) **8**
FN (Jalkh)............ 914 (10,92) **2**

1er tour. - *I., 17 116 ; A., 51,54 % ; E., 7 928.* - Un. d. (Marinelli, s., RPR), 3 583 (45,19) ; G. pl. (Marciset, PS), 3 125 (39,42) ; FN (Jalkh), 1 220 (15,39) .

1995. - *I., 19 513 ; A., 50,33 % ; E., 9 283.* - Un. d. (Marinelli, RPR, m.), 4 104 (44,21) ; Un. g. (Marciset, PS), 3 247 (34,98) ; FN (Prost), 1 932 (20,81) .

Fontainebleau (div. d.)

I., 9 382 ; V., 5 692 ; A., 39,33 % ; E., 5 597

div. d. (Nizard)............ 1 735 (31,00) **22**
div. d. (Dubrule, s., sén.)......... 1 568 (28,02) **5**
div. d. (Robinet, UDF)............ 1 482 (26,48) **4**
PS+ (Mis)............ 412 (7,36) **1**
Verts (Helfter)............ 400 (7,15) **1**

1er tour. - *I., 9 382 ; A., 42,45 % ; E., 5 253.* - div. d. (Dubrule, s., sén.), 1 382 (26,31) ; div. d. (Nizard), 1 362 (25,93) ; div. d. (Robinet, UDF), 1 357 (25,83) ; Verts (Helfter), 579 (11,02) ; PS+ (Mis), 573 (10,91) .

1995. - *I., 10 653 ; A., 44,64 % ; E., 5 793.* - div. d. (Dubrule, m.), 2 581 (44,55) ; div. d. (Robinet, UDF), 1 866 (32,21) ; Un. g. (Jaslet, PS), 811 (14,00) ; div. d. (Albertini), 535 (9,24) .

Lagny-sur-Marne (div. d.)

I., 11 473 ; V., 6 011 ; A., 47,61 % ; E., 5 850

div. d. (Pagny, s., div.)............ 2 773 (47,40) **25**
RPR-UDF (Perroux, RPR)....... 2 178 (37,23) **6**
PS+ (Le Poulain)............ 899 (15,37) **2**

1er tour. - *I., 11 473 ; A., 49,15 % ; E., 5 696.* - div. d. (Pagny, s., div.), 2 069 (36,32) ; RPR-UDF (Perroux, RPR), 1 288 (22,61) ; div. d. (Altwies), 1 040 (18,26) ; PS+ (Le Poulain), 786 (13,80) ; Verts (Rolland), 513 (9,01) .

1995. - *I., 11 261 ; A., 43,82 % ; E., 6 234.* - div. d. (Pagny), 2 410 (38,66) ; Un. d. (Altwies, div. d.), 1 614 (25,89) ; Un. g. (Desclaux, PS), 1 129 (18,11) ; div. d. (Roederer, RPR), 1 081 (17,34) .

Noisiel (PS)

I., 7 851 ; V., 3 671 ; A., 53,24 % ; E., 3 581

G. pl. (Vachez, s., PS, d.) 1 768 (49,37) **25**
Un. d. (Classe, RPR)............ 927 (25,89) **4**
div. g. (Mediene)............ 886 (24,74) **4**

1er tour. - *I., 7 851 ; A., 53,95 % ; E., 3 471.* - G. pl. (Vachez, s., PS, d.), 1 718 (49,50) ; Un. d. (Classe, RPR), 909 (26,19) ; div. g. (Mediene), 844 (24,32) .

Ozoir-la-Ferrière (PS)

I., 11 557 ; V., 7 112 ; A., 38,46 % ; E., 6 924

div. d. (Oneto)............ 3 186 (46,01) **26**
PS+ (Loyer, s.) 2 978 (43,01) **7**
écol. (Cardoso, Verts)............ 760 (10,98) **2**

1er tour. - *I., 11 556 ; A., 41,93 % ; E., 6 455.* - PS+ (Loyer, s.), 2 098 (32,50) ; div. d. (Oneto), 1 893 (29,33) ; Un. d. (Brunel, DL), 1 185 (18,36) ; écol. (Cardoso, Verts), 721 (11,17) ; div. d. (Dulac, RPR), 325 (5,03) ; PT (Alloncle), 233 (3,61) .

1995. - *I., 10 882 ; A., 37,22 % ; E., 6 646.* - PS (Loyer), 2 473 (37,21) ; UDF (Oneto), 2 278 (34,28) ; div. d. (Jarrige, UDF), 974 (14,66) ; FN (Tabary), 921 (13,86) .

Provins (RPR)

I., 5 826 ; V., 3 966 ; A., 31,93 % ; E., 3 885

RPR (Jacob, d.)............ 1 561 (40,18) **24**
div. d. (Chevalier, s., RPR diss.) 1 447 (37,25) **6**
G. pl. (Caparroy, PS)............ 877 (22,57) **3**

1er tour. - *I., 5 826 ; A., 36,22 % ; E., 3 595.* - RPR (Jacob, d.), 1 335 (37,13) ; div. d. (Chevalier, s., RPR diss.), 1 239 (34,46) ; G. pl. (Caparroy, PS), 1 021 (28,40) .

1995. - *I., 6 268 ; A., 35,48 % ; E., 3 959.* - Un. d. (Peyrefitte, RPR, d., m.), 1 657 (41,85) ; div. d. (Lebeau), 1 377 (34,78) ; Un. g. (Caparroy, PS), 925 (23,36) .

Roissy-en-Brie (RPR)

I., 10 830 ; V., 6 493 ; A., 40,05 % ; E., 6 251

***G. pl.** (Béraud, PS) 3 252 (52,02) **25**
div. d. (Courant, s., RPR) 2 999 (47,98) **8**

1er tour. - *I., 10 830 ; A., 43,92 % ; E., 5 797.* - div. d. (Courant, s., RPR), 2 291 (39,52) ; PS+ (Béraud), 1 948 (33,60) ; PC (Vacheret), 1 103 (19,03) ; DL (Badré), 455 (7,85) .

1995. - *I., 10 933 ; A., 38,87 % ; E., 6 551.* - Un. d. (Courant, RPR), 2 390 (36,48) ; div. g. (Reboul, PS, m.), 2 267 (34,61) ; Un. g. (Vacheret, PC), 1 044 (15,94) ; FN (Heintz), 850 (12,98) .

Savigny-le-Temple (PS)

I., 10 904 ; V., 6 064 ; A., 44,39 % ; E., 5 924

PS+ (Mouton, s.)............ 2 808 (47,40) **26**
Un. d. (Fouché, div. d.)........... 1 985 (33,51) **6**
Verts (Cangeni)............ 632 (10,67) **2**
ext. g. (Desphelipon)............ 499 (8,42) **1**

1er tour. - *I., 10 904 ; A., 43,45 % ; E., 5 863.* - G. pl. (Mouton, s., PS), 2 710 (46,22) ; Un. d. (Fouché, div. d.), 1 754 (29,92) ; Verts (Cangeni), 809 (13,80) ; ext. g. (Desphelipon), 590 (10,06) .

1995. - *I., 10 569 ; A., 42,23 % ; E., 5 864.* - Un. g. (Mouton, PS, m.), 3 142 (53,58) ; Un. d. (Quesnel, RPR), 2 722 (46,42) .

SEINE-SAINT-DENIS

Le second tour a été marqué par la défaite à Epinay-sur-Seine du député socialiste, Bruno Le Roux, battu par l'UDF Hervé Chevreau, à l'issue d'une triangulaire avec un candidat Vert, et par la victoire à L'Ile-Saint-Denis de Michel Bourguoin, Vert, sur la candidate du Parti communiste, Guislaine Durand. Par ailleurs, quatre maires sortants ont été battus : Jean-Jack Salles (UDF) aux Lilas, par un socialiste; Jean-Claude Mejsak (div. g.) à Villepinte, par une candidate UDF; Jacques Oudot (RPF) à Sevran, battu par Stéphane Gatignon, l'attaché parlementaire du député communiste de la circonscription ; et Jacques Isabet (PC) à Pantin, battu par le député socialiste Bertrand Kern. La prime aux sortants a plutôt bien joué en faveur de plusieurs maires attaqués par des adversaires de la même couleur politique, comme à Villemomble et à Vaujours. De même, au Raincy, l'ancien ministre RPR, Eric Raoult, l'emporte sur son premier adjoint UDF, Jean-Michel Genestier, de plus de vingt points. Et à Gagny, le maire RPR, Michel Teulet, devance l'ancien maire RPR de la ville, Jean Valenet, de plus de 36 points. A Romainville, la communiste Corinne Valls-Bautista, désavouée puis réhabilitée par les siens à la veille du second tour, l'emporte sur le candidat officiel soutenu par le PS. A Aubervilliers, Jack Ralite, réélu, devance de peu son adversaire communiste dissident, Jean-Jacques Karman. Au Pré-Saint-Gervais, le ministre de la ville, Claude Bartolone, retrouve sa mairie avec près de 62 % des voix.

Aubervilliers (PC)

I., 22 771 ; V., 11 408 ; A., 49,90 % ; E., 11 006

G. pl. (Ralite, s., PC, sén.)........ 3 807 (34,59) **34**
Un. d. (Augy, UDF)............ 3 557 (32,32) **8**
div. g. (Karman, PC diss.)........ 2 911 (26,45) **6**
div. d. (Labois)............ 731 (6,64) **1**

1er tour. - *I., 22 771 ; A., 51,97 % ; E., 10 295.* - G. pl. (Ralite, s., PC, sén.), 3 163 (30,72) ; Un. d. (Augy, UDF), 2 442 (23,72) ; div. g. (Karman, PC diss.), 2 426 (23,56) ; div. d. (Labois), 1 127 (10,95) ; LO (Jouannin), 627 (6,09) ; LCR (Golon), 298 (2,89) ; PT (Clause), 212 (2,06) .

1995. - *I., 28 355 ; A., 49,71 % ; E., 13 935.* - Un. g. (Ralite, PC, m.), 7 040 (50,52) ; Un. d. (Labois, div. d.), 4 262 (30,58) ; FN (Fiquet), 2 633 (18,89) .

Aulnay-sous-Bois (RPR)

I., 37 127 ; V., 20 421 ; A., 45,00 % ; E., 19 851

Un. d. (Abrioux, s., RPR, d.).... 11 130 (56,07) **42**
G. pl. (Ségura, PS)............ 8 721 (43,93) **11**

1er tour. - *I., 37 128 ; A., 48,88 % ; E., 18 389.* - Un. d. (Abrioux, s., RPR, d.), 8 290 (45,08) ; G. pl. (Ségura, PS), 6 357 (34,57) ; FN (Roset), 1 545 (8,40) ; MNR (Milliau), 968 (5,26) ; LO (Guillemot), 854 (4,64) ; PT (Neveu), 375 (2,04) .

1995. - *I., 37 567 ; A., 38,05 % ; E., 22 979.* - Un. d. (Abrioux, RPR, d., m.), 8 711 (37,91) ; Un. g. (Labbé, PC), 8 450 (36,77) ; FN (Roset), 3 827 (16,65) ; div. d. (Dellinger, RPR diss.), 1 991 (8,66) .

Bagnolet (PC)

I., 13 981 ; V., 6 527 ; A., 53,32 % ; E., 6 142

***G. pl.** (Mongeau, s., PC) 4 048 (65,91) **33**
Un. d. (Nidiau, RPF)............ 1 242 (20,22) **4**
FN (Charitakis)............ 852 (13,87) **2**

1er tour. - *I., 13 983 ; A., 50,54 % ; E., 6 488.* - PC+ (Mongeau, s.), 2 774 (42,76) ; Verts (Mathon), 1 332 (20,53) ; Un. d. (Nidiau, RPF), 900 (13,87) ; FN (Charitakis), 857 (13,21) ; ext. g. (Lombardo), 625 (9,63) .

1995. - *I., 16 072 ; A., 49,17 % ; E., 7 836.* - Un. g. (Mongeau, PC, m.), 4 245 (54,17) ; Un. d. (Perrier, RPR), 2 167 (27,65) ; FN (Robert), 1 424 (18,17) .

Le Blanc-Mesnil (PC)

I., 21 547 ; V., 11 089 ; A., 48,54 % ; E., 10 737

PC+ (Feurtet, s., d.)............ 5 526 (51,47) **33**
***div. d.** (Boulanger)............ 4 017 (37,41) **8**
FN (Baudoin)............ 1 194 (11,12) **2**

1er tour. - *I., 21 547 ; A., 49,24 % ; E., 10 349.* - PC+ (Feurtet, s., d.), 4 843 (46,80) ; div. d. (Boulanger), 1 720 (16,62) ; Un. d. (Garreau, RPF), 1 601 (15,47) ; FN (Baudoin), 1 536 (14,84) ; div. g.+ (Mahi), 649 (6,27) .

1995. - *I., 24 276 ; A., 43,28 % ; E., 13 588.* - Un. g. (Feurtet, PC, m.), 7 001 (51,52) ; Un. d. (Boussaguet, RPR), 3 762 (27,69) ; FN (Baudouin), 2 825 (20,79) .

Bondy (PS)

I., 20 323 ; V., 11 204 ; A., 44,87 % ; E., 10 789

G. pl. (Roger, s., PS)............ 5 066 (46,96) **32**
DL (Vincent)............ 2 592 (24,02) **5**
FN (Préjean)............ 1 857 (17,21) **4**
div. g. (Toumoulin)............ 1 274 (11,81) **2**

1er tour. - *I., 20 323 ; A., 44,41 % ; E., 10 648.* - G. pl. (Roger, s., PS), 4 882 (45,85) ; FN (Préjean), 1 812 (17,02) ; DL (Vincent), 1 619 (15,20) ; div. g. (Toumoulin), 1 373 (12,89) ; RPR (Dedoncker), 962 (9,03) .

1995. - *I., 23 737 ; A., 39,05 % ; E., 14 070.* - Un. g. (Roger, PS), 6 897 (49,02) ; FN (Préjean), 4 073 (28,95) ; Un. d. (Angenault, RPR), 3 100 (22,03) .

Epinay-sur-Seine (PS)

I., 21 057 ; V., 10 255 ; A., 51,30 % ; E., 9 953

Un. d. (Chevreau, UDF) 4 500 (45,21) **32**
PS+ (Le Roux, s., d.)............ 4 226 (42,46) **9**
Verts (Terras)............ 1 227 (12,33) **2**

1er tour. - *I., 21 057 ; A., 54,80 % ; E., 9 010.* - PS+ (Le Roux, s., d.), 4 055 (45,01) ; Un. d. (Chevreau, UDF), 3 518 (39,05) ; Verts (Terras), 1 437 (15,95) .

1995. - *I., 24 906 ; A., 45,04 % ; E., 13 434.* - Un. g. (Le Roux, PS), 6 494 (48,34) ; Un. d. (Béteille, RPR, d.), 5 312 (39,54) ; FN (Sidos), 1 628 (12,12) .

Gagny (RPR)

I., 20 293 ; V., 11 692 ; A., 42,38 % ; E., 11 301

Un. d. (Teulet, s., RPR)............ 6 039 (53,44) **30**
G. pl. (Durand, PS) 3 454 (30,56) **6**
div. d. (Valenet) 1 808 (16,00) **3**

1er tour. - *I., 20 293 ; A., 42,28 % ; E., 11 363.* - Un. d. (Teulet, s., RPR), 4 958 (43,63) ; G. pl. (Durand, PS), 3 152 (27,74) ; div. d. (Valenet), 2 125 (18,70) ; FN (Laroche), 624 (5,49) ; MNR (Lebeau), 504 (4,44) .

1995. - *I., 21 115 ; A., 35,64 % ; E., 13 437.* - div. d. (Teulet, RPR diss.), 4 681 (34,84) ; Un. g. (Le Beller, PS), 4 015 (29,88) ; Un. d. (Valenet, RPR, m.), 3 089 (22,99) ; FN (Laroche), 1 652 (12,29) .

Les Lilas (UDF)

I., 11 632 ; V., 7 129 ; A., 38,71 % ; E., 6 974

G. pl. (Guiraud, PS) 3 328 (47,72) **26**
Un. d. (Salles, s., UDF) 3 147 (45,12) **8**
div. d. (Constantini, RPR diss.) 499 (7,16) **1**

1er tour. - *I., 11 632 ; A., 42,66 % ; E., 6 464.* - Un. d. (Salles, s., UDF), 2 710 (41,92) ; G. pl. (Guiraud, PS), 2 441 (37,76) ; div. d. (Constantini, RPR diss.), 716 (11,08) ; LO (Petitjean), 408 (6,31) ; PT (Lax), 189 (2,92) .

Montreuil (PC)

I., 44 635 ; V., 21 228 ; A., 52,44 % ; E., 20 596

PC+ (Brard, s., d.)............ 8 772 (42,59) **38**
Verts (Petitjean)............ 5 924 (28,76) **8**
Un. d. (Attia, RPR)............ 3 792 (18,41) **5**
MNR (Bouiges) 2 108 (10,24) **2**

1er tour. - *I., 44 635 ; A., 52,25 % ; E., 20 326.* - PC+ (Brard, s., d.), 7 907 (38,90) ; Verts (Petitjean), 4 100 (20,17) ; Un. d. (Attia, RPR), 3 424 (16,85) ; MNR (Bouiges), 2 326 (11,44) ; LO (Rieupet), 961 (4,73) ; LCR (Mailloux), 895 (4,40) ; PT (Keiser), 713 (3,51) .

1995. - *I., 46 654 ; A., 43,09 % ; E., 25 892.* - Un. g. (Brard, PC, d., m.), 13 602 (52,53) ; Un. d. (Revon, RPR), 9 210 (35,57) ; FN (Balassi), 3 080 (11,90) .

Noisy-le-Grand (PS)

I., 27 830 ; V., 15 314 ; A., 44,97 % ; E., 14 817

PS+ (Pajon, s., d.)............ 6 635 (44,78) **33**
***Un. d.** (Morère, RPR)............ 5 417 (36,56) **8**
Verts (Bennahmias)............ 2 765 (18,66) **4**

1er tour. - *I., 27 830 ; A., 47,98 % ; E., 13 948.* - PS+ (Pajon, s., d.), 5 161 (37,00) ; RPR (Morère), 1 942 (13,92) ; Verts (Bennahmias), 1 691 (12,12) ; DL (Martins), 1 558 (11,17) ; FN (Viala), 1 120 (8,03) ; div. g. (Frasquet-Vila), 779 (5,59) ; MNR (Paulin), 640 (4,59) ; div. g. (Benchetrit), 434 (3,11) ; LCR (Dias Das Almas), 421 (3,02) ; PT (Bourdet), 202 (1,45) .

1995. - *I., 27 842 ; A., 39,16 % ; E., 16 652.* - Un. g. (Pajon, PS), 7 523 (45,18) ; FN (Paulin), 3 705 (22,25) ; Un. d. (Pontone, UDF-PR, m.), 3 319 (19,93) ; div. d. (Mahier, RPR diss.), 2 105 (12,64) .

Noisy-le-Sec (PC)

I., 16 762 ; V., 8 783 ; A., 47,60 % ; E., 8 398

PC+ (Mons, s.)............ 4 403 (52,43) **30**
***Un. d.** (Rivoire, UDF)............ 3 995 (47,57) **9**

1er tour. - *I., 16 762 ; A., 48,48 % ; E., 8 212.* - PC+ (Mons, s.), 3 327 (40,51) ; UDF-DL (Rivoire, UDF), 1 287 (15,67) ; RPR-RPF (Deleu, RPR), 1 157 (14,09) ; MNR (Raux), 1 115 (13,58) ; PRG (Sanjak), 807 (9,83) ; LO (Burot), 519 (6,32) .

1995. - *I., 19 369 ; A., 45,58 % ; E., 10 285.* - Un. g. (Mons, PCF, m.), 5 188 (50,44) ; Un. d. (Rivoire, UDF), 3 274 (31,83) ; FN (Combaut), 1 823 (17,72) .

Pantin (PC)

I., 19 619 ; V., 10 793 ; A., 44,99 % ; E., 10 493

PS+ (Kern, d.)............ 4 324 (41,21) **31**
PC+ (Isabet, s.)............ 3 325 (31,69) **7**
UDF-DL (Guedj, div. d.).......... 1 460 (13,91) **3**
RPR-RPF (Thoreau, RPR) 1 384 (13,19) **2**

1er tour. - *I., 19 619 ; A., 45,97 % ; E., 10 231.* - PS+ (Kern, d.), 3 042 (29,73) ; PC+ (Isabet, s.), 2 770 (27,07) ; UDF-DL (Guedj, div. d.), 1 429 (13,97) ; RPR-RPF (Thoreau, RPR), 1 241 (12,13) ; MNR (Merme), 849 (8,30) ; LO (Bordès, d.e.), 457 (4,47) ; écol. (Korzec), 443 (4,33) .

1995. - *I., 21 749 ; A., 46,60 % ; E., 11 332.* - Un. g. (Isabet, PCF, m.), 5 845 (51,58) ; RPR (Thoreau), 3 663 (32,32) ; FN (Besnard), 1 824 (16,10) .

Pierrefitte-sur-Seine (PC)

I., 9 645 ; V., 5 050 ; A., 47,64 % ; E., 4 893

PC+ (Hanriot, s.)............ 2 276 (46,52) **26**
MNR (Timmermans)............ 1 364 (27,88) **5**
Verts (Carré)............ 1 253 (25,61) **4**

1er tour. - *I., 9 645 ; A., 47,76 % ; E., 4 787.* - PC+ (Hanriot, s.), 2 227 (46,52) ; MNR (Timmermans), 1 391 (29,06) ; Verts (Carré), 1 169 (24,42) .

1995. - *I., 11 093 ; A., 39,54 % ; E., 6 564.* - Un. g. (Bioton, PC, m.), 3 201 (48,77) ; FN (Timmermans), 1 720 (26,20) ; Un. d. (Deplanque, RPR), 1 643 (25,03) .

Le Pré-Saint-Gervais (PS)

I., 6 853 ; V., 3 846 ; A., 43,88 % ; E., 3 670

***G. pl.** (Bartolone, PS, min.)... 2 275 (61,99) **27**
Un. d. (Dupont, UDF) 1 395 (38,01) **6**

Gérard Cosme est candidat sur la liste de Claude Bartolone

1er tour. - *I., 6 853 ; A., 43,70 % ; E., 3 696.* - PS+ (Bartolone), 1 673 (45,27) ; Un. d. (Dupont, UDF), 1 148 (31,06) ; Verts (Lescure, écol.), 589 (15,94) ; LO (Jolly), 286 (7,74) .

1995. - *I., 7 733 ; A., 40,13 % ; E., 4 527.* - Un. g. (Debarge, PS, m.), 2 618 (57,83) ; Un. d. (Dupont, UDF-rad.), 1 909 (42,17) .

Le Raincy (RPR)

I., 8 346 ; V., 5 478 ; A., 34,36 % ; E., 5 396

RPR-RPF (Raoult, s., RPR)..... 2 815 (52,17) **26**
div. d. (Genestier, UDF diss.) . 1 699 (31,49) **5**
G. pl. (Cavalade, PS)............ 882 (16,35) **2**

1er tour. - *I., 8 347 ; A., 33,70 % ; E., 5 442.* - RPR-RPF (Raoult, s., RPR), 2 545 (46,77) ; div. d. (Genestier, UDF diss.), 1 670 (30,69) ; G. pl. (Cavalade, PS), 982 (18,04) ; MNR (Labour), 245 (4,50) .

1995. - *I., 9 260 ; A., 43,39 % ; E., 5 144.* - Un. d. (Raoult, RPR, min.), 2 588 (50,31) ; div. g. (Cavalade, PS), 1 080 (21,00) ; div. d. (Bodin), 837 (16,27) ; FN (Labour), 639 (12,42) .

Romainville (PC)

I., 11 365 ; V., 6 196 ; A., 45,48 % ; E., 5 933

div. g.+ (Valls-Bautista, s., PC diss.) 2 657 (44,78) **26**
PC+ (Doussin)............ 2 428 (40,92) **7**
MNR (Barial)............ 848 (14,29) **2**

1er tour. - *I., 11 364 ; A., 48,17 % ; E., 5 679.* - div. g.+ (Valls-Bautista, s., PC diss.), 2 071 (36,47) ; PC+ (Doussin), 2 009 (35,38) ; MNR (Barial), 730 (12,85) ; RPF (Boué), 439 (7,73) ; RPR (Trasi), 430 (7,57) .

Rosny-sous-Bois (DL)

I., 19 435 ; V., 10 824 ; A., 44,31 % ; E., 10 507

Un. d. (Pernès, s., DL)............ 5 510 (52,44) **30**
G. pl. (Vachiéri, PS) 4 084 (38,87) **8**
FN (Bousselaire)............ 913 (8,69) **1**

1er tour. - *I., 19 435 ; A., 45,35 % ; E., 10 193.* - Un. d. (Pernès, s., DL), 4 977 (48,83) ; G. pl. (Vachiéri, PS), 3 673 (36,03) ; FN (Bousselaire), 1 144 (11,22) ; PT (Matonnier), 399 (3,91) .

1995. - *I., 21 933 ; A., 43,42 % ; E., 12 200.* - Un. d. (Pernès, UDF-rad., m.), 5 966 (48,90) ; Un. g. (Daviet, PC), 3 993 (32,73) ; FN (Bild), 2 241 (18,37) .

Saint-Ouen (PC)

I., 15 054 ; V., 8 589 ; A., 42,95 % ; E., 8 181

G. pl. (Dambreville, s., PC) 4 244 (51,88) **34**
RPR (Delannoy)............ 2 383 (29,13) **6**
***div. d.** (de la Rochette).......... 898 (10,98) **2**
MNR (Sol)............ 656 (8,02) **1**

1er tour. - *I., 15 055 ; A., 45,84 % ; E., 7 831.* - G. pl. (Dambreville, s., PC), 3 154 (40,28) ; RPR (Delannoy), 1 552 (19,82) ; MNR (Sol), 822 (10,50) ; div. d. (de la Rochette), 785 (10,02) ; UDF (Kalaydjian), 597 (7,62) ; LO (Tesseyre), 472 (6,03) ; LCR (Kemache), 449 (5,73) .

1995. - *I., 17 723 ; A., 40,15 % ; E., 10 331.* - Un. g. (Fost, PC, m.), 5 411 (52,38) ; Un. d. (Dalzon, UDF-rad.), 2 370 (22,94) ; FN (Perin), 1 606 (15,55) ; div. d. (Mass), 944 (9,14) .

Sevran (RPF)

I., 19 272 ; V., 10 878 ; A., 43,56 % ; E., 10 442

***G. pl.** (Gatignon, PC)............ 5 581 (53,45) **33**
Un. d. (Oudot, s., RPF)............ 4 861 (46,55) **10**

1er tour. - *I., 19 272 ; A., 47,18 % ; E., 9 824.* - Un. d. (Oudot, s., RPF), 3 025 (30,79) ; PC+ (Gatignon), 2 466 (25,10) ; Verts+ (Baillon), 1 894 (19,28) ; div. g. (Bouichou, PS diss.), 1 107 (11,27) ; FN (Holeindre), 860 (8,75) ; MNR (Launois), 472 (4,80) .

1995. - *I., 21 423 ; A., 37,47 % ; E., 13 176.* - Un. d. (Oudot, RPR), 5 577 (42,33) ; Un. g. (Vergnaud, PCF, m.), 4 362 (33,11) ; FN (Holeindre), 2 065 (15,67) ; div. g. (Dray, PS diss.), 1 172 (8,89) .

Villemomble (RPR)

I., 15 122 ; V., 8 593 ; A., 43,18 % ; E., 8 342

RPR-UDF (Calmejane, s., RPR) 4 661 (55,87) **28**
G. pl. (Steinfeld, PS) 2 719 (32,59) **5**
div. d. (Novi) 962 (11,53) **2**

1er tour. - *I., 15 127 ; A., 42,10 % ; E., 8 497.* - RPR-UDF (Calmejane, s., RPR), 3 844 (45,24) ; G. pl. (Steinfeld, PS), 2 285 (26,89) ; div. d. (Novi), 856 (10,07) ; DL (Legrand), 820 (9,65) ; MNR (Rivière), 692 (8,14) .

1995. - *I., 16 310 ; A., 39,60 % ; E., 9 713.* - Un. d. (Calmejane, RPR, m.), 3 905 (40,20) ; Un. g. (Steinfeld, PS), 2 989 (30,77) ; FN (Barrault), 1 526 (15,71) ; div. d. (Novi), 1 293 (13,31) .

Villepinte (div. g.)

I., 13 629 ; V., 8 077 ; A., 40,74 % ; E., 7 879

***Un. d.** (Valleton, UDF).......... 3 694 (46,88) **29**
div. g. (Mejsak, s.)............ 3 197 (40,58) **8**
Verts (Naumovic)............ 988 (12,54) **2**

1er tour. - *I., 13 628 ; A., 43,48 % ; E., 7 428.* - div. g. (Mejsak, s.), 2 168 (29,19) ; UDF-DL (Valleton, UDF), 1 829 (24,62) ; RPR (Vayssié), 1 218 (16,40) ; PS (Touati), 1 049 (14,12) ; Verts (Naumovic), 862 (11,60) ; LO (Chauvin), 302 (4,07) .

1995. - *I., 14 279 ; A., 37,18 % ; E., 8 764.* - Un. g. (Mejsak, PS), 3 623 (41,34) ; Un. d. (Lefort, RPR, m.), 3 560 (40,62) ; FN (Jimenez), 1 581 (18,04) .

VAL-DE-MARNE

Quatre maires sortants ont été battus. La plus surprenante de ces défaites concerne Villeneuve-le-Roi, municipalité communiste depuis 1935, où le maire, Michel Herry (PC), arrivé en tête au premier tour, a été distancié par Didier Gonzalès (DL). Le PCF récupère par contre La Queue-en-Brie, perdue en 1995 : Jean-Jacques Darve bat l'UDF Jacques Aubry (par 1 595 voix contre 1 480). A Nogent-sur-Marne, le maire UDF, Estelle Debaecker, est battu par le RPR Jacques Martin, qui récolte les fruits d'une campagne électorale exemplaire. A Rungis, Maurice Charve (DL) chute devant son ancien adjoint, Raymond Charresson (div. d.). Ce scrutin aura marqué une révolte des adjoints et bon nombre de maires ont été inquiétés, voire battus, par d'anciens proches. A Charenton, Jean-Marie Bretillon (DL) a éliminé Alain Griotteray (div. d.) au premier tour. A Orly, le socialiste dissident, François Philippon, n'est qu'à 77 voix derrière Gaston Viens (g. pl.). A Saint-Maur, Jean-Louis Beaumont (div. d.), 75 ans, était menacé par deux de ses anciens poulains, Henri Plagnol (UDF) et Bernard Vincens (RPR), qui n'ont pas réussi à le déboulonner, faute de fusion. A Ivry, incontestable place forte du PCF, les Verts progressent de 8 points d'un dimanche à l'autre. Ils réalisent également de bons scores à Arcueil, Fontenay et Vincennes. Un record enfin pour Jean-Marie Poirier (UDF), à Sucy-en-Brie : c'est le seul maire d'une ville de plus de 20 000 habitants à obtenir son huitième mandat.

Arcueil (CAP)

I., 10 496 ; V., 5 372 ; A., 48,82 % ; E., 5 186

div. g.+ (Breuiller, s., CAP)...... 2 585 (49,85) **25**
Un. d. (Gaudry, div. d.)............ 1 454 (28,04) **5**
Verts (Rossi)............ 1 147 (22,12) **3**

1er tour. - *I., 10 496 ; A., 47,44 % ; E., 5 291.* - div. g.+ (Breuiller, s., CAP), 2 332 (44,07) ; Un. d. (Gaudry, div. d.), 1 032 (19,50) ; Verts (Rossi), 660 (12,47) ; div. (Di Gennaro), 500 (9,45) ; LO (Lioubowny), 278 (5,25) ; div. (Baouz), 265 (5,01) ; PT (Florence), 118 (2,23) ; LCR (Tzwangue), 106 (2,00) .

Boissy-Saint-Léger (RPR)

I., 7 662 ; V., 4 246 ; A., 44,58 % ; E., 4 076

Un. d. (Urbain, s., RPR)............ 2 145 (52,63) **25**
G. pl. (Guillemard, PS)............ 1 931 (47,37) **8**

1er tour. - *I., 7 662 ; A., 48,07 % ; E., 3 750.* - Un. d. (Urbain, s., RPR), 1 848 (49,28) ; G. pl. (Guillemard, PS), 1 576 (42,03) ; PT (Durbise), 326 (8,69) .

1995. - *I., 8 028 ; A., 41,08 % ; E., 4 650.* - Un. d. (Urbain, RPR), 2 124 (45,68) ; Un. g. (Guillemard, PS, m.), 1 910 (41,08) ; div. g. (Nava), 616 (13,25) .

Charenton-le-Pont (div. d.)

I., 15 865 ; V., 9 078 ; A., 42,78 % ; E., 8 700

Un. d. (Bretillon, DL)............ 5 786 (66,51) **29**
G. pl. (Bellaïche, PS)............ 2 914 (33,49) **6**

1er tour. - *I., 15 865 ; A., 41,34 % ; E., 8 990.* - Un. d. (Bretillon, DL), 3 400 (37,82) ; div. d. (Griotteray, s.), 2 541 (28,26) ; G. pl. (Bellaïche, PS), 2 306 (25,65) ; div. d. (Bernard), 743 (8,26) .

Chennevières-sur-Seine (div. d.)

I., 9 258 ; V., 5 597 ; A., 39,54 % ; E., 5 424

div. d. (Lavigne, s.)............ 1 904 (35,10) **23**
***div. d.** (Notton, RPR)............ 1 827 (33,68) **5**
G. pl. (Léonardi, PS)............ 1 693 (31,21) **5**

1er tour. - *I., 9 258 ; A., 42,13 % ; E., 5 192.* - div. d. (Lavigne, s.), 1 387 (26,71) ; G. pl. (Léonardi, PS), 1 179 (22,71) ; div. d. (Notton, RPR), 1 022 (19,68) ; div. d. (Roux, UDF), 637 (12,27) ; écol. (Dayan), 441 (8,49) ; MNR (Le Scornec), 423 (8,15) ; div. (Donadeï), 103 (1,98) .

1995. - *I., 9 814 ; A., 41,69 % ; E., 5 436.* - Un. d. (Lavigne, div. d., m.), 2 339 (43,03) ; Un. g. (Leonardi, PS), 2 010 (36,98) ; FN (Schenardi), 1 087 (20,00) .

Fontenay-sous-Bois (PC)

I., 28 885 ; V., 16 312 ; A., 43,53 % ; E., 15 865

PC+ (Voguet)............ 7 581 (47,78) **34**
Un. d. (Esclattier, RPR) 6 306 (39,75) **9**
Verts (Abeille)............ 1 978 (12,47) **2**

Louis Bayeurte n.s.r.p.

1er tour. - *I., 28 885 ; A., 44,60 % ; E., 15 426.* - PC+ (Voguet), 6 801 (44,09) ; Un. d. (Esclattier, RPR), 4 506 (29,21) ; Verts (Abeille), 1 621 (10,51) ; MNR (Mousson), 1 297 (8,41) ; div. g. (Morzière), 1 201 (7,79) .

Fresnes (PS)

I., 13 386 ; V., 6 942 ; A., 48,14 % ; E., 6 528

PS+ (Bridey)............ 3 587 (54,95) **27**
Un. d. (Pirio, RPR)............ 2 941 (45,05) **8**

Gabriel Bourdin n.s.r.p.

1er tour. - *I., 13 386 ; A., 46,00 % ; E., 6 848.* - PS+ (Bridey), 2 785 (40,67) ; Un. d. (Pirio, RPR), 2 298 (33,56) ; div. g.+ (Savard), 1 765 (25,77) .

Ivry-sur-Seine (PC)

I., 23 570 ; V., 12 246 ; A., 48,04 % ; E., 11 908

PC+ (Gosnat, s.)............ 6 119 (51,39) **34**
Verts (Mathelin-Duchêne)..... 3 134 (26,32) **6**
Un. d. (Bachschmidt, RPR)..... 2 655 (22,30) **5**

1er tour. - *I., 23 569 ; A., 47,47 % ; E., 11 937.* - PC+ (Gosnat, s.), 5 615 (47,04) ; Un. d. (Bachschmidt, RPR), 2 732 (22,89) ; Verts (Mathelin-Duchêne), 2 195 (18,39) ; LO (Pernin), 645 (5,40) ; div. g. (Masraf), 555 (4,65) ; PT (Charpiat), 195 (1,63) .

1995. - *I., 26 632 ; A., 45,30 % ; E., 14 315.* - PC (Laloe), 6 917 (48,32) ; Un. d. (Alexandre, UDF-PR), 4 652 (32,50) ; PS (Span), 2 746 (19,18) .

Joinville-le-Pont (div. d.)

I., 10 861 ; V., 6 194 ; A., 42,97 % ; E., 6 020

Un. d. (Aubry, s., div. d., d.).... 2 726 (45,28) **24**
G. pl. (Willot, PS)............ 1 469 (24,40) **4**
div. d. (Philippot)............ 1 026 (17,04) **3**
MEI (Laval)............ 799 (13,27) **2**

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

1er tour. - *I., 10 861 ; A., 41,40 % ; E., 6 050.* - Un. d. (Aubry, s., div. d., d.), 2 469 (40,81) ; G. pl. (Willot, PS), 1 262 (20,86) ; div. d. (Philippot), 917 (15,16) ; MEI (Laval), 824 (13,62) ; MNR (Olivo), 578 (9,55) .

Le Kremlin-Bicêtre (MDC)

I., 10 956 ; V., 6 460 ; A., 41,04 % ; E., 6 153

***G. pl.** (Laurent, s., MDC) 3 283 (53,36) **27**
Un. d. (Tanguy, RPR).............. 2 870 (46,64) **8**

1er tour. - *I., 10 956 ; A., 41,27 % ; E., 6 132.* - MDC+ (Laurent, s.), 2 399 (39,12) ; Un. d. (Tanguy, RPR), 1 862 (30,37) ; (Kayser, PC), 901 (14,69) ; FN (Laprevotte), 406 (6,62) ; LO (Guillard), 290 (4,73) ; MNR (Kriegel), 274 (4,47) .

1995. - *I., 11 375 ; A., 35,97 % ; E., 7 126.* - Un. g. (Laurent, MDC), 3 756 (52,71) ; Un. d. (Decimo, RPR, m.), 2 820 (39,57) ; FN (Anthonioz), 550 (7,72) .

Limeil-Brévannes (PS)

I., 8 612 ; V., 5 686 ; A., 33,98 % ; E., 5 488

G. pl. (Rossignol, s., PS, d.)..... 3 004 (54,74) **26**
***Un. d.** (Patrzynski, RPR)........ 2 484 (45,26) **7**

1er tour. - *I., 8 612 ; A., 38,06 % ; E., 5 080.* - G. pl. (Rossignol, s., PS, d.), 2 428 (47,80) ; Un. d. (Patrzynski, RPR), 1 614 (31,77) ; div. d. (Reitz), 1 038 (20,43) .

1995. - *I., 9 133 ; A., 32,94 % ; E., 5 978.* - Un. g. (Rossignol, PS), 2 448 (40,95) ; RPR (Bessiere, m.), 2 070 (34,63) ; div. d. (Blondel), 1 460 (24,42) .

Nogent-sur-Marne (UDF)

I., 17 298 ; V., 10 721 ; A., 38,02 % ; E., 10 481

RPR-RPF (Martin, RPR) 4 368 (41,68) **25**
UDF-DL (Debaecker, s., UDF).. 4 281 (40,85) **7**
G. pl. (Mastroianni, PS)........... 1 832 (17,48) **3**

1er tour. - *I., 17 298 ; A., 39,09 % ; E., 10 176.* - UDF-DL (Debaecker, s., UDF), 3 897 (38,30) ; RPR-RPF (Martin, RPR), 3 471 (34,11) ; G. pl. (Mastroianni, PS), 2 156 (21,19) ; MNR (Luciani), 652 (6,41) .

1995. - *I., 17 892 ; A., 40,32 % ; E., 10 572.* - div. d. (Debaecker), 4 353 (41,17) ; Un. d. (Nungesser, RPR, d., m.), 3 689 (34,89) ; Un. g. (Devynck, PS), 1 678 (15,87) ; FN (Luciani), 852 (8,06) .

Orly (div. g.)

I., 10 049 ; V., 5 996 ; A., 40,33 % ; E., 5 766

G. pl. (Viens, s., div. g.)........... 2 496 (43,29) **26**
div. g. (Philippon).................... 2 419 (41,95) **7**
Un. d. (Vaudel, RPR) 851 (14,76) **2**

1er tour. - *I., 10 049 ; A., 44,53 % ; E., 5 172.* - G. pl. (Viens, s., div. g.), 2 198 (42,50) ; div. g. (Philippon), 1 900 (36,74) ; Un. d. (Vaudel, RPR), 1 074 (20,77) .

1995. - *I., 10 480 ; A., 42,46 % ; E., 5 891.* - div. g. (Viens, ADS, m.), 2 845 (48,29) ; PC (Girard), 1 552 (26,35) ; Un. d. (Vaudel, RPR), 1 494 (25,36) .

Saint-Maur-des-Fossés (div. d.)

I., 45 369 ; V., 28 462 ; A., 37,27 % ; E., 27 932

div. d. (Beaumont, s.)............. 8 231 (29,47) **32**
UDF (Plagnol, d.) 7 773 (27,83) **7**
RPR-DL (Vincens, RPR).......... 7 061 (25,28) **6**
G. pl. (Haberstrau, PS) 4 867 (17,42) **4**

1er tour. - *I., 45 369 ; A., 39,07 % ; E., 26 981.* - div. d. (Beaumont, s.), 7 087 (26,27) ; RPR-DL (Vincens, RPR), 6 661 (24,69) ; UDF (Plagnol, d.), 6 575 (24,37) ; G. pl. (Haberstrau, PS), 3 807 (14,11) ; écol. (Gineste, MEI), 1 870 (6,93) ; PT (Denis), 981 (3,64) .

Sucy-en-Brie (UDF)

I., 15 771 ; V., 9 418 ; A., 40,28 % ; E., 9 179

Un. d. (Poirier, s., UDF, sén.).. 4 436 (48,33) **26**
G. pl. (Ville, PS)....................... 2 669 (29,08) **5**
div. (Spido)............................. 2 074 (22,60) **4**

1er tour. - *I., 15 771 ; A., 39,90 % ; E., 9 136.* - Un. d. (Poirier, s., UDF, sén.), 4 056 (44,40) ; G. pl. (Ville, PS), 2 071 (22,67) ; div. (Spido), 1 689 (18,49) ; div. d. (Noël), 736 (8,06) ; écol. (Brand, MEI), 584 (6,39) .

Villeneuve-le-Roi (PC)

I., 9 870 ; V., 6 418 ; A., 34,97 % ; E., 6 148

Un. d. (Gonzales, DL)............. 3 241 (52,72) **25**
***G. pl.** (Herry, s., PC).............. 2 907 (47,28) **8**

1er tour. - *I., 9 871 ; A., 39,51 % ; E., 5 601.* - PC+ (Herry, s.), 2 418 (43,17) ; Un. d. (Gonzales, DL), 2 318 (41,39) ; Verts (Colignon), 865 (15,44) .

1995. - *I., 10 504 ; A., 30,84 % ; E., 7 029.* - Un. g. (Herry, PC, m.), 3 888 (55,31) ; div. d. (Guerin, Rad.), 3 141 (44,69) .

Vincennes (DL)

I., 24 845 ; V., 14 377 ; A., 42,13 % ; E., 14 050

Un. d. (Gérard, s., DL)............ 6 761 (48,12) **33**
PS+ (Sulter)............................ 2 446 (17,41) **4**
Verts (Serne).......................... 2 238 (15,93) **3**
div. d. (Pinçon)........................ 1 665 (11,85) **2**
div. d. (Quinson)...................... 940 (6,69) **1**

1er tour. - *I., 24 845 ; A., 40,97 % ; E., 14 172.* - Un. d. (Gérard, s., DL), 6 212 (43,83) ; PS+ (Sulter), 2 476 (17,47) ; Verts (Serne), 2 011 (14,19) ; div. d. (Pinçon), 2 003 (14,13) ; div. d. (Quinson), 1 470 (10,37) .

1995. - *I., 27 368 ; A., 44,37 % ; E., 14 771.* - Un. d. (Clouet, UDF-PR, m.), 6 706 (45,40) ; div. d. (Quinson), 4 622 (31,29) ; PS (Sulter), 3 443 (23,31) .

VAL-D'OISE

Grande victoire pour la droite au terme de ce deuxième tour de l'élection municipale. Les listes d'union UDF-RPR l'emportent dans deux communes socialistes, Pontoise et Herblay, ainsi que dans deux villes communistes, Goussainville et surtout Argenteuil. Cette dernière était la première ville communiste d'Ile-de-France, et elle était un fief du PCF depuis 1934. Robert Hue, secrétaire national du PCF, est actuellement député de cette circonscription. Pour les deux villes perdues par le PS, c'est en quelque sorte un juste retour des choses car, hormis cette parenthèse de six ans, elles ont toujours voté à droite. Le maire sortant de Pontoise, Jean-Michel Rollot, semble ne pas avoir fait le plein des voix écologistes. En revanche, la dissension entre plusieurs listes a coûté à l'UDF la commune d'Eaubonne. Malgré la perte de Pontoise, le PS parvient à conserver la ville nouvelle de Cergy-Pontoise, qui est présidée par Alain Richard, ministre de la défense, et cela grâce à deux communes qui tombent dans l'escarcelle du PS : Menucourt et surtout Eragny. Dans cette ville, Dominique Gillot, secrétaire d'Etat à la santé et aux personnes âgées, devance de 3 voix seulement le maire sortant, Marcel Decoster (UDF), qui l'avait prise au Parti communiste en 1995. Alain Richard, lui, passe haut la main dans la ville de Saint-Ouen-l'Aumône, puisqu'il totalise 61,19 % des suffrages exprimés. A noter que la présence de l'extrême droite n'a pu empêcher la droite de gagner à Argenteuil et à Herblay.

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

Pontoise (PS)

I., 14 657 ; V., 8 635 ; A., 41,09 % ; E., 8 349

Un. d. (Houillon, DL, d.) 4 486 (53,73) **27**
***G. pl.** (Rollot, s., PS).............. 3 863 (46,27) **8**

1er tour. - *I., 14 657 ; A., 44,03 % ; E., 7 937.* - Un. d. (Houillon, DL, d.), 3 669 (46,23) ; PS+ (Rollot, s.), 3 197 (40,28) ; Verts (Battaglia), 908 (11,44) ; PT (Baronti), 163 (2,05) .

23 novembre 1997 - *I., 15 220 ; A., 50,33 % ; E., 7 398.* - Un. g. (Rollot, PS), 3 363 (45,46) ; Un. d. (Houillon, UDF-DL), 3 282 (44,36) ; FN (Philippe), 753 (10,18) .

1995. - *I., 15 425 ; A., 43,14 % ; E., 8 555.* - PS (Rollot), 3 800 (44,42) ; Un. d. (Hemet, s., UDF-CDS), 3 483 (40,71) ; FN (Philippe), 1 272 (14,87) .

Argenteuil (PC)

I., 43 506 ; V., 24 747 ; A., 43,12 % ; E., 23 966

Un. d. (Mothron, RPR)........... 12 242 (51,08) **41**
PC+ (Ouvrard, s.)..................... 9 979 (41,64) **11**
FN (Bruna).............................. 1 745 (7,28) **1**

1er tour. - *I., 43 506 ; A., 48,40 % ; E., 20 479.* - PC+ (Ouvrard, s.), 7 085 (34,60) ; Un. d. (Mothron, RPR), 7 025 (34,30) ; FN (Bruna), 2 931 (14,31) ; Verts+ (Boumedienne-Thiery, d.e.), 1 550 (7,57) ; LO (Crunil), 1 155 (5,64) ; LCR (Slaouti), 733 (3,58) .

1995. - *I., 48 007 ; A., 39,11 % ; E., 28 714.* - PC (Ouvrard), 14 408 (50,18) ; Un. d. (Mothron, RPR, d.), 10 815 (37,66) ; FN (Bischoff), 3 491 (12,16) .

Cergy (PS)

I., 22 242 ; V., 11 083 ; A., 50,17 % ; E., 10 588

***G. pl.** (Lefebvre, s., PS) 5 841 (55,17) **35**
Un. d. (Chaussonnière, div. d.)...................................... 4 747 (44,83) **10**

1er tour. - *I., 22 249 ; A., 50,35 % ; E., 10 519.* - PS+ (Lefebvre, s.), 4 492 (42,70) ; Un. d. (Chaussonnière, div. d.), 3 648 (34,68) ; Verts (Denis), 1 670 (15,88) ; PT (Quenton), 709 (6,74) .

1995. - *I., 22 042 ; A., 39,94 % ; E., 13 026.* - Un. g. (Massin, div. g., m.), 6 060 (46,52) ; Un. d. (Combe, UDF-PR), 5 877 (45,12) ; FN (François), 1 089 (8,36) .

Eaubonne (UDF)

I., 14 628 ; V., 9 308 ; A., 36,37 % ; E., 9 150

G. pl. (Balagéas, PS) 3 632 (39,69) **25**
div. d. (Lejeune)...................... 3 551 (38,81) **7**
***Un. d.** (Petit, s., UDF) 1 967 (21,50) **3**

1er tour. - *I., 14 628 ; A., 39,51 % ; E., 8 589.* - G. pl. (Balagéas, PS), 2 887 (33,61) ; div. d. (Lejeune), 2 066 (24,05) ; Un. d. (Petit, s., UDF), 1 572 (18,30) ; div. d. (Bonnet), 1 387 (16,15) ; div. d. (Tabary), 677 (7,88) .

1995. - *I., 15 622 ; A., 43,89 % ; E., 8 618.* - Un. d. (Petit, UDF-CDS, m.), 4 197 (48,70) ; Un. g. (Balagéas, PS), 2 933 (34,03) ; div. d. (Réa), 1 488 (17,27) .

Eragny (UDF)

I., 8 894 ; V., 5 716 ; A., 35,73 % ; E., 5 503

***G. pl.** (Gillot, PS, s.E.) 2 753 (50,03) **25**
Un. d. (de Coster, s., UDF)...... 2 750 (49,97) **8**

1er tour. - *I., 8 894 ; A., 37,77 % ; E., 5 330.* - Un. d. (de Coster, s., UDF), 2 272 (42,63) ; PS+ (Gillot), 2 187 (41,03) ; Verts (Dacheux), 634 (11,89) ; PT (Duhauvelle), 237 (4,45) .

Franconville (DL)

I., 20 360 ; V., 10 446 ; A., 48,69 % ; E., 10 068

Un. d. (Delattre, s., DL, d.)...... 4 860 (48,27) **30**
G. pl. (Sebaoun, PS) 4 279 (42,50) **8**
écol. (David)............................ 929 (9,23) **1**

1er tour. - *I., 20 360 ; A., 49,66 % ; E., 9 928.* - Un. d. (Delattre, s., DL, d.), 3 672 (36,99) ; G. pl. (Sebaoun, PS), 2 828 (28,49) ; div. d. (Romani), 1 396 (14,06) ; écol. (David), 1 063 (10,71) ; MNR (Mayenobe), 969 (9,76) .

1995. - *I., 21 169 ; A., 43,97 % ; E., 11 671.* - Un. d. (Delattre, UDF-PR, d., m.), 4 597 (39,39) ; Un. g. (Ferret, PS), 3 750 (32,13) ; div. d. (Romani), 1 768 (15,15) ; FN (Mayenobe), 1 556 (13,33) .

Goussainville (PC)

I., 12 251 ; V., 8 842 ; A., 27,83 % ; E., 8 504

div. d. (Hermanville, UDF) 4 553 (53,54) **27**
PC+ (Toumazet, s.) 3 951 (46,46) **8**

1er tour. - *I., 12 252 ; A., 33,55 % ; E., 7 846.* - div. d. (Hermanville, UDF), 3 395 (43,27) ; PC+ (Toumazet, s.), 2 359 (30,07) ; Un. d. (Ruyssen, RPR), 748 (9,53) ; FN (Carré), 708 (9,02) ; Verts (Murillo), 408 (5,20) ; div. d. (Desouches), 228 (2,91) .

1995. - *I., 12 463 ; A., 23,62 % ; E., 9 345.* - Un. g. (Toumazet, PC), 4 584 (49,05) ; Un. g. (Hermanville, div. d., m.), 3 904 (41,78) ; FN (Quarré), 857 (9,17) .

Herblay (PS)

I., 14 024 ; V., 8 710 ; A., 37,89 % ; E., 8 481

Un. d. (Barbe, div. d.) 4 057 (47,84) **26**
G. pl. (Lechalard, s., PS) 3 832 (45,18) **8**
MNR (Menissez) 592 (6,98) **1**

1er tour. - *I., 14 024 ; A., 42,12 % ; E., 7 753.* - G. pl. (Lechalard, s., PS), 3 416 (44,06) ; Un. d. (Barbe, div. d.), 3 357 (43,30) ; MNR (Menissez), 980 (12,64) .

1995. - *I., 13 748 ; A., 33,44 % ; E., 9 000.* - Un. g. (Lechalard, PS), 2 985 (33,17) ; Un. d. (Barat, UDF-rad., m.), 2 656 (29,51) ; div. d. (Anglade, RPR), 2 559 (28,43) ; FN (Busnel), 800 (8,89) .

Montmorency (RPR)

I., 11 492 ; V., 6 806 ; A., 40,78 % ; E., 6 625

Un. d. (Longchambon, s., RPR) 2 690 (40,60) **25**
G. pl. (Duchesne, PS) 2 117 (31,95) **6**
div. d. (Le Ferrand, UDF diss.) 1 139 (17,19) **3**
div. d. (Casalino)..................... 679 (10,25) **1**

1er tour. - *I., 11 493 ; A., 41,63 % ; E., 6 429.* - Un. d. (Longchambon, s., RPR), 2 203 (34,27) ; G. pl. (Duchesne, PS), 1 753 (27,27) ; div. d. (Le Ferrand, UDF diss.), 1 372 (21,34) ; div. d. (Casalino), 1 101 (17,13) .

1995. - *I., 13 358 ; A., 46,90 % ; E., 6 940.* - Un. d. (Longchambon, RPR), 3 577 (51,54) ; Un. g. (Duchesne, PS), 1 755 (25,29) ; div. d. (Masclet), 930 (13,40) ; div. d. (Pecquet), 678 (9,77) .

Saint-Leu-la-Forêt (PRG)

I., 9 975 ; V., 6 210 ; A., 37,74 % ; E., 6 056

div. (Le Gac) 2 615 (43,18) **24**
G. pl. (Gayet, s., PRG) 2 352 (38,84) **6**
Un. d. (Bauer, UDF)................ 1 089 (17,98) **3**

1er tour. - *I., 9 975 ; A., 40,49 % ; E., 5 681.* - G. pl. (Gayet, s., PRG), 2 001 (35,22) ; div. (Le Gac), 1 945 (34,24) ; Un. d. (Bauer, UDF), 1 194 (21,02) ; div. d. (Quarez, UDF diss.), 541 (9,52) .

1995. - *I., 9 920 ; A., 38,82 % ; E., 5 937.* - div. g. (Gayet), 2 733 (46,03) ; Un. d. (Geslain, RPR), 2 145 (36,13) ; PS (Le Gac), 1 059 (17,84) .

Saint-Ouen-l'Aumône (PS)

I., 9 147 ; V., 4 840 ; A., 47,09 % ; E., 4 672

***G. pl.** (Richard, PS, min.)....... 2 859 (61,19) **27**
Un. d. (Bertucco Van Damme, RPR).......................... 1 244 (26,63) **4**
FN (Emie).................................. 569 (12,18) **2**

Jean-Louis Linouette figure sur la liste d'Alain Richard

1er tour. - *I., 9 147 ; A., 46,67 % ; E., 4 742.* - PS+ (Richard), 2 359 (49,75) ; Un. d. (Bertucco Van Damme, RPR), 1 035 (21,83) ; FN (Emie), 706 (14,89) ; Verts (Salles), 642 (13,54) .

1995. - *I., 9 812 ; A., 37,04 % ; E., 6 089.* - Un. g. (Richard, PS, m.), 3 223 (52,93) ; Un. d. (Le Roux, RPR), 1 600 (26,28) ; FN (Maréchal), 1 266 (20,79) .

YVELINES

Les Yvelinois ont largement accordé leurs suffrages aux maires sortants, comme Etienne Pinte (RPR) à Versailles, Jacques Masdeu-Arus (RPR) à Poissy, ou Emmanuel Lamy (RPR), le successeur de Michel Péricard, réélu avec plus de 58 % des voix à Saint-Germain-en-Laye. On note toutefois que Jacques Myard (RPF) ne l'a emporté que d'une très courte tête à Maisons-Laffitte sur la dissidente de l'UDF, Angèle Duponchel. En revanche, Jacques Massacré, le secrétaire départemental du RPR, a perdu la mairie de Verneuil-sur-Seine au profit du divers droite Philippe Tautou. La droite a ravi la ville de Plaisir à la faveur d'une triangulaire, Joël Régnault (divers droite) devançant la liste du maire sortant, Jacky Lecourtillier, qui s'était maintenu malgré son retard au premier tour sur le candidat officiel de la gauche plurielle, Christian Bonnal. De même, le RPR Jean-Yves Perrot prend Marly-le-Roi à la gauche. Le déclin du PCF dans le département s'est confirmé avec l'élection d'un maire dissident du PS, le député Guy Malandain à Trappes, ville communiste depuis plus de soixante ans. Deux autres bastions du PCF, Saint-Cyr-l'Ecole et Les-Clayes-sous-Bois sont pour leur part passées à droite, avec l'élection de deux maires RPR. Enfin aux Mureaux, où quatre listes s'affrontaient au deuxième tour pour la succession d'Alain Etoré (PS), maire sortant qui ne se représentait pas, c'est le divers gauche François Garay qui l'a emporté grâce à une fusion avec la liste d'union de la gauche, à l'exception du PC.

Versailles (RPR)

I., 50 487 ; V., 28 008 ; A., 44,52 % ; E., 27 297

Un. d. (Pinte, s., RPR, d.)......... 13 767 (50,43) **40**
div. d. (de Lesquen)................ 7 109 (26,04) **7**
G. pl. (Coulloch-Katz, PS)....... 6 421 (23,52) **6**

1er tour. - *I., 50 487 ; A., 43,93 % ; E., 27 385.* - Un. d. (Pinte, s., RPR, d.), 11 906 (43,48) ; G. pl. (Coulloch-Katz, PS), 5 883 (21,48) ; div. d. (de Lesquen), 5 636 (20,58) ; FN (Bayvet), 2 382 (8,70) ; div. d. (Griffon), 1 578 (5,76) .

Achères (PC)

I., 10 942 ; V., 5 913 ; A., 45,96 % ; E., 5 640

***G. pl.** (Outreman, s., PC) 3 250 (57,62) **26**
Un. d. (Jaunet, RPR) 2 390 (42,38) **7**

1er tour. - *I., 10 941 ; A., 44,01 % ; E., 5 884.* - G. pl. (Outreman, s., PC), 2 773 (47,13) ; Un. d. (Jaunet, RPR), 1 760 (29,91) ; PS diss. (Abisseror), 1 351 (22,96) .

Chatou (RPR)

I., 17 577 ; V., 9 821 ; A., 44,13 % ; E., 9 617

Un. d. (Murez, s., RPR)........... 4 705 (48,92) **27**
div. d. (Garreau)...................... 3 404 (35,40) **6**
G. pl. (Penez, PS) 1 508 (15,68) **2**

1er tour. - *I., 17 577 ; A., 44,22 % ; E., 9 460.* - Un. d. (Murez, s., RPR), 4 127 (43,63) ; div. d. (Garreau), 3 118 (32,96) ; G. pl. (Penez, PS), 1 663 (17,58) ; MNR (Bonnivard), 552 (5,84) .

31 mars 1996 - *I., 17 244 ; A., 53,98 % ; E., 7 761.* - Un. d. (Murez, s., RPR), 4 169 (53,72) ; div. d. (Sillas), 2 316 (29,84) ; PS (Penez), 1 276 (16,44) .

1995. - *I., 18 064 ; A., 42,98 % ; E., 10 093.* - Un. d. (Murez, RPR), 4 250 (42,11) ; div. d. (Sillas), 4 001 (39,64) ; PS (Penez), 1 842 (18,25) .

Les Clayes-sous-Bois (PC)

I., 10 900 ; V., 7 119 ; A., 34,69 % ; E., 6 926

***Un. d.** (Cote-Millard, RPR).... 3 658 (52,82) **25**
G. pl. (Thomas-Flores, s., PC). 3 268 (47,18) **8**

1er tour. - *I., 10 900 ; A., 41,23 % ; E., 6 201.* - G. pl. (Thomas-Flores, s., PC), 2 810 (45,32) ; Un. d. (Cote-Millard, RPR), 2 581 (41,62) ; div. d. (Huet), 810 (13,06) .

1995. - *I., 10 781 ; A., 33,48 % ; E., 6 953.* - Un. g. (Thomas, PC, m.), 3 648 (52,47) ; Un. d. (Cote-Millard, RPR), 3 305 (47,53) .

Houilles (div. d.)

I., 18 288 ; V., 10 631 ; A., 41,87 % ; E., 10 385

Un. d. (Joly, s., div. d.) 5 838 (56,22) **28**
PC+ (Boivin) 3 226 (31,06) **5**
RPR diss. (Duclos).................. 1 321 (12,72) **2**

1er tour. - *I., 18 290 ; A., 41,78 % ; E., 10 310.* - Un. d. (Joly, s., div. d.), 4 897 (47,50) ; PC+ (Boivin), 2 455 (23,81) ; RPR diss. (Duclos), 1 756 (17,03) ; Verts (Lopez), 969 (9,40) ; PT (Panier), 233 (2,26) .

1995. - *I., 18 326 ; A., 34,69 % ; E., 11 805.* - div. (Joly), 4 042 (34,24) ; Un. d. (Mahiet, RPR, m.), 4 010 (33,97) ; Un. g. (Boivin, PC), 3 753 (31,79) .

Maisons-Laffitte (RPF)

I., 14 963 ; V., 8 435 ; A., 43,63 % ; E., 8 249

Un. d. (Myard, s., RPF, d.)....... 3 491 (42,32) **25**
div. d. (Duponchel, UDF diss.) 3 429 (41,57) **7**
G. pl. (Lefoulon, PS) 1 329 (16,11) **3**

1er tour. - *I., 14 963 ; A., 47,08 % ; E., 7 640.* - Un. d. (Myard, s., RPF, d.), 2 879 (37,68) ; div. d. (Duponchel, UDF diss.), 2 472 (32,36) ; G. pl. (Lefoulon, PS), 1 797 (23,52) ; FN (Martinet), 492 (6,44) .

1995. - *I., 15 337 ; A., 47,68 % ; E., 7 877.* - Un. d. (Myard, RPR, d., m.), 3 576 (45,40) ; div. d. (Duponchel, UDF-P et R), 1 994 (25,31) ; div. g. (Vienne), 1 541 (19,56) ; FN (Martinet), 766 (9,72) .

Mantes-la-Ville (PS)

I., 10 643 ; V., 6 016 ; A., 43,47 % ; E., 5 856

G. pl. (Peulvast-Bergeal, s., PS, d.) 2 441 (41,68) **24**
div. d. (Mullot) 1 796 (30,67) **5**
Un. d. (Pinol, RPR).................. 949 (16,21) **2**
FN (Varanne)............................ 670 (11,44) **2**

1er tour. - *I., 10 643 ; A., 44,41 % ; E., 5 634.* - G. pl. (Peulvast-Bergeal, s., PS, d.), 2 317 (41,13) ; div. d. (Mullot), 1 492 (26,48) ; Un. d. (Pinol, RPR), 837 (14,86) ; FN (Varanne), 678 (12,03) ; MNR (Gampert), 310 (5,50) .

1995. - *I., 11 400 ; A., 38,18 % ; E., 6 897.* - Un. g. (Peulvast-Bergeal, PS), 3 453 (50,07) ; Un. d. (Beaudet, RPR), 1 935 (28,06) ; FN (Varanne), 1 509 (21,88) .

Marly-le-Roy (div. g.)

I., 11 175 ; V., 7 496 ; A., 32,92 % ; E., 7 304

Un. d. (Perrot, RPR)................ 4 247 (58,15) **26**
G. pl. (Mottura, PS) 3 057 (41,85) **7**

1er tour. - *I., 11 175 ; A., 35,63 % ; E., 7 007.* - Un. d. (Perrot, RPR), 3 498 (49,92) ; G. pl. (Mottura, PS), 2 405 (34,32) ; div. g. (Longhi, s.), 1 104 (15,76) .

1995. - *I., 11 528 ; A., 32,54 % ; E., 7 670.* - div. g. (de Virieu), 3 353 (43,72) ; Un. d. (Guibert, RPR, m.), 3 227 (42,07) ; Un. g. (Mottura, PS), 1 090 (14,21) .

Maurepas (PS)

I., 13 754 ; V., 7 558 ; A., 45,05 % ; E., 7 287

***G. pl.** (Mougeot, s., PS) 3 830 (52,56) **25**
***Un. d.** (Redslob, RPR)............ 3 457 (47,44) **8**

1er tour. - *I., 13 756 ; A., 46,48 % ; E., 7 049.* - PS+ (Mougeot, s.), 2 595 (36,81) ; Un. d. (Redslob, RPR), 2 142 (30,39) ; div. d. (Malaquin), 1 176 (16,68) ; Verts (Sindou-Faurie), 1 136 (16,12) .

1995. - *I., 14 022 ; A., 39,57 % ; E., 8 198.* - Un. g. (Mougeot, PS, m.), 4 213 (51,39) ; RPR (Redslob), 3 985 (48,61) .

Les Mureaux (PS)

I., 12 880 ; V., 7 495 ; A., 41,81 % ; E., 7 320

***G. pl.** (Garay, div. g.)............. 3 001 (41,00) **28**
Un. d. (Cochet, RPR) 2 161 (29,52) **6**
PC diss. (Tréhel) 1 237 (16,90) **3**
FN (d'André)............................ 921 (12,58) **2**

Alain Etoré n.s.r.p.

1er tour. - *I., 12 880 ; A., 42,48 % ; E., 7 195.* - Verts (Garay), 1 693 (23,53) ; PS+ (Savigny), 1 434 (19,93) ; Un. d. (Cochet, RPR), 1 382 (19,21) ; PC diss. (Tréhel), 1 032 (14,34) ; FN (d'André), 980 (13,62) ; MNR (Lecaillon), 460 (6,39) ; LO (Luguet), 214 (2,97) .

1995. - *I., 13 946 ; A., 32,16 % ; E., 9 270.* - Un. g. (Etoré, PS, m.), 3 384 (36,50) ; Un. d. (Dumont, RPR), 3 233 (34,88) ; FN (Lecaillon), 2 653 (28,62) .

Plaisir (PS)

I., 16 605 ; V., 10 604 ; A., 36,14 % ; E., 10 264

Un. d. (Régnault, div. d.)......... 5 340 (52,03) **30**
G. pl. (Bonnal, PS) 2 849 (27,76) **5**
PS diss. (Lecourtiller, s.) 2 075 (20,22) **4**

1er tour. - *I., 16 606 ; A., 38,44 % ; E., 9 851.* - Un. d. (Régnault, div. d.), 4 199 (42,63) ; G. pl. (Bonnal, PS), 3 043 (30,89) ; PS diss. (Lecourtiller, s.), 2 255 (22,89) ; PC diss. (Schaeffner), 354 (3,59) .

1995. - *I., 16 728 ; A., 36,84 % ; E., 10 345.* - PS (Lecourtiller, m.), 4 424 (42,76) ; Un. d. (Paumier, UDF), 4 350 (42,05) ; div. g. (Bonal), 1 571 (15,19) .

Poissy (RPR)

I., 19 027 ; V., 11 824 ; A., 37,86 % ; E., 11 531

Un. d. (Masdeu-Arus, s., RPR, d.).. 5 656 (49,05) **30**
G. pl. (Metzger, PS) 4 960 (43,01) **8**
MNR (Mosnier)........................ 915 (7,94) **1**

1er tour. - *I., 19 029 ; A., 40,08 % ; E., 10 898.* - Un. d. (Masdeu-Arus, s., RPR, d.), 5 242 (48,10) ; G. pl. (Metzger, PS), 4 395 (40,33) ; MNR (Mosnier), 1 261 (11,57) .

1995. - *I., 20 837 ; A., 39,11 % ; E., 12 430.* - Un. d. (Masdeu-Arus, RPR, d., m.), 5 504 (44,28) ; Un. g. (Betbeder, PS), 3 732 (30,02) ; div. d. (Rouxel), 2 028 (16,32) ; div. g. (Alzais), 1 166 (9,38) .

Saint-Germain-en-Laye (RPR)

I., 23 838 ; V., 12 594 ; A., 47,17 % ; E., 12 342

Un. d. (Lamy, s., RPR) 7 249 (58,73) **32**
G. pl. (Frydman, Verts) 2 973 (24,09) **4**
UDF diss. (Lebray).................. 2 120 (17,18) **3**

1er tour. - *I., 23 838 ; A., 43,17 % ; E., 13 236.* - Un. d. (Lamy, s., RPR), 6 600 (49,86) ; G. pl. (Frydman, Verts), 2 690 (20,32) ; UDF diss. (Lebray), 2 004 (15,14) ; div. d. (Gruselle), 1 106 (8,36) ; FN (Fournier), 836 (6,32) .

Trappes (PC)

I., 11 003 ; V., 5 645 ; A., 48,70 % ; E., 5 333

***G. pl.** (Malandain, PS, d.) 3 389 (63,55) **29**
Un. d. (Santsch, RPR)............. 1 944 (36,45) **6**

1er tour. - *I., 11 005 ; A., 45,23 % ; E., 5 642.* - PS diss. (Malandain), 2 246 (39,81) ; G. pl. (Monquaut, s., PC), 2 008 (35,59) ; Un. d. (Santsch, RPR), 1 388 (24,60) .

1995. - *I., 11 071 ; A., 38,39 % ; E., 6 593.* - Un. g. (Hugo, PC, m.), 3 399 (51,55) ; Un. d. (Cayet, UDF-PR), 3 194 (48,45) .

Vélizy-Villacoublay (RPR)

I., 14 873 ; V., 8 186 ; A., 44,96 % ; E., 7 959

Un. d. (Loisel, s., RPR)............ 4 002 (50,28) **27**
G. pl. (Derriennic, PS) 2 594 (32,59) **5**
***div. d.** (Boucher) 1 363 (17,13) **3**

1er tour. - *I., 14 873 ; A., 43,88 % ; E., 8 030.* - Un. d. (Loisel, s., RPR), 3 656 (45,53) ; G. pl. (Derriennic, PS), 2 110 (26,28) ; div. d. (Boucher), 1 029 (12,81) ; RPF (Bigot), 668 (8,32) ; div. d. (Darcourt), 567 (7,06) .

1995. - *I., 15 293 ; A., 41,69 % ; E., 8 621.* - Un. d. (Loisel, RPR, m.), 3 353 (38,89) ; div. d. (Trani), 2 859 (33,16) ; Un. g. (Brierre, PS), 2 409 (27,94) .

Le Vésinet (RPR)

I., 11 012 ; V., 6 372 ; A., 42,14 % ; E., 6 290

RPR (Foy, s.)........................... 3 003 (47,74) **25**
div. d. (Varese)........................ 1 686 (26,80) **4**
G. pl. (Michel, PS)................... 815 (12,96) **2**
div. d. (Jonemann).................. 786 (12,50) **2**

1er tour. - *I., 11 012 ; A., 40,02 % ; E., 6 493.* - RPR (Foy, s.), 2 741 (42,21) ; div. d. (Varese), 1 420 (21,87) ; div. d. (Jonemann), 1 124 (17,31) ; G. pl. (Michel, PS), 883 (13,60) ; MNR (Schleiter), 325 (5,01) .

LANGUEDOC-ROUSSILLON

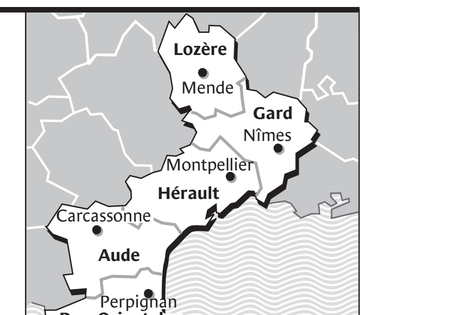

AUDE

La stabilité prévaut dans l'Aude. Raymond Chésa, qui a démissionné du RPR, est aisément réélu à Carcassonne, ville qu'il avait conquise pour la première fois en 1983. Il distance nettement la liste de la majorité plurielle conduite par le socialiste Alain Tarlier, un avocat de 52 ans. Le maire sortant a bénéficié d'un bon report d'une partie des voix du Front national, qui, avec 9,55 %, n'avait pas pu se maintenir, à l'issue du premier tour, mais qui n'avait cependant pas donné de consignes de vote. M. Chésa a su aussi convaincre des électeurs de gauche dans cette ville qui, depuis 1995, vote pourtant majoritairement pour le PS, lors des scrutins nationaux. Dans la commune balnéaire de Gruissan, l'ancien trois-quarts centre de l'équipe de France de rugby, Didier Codorniou, est élu à la tête d'une liste socialiste. A Cuxac-d'Aude, l'un des villages les plus touchés par les inondations de novembre 1999, le maire sortant, Jacques Lombard (PS), ne sauve son siège que de 4 voix.

Carcassonne (RPF)

I., 29 011 ; V., 20 480 ; A., 29,41 % ; E., 19 572

Un. d. (Chésa, s., div. d.) 10 417 (53,22) **33**
G. pl. (Tarlier, PS) 9 155 (46,78) **10**

1er tour. - *I., 29 011 ; A., 32,95 % ; E., 18 463.* - Un. d. (Chésa, s., RPF), 8 763 (47,46) ; G. pl. (Tarlier, PS), 7 936 (42,98) ; FN (Morio), 1 764 (9,55) .

1995. - *I., 28 936 ; A., 28,54 % ; E., 19 833.* - Un. d. (Chésa, RPR, d.e., m.), 9 947 (50,15) ; Un. g. (Arino, PS), 7 774 (39,20) ; div. d. (Albarel, UDF-CDS), 2 112 (10,65) .

GARD

Nîmes, la seule ville communiste de plus de 100 000 habitants, a basculé à droite. Le RPR Jean-Paul Fournier a remporté haut la main, avec plus de 55 % des suffrages, le duel qui l'opposait au maire sortant, Alain Clary. La participation, de 10 points supérieure au premier tour, n'a finalement pas avantagé la gauche. M. Fournier obtient 13 226 voix de plus qu'au premier tour, mais ne réalise pas les scores cumulés de Jean Bousquet et Camille Lapierre, en juin 1995. Pour la gauche, le camouflet est d'autant plus sérieux qu'elle perd les deux cantons nîmois détenus par le PCF. La droite, décidément très en forme, conserve Beaucaire et remporte Bagnols-sur-Cèze. Dans la première ville, Jean-Marie André (divers droite) a été réélu dans un fauteuil ; dans la seconde, l'UDF René Cret a gagné avec seulement 59 voix d'avance sur le député et maire sortant socialiste, Gérard Revol. L'ancien président du conseil général, Gilbert Baumet, a été réélu à Pont-Saint-Esprit, en dépit de ses démêlés avec la justice.

Nîmes (PC)

I., 78 334 ; V., 51 539 ; A., 34,21 % ; E., 49 531

Un. d. (Fournier, RPR) 27 575 (55,67) **43**
***G. pl.** (Clary, s., PC, d.) 21 956 (44,33) **12**

1er tour. - *I., 78 347 ; A., 44,00 % ; E., 42 085.* - G. pl. (Clary, s., PC, d.), 14 432 (34,29) ; Un. d. (Fournier, RPR), 14 349 (34,10) ; FN (Ruty), 4 007 (9,52) ; MNR (Pascal), 2 463 (5,85) ; div. g. (Detrié), 2 402 (5,71) ; div. d. (Sagnard), 1 940 (4,61) ; PT (Jalaguier), 1 036 (2,46) ; div. d. (Raynaud), 753 (1,79) ; div. (Maada), 703 (1,67) .

1995. - *I., 79 038 ; A., 28,80 % ; E., 55 152.* - Un. g. (Clary, PC), 19 586 (35,51) ; Un. d. (Bousquet, UDF-rad., d., m.), 16 958 (30,75) ; div. d. (Lapierre), 13 391 (24,28) ; FN (Martinez), 5 217 (9,46) .

Bagnols-sur-Cèze (PS)

I., 12 058 ; V., 8 265 ; A., 31,46 % ; E., 7 985

Un. d. (Cret, UDF).................. 2 702 (33,84) **23**
PS+ (Revol, s., d.) 2 643 (33,10) **5**
div. g.+ (Broche)...................... 1 417 (17,75) **3**
FN (Navarro) 1 223 (15,32) **2**

1er tour. - *I., 12 058 ; A., 35,47 % ; E., 7 448.* - PS+ (Revol, s., d.), 2 017 (27,08) ; Un. d. (Cret, UDF), 1 604 (21,54) ; div. g.+ (Broche), 1 390 (18,66) ; FN (Navarro), 1 346 (18,07) ; div. d. (Arène), 1 091 (14,65) .

1995. - *I., 11 987 ; A., 31,80 % ; E., 7 885.* - div. g. (Revol), 3 542 (44,92) ; Un. d. (Cret, UDF-CDS), 3 453 (43,79) ; FN (Sirerol), 890 (11,29) .

Beaucaire (div. d.)

I., 8 448 ; V., 6 018 ; A., 28,76 % ; E., 5 875

Un. d. (Andrée, s., div. d.) 3 254 (55,39) **26**
G. pl. (Michelozzi, PS)............ 1 689 (28,75) **5**
FN (Boyer) 932 (15,86) **2**

1er tour. - *I., 8 448 ; A., 30,03 % ; E., 5 707.* - Un. d. (Andrée, s., div. d.), 2 801 (49,08) ; G. pl. (Michelozzi, PS), 1 353 (23,71) ; FN (Boyer), 1 083 (18,98) ; div. g. (Ramon), 306 (5,36) ; div. (Babouchi), 164 (2,87) .

1995. - *I., 8 454 ; A., 22,00 % ; E., 6 435.* - Un. d. (André, UDF, d., m.), 3 154 (49,01) ; Un. g. (Deschamps, PC), 2 443 (37,96) ; FN (Ravillon), 838 (13,02) .

Saint-Gilles (UDF)

I., 7 351 ; V., 5 316 ; A., 27,68 % ; E., 5 124

Un. d. (Gronchi, s., UDF) 1 850 (36,10) **23**
div. g.+ (Di Matteo) 986 (19,24) **3**
RPF (Lapierre)......................... 961 (18,75) **3**
div. d. (Blanc).......................... 797 (15,55) **3**
FN (Janin) 530 (10,34) **1**

1er tour. - *I., 7 351 ; A., 29,78 % ; E., 4 849.* - Un. d. (Gronchi, s., UDF), 1 407 (29,02) ; RPF (Lapierre), 843 (17,39) ; div. g.+ (Di Matteo), 769 (15,86) ; div. d. (Blanc), 761 (15,69) ; FN (Janin), 623 (12,85) ; PS (Soler), 446 (9,20) .

1995. - *I., 7 473 ; A., 26,66 % ; E., 5 262.* - div. (Gronchi, UDF, m.), 2 156 (40,97) ; div. d. (de Chambrun), 1 648 (31,32) ; FN (Bernard), 782 (14,86) ; div. d. (Blanc), 676 (12,85) .

HÉRAULT

Un cinquième mandat obtenu avec 54,6 % des suffrages, le dernier canton de droite de la ville passé en prime dans l'escarcelle socialiste : Georges Frêche, élu pour la première fois à Montpellier, en 1977, avait tout pour être heureux dimanche 18 mars. Sauf à regarder les villes de gauche alentour : Agde, Lunel, Sète et Mauguio ont basculé à droite. Parfois de très peu : il a manqué 120 voix à Régis Passerieux (PS) pour décrocher un troisième mandat à Agde. L'écart de voix a souvent été moins flatteur pour la gauche. Comme à Sète, où le communiste François Liberti arrive un bon millier de voix derrière le divers droite François Commeinhes, un gynécologue de cinquante et un ans, qui n'avait jamais exercé de fonction élective jusqu'à présent. A Lunel, le socialiste Claude Barral,

présent. A Lunel, le socialiste Claude Barral, avec seulement 42,5 % des suffrages, est distancé encore plus durement. Avec la perte de Sète, qui suit l'échec de Jean-Claude Gayssot dans sa tentative pour reconquérir Béziers, le Parti communiste ne possède plus aucune ville de plus de 15 000 habitants dans le département. A Montpellier, l'accord de fusion passé entre les deux tours avec les Verts a pleinement marché. Grâce aux bons reports des voix écologistes qui avaient obtenu 12,5 % des voix, M. Frêche a amélioré de 5 points son score personnel par rapport à 1995. Concernant la communauté d'agglomération, la perte de Mauguio devrait être compensée par le basculement de cinq villes favorables au projet du maire de la capitale du Languedoc-Roussillon.

Montpellier (PS)
I., 111 889 ; V., 62 928 ; A., 43,76 % ; E., 58 624

***G. pl.** (Frêche, s., PS, d.)	33 028 (56,34)	**48**
RPR-UDF (Dugrip, RPR)	25 596 (43,66)	**13**

1er tour. - *I., 111 874 ; A., 45,13 % ; E., 58 924.* - PS+ (Frêche, s.), 22 836 (38,76) ; RPR-UDF (Dugrip, RPR), 10 444 (17,72) ; Verts+ (Roumégas), 7 391 (12,54) ; DL (Loubatières, div. d.), 4 916 (8,34) ; FN (Jamet), 4 411 (7,49) ; LCR (Galissaires), 2 763 (4,69) ; MNR (Gravelot), 2 377 (4,03) ; écol. (Straumann), 1 789 (3,04) ; LO (Chaynes), 1 666 (2,83) ; PT (Aranega), 331 (0,56) .

1995. - *I., 117 019 ; A., 39,86 % ; E., 68 690.* - Un. g. (Frêche, PS), 38 538 (56,10) ; Un. d. (Christol, div. d.), 22 637 (32,96) ; FN (Jamet), 7 515 (10,94) .

Agde (PS)
I., 15 981 ; V., 12 236 ; A., 23,43 % ; E., 11 870

Un. d. (d'Etorre, div. d.)	5 593 (47,12)	**25**
G. pl. (Passerieux, s., PS)	5 473 (46,11)	**7**
div. d. (Ignatoff, RPR diss.)	804 (6,77)	**1**

1er tour. - *I., 15 991 ; A., 28,19 % ; E., 10 967.* - G. pl. (Passerieux, s., PS), 4 553 (41,52) ; Un. d. (d'Etorre, div. d.), 3 600 (32,83) ; div. d. (Ignatoff, RPR diss.), 1 809 (16,49) ; div. g. (Frey), 1 005 (9,16) .

Frontignan (PS)
I., 13 731 ; V., 9 653 ; A., 29,70 % ; E., 9 120

PS (Bouldoire, s.)	4 071 (44,64)	**24**
PS diss.+ (Lévy)	3 938 (43,18)	**7**
Un. d. (Subirats, RPF)	1 111 (12,18)	**2**

1er tour. - *I., 13 731 ; A., 34,79 % ; E., 8 329.* - PS (Bouldoire, s.), 3 234 (38,83) ; PS diss.+ (Lévy), 2 647 (31,78) ; Un. d. (Subirats, RPF), 922 (11,07) ; div. g. (Demay), 894 (10,73) ; MNR (Peruga), 632 (7,59) .

1995. - *I., 12 397 ; A., 25,72 % ; E., 8 965.* - PS (Bouldoire), 3 668 (40,91) ; div. g. (Rugiero, m.), 3 301 (36,82) ; PC (Tremelat), 1 089 (12,15) ; FN (Péruga), 907 (10,12) .

Lattes (UDF)
I., 9 424 ; V., 6 793 ; A., 27,92 % ; E., 6 536

div. (Meunier)	2 979 (45,58)	**25**
Un. d. (Lieutard, div. d.)	2 590 (39,63)	**6**
G. pl. (Adria, PS)	967 (14,79)	**2**

Michel Vaillat n.s.r.p.

1er tour. - *I., 9 421 ; A., 32,10 % ; E., 6 161.* - div. (Meunier), 1 828 (29,67) ; Un. d. (Lieutard, div. d.), 1 589 (25,79) ; div. d. (Joly, RPR diss.), 1 105 (17,94) ; G. pl. (Adria, PS), 1 075 (17,45) ; div. d. (Vivares), 564 (9,15) .

1995. - *I., 8 510 ; A., 27,99 % ; E., 6 002.* - Un. d. (Vaillat, UDF-PR, m.), 2 720 (45,32) ; div. g. (Meunier), 2 606 (43,42) ; FN (Bastide), 676 (11,26) .

Lunel (PS)
I., 14 048 ; V., 10 277 ; A., 26,84 % ; E., 9 929

div. d. (Arnaud)	6 703 (67,51)	**28**
PS+ (Barral, s.)	3 226 (32,49)	**5**

1er tour. - *I., 14 047 ; A., 32,93 % ; E., 9 156.* - div. d. (Arnaud), 3 700 (40,41) ; PS+ (Barral, s.), 2 511 (27,42) ; FN (Pelletier), 802 (8,76) ; MNR (Santamaria), 697 (7,61) ; div. g. (Hickenbick, PC diss.), 620 (6,77) ; Verts (Charpentier), 453 (4,95) ; Un. d. (Couvret, DL), 373 (4,07) .

1995. - *I., 12 877 ; A., 28,01 % ; E., 8 765.* - Un. g. (Barral, PS, m.), 5 201 (59,34) ; div. d. (Roussel), 3 564 (40,66) .

Mauguio (PS)
I., 11 017 ; V., 8 534 ; A., 22,54 % ; E., 8 369

div. g. (Pradeille)	3 532 (42,20)	**24**
Un. d. (Rivieccio, RPR)	2 729 (32,61)	**5**
PS+ (Baccala, s.)	2 108 (25,19)	**4**

1er tour. - *I., 11 017 ; A., 26,87 % ; E., 7 845.* - div. g. (Pradeille), 2 722 (34,70) ; Un. d. (Rivieccio, RPR), 2 393 (30,50) ; PS+ (Baccala, s.), 2 127 (27,11) ; Verts (Perdriel), 603 (7,69) .

1995. - *I., 9 981 ; A., 26,32 % ; E., 6 927.* - PS (Bacala, m.), 3 775 (54,50) ; RPR (Michelet), 3 152 (45,50) .

Sète (PC)
I., 30 899 ; V., 22 723 ; A., 26,46 % ; E., 21 707

***Un. d.** (Commeinhes, RPR)	11 358 (52,32)	**33**
PC+ (Liberti, s., d.)	10 349 (47,68)	**10**

1er tour. - *I., 30 904 ; A., 34,37 % ; E., 19 054.* - PC+ (Liberti, s., d.), 8 153 (42,79) ; div. d. (Commeinhes, RPR diss.), 5 702 (29,93) ; FN (Garcia), 1 689 (8,86) ; Un. d. (Diener, DL), 1 419 (7,45) ; Verts (Giordano), 1 188 (6,23) ; div. d. (Misiaszek), 903 (4,74) .

24 mars 1996 - *I., 30 759 ; A., 19,33 % ; E., 23 891.* - Un. g. (Liberti, PC), 12 519 (52,40) ; Un. d. (Marchand, s., UDF-FD), 11 372 (47,60) .

1995. - *I., 30 420 ; A., 22,39 % ; E., 22 977.* - Un. d. (Marchand, UDF-CDS, d., m.), 9 920 (43,17) ; Un. g. (Liberti, PC), 9 846 (42,85) ; div. g. (Grossi), 3 211 (13,97) .

LOZÈRE

Comme à chaque scrutin, la Lozère reste traditionnellement ancrée à droite. Les maires UDF de Mende et RPR de Marvejols ayant été réélus au premier tour, restait un ballottage favorable à la droite à Saint-Chély-d'Apcher, la seule ville industrielle de la Lozère. Le duel a sans surprise tourné à l'avantage de la liste conduite par Pierre Lafont (RPR), qui l'a emporté avec 64,6 % des suffrages, contre 35 % à la gauche plurielle. Le seul changement en fait concerne l'étiquette de la tête de liste de droite : un élu gaulliste succède au maire sortant Philippe Bardon, qui venait des rangs de Démocratie libérale. Au sud du département, à Florac, Jacques Gasperin (PS), maire sortant, qui avait décidé de ne pas se représenter, n'a pas réussi à passer le relais au dauphin qu'il s'était choisi : Jean-Claude Michel, un enseignant socialiste, qui fut mis en ballottage au premier tour alors que ses dix-huit colistiers étaient élus. Au second tour, M. Michel a été battu par un candidat indépendant.

Saint-Chély-d'Apcher (DL)
I., 3 070 ; V., 2 522 ; A., 17,85 % ; E., 2 369

RPR (Lafont)	1 531 (64,63)	**23**
G. pl. (Galvier, PC)	838 (35,37)	**4**

Philippe Bardon est sur la liste de Jacques Brioude

1er tour. - *I., 3 071 ; A., 14,65 % ; E., 2 511.* - RPR (Lafont), 1 076 (42,85) ; G. pl. (Galvier, PC), 760 (30,27) ; DL (Brioude, div. d.), 675 (26,88) .

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Pour son troisième mandat, Jean-Paul Alduy (UDF) est arrivé largement en tête (47,46 %) et a amplifié son avance du premier tour. M. Alduy a déclaré en avoir fini avec *« la revanche de la revanche »* qui l'a opposé à chaque consultation, depuis son élection en 1993, à l'ancien adjoint de son père auquel il avait succédé, Claude Barate (div. d.). M. Barate est arrivé dernier de la triangulaire en augmentant toutefois son score du premier tour de 1 100 voix, venues pour partie du Front national et du Mouvement national républicain. Le candidat socialiste Claude Cansouline obtient avec 10 022 voix plus de suffrages que ceux réunis par la gauche plurielle et la Ligue communiste révolutionnaire au premier tour. A Saint-Estève, le maire sortant, Yves Rousselot (RPR), perd son siège au profit du socialiste Elie Puigmal, premier secrétaire de la fédération. Le maintien de Jean-Marie Palma, divers droite, a sans doute contribué à faire basculer à gauche cette ville de la périphérie de Perpignan.

Perpignan (UDF)
I., 59 046 ; V., 35 823 ; A., 39,33 % ; E., 34 290

Un. d. (Alduy, s., UDF)	16 275 (47,46)	**41**
G. pl. (Cansouline, PS)	10 022 (29,23)	**8**
div. d. (Barate)	7 993 (23,31)	**6**

1er tour. - *I., 59 032 ; A., 40,81 % ; E., 33 372.* - Un. d. (Alduy, s., UDF), 13 380 (40,09) ; G. pl. (Cansouline, PS), 7 446 (22,31) ; div. d. (Barate), 6 892 (20,65) ; FN (Besse), 3 094 (9,27) ; LCR (Cholet), 1 341 (4,02) ; MNR (Péruga), 1 219 (3,65) .

1995. - *I., 63 656 ; A., 35,17 % ; E., 40 042.* - Un. d. (Alduy, UDF-CDS, m.), 18 172 (45,38) ; FN (de Noëll), 14 568 (36,38) ; Un. g. (Cansouline, PS), 7 302 (18,24) .

Saint-Estève (RPR)
I., 7 619 ; V., 5 722 ; A., 24,90 % ; E., 5 449

PS (Puigmal)	2 189 (40,17)	**21**
RPR (Rousselot, s.)	1 983 (36,39)	**5**
DL (Palma)	1 277 (23,44)	**3**

1er tour. - *I., 7 620 ; A., 38,91 % ; E., 4 369.* - RPR (Rousselot, s.), 1 556 (35,61) ; DL (Palma), 1 147 (26,25) ; PS (Puigmal), 1 095 (25,06) ; PC (Deixonne), 571 (13,07) .

1995. - *I., 7 597 ; A., 31,57 % ; E., 5 050.* - Un. d. (Rousselot, RPR), 2 302 (45,58) ; div. d. (Palma), 982 (19,45) ; PS (Vilasetru), 663 (13,13) ; FN (Chaffanel), 604 (11,96) ; PC (Deixonne), 499 (9,88) .

LIMOUSIN

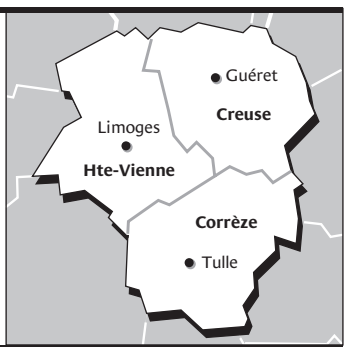

CORRÈZE

Après avoir repris Tulle et gagné Egletons (de quinze voix), Bort-les-Orgues (une voix) et Uzerche au premier tour, la gauche a enlevé au second tour la quatrième ville du département, Malemort, et quelques villes de moindre importance. En revanche, le sénateur RPR Bernard Murat a conservé Brive-la-Gaillarde, la sous-préfecture, qu'il avait ravie, en 1995, à l'ancien ministre gaulliste Jean Charbonnel. Ce dernier, entre les deux tours, a appelé à voter pour le député socialiste Philippe Nauche, que François Hollande, premier secrétaire du PS et nouveau maire de Tulle, ainsi que Bernard Kouchner sont venus soutenir vendredi 16 mars. Mais, par rapport au premier tour, l'écart entre Bernard Murat et son adversaire socialiste est resté stable. A Ussel, fief de la chiraquie, où l'ancien sénateur RPR Henri Belcour ne se représentait pas, Laurent Chastagnol (div. d.) l'emporte logiquement, mais la gauche progresse à la faveur d'une division de la droite au premier tour, en obtenant près de 48 % des voix.

Brive-la-Gaillarde (RPR)
I., 33 290 ; V., 22 403 ; A., 32,70 % ; E., 21 536

Un. d. (Murat, s., RPR, sén.)	10 452 (48,53)	**32**
G. pl. (Nauche, PS, d.)	9 662 (44,86)	**10**
div. d. (Patier)	1 422 (6,60)	**1**

1er tour. - *I., 33 424 ; A., 35,79 % ; E., 20 206.* - Un. d. (Murat, s., RPR, sén.), 8 383 (41,49) ; G. pl. (Nauche, PS, d.), 7 737 (38,29) ; div. d. (Patier), 2 047 (10,13) ; FN (Sandrin), 814 (4,03) ; MNR (Ducreux), 690 (3,41) ; div. g. (Menassi), 535 (2,65) .

1995. - *I., 33 927 ; A., 26,39 % ; E., 24 052.* - Un. d. (Murat, RPR, d.), 10 931 (45,45) ; Un. g. (Nauche, PS), 7 442 (30,94) ; div. (Charbonnel, div. d., m.), 5 679 (23,61) .

Ussel (RPR)
I., 6 917 ; V., 5 195 ; A., 24,90 % ; E., 4 800

div. d. (Chastagnol)	2 511 (52,31)	**25**
G. pl. (Leclerc, PS)	2 289 (47,69)	**8**

Henri Belcour n.s.r.p.

1er tour. - *I., 6 917 ; A., 24,07 % ; E., 4 896.* - div. d. (Chastagnol), 1 763 (36,01) ; G. pl. (Leclerc, PS), 1 690 (34,52) ; div. d. (Pégourier), 1 443 (29,47) .

CREUSE

Le fait marquant de ce deuxième tour restera le retour d'Aubusson dans le giron de la gauche. La droite paye ainsi au prix fort sa désunion dans la sous-préfecture de la Creuse. Pierre-Henri Bos, le maire sortant, qui s'était fait devancer au premier tour par Thierry Ratelade (div. d.), s'était retiré pour éviter une triangulaire. M. Bos n'avait pas pour autant appelé à voter pour son rival de droite. En refusant de fusionner ses listes, la droite permet à Michel Moine (PS) de remporter la ville, où la tête de liste de la gauche plurielle remporte 23 sièges sur 29. Dans l'ensemble du département, c'est la stabilité qui prévaut. Les villes principales restent acquises à la gauche : Gueret, La Souterraine, Boussac, Bourganeuf, Sainte-Feyre. Maigre consolation pour la droite, le gain d'Ahun, chef-lieu de canton du député RPR Jean Auclaire, qui avait basculé dès le premier tour. Pontarion a été sauvé d'extrême justesse par Jacky Guillon, conseiller général, qui sauve ainsi son fauteuil de maire.

Aubusson (RPR)
I., 3 218 ; V., 2 380 ; A., 26,04 % ; E., 2 198

G. pl. (Moine, PS)	1 256 (57,14)	**23**
div. d. (Ratelade)	942 (42,86)	**6**

1er tour. - *I., 3 218 ; A., 29,96 % ; E., 2 045.* - G. pl. (Moine, PS), 837 (40,93) ; div. d. (Ratelade), 698 (34,13) ; Un. d. (Bos, s., RPR), 510 (24,94) .

1995. - *I., 3 484 ; A., 20,12 % ; E., 2 711.* - div. d. (Bos), 1 020 (37,62) ; Un. d. (Ratelade, RPR, m.), 896 (33,05) ; Un. g. (Azaïs, PS), 795 (29,32) .

HAUTE-VIENNE

Le second tour était très attendu à Saint-Junien, seconde ville du département et bastion communiste depuis quatre-vingts ans, car il s'agissait d'assurer la succession d'une figure dans la région : Roland Mazoin, maire depuis trente-six ans (toujours au premier tour), suppléant du député Marcel Rigout et solidaire de l'ancien ministre dans sa dissidence avec le PCF et la création de l'ADS-CAP. C'est un de ses adjoints, Pierre Allard (ADS-CAP), qui lui succède après un ballottage attendu. Le second tour, en quadrangulaire, a vu les voix des petits candidats refluer vers la traditionnelle bipolarisation droite-gauche. Dans l'ensemble du département, c'est la stabilité qui domine, et qui conforte l'hégémonie du PS, au détriment du PCF (dans la sous-préfecture rochechoise) plus que de la droite. Là où quelques changements surprises se sont produits, c'est plus le fait de conflits entre socialistes que d'un glissement significatif de l'électorat vers la droite.

Saint-Junien (CAP)
I., 8 186 ; V., 6 035 ; A., 26,28 % ; E., 5 828

div. g.+ (Allard, CAP)	2 930 (50,27)	**25**
Un. d. (Dutrel, RPR)	1 979 (33,96)	**6**
div. d. (Auriat)	466 (8,00)	**1**
Verts (Coindeau)	453 (7,77)	**1**

Roland Mazoin n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 186 ; A., 26,04 % ; E., 5 694.* - div. g.+ (Allard, CAP), 2 662 (46,75) ; Un. d. (Dutrel, RPR), 1 666 (29,26) ; Verts (Coindeau), 689 (12,10) ; div. d. (Auriat), 677 (11,89) .

Chaque lundi avec
Le Monde
DATE MARDI
retrouvez
LE MONDE ECONOMIE
LE MONDE EMPLOI

LORRAINE

MEURTHE-ET-MOSELLE

Quatrième mandat pour André Rossinot (UDF). Le maire de Nancy sort vainqueur, et conforté de cinq points par rapport à 1995, d'une triangulaire qui l'opposait au socialiste Jean-Yves Le Déaut, député de Briey-Pont-à-Mousson, et à la sans-étiquette Françoise Hervé. M. Le Déaut, malgré sa progression sur Nancy, est déçu : il croyait bien avoir réalisé un coup d'éclat en obtenant le ralliement de Richard Gautier, second sur la liste de Françoise Hervé. Celui-ci avait, entre les deux tours, appelé à voter utile en faveur de M. Le Déaut, poussant Mme Hervé à parler *« de trahison et d'ignobles pratiques politiciennes »*. A gauche, certains membres de la liste Le Déaut regrettaient publiquement, dimanche soir, qu'une stratégie de coalition avec Mme Hervé n'ait pas été élaborée plusieurs mois auparavant. Le tram, qui avait été au centre du débat électoral compte tenu de ses nombreux problèmes, n'a pas eu raison de M. Rossinot, contrairement à ce que beaucoup prédisaient. Surprise également à Essey-lès-Nancy, où le maire sortant, Jean-Luc Riethmuller (UDF), que l'on croyait solidement installé, perd le même soir sa mairie, au profit du socialiste Michel Stricher, et son siège au conseil général. A Vandœuvre-lès-Nancy, deuxième ville du département, la RPR Françoise Nicolas sauve son siège devant Gérard Cureau (PS), tandis qu'à Villers-lès-Nancy le sénateur et maire Jean Bernadaux (UDF) échoue dans le cadre d'une pentagulaire fratricide à droite qui profite au socialiste Pascal Jacquemin.

NANCY (UDF)
I., 47 952 ; V., 27 656 ; A., 42,33 % ; E., 26 789

Un. d. (Rossinot, s., UDF)	13 611 (50,81)	**42**
G. pl. (Le Déaut, PS, d.)	9 585 (35,78)	**10**
div. (Hervé)	3 593 (13,41)	**3**

1er tour. - *I., 47 952 ; A., 44,60 % ; E., 25 645.* - Un. d. (Rossinot, s., UDF), 10 961 (42,74) ; G. pl. (Le Déaut, PS, d.), 6 750 (26,32) ; div. (Hervé), 4 368 (17,03) ; div. d. (Louis, GE), 1 521 (5,93) ; LO (Nimsgern), 1 156 (4,51) ; LCR (Gérard), 889 (3,47) .

1995. - *I., 52 246 ; A., 48,24 % ; E., 26 123.* - Un. d. (Rossinot, UDF-rad., d., m.), 11 814 (45,22) ; div. (Hervé), 7 335 (28,08) ; Un. g. (Thiebert, PS), 6 974 (26,70) .

- Vandoeuvre-lès-Nancy (RPR)
I., 15 247 ; V., 8 720 ; A., 42,81 % ; E., 8 508

Un. d. (Nicolas, s., RPR)	4 443 (52,22)	**30**
G. pl. (Cureau, PS)	3 283 (38,59)	**8**
div. g. (Cilla)	782 (9,19)	**1**

1er tour. - *I., 15 247 ; A., 44,40 % ; E., 8 134.* - Un. d. (Nicolas, s., RPR), 3 626 (44,58) ; G. pl. (Cureau, PS), 2 823 (34,71) ; div. g. (Cilla), 916 (11,26) ; MNR (Néguiral), 769 (9,45) .

1995. - *I., 17 351 ; A., 40,95 % ; E., 9 953.* - Un. d. (Nicolas, RPR), 4 599 (46,21) ; Un. g. (Rousselot, PS, m.), 3 991 (40,10) ; FN (Néguiral), 1 363 (13,69) .

- Villers-lès-Nancy (UDF)
I., 11 198 ; V., 7 043 ; A., 37,10 % ; E., 6 901

G. pl. (Jacquemin, PS)	2 453 (35,55)	**23**
div. d. (Bernadaux, s., UDF, sén.)	2 030 (29,42)	**5**
div. d. (Parache)	1 607 (23,29)	**4**
LCR (Teruel, div. g.)	411 (5,96)	**1**
div. d. (Coevré, UDF diss.)	400 (5,80)	

1er tour. - *I., 11 198 ; A., 41,22 % ; E., 6 353.* - G. pl. (Jacquemin, PS), 1 717 (27,03) ; div. d. (Bernadaux, s., UDF, sén.), 1 519 (23,91) ; div. d. (Parache), 1 465 (23,06) ; div. d. (Coevré, UDF diss.), 985 (15,50) ; LCR (Teruel, div. g.), 667 (10,50) .

Longwy (PS)
I., 8 186 ; V., 4 066 ; A., 50,33 % ; E., 3 910

G. pl. (Durieux, s., PS)	1 655 (42,33)	**24**
div. g. (Aries)	1 247 (31,89)	**5**
Un. d. (André, RPF)	660 (16,88)	**3**
MNR (Peyrou)	348 (8,90)	**1**

1er tour. - *I., 8 196 ; A., 51,00 % ; E., 3 796.* - G. pl. (Durieux, s., PS), 1 518 (39,99) ; div. g. (Aries), 1 031 (27,16) ; Un. d. (André, RPF), 798 (21,02) ; MNR (Peyrou), 449 (11,83) .

1995. - *I., 8 779 ; A., 44,44 % ; E., 4 761.* - Un. g. (Durieux, PS, m.), 2 402 (50,45) ; div. d. (Forget), 1 598 (33,56) ; FN (Peyrou), 429 (9,01) ; Un. d. (André, CNI), 332 (6,97) .

Lunéville (PS)
I., 12 847 ; V., 7 637 ; A., 40,55 % ; E., 7 302

G. pl. (Closse, s., PS)	4 111 (56,30)	**28**
div. d. (de Gouvion Saint Cyr, RPR)	3 191 (43,70)	**7**

1er tour. - *I., 12 847 ; A., 45,02 % ; E., 6 640.* - G. pl. (Closse, s., PS), 3 197 (48,15) ; div. d. (de Gouvion Saint Cyr, RPR), 2 141 (32,24) ; div. d. (Tallot, UDF), 1 302 (19,61) .

1995. - *I., 13 508 ; A., 34,76 % ; E., 8 653.* - Un. g. (Closse, PS), 3 935 (45,48) ; div. d. (Corbiat, RPR, m.), 3 159 (36,51) ; FN (de Sars), 1 559 (18,02) .

MEUSE

A Verdun, la deuxième ville du département, le maire sortant, Arsène Lux (RPR), arrivé en tête d'une confrontation à quatre au premier tour, avec 46,19 % des voix, l'emporte finalement avec 61,25 % des suffrages, dans un face-à-face avec le député PS Jean-Louis Dumont. Ce dernier échoue ainsi dans sa tentative de reconquête de la mairie de Verdun. Il semble que les voix de la liste de l'UDF Patrick François, directeur de cabinet de Gérard Longuet, qui n'avait pourtant pas appelé à voter pour Arsène Lux, se soient en majorité reportées sur la liste RPR. On relève également dans ce département un changement de majorité à Ligny-en-Barrois, quatrième ville, qui tombe dans les mains de la gauche plurielle. La ville de Saint-Mihiel, dirigée jusqu'alors par Roger Dumez, divers droite, par ailleurs président du conseil général, revient à l'ancien maire Alain Perelle (RPR), qui retrouve ainsi son siège perdu il y a six ans, devant la liste de la gauche plurielle.

Verdun (RPF)
I., 11 231 ; V., 6 973 ; A., 37,91 % ; E., 6 587

RPF (Lux, s.)	4 035 (61,26)	**29**
G. pl. (Dumont, PS, d.)	2 552 (38,74)	**6**

1er tour. - *I., 12 231 ; A., 44,67 % ; E., 6 469.* - RPF (Lux, s.), 2 988 (46,19) ; G. pl. (Dumont, PS, d.), 1 651 (25,52) ; UDF (François), 1 253 (19,37) ; MNR (Bilde), 577 (8,92) .

1995. - *I., 12 742 ; A., 38,38 % ; E., 7 688.* - Un. d. (Lux, RPR, d.), 3 267 (42,49) ; div. (Dumont, PS, m.), 2 776 (36,11) ; Un. g. (Boulier, PS), 1 000 (13,01) ; FN (Moreau), 645 (8,39) .

MOSELLE

A Metz, Jean-Marie Rausch (div. d.) a réussi son pari : être réélu pour un sixième mandat. En recueillant 46,7 % des suffrages exprimés, il améliore son score du premier tour de près de 10 points. Tandis que son adversaire de droite, Marie-Jo Zimmermann (RPR), stagne, passant de 16,1 à 17,3 %. Dominique Gros (PS), qui conduisait la liste gauche plurielle, progresse lui aussi nettement, passant de 22,8 % à 35,9 %. Tout comme au premier tour, moins d'un électeur sur deux a pris part au scrutin. Ce constat traduit un sentiment souvent exprimé : M. Rausch est réélu sans enthousiasme, faute d'une alternative suffisamment crédible. A Montigny-lès-Metz, troisième ville du département, Jean-Luc Bohl (div. d.) l'emporte, devant Lucien Arz (UDF). A Sarreguemines, René Ludwig (div. d.), maire sortant, est battu par son challenger Céleste Lett (div. d.). Ce résultat ne fait qu'amplifier les scores du premier tour. A Woippy, la mairie passe à droite. Alors que la gauche totalisait, au soir du premier tour, 60 % des suffrages exprimés, François Grosdidier (RPR) passe au second tour de 41,2 % à 62,7 % des voix, tandis que Jérôme Prache (PS) obtient 37 %, contre 25 % au premier tour, en dépit d'une fusion avec les deux autres listes de gauche. Deux autres maires sortants sont battus : François Harter (div. d.) par André Wojciechowski (RPR) à Saint-Avold et Paul Bienvenu (div. g.) par Michel Obiegala (PS) à Behren-lès-Forbach.

Metz (div. d.)
I., 71 515 ; V., 34 094 ; A., 52,33 % ; E., 32 797

div. d. (Rausch, s., sén.)	15 343 (46,78)	**41**
G. pl. (Gros, PS)	11 776 (35,91)	**10**
RPR (Zimmermann, d.)	5 678 (17,31)	**4**

1er tour. - *I., 71 580 ; A., 53,58 % ; E., 31 884.* - div. d. (Rausch, s., sén.), 11 792 (36,98) ; G. pl. (Gros, PS), 7 271 (22,80) ; RPR (Zimmermann, d.), 5 142 (16,13) ; FN (Gourlot), 2 000 (6,27) ; div. d. (Legrand), 1 896 (5,95) ; LO (Hodara), 1 343 (4,21) ; MNR (Marchal), 1 091 (3,42) ; div. g. (Delrez), 936 (2,94) ; PT (Di Battista), 413 (1,30) .

1995. - *I., 73 872 ; A., 47,69 % ; E., 37 882.* - div. d. (Rausch, m.), 16 595 (43,81) ; Un. d. (Jacquat, UDF-PR, d.), 10 286 (27,15) ; PS (Gros), 6 767 (17,86) ; FN (Martin), 4 234 (11,18) .

Behren-lès-Forbach (div. g.)
I., 5 164 ; V., 3 417 ; A., 33,83 % ; E., 3 350

PS (Obiegala)	1 307 (39,01)	**23**
***PC** (Schmidt)	1 208 (36,06)	**6**
div. g. (Bienvenu, s.)	835 (24,93)	**4**

1er tour. - *I., 4 820 ; A., 34,48 % ; E., 3 044.* - PS (Obiegala), 941 (30,91) ; PC (Schmidt), 846 (27,79) ; div. g. (Bienvenu, s.), 717 (23,55) ; PC diss. (Freiburger), 304 (9,99) ; MDC (Aïtamrane), 236 (7,75) .

Florange (PS)
I., 7 077 ; V., 4 408 ; A., 37,71 % ; E., 4 318

PS+ (Tarillon)	2 018 (46,73)	**25**
Un. d. (Heyer, RPR)	1 324 (30,66)	**5**
div. g. (Kwiatkowski, PRG)	976 (22,60)	**3**

Jean-Marie François n.s.r.p.

1er tour. - *I., 7 077 ; A., 39,10 % ; E., 4 137.* - PS+ (Tarillon), 1 996 (48,25) ; Un. d. (Heyer, RPR), 1 179 (28,50) ; div. g. (Kwiatkowski, PRG), 962 (23,25) .

Forbach (UDF)
I., 14 250 ; V., 7 508 ; A., 47,31 % ; E., 7 232

Un. d. (Stirnweiss, s., UDF)	3 676 (50,83)	**27**
div. g. (Morisse, PRG)	2 699 (37,32)	**6**
PS+ (Kieffer)	857 (11,85)	**2**

1er tour. - *I., 14 250 ; A., 50,34 % ; E., 6 691.* - Un. d. (Stirnweiss, s., UDF), 3 162 (47,26) ; div. g. (Morisse, PRG), 2 355 (35,20) ; PS+ (Kieffer), 1 174 (17,55) .

1995. - *I., 13 564 ; A., 43,50 % ; E., 7 438.* - UDF (Stirnweiss, UDF-CDS), 2 604 (35,01) ; div. d. (Bousch, RPR, m.), 2 560 (34,42) ; div. g. (Morisse), 1 319 (17,73) ; div. d. (Scheuer), 955 (12,84) .

Marly (DL)
I., 7 759 ; V., 4 733 ; A., 39,00 % ; E., 4 603

div. d. (Lebreton)	2 204 (47,88)	**25**
MPF (Hory)	1 225 (26,61)	**4**
G. pl. (Schaal, PS)	1 174 (25,51)	**4**

Gilbert Jansem n.s.r.p.

1er tour. - *I., 7 760 ; A., 38,66 % ; E., 4 503.* - div. d. (Lebreton), 2 053 (45,59) ; MPF (Hory), 1 244 (27,63) ; G. pl. (Schaal, PS), 1 206 (26,78) .

Montigny-lès-Metz (UDF)
I., 16 092 ; V., 9 294 ; A., 42,24 % ; E., 9 054

div. d. (Bohl)	4 066 (44,91)	**26**
div. d. (Arz, UDF)	3 594 (39,70)	**7**
G. pl. (Ravold, PS)	1 394 (15,40)	**2**

Raymond Doerflinger figure sur la liste de Lucien Arz

1er tour. - *I., 16 092 ; A., 45,23 % ; E., 8 525.* - div. d. (Arz, UDF), 3 212 (37,68) ; div. d. (Bohl), 3 031 (35,55) ; G. pl. (Ravold, PS), 1 478 (17,34) ; MNR (Nicolay), 804 (9,43) .

1995. - *I., 16 636 ; A., 45,86 % ; E., 8 838.* - Un. d. (Doerflinger, UDF-CDS, m.), 4 368 (49,42) ; div. d. (Bohl, UDF-CDS), 2 163 (24,47) ; Un. g. (Ravold, PS), 1 332 (15,07) ; FN (Nicolay), 975 (11,03) .

Saint-Avold (div. d.)
I., 11 101 ; V., 7 039 ; A., 36,59 % ; E., 6 856

RPR (Wojciechowski)	2 913 (42,49)	**24**
div. d. (Harter, s.)	2 645 (38,58)	**6**
G. pl. (Boucher, PS)	915 (13,35)	**2**
MNR (Denolle)	383 (5,59)	**1**

1er tour. - *I., 11 101 ; A., 42,19 % ; E., 6 214.* - RPR (Wojciechowski), 2 047 (32,94) ; div. d. (Harter, s.), 2 035 (32,75) ; G. pl. (Boucher, PS), 969 (15,59) ; MNR (Denolle), 718 (11,55) ; div. d. (Vilm), 445 (7,16) .

Sarrebourg (RPR)
I., 8 106 ; V., 5 145 ; A., 36,53 % ; E., 5 007

RPR-UDF (Marty, s., RPR)	2 602 (51,97)	**25**
MDC (Salen)	2 065 (41,24)	**7**
MPF (Brion)	340 (6,79)	**1**

1er tour. - *I., 8 106 ; A., 40,49 % ; E., 4 633.* - RPR-UDF (Marty, s., RPR), 2 144 (46,28) ; MDC (Salen), 1 116 (24,09) ; div. g. (Warhouver), 861 (18,58) ; MPF (Brion), 512 (11,05) .

Sarreguemines (div. d.)
I., 16 077 ; V., 10 142 ; A., 36,92 % ; E., 9 768

div. d. (Céleste)	5 191 (53,14)	**27**
div. d. (Ludwig, s.)	3 182 (32,58)	**6**
G. pl. (Peiffer, PS)	1 395 (14,28)	**2**

1er tour. - *I., 16 077 ; A., 41,76 % ; E., 8 961.* - div. d. (Céleste), 3 323 (37,08) ; div. d. (Ludwig, s.), 2 359 (26,33) ; RPR (Hennard), 1 660 (18,52) ; G. pl. (Peiffer, PS), 944 (10,53) ; div. d. (Haas), 675 (7,53) .

1995. - *I., 15 779 ; A., 38,15 % ; E., 9 355.* - div. d. (Ludwig), 4 421 (47,26) ; Un. d. (Utzschneider, RPR), 3 393 (36,27) ; div. g. (Spannagel, PS), 1 541 (16,47) .

Stiring-Wendel (div. d.)
I., 8 315 ; V., 5 576 ; A., 32,94 % ; E., 5 498

***div. d.** (Lallemand)	2 941 (53,49)	**26**
div. d. (Holtz, s.)	2 067 (37,60)	**6**
G. pl. (Barbier, PS)	490 (8,91)	**1**

1er tour. - *I., 8 319 ; A., 36,37 % ; E., 5 176.* - div. d. (Holtz, s.), 2 104 (40,65) ; div. d. (Lallemand), 1 266 (24,46) ; div. g. (Wengeler), 742 (14,34) ; G. pl. (Barbier, PS), 633 (12,23) ; UDF (Lang Paina), 431 (8,33) .

Woippy (PS)
I., 7 616 ; V., 4 228 ; A., 44,49 % ; E., 4 043

Un. d. (Grosdidier, RPR)	2 538 (62,78)	**27**
***G. pl.** (Prache, s., PS)	1 505 (37,22)	**6**

1er tour. - *I., 7 616 ; A., 47,68 % ; E., 3 820.* - Un. d. (Grosdidier, RPR), 1 574 (41,20) ; PS+ (Prache, s.), 966 (25,29) ; div. g. (Leucart, PRG), 735 (19,24) ; div. g. (Pilla, PS diss.), 545 (14,27) .

1995. - *I., 7 356 ; A., 46,32 % ; E., 3 850.* - Un. g. (Cansell, PS, m.), 1 760 (45,71) ; Un. d. (Ringeisen, RPR), 1 635 (42,47) ; FN (Crippa), 455 (11,82) .

VOSGES

Sur les principales villes vosgiennes, seule la ville de Saint-Dié-des-Vosges n'était pas passée au premier tour. Réélu au deuxième tour, à l'issue d'une triangulaire, Christian Pierret (PS), le secrétaire d'Etat à l'industrie, devra composer avec les deux élus de la liste PC-Verts pour avoir la majorité absolue. A Remiremont, le maire sortant, Christian Poncelet (RPR), réélu au premier tour, est concerné par la loi sur le cumul des mandats : maire, conseiller général et président du Sénat, il n'a pas encore annoncé ses intentions. Toujours est-il qu'il a réuni son conseil municipal dimanche matin pour passer provisoirement les rênes au doyen, ce qui repousse l'élection du maire d'une semaine et lui permet de gagner quelques jours. La prime au sortant s'applique également dans les trois autres grandes villes vosgiennes avec la réélection dès le premier tour de Michel Heinrich (RPR) à Epinal, Jean-Paul Lambert (PS) à Gérardmer et Jacques Drapier (PS) à Neufchâteau.

Saint-Dié (PS)
I., 15 349 ; V., 8 991 ; A., 41,42 % ; E., 8 652

PS (Pierret, s.E.)	4 235 (48,95)	**26**
RPR (Boulet)	3 398 (39,27)	**7**
PC (Georges)	1 019 (11,78)	**2**

Robert Bernard figure sur la liste de Christian Pierret

1er tour. - *I., 15 344 ; A., 44,32 % ; E., 7 909.* - PS (Pierret, s.E.), 3 791 (47,93) ; RPR (Boulet), 2 414 (30,52) ; PC (Georges), 883 (11,16) ; UDF (Parmentelot), 515 (6,51) ; PRG (Coudray), 306 (3,87) .

MIDI-PYRÉNÉES

ARIÈGE

La droite conserve finalement Pamiers, seule ville d'importance du département pour laquelle l'élection n'était pas jouée dès le premier tour. André Trigano, maire sortant divers droite, qui était en situation délicate, l'emporte aisément au second avec 52 % des suffrages. Avec 38,58 % des voix, la liste gauche plurielle du socialiste André Montané a pâti du maintien de celle des Verts, emmenée par Françoise Matricon, dont une partie de l'électorat s'est évaporé entre les deux tours. La liste écologiste perd quelque 235 voix par rapport au 11 mars, qui ne se sont pas pour autant reportées sur le candidat socialiste. Cet échec à Pamiers empêche la gauche de réaliser le grand chelem en détenant les trois principales mairies d'Ariège. Au premier tour, le socialiste Jean-Noël Fondère avait en effet été réélu à Foix, tandis qu'à Lavelanet le sénateur Jean-Pierre Bel, membre du secrétariat national du PS, avait ravi le fauteuil de maire au divers droite Bernard Marti.

Pamiers (UDF)
I., 8 821 ; V., 6 085 ; A., 31,02 % ; E., 5 814

div. d. (Trigano, s.)	3 065 (52,72)	**26**
PS + (Montané)	2 243 (38,58)	**6**
Verts (Matricon)	506 (8,70)	**1**

1er tour. - *I., 8 824 ; A., 33,71 % ; E., 5 504.* - div. d. (Trigano, s.), 2 697 (49,00) ; G. pl. (Montané, PS), 2 016 (36,63) ; Verts (Matricon), 791 (14,37).

AVEYRON

Les trois villes
dont nous avions choisi
de donner les résultats,

Rodez,
Millau,
Villefranche-de-Rouergue,
ont été pourvues au premier tour.

HAUTE-GARONNE

Le socialiste François Simon n'est pas parvenu à transformer l'essai marqué au premier tour en dépit d'un meeting-concert qui, avec la dynamique Motivé-e-s, avait réuni plus de huit mille personnes au Zénith, mercredi 14 mars. La mobilisation des électeurs au second tour, plus de 6 points par rapport au 11 mars, a en fait été favorable à l'ancien maire de Lourdes, Philippe Douste-Blazy, dauphin désigné du maire sortant, Dominique Baudis. En jouant la carte locale, le candidat UDF a réussi à convaincre qu'il s'inscrivait bien dans la lignée de celui qui a tenu le Capitole pendant dix-huit ans et que son adversaire socialiste serait débordé par ses alliés. En tout cas, M. Douste-Blazy a fait le plein des voix de son prédécesseur. Aura-t-il autant de facilité que lui pour tenir les rênes de la ville ? Les incidents qui ont émaillé la proclamation des résultats ont montré une grande frustration et une forte tension du côté des perdants. Dans le reste du département, la droite prend deux municipalités à la gauche : Saint-Gaudens, où le candidat socialiste a été pénalisé par la liste dissidente du maire sortant, et Castanet-Tolosan, où un divers droite évince un socialiste en dépit de la fusion de sa liste avec les Verts. La gauche « égalise » en s'imposant à Cugnaux, où le maire sortant RPR était en ballottage défavorable face au candidat MRG, et à Saint-Orens-de-Gameville, où un communiste l'emporte. Enfin, à Blagnac, Bernard Keller (PRG) est reconduit à la faveur d'une triangulaire, tandis que Muret reconduit son maire divers droite Alain Barrès.

Toulouse (div. d.)
I., 204 926 ; V., 135 994 ; A., 33,64 % ; E., 131 344

Un. d. (Douste-Blazy, UDF)	72 407 (55,13)	**54**
***G. pl.** (Simon, PS)	58 937 (44,87)	**15**

Guy Hersant figure sur la liste de Philippe Douste-Blazy

1er tour. - *I., 204 979 ; A., 40,04 % ; E., 119 180.* - Un. d. (Douste-Blazy, UDF), 49 536 (41,56) ; PS + (Simon), 33 173 (27,83) ; div. g. (Amokrane), 14 759 (12,38) ; Verts (Mendez), 7 343 (6,16) ; FN (Laroze), 4 798 (4,03) ; MNR (Serbera), 3 162 (2,65) ; LCR (Pailler), 2 904 (2,44) ; LO (Roig), 1 992 (1,67) ; div. d. (Fourré-Labro), 1 077 (0,90) ; PT (Dupin), 436 (0,37).

Blagnac (PRG)
I., 12 930 ; V., 8 649 ; A., 33,11 % ; E., 8 341

PRG + (Keller, s.)	4 196 (50,31)	**27**
div. g. + (Léonard)	2 074 (24,87)	**4**
Un. d. (Briand, RPR)	2 071 (24,83)	**4**

1er tour. - *I., 12 930 ; A., 32,78 % ; E., 8 268.* - PRG + (Keller, s.), 3 624 (43,83) ; div. g. + (Léonard), 2 415 (29,21) ; Un. d. (Briand, RPR), 2 229 (26,96).

1995. - *I., 12 038 ; A., 28,88 % ; E., 8 394.* - Rad. (Puig, m.), 3 167 (37,73) ; div. (Carles), 2 423 (28,87) ; Un. d. (Bergœnd, RPR), 1 618 (19,28) ; PS (Peyrat), 1 186 (14,13).

Castanet-Tolosan (PS)
I., 6 477 ; V., 4 954 ; A., 23,51 % ; E., 4 753

div. d. (Lafon)	2 449 (51,53)	**25**
***G. pl.** (Bardou, s., PS)	2 304 (48,47)	**8**

1er tour. - *I., 6 477 ; A., 27,82 % ; E., 4 482.* - div. d. (Lafon), 1 850 (41,28) ; PS + (Bardou, s.), 1 384 (30,88) ; Verts (Lecoq), 1 248 (27,84).

Cugnaux (RPR)
I., 8 969 ; V., 6 485 ; A., 27,70 % ; E., 6 231

G. pl. (Guérin, PRG)	3 359 (53,91)	**26**
div. d. (Aujoulat, s., RPR)	2 872 (46,09)	**7**

1er tour. - *I., 8 968 ; A., 30,85 % ; E., 5 899.* - G. pl. (Guérin, PRG), 2 864 (48,55) ; div. d. (Aujoulat, s., RPR), 2 613 (44,30) ; ext. g. (Laflorentie), 422 (7,15).

1995. - *I., 8 109 ; A., 28,01 % ; E., 5 591.* - Un. d. (Aujoulat, RPR, m.), 2 902 (51,90) ; div. g. (Combes), 2 689 (48,10) ; div. (de Marchi), 0 (0,00).

Muret (div. d.)
I., 13 006 ; V., 9 002 ; A., 30,79 % ; E., 8 591

div. d. (Barrès, s.)	4 696 (54,66)	**27**
G. pl. (Michaud, PS)	3 895 (45,34)	**8**

1er tour. - *I., 13 006 ; A., 33,43 % ; E., 8 231.* - div. d. (Barrès, s.), 3 723 (45,23) ; G. pl. (Michaud, PS), 2 965 (36,02) ; div. (Prat), 1 543 (18,75).

1995. - *I., 12 180 ; A., 24,17 % ; E., 8 959.* - Un. d. (Barrès, div. d.), 4 493 (50,15) ; PS (Mignon, m.), 4 466 (49,85).

Saint-Orens-de-Gameville (UDF)
I., 7 160 ; V., 5 756 ; A., 19,61 % ; E., 5 475

G. pl. (Sempé, PC)	2 914 (53,22)	**26**
UDF (Plantade, s.)	2 561 (46,78)	**7**

1er tour. - *I., 7 160 ; A., 23,18 % ; E., 5 322.* - G. pl. (Sempé, PC), 2 263 (42,52) ; UDF (Plantade, s.), 2 012 (37,81) ; div. d. (Cau), 1 047 (19,67).

Saint-Gaudens (PS)
I., 8 328 ; V., 6 045 ; A., 27,41 % ; E., 5 715

Un. d. (Perrot, UDF)	2 890 (50,57)	**25**
G. pl. (Lepinay, PS)	2 825 (49,43)	**8**

1er tour. - *I., 8 328 ; A., 30,68 % ; E., 5 300.* - G. pl. (Lepinay, PS), 1 968 (37,13) ; Un. d. (Perrot, UDF), 1 857 (35,04) ; div. g. (Ortet, s., PS diss.), 1 475 (27,83).

1995. - *I., 8 656 ; A., 25,75 % ; E., 6 274.* - PS (Ortet, m.), 3 151 (50,22) ; Un. d. (Rouleau, RPR), 3 123 (49,78).

GERS

Après un premier tour marqué par une forte poussée à gauche avec des victoires confortables à Auch et à Lectoure et, surtout, le basculement inattendu de Vic-Fezensac au profit de Michel Sanroma (PS), les regards se portaient vers Condom et L'Isle-Jourdain, deux villes très disputées au second tour, au point de faire l'objet de triangulaires. A L'Isle-Jourdain, la gauche plurielle récupère une mairie perdue en 1995. Le socialiste Alain Tourné l'emporte en effet largement (48 %), en distançant la liste des droites fusionnées renvoyée en troisième et dernière position derrière celle emmenée par Michel Ghirardi (ex-PSU et ex-Verts), qui fut maire de la ville avant 1995. En revanche, Condom reste résolument à droite, avec la réélection du maire sortant Gérard Dubrac (DL). A l'issue du premier tour, ce dernier était déjà arrivé très nettement en tête. Au second, il a confirmé ce résultat en distançant une liste de gauche citoyenne et un dissident de droite.

Condom (DL)
I., 5 225 ; V., 4 091 ; A., 21,70 % ; E., 3 883

Un. d. (Dubrac, s., DL)	1 850 (47,64)	**22**
div. g. (Gallardo)	1 185 (30,52)	**4**
div. d. (Rousse)	848 (21,84)	**3**

1er tour. - *I., 5 525 ; A., 27,49 % ; E., 3 745.* - Un. d. (Dubrac, s., DL), 1 632 (43,58) ; div. d. (Rousse), 804 (21,47) ; div. g. (Gallardo), 718 (19,17) ; G. pl. (Biémouret, PS), 591 (15,78).

1995. - *I., 5 357 ; A., 19,15 % ; E., 4 189.* - Un. d. (Dubrac, UDF-PR), 1 461 (34,88) ; Un. g. (Moizan, PS, m.), 1 393 (33,25) ; div. d. (Rousse, RPR), 1 335 (31,87).

LOT

Cahors, qui était à gauche depuis la Libération, a basculé à droite. Pour 210 voix, l'UDF Michel Roumégoux a pris l'hôtel de ville à Bernard Charles (PRG), par ailleurs député, dont la défaite bouleverse le paysage politique du département. M. Charles, élu à la mairie de Cahors en 1990 à l'occasion d'une partielle et invaincu depuis, faisait pourtant figure de favori : pour la première fois il conduisait, d'entrée de jeu, une liste de la gauche plurielle (PRG, PS, Verts, PC). A droite, la fusion des listes Roumégoux et Hureaux (div. d.) a visiblement permis de mobiliser les voix des abstentionnistes du premier tour. L'autre surprise de ce scrutin vient de la réélection de la RPR Arlette Feixa à Gourdon. Un renversement de tendance s'est produit au profit de la droite. Au soir du premier tour, les deux listes de gauche totalisaient en effet 53 % des suffrages. La gauche conserve néanmoins Figeac, victoire acquise dès le premier tour par la liste conduite par Martin Malvy (PS).

Cahors (PRG)
I., 12 613 ; V., 9 719 ; A., 22,94 % ; E., 9 210

***Un. d.** (Roumégoux, UDF)	4 710 (51,14)	**25**
G. pl. (Charles, s., PRG, d.)	4 500 (48,86)	**8**

1er tour. - *I., 12 613 ; A., 30,17 % ; E., 8 092.* - G. pl. (Charles, s., PRG, d.), 3 837 (47,42) ; Un. d. (Roumégoux, UDF), 2 697 (33,33) ; div. d. (Hureaux, RPF), 1 307 (16,15) ; div. d. (Jammes), 251 (3,10).

1995. - *I., 12 942 ; A., 25,96 % ; E., 8 872.* - Rad. (Charles, d., m.), 4 694 (52,91) ; Un. d. (Mas, UDF-CDS), 4 178 (47,09).

Gourdon (div. d.)
I., 3 451 ; V., 2 783 ; A., 19,36 % ; E., 2 629

Un. d. (Feixa, s., div. d.)	1 383 (52,61)	**22**
***G. pl.** (Bonnefond, PRG)	1 246 (47,39)	**7**

1er tour. - *I., 3 451 ; A., 25,53 % ; E., 2 343.* - Un. d. (Feixa, s., div. d.), 1 082 (46,18) ; PRG + (Bonnefond), 904 (38,58) ; PC (Cammas), 357 (15,24).

1995. - *I., 3 627 ; A., 17,73 % ; E., 2 629.* - Un. d. (Feixa, UDF), 1 679 (63,86) ; Rad. (Bonnefond), 950 (36,14).

HAUTES-PYRÉNÉES

L'ancien sénateur Gérard Trémège (DL) vient de réussir à faire basculer la ville de Tarbes. Il s'empare ainsi du dernier grand bastion communiste du Sud-Ouest grâce à l'alliance réussie au second tour avec les candidats UDF, RPR et divers droite. Raymond Erraçaret perd le siège qu'il occupait depuis 1983. Cette victoire de la droite remet en question la présidence de la communauté d'agglomération du Grand Tarbes, que visait le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, élu le 11 mars à Aureilhan. A Lourdes, avec 56,34 % des voix, l'UDF Jean-Paul Artiganave a démontré son assise locale après le départ de Philippe Douste-Blazy à Toulouse. Le socialiste Joseph Basile a pourtant bénéficié d'un bon report des voix à gauche et, probablement, de l'apport de quelques déçus du RPR, écartés du second tour après que M. Artiganave eut refusé l'alliance avec José Marthe. Enfin, à noter que la ville de Lannemezan tourne aussi une page puisque l'UDF Pierre Bleuler a été battu par le socialiste Bernard Plano.

Tarbes (PC)
I., 26 461 ; V., 17 248 ; A., 34,82 % ; E., 16 978

***UDF-DL** (Trémège, DL)	8 502 (50,08)	**33**
G. pl. (Erraçaret, s., PC)	8 476 (49,92)	**10**

1er tour. - *I., 26 461 ; A., 39,23 % ; E., 15 240.* - G. pl. (Erraçaret, s., PC), 6 154 (40,38) ; UDF-DL (Trémège, DL), 4 520 (29,66) ; RPR (Calvo), 1 310 (8,60) ; div. d. (Doubrère, RPR diss.), 1 257 (8,25) ; MNR (Barrère), 814 (5,34) ; LCR (Zueras), 619 (4,06) ; LO (Meunier), 566 (3,71).

1995. - *I., 31 151 ; A., 37,61 % ; E., 18 851.* - Un. g. (Erraçarret, PC), 9 665 (51,27) ; Un. d. (Trémège, UDF-PR, d.), 9 186 (48,73).

Lourdes (UDF)
I., 12 276 ; V., 8 573 ; A., 30,16 % ; E., 7 900

UDF-RPF (Artiganave, s., UDF)	4 451 (56,34)	**26**
PRG (Basile)	3 449 (43,66)	**7**

1er tour. - *I., 12 220 ; A., 28,27 % ; E., 8 289.* - UDF-RPF (Artiganave, s., UDF), 3 069 (37,02) ; RPR (Marthe), 1 846 (22,27) ; PRG (Basile), 1 589 (19,17) ; MDC + (Barouillet), 693 (8,36) ; PS (Rebollo), 581 (7,01) ; Verts (Agius), 511 (6,16).

TARN

A Castres et à Albi, les électeurs ont été sensibles à l'indépendance des candidats vis-à-vis des appareils des partis. En effet, à Castres, l'avocat Pascal Bugis (div. d) ravit la ville, en obtenant 57, 78 % des voix, au maire socialiste sortant, Arnaud Mandement, qui avait pourtant fusionné sa liste avec celle des Verts. Le Front national n'a pu arbitrer cette élection, contrairement à 1995. A Albi, le maire sortant, Philippe Bonnecarrère, divers droite et ancien RPR, remporte haut la main ce second tour, avec plus de 60 % des voix, devant le socialiste Antoine Magana, qui avait également fusionné avec les Verts. La droite se maintient aussi à Graulhet, où le maire sortant, Jean Picarel, divers droite, en ballottage difficile au terme du premier tour, est réélu à l'issue d'une triangulaire. Enfin, au pays de Jean Jaurès, on fêtait la réélection à Carmaux du socialiste René Frayssinet, qui, malgré le maintien au second tour du dissident Jean-Pierre Izard, devance Eric Serieys, candidat divers droite.

Albi (div. d.)
I., 30 044 ; V., 21 168 ; A., 29,54 % ; E., 20 195

Un. d. (Bonnecarrère, s., div. d.)	12 190 (60,36)	**35**
***G. pl.** (Magana, PS)	8 005 (39,64)	**8**

1er tour. - *I., 30 044 ; A., 31,83 % ; E., 19 693.* - Un. d. (Bonnecarrère, s., div. d.), 9 705 (49,28) ; PS + (Magana), 5 543 (28,15) ; Verts (Jeuniau), 1 741 (8,84) ; div. g. (Castel), 1 726 (8,76) ; FN (Cabrolier), 978 (4,97).

1995. - *I., 32 228 ; A., 26,84 % ; E., 22 897.* - Un. d. (Bonnecarrere, RPR), 12 405 (54,18) ; Un. g. (Castel, PS, m.), 10 492 (45,82).

Carmaux (PS)
I., 7 886 ; V., 5 460 ; A., 30,76 % ; E., 5 196

G. pl. (Frayssinet, s., PS)	2 632 (50,65)	**26**
Un. d. (Serieys, div. d.)	1 754 (33,76)	**5**
div. g. (Izard)	810 (15,59)	**2**

1er tour. - *I., 7 886 ; A., 29,57 % ; E., 5 081.* - G. pl. (Frayssinet, s., PS), 2 428 (47,79) ; Un. d. (Serieys, div. d.), 1 660 (32,67) ; div. g. (Izard), 993 (19,54).

Castres (PS)
I., 29 397 ; V., 21 750 ; A., 26,01 % ; E., 20 834

Un. d. (Bugis, div. d.)	12 025 (57,72)	**34**
***G. pl.** (Mandement, s., PS)	8 809 (42,28)	**9**

1er tour. - *I., 29 399 ; A., 30,79 % ; E., 19 211.* - Un. d. (Bugis, div. d.), 8 630 (44,92) ; PS + (Mandement, s.), 7 215 (37,56) ; FN (Antony), 1 845 (9,60) ; Verts (Desveaux), 1 621 (8,44).

1995. - *I., 30 612 ; A., 23,72 % ; E., 22 950.* - Un. g. (Mandement, PS), 11 177 (48,70) ; Un. d. (Limouzy, RPR, d., m.), 10 458 (45,57) ; FN (Denier), 1 315 (5,73).

Graulhet (div. d.)
I., 8 425 ; V., 6 504 ; A., 22,80 % ; E., 6 246

Un. d. (Picarel, s., div. d.)	2 740 (43,87)	**24**
div. g. (Torrents)	2 547 (40,78)	**7**
div. (Maison)	959 (15,35)	**2**

1er tour. - *I., 8 425 ; A., 27,06 % ; E., 5 753.* - Un. d. (Picarel, s., div. d.), 2 121 (36,87) ; div. g. (Torrents), 2 104 (36,57) ; div. (Maison), 1 240 (21,55) ; Verts (Gautronneau), 288 (5,01).

TARN-ET-GARONNE

C'est la grande surprise de ces élections dans le Tarn-et-Garonne. La gauche, qui dirigeait la municipalité de Montauban depuis 1971, perd, à l'issue du second tour, la deuxième ville de Midi-Pyrénées. Le député et maire sortant socialiste, Roland Garrigues, n'a réuni que 44 % des suffrages, en reculant même de 2 points par rapport aux résultats du premier tour. Le dossier de l'insécurité, sur lequel s'est fait la campagne, aura été l'élément majeur de sa défaite. Arrivée en tête au premier tour, la candidate RPR, Brigitte Barèges, a réussi son pari pour sa première candidature à la mairie de Montauban. Elle a obtenu 51,41% des suffrages en bénéficiant d'une mobilisation en sa faveur des abstentionnistes et en récoltant, sans conteste, une partie des voix du Front national. La formation d'extrême droite dont la liste totalisait quasiment 12% des voix au premier tour, n'en a réuni que 4 % à l'issue du second et ne disposera donc d'aucun siège dans le nouveau conseil municipal.

Montauban (PS)
I., 34 059 ; V., 25 468 ; A., 25,22 % ; E., 24 693

Un. d. (Barèges, RPR)	12 695 (51,41)	**35**
G. pl. (Garrigues, s., PS, d.)	11 028 (44,66)	**10**
FN (Magnani)	970 (3,93)	

1er tour. - *I., 34 061 ; A., 32,82 % ; E., 21 378.* - G. pl. (Garrigues, s., PS, d.), 9 849 (46,07) ; Un. d. (Barèges, RPR), 9 098 (42,56) ; FN (Magnani), 2 431 (11,37).

1995. - *I., 35 164 ; A., 25,75 % ; E., 25 275.* - Un. g. (Garrigues, PS, m.), 14 607 (57,79) ; Un. d. (Cave, UDF, d.), 10 668 (42,21).

NORD-PAS-DE-CALAIS

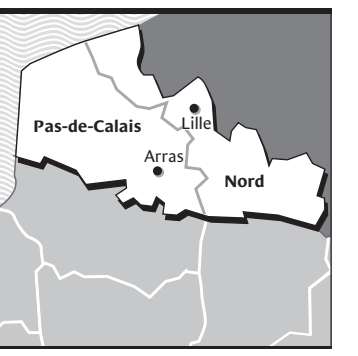

NORD

Après un score quelque peu décevant lors du premier tour, Martine Aubry l'a emportée, à Lille, avec le soutien des Verts. Si l'ancienne ministre de l'emploi et de la solidarité ne réalise pas le plein des voix à gauche, ne franchissant pas, de la sorte, la barre symbolique des 50 %, elle devance néanmoins de plus de 6 500 voix son rival RPR, Christian Decocq. Le FN obtient, pour sa part, quatre sièges. L'élection lilloise a été marquée par une très forte abstention : près de 53 % des électeurs ont décidé de ne pas se déplacer ou ont voté nul. Même constat à Roubaix, où l'abstention frôle les 54 %. René Vandierendonck, maire sortant élu en 1995 sous une étiquette UDF et passé depuis à gauche, a été réélu à la tête d'une liste de gauche plurielle. La gauche garde également Tourcoing et Dunkerque, deux villes très sérieusement convoitées par la droite. A Dunkerque, Michel Delebarre réalise un très beau score, emportant plus de 55 % des voix, et va donc entamer son troisième mandat. A Tourcoing, le maire sortant, Jean-Pierre Balduyck (PS) réussit à conserver la mairie à l'issue d'une triangulaire, comme en 1995, lors de laquelle la liste du Front national s'était maintenue. Le Parti socialiste a également regagné Maubeuge, où Rémi Pauvros l'a emporté face au sortant UDF, Jean-Claude Decagny, qui avait fusionné avec le RPF. En revanche, après Faches-Thumesnil au premier tour, la gauche a perdu un de ses bastions : à Mons-en-Barœul, Marc Wolf a nettement été battu par un candidat soutenu par l'UDF. A Sin-le-Noble, le maintien du candidat Lutte ouvrière au second tour a été fatal à la maire communiste sortante, Thérèse Penot-Prouveur, qui a été battue par la candidate UDF, Christiane Pezin.

LILLE (PS)
I., 121 425 ; V., 57 522 ; A., 52,63 % ; E., 54 313

***G. pl.** (Aubry, PS)	26 939 (49,60)	**46**
Un. d. (Decocq, RPR)	20 387 (37,54)	**11**
FN (Bernard)	6 987 (12,86)	**4**

Pierre Mauroy, sén., est candidat sur la liste de Martine Aubry

1er tour. - *I., 121 425 ; A., 52,91 % ; E., 54 357.* - PS + (Aubry), 18 767 (34,53) ; Un. d. (Decocq, RPR), 11 967 (22,02) ; Verts (Quiquet), 8 437 (15,52) ; FN (Bernard), 6 271 (11,54) ; LO (Baudrin), 2 954 (5,43) ; RPF (Bienvenu), 2 533 (4,66) ; LCR (Taquet), 1 793 (3,30) ; div. g. (Sellani), 1 242 (2,28) ; PT (Montagne), 393 (0,72).

1995. - *I., 97 114 ; A., 40,25 % ; E., 56 723.* - Un. g. (Mauroy, PS, m.), 27 526 (48,53) ; Un. d. (Turk, div. d.), 23 681 (41,75) ; FN (Lang), 5 516 (9,72).

- Halluin (PS)
I., 12 546 ; V., 7 955 ; A., 36,59 % ; E., 7 681

G. pl. (Deroo, PS)	3 945 (51,36)	**25**
div. d. (Desprez)	3 736 (48,64)	**8**

Alexandre Faidherbe n.s.r.p.

1er tour. - *I., 12 546 ; A., 40,56 % ; E., 7 023.* - G. pl. (Deroo, PS), 3 394 (48,33) ; div. d. (Desprez), 2 550 (36,31) ; Un. d. (Schmidt, RPR), 1 079 (15,36).

1995. - *I., 11 738 ; A., 30,28 % ; E., 7 901.* - PS (Faidherbe, m.), 3 903 (49,40) ; Un. d. (Desprez, RPR), 2 450 (31,01) ; FN (Strobbe), 1 548 (19,59).

- Mons-en-Barœul (div. g.)
I., 11 834 ; V., 7 495 ; A., 36,67 % ; E., 7 331

div. (Elegeest)	4 025 (54,90)	**28**
G. pl. (Wolf, s., div. g.)	2 566 (35,00)	**6**
MNR (Castermans)	740 (10,09)	**1**

1er tour. - *I., 11 834 ; A., 40,23 % ; E., 6 795.* - div. (Elegeest), 3 189 (46,93) ; G. pl. (Wolf, s., div. g.), 2 486 (36,59) ; MNR (Castermans), 1 120 (16,48).

1995. - *I., 12 908 ; A., 36,59 % ; E., 8 016.* - div. g. (Wolf), 3 546 (44,24) ; div. (Elegeest, div. g.), 2 079 (25,94) ; Un. d. (Peltier, UDF-CDS), 1 248 (15,57) ; FN (Castermans), 1 143 (14,26).

- Roubaix (div. g.)
I., 45 887 ; V., 21 225 ; A., 53,75 % ; E., 20 339

***G. pl.** (Vandierendonck, s., div. g.)	8 788 (43,21)	**38**
RPR-UDF (Verspieren, UDF)	6 925 (34,05)	**9**
FN (Cannie)	2 932 (14,42)	**4**
RPF-DL (Renouard, RPF)	1 694 (8,33)	**2**

1er tour. - *I., 45 886 ; A., 54,87 % ; E., 19 708.* - div. g. + (Vandierendonck, s.), 5 822 (29,54) ; RPR-UDF (Verspieren, UDF), 4 019 (20,39) ; FN (Cannie), 2 525 (12,81) ; Verts (Tir), 2 068 (10,49) ; RPF-DL (Renouard, RPF), 1 991 (10,10) ; MNR (Phélippeau), 1 212 (6,15) ; LCR (Croënne), 866 (4,39) ; div. (Rézoug), 678 (3,44) ; div. (Kerrouche), 527 (2,67).

1995. - *I., 45 449 ; A., 40,98 % ; E., 26 058.* - Un. d. (Vandierendonck, UDF-CDS, m.), 9 643 (37,01) ; Un. g. (Carton, PS), 9 336 (35,83) ; FN (Gendron), 7 079 (27,17).

- Tourcoing (PS)
I., 57 694 ; V., 29 862 ; A., 48,24 % ; E., 29 095

***G. pl.** (Balduyck, s., PS)	13 069 (44,92)	**39**
Un. d. (Vanneste, RPR)	11 565 (39,75)	**10**
FN (Bæckeroot)	4 461 (15,33)	**4**

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

1er tour. - *I., 57 694 ; A., 49,64 % ; E., 28 017.* - PS + (Balduyck, s.), 10 736 (38,32) ; Un. d. (Vanneste, RPR), 8 286 (29,57) ; FN (Bæckeroot), 5 752 (20,53) ; Verts (Scharly), 2 205 (7,87) ; RPF (Hibon), 1 038 (3,70).

1995. - *I., 55 130 ; A., 33,65 % ; E., 36 045.* - Un. g. (Balduyck, PS, m.), 13 270 (36,82) ; Un. d. (Delnatte, RPR, d.), 12 334 (34,22) ; FN (Bæckeroot), 10 441 (28,97).

DUNKERQUE (PS)

I., 51 108 ; V., 30 331 ; A., 40,65 % ; E., 29 423

G. pl. (Delebarre, s., PS)	16 372 (55,64)	**38**
Un. d. (Dhersin, DL, d.)	9 377 (31,87)	**8**
MNR (Eymery)	3 674 (12,49)	**3**

1er tour. - *I., 51 108 ; A., 39,40 % ; E., 29 905.* - G. pl. (Delebarre, s., PS), 14 913 (49,87) ; Un. d. (Dhersin, DL, d.), 9 250 (30,93) ; MNR (Eymery), 3 947 (13,20) ; LO (Volant), 1 795 (6,00).

1995. - *I., 50 627 ; A., 30,32 % ; E., 34 558.* - Un. g. (Delebarre, PS, m.), 16 873 (48,83) ; Un. d. (Dewees, RPR, d.), 14 587 (42,21) ; FN (Eymery), 3 098 (8,96).

- Grande-Synthe (PS)

I., 14 843 ; V., 9 366 ; A., 36,90 % ; E., 9 092

div. g. (Carème)	4 051 (44,56)	**26**
G. pl. (Demarthe, s., PS)	3 701 (40,71)	**7**
MNR (Lorant)	1 340 (14,74)	**2**

1er tour. - *I., 14 843 ; A., 39,95 % ; E., 8 537.* - div. g. (Carème), 3 185 (37,31) ; G. pl. (Demarthe, s., PS), 2 993 (35,06) ; MNR (Lorant), 1 807 (21,17) ; div. d. (Railane), 552 (6,47).

1995. - *I., 14 234 ; A., 31,45 % ; E., 9 581.* - Un. g. (Demarthe, PS, m.), 4 473 (46,69) ; div. (Carême, div. g.), 2 777 (28,98) ; FN (Lorant), 1 494 (15,59) ; div. g. (Ovion), 837 (8,74).

Maubeuge (UDF)

I., 21 935 ; V., 12 989 ; A., 40,78 % ; E., 12 643

PS + (Pauvros)	5 759 (45,55)	**29**
***Un. d.** (Decagny, s., UDF, d.)	4 871 (38,53)	**7**
FN (Deresnes)	2 013 (15,92)	**3**

1er tour. - *I., 21 936 ; A., 43,34 % ; E., 11 943.* - Un. d. (Decagny, s., UDF, d.), 3 435 (28,76) ; PS + (Pauvros), 3 130 (26,21) ; FN (Deresnes), 2 241 (18,76) ; RPF (Devins), 1 432 (11,99) ; div. g. (Carpentier), 1 181 (9,89) ; Verts (Achour), 524 (4,39).

1995. - *I., 22 147 ; A., 36,38 % ; E., 13 707.* - Un. d. (Decagny, UDF-PSD, d.), 6 800 (49,61) ; Un. g. (Carpentier, PS, m.), 4 084 (29,79) ; FN (Deresnes), 2 823 (20,60).

Sin-le-Noble (PC)

I., 11 018 ; V., 6 435 ; A., 41,60 % ; E., 6 251

Un. d. (Pezin, UDF)	3 048 (48,76)	**25**
G. pl. (Pernot-Prouveur, s., PC)	2 694 (43,10)	**7**
LO (Marie)	509 (8,14)	**1**

1er tour. - *I., 11 018 ; A., 43,91 % ; E., 5 832.* - Un. d. (Pezin, UDF), 2 636 (45,20) ; G. pl. (Pernot-Prouveur, s., PC), 2 499 (42,85) ; LO (Marie), 697 (11,95).

1995. - *I., 11 390 ; A., 41,11 % ; E., 6 435.* - Un. g. (Deblock, PC, m.), 3 369 (52,35) ; Un. d. (Pezin, UDF-PR), 3 066 (47,65).

PAS-DE-CALAIS

Si, comme prévu, le centriste Jean-Marie Vanlerenberghe l'emporte à Arras et le socialiste Guy Lengagne à Boulogne-sur-Mer, le Pas-de-Calais a réservé des surprises. A Béthune, Jacques Mellick, ancien ministre socialiste, ancien député et maire, qui avait réalisé une performance avec 44 % des voix au premier tour – malgré cinq années d'inéligibilité – s'incline, à 60 voix près, derrière le maire sortant, Bernard Seux, son ancien adjoint. M. Mellick a annoncé qu'il introduirait un recours devant le tribunal administratif. A Hénin-Beaumont, Pierre Darchicourt, maire sortant socialiste, doit laisser son fauteuil à son ancien directeur de cabinet, Gérard Dalongeville. M. Darchicourt, par ailleurs vice-président du conseil régional, arrivé loin derrière son rival au premier tour, avait fait savoir qu'il se retirerait de la vie politique communale quel que soit le résultat du second tour. Si le PC garde Calais, il perd la ville de Carvin, où Odette Dauchet cède sa place au socialiste Philippe Kemel. Une consolation pour le PS, qui perd Berck, au profit d'un candidat sans étiquette, Bruno Cousein, soutenu par les chasseurs, et Wimereux, où Dominique Dupilet, maire sortant et député, est battu par Francis Ruelle, un divers droite qui a obtenu 53,13 %. Ultime surprise : le retour de Léonce Desprez, soixante-quatorze ans, UDF, à la mairie du Touquet. Unique député de droite du Pas-de-Calais, il obtient 54,05 % des voix, soit 9 points de plus que le maire sortant, Philippe Cotrel , divers droite.

ARRAS (UDF)

I., 25 586 ; V., 17 399 ; A., 32,00 % ; E., 16 800

Un. d. (Vanlerenberghe, s., UDF)	9 393 (55,91)	**34**
***G. pl.** (Barbier, PS)	7 407 (44,09)	**9**

1er tour. - *I., 25 586 ; A., 31,81 % ; E., 16 733.* - Un. d. (Vanlerenberghe, s., UDF), 8 115 (48,50) ; PS + (Barbier), 5 899 (35,25) ; Verts (Flautre, d.e.), 1 396 (8,34) ; div. d. (Vilette), 678 (4,05) ; MDC (Alexandre), 645 (3,85).

1995. - *I., 26 353 ; A., 31,41 % ; E., 16 811.* - Un. d. (Vanlerenberghe, UDF-CDS), 8 414 (50,05) ; Un. g. (Fatous, PS, m.), 8 377 (49,83) ; div. d. (Pavy), 20 (0,12).

Avion (PC)

I., 11 980 ; V., 7 884 ; A., 34,19 % ; E., 7 519

***PC +** (Robitail, s.)	3 892 (51,76)	**25**
PC (Poly)	3 627 (48,24)	**8**

1er tour. - *I., 11 980 ; A., 33,41 % ; E., 7 661.* - PC + (Robitail, s.), 3 411 (44,52) ; PC (Poly), 2 613 (34,11) ; Verts (Hilbig), 878 (11,46) ; FN (Delattre), 759 (9,91).

Berck (PS)

I., 10 683 ; V., 7 292 ; A., 31,74 % ; E., 7 028

div. d. (Cousein)	3 661 (52,09)	**25**
G. pl. (Lhomme, s., PS)	3 367 (47,91)	**8**

1er tour. - *I., 10 683 ; A., 34,08 % ; E., 6 741.* - G. pl. (Lhomme, s., PS), 2 868 (42,55) ; div. d. (Cousein), 2 249 (33,36) ; div. d. (Béraud), 1 624 (24,09).

Béthune (PS)

I., 20 173 ; V., 13 341 ; A., 33,87 % ; E., 12 691

***PS +** (Seux, s., d.)	6 309 (49,71)	**27**
div. g. (Mellick, PS)	6 249 (49,24)	**8**
RPR (Duez)	133 (1,05)	

1er tour. - *I., 20 173 ; A., 37,03 % ; E., 12 266.* - div. g. (Mellick, PS), 5 413 (44,13) ; PS + (Seux, s., d.), 3 307 (26,96) ; div. d. (Deruelle), 1 347 (10,98) ; RPR (Duez), 1 232 (10,04) ; Verts (Alpern), 967 (7,88).

14 décembre 1997 - *I., 19 471 ; A., 42,76 % ; E., 10 806.* - div. g. (Seux, PS diss.), 4 548 (42,09) ; PS (Lagache), 3 617 (33,47) ; Un. d. (Pomart, RPR), 2 641 (24,44).

1995. - *I., 25 717 ; A., 30,05 % ; E., 17 306.* - PS (Mellick, d., m.), 8 076 (46,67) ; Un. d. (Deprez, div. d.), 5 567 (32,17) ; PC (Tobo), 1 985 (11,47) ; div. g. (Dorfin), 1 678 (9,70).

Boulogne-sur-Mer (PS)

I., 28 474 ; V., 14 089 ; A., 50,52 % ; E., 13 326

PS (Lengagne, s.)	6 812 (51,12)	**33**
div. d. (Dacbert)	3 359 (25,21)	**5**
MDC + (Legros)	3 155 (23,68)	**5**

1er tour. - *I., 28 474 ; A., 49,67 % ; E., 13 445.* - PS (Lengagne, s.), 6 336 (47,13) ; div. d. (Dacbert), 2 368 (17,61) ; MDC + (Legros), 2 231 (16,59) ; MNR (Fourny), 1 270 (9,45) ; div. (Suslamare), 1 240 (9,22).

15 décembre 1996 - *I., 28 430 ; A., 41,09 % ; E., 16 320.* - div. g. (Lengagne, PS diss.), 7 641 (46,82) ; Un. g. (Dupilet, PS, d.), 5 727 (35,09) ; div. d. (Fiolet), 2 952 (18,09).

1995. - *I., 28 871 ; A., 34,20 % ; E., 18 479.* - div. d. (Muselet, m.), 6 794 (36,77) ; PS (Dupilet, d.), 6 571 (35,56) ; div. g. (Lengagne), 5 114 (27,67).

Calais (PC)

I., 49 512 ; V., 27 712 ; A., 44,03 % ; E., 26 537

PC + (Hénin, s.)	15 354 (57,86)	**39**
***div. d.** (Leclair)	11 183 (42,14)	**10**

1er tour. - *I., 49 512 ; A., 44,23 % ; E., 26 434.* - PC + (Hénin, s.), 12 485 (47,23) ; Un. d. (Demassieux, RPR), 6 481 (24,52) ; div. d. (Leclair), 3 752 (14,19) ; Verts + (Bonay), 1 705 (6,45) ; LO (Wailly), 1 596 (6,04) ; div. (Delplanque), 415 (1,57).

1995. - *I., 49 755 ; A., 35,20 % ; E., 31 193.* - Un. g. (Barthe, PC, m.), 17 195 (55,12) ; Un. d. (Demassieux, RPR, d.), 13 998 (44,88).

Carvin (PC)

I., 11 763 ; V., 8 681 ; A., 26,20 % ; E., 8 447

PS (Kemel)	4 518 (53,49)	**26**
PC + (Dauchet, s.)	3 480 (41,20)	**7**
FN (Delevalet)	449 (5,32)	

1er tour. - *I., 11 741 ; A., 32,79 % ; E., 7 493.* - PS (Kemel), 3 706 (49,46) ; PC + (Dauchet, s.), 2 989 (39,89) ; FN (Delevalet), 798 (10,65).

1995. - *I., 11 353 ; A., 28,54 % ; E., 7 932.* - PC (Dauchet, m.), 3 467 (43,71) ; PS (Kemel), 2 373 (29,92) ; Un. d. (Leleu, RPR), 1 226 (15,46) ; FN (Delevalet), 866 (10,92).

Etaples (PS)

I., 8 035 ; V., 5 679 ; A., 29,32 % ; E., 5 488

G. pl. (Guervillé, s., PS)	2 900 (52,84)	**25**
***div. d.** (Bonvoisin)	2 588 (47,16)	**8**

1er tour. - *I., 8 035 ; A., 34,64 % ; E., 5 046.* - G. pl. (Guervillé, s., PS), 2 364 (46,85) ; div. d. (Bonvoisin), 1 890 (37,46) ; div. d. (Bigand), 792 (15,70).

Hénin-Beaumont (PS)

I., 18 590 ; V., 11 503 ; A., 38,12 % ; E., 11 054

***div. g.** (Dalongeville, PS)	6 316 (57,14)	**28**
PS (Darchicourt, s.)	2 629 (23,78)	**4**
MNR (Briois)	2 109 (19,08)	**3**

1er tour. - *I., 18 591 ; A., 35,78 % ; E., 11 430.* - div. g. (Dalongeville, PS), 4 083 (35,72) ; PS (Darchicourt, s.), 2 725 (23,84) ; MNR (Briois), 1 999 (17,49) ; PC + (Deshayes), 1 202 (10,52) ; div. d. (Legrand), 1 112 (9,73) ; div. (Monka), 309 (2,70).

1995. - *I., 18 021 ; A., 35,82 % ; E., 11 215.* - PS (Darchicourt, m.), 5 355 (47,75) ; Un. d. (Hauchart, UDF), 2 942 (26,23) ; PC (Deshayes), 1 564 (13,95) ; FN (Briois), 1 354 (12,07).

BASSE-NORMANDIE

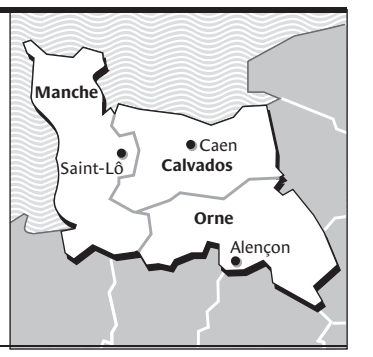

CALVADOS

La véritable surprise dans le Calvados vient d'Hérouville-Saint-Clair. La défaite de la gauche, dans ce bastion qui a voté pour Lionel Jospin à 67,3 % lors de la dernière élection présidentielle, constitue un véritable séisme politique. A la faveur d'une division de la gauche, avec une liste conduite par le socialiste Jangui Le Carpentier et une liste emmenée par le chevènementiste Serge Lézement, un jeune inconnu en politique, Rodolphe Thomas succède au socialiste François Geindre, maire depuis trente ans. A Lisieux, la victoire de l'UDF Bernard Aubril face à Yvette Roudy (PS), en poste depuis douze ans, résulte également d'une division à gauche avec le maintien au second tour de la candidature d'un dissident socialiste. A Cæn, Louis Mexandeau, qui tentait sa chance à la mairie pour la cinquième fois, s'est véritablement effondré face à la RPR Brigitte Le Brethon. La guerre des clans au sein de la fédération PS du Calvados coûte décidément cher à la gauche.

Cæn (UDF)

I., 63 423 ; V., 36 689 ; A., 42,15 % ; E., 34 640

Un. d. (Le Brethon, RPR)	20 065 (57,92)	**44**
***G. pl.** (Mexandeau, PS, d.)	14 575 (42,08)	**11**

Jean-Marie Girault n.s.r.p.

1er tour. - *I., 63 422 ; A., 45,29 % ; E., 33 734.* - Un. d. (Le Brethon, RPR), 14 252 (42,25) ; PS + (Mexandeau), 6 994 (20,73) ; div. g. (Lecoutour), 3 051 (9,04) ; Verts (Viaud), 2 862 (8,48) ; div. (Hersent-Lechartreux), 2 725 (8,08) ; ext. g. (Adam), 1 785 (5,29) ; FN (Pinel), 1 243 (3,68) ; LO (Casevitz), 822 (2,44).

1995. - *I., 66 469 ; A., 40,66 % ; E., 37 891.* - Un. d. (Girault, UDF-PR, m.), 19 563 (51,63) ; Un. g. (Mexandeau, PS, d.), 18 328 (48,37).

Hérouville-Saint-Clair (PS)

I., 12 277 ; V., 7 153 ; A., 41,74 % ; E., 6 917

Un. d. (Thomas, UDF)	3 074 (44,44)	**26**
***PS +** (Le Carpentier)	3 012 (43,54)	**7**
MDC (Lézement)	831 (12,01)	**2**

François Geindre n.s.r.p.

1er tour. - *I., 12 277 ; A., 45,85 % ; E., 6 276.* - Un. d. (Thomas, UDF), 2 281 (36,34) ; PS + (Le Carpentier), 1 853 (29,53) ; MDC (Lézement), 794 (12,65) ; ext. g. (Arz), 732 (11,66) ; div. g. (Koueta), 429 (6,84) ; PT (Ducandas), 187 (2,98).

1995. - *I., 12 504 ; A., 45,74 % ; E., 6 609.* - PS (Geindre, m.), 2 992 (45,27) ; Un. d. (Martinet, UDF-CDS), 2 277 (34,45) ; PC (Henry), 1 340 (20,28).

Lisieux (PS)

I., 14 765 ; V., 9 798 ; A., 33,64 % ; E., 9 494

Un. d. (Aubril, div. d.)	4 746 (49,99)	**27**
***G. pl.** (Roudy, s., PS, d.)	3 791 (39,93)	**7**
div. g. (Vacher)	957 (10,08)	**1**

1er tour. - *I., 14 765 ; A., 39,36 % ; E., 8 566.* - Un. d. (Aubril, div. d.), 3 341 (39,00) ; PS + (Roudy, s.), 3 056 (35,68) ; div. g. (Vacher), 1 541 (17,99) ; Verts (Chapelle), 628 (7,33).

1995. - *I., 15 188 ; A., 28,43 % ; E., 10 447.* - Un. g. (Roudy, PS, m.), 5 515 (52,79) ; Un. d. (Triqueneaux, UDF-PR), 4 932 (47,21).

MANCHE

A l'exception de Pontorson, dans le sud du département, la gauche plurielle reste isolée dans le nord de la Manche. Petite surprise : Fernand Leboyer, ancien communiste, conserve sa mairie de Valognes face à la sénatrice Anne Heinis, qu'il avait battue en 1995. Sur la communauté urbaine de Cherbourg, la gauche conserve tous ses sièges avec la victoire du député socialiste Bernard Cazeneuve à Cherbourg-Octeville. Premier maire élu de la ville fusionnée en mars 2000, il s'impose avec 55,09 % des voix face au RPR Jean Lemière. Malgré ce score, la gauche se trouve fragilisée à Cherbourg : les quartiers populaires l'ont boudée après avoir massivement voté pour Lutte ouvrière au premier tour. Sans surprise, Bernard Cauvin (PS), élu maire d'Equeurdreville-Hainneville, conservera son fauteuil de président de la communauté urbaine. A celui-ci et à M. Cazeneuve de négocier avec les deux cantons voisins la mise en place d'une taxe professionnelle unique, fondement d'un futur pays Cotentin déjà objet de polémiques.

CHERBOURG-OCTEVILLE (PS)

I., 23 759 ; V., 13 204 ; A., 44,43 % ; E., 12 685

G. pl. (Cazeneuve, s., PS, d.)	6 988 (55,09)	**34**
Un. d. (Lemière, RPR)	5 697 (44,91)	**9**

1er tour. - *I., 23 759 ; A., 46,21 % ; E., 12 199.* - G. pl. (Cazeneuve, s., PS, d.), 5 975 (48,98) ; Un. d. (Lemière, RPR), 4 675 (38,32) ; LO (Mrowka), 1 083 (8,88) ; div. (Valot), 466 (3,82).

LE MONDE ECONOMIE
avec Le Monde
DATÉ MARDI

ORNE

Sans surprise, la mairie d'Argentan reste à gauche. Le socialiste Pierre Pavis succède à celui dont il fut le premier adjoint, le radical de gauche François Doublin. Le nouveau maire de la troisième ville de l'Orne n'avait guère de souci à se faire face à une droite divisée. A ce petit jeu, le grand perdant s'appelle Jean-Jack Denoual (div. d.), qui passe de 22,15 % à 17,79 % entre les deux tours. A l'inverse, le RPR Xavier Jaglin conforte sa position de leader de l'opposition, améliorant de 2 points son résultat du premier tour. La gauche aurait pu espérer une deuxième victoire à Saint-Germain-du-Corbeis, dans l'agglomération alençonnaise. Il lui a manqué 79 voix, bien que la liste dissidente de droite ait appelé à voter contre le maire sortant. Le véritable événement de ce second tour, c'est la défaite du maire DL de Bellême, Francis Geng, ancien député et conseiller général. C'est la fin du règne d'un des personnages politiques-clés de ces trente dernières années dans l'Orne.

Argentan (PRG)
I., 10 513 ; V., 6 385 ; A., 39,27 % ; E., 6 038

G. pl. (Pavis, PS)	3 145 (52,09)	**25**
div. d. (Jaglin, RPR)	1 819 (30,13)	**5**
div. d. (Denoual, RPF)	1 074 (17,79)	**3**

François Doubin n.s.r.p.

1er tour. - *I., 10 517 ; A., 39,98 % ; E., 5 796.* - G. pl. (Pavis, PS), 2 835 (48,91) ; div. d. (Jaglin, RPR), 1 677 (28,93) ; div. d. (Denoual, RPF), 1 284 (22,15).

1995. - *I., 11 074 ; A., 29,82 % ; E., 7 412.* - Rad. (Doubin, m.), 3 906 (52,70) ; div. d. (Mauvais), 3 506 (47,30).

HAUTE-NORMANDIE

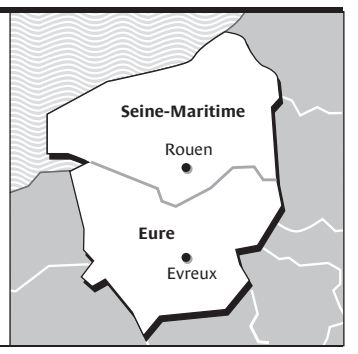

EURE

Jean-Louis Debré remporte à Evreux une victoire indiscutable sur le communiste Roland Plaisance, maire depuis 1977. L'usure du pouvoir explique cette défaite autant que l'isolement où se trouvait M. Plaisance, alors que le PC est très affaibli. Les termes de l'accord avec les Verts intervenu entre les deux tours n'avaient pas satisfait le maire sortant. Ils n'ont pas plus convaincu les électeurs. La gauche plurielle n'a augmenté ses voix que de celles obtenues par les Verts au premier tour, alors que la participation a progressé de 4,5 points. M. Debré a mieux mobilisé les abstentionnistes et les électeurs d'extrême droite, qui représentaient, le 11 mars, 12,81 % des voix. A Vernon, le sénateur Jean-Luc Miraux parvient à conserver la ville au RPR, le maire sortant Jean-Claude Asphe ne s'étant pas représenté. Maire sortant de Pacy-sur-Eure, M. Miraux a bénéficié du report d'une partie des voix du candidat du Front national, qui s'est maintenu au second tour, et a perdu huit points.

Evreux (PC)
I., 26 270 ; V., 16 872 ; A., 35,77 % ; E., 16 266

Un. d. (Debré, RPR, d.)	8 655 (53,21)	**33**
***G. pl.** (Plaisance, s., PC)	7 611 (46,79)	**10**

1er tour. - *I., 26 270 ; A., 39,98 % ; E., 15 198.* - Un. d. (Debré, RPR, d.), 5 600 (36,85) ; PC + (Plaisance, s.), 5 164 (33,98) ; Verts (Bigaud), 2 479 (16,31) ; MNR (Dupont), 1 273 (8,38) ; FN (Pélissier), 682 (4,49).

1995. - *I., 26 799 ; A., 36,24 % ; E., 16 802.* - Un. g. (Plaisance, PC, m.), 6 814 (40,55) ; Un. d. (Nicolas, RPR, d.), 5 530 (32,91) ; FN (Dupont), 2 302 (13,70) ; div. g. (Champredon, PS diss.), 2 156 (12,83).

Vernon (RPR)
I., 13 283 ; V., 8 151 ; A., 38,64 % ; E., 7 918

Un. d. (Miraux, RPR, sén.)	3 719 (46,97)	**26**
***G. pl.** (Picard, PS, d.)	3 096 (39,10)	**7**
FN (Touchagues)	1 103 (13,93)	**2**

Jean-Claude Asphe, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 13 283 ; A., 41,67 % ; E., 7 427.* - Un. d. (Miraux, RPR, sén.), 2 687 (36,18) ; PS + (Picard), 1 862 (25,07) ; FN (Touchagues), 1 525 (20,53) ; Verts (Mary), 1 353 (18,22).

1995. - *I., 13 389 ; A., 34,11 % ; E., 8 705.* - Un. d. (Asphe, RPR, d., m.), 2 869 (32,96) ; FN (Touchagues), 2 245 (25,79) ; Un. g. (Heulin, PS), 2 018 (23,18) ; écol. (Mary, Verts), 838 (9,63) ; div. d. (Bouquet), 735 (8,44).

SEINE-MARITIME

En Seine-Maritime, la droite sort renforcée de ce scrutin avec les victoires de Pierre Albertini (UDF) à Rouen, d'Edouard Leveau (RPR) à Dieppe et la large confirmation d'Antoine Rufenacht (RPR) au Havre, face au député communiste Daniel Paul. La gauche ne peut se consoler qu'avec un succès à Bolbec, où le communiste Michel Havard reprend une commune qu'il avait perdue en 1995. Lillebonne, la commune d'origine du député socialiste dissident Paul Dhaille, qui avait tenté sa chance avec les Verts au Havre, a basculé à droite. A Rouen, M. Robert, élu en 1995 face à une droite divisée qui s'était réconciliée dans de mauvaises conditions entre les deux tours, est à son tour victime de la polémique avec ses alliés Verts, qui a marqué la campagne électorale. Alors que le total des voix de gauche et d'extrême gauche dépassait nettement les 50 % au premier tour, il semble qu'il n'y ait eu que très peu de reports de voix de l'extrême gauche sur le maire sortant. En revanche, M. Albertini, maire sortant (UDF) de Mont-Saint-Aignan, a bien mobilisé les abstentionnistes. A Dieppe, M. Leveau, qui a échoué par deux fois face au député communiste Christian Cuvilliez, a peut-être bénéficié d'un contexte local particulier avec la remise en service de la ligne maritime trans-Manche, grâce à l'intervention massive du conseil général, très engagé dans le scrution dieppois. Dieppe est la deuxième grande ville de Seine-Maritime que perd le PCF après Le Havre, il y a six ans.

Rouen (PS)
I., 54 991 ; V., 32 882 ; A., 40,20 % ; E., 31 790

Un. d. (Albertini, UDF, d.)	16 293 (51,25)	**42**
***G. pl.** (Robert, s., PS)	15 497 (48,75)	**13**

1er tour. - *I., 54 991 ; A., 43,92 % ; E., 29 966.* - Un. d. (Albertini, UDF, d.), 10 654 (35,55) ; PS + (Robert, s.), 10 441 (34,84) ; Verts (Grima), 3 106 (10,37) ; FN (Chaboche), 1 210 (4,04) ; MNR (Pennelle), 1 133 (3,78) ; div. d. (de Bailliencourt, MPF), 949 (3,17) ; LO (Lapeyre), 888 (2,96) ; div. (Nadjiaddjim), 873 (2,91) ; LCR (Paubert), 712 (2,38).

1995. - *I., 59 367 ; A., 38,70 % ; E., 35 543.* - Un. g. (Robert, PS), 18 113 (50,96) ; Un. d. (Gautier, UDF-CDS, m.), 13 125 (36,93) ; FN (Chaboche), 4 305 (12,11).

Barentin (div. g.)
I., 8 637 ; V., 5 220 ; A., 39,56 % ; E., 5 066

div. g. (Bentot, s., PRG)	2 838 (56,02)	**26**
G. pl. (Lebret, PS)	2 228 (43,98)	**7**

1er tour. - *I., 8 837 ; A., 41,72 % ; E., 4 921.* - div. g. (Bentot, s., PRG), 2 449 (49,77) ; G. pl. (Hauville, PS), 1 255 (25,50) ; Un. d. (Lebret, div. d.), 1 217 (24,73).

1995. - *I., 8 345 ; A., 32,91 % ; E., 5 476.* - div. g. (Bentot, m.), 2 684 (49,01) ; Un. d. (Grigy, UDF), 1 442 (26,33) ; Un. g. (Nowak, PS), 1 350 (24,65).

Bois-Guillaume (div. d.)
I., 9 146 ; V., 5 172 ; A., 43,45 % ; E., 5 005

Un. d. (Seille, s., div. d.)	2 577 (51,49)	**26**
PS + (Bernard)	1 302 (26,01)	**4**
div. d. (Dupain)	1 126 (22,50)	**3**

1er tour. - *I., 9 146 ; A., 42,02 % ; E., 5 023.* - Un. d. (Seille, s., div. d.), 2 374 (47,26) ; div. d. (Dupain), 1 370 (27,27) ; PS + (Bernard), 1 279 (25,46).

1995. - *I., 8 482 ; A., 40,24 % ; E., 4 873.* - div. d. (Seille, m.), 2 493 (51,16) ; Un. g. (Fournier, PS), 1 267 (26,00) ; div. d. (Cheval, RPR), 1 113 (22,84).

Bolbec (div. d.)
I., 8 034 ; V., 5 246 ; A., 34,70 % ; E., 5 058

***G. pl.** (Havard, PC)	2 617 (51,74)	**25**
Un. d. (Saint-Léger, div. d.)	2 441 (48,26)	**8**

Pierre Roussel n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 034 ; A., 36,47 % ; E., 4 794.* - PC (Havard), 2 003 (41,78) ; Un. d. (Saint-Léger, div. d.), 1 617 (33,73) ; PS + (Métot), 769 (16,04) ; div. d. (Lemarchand), 405 (8,45).

1995. - *I., 8 185 ; A., 29,64 % ; E., 5 534.* - div. g. (Roussel), 2 931 (52,96) ; Un. g. (Havard, PC, m.), 2 603 (47,04).

Dieppe (PC)
I., 22 246 ; V., 15 400 ; A., 30,77 % ; E., 14 808

Un. d. (Leveau, RPR)	7 745 (52,30)	**30**
G. pl. (Cuvilliez, s., PC)	7 063 (47,70)	**9**

1er tour. - *I., 22 246 ; A., 35,69 % ; E., 13 459.* - G. pl. (Cuvilliez, s., PC), 6 141 (45,63) ; Un. d. (Leveau, RPR), 5 690 (42,28) ; MNR (Duchaussoy), 943 (7,01) ; PT (Ricque), 685 (5,09).

31 mars 1996 - *I., 24 466 ; A., 29,44 % ; E., 16 773.* - Un. g. (Cuvilliez, s., PC), 9 075 (54,10) ; RPR (Leveau), 7 698 (45,90).

1995. - *I., 24 528 ; A., 28,67 % ; E., 17 032.* - Un. g. (Cuvilliez, PC, m.), 8 558 (50,25) ; Un. d. (Leveau, RPR, d.), 8 474 (49,75).

Le Havre (RPR)
I., 116 640 ; V., 64 749 ; A., 44,49 % ; E., 62 822

Un. d. (Rufenacht, s., RPR)	36 352 (57,87)	**47**
***G. pl.** (Paul, PC, d.)	26 470 (42,13)	**12**

1er tour. - *I., 116 640 ; A., 45,59 % ; E., 61 681.* - Un. d. (Rufenacht, s., RPR), 28 435 (46,10) ; PC + (Paul), 14 253 (23,11) ; PS diss. + (Dhaille), 6 688 (10,84) ; MNR (Fouché-Saillenfest), 3 990 (6,47) ; FN (Touzé), 3 270 (5,30) ; LCR (Leroux), 2 380 (3,86) ; div. g. (Donfu), 2 146 (3,48) ; PT (Zimmermann), 519 (0,84).

1995. - *I., 123 881 ; A., 33,02 % ; E., 81 464.* - Un. d. (Rufenacht, RPR, d., pr. c.g.), 36 848 (45,23) ; Un. g. (Colliard, PC, d., m.), 33 722 (41,39) ; FN (Fouché-Saillenfest), 10 894 (13,37).

Mont-Saint-Aignan (UDF)
I., 13 698 ; V., 7 788 ; A., 43,14 % ; E., 7 555

Un. d. (Guégot, UDF)	4 065 (53,81)	**27**
***G. pl.** (Léautey, s., PS)	3 490 (46,19)	**8**

Pierre Albertini est candidat à Rouen

1er tour. - *I., 13 698 ; A., 45,92 % ; E., 7 156.* - Un. d. (Guégot, UDF), 2 237 (31,26) ; PS + (Léautey, s.), 2 140 (29,90) ; Verts (Rambaud), 1 439 (20,11) ; div. d. (Grigy, UDF), 1 340 (18,73).

Sotteville-lès-Rouen (PS)
I., 19 484 ; V., 11 423 ; A., 41,37 % ; E., 10 999

PS + (Bourguignon, s., d.)	5 445 (49,50)	**27**
Un. d. (Piot, UDF)	3 436 (31,24)	**5**
Verts + (Caillot)	2 118 (19,26)	**3**

1er tour. - *I., 19 485 ; A., 40,18 % ; E., 10 992.* - PS + (Bourguignon, s., d.), 5 412 (49,24) ; Un. d. (Piot, UDF), 2 912 (26,49) ; Verts + (Caillot), 1 515 (13,78) ; LO (Dieudonné), 667 (6,07) ; LCR (Poupin), 486 (4,42).

1995. - *I., 20 314 ; A., 36,13 % ; E., 12 364.* - Un. g. (Bourguignon, PS, m.), 7 488 (60,56) ; Un. d. (Cramoisan, UDF-PSD), 4 876 (39,44).

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

PAYS DE LA LOIRE

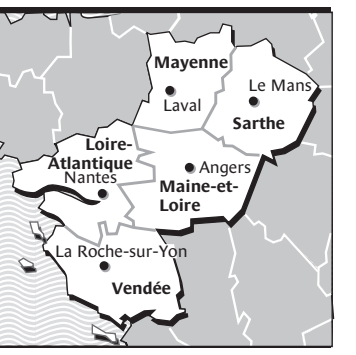

LOIRE-ATLANTIQUE

L'essentiel du débat avait été tranché dès le premier tour en Loire-Atlantique, avec l'élection de Jean-Marc Ayrault (PS) à la mairie de Nantes et celle de Joël Batteux (MDC) à celle de Saint-Nazaire. Il n'y avait pas non plus d'enjeu sur les deux principales agglomérations de ce département, puisque le maintien à gauche de la communauté urbaine de Nantes et de la communauté d'agglomération de Saint-Nazaire avait été également acquis dès le 11 mars. Les communes restées en lice au second tour ne présentaient, en effet, aucun risque de basculement politique. Dans l'agglomération nantaise, Gisèle Gautier (UDF) a été réélue à Carquefou malgré le maintien au second tour de deux listes de droite. Joseph Parpaillon (UDF) succède à André Louisy (UDF) à Orvault, et Charles Gautier (PS) se succède à lui-même à Saint-Herblain malgré, là aussi, la présence d'une liste divers gauche conduite par Pierre Treguier au second tour. A Guérande, Jean-Pierre Dhonneur (RPR) est réélu à la mairie et est élu au conseil général, où il succède à René Leroux (PS). Le maintien du conseil général de Loire-Atlantique à droite traduit toutefois les limites de la poussée de la gauche dans ce département et, sans doute, l'importance de la proximité à laquelle aspirent les électeurs. Sensible à la défaite de plusieurs ministres du gouvernement Jospin, Jean-Marc Ayrault a répété, dimanche soir sur le plateau de France 3-Pays de la Loire, qu'*« on ne peut être ministre et maire d'une grande ville »*.

- Carquefou (UDF)
I., 10 598 ; V., 6 780 ; A., 36,03 % ; E., 6 683

RPR-UDF (Gautier, s., UDF)	3 259 (48,77)	**25**
G. pl. (Masson, div. g.)	2 507 (37,51)	**6**
div. d. (Villedieu, DL)	461 (6,90)	**1**
div. d. (Auray)	456 (6,82)	**1**

1er tour. - *I., 10 598 ; A., 36,04 % ; E., 6 640.* - RPR-UDF (Gautier, s., UDF), 2 973 (44,77) ; G. pl. (Masson, div. g.), 2 137 (32,18) ; div. d. (Auray), 765 (11,52) ; div. d. (Villedieu, DL), 765 (11,52).

- Orvault (div. d.)
I., 18 077 ; V., 10 707 ; A., 40,77 % ; E., 10 389

RPR-UDF (Parpaillon, UDF)	5 289 (50,91)	**27**
G. pl. (Rault, PS)	5 100 (49,09)	**8**

André Louizy n.s.r.p.

1er tour. - *I., 18 077 ; A., 42,86 % ; E., 9 956.* - RPR-UDF (Parpaillon, UDF), 4 933 (49,55) ; G. pl. (Rault, PS), 3 960 (39,78) ; div. (L'Honore), 1 063 (10,68).

- Saint-Herblain (PS)
I., 28 080 ; V., 14 268 ; A., 49,19 % ; E., 13 838

G. pl. (Gautier, s., PS)	6 384 (46,13)	**32**
Un. d. (Bocher, UDF)	4 010 (28,98)	**6**
div. g. (Treguier)	3 444 (24,89)	**5**

1er tour. - *I., 28 079 ; A., 46,25 % ; E., 14 283.* - G. pl. (Gautier, s., PS), 7 076 (49,54) ; Un. d. (Bocher, UDF), 3 882 (27,18) ; div. g. (Treguier), 3 325 (23,28).

Guérande (RPR)
I., 9 869 ; V., 5 984 ; A., 39,37 % ; E., 5 820

RPR-UDF (Dhonneur, s., RPR)	2 685 (46,13)	**25**
PS (Evain)	1 444 (24,81)	**4**
div. d. (Poupard)	961 (16,51)	**2**
Verts (Declercq)	730 (12,54)	**2**

1er tour. - *I., 9 869 ; A., 36,87 % ; E., 5 945.* - RPR-UDF (Dhonneur, s., RPR), 2 633 (44,29) ; PS (Evain), 1 360 (22,88) ; div. d. (Poupard), 1 129 (18,99) ; Verts (Declercq), 823 (13,84).

1995. - *I., 8 935 ; A., 38,72 % ; E., 5 293.* - Un. d. (Dhonneur, RPR), 2 459 (46,46) ; Un. g. (Evain, PS), 1 857 (35,08) ; div. d. (Boisguerin), 977 (18,46).

MAINE-ET-LOIRE

La ville d'Angers reste à gauche, comme on pouvait s'y attendre au vu des résultats du premier tour. Jean-Claude Antonini (PS), qui, dès le début de la campagne, avait conservé sa première adjointe centriste, Michèle Moreau, et avait intégré les Verts, était arrivé largement en tête. Au second tour, marqué par une faible participation, il recueille une large majorité, distançant largement Dominique Richard (UDF), moins largement cependant que Jean Monnier (div. g.), qui, en 1995, avait distancé la députée Roselyne Bachelot (RPR). La gauche élargit son audience dans l'agglomération angevine, gagnant sur la droite les villes de Saint-Barthélemy et Beaucouzé, en conservant ses acquis à Trélazé, Montreuil-Juigné et Mûrs-Erigné. Les villes des Ponts-de-Cé, de Bouchemaine et d'Avrillé restent en revanche à l'opposition. M. Antonini devrait être logiquement porté à la tête de la communauté d'agglomération. A Cholet, le maire sortant, Gilles Bourdeleix (UDF) sort largement renforcé du duel qui l'opposait à la liste de gauche.

Angers (PS)
I., 81 028 ; V., 44 501 ; A., 45,08 % ; E., 42 809

G. pl. (Antonini, s., PS)	24 547 (57,34)	**47**
Un. d. (Richard, UDF)	18 262 (42,66)	**12**

1er tour. - *I., 80 030 ; A., 44,13 % ; E., 42 602.* - G. pl. (Antonini, s., PS), 19 901 (46,71) ; Un. d. (Richard, UDF), 14 648 (34,38) ; LO (Dupas), 2 396 (5,62) ; MNR (Motte), 2 296 (5,39) ; ext. g. (Poirrier), 1 814 (4,26) ; div. d. (Ducreux), 1 547 (3,63).

1995. - *I., 83 124 ; A., 40,89 % ; E., 47 042.* - div. g. (Monnier, m.), 28 624 (60,85) ; Un. d. (Bachelot, RPR, d.), 18 418 (39,15).

Avrillé (DL)
I., 9 351 ; V., 6 295 ; A., 32,68 % ; E., 6 019

Un. d. (Laffineur, s., DL, d.)	3 275 (54,41)	**26**
***G. pl.** (Graveleau, PC)	2 744 (45,59)	**7**

1er tour. - *I., 9 353 ; A., 35,67 % ; E., 5 634.* - Un. d. (Laffineur, s., DL, d.), 2 741 (48,65) ; PC + (Graveleau), 1 565 (27,78) ; PS + (Chéret), 1 328 (23,57).

Cholet (UDF)
I., 21 178 ; V., 20 907 ; A., 1,28 % ; E., 19 980

Un. d. (Bourdouleix, s., UDF)	12 325 (61,69)	**37**
G. pl. (Dabin, div. g.)	7 655 (38,31)	**8**

1er tour. - *I., 35 178 ; A., 38,38 % ; E., 20 986.* - Un. d. (Bourdouleix, s., UDF), 10 216 (48,68) ; G. pl. (Dabin, div. g.), 5 071 (24,16) ; div. (Guyot), 4 514 (21,51) ; LO (Cerisier), 1 185 (5,65).

1995. - *I., 35 412 ; A., 37,32 % ; E., 21 086.* - div. d. (Bourdouleix, UDF), 10 617 (50,35) ; div. g. (Bougnoux), 10 469 (49,65).

Les Ponts-de-Cé (div. d.)
I., 8 254 ; V., 5 466 ; A., 33,78 % ; E., 5 298

div. d. (Ferrand)	2 710 (51,15)	**25**
G. pl. (Boyer, PS)	2 588 (48,85)	**8**

Guy Poirier n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 254 ; A., 35,40 % ; E., 5 165.* - div. d. (Ferrand), 2 190 (42,40) ; G. pl. (Boyer, PS), 1 784 (34,54) ; div. d. (Ménard), 544 (10,53) ; PT (Bourdin), 391 (7,57) ; LO (Lizé), 256 (4,96).

1995. - *I., 8 166 ; A., 34,45 % ; E., 5 181.* - Un. d. (Poirier, div. d., m.), 2 587 (49,93) ; Un. g. (Boyer, PS), 1 999 (38,58) ; div. (Péan, div. d.), 595 (11,48).

MAYENNE

Résultat surprise dans la commune de Château-Gontier. Dans la sous-préfecture, une majorité s'est dégagée en faveur de la liste conduite par Philippe Henry (div. d.), dissident de la majorité municipale. Cette liste, qui rassemblait des candidats de centre-droit et de gauche, obtient ses meilleurs scores dans les quartiers populaires. Elle devance ainsi plus largement qu'au premier tour l'équipe de Didier Pillon (UDF), dauphin désigné à sa succession par le sénateur et président du conseil général Jean Arthuis (2 voix d'écart au premier tour contre 229 voix d'écart au second). Quant à la liste de Bernard Leclerc (div.), soutenue par Mme Dominique Forêt (div. d.), elle arrive en troisième position. Mais, grâce aux 9 sièges obtenus au premier tour dans la commune associée de Bazouges, elle pèsera plus que celle de M. Pillon dans le choix du futur maire, cette semaine. Du coup, Dominique Forêt, ex-première adjointe au maire, reste en position d'arbitrage.

Château-Gontier (UDF)
I., 4 985 ; V., 3 302 ; A., 33,76 % ; E., 3 259

div. d. (Henry)	1 441 (44,22)	**24**
div. d. (Pillon, UDF)	1 211 (37,16)	**6**
div. d. (Foret)	606 (18,59)	**3**

Jean Arthuis, sén., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 043 ; A., 32,70 % ; E., 5 180.* - div. d. (Foret), 1 953 (37,70) ; div. d. (Pillon, UDF), 1 633 (31,53) ; div. d. (Henry), 1 594 (30,77).

SARTHE

Le Mans confirme son ancrage à gauche. C'est le socialiste Jean-Claude Boulard (PS) qui succédera, au fauteuil de maire du Mans, à Robert Jarry (div. g.) et ancien communiste, élu il y a vingt-quatre ans. C'était la deuxième fois que le RPR Jean-Marie Geveaux tentait d'arracher cette mairie à la gauche. En vain, malgré une belle mobilisation des abstentionnistes du premier tour. Au second, le taux de participation avait atteint 63,23 % (contre 59,68 %, le dimanche 11 mars). En 1995, Jean-Marie Geveaux avait, entre les deux tours, réussi à remonter son score de près de 7 000 voix. Cette fois, il n'a pu recueillir que 2 335 voix supplémentaires. Depuis dix-huit ans, M. Boulard attendait son heure. En 1983, il s'était présenté contre M. Jarry, sans succès. Depuis, il patientait à la présidence de la communauté urbaine du Mans. A cinquante-sept ans, le futur maire a promis de consacrer tout son temps à son mandat, renonçant à son siège de conseiller général – il ne se représentait pas – et, en 2002, à son siège de député.

LE MANS (div. g.)
I., 93 151 ; V., 58 895 ; A., 36,77 % ; E., 57 143

G. pl. (Boulard, PS, d.)	29 515 (51,65)	**42**
Un. d. (Geveaux, RPR, d.)	27 628 (48,35)	**13**

Robert Jarry n.s.r.p.

1er tour. - *I., 93 151 ; A., 40,33 % ; E., 53 558.* - G. pl. (Boulard, PS, d.), 25 481 (47,58) ; Un. d. (Geveaux, RPR, d.), 23 181 (43,28) ; LO (Garcia), 2 784 (5,20) ; FN (Bodiger), 2 112 (3,94).

1995. - *I., 100 333 ; A., 41,65 % ; E., 57 031.* - Un. g. (Jarry, div. g., m.), 30 545 (53,56) ; Un. d. (Geveaux, RPR, d.), 26 486 (46,44).

VENDÉE

Aux Herbiers, à Fontenay-le-Comte et à Challans, le second tour a profité aux maires en place. Aux Herbiers, la triangulaire entre Marcel Albert (div. d.), Véronique Besse, candidate du Mouvement pour la France (MPF) de Philippe de Villiers, et Jean-Yves Eslan (div. g.) a tourné à l'avantage du premier. A l'issue du premier tour, 155 voix seulement séparaient M. Albert de Mme Besse. Le maire sortant a creusé l'écart avec la liste du MPF, en mobilisant sur son nom, pour l'essentiel, les voix des abstentionnistes du premier tour, et même en mordant sur l'électorat de M. Eslan. A l'issue de la triangulaire de Fontenay-le-Comte, le maire sortant, Jean-Claude Remaud, socialiste dissident, s'impose avec 213 voix d'écart devant le candidat divers droite. Hugues Fourage, qui était investi par le Parti socialiste, est le grand perdant. Louis Dussept, maire sortant de Challans, conserve son siège à l'issue d'une quadrangulaire. Il devance de quelques points seulement le candidat socialiste Jean Abillard.

Challans (div. d.)
I., 13 394 ; V., 8 481 ; A., 36,68 % ; E., 8 269

div. d. (Ducept, s.)	3 167 (38,30)	**23**
G. pl. (Abillard, PS)	2 952 (35,70)	**6**
div. d. (Girard)	1 483 (17,93)	**3**
div. g. (Simonet)	667 (8,07)	**1**

1er tour. - *I., 13 394 ; A., 36,68 % ; E., 8 139.* - div. d. (Ducept, s.), 2 792 (34,30) ; G. pl. (Abillard, PS), 2 433 (29,89) ; div. d. (Girard), 1 943 (23,87) ; div. g. (Simonet), 971 (11,93).

1995. - *I., 11 985 ; A., 35,19 % ; E., 7 532.* - div. d. (Ducept), 3 762 (49,95) ; div. (Douteau, div. d.), 2 664 (35,37) ; div. d. (Girard), 1 106 (14,68).

Fontenay-le-Comte (PS)
I., 9 165 ; V., 6 353 ; A., 30,68 % ; E., 6 191

div. g. (Remaud, s., PS diss.)	2 625 (42,40)	**24**
div. d. (Vignaux)	2 412 (38,96)	**6**
G. pl. (Fourage, PS)	1 154 (18,64)	**3**

1er tour. - *I., 9 168 ; A., 33,14 % ; E., 5 826.* - div. g. (Remaud, s., PS diss.), 2 132 (36,59) ; div. d. (Vignaux), 2 119 (36,37) ; G. pl. (Fourage, PS), 1 575 (27,03).

Les Herbiers (div. d.)
I., 10 476 ; V., 8 018 ; A., 23,46 % ; E., 7 811

div. d. (Albert, s.)	3 698 (47,34)	**25**
MPF (Besse)	2 801 (35,86)	**6**
div. g. (Eslan)	1 312 (16,80)	**2**

1er tour. - *I., 10 476 ; A., 26,40 % ; E., 7 351.* - div. d. (Albert, s.), 2 938 (39,97) ; MPF (Besse), 2 783 (37,86) ; div. g. (Eslan), 1 630 (22,17).

1995. - *I., 9 929 ; A., 27,39 % ; E., 7 027.* - div. d. (Albert, RPR), 3 395 (48,31) ; div. d. (Bonnet), 1 323 (18,83) ; div. (Michon), 1 229 (17,49) ; div. g. (Eslan), 1 080 (15,37).

PICARDIE

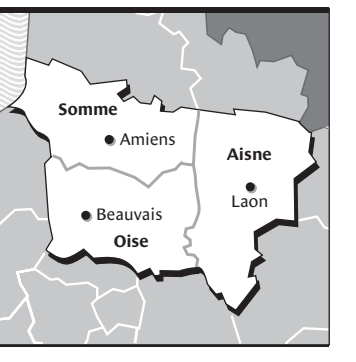

AISNE

La bonne santé affichée par la droite au premier tour des élections municipales, avec la réélection des maires RPR de Saint-Quentin et de Soissons, s'est confirmée au second tour. La préfecture, Laon, reste ainsi à droite avec l'élection d'Antoine Lefèvre (div. d.), ancien adjoint au maire sortant, Jean-Claude Lamant (RPR). Le candidat de la gauche plurielle, Claude Carême (PS), qui se présentait pour la première fois, n'a pas réussi à s'imposer dans la triangulaire entraînée par le maintien au second tour du candidat de Lutte ouvrière. Le désistement du candidat d'extrême gauche n'aurait cependant pas été suffisant pour assurer la victoire de M. Carême face à un candidat qui a sans doute bénéficié d'une plus grande notoriété. A Château-Thierry, le maire sortant, Dominique Jourdain (PS), a profité d'une triangulaire avec Marie-Catherine Laignel (div. d.) et Colette Fecci-Pinatel (FN) pour être réélu. La gauche a également réussi à s'imposer à Bohain, mais est défaite à Villers-Cotterêts.

Laon (div. d.)
I., 15 296 ; V., 9 415 ; A., 38,45 % ; E., 9 162

Un. d. (Lefèvre, div. d.)	4 595 (50,15)	**27**
G. pl. (Carême, PS)	4 005 (43,71)	**7**
LO (Pernelle)	562 (6,13)	**1**

Jean-Claude Lamant, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 15 296 ; A., 43,04 % ; E., 8 282.* - Un. d. (Lefèvre, div. d.), 4 019 (48,53) ; G. pl. (Carême, PS), 3 388 (40,91) ; LO (Pernelle), 875 (10,57).

1995. - *I., 16 332 ; A., 29,71 % ; E., 11 104.* - Un. d. (Lamant, RPR, d., m.), 5 608 (50,50) ; Un. g. (Dosière, PS), 5 496 (49,50).

Château-Thierry (PS)
I., 8 889 ; V., 5 796 ; A., 34,80 % ; E., 5 632

G. pl. (Jourdain, s., PS)	2 747 (48,77)	**25**
Un. d. (Laignel, div. d.)	2 549 (45,26)	**7**
ext. d. (Fecci-Pinatel, FN)	336 (5,97)	**1**

1er tour. - *I., 8 889 ; A., 40,75 % ; E., 4 984.* - G. pl. (Jourdain, s., PS), 2 332 (46,79) ; Un. d. (Laignel, div. d.), 2 140 (42,94) ; ext. d. (Fecci-Pinatel, FN), 512 (10,27).

1995. - *I., 9 545 ; A., 31,25 % ; E., 6 422.* - Un. g. (Jourdain, PS, m.), 3 128 (48,71) ; Un. d. (Dutreil, UDF-PR, d.), 2 753 (42,87) ; FN (Fecci-Pinatel), 541 (8,42).

OISE

La grande surprise de ce scrutin vient de Beauvais, où le maire socialiste, Walter Amsallem, élu depuis vingt-quatre ans, est battu par Caroline Cayeux (RPR). Le candidat de la gauche plurielle est devancé de près de 4 points par Mme Cayeux, quasiment inconnue voici quelques mois, malgré le maintien au second tour du candidat divers droite Jacques Nehorai. La gauche, divisée au premier tour, n'a pas réussi à rassembler son électorat au second. Celle-ci enregistre d'autres échecs dans le département, comme à Nogent-sur-Oise, où la liste de la gauche plurielle, conduite par Jean-François Dardenne, ne parvient pas à détrôner le maire sortant, Claude Brunet (div. d), et à Méru, où Guy Vadepied (PS) échoue à reprendre la mairie qu'il avait perdue en 1995. L'UDF Yves Leblanc frôle la majorité absolue au second tour, malgré le maintien d'une liste d'extrême droite du MNR. A Creil, en revanche, la liste conduite par le socialiste Christian Grimbert l'emporte d'extrême justesse (61 voix d'écart), grâce à la division de la droite, à l'issue d'une quadrangulaire, les Verts ayant refusé de fusionner au second tour. Enfin, à Noyon, la forte mobilisation d'un large front républicain dans la campagne entre les deux tours permet au maire sortant RPR, Bertrand Labarre, de devancer la liste FN conduite par Laurent Guiniot, qui augmente toutefois son score entre les deux tours, passant de 30,18 % à 34,12 %.

Beauvais (PS)

I., 31 585 ; V., 19 760 ; A., 37,44 % ; E., 18 916

Un. d. (Cayeux, RPR)	8 961 (47,37)	**33**
***G. pl.** (Amsallem, s., PS)	8 219 (43,45)	**10**
div. d. (Nehorai)	1 736 (9,18)	**2**

1er tour. - *I., 31 585 ; A., 38,47 % ; E., 18 641.* - PS + (Amsallem, s.), 5 145 (27,60) ; Un. d. (Cayeux, RPR), 4 632 (24,85) ; PC + (Aury), 2 596 (13,93) ; div. d. (Nehorai), 1 926 (10,33) ; MNR (Isoré), 1 500 (8,05) ; FN (Pruvost), 1 242 (6,66) ; LO (Laporte), 807 (4,33) ; div. g. (Gairin, PS diss.), 793 (4,25).

1995. - *I., 32 745 ; A., 24,20 % ; E., 24 434.* - Un. g. (Amsallem, PS, m.), 11 382 (46,58) ; Un. d. (Dassault, RPR, d.), 11 105 (45,45) ; FN (d'herbais), 1 947 (7,97).

Creil (PS)

I., 13 041 ; V., 7 365 ; A., 43,52 % ; E., 7 114

PS + (Grimbert)	2 892 (40,65)	**28**
Un. d. (Ricalens, RPF)	2 831 (39,79)	**8**
Verts (Madelin)	817 (11,48)	**2**
div. d. (Héloir)	574 (8,07)	**1**

Jean Anciant n.s.r.p.

1er tour. - *I., 13 039 ; A., 46,69 % ; E., 6 548.* - PS + (Grimbert), 2 195 (33,52) ; Un. d. (Ricalens, RPF), 2 138 (32,65) ; Verts (Madelin), 895 (13,67) ; div. d. (Héloir), 709 (10,83) ; LO (Szpirko), 611 (9,33).

1995. - *I., 16 116 ; A., 36,60 % ; E., 9 960.* - Un. g. (Anciant, PS, m.), 4 434 (44,52) ; Un. d. (Chénière, RPR, d.), 4 194 (42,11) ; FN (Lacote), 1 332 (13,37).

Crépy-en-Valois (div. d.)

I., 9 564 ; V., 6 360 ; A., 33,50 % ; E., 6 222

Un. d. (Praddaude, s., div. d.)	2 321 (37,30)	**23**
div. d. (Sinet)	1 928 (30,99)	**5**
PC + (Masure)	1 138 (18,29)	**3**
Verts (Dancoisne)	453 (7,28)	**1**
MNR (Letourneur, ext. d.)	382 (6,14)	**1**

1er tour. - *I., 9 566 ; A., 35,59 % ; E., 5 971.* - Un. d. (Praddaude, s., div. d.), 1 971 (33,01) ; div. d. (Sinet), 1 505 (25,21) ; PC + (Masure), 1 220 (20,43) ; MNR (Letourneur, ext. d.), 659 (11,04) ; Verts (Dancoisne), 616 (10,32).

1995. - *I., 9 293 ; A., 26,90 % ; E., 6 600.* - div. d. (Praddaude, UDF), 3 464 (52,48) ; Un. g. (Masure, PC), 2 324 (35,21) ; FN (Letourneur), 812 (12,30).

Méru (UDF)

I., 6 359 ; V., 4 338 ; A., 31,78 % ; E., 4 199

Un. d. (Leblanc, s., UDF)	2 069 (49,27)	**25**
PS + (Vadepied)	1 808 (43,06)	**7**
MNR (Delcroix)	322 (7,67)	**1**

1er tour. - *I., 6 359 ; A., 35,15 % ; E., 3 909.* - Un. d. (Leblanc, s., UDF), 1 592 (40,73) ; PS + (Vadepied), 1 260 (32,23) ; PC (Pinon), 484 (12,38) ; MNR (Delcroix), 402 (10,28) ; div. d. (Laigre), 171 (4,37).

Nogent-sur-Oise (div. d.)

I., 10 292 ; V., 6 352 ; A., 38,28 % ; E., 6 131

Un. d. (Brunet, s., div. d.)	3 175 (51,79)	**25**
G. pl. (Dardenne, PS)	2 956 (48,21)	**8**

1er tour. - *I., 10 292 ; A., 40,86 % ; E., 5 830.* - Un. d. (Brunet, s., div. d.), 2 841 (48,73) ; G. pl. (Dardenne, PS), 2 178 (37,36) ; LO (Hallard), 470 (8,06) ; div. g. (Benkherouf), 341 (5,85).

1995. - *I., 10 586 ; A., 34,68 % ; E., 6 654.* - Un. d. (Brunet, div. d., m.), 3 516 (52,84) ; Un. g. (Roberti, PS), 3 138 (47,16).

Noyon (RPR)

I., 7 077 ; V., 5 248 ; A., 25,84 % ; E., 5 156

Un. d. (Labarre, s., RPR)	2 225 (43,15)	**24**
FN (Guiniot)	1 759 (34,12)	**6**
***G. pl.** (Péan, PS)	668 (12,96)	**2**
div. d. (Paternotte)	504 (9,78)	**1**

1er tour. - *I., 7 077 ; A., 32,61 % ; E., 4 645.* - FN (Guiniot), 1 402 (30,18) ; Un. d. (Labarre, s., RPR), 1 401 (30,16) ; div. d. (Paternotte), 708 (15,24) ; PS + (Péan), 634 (13,65) ; PC (Larédo, div. g.), 500 (10,76).

1995. - *I., 7 766 ; A., 26,23 % ; E., 5 477.* - Un. d. (Labarre, RPR, m.), 2 841 (51,87) ; FN (Descaves), 2 636 (48,13).

Senlis (RPR)

I., 10 326 ; V., 5 962 ; A., 42,26 % ; E., 5 804

Un. d. (Dehaine, s., RPR, d.)	2 784 (47,97)	**25**
RPF (Canter)	1 958 (33,74)	**5**
G. pl. (Dray, PS)	1 062 (18,30)	**3**

1er tour. - *I., 10 326 ; A., 43,21 % ; E., 5 623.* - Un. d. (Dehaine, s., RPR, d.), 2 648 (47,09) ; RPF (Canter), 1 762 (31,34) ; G. pl. (Dray, PS), 1 213 (21,57).

SOMME

Les trois villes dont nous avions choisi de donner les résultats,

Amiens,
Abbeville,
Albert,
ont été pourvues au premier tour.

POITOU-CHARENTES

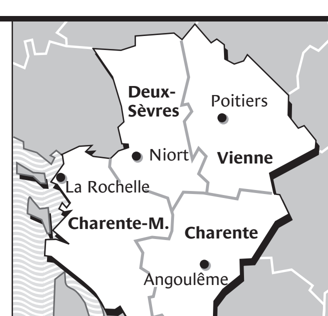

CHARENTE

L'union a donné une belle victoire à la droite en Charente. Philippe Mottet, le jeune maire sortant UDF d'Angoulême, a accentué dimanche l'écart de voix qui le séparait de son adversaire, le député (PS) Jean-Claude Viollet. Disposant de 15 points d'avance à l'issue du premier tour, il a remporté l'élection avec près de 20 points d'avance au second tour. Son prédécesseur, l'ancien ministre Georges Chavanes, n'avait pas fait aussi bien en 1995, face à une liste de gauche présumée plus faible que celle de M. Viollet. Même Jean-Michel Boucheron, au temps de sa splendeur en 1983, n'avait pas réussi un pareil score. A Cognac, la deuxième ville du département, la confortable victoire de Jérôme Mouhot (RPR) s'inscrit dans la continuité d'une ville ancrée à droite. Premier adjoint de l'ancien maire Francis Hardy, M. Mouhot pourra s'enorgueillir d'avoir su réconcilier la droite entre les deux tours. Noël Belliot (DL), qui avait obtenu 13,76 % des voix le 11 mars, avait en effet fusionné sa liste avec celle de M. Mouhot.

Angoulême (UDF)

I., 25 482 ; V., 15 040 ; A., 40,98 % ; E., 14 563

Un. d. (Mottet, s., UDF)	8 633 (59,28)	**35**
G. pl. (Viollet, PS, d.)	5 930 (40,72)	**8**

1er tour. - *I., 25 482 ; A., 42,20 % ; E., 14 254.* - Un. d. (Mottet, s., UDF), 7 068 (49,59) ; G. pl. (Viollet, PS, d.), 4 870 (34,17) ; écol. (Dutheil), 928 (6,51) ; MNR (Mousnier), 625 (4,38) ; LO (Courtois), 392 (2,75) ; LCR (de Bœuf), 371 (2,60).

1995. - *I., 26 665 ; A., 41,19 % ; E., 15 214.* - Un. d. (Chavanes, UDF-CDS, d., m.), 8 605 (56,56) ; Un. g. (Brunet, PS), 6 609 (43,44).

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

Cognac (RPR)

I., 11 974 ; V., 6 617 ; A., 44,74 % ; E., 6 252

***Un. d.** (Mouhot, RPR)	3 540 (56,62)	**26**
PS + (Gourinchas)	2 712 (43,38)	**7**

Francis Hardy, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 11 977 ; A., 43,32 % ; E., 6 439.* - Un. d. (Mouhot, RPR), 2 758 (42,83) ; PS + (Gourinchas), 1 434 (22,27) ; div. g. (Bompoint, PRG), 1 092 (16,96) ; div. d. (Belliot, DL), 886 (13,76) ; PT (Lacroix), 269 (4,18).

CHARENTE-MARITIME

Le département n'a pas modifié en profondeur sa coloration politique. Il a maintenu l'équilibre entre les différents partis politiques en présence, avec un chassé-croisé dans deux de ses trois sous-préfectures. A Rochefort, en effet, où le maire sortant, Jean-Louis Frot (div. d.), avait préféré se consacrer à son mandat de conseiller général, le député socialiste et ancien préfet du département Bernard Grasset est passé avec 40 voix d'avance sur son adversaire, Dominique Rabelle (RPR). Opération inverse à Saintes : l'ancien maire Michel Baron (PS), qui ne se représentait pas, laisse la place à Bernadette Schmitt (div. d.). Celle-ci l'emporte sur Jean-Moulineau (PS) malgré le retrait, sans consigne de vote, de l'ancien conseiller régional Alain Bougeret (UDF). A Royan, quatre listes s'étaient maintenues au second tour. Celle de Philippe Most, le maire sortant, donnée favorite, l'emporte largement avec près de 48 % des suffrages. A La Rochelle, Maxime Bono (PS) avait été confortablement élu au premier tour.

Rochefort (div. d.)

I., 15 914 ; V., 9 496 ; A., 40,33 % ; E., 9 222

G. pl. (Grasset, PS)	4 631 (50,22)	**27**
Un. d. (Rabelle, RPR)	4 591 (49,78)	**8**

Jean-Louis Frot, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 15 914 ; A., 42,33 % ; E., 8 794.* - Un. d. (Rabelle, RPR), 3 832 (43,58) ; G. pl. (Grasset, PS), 3 689 (41,95) ; div. d. (Mommée, DL diss.), 1 273 (14,48).

1995. - *I., 15 943 ; A., 43,82 % ; E., 8 746.* - Un. d. (Frot, div. d., m.), 4 239 (48,47) ; Un. g. (Busuttil, PS), 2 636 (30,14) ; div. d. (Mommée, UDF-PR), 1 871 (21,39).

Royan (RPR)

I., 13 735 ; V., 8 433 ; A., 38,60 % ; E., 8 194

Un. d. (Most, s., RPR)	3 913 (47,75)	**25**
div. d. (Peltier)	1 994 (24,33)	**4**
G. pl. (Joly, PS)	1 550 (18,92)	**3**
div. (Raymond)	737 (8,99)	**1**

1er tour. - *I., 13 735 ; A., 40 % ; E., 7 957.* - Un. d. (Most, s., RPR), 3 443 (43,27) ; div. d. (Peltier), 1 611 (20,25) ; G. pl. (Joly, PS), 1 493 (18,76) ; div. d. (Raymond), 940 (11,81) ; MNR (Markowsky), 470 (5,91).

1995. - *I., 13 348 ; A., 27,81 % ; E., 9 413.* - div. d. (Most, m.), 4 314 (45,83) ; Un. d. (Quentin, RPR), 3 804 (40,41) ; Un. g. (Campagne, div. g.), 1 295 (13,76).

Saintes (PS)

I., 18 560 ; V., 11 238 ; A., 39,45 % ; E., 10 711

div. d. (Schmitt)	5 478 (51,14)	**27**
G. pl. (Moulineau, PS)	5 233 (48,86)	**8**

Michel Baron, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 18 560 ; A., 44,20 % ; E., 9 743.* - G. pl. (Moulineau, PS), 3 889 (39,92) ; div. d. (Schmitt), 3 573 (36,67) ; div. d. (Bougeret, UDF), 1 764 (18,11) ; PT (Mesnager), 517 (5,31).

1995. - *I., 18 891 ; A., 34,01 % ; E., 12 055.* - Un. g. (Baron, PS, m.), 6 111 (50,69) ; Un. d. (Gougeret, UDF-rad.), 5 944 (49,31).

DEUX-SÈVRES

Après Parthenay au premier tour, la gauche a également perdu Thouars au second. Le maire de la ville, Serge Moulin (PS), en place depuis douze ans, a dû laisser le siège à son challenger UDF, Philippe Valteau. Le premier tour avait donné lieu à une triangulaire avec la présence de la liste RPR de Brigitte Maury. Son retrait en faveur de la liste de M. Valteau a permis à la droite de reprendre la ville, les reports de voix ayant bien fonctionné, alors que le maire sortant avait les faveurs des pronostics. A Niort, le maire sortant, Bernard Bellec (PS), a remporté une victoire étriquée face à son adversaire Alain Garcia, un ancien RPR qui avait axé toute sa campagne sur le slogan *« Ni à gauche ni à droite »* (51 % contre 49 %). Ce sont les quartiers populaires qui ont permis à la liste de l'emporter. Il semble que les voix de la liste du Parti des travailleurs, qui avait recueilli près de 9 % des voix au premier tour, aient fui la liste Bellec et se soient plutôt reportées sur celle de M. Garcia. L'abstention est restée la même, autour de 55 %.

Niort (PS)

I., 38 345 ; V., 21 419 ; A., 44,14 % ; E., 20 345

G. pl. (Bellec, s., PS)	10 386 (51,05)	**34**
div. d. (Garcia)	9 959 (48,95)	**11**

1er tour. - *I., 38 345 ; A., 44,81 % ; E., 19 842.* - G. pl. (Bellec, s., PS), 9 508 (47,92) ; div. d. (Garcia), 7 629 (38,45) ; PT (Veyssière), 1 751 (8,82) ; FN (Charbonneau), 954 (4,81).

1995. - *I., 39 794 ; A., 32,89 % ; E., 26 247.* - PS diss. (Bellec, m.), 9 380 (35,74) ; Un. d. (Pillet, div. d.), 8 444 (32,17) ; PS (Royal, d.), 8 423 (32,09).

Thouars (PS)

I., 7 132 ; V., 4 550 ; A., 36,20 % ; E., 4 354

UDF-div. d. (Valteau, UDF)	2 197 (50,46)	**25**
G. pl. (Moulin, s., PS)	2 157 (49,54)	**8**

1er tour. - *I., 7 132 ; A., 38,08 % ; E., 4 089.* - G. pl. (Moulin, s., PS), 2 020 (49,40) ; UDF-div. d. (Valteau, UDF), 1 462 (35,75) ; RPR (Maury), 607 (14,84).

1995. - *I., 7 713 ; A., 32,24 % ; E., 5 128.* - Un. g. (Moulin, PS, m.), 2 814 (54,88) ; Un. d. (Morin, div. d.), 1 550 (30,23) ; div. (Paineau), 764 (14,90).

VIENNE

Poitiers et Châtellerault restent à gauche, Loudun à droite. Ces élections municipales n'ont pas bouleversé le paysage politique de la Vienne. Les maires sortants des principales villes du département ont tous été réélus. A Poitiers, le score de Jacques Santrot (PS), qui entame son cinquième mandat, donne à la gauche plurielle 41 des 53 sièges du nouveau conseil municipal. Il sera confronté à une opposition recomposée : les partis de droite cèdent la place aux candidats propulsés sur l'avant-scène par le président (DL) du conseil régional, Jean-Pierre Raffarin. A Châtellerault, le second tour confirme l'effondrement de la droite. Réélu avec 40,61 % des voix, le maire socialiste Joël Tondusson a désormais pour principal opposant Gilbert Guérineau (divers gauche), ancien chef de cabinet d'Edith Cresson. A Loudun, les fissures de l'après-Monory se révèlent au grand jour. La liste de Jean-Pierre Fredaigue (divers droite) l'emporte de deux voix seulement sur celle d'une ancienne adjointe, Marie-Christine Poisson (divers droite).

Poitiers (PS)

I., 44 221 ; V., 25 698 ; A., 41,89 % ; E., 24 798

G. pl. (Santrot, s., PS)	13 144 (53,00)	**41**
Un. d. (Morin, div. d.)	11 654 (47,00)	**12**

1er tour. - *I., 44 221 ; A., 42,85 % ; E., 24 020.* - G. pl. (Santrot, s., PS), 11 622 (48,38) ; Un. d. (Morin, div. d.), 10 073 (41,94) ; LO (Gaillard), 1 281 (5,33) ; LCR (Courilleau), 1 044 (4,35).

Châtellerault (PS)

I., 23 477 ; V., 13 889 ; A., 40,84 % ; E., 13 367

G. pl. (Tondusson, s., PS)	5 429 (40,61)	**28**
div. g. (Guérineau)	4 456 (33,34)	**6**
Un. d. (Rabit, RPR)	3 482 (26,05)	**5**

1er tour. - *I., 23 477 ; A., 43,61 % ; E., 12 533.* - G. pl. (Tondusson, s., PS), 5 194 (41,44) ; Un. d. (Rabit, RPR), 3 417 (27,26) ; div. g. (Guérineau), 3 084 (24,61) ; LO (Villeret), 838 (6,69).

1995. - *I., 24 693 ; A., 37,99 % ; E., 14 687.* - Un. g. (Cresson, PS), 8 717 (59,35) ; UDF (Abelin, UDF-CDS, d.), 4 019 (27,36) ; RPR (Rabit), 1 951 (13,28).

Loudun (div. d.)

I., 5 310 ; V., 3 685 ; A., 30,60 % ; E., 3 575

Un. d. (Fredaigue, s., div. d.)	1 520 (42,52)	**21**
div. d. (Poisson)	1 518 (42,46)	**6**
G. pl. (Lantier, PS)	537 (15,02)	**2**

1er tour. - *I., 5 310 ; A., 31,15 % ; E., 3 418.* - Un. d. (Fredaigue, s., div. d.), 1 456 (42,60) ; div. d. (Poisson), 1 247 (36,48) ; G. pl. (Lantier, PS), 715 (20,92).

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

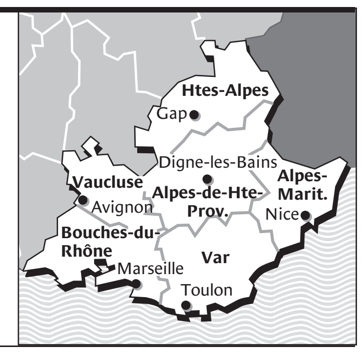

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Faute d'accord à gauche, le second tour à Digne a donné lieu à une triangulaire. Si la liste du député-maire sortant, Jean-Louis Bianco, est arrivée en tête, elle a perdu presque 1 point par rapport à son résultat du premier tour. De leur côté, les Verts, qui avaient récolté plus de 15 % au premier tour, reculent d'1,5 point. Ce second tour, pour lequel la participation a été supérieure de 3 % par rapport au 11 mars, profite surtout à la liste d'union de la droite conduite par Gérard Farinotti, qui gagne plus de 2 points sans être parvenue toutefois à détrôner M. Bianco. A Manosque, après la fusion entre les deux listes de droite et entre celle des Verts et celle du député et maire sortant Robert Honde (PRG), le résultat du second tour s'est avéré nettement favorable à l'opposition de droite. La gauche est bien en dessous du pourcentage qu'elle pouvait espérer à l'issue du premier tour. L'extrême droite, représentée par Mireille d'Ornano (MNR), a perdu plus de 4 points.

Digne-les-Bains (PS)

I., 11 085 ; V., 7 394 ; A., 33,30 % ; E., 7 103

PS + (Bianco, s., d.)	3 240 (45,61)	**25**
Un. d. (Farinotti, div. d.)	2 816 (39,65)	**6**
Verts (Berrod)	1 047 (14,74)	**2**

1er tour. - *I., 11 085 ; A., 36,35 % ; E., 6 583.* - PS + (Bianco, s., d.), 3 065 (46,56) ; Un. d. (Farinotti, div. d.), 2 448 (37,19) ; Verts (Berrod), 1 070 (16,25).

Manosque (PRG)

I., 13 051 ; V., 9 056 ; A., 30,61 % ; E., 8 631

***Un. d.** (Jeanmet, RPR)	5 038 (58,37)	**26**
***G. pl.** (Honde, s., PRG, d.)	3 042 (35,25)	**6**
MNR (D'Ornano)	551 (6,38)	**1**

1er tour. - *I., 13 052 ; A., 34,91 % ; E., 8 092.* - RPR (Jeanmet), 2 068 (25,56) ; PRG + (Honde, s.), 2 016 (24,91) ; div. d. (Velin, UDF), 1 975 (24,41) ; Verts (Raoust), 1 152 (14,24) ; MNR (D'Ornano), 891 (11,01).

1995. - *I., 13 409 ; A., 26,54 % ; E., 9 528.* - Un. g. (Honde, Rad.), 4 761 (49,97) ; Un. d. (Raffalli, RPR, m.), 3 824 (40,13) ; FN (d'Ornano), 943 (9,90).

HAUTES-ALPES

L'équilibre politique reste inchangé dans le département, mais les femmes font une percée en dirigeant trois des cinq plus grandes communes. Ainsi, Chantal Eyméoud (div. d.) a été élue à Embrun face à la liste PS-PC. Elle ravit la mairie à Robert Motte (RPR), général en retraite, arrivé en troisième position au premier tour. Henriette Martinez (RPR), maire de Laragne-Montéglin depuis dix ans, retrouve son fauteuil de justesse avec une majorité d'un siège au conseil municipal. Dès le premier tour, Veynes avait élu la liste de Christine Nivou (PS). En revanche, la préfecture et la sous-préfecture ont des hommes à la tête de leurs mairies. Au premier tour, le maire de Gap, Pierre Bernard-Reymond (UDF), avait été réélu avec l'appoint des voix d'une partie du PRG. A Briançon, Alain Bayrou, dont la liste a été réélue au premier tour, a laissé sa place de maire à Samuel Peterman (div. d.) en raison du cumul des mandats. M. Bayrou devrait en effet être réélu à la présidence du conseil général.

Embrun (div. d.)

I., 4 248 ; V., 3 291 ; A., 22,53 % ; E., 3 192

div. d. (Eyméoud)	1 994 (62,47)	**24**
PS + (Gréchez)	1 198 (37,53)	**5**

1er tour. - *I., 4 248 ; A., 22,62 % ; E., 3 222.* - div. d. (Eyméoud), 1 319 (40,94) ; PS + (Gréchez), 879 (27,28) ; div. d. (Motte, s.), 802 (24,89) ; Verts (Gasdon), 222 (6,89).

1995. - *I., 3 810 ; A., 23,25 % ; E., 2 777.* - div. d. (Motte, m.), 1 477 (53,19) ; div. g. (Musson), 1 300 (46,81).

ALPES-MARITIMES

Sans métamorphoser la donne politique dans les Alpes-Maritimes, ce second tour s'est révélé porteur d'enseignements. Le RPF a ainsi raté son entrée en scène à Cannes, au profit du RPR Bernard Brochand, qui conquiert l'ancienne ville de l'UDF Michel Mouillot. Les électeurs ont également apporté leur soutien aux candidats sans étiquette, comme à Vallauris ou à Beausoleil, aux dépens de maires officiellement estampillés ou soutenus par les états-majors mais souvent contestés, davantage pour leur personnalité que pour leur gestion. Enfin, la gauche reprend des couleurs et réinvestit les conseils municipaux, notamment à Cannes ou à Vallauris. Patrick Allemand, premier vice-président socialiste du conseil régional, s'est même déclaré *« surpris de cette progression de la gauche plurielle »*, en citant le score de 26 % qu'elle a obtenu à Cagnes-sur-Mer. A Nice, l'écart s'est encore réduit entre le maire sortant (RPR) Jacques Peyrat, réélu mais talonné par le candidat de la gauche plurielle, Patrick Mottard (PS), de quelque 3 500 voix. De nombreux appels à barrer la route à M. Peyrat avaient été lancés entre les deux tours, notamment par des personnalités de droite. En dépit des propos rassurants du patron du RPR local, le député Christian Estrosi, M. Peyrat accuse en effet une perte de 60 000 voix par rapport aux dernières élections municipales de 1995, tandis que la gauche a progressé de près de 25 000 voix, traduisant ainsi une poussée notable dans une ville ancrée très à droite.

Nice (RPR)

I., 222 120 ; V., 115 339 ; A., 48,07 % ; E., 111 144

RPR-DL (Peyrat, s., RPR, sén.)	49 440 (44,48)	**50**
G. pl. (Mottard, PS)	45 916 (41,31)	**14**
FN (Stirbois)	15 788 (14,21)	**5**

1er tour. - *I., 222 121 ; A., 53,01 % ; E., 100 021.* - RPR-DL (Peyrat, s., RPR, sén.), 37 256 (37,25) ; G. pl. (Mottard, PS), 28 581 (28,58) ; FN (Stirbois), 11 981 (11,98) ; div. d. (Mathieu-Obadia, d.), 8 026 (8,02) ; div. g. (Ciccolini), 4 789 (4,79) ; div. d. (Icart), 4 723 (4,72) ; MNR (Caitucoli), 3 025 (3,02) ; div. d. (Roullier), 1 640 (1,64).

1995. - *I., 231 477 ; A., 39,64 % ; E., 137 278.* - div. d. (Peyrat), 58 065 (42,30) ; Un. d. (Barety, RPR, d., m.), 43 686 (31,82) ; Un. g. (Cuturello, PS), 25 183 (18,34) ; FN (Gost), 10 344 (7,54).

Beausoleil (DL)

I., 8 457 ; V., 5 439 ; A., 35,69 % ; E., 5 151

div. g. (Vial)	2 940 (57,08)	**26**
Un. d. (Spinelli, s., DL)	2 211 (42,92)	**7**

1er tour. - *I., 8 457 ; A., 42,38 % ; E., 4 534.* - Un. d. (Spinelli, s., DL), 1 632 (35,99) ; div. g. (Vial), 1 307 (28,83) ; div. d. (Baldoni), 580 (12,79) ; div. d. (Viale, UDF diss.), 571 (12,59) ; G. pl. (Delgay-Troise, PC), 444 (9,79).

1995. - *I., 8 859 ; A., 36,01 % ; E., 5 495.* - UDF (Spinelli, m.), 2 887 (52,54) ; div. d. (Majorel), 1 918 (34,90) ; div. g. (Bellati, PC), 690 (12,56).

Cagnes-sur-Mer (RPR)

I., 27 974 ; V., 15 989 ; A., 42,84 % ; E., 15 356

Un. d. (Negre, s., RPR)	8 377 (54,55)	**34**
G. pl. (Santinelli, PC)	4 005 (26,08)	**5**
FN (Lartigue)	2 974 (19,37)	**4**

1er tour. - *I., 27 974 ; A., 42,61 % ; E., 15 519.* - Un. d. (Negre, s., RPR), 7 082 (45,63) ; G. pl. (Santinelli, PC), 2 953 (19,03) ; FN (Lartigue), 1 604 (10,34) ; RPF (Tortet), 1 156 (7,45) ; div. d. (Gamain), 1 055 (6,80) ; MNR (Charrac), 900 (5,80) ; div. d. (Piacentini), 769 (4,96).

8 février 1998 - *I., 25 911 ; A., 40,64 % ; E., 15 145.* - div. d. (Nègre), 6 458 (42,64) ; FN (Ripoll), 3 275 (21,62) ; div. d. (Boisseau), 3 216 (21,23) ; Un. g. (Santinelli, PC), 2 196 (14,50) ; RPR (Burroni), 0 (0,00).

1995. - *I., 27 608 ; A., 31,78 % ; E., 18 628.* - div. d. (Nègre), 9 647 (51,79) ; Un. d. (Sauvaigo, RPR, d., m.), 4 982 (26,74) ; Un. g. (Straforelly, PC), 2 259 (12,13) ; FN (Charrac), 1 740 (9,34).

Cannes (RPR)

I., 45 956 ; V., 28 125 ; A., 38,80 % ; E., 27 286

RPR-DL (Brochand, RPR)	12 272 (44,98)	**37**
UDF (Cima)	5 305 (19,44)	**5**
G. pl. (Crapiz, PS)	3 952 (14,48)	**3**
FN (Peyron)	3 043 (11,15)	**2**
RPF (Luca, d.)	2 714 (9,95)	**2**

Maurice Delaunay, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 45 956 ; A., 38,42 % ; E., 27 356.* - RPR-DL (Brochand, RPR), 9 622 (35,17) ; UDF (Cima), 4 980 (18,20) ; G. pl. (Crapiz, PS), 3 534 (12,92) ; FN (Peyron), 3 107 (11,36) ; RPF (Luca, d.), 3 064 (11,20) ; div. d. (Giscard d'Estaing), 2 079 (7,60) ; div. (Raullo), 629 (2,30) ; div. d. (Llado), 341 (1,25).

1995. - *I., 47 709 ; A., 35,11 % ; E., 29 570.* - div. d. (Mouillot, UDF-PR, m.), 17 479 (59,11) ; RPR (Lellouche, d.), 7 137 (24,14) ; FN (Peyron), 4 954 (16,75).

Grasse (div. d.)

I., 24 656 ; V., 15 728 ; A., 36,21 % ; E., 15 243

Un. d. (Leleux, s., div. d.)	8 451 (55,44)	**34**
***G. pl.** (Vassallo, PC)	5 151 (33,79)	**7**
div. d. (Fourquet)	1 641 (10,77)	**2**

1er tour. - *I., 24 656 ; A., 39,31 % ; E., 14 540.* - Un. d. (Leleux, s., div. d.), 5 836 (40,14) ; PC (Vassalo), 1 963 (13,50) ; PS (Lautard), 1 867 (12,84) ; div. d. (Fourquet), 1 466 (10,08) ; Verts (Vinciguerra), 1 466 (10,08) ; FN (Schenardi), 1 292 (8,89) ; écol. (Goby), 650 (4,47).

1995. - *I., 24 730 ; A., 30,75 % ; E., 16 612.* - div. d. (Leleux, MPF), 5 822 (35,05) ; div. d. (Leroux, RPR), 4 729 (28,47) ; Un. g. (Mayaffre, PC), 3 906 (23,51) ; UDF (de Fontmichel, m.), 2 155 (12,97).

Mandelieu-la-Napoule (RPR)

I., 13 422 ; V., 9 760 ; A., 27,28 % ; E., 9 578

RPR-DL (Leroy, s., RPR)	4 338 (45,29)	**24**
UDF (Lafargue)	3 948 (41,22)	**7**
G. pl. (Duprat, PS)	1 292 (13,49)	**2**

1er tour. - *I., 13 422 ; A., 30,30 % ; E., 9 092.* - RPR-DL (Leroy, s., RPR), 4 118 (45,29) ; UDF (Lafargue), 3 439 (37,82) ; G. pl. (Duprat, PS), 1 535 (16,88).

1995. - *I., 11 982 ; A., 26,97 % ; E., 8 448.* - div. d. (Leroy), 5 347 (63,29) ; Un. d. (Moreau, UDF, d., m.), 3 101 (36,71).

Mougins (RPR)

I., 11 137 ; V., 6 689 ; A., 39,94 % ; E., 6 563

RPR-DL (Galy, RPR)	3 347 (51,00)	**25**
UDF (Lanza)	2 285 (34,82)	**6**
G. pl. (Pastorelli, div. g.)	931 (14,19)	**2**

Roger Duhalde, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 11 137 ; A., 40,15 % ; E., 6 392.* - RPR-DL (Galy, RPR), 2 915 (45,60) ; UDF (Lanza), 2 066 (32,32) ; G. pl. (Pastorelli, div. g.), 946 (14,80) ; div. d. (Sanchez), 465 (7,27).

Saint-Laurent-du-Var (div. d.)

I., 17 943 ; V., 12 013 ; A., 33,05 % ; E., 11 663

RPR-UDF (Revel, s., div. d.)	6 037 (51,76)	**27**
***div. d.-MNR** (Moschetti, div. d.)	3 749 (32,14)	**6**
G. pl. (Orsatti, PS)	1 012 (8,68)	**1**
div. g. (Rolant)	865 (7,42)	**1**

1er tour. - *I., 17 943 ; A., 36,08 % ; E., 11 155.* - RPR-UDF (Revel, s., div. d.), 3 961 (35,51) ; div. d. (Moschetti), 2 466 (22,11) ; MNR (Ripoll), 1 374 (12,32) ; G. pl. (Orsatti, PS), 1 130 (10,13) ; div. g. (Rolant), 1 122 (10,06) ; div. d. (Marconnet, UDF diss.), 596 (5,34) ; DL (Kuhn), 506 (4,54).

1995. - *I., 17 588 ; A., 32,07 % ; E., 11 635.* - RPR (Revel), 4 193 (36,04) ; UDF (Moschetti, div. d., m.), 3 854 (33,12) ; FN (Ripoll), 1 799 (15,46) ; Un. g. (Rolant, PS), 1 789 (15,38).

Vallauris (div. d.)

I., 15 611 ; V., 10 137 ; A., 35,07 % ; E., 9 874

div. d. (Ribero)	4 575 (46,33)	**26**
div. d. (Bongiovani, s.)	3 390 (34,33)	**6**
G. pl. (De Bandt, PS)	1 290 (13,06)	**2**
div. d. (Crépin, FN)	619 (6,27)	**1**

1er tour. - *I., 15 611 ; A., 40,56 % ; E., 8 920.* - div. d. (Bongiovani, s.), 2 937 (32,93) ; div. d. (Ribero), 2 806 (31,46) ; G. pl. (De Bandt, PS), 1 721 (19,29) ; div. d. (Crépin, FN), 1 456 (16,32).

1995. - *I., 15 450 ; A., 28,01 % ; E., 10 829.* - div. d. (Bongiovanni), 5 819 (53,74) ; CNI (Gumiel), 2 518 (23,25) ; div. d. (Donnet, m.), 2 492 (23,01).

Vence (UDF)

I., 10 506 ; V., 7 338 ; A., 30,15 % ; E., 7 111

***RPR** (Marchou)	3 023 (42,51)	**24**
UDF (Iacono, s.)	2 771 (38,97)	**6**
G. pl. (Alinat, PS)	1 317 (18,52)	**3**

1er tour. - *I., 10 506 ; A., 36,35 % ; E., 6 348.* - UDF (Iacono, s.), 1 993 (31,40) ; div. d. (Marchou, RPR), 1 603 (25,25) ; div. d. (Corallo, RPR), 1 394 (21,96) ; G. pl. (Alinat, PS), 1 358 (21,39).

1995. - *I., 10 865 ; A., 32,99 % ; E., 7 089.* - UDF (Iacono, UDF-PR, m.), 3 201 (45,15) ; RPR (Marchou), 2 651 (37,40) ; PS (Boivin), 1 237 (17,45).

Villeneuve-Loubet (RPF)

I., 8 883 ; V., 5 050 ; A., 43,15 % ; E., 4 895

RPF (Camou)	2 337 (47,74)	25
Un. d. (Parée, RPR)	1 494 (30,52)	5
G. pl. (Chignolli, PS)	1 064 (21,74)	3

Lionnel Luca, d., conduit une liste à Cannes

1er tour. - *I., 8 883 ; A., 43,63 % ; E., 4 795.* - RPF (Camou), 2 069 (43,15) ; Un. d. (Parée, RPR), 1 393 (29,05) ; G. pl. (Chignolli, PS), 1 031 (21,50) ; MNR (Heim), 302 (6,30).

BOUCHES-DU-RHÔNE

L'effet le plus spectaculaire de la poussée de la droite est l'échec de Jean-François Picheral (PS), battu à Aix-en-Provence par Maryse Joissains, qui a réuni les trois listes de droite du premier tour. A Marseille, Jean-Claude Gaudin améliore de plus de 8 points son score de 1995, obtenant ainsi six élus de plus. Même si Bruno Mégret fait son entrée au conseil municipal avec deux autres élus MNR, le score de l'extrême droite à Marseille est en baisse de 7 points. En 1995, le FN – écarté cette fois-ci dès le premier tour – avait obtenu sept sièges. Tout en conservant Aubagne, le PC a conquis Arles au détriment du PS. Arrivé en tête au premier tour, le communiste dissident Hervé Schiavetti avait finalement obtenu le soutien de la gauche plurielle. En revanche, le PC cède à la droite La Ciotat, ainsi que Miramas, où le maintien d'un candidat d'extrême gauche et une forte dissidence socialiste ont coûté son fauteuil de maire à Georges Thorrand. Le PS perd de son côté Fos-sur-Mer, mais se console avec sa victoire surprise à Salon-de-Provence à la faveur d'une quadrangulaire. Avec 201 voix d'avance, Catherine Mégret conserve Vitrolles au terme d'une triangulaire. L'autre élu MNR du département, Daniel Simonpieri, maire sortant de Marignane, améliore de 25 points son score de 1995. A Istres, le socialiste dissident François Bernardini retrouve la mairie, d'où les « affaires » l'avaient exclu, mais cet ancien président du conseil général rate son retour à l'assemblée départementale...

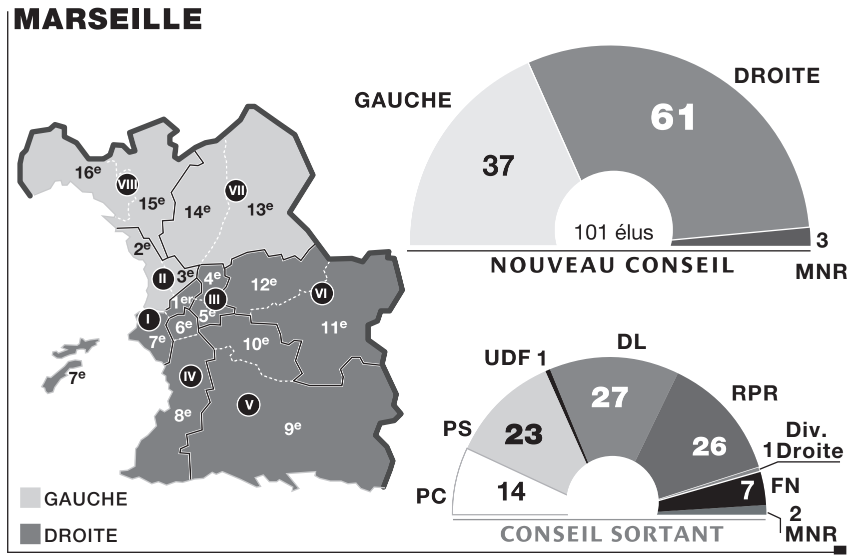

MARSEILLE (DL)

I., 344 511 ; V., 185 119 ; A., 46,27 % ; E., 178 032

Un. d. (Gaudin, s., DL, sén.)	86 472 (48,57)	48
G. pl. (Olmeta, PS)	69 815 (39,21)	35
MNR (Mégret)	21 745 (12,21)	3

1er tour. - *I., 411 520 ; A., 47,84 % ; E., 206 678.* - Un. d. (Gaudin, s., DL, sén.), 82 234 (39,79) ; G. pl. (Olmeta, PS), 62 418 (30,20) ; MNR (Mégret), 21 579 (10,44) ; FN (Gros), 15 113 (7,31) ; div. (Balouzat), 9 446 (4,57) ; RPF (Franceschi), 6 409 (3,10) ; LCR (), 4 395 (2,13) ; LO (), 2 438 (1,18) ; ext. g. (), 1 380 (0,67) ; div. d. (), 851 (0,41) ; PT (), 415 (0,20) .

1995. - *I., 365 621 ; A., 38,55 % ; E., 220 408.* - Un. g. (//, PS), 89 516 (40,61) ; Un. d. (Gaudin, UDF-PR), 88 972 (40,37) ; FN (Perdomo), 41 920 (19,02).

- Marseille, 1er secteur (DL)

I., 37 694 ; V., 19 485 ; A., 48,31 % ; E., 18 351

Un. d. (Roatta, s., DL, d.)	11 652 (63,50)	9
G. pl. (Sanmarco, PS)	6 699 (36,50)	2

1er tour. - *I., 37 694 ; A., 48,75 % ; E., 18 593.* - Un. d. (Roatta, s., DL, d.), 8 108 (43,61) ; G. pl. (Sanmarco, PS), 4 529 (24,36) ; MNR (Fayard), 1 797 (9,66) ; LCR (Johsua), 1 209 (6,50) ; FN (Blanc), 1 077 (5,79) ; div. (Joire), 726 (3,90) ; RPF (Franceschi), 543 (2,92) ; div. (Mayeur), 426 (2,29) ; div. d. (Mattout), 178 (0,96).

1995. - *I., 41 360 ; A., 39,11 % ; E., 24 709.* - Un. d. (Roatta, UDF-PR, d.), 12 267 (49,65) ; Un. g. (Sanmarco, PS), 8 307 (33,62) ; FN (Blanc), 4 135 (16,73).

- Marseille, 2e secteur (PS)

I., 27 850 ; V., 14 632 ; A., 47,46 % ; E., 14 050

G. pl. (Guérini, s., PS, sén.)	6 458 (45,96)	6
Un. d. (Mazet, RPR)	5 128 (36,50)	2
MNR (Cantrel)	2 464 (17,54)	

1er tour. - *I., 27 850 ; A., 48,52 % ; E., 13 672.* - G. pl. (Guérini, s., PS, sén.), 5 156 (37,71) ; Un. d. (Mazet, RPR), 3 782 (27,66) ; MNR (Cantrel), 1 455 (10,64) ; FN (Aucouturier), 1 288 (9,42) ; LCR (Castan), 660 (4,83) ; LO (Pécout), 513 (3,75) ; RPF (Grange), 447 (3,27) ; div. (Balouzat), 371 (2,71).

1995. - *I., 31 332 ; A., 39,02 % ; E., 18 727.* - Un. g. (Guerini, PS), 8 808 (47,03) ; Un. d. (Dimeco, div. d.), 5 824 (31,10) ; FN (Roussel), 4 095 (21,87).

- Marseille, 3e secteur (RPR)

I., 47 075 ; V., 26 489 ; A., 43,73 % ; E., 25 644

Un. d. (Muselier, RPR, d.)	13 568 (52,91)	9
G. pl. (Olmeta, PS)	8 321 (32,45)	2
MNR (Munier)	3 755 (14,64)	

Bruno Gilles est sur la liste de Renaud Muselier

1er tour. - *I., 47 075 ; A., 45,62 % ; E., 24 731.* - Un. d. (Muselier, RPR, d.), 10 770 (43,55) ; G. pl. (Olmeta, PS), 6 234 (25,21) ; MNR (Munier), 2 512 (10,16) ; FN (Rayé), 1 651 (6,68) ; LCR (Pagani), 1 165 (4,71) ; div. (Durand), 1 015 (4,10) ; RPF (Persia), 795 (3,21) ; div. d. (Santoni), 343 (1,39) ; PT (Lefaucheux), 246 (0,99).

1995. - *I., 50 463 ; A., 38,05 % ; E., 30 631.* - Un. d. (Muselier, RPR, d.), 14 376 (46,93) ; Un. g. (Rosmini, PS), 11 234 (36,68) ; FN (Rayé), 5 021 (16,39).

- Marseille, 5e secteur (DL)

I., 66 840 ; V., 35 702 ; A., 46,59 % ; E., 33 916

Un. d. (Teissier, s., DL, d.)	22 744 (67,06)	13
G. pl. (Pezet, PS)	11 172 (32,94)	2

1er tour. - *I., 66 840 ; A., 47,10 % ; E., 34 183.* - Un. d. (Teissier, s., DL, d.), 16 400 (47,98) ; G. pl. (Pezet, PS), 9 095 (26,61) ; MNR (Elesikian), 3 089 (9,04) ; FN (Carayon), 2 441 (7,14) ; div. (Gizard), 2 147 (6,28) ; RPF (Gabrielan), 1 011 (2,96).

1995. - *I., 69 310 ; A., 37,66 % ; E., 42 386.* - Un. d. (Teissier, UDF-PR, d.), 20 139 (47,51) ; Un. g. (Olmeta, div. g.), 15 109 (35,65) ; FN (Perdomo), 7 138 (16,84).

- Marseille, 6e secteur (RPR)

I., 62 027 ; V., 35 090 ; A., 43,43 % ; E., 34 021

Un. d. (Blum, DL, d.)	16 241 (47,74)	10
G. pl. (Masse, PS)	13 119 (38,56)	2
MNR (Claire)	4 661 (13,70)	1

Pierre Chevalier figure sur la liste de Roland Blum

1er tour. - *I., 62 027 ; A., 47,54 % ; E., 31 296.* - Un. d. (Blum, DL, d.), 12 114 (38,71) ; G. pl. (Masse, PS), 9 835 (31,43) ; MNR (Claire), 3 286 (10,50) ; FN (Durbec), 2 091 (6,68) ; div. (Robineau), 1 468 (4,69) ; LCR (Di Cristo), 1 361 (4,35) ; RPF (Guichard), 1 141 (3,65).

1995. - *I., 62 627 ; A., 36,75 % ; E., 38 857.* - Un. d. (Blum, UDF-PR, d.), 16 764 (43,14) ; Un. g. (Bonat, PS), 15 572 (40,08) ; FN (Victor), 6 521 (16,78).

- Marseille, 7e secteur (PS)

I., 65 684 ; V., 35 958 ; A., 45,26 % ; E., 34 852

G. pl. (Andrieux, PS, d.)	15 262 (43,79)	12
Un. d. (Bourgat, div. d.)	12 528 (35,95)	3
MNR (Mégret)	7 062 (20,26)	1

Georges Hovsepian figure sur la liste de Sylvie Andrieux

1er tour. - *I., 65 684 ; A., 48,90 % ; E., 32 296.* - G. pl. (Andrieux, PS, d.), 12 008 (37,18) ; Un. d. (Bourgat, div. d.), 9 277 (28,72) ; MNR (Mégret), 4 570 (14,15) ; FN (Ravier), 2 926 (9,06) ; LO (Grenier), 1 296 (4,01) ; div. (Thomas), 1 151 (3,56) ; RPF (Chouraqui), 1 068 (3,31).

1995. - *I., 70 156 ; A., 38,78 % ; E., 42 171.* - Un. g. (Weygand, PS, pr. c.g.), 19 279 (45,72) ; Un. d. (Leccia, RPR, d.), 13 773 (32,66) ; FN (Gros), 9 119 (21,62).

- Marseille, 8e secteur (PC)

I., 37 341 ; V., 17 763 ; A., 52,43 % ; E., 17 198

G. pl. (Hermier, s., PC, d.)	8 784 (51,08)	9
Un. d. (Susini, RPR)	4 611 (26,81)	2
MNR (Savon)	3 803 (22,11)	1

1er tour. - *I., 37 341 ; A., 51,34 % ; E., 17 377.* - G. pl. (Hermier, s., PC, d.), 7 635 (43,94) ; Un. d. (Susini, RPR), 3 761 (21,64) ; MNR (Savon), 2 372 (13,65) ; FN (Baumann), 1 612 (9,28) ; LO (Moyen), 629 (3,62) ; div. (Cristofol), 626 (3,60) ; RPF (Fredenucci), 573 (3,30) ; PT (de Haro), 169 (0,97).

1995. - *I., 40 373 ; A., 42,13 % ; E., 22 927.* - Un. g. (Hermier, PC, d.), 11 207 (48,88) ; FN (Baumann), 5 891 (25,69) ; Un. d. (Chatel, RPR), 5 829 (25,42).

- La Ciotat (PC)

I., 24 452 ; V., 17 549 ; A., 28,23 % ; E., 16 678

***Un. d.** (Boré, RPR)	9 343 (56,02)	31
PC + (Sanna, s.)	7 335 (43,98)	8

1er tour. - *I., 24 452 ; A., 34,19 % ; E., 15 544.* - PC + (Sanna, s.), 4 800 (30,88) ; RPR-DL (Boré, RPR), 3 312 (21,31) ; RPF (Bonan), 1 679 (10,80) ; div. (Chabaud), 1 615 (10,39) ; FN (Melin), 1 504 (9,68) ; div. g. + (Colin), 1 474 (9,48) ; UDF (Benedetti), 1 160 (7,46).

1995. - *I., 23 761 ; A., 26,00 % ; E., 17 071.* - Un. g. (Sana, PC), 8 232 (48,22) ; Un. d. (Tixier, UDF-CDS), 7 510 (43,99) ; div. d. (Bonan, UDF-PSD diss.), 1 329 (7,79).

- Marignane (MNR)

I., 20 499 ; V., 14 048 ; A., 31,47 % ; E., 13 138

MNR (Simonpieri, s.)	8 214 (62,52)	32
Un. d. (Martin, DL)	4 924 (37,48)	7

1er tour. - *I., 20 499 ; A., 33,54 % ; E., 13 213.* - MNR (Simonpieri, s.), 6 317 (47,81) ; Un. d. (Martin, DL), 2 201 (16,66) ; PS + (Parrenin), 1 544 (11,69) ; Verts + (Audoucet), 1 249 (9,45) ; RPF (Tarelli), 902 (6,83) ; div. (Bratucci, div. d.), 682 (5,16) ; FN (Cadalen), 318 (2,41).

1995. - *I., 20 218 ; A., 24,87 % ; E., 14 726.* - FN (Simonpieri), 5 489 (37,27) ; Un. d. (Montagnac, UDF-PR), 5 344 (36,29) ; div. d. (Martin), 3 824 (25,97) ; Un. g. (Cerato, PS), 69 (0,47).

- Plan-de-Cuques (div. d.)

I., 7 724 ; V., 5 685 ; A., 26,40 % ; E., 5 508

div. (Bertrand, s., div. d.)	2 964 (53,81)	26
***Un. d.** (Robineau, RPR)	2 544 (46,19)	7

1er tour. - *I., 7 724 ; A., 31,86 % ; E., 5 124.* - div. (Bertrand, s., div. d.), 2 356 (45,98) ; Un. d. (Robineau, RPR), 1 313 (25,62) ; div. d. (Safar), 846 (16,51) ; G. pl. (Hatem, PS), 609 (11,89).

1995. - *I., 7 570 ; A., 21,15 % ; E., 5 782.* - div. d. (Bertrand), 3 318 (57,38) ; Un. d. (Siccardi, RPR), 2 464 (42,62).

Aix-en-Provence (PS)

I., 73 903 ; V., 48 244 ; A., 34,72 % ; E., 45 653

***Un. d.** (Joissains-Masini, div. d.)	23 103 (50,61)	42
PS + (Picheral, s., sén.)	22 550 (49,39)	13

1er tour. - *I., 73 903 ; A., 42,11 % ; E., 40 882.* - PS + (Picheral, s., sén.), 13 551 (33,15) ; div. d. (Joissains-Masini), 6 725 (16,45) ; UDF (de Peretti), 5 680 (13,89) ; RPR-DL (Chorro, RPR), 5 679 (13,89) ; MNR (Barillier), 3 986 (9,75) ; div. g. + (Ambroggiani), 3 320 (8,12) ; LCR (Hubert), 1 941 (4,75).

1995. - *I., 75 666 ; A., 35,79 % ; E., 47 160.* - PS (Jean), 22 930 (48,62) ; Un. d. (Raimond, RPR, d.), 18 471 (39,17) ; FN (Bariller), 5 759 (12,21).

Arles (PS)

I., 33 423 ; V., 23 028 ; A., 31,10 % ; E., 22 108

***G. pl.** (Schiavetti, PC)	11 565 (52,31)	35
Un. d. (Vernet, div. d.)	8 275 (37,43)	8
CPNT (Scifo)	2 268 (10,26)	2

1er tour. - *I., 33 423 ; A., 33,51 % ; E., 21 282.* - PC diss. (Schiavetti), 7 031 (33,04) ; Un. d. (Vernet, div. d.), 4 871 (22,89) ; PS + (Tœschi, s.), 4 869 (22,88) ; CPNT (Scifo), 2 446 (11,49) ; Verts (Viterbi-Aubel), 963 (4,52) ; div. (Bouchikhi), 604 (2,84) ; LO (Leclerc), 498 (2,34).

1995. - *I., 33 823 ; A., 27,02 % ; E., 23 715.* - Un. g. (Vauzelle, PS), 13 266 (55,94) ; Un. d. (Camoin, RPR, m.), 10 449 (44,06).

Aubagne (PC)

I., 27 730 ; V., 17 925 ; A., 35,36 % ; E., 17 171

PC + (Tardito, s., d.)	9 059 (52,76)	33
Un. d. (Barthélémy, RPR)	8 112 (47,24)	10

1er tour. - *I., 27 730 ; A., 38,55 % ; E., 16 277.* - PC + (Tardito, s., d.), 7 891 (48,48) ; Un. d. (Barthélémy, RPR), 4 852 (29,81) ; MNR (Roubaud), 1 270 (7,80) ; Verts (Heumann), 1 231 (7,56) ; RPF (Careghi), 1 033 (6,35).

1995. - *I., 27 218 ; A., 31,13 % ; E., 18 323.* - Un. g. (Tardito, PC, d., m.), 9 919 (54,13) ; Un. d. (Deflesselles, UDF-PR), 6 431 (35,10) ; FN (Leautier), 1 973 (10,77).

Châteaurenard (div. d.)

I., 8 369 ; V., 6 411 ; A., 23,40 % ; E., 6 186

Un. d. (Reynes, DL)	2 857 (46,18)	25
div. (Bidotti)	2 655 (42,92)	7
G. pl. (Blanquet, PS)	674 (10,90)	1

Gustave Cestier, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 8 369 ; A., 27,97 % ; E., 5 605.* - Un. d. (Reynes, DL), 2 381 (42,48) ; div. (Bidotti), 2 185 (38,98) ; G. pl. (Blanquet, PS), 1 039 (18,54).

1995. - *I., 7 932 ; A., 25,28 % ; E., 5 811.* - Un. d. (Cestier, div. d., m.), 2 202 (37,89) ; div. d. (Bidotti), 2 015 (34,68) ; PS (Patras), 561 (9,65) ; FN (Courtois), 548 (9,43) ; PC (Seisson), 485 (8,35).

Fos-sur-Mer (PS)

I., 10 498 ; V., 7 761 ; A., 26,07 % ; E., 7 409

***Un. d.** (Mazan, div.)	3 826 (51,64)	25
G. pl. (Granié, s., PS)	3 583 (48,36)	8

1er tour. - *I., 10 498 ; A., 30,31 % ; E., 7 019.* - G. pl. (Granié, s., PS), 2 867 (40,85) ; div. (Mazan), 1 861 (26,51) ; Un. d. (Leseney, DL), 952 (13,56) ; div. (Fayolle), 672 (9,57) ; div. d. (Feraud), 667 (9,50).

1995. - *I., 8 809 ; A., 23,45 % ; E., 6 329.* - Un. g. (Granié, PS, m.), 3 330 (52,61) ; Un. d. (Benezech, UDF-PR), 2 256 (35,65) ; FN (Boulanger), 743 (11,74).

Istres (PS)

I., 26 442 ; V., 19 458 ; A., 26,41 % ; E., 18 349

PS diss. (Bernardini)	9 270 (50,52)	30
div. g. (Sans)	9 079 (49,48)	9

Bernardin Laugier figure sur la liste de Serge Gues

1er tour. - *I., 26 442 ; A., 29,32 % ; E., 17 673.* - PS diss. (Bernardini), 7 265 (41,11) ; div. g. (Sans), 3 491 (19,75) ; G. pl. (Gues, PS), 2 033 (11,50) ; Un. d. (Aragneau, RPR), 1 808 (10,23) ; écol. (Dumas), 1 604 (9,08) ; div. d. (Vella), 1 472 (8,33).

1995. - *I., 25 216 ; A., 23,64 % ; E., 18 538.* - Un. g. (Siffre, PS, m.), 10 060 (54,27) ; Un. d. (Darrason, UDF-PR, d.), 8 478 (45,73).

Miramas (PC)

I., 14 469 ; V., 10 514 ; A., 27,33 % ; E., 10 096

Un. d. (Carlin, DL)	4 197 (41,57)	25
PC + (Thorrand, s.)	4 145 (41,06)	7
LCR (Géron)	1 754 (17,37)	3

1er tour. - *I., 14 477 ; A., 32,02 % ; E., 9 181.* - PC + (Thorrand, s.), 3 278 (35,70) ; Un. d. (Carlin, DL), 3 089 (33,65) ; LCR (Géron), 1 739 (18,94) ; PS + (Guillemont), 1 075 (11,71).

1995. - *I., 14 157 ; A., 21,61 % ; E., 10 658.* - Un. g. (Thorrand, PC), 4 691 (44,01) ; Un. d. (Carlin, UDF-CDS, m.), 4 508 (42,30) ; FN (Rodriguez), 1 459 (13,69).

Rognac (PS)

I., 7 878 ; V., 5 646 ; A., 28,33 % ; E., 5 465

PS + (Guillaume)	2 048 (37,47)	23
***div.** (Signoret)	1 803 (32,99)	5
MNR (Lacroix)	1 614 (29,53)	5

Georges Batiget figure sur la liste de Jean-Pierre Guillaume

1er tour. - *I., 7 877 ; A., 31,93 % ; E., 5 164.* - PS + (Guillaume), 1 511 (29,26) ; MNR (Lacroix), 1 267 (24,54) ; div. (Signoret), 1 204 (23,32) ; div. g. + (Teissier), 892 (17,27) ; div. d. (Benelli, RPR), 290 (5,62).

Salon-de-Provence (UDF)

I., 22 680 ; V., 16 740 ; A., 26,19 % ; E., 16 276

PS + (Blanc)	6 077 (37,34)	27
Un. d. (Kert, UDF, d.)	5 364 (32,96)	7
MNR (Adam)	3 675 (22,58)	4
div. (Remignon)	1 160 (7,13)	1

André Vallet, sén., n.r.s.p.

1er tour. - *I., 22 680 ; A., 31,87 % ; E., 14 790.* - Un. d. (Kert, UDF, d.), 4 226 (28,57) ; PS + (Blanc), 4 200 (28,40) ; MNR (Adam), 3 775 (25,52) ; div. (Remignon), 1 669 (11,28) ; PC + (Glasse), 920 (6,22).

1995. - *I., 22 657 ; A., 25,98 % ; E., 16 188.* - Un. d. (Vallet, UDF-rad., m.), 7 619 (47,07) ; FN (Adam), 5 635 (34,81) ; Un. g. (Aim, div. g.), 2 934 (18,12).

Tarascon (RPR)

I., 8 563 ; V., 6 072 ; A., 29,09 % ; E., 5 753

Un. d. (Aillaud, s., RPR)	2 794 (48,57)	25
div. (Auvergne)	1 518 (26,39)	4
G. pl. (Pagliano, PS)	1 441 (25,05)	4

1er tour. - *I., 8 570 ; A., 30,86 % ; E., 5 670.* - Un. d. (Aillaud, s., RPR), 2 281 (40,23) ; div. (Auvergne), 1 363 (24,04) ; G. pl. (Pagliano, PS), 1 235 (21,78) ; div. d. (Simon), 791 (13,95).

1995. - *I., 8 272 ; A., 24,13 % ; E., 6 049.* - Un. d. (Aillaud, div. d., d., m.), 2 402 (39,71) ; div. g. (Auvergne), 2 275 (37,61) ; div. d. (Doustaly), 1 372 (22,68).

Vitrolles (MNR)

I., 20 366 ; V., 16 483 ; A., 19,07 % ; E., 16 090

MNR (Mégret, s.)	7 292 (45,32)	29
***G. pl.** (Tichadou, PS)	7 091 (44,07)	8
Un. d. (Rossi, RPR)	1 707 (10,61)	2

1er tour. - *I., 20 341 ; A., 27,46 % ; E., 14 295.* - MNR (Mégret, s.), 5 595 (39,14) ; PS + (Tichadou), 3 351 (23,44) ; Un. d. (Rossi, RPR), 2 511 (17,57) ; PC (Hayot), 2 365 (16,54) ; ext. g. (Agarrat), 473 (3,31).

1995. - *I., 19 771 ; A., 14,90 % ; E., 16 581.* - Un. g. (Anglade, PS, m.), 7 466 (45,03) ; FN (Mégret), 7 113 (42,90) ; Un. d. (Guichard, UDF-PR), 2 002 (12,07).

VAR

Le scrutin se traduit par une percée de la droite qui s'impose dans plusieurs villes jusque-là détenues par le PC et le PS. C'est le cas à Draguignan, où le socialiste Christian Martin est battu de 167 voix par l'ancien maire Max Piselli (DL). A Brignoles, Jean-Pierre Garcin s'impose devant Jean Monnier (div. g.). Surtout, le PCF perd deux villes conquises depuis la Libération: La Garde et La Seyne-sur-mer. A La Garde, l'accroissement de la mobilisation profite à la liste de droite, le maire sortant réalisant un score de 47,66 %, légèrement inférieur à celui du premier tour. A La Seyne-sur-mer, les dissensions au sein du PC local et la présence d'une liste dissidente qui a refusé de se rallier au second tour auront été fatales au maire sortant, Maurice Paul, qui obtient 31,34 % des suffrages, un score très inférieur à ceux de 1995 (40,45 %) et de 1989 (47,82 %). Le député UDF Arthur Paecht s'est imposé avec 2 852 voix d'avance.A Toulon, le maire sortant d'extrême droite, Jean-Marie Le Chevallier, ayant été éliminé au premier tour, la droite a retrouvé sa principale terre d'élection grâce au sénateur et président du conseil général, Hubert Falco, qui, avec 68,73 % des suffrages, obtient le plus beau score jamais réalisé par la droite républicaine dans la ville, devançant nettement la socialiste Odette Casanova. A Hyères, l'inoxydable Leopold Ritondale (div. d.) barre la route au député RPR Jean-Pierre Giran, qui ne parvient pas à s'imposer malgré l'investiture et le soutien actif de la droite.

Toulon (ext. d.)

I., 102 171 ; V., 59 410 ; A., 41,85 % ; E., 56 023

Un. d. (Falco, DL, sén.)	38 506 (68,73)	50
G. pl. (Casanova, PS, d.)	17 517 (31,27)	9

1er tour. - *I., 102 171 ; A., 42,46 % ; E., 56 982.* - Un. d. (Falco, DL, sén.), 22 213 (38,98) ; G. pl. (Casanova, PS, d.), 14 071 (24,69) ; RPF (Marchiani), 8 074 (14,17) ; ext. d. (Le Chevallier, s.), 4 435 (7,78) ; FN (Bouguerau), 3 151 (5,53) ; GE (Pizzole), 2 216 (3,89) ; PT (Tremlet), 1 659 (2,91) ; ext. d. (Michel), 1 163 (2,04).

1995. - *I., 110 200 ; A., 32,21 % ; E., 72 604.* - FN (Le Chevallier, d.e.), 26 879 (37,02) ; Un. d. (Trucy, UDF-PR, m.), 25 279 (34,82) ; div. g. (Goux, PS), 20 446 (28,16).

Brignoles (div. g.)

I., 7 785 ; V., 5 329 ; A., 31,55 % ; E., 5 111

Un. d. (Garcin, div. d.)	2 393 (46,82)	25
G. pl. (Monnier, s., div. g.)	2 263 (44,28)	7
FN (Dispard)	455 (8,90)	1

1er tour. - *I., 7 885 ; A., 38,21 % ; E., 4 535.* - G. pl. (Monnier, s., div. g.), 2 028 (44,72) ; Un. d. (Garcin, div. d.), 1 724 (38,02) ; FN (Dispard), 783 (17,27).

1995. - *I., 7 795 ; A., 26,61 % ; E., 5 507.* - div. g. (Monnier), 2 791 (50,68) ; Un. d. (Cestor, UDF, m.), 2 225 (40,40) ; FN (Lesieur), 491 (8,92).

La Crau (RPF)

I., 9 832 ; V., 6 644 ; A., 32,42 % ; E., 6 422

RPF (Simon, s.)	3 390 (52,79)	26
Un. d. (Sabathe, RPR)	1 806 (28,12)	4
G. pl. (Roux, PS)	1 226 (19,09)	3

1er tour. - *I., 9 830 ; A., 34,49 % ; E., 6 109.* - RPF (Simon, s.), 2 816 (46,10) ; Un. d. (Sabathe, RPR), 1 661 (27,19) ; G. pl. (Roux, PS), 1 176 (19,25) ; div. d. (Cottone), 456 (7,46).

1995. - *I., 8 591 ; A., 29,58 % ; E., 5 904.* - Un. d. (Simon, UDF-PR), 2 625 (44,46) ; div. g. (Ségura), 2 228 (37,74) ; FN (Brunetto), 1 051 (17,80).

Draguignan (PS)

I., 22 013 ; V., 15 452 ; A., 29,81 % ; E., 14 907

***Un. d.** (Piselli, DL)	7 537 (50,56)	27
G. pl. (Martin, s., PS)	7 370 (49,44)	8

1er tour. - *I., 22 013 ; A., 35,00 % ; E., 13 624.* - G. pl. (Martin, s., PS), 5 763 (42,30) ; div. d. (Piselli, DL diss.), 3 721 (27,31) ; Un. d. (Audibert-Troin, DL), 2 869 (21,06) ; FN (Lalanne), 1 271 (9,33).

1995. - *I., 20 994 ; A., 25,94 % ; E., 15 222.* - PS (Martin), 7 608 (49,98) ; Un. d. (Piselli, UDF-PR, m.), 6 154 (40,43) ; FN (Lalanne), 1 460 (9,59).

La Garde (PC)

I., 16 171 ; V., 12 035 ; A., 25,58 % ; E., 11 759

Un. d. (Masson, div. d.)	6 154 (52,33)	27
G. pl. (Robert, s., PC)	5 605 (47,67)	8

1er tour. - *I., 16 171 ; A., 32,76 % ; E., 10 450.* - Un. d. (Masson, div. d.), 5 066 (48,48) ; G. pl. (Robert, s., PC), 5 000 (47,85) ; CPNT (Granet), 384 (3,67).

1995. - *I., 16 530 ; A., 33,49 % ; E., 10 660.* - Un. g. (Delplace, PC, m.), 5 623 (52,75) ; RPR (Haslin), 2 678 (25,12) ; FN (Lecomte), 2 359 (22,13).

Hyères (div. d.)

I., 33 457 ; V., 21 659 ; A., 35,26 % ; E., 21 172

div. d. (Ritondale, s.)	9 387 (44,34)	32
Un. d. (Giran, RPR, d.)	5 558 (26,25)	5
G. pl. (Bruni, PS)	3 945 (18,63)	4
FN (David de Beauregard)	2 282 (10,78)	2

1er tour. - *I., 33 457 ; A., 38,05 % ; E., 20 167.* - div. d. (Ritondale, s.), 7 464 (37,01) ; Un. d. (Giran, RPR, d.), 4 444 (22,04) ; G. pl. (Bruni, PS), 3 723 (18,46) ; FN (David de Beauregard), 2 383 (11,82) ; RPF (Ferré), 797 (3,95) ; div. g. (Quantin), 711 (3,53) ; div. d. (Donzel), 645 (3,20).

1995. - *I., 33 100 ; A., 33,36 % ; E., 21 444.* - UDF (Ritondale, m.), 7 378 (34,41) ; FN (de David-Beauregard), 5 134 (23,94) ; RPR (Bonnet, div. d.), 4 432 (20,67) ; div. g. (de Lustrac, Rad.), 2 401 (11,20) ; PS (Biancotto), 2 099 (9,79).

Le Pradet (MDC)

I., 7 785 ; V., 5 695 ; A., 26,85 % ; E., 5 508

PRG (Joffre, s.)	2 213 (40,18)	23
div. d. (Segony)	2 017 (36,62)	6
PS + (Gueit)	1 278 (23,20)	4

1er tour. - *I., 7 784 ; A., 31,24 % ; E., 5 204.* - PRG (Joffre, s.), 1 713 (32,92) ; PS + (Gueit), 1 245 (23,92) ; div. d. (Segony), 1 035 (19,89) ; Un. d. (Harismendy, div. d.), 880 (16,91) ; div. d. (Vidal), 331 (6,36).

1995. - *I., 7 260 ; A., 24,42 % ; E., 5 306.* - PS (Joffre), 2 768 (52,17) ; RPR (Segony), 1 781 (33,57) ; div. d. (Vidal), 757 (14,27) ; UDF (Peault), 0 (0,00).

Roquebrune-sur-Argens (div. d.)

I., 8 232 ; V., 6 164 ; A., 25,12 % ; E., 6 047

div. d. (Jousse)	2 856 (47,23)	25
Un. d. (Serra, s., div. d.)	2 638 (43,62)	7
G. pl. (Vegas, PS)	553 (9,15)	1

1er tour. - *I., 8 232 ; A., 30,92 % ; E., 5 548.* - Un. d. (Serra, s., div. d.), 2 209 (39,82) ; div. d. (Jousse), 2 127 (38,34) ; G. pl. (Vegas, PS), 758 (13,66) ; FN (Adelandado), 454 (8,18).

1995. - *I., 7 302 ; A., 28,17 % ; E., 5 147.* - Un. d. (Serra, UDF-PR, m.), 2 654 (51,56) ; div. d. (Jousse), 1 353 (26,29) ; div. g. (Martin, rég.), 691 (13,43) ; FN (Adelantado), 449 (8,72).

Saint-Raphaël (RPR)

I., 24 841 ; V., 14 672 ; A., 40,94 % ; E., 14 227

Un. d. (Ginesta, s., RPR)	8 124 (57,10)	28
G. pl. (Laugier, PS)	3 687 (25,92)	4
div. d. (Laredo)	2 416 (16,98)	3

1er tour. - *I., 24 841 ; A., 40,26 % ; E., 14 362.* - Un. d. (Ginesta, s., RPR), 6 916 (48,15) ; G. pl. (Laugier, PS), 2 952 (20,55) ; div. d. (Laredo), 1 761 (12,26) ; RPF (Pasqua), 1 379 (9,60) ; FN (Pierron), 1 354 (9,43).

1995. - *I., 22 348 ; A., 36,64 % ; E., 13 692.* - RPR (Ginesta), 6 513 (47,57) ; UDF (Omédée, RPR, m.), 3 669 (26,80) ; div. g. (Gounel, PS), 1 998 (14,59) ; FN (Pierron), 1 512 (11,04).

Sanary-sur-Mer (DL)

I., 13 390 ; V., 9 594 ; A., 28,35 % ; E., 9 287

DL (Bernhard, s.)	5 159 (55,55)	26
RPR-UDF (Vernieres, div. d.)	4 128 (44,45)	7

1er tour. - *I., 13 390 ; A., 31,90 % ; E., 8 949.* - DL (Bernhard, s.), 4 311 (48,17) ; RPR-UDF (Vernieres, div. d.), 2 546 (28,45) ; PS + (Escarguel), 749 (8,37) ; div. d. (Chagniot), 646 (7,22) ; div. g. (Rouvier), 410 (4,58) ; PC (Turcan), 287 (3,21).

1995. - *I., 13 037 ; A., 29,12 % ; E., 9 143.* - UDF (Bernhard, UDF-PR, m.), 3 815 (41,73) ; div. d. (Ivaldi), 3 677 (40,22) ; div. d. (Chagnot), 930 (10,17) ; PS (Escarguel), 721 (7,89).

La Seyne-sur-Mer (PC)

I., 39 860 ; V., 24 542 ; A., 38,43 % ; E., 23 526

Un. d. (Pæcht, UDF)	10 224 (43,46)	33
PC + (Paul, s.)	7 372 (31,34)	7
***div. g.** (Martinenq)	5 930 (25,21)	5

1er tour. - *I., 39 860 ; A., 45,20 % ; E., 21 012.* - PC + (Paul, s.), 4 798 (22,83) ; Un. d. (Pæcht, UDF), 4 397 (20,93) ; div. g. (Martinenq), 2 914 (13,87) ; RPF (Pin), 2 527 (12,03) ; div. d. (Capobianco), 1 867 (8,89) ; Verts (Reverdito, div. g.), 1 790 (8,52) ; FN (de Maynard), 1 606 (7,64) ; MNR (Perea), 903 (4,30) ; PT (Gay), 210 (1,00).

1995. - *I., 41 281 ; A., 33,04 % ; E., 27 092.* - div. g. (Paul, PC), 10 853 (40,06) ; Un. d. (Hérisson, RPR, m.), 5 971 (22,04) ; div. (Martinenq, div. g.), 5 762 (21,27) ; FN (Lecocq), 4 506 (16,63).

Solliès-Pont (DL)

I., 6 781 ; V., 4 756 ; A., 29,86 % ; E., 4 593

div. d. (Capifali)	2 470 (53,78)	26
G. pl. (Olivieri, PS)	1 191 (25,93)	4
Un. d. (Duhamel, s., DL)	932 (20,29)	3

1er tour. - *I., 6 781 ; A., 31,25 % ; E., 4 468.* - div. d. (Capifali), 1 823 (40,80) ; Un. d. (Duhamel, s., DL), 1 190 (26,63) ; G. pl. (Olivieri, PS), 988 (22,11) ; div. g. (Pairault), 467 (10,45).

1995. - *I., 6 015 ; A., 22,68 % ; E., 4 557.* - div. d. (Duhamel), 1 685 (36,98) ; div. g. (Autran), 1 285 (28,20) ; div. d. (Durier, RPR), 866 (19,00) ; PS (Pairault), 721 (15,82).

La Valette-du-Var (RPR)

I., 15 504 ; V., 9 656 ; A., 37,72 % ; E., 9 393

Un. d. (Hummel, DL)	4 951 (52,71)	27
G. pl. (Gurreri, PS)	2 511 (26,73)	5
div. d. (Di Iorio)	1 931 (20,56)	3

Jacques Roux, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 15 404 ; A., 38,07 % ; E., 9 231.* - Un. d. (Hummel, DL), 4 137 (44,82) ; G. pl. (Gurreri, PS), 2 069 (22,41) ; div. d. (Di Iorio), 1 322 (14,32) ; RPF (Rollandin), 1 024 (11,09) ; FN (Renand), 679 (7,36).

1995. - *I., 14 628 ; A., 31,77 % ; E., 9 710.* - Un. d. (Roux, RPR, m.), 4 219 (43,45) ; UDF diss. (Rollandin, UDF), 3 482 (35,86) ; Un. g. (Gurreri, PS), 2 009 (20,69).

VAUCLUSE

La défaite est cuisante pour Elisabeth Guigou, qui n'a pas su redresser la barre à Avignon entre les deux tours. La ministre de l'emploi et de la solidarité affiche un score inférieur à celui enregistré il y a six ans par le maire socialiste de l'époque, Guy Ravier. Avec presque 64 % des suffrages, sa concurrente, Marie-Josée Roig, la maire sortante RPR, l'a en effet emporté haut la main. Il y a plus de trente ans que la mairie d'Avignon n'avait pas été gagnée avec une telle majorité. Deux villes ont basculé. A Apt, autre défaite de la gauche plurielle, Bernard Chevalier, dauphin du maire sortant, Pierre Boyer (PS), qui ne se représentait pas, a été battu par le RPR Armand Doucende. A L'Isle-sur-la-Sorgue, en revanche, c'est le socialiste Michel Fuillet, déjà conseiller général, qui a été élu dans une quadrangulaire. A Bollène, Marie-Claude Bompard, l'épouse FN du maire d'Orange, n'a pas réussi son atterrissage. Elle a été battue par le socialiste sortant, Marc Serein, de 420 voix. Le maire sortant de Cavaillon, Maurice Giro (div. d.), a été réélu à la suite d'une quadrangulaire. A Carpentras, le maire sortant, Jean-Claude Andrizy (DL), conserve son écharpe. La liste de Michel Bayet (PRG), malgré une alliance avec celle de divers droite, n'a pas réussi à la lui ravir. Le FN, de son côté, affiche un résultat de près de 14 %. Le taux de participation a été de 2 % supérieur à celui du premier tour.

Avignon (RPR)

I., 51 636 ; V., 35 023 ; A., 32,17 % ; E., 33 714

Un. d. (Roig, s., RPR)	21 445 (63,61)	44
G. pl. (Guigou, PS, min.)	12 269 (36,39)	9

1er tour. - *I., 51 636 ; A., 34,51 % ; E., 32 820.* - Un. d. (Roig, s., RPR), 16 348 (49,81) ; G. pl. (Guigou, PS, min.), 10 349 (31,53) ; FN (de la Tocknaye), 2 914 (8,88) ; div. g. (Rodriguez), 1 255 (3,82) ; MNR (Bonnet), 850 (2,59) ; div. d. (Augustin), 757 (2,31) ; PT (Prunet), 347 (1,06) .

1995. - *I., 53 622 ; A., 33,18 % ; E., 34 631.* - Un. d. (Roig, RPR, d.), 14 689 (42,42) ; Un. g. (Ravier, PS, m.), 13 214 (38,16) ; FN (de La Tocnaye), 6 728 (19,43) .

Apt (PS)

I., 7 242 ; V., 4 821 ; A., 33,43 % ; E., 4 648

Un. d. (Doucende, div. d.)	2 112 (45,44)	24
***G. pl.** (Chevalier, PS)	1 936 (41,65)	7
div. g. (Rolland)	600 (12,91)	2

Pierre Boyer, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 7 242 ; A., 37,71 % ; E., 4 320.* - Un. d. (Doucende, div. d.), 1 538 (35,60) ; div. g. (Chevalier, PS), 1 461 (33,82) ; div. g. (Rolland), 866 (20,05) ; Verts (Fourquet), 455 (10,53) .

1995. - *I., 7 487 ; A., 31,32 % ; E., 4 891.* - Un. g. (Boyer, PS, m.), 2 836 (57,98) ; Un. d. (Doucende, RPR), 2 044 (41,79) ; FN (Lamy), 11 (0,22) .

Bollène (PS)

I., 9 510 ; V., 7 136 ; A., 24,96 % ; E., 6 768

***G. pl.** (Serein, s., PS)	3 594 (53,10)	26
FN (Bompard)	3 174 (46,90)	7

1er tour. - *I., 9 511 ; A., 31,71 % ; E., 6 149.* - FN (Bompard), 2 109 (34,30) ; PS (Serein, s.), 2 005 (32,61) ; PC+ (Villota), 996 (16,20) ; Un. d. (Bressieux, RPR), 675 (10,98) ; div. d. (Nercessian), 364 (5,92) .

1995. - *I., 9 382 ; A., 26,68 % ; E., 6 712.* - div. g. (Genton, PS, m.), 2 777 (41,37) ; Un. g. (Sabatier, PC), 2 338 (34,83) ; Un. d. (Monlong, div. d.), 1 597 (23,79) .

Carpentras (DL)

I., 17 458 ; V., 11 126 ; A., 36,27 % ; E., 10 802

Un. d. (Andrizy, s., DL)	4 660 (43,14)	25
G. pl. (Bayet, PRG)	3 754 (34,75)	6
FN (Macary)	2 388 (22,11)	4

1er tour. - *I., 17 453 ; A., 40,43 % ; E., 10 044.* - Un. d. (Andrizy, s., DL), 3 593 (35,77) ; G. pl. (Bayet, PRG), 2 784 (27,72) ; FN (Macary), 2 075 (20,66) ; div. d. (David), 825 (8,21) ; div. d. (Augier), 767 (7,64) .

1995. - *I., 16 702 ; A., 34,95 % ; E., 10 602.* - Un. d. (Andrieu, UDF, m.), 3 719 (35,08) ; div. g. (Bayet, PS), 3 106 (29,30) ; FN (Macary), 2 464 (23,24) ; div. d. (Albertini, RPR), 1 313 (12,38) .

Cavaillon (div. d.)

I., 14 753 ; V., 9 310 ; A., 36,89 % ; E., 8 573

Un. d. (Giro, s., div. d.)	3 507 (40,91)	25
***div. d.** (Dominique)	2 210 (25,78)	5
PS (Attard)	1 614 (18,83)	3
MNR (Absil)	1 242 (14,49)	2

1er tour. - *I., 14 752 ; A., 38,92 % ; E., 8 355.* - Un. d. (Giro, s., div. d.), 2 617 (31,32) ; div. d. (Dominique), 1 548 (18,53) ; PS (Attard), 1 326 (15,87) ; div. g.+ (Morand), 1 109 (13,27) ; MNR (Absil), 858 (10,27) ; FN (Michel), 483 (5,78) ; div. (Roux), 414 (4,96) .

1995. - *I., 14 838 ; A., 33,55 % ; E., 9 672.* - div. d. (Giro, m.), 4 016 (41,52) ; Un. g. (Morand, div. g.), 2 403 (24,84) ; div. d. (Morin-Favrot, RPR), 1 718 (17,76) ; FN (Tarquini), 1 535 (15,87) .

PROFESSION POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

L'Isle-sur-la-Sorgue (div. d.)
I., 11 317 ; V., 8 280 ; A., 26,84 % ; E., 7 959

G. pl. (Fuillet, PS)	3 692 (46,39)	**25**
Un. d. (Soubrat, s., div. d.)	2 211 (27,78)	**4**
div. d. (Gonzalves)	1 154 (14,50)	**2**
div. d. (Moretti)	902 (11,33)	**2**

1er tour. - *I., 11 318 ; A., 30,32 % ; E., 7 483.* - G. pl. (Fuillet, PS), 3 107 (41,52) ; Un. d. (Soubrat, s., div. d.), 1 920 (25,66) ; div. d. (Gonzalves), 1 403 (18,75) ; div. d. (Moretti), 1 053 (14,07) .

1995. - *I., 11 285 ; A., 27,43 % ; E., 8 033.* - div. d. (Vasse), 3 829 (47,67) ; div. d. (Bouffier, m.), 2 010 (25,02) ; Un. g. (Fuillet, PS), 1 471 (18,31) ; div. d. (Marseille, UDF-PR), 723 (9,00) .

RHÔNE-ALPES

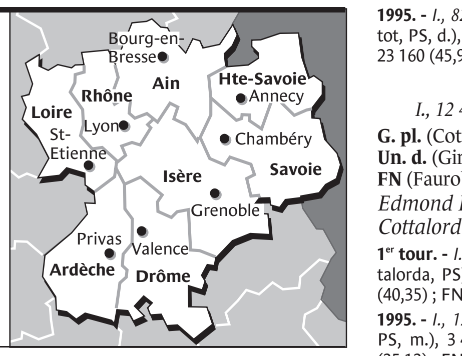

AIN

La droite détient désormais les cinq premières villes de l'Ain. Outre les communes d'Ambérieu-en-Bugey et de Bellegarde-sur-Valserine, remportées par le RPR au premier tour, Bourg-en-Bresse bascule à droite : Jean-Michel Bertrand (RPR) bat de 3 points le député et maire sortant André Godin (PS) dans une triangulaire, en présence du MNR. M. Bertrand a bénéficié de la mobilisation électorale, en hausse de 6 points. M. Godin, lui, n'est pas parvenu à mobiliser son électorat, désorienté par la campagne sécuritaire de son adversaire. Il ne semble pas, non plus, avoir fait le plein des voix de l'extrême gauche. A Oyonnax, Jacques Gobet (RPR) l'emporte sans problème tandis que le MNR, qui s'est maintenu au second tour, recule. Jean-Claude Travers (RPR), l'ancien premier adjoint de Charles Millon, conserve la mairie de Belley. Par ailleurs, à Ferney-Voltaire, le maire sortant, Georges Vianès (PS), est battu par un quasi-inconnu, Pierre-Etienne Duty (div. d.).

Bourg-en-Bresse (PS)
I., 22 329 ; V., 13 617 ; A., 39,02 % ; E., 13 229

Un. d. (Bertrand, RPR)	6 457 (48,81)	**32**
G. pl. (Godin, s., PS, d.)	6 077 (45,94)	**10**
MNR (Veillerot)	695 (5,25)	**1**

1er tour. - *I., 22 329 ; A., 45,01 % ; E., 11 695.* - G. pl. (Godin, s., PS, d.), 5 132 (43,88) ; Un. d. (Bertrand, RPR), 4 813 (41,15) ; MNR (Veillerot), 1 207 (10,32) ; LCR (Guenard-Gerbaud), 543 (4,64).

1995. - *I., 22 810 ; A., 37,22 % ; E., 14 052.* - Un. g. (Godin, PS), 7 315 (52,06) ; Un. d. (Morin, UDF-rad., m.), 5 420 (38,57) ; FN (Veillerot), 1 317 (9,37).

Oyonnax (RPR)
I., 10 099 ; V., 5 858 ; A., 41,99 % ; E., 5 602

Un. d. (Gobet, RPR)	2 780 (49,63)	**25**
G. pl. (Arpin, PC)	1 996 (35,63)	**6**
MNR (Clavel)	826 (14,74)	**2**

Lucien Guichon, d., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 10 103 ; A., 43,75 % ; E., 5 410.* - Un. d. (Gobet, RPR), 2 440 (45,10) ; G. pl. (Arpin, PC), 1 693 (31,29) ; MNR (Clavel), 980 (18,11) ; div. g. (Lamberthod), 297 (5,49).

1995. - *I., 10 023 ; A., 40,57 % ; E., 5 808.* - Un. d. (Guichon, RPR, d., m.), 2 865 (49,33) ; FN (Clavel), 1 637 (28,19) ; PC (Arpin), 741 (12,76) ; PS (Drut-Gorjut), 565 (9,73).

ARDÈCHE

A Annonay, Gérard Weber (RPR) avait créé la surprise, lors de la triangulaire du 11 mars, en obtenant 40,06 % des suffrages devant le maire sortant (PS), Jean-Paul Tournayre (35,98 %), et l'UDF Dominique Chambon (23,96 %). Cependant, la fusion ayant échoué à droite, M. Chambon s'était retiré de la course à la mairie sans donner de consignes de vote à ses électeurs. Malgré un certain suspense, les reports se sont faits en faveur de M. Weber. A Aubenas, la maire sortante, Jeanne Chaussabel (RPR), sort victorieuse d'une quadrangulaire : à gauche, les communistes s'étaient maintenus face à la liste de la gauche plurielle menée par Robert Eymery (PS), qui a refusé une union de façade de dernière minute. La droite était aussi divisée : Pierre Chastanier (UDF), qui avait obtenu 13,09 % des voix au premier tour, s'est maintenu au second. Finalement, Mme Chaussabel, qui avait obtenu 43,23 % des voix au premier tour, l'a emporté dimanche 18 mars en recueillant 51,50 % des suffrages exprimés.

Annonay (PS)
I., 11 075 ; V., 7 221 ; A., 34,80 % ; E., 6 863

RPR (Weber)	4 018 (58,55)	**26**
G. pl. (Tournayre, s., PS)	2 845 (41,45)	**7**

1er tour. - *I., 11 075 ; A., 40,70 % ; E., 6 111.* - RPR (Weber), 2 448 (40,06) ; G. pl. (Tournayre, s., PS), 2 199 (35,98) ; UDF (Chambon), 1 464 (23,96).

15 juin 1997 - *I., 11 816 ; A., 36,73 % ; E., 7 225.* - PS (Tournayre), 4 088 (56,58) ; RPR (Faure), 3 137 (43,42).

1995. - *I., 12 090 ; A., 32,61 % ; E., 7 915.* - Un. d. (Faure, RPR, m.), 3 064 (38,71) ; Un. g. (Tournayre, PS), 2 978 (37,62) ; div. d. (Chambon, UDF-CDS), 1 873 (23,66).

Aubenas (RPR)
I., 7 524 ; V., 5 139 ; A., 31,70 % ; E., 4 926

RPR (Chaussabel, s.)	2 488 (50,51)	**26**
PS + (Eymery)	1 466 (29,76)	**5**
UDF (Chastanier)	525 (10,66)	**1**
PC (Dubois)	447 (9,07)	**1**

1er tour. - *I., 7 524 ; A., 34,24 % ; E., 4 677.* - RPR (Chaussabel, s.), 2 022 (43,23) ; PS + (Eymery), 1 181 (25,25) ; UDF (Chastanier), 612 (13,09) ; PC (Dubois), 502 (10,73) ; div. (Gros), 360 (7,70).

16 avril 2000 - *I., 7 354 ; A., 32,77 % ; E., 4 766.* - RPR (Chaussabel), 2 280 (47,84) ; PS (Alaize, s., d.), 1 894 (39,74) ; PC-div. g. (Delauche, PC), 592 (12,42).

1995. - *I., 7 309 ; A., 27,62 % ; E., 5 078.* - Un. g. (Alaize, PS), 2 681 (52,80) ; Un. d. (Hugo, RPR, m.), 2 397 (47,20).

PROFESSION
POLITIQUE
LE MENSUEL
LE SITE
LES GUIDES
NOMINATIONS-INTERVIEWS-AGENDAS
professionpolitique.com

DRÔME

La gauche accuse un net recul dans la Drôme. Après l'échec à Valence, dès le premier tour, de Michèle Rivasi, députée (app. PS) et chef de file de la gauche plurielle, Catherine Coutard (MDC) a été battue par Franck Reynier (UDF) à Montélimar, dimanche. Quant au député Henri Bertholllet (PS), il ne doit sa réélection à Romans qu'à une triangulaire avec le Front national, en progression constante dans cette ville. Mais c'est à Portes-lès-Valence que les divisions de la gauche ont causé les plus gros dégâts : alors que les deux listes divers gauche totalisaient 64,5 % des suffrages au premier tour, leur rivalité a permis l'élection d'une liste divers droite dans cette ville dirigée depuis la Libération par des communistes, puis par un divers gauche. A Die, Isabelle Bizouard (div. g.), affaiblie par la présence d'une deuxième liste de gauche, ne conserve la mairie qu'avec 22 voix d'avance sur la droite. Même scénario à Bourg-lès-Valence, où le sénateur Bernard Piras (PS) est élu de justesse.

Bourg-lès-Valence (div. g.)
I., 12 432 ; V., 7 716 ; A., 37,93 % ; E., 7 505

G. pl. (Piras, PS, sén.)	2 738 (36,48)	**23**
Un. d. (Ambrosse, div. d.)	2 551 (33,99)	**5**
div. g. (Michalet)	2 216 (29,53)	**5**

Jacques Reynaud, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 12 432 ; A., 42,44 % ; E., 6 774.* - G. pl. (Piras, PS, sén.), 2 501 (36,92) ; Un. d. (Ambrosse, div. d.), 2 171 (32,05) ; div. g. (Michalet), 2 102 (31,03).

1995. - *I., 12 306 ; A., 38,40 % ; E., 7 472.* - Un. g. (Reynaud, div. g., m.), 3 353 (44,87) ; div. g. (Maurice), 1 940 (25,96) ; div. d. (Andrieu), 1 464 (19,59) ; FN (Munoz), 715 (9,57).

Montélimar (div. d.)
I., 20 128 ; V., 13 663 ; A., 32,12 % ; E., 13 164

Un. d. (Reynier, UDF)	7 330 (55,68)	**28**
G. pl. (Coutard, MDC)	5 834 (44,32)	**7**

André Orts n.s.r.p.

1er tour. - *I., 20 128 ; A., 35,41 % ; E., 12 593.* - Un. d. (Reynier, UDF), 4 573 (36,31) ; G. pl. (Coutard, MDC), 4 570 (36,29) ; div. d. (Fauchille), 2 228 (17,69) ; MNR (Michel), 1 222 (9,70).

1995. - *I., 19 158 ; A., 30,20 % ; E., 12 876.* - Un. d. (Cornillet, UDF-rad., d., m.), 7 316 (56,82) ; Un. g. (Fort, PS), 5 560 (43,18).

Romans-sur-Isère (PS)
I., 18 915 ; V., 11 194 ; A., 40,82 % ; E., 10 755

G. pl. (Berthollet, s., PS, d.)	4 790 (44,54)	**29**
Un. d. (Polleux, RPR)	4 004 (37,23)	**7**
FN (Pinet)	1 961 (18,23)	**3**

1er tour. - *I., 19 065 ; A., 44,97 % ; E., 9 790.* - G. pl. (Berthollet, s., PS, d.), 4 302 (43,94) ; Un. d. (Polleux, RPR), 3 036 (31,01) ; FN (Pinet), 1 818 (18,57) ; MNR (Rose), 634 (6,48).

1995. - *I., 19 436 ; A., 35,26 % ; E., 12 142.* - Un. g. (Bertholet, PS, m.), 5 637 (46,43) ; Un. d. (Durand, UDF-PR, d.), 4 577 (37,70) ; FN (Pinet), 1 928 (15,88).

ISÈRE

La ville de Grenoble reste à gauche. Toutefois, le maire sortant et député, Michel Destot (PS), réalise un score décevant, en retrait de presque 3 points par rapport à 1995. L'accord d'union conclu entre les deux tours avec ses alliés – les Verts et la gauche associative – n'a pas permis à M. Destot de creuser l'écart avec le candidat de la droite unie, Max Micoud (div. d). Celui-ci réalise à peine un point de moins que le chef de file de la droite en 1995, le député Richard Cazenave (RPR), qui, rattrapé par les affaires, ne s'est pas présenté. Dans l'agglomération grenobloise, le PCF conserve ses municipalités. La commune de Meylan, conquise par le PS en 1995, bascule à droite, malgré l'alliance du maire sortant, Jean-Xavier Boucherle (div. g.), avec les écologistes. L'équilibre au sein de la communauté d'agglomération, où la gauche dispose d'une avance confortable, n'est pas modifié. A Voreppe, la liste d'union divers gauche et divers droite l'a emporté contre le maire sortant, Michel Hannoun (RPR), condamné à dix-huit mois de prison avec sursis et deux ans d'inéligibilité en novembre 2000, notamment pour abus de confiance, dans le cadre du financement occulte du RPR. Dans le nord du département, la gauche a perdu Vienne, conservée difficilement en 1995 par le député Louis Mermaz (PS), qui ne se représentait pas. Son dauphin, Gérald Eudeline (PS), conseiller général de Vienne-Nord, est largement battu par le conseiller général UDF de Vienne-Sud, Jacques Remiller (div. d.).

Grenoble (PS)
I., 75 255 ; V., 42 413 ; A., 43,64 % ; E., 40 422

***G. pl.** (Destot, s., PS, d.)	20 633 (51,04)	**45**
Un. d. (Micoud, div. d.)	19 789 (48,96)	**14**

1er tour. - *I., 75 255 ; A., 46,94 % ; E., 38 416.* - Un. d. (Micoud, div. d.), 13 323 (34,68) ; PS + (Destot, s.), 11 475 (29,87) ; Verts (Kermen), 7 596 (19,77) ; FN (Petit), 2 769 (7,21) ; LO (Calmel), 1 298 (3,38) ; LCR (Vachetta, d.e.), 1 016 (2,64) ; PT (Doujon), 939 (2,44).

1995. - *I., 82 924 ; A., 37,49 % ; E., 50 445.* - Un. g. (Destot, PS, d.), 27 285 (54,09) ; Un. d. (Cazenave, RPR, d.), 23 160 (45,91).

Bourgoin-Jallieu (PS)
I., 12 470 ; V., 7 257 ; A., 41,80 % ; E., 7 048

G. pl. (Cottalorda, PS)	3 374 (47,87)	**26**
Un. d. (Girard, DL)	3 133 (44,45)	**8**
FN (Faurobert)	541 (7,68)	**1**

Edmond Roy figure sur la liste d'Alain Cottalorda

1er tour. - *I., 12 470 ; A., 45,23 % ; E., 6 528.* - G. pl. (Cottalorda, PS), 3 105 (47,56) ; Un. d. (Girard, DL), 2 634 (40,35) ; FN (Faurobert), 789 (12,09).

1995. - *I., 12 881 ; A., 37,73 % ; E., 7 873.* - Un. g. (Roy, PS, m.), 3 412 (43,34) ; Un. d. (Chanut, UDF), 2 766 (35,13) ; FN (Veilleux), 1 695 (21,53).

L'Isle-d'Abeau (div. d.)
I., 4 993 ; V., 3 081 ; A., 38,29 % ; E., 2 955

div. d. (Rossot, s.)	1 255 (42,47)	**24**
div. g. + (Rivoire)	967 (32,72)	**6**
PS diss. + (Faure)	449 (15,19)	**2**
div. d. (Lecomte)	284 (9,61)	**1**

1er tour. - *I., 4 993 ; A., 40,08 % ; E., 2 831.* - div. d. (Rossot, s.), 1 105 (39,03) ; div. g. + (Rivoire), 777 (27,45) ; PS diss. + (Faure), 446 (15,75) ; div. d. (Lecomte), 304 (10,74) ; div. g. (Sebeibit), 199 (7,03).

Meylan (div. g.)
I., 12 899 ; V., 9 082 ; A., 29,59 % ; E., 8 820

Un. d. (Tardy, RPR)	4 462 (50,59)	**25**
***G. pl.** (Boucherle, s., div. g.)	4 358 (49,41)	**8**

1er tour. - *I., 12 899 ; A., 35,68 % ; E., 8 086.* - div. g. + (Boucherle, s.), 2 922 (36,14) ; Un. d. (Tardy, RPR), 2 466 (30,50) ; div. d. (de Longevialle, UDF diss.), 1 624 (20,08) ; Verts (Esteoule-Exel), 1 074 (13,28).

1995. - *I., 12 629 ; A., 34,64 % ; E., 8 128.* - Un. g. (Boucherle, div. g.), 4 073 (50,11) ; Un. d. (de Longevialle, UDF-PR), 4 055 (49,89).

Le Pont-de-Claix (PC)
I., 5 660 ; V., 3 484 ; A., 38,45 % ; E., 3 388

G. pl. (Blonde, s., PC)	1 353 (39,94)	**23**
div. g. (Ferrari, PS diss.)	1 021 (30,14)	**5**
Un. d. (Ribot, RPR)	1 014 (29,93)	**5**

1er tour. - *I., 5 660 ; A., 38,57 % ; E., 3 291.* - G. pl. (Blonde, s., PC), 1 301 (39,53) ; div. g. (Ferrari, PS diss.), 896 (27,23) ; Un. d. (Ribot, RPR), 845 (25,68) ; div. d. (Raynfeld), 249 (7,57).

Saint-Egrève (div. d.)
I., 10 647 ; V., 6 772 ; A., 36,40 % ; E., 6 442

Un. d. (Fiat, s., div. d.)	3 006 (46,66)	**25**
***G. pl.** (Vergez, MDC)	2 903 (45,06)	**7**
div. d. (Ramella-Pairin)	533 (8,27)	**1**

1er tour. - *I., 10 147 ; A., 37,40 % ; E., 6 106.* - MDC + (Vergez), 2 207 (36,14) ; Un. d. (Fiat, s., div. d.), 2 032 (33,28) ; Verts (Legal-Robinet), 1 199 (19,64) ; div. d. (Ramella-Pairin), 668 (10,94).

1995. - *I., 10 375 ; A., 31,12 % ; E., 6 821.* - div. d. (Fiat, RPR), 3 220 (47,21) ; Un. g. (Delahais, MDC, m.), 2 719 (39,86) ; div. d. (Deschamps, UDF), 882 (12,93).

Saint-Martin-d'Hères (PC)
I., 14 360 ; V., 7 541 ; A., 47,49 % ; E., 6 989

***G. pl.** (Proby, s., PC)	4 625 (66,18)	**33**
Un. d. (Phion, RPR)	2 364 (33,82)	**6**

1er tour. - *I., 14 360 ; A., 45,05 % ; E., 7 525.* - PC + (Proby, s.), 3 617 (48,07) ; Un. d. (Phion, RPR), 1 834 (24,37) ; Verts (Letz), 1 505 (20) ; ext. g. (Delmonte, LCR), 569 (7,56).

7 février 1999 - *I., 14 581 ; A., 55,24 % ; E., 6 360.* - PS-PC (Proby, PC), 2 852 (44,84) ; RPR-UDF (Phion, RPR), 2 095 (32,94) ; div. g.-Verts (Luppi, PS diss.), 1 413 (22,22).

1995. - *I., 15 116 ; A., 38,57 % ; E., 9 122.* - Un. g. (Blanchon, PC, m.), 3 254 (35,67) ; div. g. (Luppi, PS), 3 111 (34,10) ; Un. d. (Phion, RPR), 2 757 (30,22).

Vienne (PS)
I., 18 521 ; V., 12 337 ; A., 33,39 % ; E., 11 999

Un. d. (Remiller, div. d.)	6 732 (56,10)	**28**
G. pl. (Eudeline, PS)	5 267 (43,90)	**7**

Louis Mermaz, d., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 18 521 ; A., 40,39 % ; E., 10 531.* - Un. d. (Remiller, div. d.), 4 811 (45,68) ; G. pl. (Eudeline, PS), 4 533 (43,04) ; MNR (Despres), 685 (6,50) ; FN (Rosales), 502 (4,77).

1995. - *I., 17 954 ; A., 27,16 % ; E., 12 874.* - Un. g. (Mermaz, PS, m.), 6 093 (47,33) ; Un. d. (Saugey, UDF-PR, d.), 5 955 (46,26) ; FN (Despres), 826 (6,42).

Villefontaine (UDF)
I., 8 142 ; V., 4 521 ; A., 44,47 % ; E., 4 416

Un. d. (Feyssaguet, s., UDF)	2 066 (46,78)	**25**
G. pl. (Salmon, PS)	1 939 (43,91)	**7**
FN (Girard)	411 (9,31)	**1**

1er tour. - *I., 8 142 ; A., 48,21 % ; E., 4 077.* - Un. d. (Feyssaguet, s., UDF), 1 637 (40,15) ; G. pl. (Salmon, PS), 1 534 (37,63) ; FN (Girard), 522 (12,80) ; div. g. (M'Baye), 384 (9,42).

1995. - *I., 8 229 ; A., 37,68 % ; E., 5 084.* - Un. d. (Feyssaguet, UDF), 1 520 (29,90) ; Un. g. (Philippe, PS, m.), 1 517 (29,84) ; div. (Tronchet), 1 374 (27,03) ; FN (Kaufmann), 673 (13,24).

Voiron (RPR)
I., 11 855 ; V., 7 921 ; A., 33,18 % ; E., 7 766

RPR (Brizard, s.)	3 406 (43,86)	**24**
G. pl. (Révil, PS)	2 799 (36,04)	**6**
div. d. (Allardin)	945 (12,17)	**2**
écol. (Munz)	616 (7,93)	**1**

1er tour. - *I., 11 855 ; A., 37,92 % ; E., 7 114.* - RPR (Brizard, s.), 2 734 (38,43) ; G. pl. (Révil, PS), 2 217 (31,16) ; div. d. (Allardin), 1 317 (18,51) ; écol. (Munz), 846 (11,89).

1995. - *I., 11 793 ; A., 39,57 % ; E., 6 915.* - Un. d. (Vial, div. d., m.), 3 850 (55,68) ; Un. g. (de Galbert, div. g.), 2 224 (32,16) ; div. d. (Personnaz, UDF-CDS diss.), 841 (12,16).

LOIRE

La gauche est la grande perdante de ce second tour. La droite gagne les villes de Roanne et Firminy ; elle conserve Saint-Etienne à l'issue d'une triangulaire avec le Front national, même si l'écart entre le maire sortant, Michel Thiollière (UDF), et le candidat de la gauche, Gérard Lindeperg (PS), n'est que de 2 points et malgré l'appel de l'ancien adjoint à la sécurité de M. Thiollière à voter... pour le candidat du PS. Maire de Roanne depuis 1977, Jean Auroux (PS) est battu par le candidat d'union de la droite, Yves Nicolin (DL). Le rapprochement opéré entre les deux listes de gauche n'a pas convaincu certains électeurs, qui semblent avoir manifesté leurs distances envers l'ancien ministre socialiste en votant blanc. A Firminy, le maire (PCF), Bernard Outin, est battu par le conseiller régional (RPR), Dino Cinieri. Bien que la gauche ait réussi à s'entendre dès le premier tour, les Verts apportant leur soutien à la liste conduite par le communiste André Géry, Jean-Claude Charvin (div. d.) conserve la mairie de Rive-de-Gier.

Saint-Etienne (UDF)
I., 101 971 ; V., 59 138 ; A., 42,01 % ; E., 57 766

Un. d. (Thiollière, s., UDF)	25 968 (44,95)	**43**
G. pl. (Lindeperg, PS, d.)	24 726 (42,80)	**13**
FN (Perrot)	7 072 (12,24)	**3**

1er tour. - *I., 101 971 ; A., 48,08 % ; E., 51 279.* - Un. d. (Thiollière, s., UDF), 19 197 (37,44) ; G. pl. (Lindeperg, PS, d.), 17 952 (35,01) ; FN (Perrot), 8 927 (17,41) ; div. d. (Edmond), 2 873 (5,60) ; div. g. (Bakha), 2 330 (4,54).

1995. - *I., 113 786 ; A., 41,50 % ; E., 65 541.* - Un. d. (Thiollière, UDF-rad., m.), 28 735 (43,84) ; Un. g. (Lindeperg, PS), 27 432 (41,85) ; FN (Tournaire), 9 374 (14,30).

Firminy (PC)
I., 13 468 ; V., 8 011 ; A., 40,52 % ; E., 7 683

Un. d. (Cinieri, RPR)	3 944 (51,33)	**27**
***G. pl.** (Outin, s., PC, d.)	3 739 (48,67)	**8**

1er tour. - *I., 13 468 ; A., 45,52 % ; E., 6 864.* - PC + (Outin, s.), 3 225 (46,98) ; Un. d. (Cinieri, RPR), 3 021 (44,01) ; Verts (de Beaumont), 618 (9,00).

1995. - *I., 13 983 ; A., 42,53 % ; E., 7 822.* - Un. g. (Outin, PC, m.), 4 116 (52,62) ; Un. d. (Exbrayat, div. d.), 2 682 (34,29) ; div. g. (Reynard), 1 024 (13,09).

Rive-de-Gier (div. d.)
I., 7 725 ; V., 4 960 ; A., 35,79 % ; E., 4 832

div. d. (Charvin, s.)	2 606 (53,93)	**26**
G. pl. (Gery, PC)	1 828 (37,83)	**6**
FN (Grangis)	398 (8,24)	**1**

1er tour. - *I., 7 725 ; A., 41,01 % ; E., 4 386.* - div. d. (Charvin, s.), 2 036 (46,42) ; G. pl. (Gery, PC), 1 649 (37,60) ; FN (Grangis), 701 (15,98).

1995. - *I., 8 086 ; A., 26,27 % ; E., 5 840.* - Un. d. (Charuin, div. d.), 3 031 (51,90) ; Un. g. (Géry, PC, m.), 2 361 (40,43) ; FN (Grangis), 448 (7,67).

Roanne (PS)
I., 23 359 ; V., 13 978 ; A., 40,16 % ; E., 13 311

Un. d. (Nicolin, DL, d.)	6 966 (52,33)	**33**
***G. pl.** (Auroux, s., PS)	6 345 (47,67)	**10**

1er tour. - *I., 23 359 ; A., 43,15 % ; E., 12 756.* - Un. d. (Nicolin, DL, d.), 5 100 (39,98) ; div. g. (Auroux, s., PS diss.), 3 754 (29,43) ; G. pl. (Guillemant, PS), 2 880 (22,58) ; MNR (Chetail), 1 022 (8,01).

1995. - *I., 24 968 ; A., 36,16 % ; E., 15 550.* - Un. g. (Auroux, PS, m.), 8 370 (53,83) ; Un. d. (Nicolin, UDF-PR, d.), 6 074 (39,06) ; FN (Chetail), 1 106 (7,11).

RHÔNE

Si l'on excepte la victoire historique du sénateur socialiste Gérard Collomb à Lyon, qui survient après un siècle de domination de la droite dans la capitale des Gaules, le scrutin se traduit par une relative stabilité dans la plupart des communes du département. Réélus respectivement à Vénissieux et à Vaulx-en-Velin, le député communiste André Gerin et Maurice Charrier (div. g.) ajoutent leur nom à la longue liste des maires sortants qui ont été victorieux dès le premier tour. A Bron, le ministre des relations avec le Parlement, Jean-Jack Queyranne (PS), récupère son fauteuil de maire, qu'il avait cédé à Annie Guillemot (PS), lors de son entrée au gouvernement. A Villeurbanne, le député PS Jean-Paul Bret succède au socialiste Gilbert Chabroux. Deux communes basculent de gauche à droite : Meyzieu, où Michel Forissier (div. d.) l'emporte sur le maire sortant Michel Tribet (PS), et Saint-Fons, où Michel Denis (UDF) sort vainqueur de son duel avec Yves Mongenot (PS), également sortant. La droite, qui perd de son côté les communes de Feyzin et Mions, devrait conserver une très courte majorité à la communauté urbaine, où les négociations en vue de l'élection du président promettent d'être serrées. M. Queyranne, qui avait exprimé le souhait, pendant la campagne, d'occuper cette fonction en cas de victoire de la gauche, a éludé la question, dimanche soir : *« A chaque jour suffit sa peine »,* a-t-il simplement indiqué, en invitant, pour l'heure, à fêter la victoire obtenue à Lyon.

1er tour. - *I., 12 879 ; A., 37,70 % ; E., 7 809.* - G. pl. (Buna, s., Verts), 2 788 (35,70) ; div. d. (Mosnier, DLC), 1 519 (19,45) ; Un. d. (Finas, UDF), 1 154 (14,78) ; écol. (Cheynet), 562 (7,20) ; LCR (Milbergue), 504 (6,45) ; FN (Delepoulle), 339 (4,34) ; div. (Rossi), 319 (4,09) ; div. g. (Moine), 275 (3,52) ; LO (Couzon), 237 (3,03) ; UDF diss. (Vasquez), 91 (1,17) ; div. d. (Riboud), 21 (0,27).

1995. - *I., 14 959 ; A., 47,10 % ; E., 7 751.* - Un. g. (Buna, Verts), 3 626 (46,78) ; div. d. (Chandelon, m.), 3 238 (41,78) ; FN (Delepoulle), 887 (11,44).

- Lyon, 2e arrondissement (RPR)
I., 14 496 ; V., 9 769 ; A., 32,61 % ; E., 9 576

div. d. (Broliquier, DL diss.)	3 352 (35,00)	**4**
Un. d. (de Lavernée, s., RPR)	3 121 (32,59)	**1**
G. pl. (Gelas, div. g.)	3 103 (32,40)	

1er tour. - *I., 14 496 ; A., 35,82 % ; E., 9 069.* - Un. d. (de Lavernée, s., RPR), 2 961 (32,65) ; div. d. (Broliquier, DL diss.), 2 699 (29,76) ; G. pl. (Gelas, div. g.), 2 307 (25,44) ; FN (Marion), 522 (5,76) ; div. (Lafond), 495 (5,46) ; UDF diss. (Parlant), 85 (0,94).

1995. - *I., 16 097 ; A., 42,65 % ; E., 9 001.* - Un. d. (de Lavernée, RPR, m.), 5 301 (58,89) ; Un. g. (Schoëndorff, div. g.), 2 242 (24,91) ; FN (Berjon), 1 458 (16,20).

- Lyon, 3e arrondissement (DL)
I., 37 893 ; V., 25 578 ; A., 32,50 % ; E., 24 661

***Un. d.** (Dubernard, RPR, d.)	12 746 (51,68)	**9**
G. pl. (Roure, PS, d.e.)	11 915 (48,32)	**3**

Jean Flacher figure sur la liste de Jean-Michel Dubernard

1er tour. - *I., 37 893 ; A., 36,76 % ; E., 23 274.* - G. pl. (Roure, PS, d.e.), 7 654 (32,89) ; Un. d. (Dubernard, RPR, d.), 5 636 (24,22) ; div. d. (Millon, DLC, d.), 5 621 (24,15) ; FN (Boury), 1 690 (7,26) ; div. (Houot), 1 221 (5,25) ; LCR (Creus), 1 130 (4,86) ; PT (Cairon), 322 (1,38).

1995. - *I., 42 236 ; A., 45,48 % ; E., 22 563.* - Un. d. (Barre, UDF, d.), 10 755 (47,67) ; Un. g. (Roure, PS), 7 785 (34,50) ; FN (Gollnisch, d.e.), 4 023 (17,83).

- Lyon, 4e arrondissement (RPR)
I., 19 631 ; V., 13 445 ; A., 31,51 % ; E., 12 945

G. pl. (Muet, PS)	6 715 (51,87)	**4**
Un. d. (Caillet, s., RPR)	6 230 (48,13)	**1**

1er tour. - *I., 19 631 ; A., 35,71 % ; E., 12 324.* - G. pl. (Muet, PS), 4 033 (32,72) ; Un. d. (Caillet, s., RPR), 3 266 (26,50) ; div. d. (Chandelon, RPR diss.), 2 437 (19,77) ; LCR (Moglioni), 962 (7,81) ; div. (Gleizes), 783 (6,35) ; FN (Pourchet), 657 (5,33) ; UDF diss. (Coquard), 186 (1,51).

1995. - *I., 20 536 ; A., 43,53 % ; E., 11 353.* - div. d. (Caillet, m.), 5 640 (49,68) ; Un. g. (Laréal, PS), 4 214 (37,12) ; FN (Richard), 1 499 (13,20).

- Lyon, 5e arrondissement (RPR)
I., 26 139 ; V., 17 236 ; A., 34,06 % ; E., 16 531

G. pl. (Pesson, PS)	8 386 (50,73)	**6**
div. d. (Isaac-Sibille, UDF diss., d.)	8 145 (49,27)	**2**

Marie-Thérèse Geoffroy figure sur la liste de Michel Mercier

1er tour. - *I., 26 139 ; A., 38,20 % ; E., 15 781.* - G. pl. (Pesson, PS), 4 994 (31,65) ; div. d. (Isaac-Sibille, UDF diss., d.), 4 045 (25,63) ; Un. d. (Mercier, UDF), 3 750 (23,76) ; FN (Gerentet de Saluneaux), 971 (6,15) ; div. (Bert-Gauthier), 892 (5,65) ; LCR (Frenillot), 654 (4,14) ; LO (Crozet), 475 (3,01).

1995. - *I., 27 971 ; A., 43,55 % ; E., 15 404.* - Un. d. (Isaac-Sibille, UDF-CDS, d.), 7 735 (50,21) ; Un. g. (Braillard, Rad.), 5 546 (36,00) ; FN (Ghez), 2 123 (13,78).

- Lyon, 6e arrondissement (UDF)
I., 26 621 ; V., 18 594 ; A., 30,15 % ; E., 18 253

div. d. (Chevassus, DLC)	8 126 (44,52)	**7**
G. pl. (Braillard, PRG)	5 518 (30,23)	**1**
Un. d. (Nachury, s., UDF)	4 609 (25,25)	**1**

1er tour. - *I., 26 621 ; A., 33,93 % ; E., 17 249.* - div. d. (Chevassus, DLC), 5 863 (33,99) ; Un. d. (Nachury, s., UDF), 5 442 (31,55) ; G. pl. (Braillard, PRG), 4 146 (24,04) ; div. (Marion), 936 (5,43) ; FN (Gracien), 862 (5,00).

1995. - *I., 30 558 ; A., 45,95 % ; E., 16 100.* - Un. d. (Dubernard, RPR, d.), 9 986 (62,02) ; Un. g. (Jacot, div. g.), 3 649 (22,66) ; FN (Morel), 2 465 (15,31).

- Lyon, 7e arrondissement (RPR)
I., 27 194 ; V., 17 529 ; A., 35,54 % ; E., 16 849

G. pl. (Flaconnèche, PS)	8 654 (51,36)	**7**
Un. d. (Desbazeille, s., RPR)	8 182 (48,56)	**2**
div. d. (Fulchiron, UDF diss.)	13 (0,08)	

1er tour. - *I., 27 194 ; A., 39,42 % ; E., 15 980.* - G. pl. (Flaconnèche, PS), 5 330 (33,35) ; Un. d. (Desbazeille, s., RPR), 4 351 (27,23) ; div. d. (Fulchiron, UDF diss.), 2 834 (17,73) ; FN (Boigeon), 1 207 (7,55) ; div. (Galissot), 791 (4,95) ; LCR (Floris), 784 (4,91) ; LO (Pernin), 525 (3,29) ; PT (Picquier), 158 (0,99).

1995. - *I., 31 732 ; A., 47,38 % ; E., 16 350.* - div. d. (Desbazeille, m.), 7 530 (46,06) ; Un. g. (Flaconneche, PS), 5 906 (36,12) ; FN (Voyant), 2 914 (17,82).

- Lyon, 8e arrondissement (PS)
I., 32 571 ; V., 19 561 ; A., 39,94 % ; E., 18 852

G. pl. (Touraine, s., PS)	10 220 (54,21)	**10**
div. d. (Bargoin)	7 043 (37,36)	**2**
FN (Chicard)	1 589 (8,43)	

LYON (UDF)
I., 218 140 ; V., 143 093 ; A., 34,40 % ; E., 138 173

G. pl. (Collomb, PS, sén.)	67 097 (48,56)	**42**
div. d. (Millon, DLC, d.)	34 552 (25,01)	**17**
Dubernard-Millon (3e arr.)	12 746 (9,22)	**9**
Un. d. (Dubernard, RPR, d.)	22 189 (16,06)	**5**
FN	1 589 (1,15)	

1er tour. - *I., 218 140 ; A., 38,41 % ; E., 130 597.* - G. pl. (Collomb, PS, sén.), 43 043 (32,96) ; Un. d. (Dubernard, UDF, sén.), 31 930 (24,45) ; div. d. (Millon, DLC, d.), 30 175 (23,11) ; FN (), 9 071 (6,95) ; div. (), 6 325 (4,84) ; LCR (), 5 120 (3,92) ; LO (), 2 421 (1,85) ; PT (), 684 (0,52) ; MNR (), 608 (0,47) ; écol. (), 562 (0,43) ; UDF diss. (), 362 (0,28) ; div. g. (), 275 (0,21) ; div. d. (), 21 (0,02) .

1995. - *I., 245 659 ; A., 45,10 % ; E., 131 992.* - Un. d. (//, UDF), 62 682 (47,49) ; Un. g. (Collomb, PS), 48 101 (36,44) ; FN (Gollnisch, d.e.), 21 209 (16,07).

- Lyon, 1er arrondissement (Verts)
I., 12 879 ; V., 8 514 ; A., 33,89 % ; E., 8 193

G. pl. (Buna, s., Verts)	5 173 (63,14)	**3**
div. d. (Mosnier, DLC)	2 978 (36,35)	**1**
Un. d. (Finas, UDF)	42 (0,51)	

1er tour. - *I., 32 571 ; A., 44,00 % ; E., 17 598.* - G. pl. (Touraine, s., PS), 6 645 (37,76) ; Un. d. (Comparini, UDF), 3 625 (20,60) ; div. d. (Bargoin), 3 014 (17,13) ; FN (Chicard), 1 822 (10,35) ; LO (Mestres), 756 (4,30) ; LCR (Chomarat), 578 (3,28) ; div. (Chinel), 534 (3,03) ; MNR (Derocles), 420 (2,39) ; PT (Gryson), 204 (1,16).

1995. - *I., 36 760 ; A., 45,33 % ; E., 19 703.* - Un. g. (Touraine, PS), 8 639 (43,85) ; Un. d. (Comparini, UDF-CDS), 7 313 (37,12) ; FN (Dumez), 3 751 (19,04).

- Lyon, 9e arrondissement (PS)
I., 20 716 ; V., 12 867 ; A., 37,89 % ; E., 12 313

G. pl. (Collomb, s., PS, sén.)	7 413 (60,20)	**8**
div. d. (Nardone, DLC)	4 895 (39,75)	**1**
Un. d. (Magnien, div. d.)	5 (0,04)	

1er tour. - *I., 20 716 ; A., 42,16 % ; E., 11 513.* - G. pl. (Collomb, s., PS, sén.), 5 146 (44,70) ; div. d. (Nardone, DLC), 2 143 (18,61) ; Un. d. (Magnien, div. d.), 1 745 (15,16) ; FN (Lussiaud), 1 001 (8,69) ; LCR (Cahouet, PC diss.), 508 (4,41) ; LO (Chambon), 428 (3,72) ; div. (Jacquand), 354 (3,07) ; MNR (Dugelay), 188 (1,63).

1995. - *I., 25 710 ; A., 45,54 % ; E., 13 767.* - Un. g. (Collomb, PS), 6 494 (47,17) ; div. d. (Mollard, m.), 5 184 (37,66) ; FN (Gaude), 2 089 (15,17).

- Bron (PS)
I., 19 739 ; V., 10 935 ; A., 44,60 % ; E., 10 554

***G. pl.** (Queyranne, PS, min.) 5 333 (50,53) **30**
Un. d. (Chevalet, RPR) 4 040 (38,28) **7**
MNR (Morel) 1 181 (11,19) **2**

Annie Guillmot figure sur la liste de Jean-Jack Queyranne

1er tour. - *I., 19 739 ; A., 45,54 % ; E., 10 214.* - PS + (Queyranne), 4 153 (40,66) ; Un. d. (Chevalet, RPR), 3 006 (29,43) ; Verts (Limouzin), 1 314 (12,86) ; MNR (Morel), 1 189 (11,64) ; ext. d. (Curé, div. d.), 552 (5,40).

1995. - *I., 20 763 ; A., 37,70 % ; E., 12 733.* - Un. g. (Queyranne, PS, m.), 6 623 (52,01) ; Un. d. (Tissot, RPR), 3 736 (29,34) ; FN (Dunand), 2 374 (18,64).

- Caluire-et-Cuire (RPR)
I., 26 302 ; V., 14 499 ; A., 44,87 % ; E., 14 171

Un. d. (Jeannot, s., RPR) 5 418 (38,23) **30**
div. d. (Vesco, UDF diss.) 4 425 (31,23) **7**
PS + (Ferraro) 2 819 (19,89) **4**
Verts (Boursey) 1 509 (10,65) **2**

1er tour. - *I., 26 302 ; A., 44,37 % ; E., 14 017.* - Un. d. (Jeannot, s., RPR), 4 548 (32,45) ; div. d. (Vesco, UDF diss.), 3 776 (26,94) ; PS + (Ferraro), 2 524 (18,01) ; Verts (Boursey), 1 632 (11,64) ; FN (Jacquier), 1 220 (8,70) ; PT (Bonnetain), 317 (2,26).

1995. - *I., 27 244 ; A., 45,32 % ; E., 14 776.* - Un. d. (Roger-Dalbert, UDF, m.), 5 532 (37,44) ; PS (Orlando), 3 918 (26,52) ; div. d. (Rodde), 3 581 (24,24) ; FN (Danière), 1 745 (11,81).

- Ecully (div. d.)
I., 11 977 ; V., 6 677 ; A., 44,25 % ; E., 6 546

***Un. d.** (Uhlrich, UDF) 3 192 (48,76) **25**
div. d. (Bertin-Hugault, s.) 1 969 (30,08) **5**
G. pl. (Lambert, PS) 1 385 (21,16) **3**

1er tour. - *I., 11 997 ; A., 45,89 % ; E., 6 306.* - Un. d. (Uhlrich, UDF), 1 883 (29,86) ; div. d. (Bertin-Hugault, s.), 1 636 (25,94) ; G. pl. (Lambert, PS), 1 254 (19,89) ; div. d. (Poncet), 1 070 (16,97) ; FN (de Penfentenyo), 463 (7,34).

1995. - *I., 12 173 ; A., 46,64 % ; E., 6 396.* - div. d. (Bertin-Hugault), 1 977 (30,91) ; Un. d. (Rigaud, UDF, d., m.), 1 775 (27,75) ; PS (Seguret), 1 106 (17,29) ; FN (), 807 (12,62) ; div. d. (Poncet), 731 (11,43).

- Meyzieu (PS)
I., 17 838 ; V., 10 286 ; A., 42,34 % ; E., 9 985

***Un. d.** (Forissier, div. d.) 5 421 (54,29) **27**
G. pl. (Tribet, s., PS) 4 564 (45,71) **8**

1er tour. - *I., 17 838 ; A., 48,43 % ; E., 8 809.* - G. pl. (Tribet, s., PS), 3 763 (42,72) ; Un. d. (Forissier, div. d.), 3 019 (34,27) ; div. d. (Andrieux, RPF), 2 027 (23,01).

- Mions (div.)
I., 6 720 ; V., 4 180 ; A., 37,80 % ; E., 4 086

G. pl. (Serres, PS) 1 695 (41,48) **24**
div. (Chène, s.) 1 629 (39,87) **6**
Un. d. (Leboucher, RPR) 762 (18,65) **3**

1er tour. - *I., 6 720 ; A., 39,05 % ; E., 3 887.* - div. (Chène, s.), 1 623 (41,75) ; G. pl. (Serres, PS), 1 417 (36,45) ; Un. d. (Leboucher, RPR), 847 (21,79).

- Sainte-Foy-lès-Lyon (DL)
I., 13 559 ; V., 8 251 ; A., 39,15 % ; E., 8 077

Un. d. (Chapas, s., DL) 3 572 (44,22) **26**
div. d. (Daniel-Nouhen) 2 416 (29,91) **5**
G. pl. (Girard, PS) 2 089 (25,86) **4**

1er tour. - *I., 13 559 ; A., 39,41 % ; E., 7 968.* - Un. d. (Chapas, s., DL), 3 269 (41,03) ; div. d. (Daniel-Nouhen), 2 067 (25,94) ; G. pl. (Girard, PS), 1 960 (24,60) ; FN (Donadille), 672 (8,43).

1995. - *I., 14 227 ; A., 40,48 % ; E., 8 314.* - UDF (Chapas, UDF-PR), 3 167 (38,09) ; RPR (Delorme), 2 469 (29,70) ; PS (Chorein), 1 833 (22,05) ; FN (Labouche), 845 (10,16).

- Saint-Fons (PS)
I., 6 773 ; V., 4 272 ; A., 36,93 % ; E., 4 156

Un. d. (Denis, UDF) 2 280 (54,86) **26**
G. pl. (Mongenot, s., PS) 1 876 (45,14) **7**

1er tour. - *I., 6 773 ; A., 47,32 % ; E., 3 436.* - Un. d. (Denis, UDF), 1 709 (49,74) ; G. pl. (Mongenot, s., PS), 1 444 (42,03) ; LO (Prada), 283 (8,24).

1995. - *I., 7 379 ; A., 38,62 % ; E., 4 404.* - Un. g. (Mongenot, PS), 1 800 (40,87) ; Un. d. (Denis, div. d.), 1 679 (38,12) ; FN (Moreno), 925 (21,00).

- Saint-Genis-Laval (div. d.)
I., 12 309 ; V., 7 183 ; A., 41,64 % ; E., 7 017

div. d. (Crimer) 3 565 (50,81) **25**
G. pl. (Bonnet, PS) 2 494 (35,54) **6**
div. d. (Porcher, s.) 958 (13,65) **2**

1er tour. - *I., 12 309 ; A., 43,90 % ; E., 6 625.* - div. d. (Crimer), 2 718 (41,03) ; G. pl. (Bonnet, PS), 2 133 (32,20) ; div. d. (Porcher, s.), 1 182 (17,84) ; div. d. (Defillion, DL), 592 (8,94).

1995. - *I., 12 129 ; A., 43,25 % ; E., 6 713.* - div. d. (Porcher, RPR diss.), 2 768 (41,23) ; Un. g. (Clemençon, PS), 2 031 (30,25) ; div. d. (Crimier), 1 914 (28,51).

- Tassin-la-Demi-Lune (RPR)
I., 11 015 ; V., 5 916 ; A., 46,29 % ; E., 5 813

Un. d. (Imbert, s., RPR) 2 350 (40,43) **24**
div. (Amouroux) 1 928 (33,17) **5**
PS + (Colin) 823 (14,16) **2**
Verts (Veysset) 712 (12,25) **2**

1er tour. - *I., 11 015 ; A., 48,22 % ; E., 5 529.* - Un. d. (Imbert, s., RPR), 2 220 (40,15) ; div. (Amouroux), 1 736 (31,40) ; PS + (Colin), 825 (14,92) ; Verts (Veysset), 748 (13,53).

1995. - *I., 10 340 ; A., 47,67 % ; E., 5 346.* - Un. d. (Imbert, RPR, m.), 2 609 (48,80) ; PS (Colin), 1 265 (23,66) ; FN (Chevalier), 789 (14,76) ; div. d. (Both), 683 (12,78).

- Vaulx-en-Velin (div. g.)
I., 15 347 ; V., 7 091 ; A., 53,80 % ; E., 6 826

div. g. + (Charrier, s.) 3 800 (55,67) **31**
RPF (Clamaron) 3 026 (44,33) **8**

1er tour. - *I., 15 347 ; A., 55,24 % ; E., 6 584.* - div. g. + (Charrier, s.), 3 181 (48,31) ; RPF (Clamaron), 1 889 (28,69) ; Un. d. (Jeandel, RPR), 589 (8,95) ; Verts + (Sintes), 529 (8,03) ; LO (Marsteau), 396 (6,01).

1995. - *I., 16 632 ; A., 41,57 % ; E., 9 410.* - Un. g. (Charrier, div. g., m.), 4 955 (52,66) ; FN (Deroces), 3 156 (33,54) ; Un. d. (Clamaron, RPR), 1 299 (13,80).

- Vénissieux (PC)
I., 26 232 ; V., 12 668 ; A., 51,71 % ; E., 12 254

PC + (Gerin, s., d.) 6 203 (50,62) **35**
FN (Gourdin) 2 160 (17,63) **4**
Un. d. (Communal Haour, RPR) 2 043 (16,67) **3**
Verts (Legrand) 1 848 (15,08) **3**

1er tour. - *I., 26 232 ; A., 50,21 % ; E., 12 274.* - PC + (Gerin, s., d.), 5 098 (41,53) ; FN (Gourdin), 1 758 (14,32) ; Un. d. (Communal Haour, RPR), 1 596 (13,00) ; Verts (Legrand), 1 269 (10,34) ; RPF (Morati), 944 (7,69) ; LO (Dauphin), 527 (4,29) ; div. (Balhi), 497 (4,05) ; LCR (Vaysse), 441 (3,59) ; PT (Bony), 144 (1,17).

1995. - *I., 28 560 ; A., 45,13 % ; E., 15 262.* - Un. g. (Gerin, PC), 8 584 (56,24) ; FN (Joannon), 4 512 (29,56) ; Un. d. (Communal-Haour, RPR), 2 166 (14,19).

- Villeurbanne (PS)
I., 61 248 ; V., 32 224 ; A., 47,39 % ; E., 31 290

G. pl. (Bret, PS, d.) 14 423 (46,09) **41**
Un. d. (Rendu, RPR) 7 495 (23,95) **6**
MNR (Vial) 4 757 (15,20) **4**
div. g. (Morales) 4 615 (14,75) **4**

Gilbert Chabroux, sén., n.s.r.p.

1er tour. - *I., 61 248 ; A., 49,16 % ; E., 29 900.* - G. pl. (Bret, PS, d.), 11 869 (39,70) ; Un. d. (Rendu, RPR), 5 622 (18,80) ; MNR (Vial), 4 863 (16,26) ; div. g. (Morales), 4 061 (13,58) ; LO (Bruneau), 1 925 (6,44) ; div. d. (Joubert), 1 160 (3,88) ; ext. g. (Guiglion), 400 (1,34).

1995. - *I., 65 606 ; A., 42,23 % ; E., 37 204.* - Un. g. (Chabroux, PS, m.), 19 565 (52,59) ; Un. d. (Fraysse, RPR, d.), 12 422 (33,39) ; FN (Vial), 5 217 (14,02).

Genas (RPR)
I., 7 535 ; V., 4 703 ; A., 37,58 % ; E., 4 572

RPR (Bonnefois, s.) 2 107 (46,08) **25**
***div. d.** (Pervancher) 1 552 (33,95) **5**
G. pl. (Blanchard, PS) 913 (19,97) **3**

1er tour. - *I., 7 535 ; A., 40,53 % ; E., 4 328.* - RPR (Bonnefois, s.), 1 585 (36,62) ; div. d. (Pervancher), 1 021 (23,59) ; div. d. (Devaujany), 901 (20,82) ; G. pl. (Blanchard, PS), 821 (18,97).

1995. - *I., 6 535 ; A., 30,01 % ; E., 4 514.* - div. d. (Bonnefois, RPR), 1 223 (27,09) ; div. d. (Rigollet, UDF), 945 (20,93) ; FN (Viollet), 796 (17,63) ; PS (Blanchard), 592 (13,11) ; div. d. (Mogey), 568 (12,58) ; div. d. (Garnier), 390 (8,64).

Villefranche-sur-Saône (UDF)
I., 14 423 ; V., 8 348 ; A., 42,12 % ; E., 8 140

Un. d. (Pignard, s., UDF) 3 390 (41,65) **28**
div. d. (Ronzière, DLC) 2 747 (33,75) **6**
G. pl. (Guenichon, PRG) 2 003 (24,61) **5**

1er tour. - *I., 14 423 ; A., 45,50 % ; E., 7 553.* - Un. d. (Pignard, s., UDF), 2 954 (39,11) ; div. d. (Ronzière, DLC), 2 491 (32,98) ; G. pl. (Guenichon, PRG), 2 108 (27,91).

1995. - *I., 15 202 ; A., 37,96 % ; E., 9 308.* - Un. d. (Pignard, UDF-CDS, m.), 4 306 (46,26) ; FN (Barbier), 3 164 (33,99) ; Un. g. (Poyet, PS), 1 838 (19,75).

SAVOIE

Largement en tête du premier tour, Dominique Dord (DL) l'emporte haut la main à Aix-les-Bains, deuxième commune de Savoie. Agé de quarante et un ans, le député de la première circonscription va succéder au maire sortant, André Grosjean (RPR), qui s'est retiré de la compétition après son mauvais score au premier tour (24,31 %). Atteint par le cumul des mandats, M. Dord, vice-président du conseil général, a annoncé qu'il démissionnerait de son mandat de conseiller général du canton d'Aix-les-Bains-Centre, qu'il occupe depuis 1998, et par conséquent de la vice-présidence. A l'issue du second tour, la gauche plurielle – qui a conservé Chambéry et gagné La Motte-Servolex, dès le 11 mars – contrôle désormais six des quinze communes membres de la communauté d'agglomération, qui représentent 80 000 habitants sur un total de 110 000. A ce titre, elle compte revendiquer la présidence de la structure intercommunale, actuellement dirigée par Marius Pillet (div. d.), maire sortant de Saint-Alban-Leysse, réélu.

Aix-les-Bains (RPR)
I., 17 913 ; V., 10 528 ; A., 41,23 % ; E., 9 977

DL (Dord, d.) 6 647 (66,62) **29**
G. pl. (Maucci, PS) 3 330 (33,38) **6**

1er tour. - *I., 17 914 ; A., 38,46 % ; E., 10 744.* - DL (Dord, d.), 4 877 (45,39) ; RPR (Grosjean, s.), 2 612 (24,31) ; G. pl. (Maucci, PS), 2 407 (22,40) ; MNR (Mina), 848 (7,89).

1995. - *I., 16 927 ; A., 31,48 % ; E., 11 332.* - RPR (Grosjean), 5 183 (45,74) ; UDF (Ferrari, UDF-PR, d., m.), 4 421 (39,01) ; Un. g. (Daviet, PS), 1 728 (15,25).

HAUTE-SAVOIE

Dans un département où onze villes de plus de 3 500 habitants renouvelaient leur équipe municipale, la droite stabilise sa forte assise, en dépit de sondages pessimistes. Ainsi, à Annecy et à Thonon-les-Bains, Bernard Bosson (UDF) et Jean Denais (DL) ont été réélus sans difficulté. Chaque camp a gagné une ville et en a perdu une autre. La commune de Passy, dirigée par le PCF depuis 1995, a basculé à droite avec l'élection d'Yves Tissot (div. d.), alors qu'à Meythet, où la droite partait divisée, Sylvie Gillet de Thorey (PS) s'est imposée avec 50,2 % des voix. A Cluses, où Jean-Claude Léger (RPR) va entamer son quatrième mandat, l'union des deux listes de droite a permis d'éviter la victoire du Front national, qui obtient toutefois près de 40 % des suffrages. A Cran-Gevrier, la division de la gauche a failli coûter cher au maire socialiste sortant, Jacques Poulet, qui, dans le cadre d'une triangulaire, ne l'emporte que de 50 voix sur son rival Gérard Obringer (UDF).

Annecy (UDF)
I., 27 386 ; V., 15 286 ; A., 44,18 % ; E., 14 765

Un. d. (Bosson, s., UDF, d.) 7 233 (48,99) **34**
G. pl. (Excoffier, PS) 5 597 (37,91) **8**
div. d. (Tanguy, RPF) 1 935 (13,11) **3**

1er tour. - *I., 27 385 ; A., 45,83 % ; E., 14 187.* - Un. d. (Bosson, s., UDF, d.), 5 934 (41,83) ; G. pl. (Excoffier, PS), 4 570 (32,21) ; div. d. (Tanguy, RPF), 1 570 (11,07) ; FN (Vassieux), 933 (6,58) ; MNR (Montastier), 592 (4,17) ; div. g. (Métral-Boffod, PC diss.), 588 (4,14).

1995. - *I., 29 820 ; A., 43,98 % ; E., 16 051.* - Un. d. (Bosson, UDF-CDS, m.), 8 229 (51,27) ; PS (Escoffier), 5 771 (35,95) ; FN (Landrivon), 2 051 (12,78).

Annecy-le-Vieux (RPR)
I., 13 331 ; V., 7 435 ; A., 44,23 % ; E., 7 265

Un. d. (Accoyer, s., RPR, d.) 3 779 (52,02) **26**
div. d. (Lange) 2 357 (32,44) **5**
G. pl. (Pitte, PS) 1 129 (15,54) **2**

1er tour. - *I., 13 331 ; A., 44,34 % ; E., 7 179.* - Un. d. (Accoyer, s., RPR, d.), 3 509 (48,88) ; div. d. (Lange), 2 336 (32,54) ; G. pl. (Pitte, PS), 1 334 (18,58).

1995. - *I., 12 547 ; A., 39,20 % ; E., 7 479.* - Un. d. (Accoyer, RPR, d., m.), 2 926 (39,12) ; div. d. (Gruz, RPR), 2 892 (38,67) ; div. (Vialle), 956 (12,78) ; Un. g. (Pitte, PS), 705 (9,43).

Cluses (RPR)
I., 8 933 ; V., 5 984 ; A., 33,01 % ; E., 5 808

***Un. d.** (Léger, s., RPR) 2 595 (44,68) **24**
FN (Martin) 2 319 (39,93) **7**
G. pl. (Joly, MDC) 894 (15,39) **2**

1er tour. - *I., 8 933 ; A., 39,70 % ; E., 5 230.* - FN (Martin), 1 873 (35,81) ; Un. d. (Léger, s., RPR), 1 622 (31,01) ; G. pl. (Joly, MDC), 880 (16,83) ; div. d. (Métral), 855 (16,35).

1995. - *I., 8 488 ; A., 33,35 % ; E., 5 517.* - div. g. (Joly, MDC), 2 889 (52,37) ; Un. d. (Léger, RPR, m.), 1 887 (34,20) ; FN (Martin), 741 (13,43).

Cran-Gevrier (PS)
I., 9 161 ; V., 5 025 ; A., 45,15 % ; E., 4 880

PS + (Poulet, s.) 1 685 (34,53) **23**
Un. d. (Obringer, UDF) 1 635 (33,50) **5**
div. g. (Molié, Verts) 1 560 (31,97) **5**

1er tour. - *I., 9 161 ; A., 48,37 % ; E., 4 530.* - PS + (Poulet, s.), 1 460 (32,23) ; div. g. (Molié, Verts), 1 390 (30,68) ; Un. d. (Obringer, UDF), 1 250 (27,59) ; FN (Biewers), 430 (9,49).

Passy (PC)
I., 5 764 ; V., 3 979 ; A., 30,97 % ; E., 3 869

***div. d.** (Tissot) 1 942 (50,19) **25**
PC + (Perrin, s.) 1 042 (26,93) **4**
Verts (Duby, div. g.) 885 (22,87) **4**

1er tour. - *I., 5 764 ; A., 33,36 % ; E., 3 654.* - div. d. (Tissot), 1 035 (28,33) ; PC + (Perrin, s.), 928 (25,40) ; Verts (Duby, div. g.), 882 (24,14) ; div. d. (Gueguen), 809 (22,14).

1995. - *I., 5 354 ; A., 28,46 % ; E., 3 701.* - PC (Perrin), 1 496 (40,42) ; div. d. (Rabbiosi), 1 240 (33,50) ; div. d. (Dupraz, UDF), 965 (26,07) ; PS (Grandjacques), 0 (0,00) ; div. d. (Blondaz), 0 (0,00).

Sallanches (div. d.)
I., 8 824 ; V., 5 562 ; A., 36,97 % ; E., 5 114

div. d. (Morand) 3 393 (66,35) **28**
G. pl. (Vesin, PS) 1 721 (33,65) **5**

1er tour. - *I., 8 824 ; A., 34,93 % ; E., 5 429.* - div. d. (Morand), 2 609 (48,06) ; div. d. (Pezet, s.), 1 591 (29,31) ; G. pl. (Vesin, PS), 1 229 (22,64).

1995. - *I., 8 113 ; A., 33,06 % ; E., 5 320.* - div. d. (Pezet, m.), 2 485 (46,71) ; div. d. (Pissard-Grantet, RPR), 1 806 (33,95) ; div. g. (Vesin), 647 (12,16) ; div. (Emonet), 382 (7,18).

Thonon-les-Bains (DL)
I., 18 285 ; V., 10 423 ; A., 43,00 % ; E., 9 948

Un. d. (Denais, s., DL) 5 418 (54,46) **27**
***G. pl.** (Constantin, PS) 4 530 (45,54) **8**

1er tour. - *I., 18 283 ; A., 45,07 % ; E., 9 606.* - Un. d. (Denais, s., DL), 3 990 (41,54) ; PS (Constantin), 2 386 (24,84) ; div. d. (Duvaut), 1 274 (13,26) ; Verts + (Coulombel), 1 033 (10,75) ; FN (Guillon), 923 (9,61).

1995. - *I., 17 888 ; A., 38,39 % ; E., 10 732.* - UDF-PR (Denais), 4 095 (38,16) ; div. (Duvaut, UDF-CDS), 2 611 (24,33) ; div. d. (Neuraz, m.), 2 374 (22,12) ; Un. g. (Constantin, PS), 1 652 (15,39).

OUTRE-MER

● 4 départements d'outre-mer,
● 2 territoires d'outre-mer,
● 1 collectivité territoriale

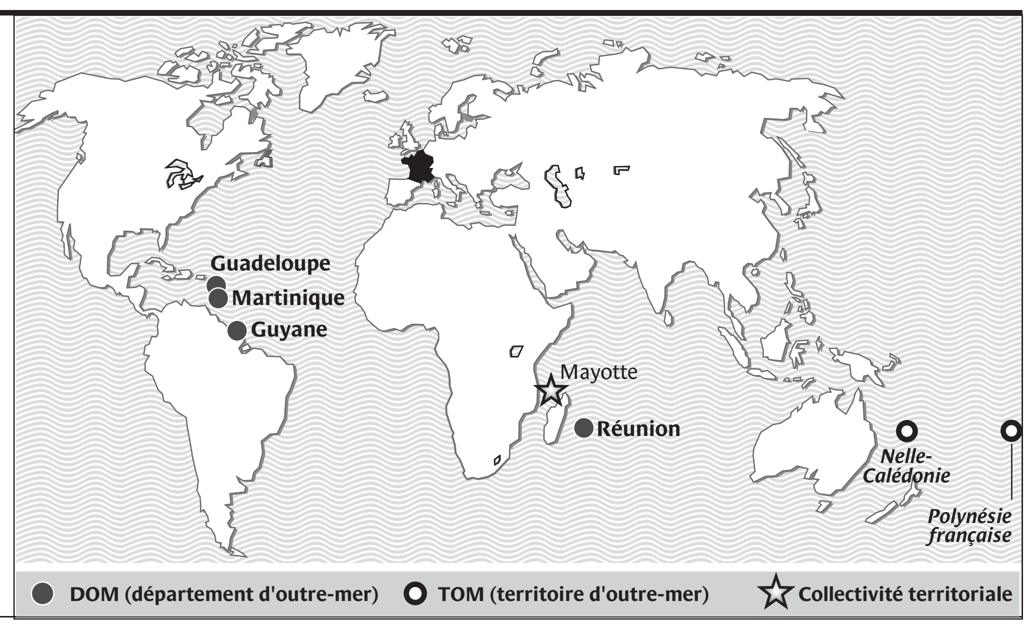

GUADELOUPE

L'électorat a été, spécialement lors de ce second tour, particulièrement impitoyable avec plusieurs ténors de la vie politique locale : les Chammougon (div. d.), battus à Baie-Mahault ; le sénateur (app. PS) et ancien président du conseil général Dominique Larifla, patron d'un parti local (GUSR), sorti à Petit-Bourg ; le président du conseil général sortant, Marcellin Lubeth (PPDG), déjà battu la semaine dernière aux cantonales, battu cette fois aux élections municipales. Dans douze des trente-quatre communes de l'île, de nouvelles équipes – associant parfois RPR et indépendantistes ou hommes de gauche et tenants de la droite, qui sont apparues souvent plus soucieuses de sortir le sortant que de mettre en œuvre un programme commun restant à élaborer – ont accédé aux mairies. Ce taux de renouvellement du personnel politique insulaire, parfaitement inhabituel, traduit également un tassement de l'influence des parrains traditionnels de la vie politique locale.

Pointe-à-Pitre (PPDG)
I., 16 450 ; V., 9 913 ; A., 39,74 % ; E., 9 318

***PPDG** (Bangou, s.) 5 135 (55,11) **27**
***ext. d.** (Ibo) 2 124 (22,79) **4**
***div. g.** (Proto, PS diss.) 2 059 (22,10) **4**

1er tour. - *I., 16 450 ; A., 40,60 % ; E., 8 876.* - PPDG (Bangou, s.), 4 133 (46,56) ; ext. d. (Ibo), 1 539 (17,34) ; div. g. (Proto, PS diss.), 909 (10,24) ; PCG (Daninthe), 891 (10,04) ; div. d. (Jabbour), 600 (6,76) ; div. d. (René), 469 (5,28) ; PS + (Miroite-Mélisse), 335 (3,77).

Les Abymes (div. g.)
I., 34 157 ; V., 23 230 ; A., 31,99 % ; E., 22 126

div. g. (Marsin, s., GUSR, d.) 11 856 (53,58) **38**
PS (Jalton) 10 270 (46,42) **11**

1er tour. - *I., 37 056 ; A., 40,89 % ; E., 20 247.* - div. g. (Marsin, s., GUSR, d.), 9 838 (48,59) ; PS (Jalton), 8 745 (43,19) ; div. g. (Rauzduel), 659 (3,25) ; div. d. (Foule), 566 (2,80) ; div. d. (Nestar), 439 (2,17).

1995. - *I., 0 ; A., 0,00 ; E., 0.* - div. g. (Nabajoth), 0 (0,00) ; PS (Jalton, d., m.), 0 (0,00).

Saint-Martin (RPR)
I., 13 932 ; V., 7 777 ; A., 44,18 % ; E., 7 504

div. d. (Fleming, s., RPR) 4 203 (56,01) **28**
div. d. (Richardson) 3 301 (43,99) **7**

1er tour. - *I., 13 032 ; A., 41,14 % ; E., 7 481.* - div. d. (Fleming, s., RPR), 3 083 (41,21) ; div. d. (Fleming, RPR), 2 439 (32,60) ; div. d. (Richardson), 1 113 (14,88) ; div. g. (Hamlet), 452 (6,04) ; div. g. (Arnell, GUSR), 394 (5,27).

MARTINIQUE

Comme prévu, Serge Letchimy, le successeur désigné d'Aimé Césaire à la mairie de Fort-de-France, qui s'est retiré après cinquante-cinq années passées à la tête de la municipalité, l'emporte largement avec 53 % des voix. Il devance Alfred Marie-Jeanne, le président indépendantiste du conseil régional et député apparenté RCV. Avec plus du tiers des suffrages, celui-ci réalise une réelle percée qui lui permet de revendiquer une victoire politique. Néanmoins, M. Marie-Jeanne n'ira pas siéger au conseil municipal, en vertu de la loi sur le cumul des mandats. La gauche prend quatre communes à la droite. Elle confirme sa domination sur le paysage politique avec dix-neuf municipalités contre treize à la droite et deux aux indépendantistes. Le renouvellement attendu du personnel politique est relatif puisque sept nouveaux maires seulement ont été élus. Il sera en fait palpable grâce à la loi sur la parité, le nombre de femmes dans les conseils municipaux devrait passer de 210 à plus de 500. Il reste que la Martinique ne compte encore aucune femme maire.

Fort-de-France (PPM)
I., 62 562 ; V., 34 376 ; A., 45,05 % ; E., 33 274

PPM (Letchimy) 17 618 (52,95) **41**
MIM (Marie-Jeanne, d.) 12 209 (36,69) **10**
UDF-RPR (Laventure, UDF) 3 447 (10,36) **2**

Aimée Césaire, n.s.r.p.

1er tour. - *I., 62 691 ; A., 45,39 % ; E., 32 380.* - PPM (Letchimy), 15 355 (47,42) ; MIM (Marie-Jeanne, d.), 8 214 (25,37) ; UDF-RPR (Laventure, UDF), 3 374 (10,42) ; ext. g. (Carole), 1 686 (5,21) ; div. g. (Crusol, PS), 1 362 (4,21) ; ext. g. (Arnauld), 679 (2,10) ; div. d. (Maran), 635 (1,96) ; div. g. (Boutrin), 587 (1,81) ; ext. g. (Doré), 348 (1,07) ; ext. g. (Duhamel), 240 (0,74).

GUYANE

Le chef-lieu de la Guyane, Cayenne, reste entre les mains du Parti socialiste guyanais, à la tête de la municipalité depuis trente-six ans. Le maire sortant, Jean-Claude Lafontaine, l'emporte, mais avec une avance moins nette qu'en 1995, où il était déjà opposé à la liste menée par la députée apparentée PS Christiane Taubira Delannon, du mouvement Walwari. Pour la première fois, les indépendantistes du Mouvement de décolonisation et d'émancipation sociale (MDES) participaient à ce second tour de scrutin. Leurs scores leur permettent d'installer un conseiller municipal dans les rangs de l'opposition. Des élus indépendantistes siégeront également aux conseils municipaux de Matoury, Rémire-Montjoly et Sinnamay. A Kourou, le maire sortant, Jean-Etienne Antoinette, retrouve lui aussi son fauteuil de premier magistrat. Elu dès le premier tour lors du précédent scrutin, il s'impose cette fois d'une plus courte tête avec 226 voix d'avance sur le RPR Serge Felix. M. Felix a annoncé dès la proclamation des résultats qu'il ne siégerait pas au conseil municipal.

Cayenne (PSG)
I., 15 834 ; V., 8 541 ; A., 46,06 % ; E., 8 294

PSG (Lafontaine, s.) 4 098 (49,41) **34**
Wal. (Taubira-Delannon, d.) 3 485 (42,02) **9**
MDES (Canavy) 711 (8,57) **2**

1er tour. - *I., 15 834 ; A., 52,39 % ; E., 6 874.* - PSG (Lafontaine, s.), 3 005 (43,72) ; Wal. (Taubira-Delannon, d.), 2 369 (34,46) ; MDES (Canavy), 694 (10,10) ; div. d. (Malinge, RPGR), 482 (7,01) ; FDG (Egouy), 324 (4,71).

1995. - *I., 0 ; A., 0,00 ; E., 0.* - div. g. (Taubira-Delannon, Wal., d.), 0 (0,00) ; PSG (Lafontaine), 0 (0,00) ; RPR (Polycarpe), 0 (0,00).

RÉUNION

Le premier tour avait vu une nette défaite de la gauche, le second consacre sa déroute. Le PS, qui avait déjà perdu Saint-Denis, s'est fait ravir Saint-Benoît, commune qu'il détenait depuis dix-huit ans. Bertho Audifax (UDF) y défait le maire sortant, Philippe Leconstant. Le PCR, de son côté, perd un de ses bastions, Saint-Louis, où Cyrille Hamilcaro (UDF) bat de justesse le maire sortant, Guy Ethève. A l'issue de ce scrutin, le paysage politique de l'île est bouleversé : la droite détient dix-neuf municipalités, contre treize précédemment, et en particulier les « capitales » du Nord et du Sud : Saint-Denis et Saint-Pierre. Le PS a perdu quatre communes, le PCR trois ; seule la municipalité RPR de Saint-Joseph aura connu le basculement inverse en devenant socialiste. Le désaveu du projet gouvernemental de bidépartementalisation apparaît comme une des raisons de ce spectaculaire bouleversement.

Saint-Louis (PCR)
I., 27 099 ; V., 23 048 ; A., 14,95 % ; E., 22 589

Un. d. (Hamilcaro, UDF) 11 433 (50,61) **33**
PCR-PS (Ethève, s., PCR) 11 156 (49,39) **10**

1er tour. - *I., 27 100 ; A., 20,96 % ; E., 20 745.* - PCR-PS (Ethève, s., PCR), 9 963 (48,03) ; Un. d. (Hamilcaro, UDF), 9 024 (43,50) ; div. d. (Galbois), 984 (4,74) ; div. g. (Sioche), 423 (2,04) ; div. g. (Grondin), 205 (0,99) ; div. (Boqui-Queni), 146 (0,70).

Saint-Paul (RPR)
I., 52 385 ; V., 36 242 ; A., 30,82 % ; E., 34 874

Un. d. (Bénard, s., RPR) 17 501 (50,18) **40**
PCR (Bello, d.) 12 010 (34,44) **9**
div. d. (Vergoz, RPR) 5 363 (15,38) **4**

1er tour. - *I., 52 384 ; A., 36,22 % ; E., 31 667.* - Un. d. (Bénard, s., RPR), 11 507 (36,34) ; PCR (Bello, d.), 8 577 (27,08) ; div. d. (Vergoz, RPR), 3 675 (11,61) ; div. d. (Bosviel, RPR), 3 139 (9,91) ; div. d. (Sinimalé), 2 583 (8,16) ; div. d. (Melchior), 686 (2,17) ; div. g. (Lépinay, PCR), 636 (2,01) ; PS (Rivière), 553 (1,75) ; div. d. (Moussa), 311 (0,98).

16 mai 1999 - *I., 47 860 ; A., 31,56 % ; E., 31 505.* - RPR (Bénard), 17 880 (56,75) ; PCR (Vergès, sén., pr. c.r.), 13 625 (43,25).

1995. - *I., 43 042 ; A., 27,00 % ; E., 30 603.* - Un. d. (Sinimalé, RPR, m.), 17 624 (57,59) ; PCR (Vergès, d.), 9 761 (31,90) ; div. d. (Bosviel, RPR diss.), 3 218 (10,52).

MAYOTTE

Le Mouvement populaire mahorais, jusque-là principal parti de l'île avec une dizaine des dix-sept communes, ne détient plus que quatre communes, dont deux qu'il partage avec le RPR. Le MPM perd une de ses pièces maîtresses, à Bouéni, dont était maire son porte-parole, Ahmed Madi. Son impressionnant recul profite tout d'abord au RPR, qui sort grand vainqueur des élections municipales et devient le premier parti de l'île, avec sept communes à son actif contre cinq auparavant. Le parti gaulliste perd toutefois la commune de Koungou au profit du PS, conduit par Saïd Ahamadi, dit Raos, enseignant et jeune auteur mahorais. Le PS, qui ne disposait d'aucune commune, en gagne une seconde dans son fief de Bandraboua. Le Mouvement départementaliste mahorais, issu d'une scission du MPM et dirigé par le sénateur Marcel Henry, gagne deux communes de la Petite-Terre, son terrain d'origine, et remporte surtout Mamoudzou, première ville de l'île, et une quatrième commune au centre de l'île.

Mamoudzou (RPR)
I., 9 012 ; V., 4 501 ; A., 50,06 % ; E., 4 418

***MDM** (Abdallah) 2 277 (51,54) **30**
RPR (Sélémani, s.) 2 141 (48,46) **9**

1er tour. - *I., 7 428 ; A., 41,34 % ; E., 4 283.* - RPR (Sélémani, s.), 1 576 (36,80) ; MDM (Abdallah), 1 182 (27,60) ; div. d. (Ben Youssouf), 1 121 (26,17) ; PS (Salim), 404 (9,43).

POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le maire de Papeete, Michel Buillard, conserve son siège en gagnant plus de 1 000 voix par rapport au premier tour et 700 par rapport à 1995. Un résultat satisfaisant pour le député RPR de Polynésie française, qui n'avait pas en théorie de réserves de voix mais qui a su mobiliser les nouveaux électeurs. Son principal adversaire, Henry Hiro, qui a réalisé la fusion de cinq listes d'opposition, double pratiquement son score du 11 mars. Les indépendantistes enregistrent un échec dans la capitale. Sept cents électeurs se sont évaporés pour un vote plus utile au second tour. A Mahaina, l'autre député, le RCV Emile Vernaudon, conserve son siège en résistant très bien au second tour à la forte concurrence de deux listes fusionnées conduites par deux ministres du gouvernement de Gaston Flosse au premier tour. M. Vernaudon, sortant, a bénéficié entre autres du soutien du parti indépendantiste Tavini Huiraatira pour dépasser de 700 voix le ministre territorial de l'éducation, Nicolas Sanquer.

Papeete (RPR)
I., 16 587 ; V., 11 055 ; A., 33,35 % ; E., 10 945

div. d. (Buillard, s., RPR, d.) 5 738 (52,43) **35**
div. (Hiro) 4 177 (38,16)
ind. (Salmon) 1 030 (9,41)

1er tour. - *I., 16 587 ; A., 36,78 % ; E., 10 349.* - div. d. (Buillard, s., RPR, d.), 4 692 (45,34) ; div. (Hiro), 2 186 (21,12) ; ind. (Salmon), 1 671 (16,15) ; div. d. (Bordet), 787 (7,60) ; aut. (Vanizette), 517 (5,00) ; div. (Howan), 310 (3,00) ; Verts (Roti), 134 (1,29) ; div. (Pomare), 29 (0,28) .

1995. - *I., 0 ; A., 0,00 ; E., 0.* - div. d. (Juventin, d.), 0 (0,00) ; div. d. (Carlson, m.), 0 (0,00) ; ind. (Salmon), 0 (0,00) ; RPR (Buillard), 0 (0,00) .

NOUVELLE-CALÉDONIE

La ville dont nous avions choisi de donner les résultats,

Nouméa,
a été pourvue au premier tour.

Chaque jeudi
LE MONDE DES LIVRES
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI